

G.8.

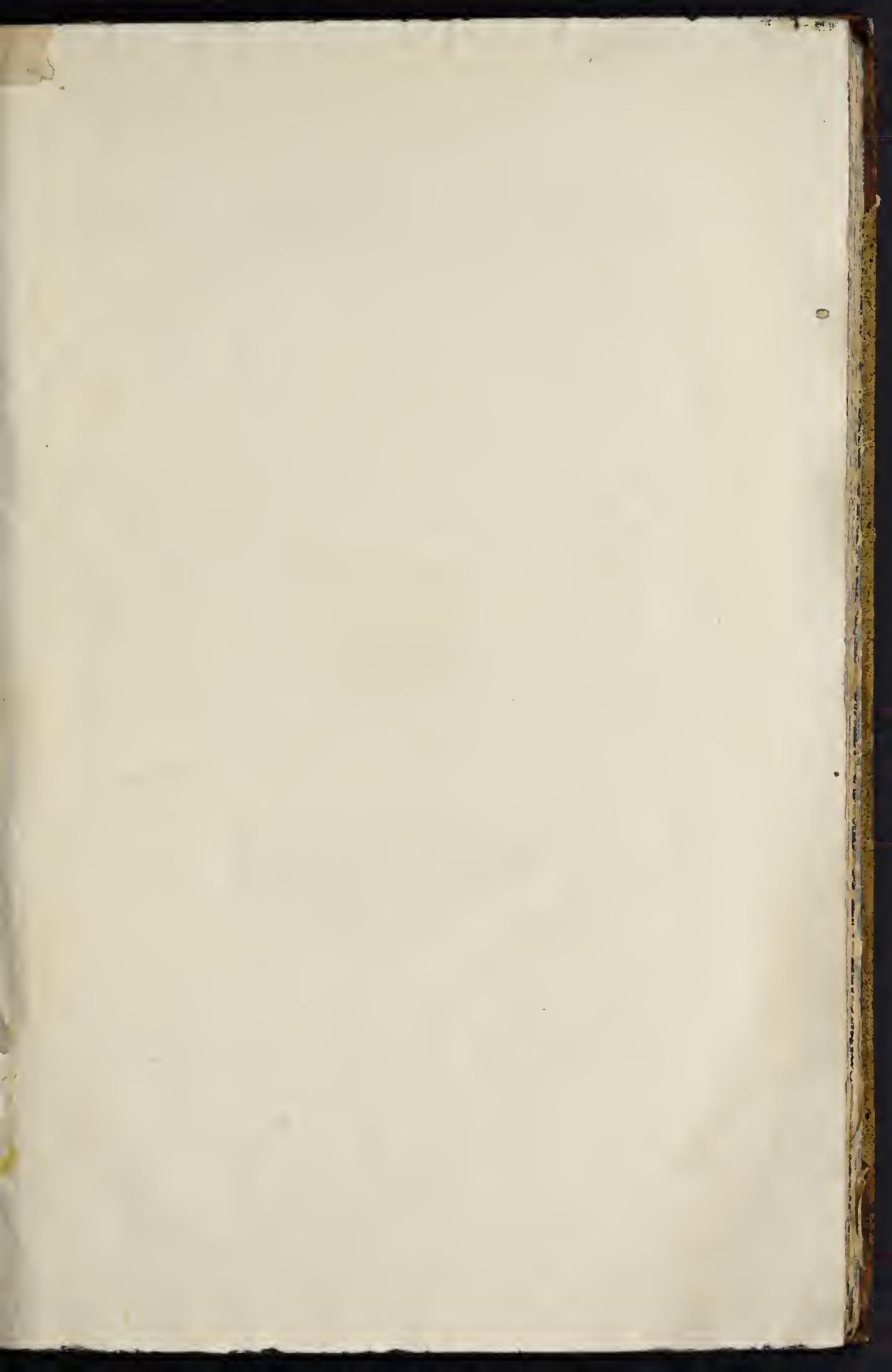


215

1. AN. VI

210







# ARCHITECTURE FRANÇOISE,

OU

## R E C U E I L DES PLANS, ÉLÉVATIONS, COUPES ET PROFILS

Des Eglises , Maisons Royales , Palais , Hôtels & Edifices les plus considérables de Paris , ainsi que des Châteaux & Maisons de Plaisance situés aux environs de cette Ville , ou en d'autres endroits de la France , bâtis par les plus célèbres Architectes , & mesurés exactement sur les lieux.

*Avec la description de ces Edifices , & des Dissertations utiles & intéressantes sur chaque espece de Bâtiment.*

Par JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL , Professeur d'Architecture.

### TOME QUATRIEME,

Contenant la Description du Louvre & du Palais des Tuileries ; celle du Château , Parc , & Jardins de Versailles.

*Enrichi de cinquante-huit Planches en taille douce.*



A PARIS,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Imprimeur-Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine , à l'Image Notre-Dame.

---

M. DCC. LVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

ARCHITECTURE  
LIBRARY

REVISED

NEW YORK  
1880

Published by  
the  
Author  
at  
No. 100  
Broadway  
New York





## AVERTISSEMENT.

PENDANT l'espace de tems qui s'est écoulé entre l'impression de la description du Louvre que nous donnons ici, & la publication de ce quatrième Volume, il est survenu des changemens si considérables dans ce Palais, que nous avons cru devoir en prévenir nos Lecteurs.

En Juillet 1754, nous avons mis sous Presse cette description faite long-tems auparavant, & dans l'état que cet Edifice s'étoit trouvé habitable depuis plusieurs années (a); mais en 1755, M. le Marquis de Marigny, Directeur Général des Bâtimens du Roi, détermina enfin Sa Majesté au rétablissement du Louvre: rétablissement qui fut commencé le 16 Février de la même année; de sorte que cet Edifice abandonné depuis près d'un siècle, parvenant bien-tôt à sa perfection, annoncera à la postérité ce que peuvent la vigilance & les lumieres d'un Chef épris de l'amour des Beaux Arts, & attentif à leur prospérité.

Toute la façade du côté de S. Germain l'Auxerrois va être incessamment restaurée, ainsi que celle de l'intérieur de la cour du Louvre qui lui est adossée: une partie des dedans de cette aile de Bâtiment du côté de la rue S. Honoré sera rendue habitable pour la Jurisdiction du Grand Conseil; dans l'autre partie, du côté de la Riviere, on se propose de distribuer de grandes Salles, dans lesquelles sera déposée l'immense collection d'Histoire & de Curiosités Naturelles qu'avoit rassemblé feu M. le Comte d'Ons-en-bray, & qu'il a léguée à l'Académie Royale des Sciences. De magnifiques escaliers, des porches, des périftilles vont prendre la place des Ecuries & Remises qui étoient contenues dans la plus grande partie de l'enceinte de cette aile de Bâtiment; enfin les ateliers des Artistes cités dans notre description, tels qu'ils étoient alors, seront placés ailleurs, pour qu'on puisse procurer plus de commodités aux Académies, dont les Salles d'assemblée sont dispersées dans les divers étages de ce Palais. Tous ces travaux sont déjà fort

(a) On peut voir (page 26, note d) que l'impression de la description du Louvre donnée ici, est de beaucoup antérieure à la publication de ce Volume, l'Auteur n'ayant pas fait mention dans cette note de l'augmentation des Membres de cette Académie dont

il fait nombre depuis l'année dernière, en sorte qu'au lieu de 24 Académiciens à laquelle elle sembleroit être fixée, elle est composée aujourd'hui de 30, dont 15 de la première classe, & 15 de la seconde.

avancés, & promettent une exécution suivie ; mais ce qui contribue le plus à la gloire de M. le Marquis de Marigny, c'est la démolition des Bâtimens que la cupidité ou l'ignorance avoit fait élever au milieu de la cour, & qui venant d'être rasés de fond en comble, laisseront jouir du coup d'œil des chef-d'œuvres répandus dans les façades intérieures de ce Palais. Une telle entreprise fera d'autant plus d'honneur à cet *Mecene* des Beaux Arts, qu'il a fallu sentir toute la beauté de cet Edifice pour en désirer la perfection.

Nous avons promis dans notre description des parties de détail qui se trouveront dans le septième Volume de ce Recueil ; nous aurons soin de rendre compte alors des événemens qui se seront passés dans la restauration de ce Palais : nous avertissons seulement ici que nous n'avons point prétendu que les jugemens que nous avons portés concernant l'ordonnance & les restaurations à faire au Louvre, ne pussent être combattus ; ils doivent être regardés seulement comme le résultat des observations que nous avons faites ailleurs sur les Edifices de même genre. & élevés pour la même fin, & doivent être considérés comme une suite des préceptes fondamentaux de l'Art, qui font la base des principes que nous avons établis dans notre Introduction.

Il nous reste à rendre compte à nos Souscripteurs des raisons qui ont occasionné le retardement de ce Volume. Le Libraire plein du désir de remplir ses engagements, n'a rien négligé pour satisfaire à sa parole ; les occupations de l'Auteur, l'étendue de l'ouvrage, les recherches qu'il a fallu faire pour conduire ce Volume à un certain degré de perfection, voilà les causes de tant de délais. Nous convenons de ce fait avec confiance, persuadés que le plus grand nombre de nos Lecteurs trouvera les descriptions contenues dans ce Volume d'une toute autre importance que les précédentes. Cette considération, dont nous ne nous sommes aperçus qu'en mettant la main à l'œuvre, déterminâ M. Jombert à publier l'année passée un Programme, qui en annonçant aux Souscripteurs ce retardement, les avertissoit aussi de retirer le troisième Volume mis sous presse depuis long-tems.

Le précis de ce Programme est que l'importance des trois Maisons Royales qui devoient composer ce quatrième Volume, ayant exigé de nous un travail beaucoup plus considérable que nous ne nous y étions attendus, nous avons cru devoir préférer la perfection de l'œuvre entier, (quoique peut-être encore au dessous de l'attente du Public) à des observations faites à la hâte, & dépouillées des principaux traits Historiques, traits qui deviennent d'autant plus intéressans que les trois Edifices contenus ici, seront toujours précieux à la Nation & à la Postérité.

D'ailleurs pour parvenir à quelque succès dans nos descriptions, nous avons cru devoir marcher à pas égal dans la Théorie de l'Architecture, & dans ce qui confirme l'expérience de cet Art : pour cela nous avons pris

AVERTISSEMENT.

v

pris de nouveaux engagemens avec le Public, en lui offrant des leçons qui ont exigé de nous un travail suivi, & qui sont fondées sur la plus grande partie des observations faites sur les lieux avec nos Citoyens: ces leçons devenues comme le résultat des préceptes de l'Art, nous ont conduit à concilier ensemble les principes qu'il étoit question d'établir pour construire, distribuer & décorer d'une manière relative à chaque genre d'Edifice. Ces moyens nous ont déjà prouvé quelques succès, & ont paru réunir les sentimens des Artistes, le jugement des amateurs, & les applaudissemens des hommes de goût.

Attentif à cet enchaînement qui désormais doit nous guider, nous osons assurer nos Lecteurs de plus d'exactitude pour l'avenir: peut-être nous seroit-il encore permis de lui promettre une plus grande perfection. Aujourd'hui membre de l'Académie Royale d'Architecture, nous avons lieu de nous flatter que les lumières de ce Corps illustre réfléchiront sur notre travail & la suite de ce Recueil. Plusieurs ont déjà donné leur suffrage à ce Volume; quel espoir plus satisfaisant pour nous, que de pouvoir offrir au Public un tel garant!



T A B L E  
DES CHAPITRES  
CONTENUS DANS LE QUATRIEME VOLUME  
DE L'ARCHITECTURE FRANÇOISE.

LIVRE SIXIEME.

*Du Louvre & du Palais des Tuileries.*

CHAPITRE PREMIER. Description des Bâtimens du Louvre. Page 9  
 CHAP. II. Description des Bâtimens du Louvre & des Tuileries joints ensemble, suivant le premier projet de Claude Perrault. 9  
 CHAP. III. Description des Bâtimens du Louvre & des Tuileries joints ensemble, suivant le second projet de Claude Perrault. 14  
 CHAP. IV. Description des Bâtimens du Louvre réuni avec le Palais des Tuileries, suivant le projet du Cavalier Bernin. 15  
 CHAP. V. Plan général de la disposition actuelle des Bâtimens du Louvre & du Palais des Tuileries, avec la distribution des rues & les masses des maisons particulières qui séparent ces deux grands Edifices. 17  
 CHAP. VI. Plan au rez-de-chaussée du Louvre. 25  
 CHAP. VII. Plan du premier étage du Louvre 33  
 CHAP. VIII. Elévation de la principale façade du Louvre du côté de Saint Germain l'Auxerrois, bâtie sur les desseins & sous la conduite de Claude Perrault. 40  
 CHAP. IX. Divers projets pour la principale entrée du Louvre, proposés par différens Architectes. 50  
 CHAP. X. Elévation de la façade du Louvre, du côté de la rivière, bâtie sur les desseins de Claude Perrault. 54  
 CHAP. XI. Divers Projets du Cavalier Bernin, pour la façade du Louvre, du côté de la rivière. 56  
 CHAP. XII. Projet du Cavalier Bernin, pour la façade du Louvre du côté du Palais des Tuileries. 60  
 CHAP. XIII. Elévation de la façade du Louvre du côté de la rue S. Honoré, restaurée & augmentée sur les desseins de Claude Perrault. 61  
 CHAP. XIV. Elévation de l'une des façades de la cour du Louvre, adossée à celle du péristyle, projetée par Claude Perrault, pour être finie dans l'état où elle se voit ici. 62  
 CHAP. XV. Elévation de l'une des façades du

Louvre, prise du côté opposé à celle dont nous venons de parler. 67  
 CHAP. XVI. Projet du Cavalier Bernin pour la coupe intérieure du Louvre. 70

*Du Palais des Tuileries & de la grande Façade du Louvre du côté de la Riviere.*

CHAP. XVII. Description du Palais des Tuileries. 71  
 CHAP. XVIII. Description du Plan des Jardins des Tuileries. 72  
 CHAP. XIX. Distribution au rez de chaussée & au premier étage du Palais des Tuileries 77  
 CHAP. XX. De la décoration extérieure des façades du Palais des Tuileries. 81  
 CHAP. XXI. Description de la salle des Machines du Château des Tuileries. 89

LIVRE SEPTIEME.

*Du Château de Versailles & de ses dépendances.*

CHAP. I. Description des Jardins du Château de Versailles. 99  
 CHAP. II. Plan général au rez de chaussée des Bâtimens, cours, & Avant-cours du Château de Versailles. 113  
 CHAP. III. Plan général, au premier étage, du Château de Versailles. 129  
 CHAP. IV. Distribution plus en grand des appartemens du Château de Versailles, tant au rez de chaussée, qu'au premier étage. 131  
 CHAP. V. Elévation géométrale de toute la longueur du Château de Versailles du côté de l'entrée, divisée en trois planches. 131  
 CHAP. VI. Elévation générale de toute la longueur du Château de Versailles du côté du Jardin, divisée en trois planches. 135  
 CHAP. VII. Façade latérale du côté du Midi, & coupe du principal corps de Bâtimen du Château de Versailles. 139  
 CHAP. VIII. Description de la Chapelle de Versailles. 142  
 CHAP. IX. Description des Bâtimens du grand commun. 152

## AVIS AU RELIEUR.

*Pour placer les cinquante-huit Planches de ce quatrième Volume.*

### LIVRE SIXIEME.

N° 1. Le Plan général au premier étage des Bâtimens du Louvre & des Tuileries, suivant le premier projet de Claude Perrault, qui est marqué Planche première, se mettra à la page	13
Le Plan général des mêmes édifices, suivant le second projet de Perrault, & qui est coté Planche 2, se placera à la page	15
Le Plan général au premier étage du Louvre, suivant le projet du Cavalier Bernin, se mettra à la page	16
Le Plan général au rez de chaussée, de la disposition actuel des Bâtimens du Louvre & des Tuileries, & qui est coté Planche 4, se placera à la page	23
Le Plan au rez de chaussée du Louvre, marqué Planche 5, doit se mettre à la page	32
Le Plan du premier étage du Louvre, coté Planche 6, se placera à la page	40
Les deux Planches formant l'élevation de la principale façade du Louvre, du côté de S. Germain l'Auxerrois, & qui sont cotées Planche 7, doivent se coller ensemble & se mettre à la page	49
Le Projet du Cavalier Bernin, pour la même façade, marqué Planche 8, se mettra à la page	51
Le Projet de Jacques le Mercier, coté Planche 9, doit se mettre à la page	53
Le Projet de Jean Marot, marqué Planche 10, doit être mis à la même page.	
Les deux Planches représentant la façade du Louvre, du côté de la riviere, par Perrault, cotées Planche 11, doivent se coller ensemble & être placées à la page	56
La grande & la petite Planche représentant la même façade, suivant le Projet du Cavalier Bernin, & cotées Planche 12, doivent également se coller ensemble, & être placées à la page	57
La façade du Château du Louvre, avant qu'elle fût doublée, qui est cotée Planche 13, se mettra à la page	58
La Porte d'entrée du Château du Louvre, marquée Planche 14, doit regarder la page	59
L'élevation de l'entrée du Château du Louvre, du côté des Tuileries, par le Cavalier Bernin, qui est cotée Planche 15, est pour mettre à la page	60
Les deux Planches représentant l'élevation de la façade du Louvre, du côté qui regarde la rue S. Honoré, cotées Planche 16 doivent se coller ensemble & se mettre à la page	62
Les deux Planches représentant l'élevation de la façade du Louvre en dedans la cour, & qui sont cotées Planche 17, doivent être aussi collées ensemble & placées à la page	66
Les cinq Planches qui forment l'élevation de la façade de la cour du Louvre, du côté opposé à S. Germain l'Auxerrois, & qui sont numérotées au bas 459, doivent pareillement se coller ensemble & se mettre à la page	69
L'élevation du dedans de la cour du Louvre, du dessin du Cavalier Bernin, cotée Planche 19, se mettra à la page	70
La Planche 20, qui offre le plan des Jardins des Tuileries, se mettra, ainsi que la Planche 21, à la page	74
La Planche 22, représentant le Pont tournant, se placera à la page	76
La distribution du Palais des Tuileries, au rez de chaussée & au premier étage, cotée Planche 23, se mettra à la page	80
Les façades du Palais des Tuileries, tirées sur la même feuille, & cotées Planches 24 & 25, sont pour la page	87
Les Planches qui forment la Galerie du Louvre, & qui sont cotées Planche 26, doivent se coller ensemble & se mettre à la page	89
Les cinq Planches du Théâtre des machines, doivent se placer de suite à la page	90

### LIVRE SEPTIEME.

N° 1. La Planche représentant les Jardins & Parc de Versailles, & qui est marquée Livre VII, n° 1, doit se mettre à la page	112
Le Plan général au rez de chaussée, des bâtimens, cours & parterres du Château de Versailles, se placera à la page	119
Le Plan général au premier étage, des mêmes bâtimens, se mettra à la page	132
Les Planches 4, 5, 6, 7, 8 & 9, forment la distribution plus en grand des Appartemens de Versailles, & se placeront de suite à la page	132
Les Planches 10, 11 & 12, qui sont composées chacune de deux feuilles qu'on doit coller ensemble, se placeront de suite à la page	135
Les Planches 13, 14 & 15, composées également chacune de deux feuilles, qui doivent se coller ensemble, se mettront aussi de suite à la page	139
Les deux feuilles qui forment la Planche 16, sont aussi pour être collées ensemble & doivent se mettre à la page	140
Les deux feuilles qui sont également la Planche 17, doivent se coller & se placer à la page	141
Le Plan au rez de chaussée de la Chapelle de Versailles, doit se mettre à la page	144
Le Plan de la Tribune de la même Chapelle, à la page	146
La façade latérale de la même Chapelle, cotée Planche 20, se placera à la page	148
La coupe sur la longueur, & celle sur la largeur, du côté du maître-autel de la même Chapelle, se mettront à la page	150
La coupe sur la largeur de cette Chapelle, du côté de la tribune du Roi, à la page	152
Le Plan au rez de chaussée du Grand Commun de Versailles se placera à la page	154
Le Plan au premier étage du même bâtiment, à la page	155
La coupe & l'élevation du même bâtiment, à la page	156

---

---

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le troisieme & le quatrieme Volume de l'*Architecture Française*, & il m'a paru que cet Ouvrage devenoit de plus en plus intéressant, & qu'on ne pouvoit trop engager l'Auteur à le continuer. Fait à Versailles le 27 Mars 1756. LE BLOND.

---

F A U T E S A C O R R I G E R.

Page 78, ligne 15, au lieu de vingt-six sur vingt-neuf, lisez 52  $\frac{1}{2}$  sur 59  $\frac{1}{2}$ .  
Page 99, ligne 14, M. le Prince d'Aumale, lisez de Lamballe.

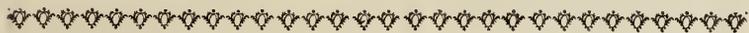
ARCHITECTURE



*Le Palais des Tuileries du côté de la Cour.*

120

# ARCHITECTURE FRANÇOISE.



## LIVRE SIXIEME.

### DU LOUVRE ET DU PALAIS DES TUILERIES.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### *Description des Bâtimens du Louvre.*



NOUS n'entrerons pas ici dans un grand détail sur l'histoire de ce Monument; le tems déjà assez reculé de sa premiere construction, les différens régnes sous lesquels il a été discontinué & repris, enfin la contradiction qui se rencontre dans la plupart des Ecrivains auxquels nous avons été obligés d'avoir recours, seront sans doute autant d'excuses pour nous auprès des personnes plus particulièrement instruites sur ce sujet. Mais si d'un côté l'on est peu satisfait de la partie historique, nous osons croire d'une autre part, que les observations que nous faisons sur la distribution & la décoration de ce vaste Palais pourront dédommager de plusieurs anecdotes curieuses qui nous ont manqué touchant son origine, à laquelle nous nous sommes d'autant moins attachés, que notre but dans ce Recueil est principalement d'y développer les préceptes de l'Architecture, nous étant apperçus que les descriptions qu'on nous en a données jusqu'à présent, n'ayant pas été faites par des hommes du métier, manquent, pour la plupart, d'exactitude, non seulement envers la partie de l'Art, mais encore par l'ordre qu'il convient de donner à ce genre de Littérature. D'ailleurs étant dépourvues presque toutes des planches nécessaires pour l'intelligence du Lecteur, elles deviennent d'une foible utilité pour les Artistes: ici au contraire les figures sont abondantes, détaillées d'une maniere exacte, & accompagnées de dis-

Château du Louvre.

Château de  
Louvain.

serations d'une certaine étendue, dans le dessein de multiplier les connoissances du beau, & de faire éviter aux personnes de la profession les licences ou les abus qui peuvent se rencontrer dans le Bâtimenr dont nous allons parler.

On doit donc s'attendre dans cette description à nous trouver pénétrés d'admiration pour tout ce qui se rencontrera de louable dans la composition de ce monument, mais en même-tems assez sincères pour y relever sans partialité rous les défauts contraires à la lévérité des règles de l'Art. Sans doute il nous auroit été plus agréable de n'être pas obligés de relever certaines licences, mais nous serions moins utiles. D'ailleurs, quoiqu'il s'agisse ici d'un Palais très-considérable, érigé par les plus habiles Maîtres du dernier siècle, nous croyons devoir suivre le même style que nous avons observé dans les descriptions des monumens qui font l'objet des volumes précédens; cette maniere d'écrire nous ayant paru assez généralement approuvée jusqu'à présent.

Nous demandons donc à nos Lecteurs la même indulgence pour les observations qui seront répandues dans la description de nos Maisons Royales, protestant que l'esprit de critique n'y aura aucune part, & que si nous y relevons quelque erreur, & qu'il paroisse au contraire qu'il nous échappe quelques-unes des beautés qu'elles contiennent, c'est que nous ne pouvons rout épuiser dans un seul édifice, étant obligés de conserver une forte d'intérêt pour la description de chacun en particulier. Nous sentons bien qu'il sera peut-être difficile de nous justifier d'une conduite qui nous a paru si nécessaire dans un Ouvrage de l'importance de celui-ci, principalement chez la plupart des personnes peu accoutumées à un travail opiniâtre : ils se détermineront sans doute avec peine à la recherche des préceptes dispersés dans un Recueil aussi considérable. Nous concevons aussi que plusieurs Architectes se révolteront contre la plus grande partie des principes qui font la base de nos dissertations, parce que ne voulant point se soumettre aux règles de l'Art, ils se hérissent à la moindre contrainte, traitant de système tout ce qui n'a pas, disent-ils, été approuvé ou suivi par leurs compatriotes, sans s'apercevoir cependant que la plus grande partie de ceux de nos prédécesseurs qui ont mérité le plus d'estime dans l'art de bâtir, se la sont ordinairement acquise, parce que dans leurs productions, ils ont suivi les opinions des Anciens, & ne s'en sont écartés que rarement & par la nécessité des circonstances. Aussi n'avons nous ici d'autre objet en vûe que de nous rendre l'interprète de ces grands Archirectes, moins à la vérité pour nous donner un air de sçavant, que pour être de quelque secours à ceux qui par amour pour notre profession, ou dans le dessein d'en faire leur capital, ont besoin de principes constans qui leur en indiquent la route, & leur fassent remarquer les défauts qui se rencontrent dans plusieurs de nos Edifices, soit par inadvertance ou autrement.



## ABREGÉ HISTORIQUE

## des Bâtimens du Louvre.

L'ORIGINE des Bâtimens du Louvre (a) est assez incertaine, cependant la plupart des Écrivains attribuent la première construction de ce monument à Philippe Auguste; ce qui est contredit par Favin, qui le fait subsister du tems de Childobert, mort en 711, ainsi que Duchesne, qui prétend que Louis le Gros, mort en 1137, le fit entourer de murailles, &c. Mais sans nous arrêter à cette contrariété, nous dirons avec Dom Felibien & Dom Lobineau, que du tems de Philippe Auguste, mort en 1223, le Louvre étoit un Château (b); que certainement il y fit bâtir la Tour neuve, qu'on a nommée depuis la grosse Tour du Louvre, à propos de laquelle Sauval rapporte que Philippe Auguste chargea, en 1204, la Prévôté de Paris de payer aux Religieux de S. Denis de la Chartre une rente de 30 sols parisis, à cause que la Tour qu'il avoit fait élever étoit bâtie sur leurs terres; de même qu'en 1222, il la chargea encore de payer une rente de 20 liv. parisis tous les ans à l'Evêque & au Chapitre de Paris, à cause de la plus grande partie du Louvre qui étoit bâtie dans leur Seigneurie directe, ce Prince ne voulant plus qu'il relevât d'aucun autre Seigneur; ce qui effectivement a toujours subsisté jusqu'à présent.

Ce Bâtiment étoit fort simple (c), & avoit beaucoup plus l'air d'une forteresse

(a) Louvre, c'est dans Paris, & non ailleurs, le Palais où loge le Roi. Ce mot vient, dit d'Aviler, de l'Hôtel d'un Seigneur de Louvres en Paris, qui étoit à l'endroit où est bâti aujourd'hui le vieux Louvre, & dans lequel logerent quelques-uns de nos Rois, après avoir quitté le Palais où se rend à présent la Justice. Selon quelques autres, son étymologie est fort incertaine; ils croient que Louvre signifie l'ouvrage par excellence, ou le chef-d'œuvre, & que l'on a dit le Louvre pour l'Ouvre, ou l'ouvrage. D'autres enfin ont recouru à la langue Saxonne, parce que chez cette nation Louvre signifie Château, ou bien ils font venir cette dénomination de ce que cette maison de plaisance étoit située originellement dans un lieu propre à la chasse du loup, & que c'est pour cela que dans les anciens titres de cette Maison royale, ce Château est appelé Lupara. Quoiqu'il en soit, ce nom lui est resté; & malgré que nos Rois ne l'habitent plus, on continue de dire les honneurs du Louvre, les entrées du Louvre, &c.

(b) Château, signifie aujourd'hui plus ordinairement une Maison royale bâtie à la campagne, qu'un édifice élevé dans une Capitale. On dit communément le Château de Versailles, de Fontainebleau, de Meudon, &c. Et si l'on a dit le Château du Louvre, c'est que, comme nous l'avons remarqué, ce monument fut érigé primitivement hors de l'enceinte de la ville de Paris, & qu'anciennement sous le nom de Château, on entendoit une Maison seigneuriale bâtie en manière de forteresse dans une ville de guerre, entourée de fossés & de ponts-levis; nom qui se donne néanmoins à présent assez indistinctement à toutes les maisons d'une certaine importance, puisque communément on dit le Château de Maisons, de Sceaux, de Chantilly, &c.

(c) Nous allons rapporter la description de cet ancien Château, telle à peu près que Piganiol nous l'a donnée dans sa description de Paris, tome 2. p. 131. ne l'ayant point trouvée ailleurs aussi détaillée. Au reste, nous ne répondons point de ce qu'il avance, reconnoissant qu'il est peu exact, & souvent d'une partialité con-

traire à la vérité de l'histoire. « La situation du Louvre, dit-il, dans une grande plaine, & détaché entièrement de Paris, nous fait connoître que ce Château avoit été bâti à deux fins, c'est-à-dire pour servir de maison de campagne à nos Rois, & de forteresse pour défendre la rivière, & pour tenir les Parisiens en respect: mais Paris s'accrut si fort, qu'en peu de tems le Louvre fut environné de maisons & de rues, ce qui déterminâ sans doute Philippe Auguste à faire une nouvelle enceinte à la ville de Paris, ne voulant pas que ce Château fût renfermé dans la capitale.

« Le plan de cet ancien Louvre, continue-t-il, étoit parallélogramme, & s'étendoit en longueur depuis la rivière jusqu'à la rue de Beauvais, & en largeur depuis la rue Fromenteau jusqu'à celle d'Auriche, nommée aujourd'hui la rue du Coq. Le Louvre alors touchoit aux murs de la Ville, & le terrain qu'il occupoit, étoit de 61 toises  $\frac{1}{2}$  de longueur, sur 38 t.  $\frac{1}{2}$  de largeur. Ce bâtiment consistoit en plusieurs corps de logis, d'une décoration extérieure si simple, que la façade ressembloit à quatre pans de muraille, percés au hazard de petites croisées les unes sur les autres sans symétrie. Ce Château étoit d'ailleurs fortifié & flanqué d'un grand nombre de Tours, & environné de fossés larges & profonds.

« Au centre de ce grand carré long, étoit la grande cour, qui avoit 34 t.  $\frac{1}{2}$  de longueur sur 32 t. 5 pieds de largeur. Au milieu étoit une grosse Tour, qu'on nommoit par préférence la grosse Tour du Louvre [1]. Les corps de ce logis étoient à deux étages sous Philippe Auguste, qui, selon quelques-uns, l'avoit fait bâtir vers l'an 1214, ou seulement restaurer, selon quelques autres; mais Charles V. (mort en 1380.) les fit relever en quelques endroits, de 5 toises en d'autres de 6, & les couvra de terrasses. Indépendamment de cette cour principale, il y avoit dans ce Palais plusieurs basses-cours qui empruntoient leurs noms des lieux dont elles étoient voisines: ainsi l'une se nommoit la basse-cour du côté de S. Thomas, une autre, la

[1] Voyez ce que nous avons dit du Louvre & de cette Tour dans l'histoire abrégée de la ville de Paris, premier vol. p. 178.

Château du  
Louvre.

que d'un Palais; aussi *Charles Perrault* (*d*) dit-il expressément que son air de pesanteur & sa vetusté déterminèrent *François I.* (mort en 1547.) à rebâtir cet édifice à neuf, l'ancien tombant en ruine, & ne se sentant point de la majesté des Rois de France.

» basse-cour vers la rivière, la basse-cour du côté de  
» l'Hôtel de Bourbon, la basse-cour du côté de la rue  
» d'Autriche, &c.

» Les Tours étoient ici répandues avec profusion,  
» mais sans aucune symétrie entr'elles, à l'exception de  
» celles des portaux & de celles des angles: celles-là ne  
» montoient que jusqu'au premier étage, & se termi-  
» noient en terrasses ou plate-formes: celles-ci étoient  
» plus hautes, couvertes d'ardoises, & terminées par des  
» gronnettes peintes, & rehaussées des armes de France.  
» Ces Tours avoient chacune leur nom & leur Capi-  
» taine, ou Concierge particulier, qui étoit plus ou moins  
» qualifié, selon que la Tour étoit plus ou moins confi-  
» dérable. Les plus connues de ces Tours sont la grosse  
» Tour du Louvre, la Tour de la Librairie, la Tour  
» de l'Horloge, la Tour de l'Artillerie, la Tour de l'Ar-  
» moirie, la Tour de la Fauconnerie, la Tour de la  
» grande Chapelle, &c.

» La Tour du Louvre, d'où relevoient autrefois, &  
» du nom de laquelle relevent encore aujourd'hui, les  
» grands Fiefs & les grandes Seigneuries du Royaume,  
» étoit au centre de la cour du Louvre. . . *Rigord* l'ap-  
» pelle la *Tour neuve*. Nos autres Historiens la nomment  
» tantôt la Tour du Louvre, tantôt la forteresse du  
» Louvre, la Tour de Paris, la Tour Ferrand, la grosse  
» Tour du Louvre. Elle étoit ronde & semblable à celle  
» de la Conciergerie du Palais: elle avoit 13 pieds de  
» diamètre au rez-de-chaussée, & 16 toises de hauteur.  
» Chaque étage étoit éclairé par huit croisées hautes &  
» larges de quatre pieds chacune. Un fossé d'une largeur  
» & d'une profondeur considérable régnoit au pourtour  
» de cette Tour; elle tenoit à la cour du Louvre par un  
» pont de pierre d'une seule arche, & par un pont-levis,  
» & au Château par une galerie, qui aboutissoit au grand  
» escalier. On montoit cette Tour par une vis [2] fer-  
» mée par bas d'une porte de fer. Sur le pignon du pont-  
» levis étoit la figure de Charles V. tenant un sceptre,  
» sculptée par *Jean de Saint-Romain*. Sur un des côtés  
» du fossé on avoit élevé une fontaine, qui fut détruite  
» avec la Tour sous le règne de François I. en 1528.

» Cette Tour fut fusillée à trois Comtes de Flandres,  
» *Ferrand, Guy & Louis Ferrand* est le premier de  
» tous les prisonniers d'Etat qui y ait été enfermé. Il y  
» fut amené chargé des mêmes chaînes qu'il avoit prépa-  
» rées pour Philippe Auguste son Souverain.

» *Guy* y fut mis avec ses enfans en 1299. pour avoir

» pris les armes contre *Philippe le Bel*.

» *Charles le Bel* en 1322. y fut amené *Louis*, Comte  
» de Flandres & de Nevers, qui, au préjudice du traité  
» de l'an 1310, avoit obligé ses Sujets à lui faire hom-  
» mage [3].

» Ce Château, dont la principale entrée étoit du côté  
» de la rivière, contenoit plusieurs grands jardins. Le  
» plus grand étoit nommé le parc; il étoit situé le long  
» de la rue Fromenteau, & il a subsisté jusqu'à Louis  
» XIII. qui le fit détruire pour continuer le principal  
» corps de logis de ce Palais sous la conduite de *Le Mer-*

» *cier*. Un autre moins spacieux étoit destiné pour  
» l'appartement du Roi, & enfin le plus petit pour celui  
» de la Reine: on le nomme aujourd'hui *Jardin de l'In-*  
» *fante*.

» Charles VII. (mort en 1461.) Louis XI. (mort en  
» 1483.) & Charles VIII. (mort en 1498.) logèrent ra-  
» rement au Louvre. *L'Hôtel Saint-Paul* ou *le Château*  
» *des Tournelles* étoit leur demeure ordinaire [4]. On  
» prétend même que Louis XII. (mort en 1515.) sur  
» ce que le Châtelier menaçoit ruine, permit aux Offi-  
» ciers de la Prévôté de Paris de transporter au Louvre  
» leur auditoire & leurs prisons. . . Enfin François I.  
» (mort en 1547.) trouva au commencement de son  
» règne le Louvre en si mauvais état, que pour y loger  
» l'Empereur *Charles-Quint* en 1539. il fallut y faire des  
» réparations considérables, quoiqu'il eût commencé dès  
» l'an 1528. un nouveau bâtiment. Il laissa à son fils  
» *Henri II.* (mort en 1559.) le soin de le continuer. Les  
» desseins de ce bâtiment sont de *Pierre Lescot*, Abbé  
» de Clagny (nous les donnons dans son lieu, avec  
» leurs descriptions). Ainsi ce que nous appelons aujourd-  
» hui le vieux Louvre, fut commencé sous François I.  
» & achevé sous *Henri II.* comme il paroît par une  
» description gravée sur un marbre, placé au dessus d'une  
» des portes de ce monument.

*Henricus II. Christianissimus, vetustate collapsum, rescit  
» captum à Patre Francisco I. Rege Christianissimo, mortui  
» sanctissimi parentis memor pietissimus filius absolvit, anno  
» à salute Christi M. DXXXVIII.*

» Pendant les douze années du règne de *Henri II.* le  
» Louvre fut inhabitable, ce tenus ayant à peine suffi  
» pour achever les travaux que François I. avoit com-  
» mencés: mais *Charles IX.* (mort en 1574.) quitta le  
» Château des Tournelles, où *Henri II.* son Père avoit  
» été malheureusement tué par *Montgomeri*, & vint  
» loger au Louvre. Ce Palais à son tour fut ensanglanté  
» le 24 Août 1572. par le massacre de la S. Barthelemi.  
» Enfin sous *Henri IV.* (mort en 1610.) le 4 Décembre  
» 1591. le Duc de *Mayenne* fit mourir dans la basse salle  
» du Louvre, *Louchard, Amons, Ameline & Anrou*,  
» quatre des plus féridieux des seize, & l'an 1593; on y  
» joua aussi la farce des *États de la Ligue*.

(*d*) Nous avons déjà dit quelque chose de cet Écri-  
» vain [5] en parlant de *Claude Perrault* son frere T. 2.  
» p. 57. Nous ajouterons ici que ce même Auteur re-  
» cueillit en 1693, en 2 vol. in-fol. rousles desseins que cet  
» homme célèbre avoit projetés ou fait exécuter pour les  
» bâtimens du Louvre, de Versailles, de l'Arc de Triomphe  
» du Faubourg S. Antoine, de l'Observatoire, &c. Le  
» Roi a acheté depuis ces deux volumes, & M. de *Van-*  
» *dières*, Directeur général des Bâtimens de S. M. a bien  
» voulu nous les communiquer; faveur qui nous met en  
» état de lever les doures dans lesquels ont été jusqu'à pré-  
» sent plusieurs personnes sur les nouvelles façades du  
» Louvre, dont ils prétendent que la composition & la  
» conduite ne sont pas dues à *Claude Perrault*; car nous

*Charles*

[2] Nom qu'on donnoit aux escaliers, parce qu'ils étoient toujours circulaires & à nouau, tels que le font encore aujourd'hui la plupart de ceux des tours dans nos Eglises. Le nom d'escalier n'étoit pas encore en usage.

[3] Voyez encore ce que *Piganiol* rapporte dans le même volume des autres Tours que nous avons nommées, dont la plupart furent aussi abattues sous le règne de François premiers; à l'exception de six, qui n'ont été démolies que sous le règne de Louis XIII. (mort en 1643.)

[4] Voyez ce que nous avons dit de ce Palais dans le second vol. chap. xi. p. 134. (note #).

[5] Nous avons, entr'autres Ouvrages de cet Auteur, *Les Portraits & les Eloges des Hommes illustres qui ont paru en France pendant le 17<sup>e</sup> siècle*. Ce Livre fut publié en 1697. *Charles Perrault* y donne à son frere tous les éloges qu'il méritoit.

Charles Perrault rapporte aussi dans le premier volume manuscrit dont nous venons de parler note (d), » que dans ce tems *Sebastien Serlio*, Architecte Italien, vint en France, & que le Roi lui ordonna de faire un dessein pour le Louvre;

Château du Louvre.

seulement nous pouvons attester que tout ce que contiennent ces recueils est dessiné par lui-même, mais que la plus grande partie des explications & des indications nécessaires pour parvenir à la description de ces bâtimens y est écrite de sa main. Ce dernier article nous est prouvé par une Lettre originale, datée du 18 Septembre 1671, qui est à la tête du premier des volumes que nous citons, & que *Claude Perrault* avoit écrite à *M. Vigarani*, pour le remercier des complimens qu'il lui faisoit touchant le nouveau chapiteau Composé François pour le troisième Ordre de la cour du Louvre, dont il venoit de faire un modele, & dont *M. Vigarani* devoit rendre compte à *M. de Lionne*, alors Ministre.

Nous pouvons faire observer aussi à nos Lecteurs, que ces recueils contiennent des compositions très-intéressantes, pleines de feu, de génie & d'invention; que par-tout on y reconnoît les mêmes beautés qu'on admire aujourd'hui dans le péristyle du Louvre, & que les observations qui les accompagnent font du même stile que les commentaires que se sçavant nous a laissé *Virruve*. On en peut faire la preuve dans les Livres originaux dont nous parlons, déposés entre les mains de *M. Portail*, Garde des tableaux du Roi, à la Sur-Intendance à Versailles.

Ce qui a sans doute fait contester à Perrault la gloire d'être l'Auteur du péristyle du Louvre, vient de ce que presque personne n'ignore que *M. Colbert* chargea, par ordre de Sa Majesté, Messieurs *le Veau*, *le Brun* & *Perrault* de travailler de concert à la composition de ce monument; mais, comme on le verra par une délibération des Bâtimens du Roi, que nous rapporterons plus bas, il n'y a point de doute que les desseins de *Perrault* n'aient été préférés. Cette délibération, jointe à l'autorité des desseins originaux dont nous venons de parler, leve le voile, qui jusqu'à présent avoit jeté de l'obscurité sur cet événement. Ajoutons à cela, qu'en général les Artistes qui exercent l'Architecture, endurent difficilement que ceux qui n'en font pas ouvertement leur profession, aient des talens supérieurs. *Perrault* étoit de l'Académie Royale des Sciences, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris: en faut-il davantage pour que la plupart des gens du métier se soient soulevés contre lui, & lui aient refusé la qualité d'Architecte? Peut-on, disent-ils, être habile dans plus d'un genre? Sans doute: nous avons eu de grands Peintres, de grands Architectes, de grands Sculpteurs dans la même personne. *L'Abbé de Clagny*, bon Théologien, étoit aussi très-bon Architecte. *Le Brun*, célèbre Peintre, possédoit l'Architecture au dessus de bien des hommes qui exercent cette profession. *Michel Ange*, *le Cavalier Bernin* dans le siècle passé, l'un grand Peintre, l'autre grand Sculpteur, ont laissé des monumens élevés sur leurs desseins. De nos jours *Gilles Op-*

*fenor*, un de nos plus grands Dessinateurs, a fait élever quelques Édifices. Messieurs *Meissonier* & *Germain*, Orfèvres du premier ordre, se sont exercés à l'Architecture avec une sorte de succès. Enfin *Vitruve* recommande à un Architecte les connoissances essentielles de la Musique, de la Médecine, du Génie militaire, des Mathématiques, du Dessin, &c. La plupart même de ceux de son tems en étoient pourvus; c'est ce que personne n'ignore. Mais aujourd'hui nos Artistes plus superflus, plus distraits & plus dissipés, regardent avec une sorte de honte la nécessité de reconnoître des talens supérieurs en Architecture chez un homme qui paroît destiné pour toute autre occupation. En conséquence de ce faux raisonnement, *Claude Perrault* a de son vivant, comme après sa mort, été en butte à la cabale & à la jalousie de ses compatriotes. De là quelques Ecrivains du dernier siècle, & ceux de nos jours lui ont refusé & lui disputent les connoissances profondes de l'art de bâtir. On ne peut cependant ignorer qu'il a été bon Mécanicien, par les machines qu'il composa pour la construction du Louvre, & dont il nous a donné les desseins dans sa traduction de *Vitruve*; grand Ecrivain, par ce même Livre qu'il a composé avec autant de sçavoir que d'érudition; grand Architecte, par les façades du Louvre, l'Observatoire & l'arc de triomphe qu'il fit ériger sous Louis XIV; sans compter une quantité prodigieuse de projets qu'il avoit faits pour le vieux Louvre, & pour d'autres édifices d'importance, dont les desseins existent dans les deux volumes qui appartiennent au Roi, & que nous venons de citer: enfin profond Théoricien, par son traité des cinq Ordres, qui n'est pas sans mérite, malgré la critique qu'en vient de faire un de nos Architectes dans son *Traité du beau essentiel dans les Arts*, &c. dans le dessein sans doute de préconiser *François Blondel*, célèbre Architecte, à la vérité, mais dans le *Cours d'Architecture* duquel il s'est glissé plus d'une erreur, que son Apologiste a copiée indistinctement. Au reste cet aveuglement est ordinaire à ceux qui par quelque motif que ce soit prennent un esprit de parti dans leurs écrits, aussi bien que dans les systèmes qu'ils ont adoptés.

Dans la crainte que les preuves que nous venons de rapporter ne fussent pas pour persuader ceux qui par une ridicule incrédule se font un mérite de douter de tout, nous allons joindre à cette note un extrait des registres ou journal des bâtimens du Roi, que *Piganol* nous a donné dans son second volume, p. 618.

« Voici, dit-il, un papier qui m'est tombé par hazard » entre les mains, & qui non-seulement n'est pas un de » ceux que *M. Dorbay* [6] offroit à *M. Boileau Des-* » preaux de mettre sur table, mais même qui les refuse » absolument. Cette piece [7] est un acte authentique, » ayant été vûe & approuvée, ainsi qu'il paroît par une

[6] *François Dorbay*, dont nous avons parlé au second volume p. 2 étoit, comme nous l'avons dit, élève de *Le Veau*: ce que qu'il étoit antagoniste de *Perrault*, & offrit en 1693 à *Boileau*, ennemi déclaré de *Perrault*, qui donna cette année une nouvelle édition de ses Ouvrages, de prouver que les desseins qu'on a suivis pour la façade du Louvre étoient de *Le Veau* (mort en 1670.) Il le dit effectivement dans la première de ses réflexions sur le traité du sublime de *Longin*, & il déclare qu'il n'étoit pas vrai que cette façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'arc de triomphe eussent été élevés sur les desseins d'un Médecin de la Faculté de Paris. Mais ce qui prouve que ce Poète célèbre avoit été agri contre les *Perrault*, c'est l'aveu public que *Boileau* fit à *Charles Perrault*, en lui écrivant en 1700, que le dépit de se voir critiqué lui avoit fait dire des choses qu'il seroit mieux de n'avoir pas dit: excusé assez folle à la vérité, après avoir donné lieu jusqu'à présent à l'incertitude où semblent être la plupart des Artistes sur le véritable Auteur de ces merveilles de l'Art, qui peuvent à bon droit être regardées comme le triomphe de l'Architecture Française, & qui ne peuvent gueres connoître de rivales que la porte S. Denis par *Blondel*, le Château de *Maisons*, & le *Val-de-Grace* par *François Mansard*, &c.

[7] Nous ignorons où *Piganol* a pris cet extrait, il ne cite rien dans son Livre, & dit seulement que ce papier lui est tombé entre les mains; néanmoins il y a bien de l'apparence qu'il n'a pas avancé ce fait sans une preuve incontestable. Nous avons noté à ce sujet de faire des recherches dans les registres de l'Académie Royale d'Architecture, mais l'entrée de ses archives est si difficile, que nous n'avons pu y pénétrer. Nous n'avons pas été plus heureux dans les recherches que nous avons faites pour le compte de *Le Veau* dans les porte-feuilles des Contrôleurs des Bâtimens du Roi, après de la plupart desquels nous avons trouvé beaucoup d'assabilité, mais aucune satisfaction pour les éclaircissements dont nous avions besoin.

Château du  
Louvre.

ce qu'il fit avec une sorte de succès : mais que néanmoins celui de *Pierre Lescot*, Parisien, Abbé de *Clagny*, fut préféré & exécuté tel qu'on le voit aujourd'hui, avec l'approuvement unanime des Citoyens & des Etrangers. On peut remarquer, dit-il, que la même chose est arrivée sous le règne de *Louis XIV.* Ce

apostille en marge, écrite de la main même de M. Colbert, Contrôleur général des Finances, & Sur-Intendant des Bâtimens du Roi.

Registre ou Journal des délibérations, ou résolutions touchant les Bâtimens du Roi.

Monseigneur le Sur-Intendant ayant considéré qu'aucun des Architectes, tant de France que d'Italie [8] n'avoient entièrement réusé dans les desseins du Louvre qu'ils ont donné, & ayant estimé que cet ouvrage demandoit le génie, la science & l'application de plusieurs personnes, qui joignant ensemble leurs différens talents, se seconderoient l'un & l'autre, & s'aideroient mutuellement; pour cet effet ayant joint les yeux sur Messieurs *le Vau*, *le Brun* & *Perrault*, il les manda, & les fit venir chez lui le . . . Avril 1667, & après leur avoir expliqué son intention, & fait entendre qu'il desiroit qu'ils travaillassent unanimement & conjointement à tous les desseins qu'il y auroit à faire pour l'achèvement du Palais du Louvre, en sorte que ces desseins seroient regardés comme l'ouvrage d'eux trois également, & que pour conserver l'union & bonne intelligence, aucun ne pourroit s'en dire l'auteur particulièrement au préjudice des autres; il leur ordonna de travailler incessamment en commun à former un plan & une élévation de la façade de l'entrée du Louvre, du côté de S. Germain l'Auxerrois.

Suivant cet ordre, lesdits Sieurs *le Vau*, *le Brun* & *Perrault* se font assemblés plusieurs fois pour conférer ensemble; & s'étant trouvés de différens avis, au lieu d'un seul dessein pour la façade, ils en firent deux, dont l'un étoit orné d'un Ordre de colonnes, formant un péristyle ou galerie au dessus du premier étage, & l'autre étoit plus simple & plus uni, sans Ordre de colonnes. Monseigneur ayant vu ces desseins, leur dit d'y travailler encore tous trois, & de les tenir tous prêts pour les faire voir au Roi quand il les manderoit.

Le 13 Mai l'ordre vint de porter ces desseins à Saint-Germain-en-Laye, où n'ayant pu être montrés à Sa Majesté le même jour, ils lui furent présentés le lendemain par Monseigneur le Sur-Intendant: en suite de quoi Sa Majesté se détermina, & choisit celui qui est orné d'un Ordre de colonnes [9].

Le 18 du même mois, Monseigneur ayant mandé les Officiers des Bâtimens, il leur dit que suivant l'in-

tention de Sa Majesté, le dessein de la façade du Louvre, où il y a un péristyle, seroit exécuté, & que pour cet effet les plans & les élévations en seroient faits en grand, & pour être présentés de nouveau au Roi, & ensuite signés par mondit Seigneur.

Qu'il sera fait un modèle en bois de cette façade, & pour être monté sur le modèle général du Louvre, qui est actuellement chez M. *le Vau*, afin de juger de l'union de cette façade avec le reste.

Qu'outre ce modèle en bois, il en sera fait un plus grand de cette façade en plâtre ou en stuc, réduit de la toise au pied.

Qu'il sera fait un dessein au net du dôme vers la rue S. Honoré, & sera envoyé à Monseigneur pour être présenté au Roi & ensuite arrêté [10].

Que la sculpture qui reste à faire au Louvre sur ce qui est bâti, & à laquelle les Entrepreneurs seront obligés, sera estimée, pour le prix en être déduit au profit des Entrepreneurs sur ce qui peut leur être dû de ces Ouvrages.

Le 24 Mai Messieurs *le Vau*, *le Brun* & *Perrault* résolurent de s'assembler [11] tous les mercredis & samedis, pour conférer & travailler ensemble à ce qui regarde les bâtimens.

Voilà une partie de l'extrait de ce qui regarde particulièrement *Perrault*, tiré du registre dont nous avons parlé. Nous finirons cette note, en assurant de notre impartialité sur la discussion dont il s'agit. Comme citoyen, sans doute, il nous est égal que ce soit *Perrault*, *le Brun* ou *le Vau* qui aient érigé ce monument si digne de la splendeur du règne de *Louis XIV.*; mais comme Artiste, nous avons cru qu'il n'étoit pas indifférent d'éclaircir, autant qu'il seroit en nous, non doute, qu'un peu de recherches de notre part peut faire évanouir à l'avenir pour les personnes qui prennent une sorte d'intérêt à l'histoire de nos Architectes. Au reste, si l'on a quelque raison à nous alléguer en faveur de *le Vau*, de *le Brun*, &c. nous recevrons avec plaisir les observations qu'on pourra nous faire à ce sujet, n'ayant absolument d'autre intention que de rendre justice à qui elle appartient. Nous déclarons donc n'avoir pris aucun parti dans cette dispute; *Perrault* ne nous intéresseant que comme commentateur de *Vitrave*.

[8] En effet, le Cavalier *Jean-Laurent Bernin* fut appelé d'Italie par Sa Majesté, comme le plus fameux Architecte qui fût alors dans cette partie de l'Europe; mais après qu'on eut examiné ses desseins & les modèles, on préféra ceux qui ont produit la décoration qui se voit aujourd'hui. Mais, dit un Auteur moderne, si le voyage à Paris du Cavalier Bernin servit peu à l'embellissement du Louvre, il servit du moins à signaler la magnificence de *Louis XIV.* qui donna à cet Architecte une gratification de cent cinquante mille livres, une pension annuelle de six mille livres, & son portrait enrichi de diamans. Ce Prince lui fit aussi payer les frais de son voyage & ceux de son séjour dans cette Capitale, à raison de cent livres par jour. Observation qui prouve que *Louis XIV.* étoit le premier Prince du monde pour récompenser les talens, & encourager l'émulation des Artistes. A l'égard des Architectes François, il est certain que plusieurs avoient donné des desseins qui ne plurent que médiocrement; *le Vau* n'en étoit pas même excepté; car, comme premier Architecte du Roi, s'il avoit été en état de rendre les intentions de Sa Majesté, il n'auroit pas souffert qu'on lui eût associé *le Brun* & *Perrault*, qui n'étoient ni l'un ni l'autre Architectes de profession; ce que fit néanmoins *Louis XIV.* qui comme le meilleur Prince qui fut au monde, & ne voulant point sans doute chagriner *le Vau*, lui donna pour émules des hommes d'un talent supérieur, qui ne pouvoient le deshoner, n'étant point Architectes de profession.

[9] Il n'y a point de doute que ce dessein, choisi par Sa Majesté, ne fût celui de *Perrault*, non seulement par la preuve des desseins originaux, dont nous avons parlé précédemment, qui existent dans les deux volumes qui appartiennent au Roi, & qui font sous la garde de M. *Perrault*, à la Sur-Intendance à Versailles; mais encore parce que l'on ne reconnoît point dans cette production le goût de *le Vau*, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les Bâtimens que nous avons donnés de lui dans les volumes précédens; au lieu qu'il paroît certain que celui qui a imaginé l'arc de triomphe est l'auteur du péristyle. Voyez ce monument dans le second volume de ce recueil, p. 237. Au reste, il se pourroit bien que *le Brun*, sur-arbitre dans cette occasion, & reconnu pour un génie grand & élevé, ait fourni *Perrault* dans son projet; mais pour recevoir des avis, on n'en est pas moins le créateur d'un ouvrage, & cette docilité, en la supposant telle que nous la disons, seroit seule capable de faire honneur à *Perrault*, n'y ayant que les demi-sçavans qui ne consultent personne, & qui épris de leur ignorance, n'applaudissent qu'à leurs productions.

[10] Tout ceci sert encore de preuve pour *Perrault*; car on voit dans les deux volumes originaux dont nous avons parlé, les projets de ce Dôme, & une infinité d'autres relictifs au Louvre, dessinés de sa main, & dont les explications sont écrites par lui-même.

[11] Sans doute M. *le Vau*, comme premier Architecte du Roi, *Perrault* comme l'Auteur du projet, & *le Brun* comme Arbitre.

« Monarque, ayant résolu de faire continuer le bâtiment du Louvre, & d'y ajouter  
 « une façade digne de ce qui étoit déjà fait, & s'il se pouvoit, proportionnée à la  
 « splendeur de son règne, fit venir de Rome le Cavalier Bernin, célèbre Architecte,  
 « pour y travailler. Cependant le dessein de Perrault, aussi Parisien, mérita la préfé-  
 « rence, & a été exécuté avec un succès qui égale ce que les Grecs & les Romains  
 « ont fait élever de plus grand & de plus somptueux en édifices.

Château du  
Louvre.

Après avoir rapporté dans les notes précédentes les principaux traits historiques que nos Écrivains nous ont laissé sur le Louvre, nous allons continuer de donner dans cette description une partie de ce que Charles Perrault en a dit d'après Claude Perrault son frere dans les deux volumes manuscrits déjà cités, & nous y ferons quelques remarques, selon que l'occasion paroîtra l'exiger.

La situation du Louvre, dit cet Ecrivain, est très-belle & très-avantageuse ; il est bâti sur le bord de la Seine, à l'endroit où toutes ses eaux, après avoir été séparées en plusieurs bras par les îles qu'elles forment, se réunissent en un large canal, fort droit, & long d'une grande demi-lieue ; du bord de ce canal on découvre des aspects très-agréables, tant du côté de la campagne, d'où l'on aperçoit les beaux côteaux de Chaillot & de Meudon, que du côté de la Ville, d'où l'on voit les édifices du Pont-Neuf, de la place Dauphine, les Tours de l'ancien Palais, celles de l'Eglise de Notre-Dame, & tout ce qui borde les Quais des deux canaux. Au-delà du fleuve est le magnifique bâtiment du Collège des Quatre Nations, qui forme une grande place en tour creusée, dans le fond de laquelle est le Portail de l'Eglise de ce Collège, couronné d'un Dôme très-agréable, & tout le monument enrichi des plus beaux ornemens de l'architecture & de la sculpture (e). A l'endroit de ce large canal, qui sépare le Louvre de cet édifice, est un port qu'on peut considérer comme un objet amusant à certains égards, parce que les appartemens qui regardent sur la riviere en sont assez éloignés pour empêcher que ni le bruit, ni la vue trop distincte de ce qui se passe sur le port, n'ait quelque chose de désagréable, y ayant entre la riviere & ces appartemens un jardin d'une largeur assez considérable (f).

« A l'égard du ciel, le Louvre se trouve encore fort heureusement placé ; car les aspects du midi & du couchant ( les meilleurs pour l'hyver, qui est la saison où ce Palais est le plus habité ) sont les aspects des appartemens destinés pour le service du Roi & de la Reine. ( Voyez les plans du rez-de-chaussée & du premier étage, Planches 5<sup>e</sup> & 6<sup>e</sup> . )

« Le fond sur lequel ce bâtiment est posé, a été jugé par tous les Architectes le meilleur qu'on puisse choisir, étant un sable ferme & égal, qui peut soutenir les masses des édifices les plus pesans, sans qu'il soit nécessaire de creuser les fondemens bien avant, ni de les piloter.

« Le rez-de-chaussée est suffisamment élevé au dessus de la riviere pour empêcher que les bâtimens ne soient incommodés par les plus grandes crues d'eaux, & pour laisser cependant la commodité des canaux souterrains, qui passent aux endroits où le cours d'une grande eau est nécessaire pour les nettoyer.

« La grandeur & l'étendue de ce Palais n'est pas moins considérable que la commodité de sa situation ; son bâtiment, dont on peut compter qu'il y a plus d'un

(e) Il paroît par cette description de Charles Perrault, que malgré les sujets de mécontentement qu'il dût avoir contre Darbay & le Vœu qui a bâti le Collège des quatre Nations, qu'il n'a pas négligé de lui rendre justice sur la composition de ce monument : cet Edifice, à la vérité, mérite des éloges, ( voyez les dessins de cette Eglise, & la description que nous en avons donnée dans le premier chap. du second volume de ce recueil, p. 1. ) ;

mais cette modération de la part de cet Ecrivain lui fait beaucoup d'honneur, en prouvant sa connoissance dans les Arts, & son peu de ressentiment contre ses adversaires.

(f) Le Jardin du Louvre, connu sous le nom de Jardin de l'Infante, situé au devant de la nouvelle façade sur le bord de la riviere. ( Voyez le plan de ce Jardin, Planche 5. ).

Château du  
Louvre.

» tiers d'achévé, y comprenant le Palais des Tuileries qui y est joint par la grande  
» galerie ( Voyez la planche 4<sup>e</sup> ), contient plus de quarante arpens, c'est-à-dire  
» cinq fois plus que n'en occupe l'*Eſcurial*, qui est regardé comme le plus grand  
» bâtiment du monde, & soixante fois plus que le Palais *Farnese*. Cette grande  
» étendue, qui, avec le jardin dépendant du Palais des Tuileries, est comprise  
» dans la Ville, ne lui cause aucune incommodité, ni ne lui en devoit causer aucune,  
» suivant le projet général qui en a été fait (g), qui laisse un passage dans son mi-  
» lieu, pour communiquer du quartier S. Honoré à celui du Faubourg S. Germain.  
» Monsieur *Colbert*, suivant les intentions de Sa Majesté, s'étant proposé d'a-  
» chever ce grand Bâtiment, & de commencer par la face principale de l'entrée,  
» ne voulut rien négliger pour le porter à sa dernière perfection; & quoiqu'il eut  
» une très-bonne opinion de la capacité de *Claude Perrault* en fait d'Architecture, ce-  
» pendant comme celui-ci n'étoit pas Architecte de profession, & qu'il avoit beaucoup  
» d'ennemis (h), ce Ministre crut que le plus sûr moyen de se disculper de toutes les  
» fautes qui pourroient survenir dans la composition d'un Edifice de cette importance,  
» étoit de préférer un Architecte dont le nom seul arrêta la critique des plus hardis, &  
» donnât de la réputation à l'ouvrage. Pour cet effet, il fit venir de Rome le *Cava-  
» lier Bernin*, l'Architecte le plus en vogue de son tems, & sur-tout le plus habile  
» à se faire valoir par ses manières hardies & décisives, il vint, & fut reçu avec un  
» appareil qui peut-être n'a jamais eu d'exemple (i). Son dessein pour la face  
» principale du Louvre fut agréé, & on y travailla pendant près d'une année: mais  
» quand les fondations furent jettées (k), & qu'il fut question d'élever la façade,  
» l'examen qu'on en avoit fait à loisir en dégoûta; & comme son projet général  
» alloit à abattre presque tout ce qui étoit déjà construit, parce qu'il proposoit  
» quatre nouveaux corps de logis dans la grande cour, qui auroient couvert les murs  
» de face de ceux qui y sont, & en auroient fait des murs de refend, en refondant  
» toute l'architecture & la sculpture, ce qui est sans doute refaire un bâtiment; il  
» fut décidé qu'on abandonneroit son dessein, lequel étoit directement opposé à la  
» condition essentielle de ne rien abattre, sur laquelle on avoit fait venir cet Ar-  
» chitecte en France, & il fut résolu qu'on suivroit le plan de *Claude Perrault*, ce  
» qui a été exécuté très-heureusement (l), & offre à la postérité un des plus beaux  
» édifices qui soit dans le reste du monde.

Indépendamment de ce que nous venons de rapporter du manuscrit de *Charles Perrault*, touchant l'état auquel étoit le bâtiment du Louvre, lorsque le Roi résolut

(g) Voyez ce projet du dessein de *Claude Perrault*, Planche premiere, que *Charles Perrault* prétend avoir été approuvé par Louis XIV.

(h) C'est toujours *Charles Perrault* qui parle, & qui donne à connoître par ce trait historique, que bien avant que *Claude Perrault* son frere fit des desseins pour le Louvre, il avoit la confiance de M. *Colbert*, & avoit excité la jalousie des gens du métier. Il s'étoit sans doute attiré l'une & l'autre par la traduction de *Vitrave*, à laquelle il travailloit par ordre de ce Ministre, qu'il ne mit au jour qu'en 1673, mais qui étoit connue en manuscrit long tems auparavant. Dans la suite la réparation fut encore plus éclatante, lorsqu'il eut donné les desseins du Louvre, bâti en 1665, de l'Observatoire en 1667, & de l'arc de triomphe en 1670. (Voyez la note (a) du 1<sup>er</sup> vol. p. 57).

(i) Voyez ce que nous avons dit de l'arrivée du Cavalier *Bernin* en France (ci-dessus p. 6 à la note 8.) qui s'accorde avec ce que *Charles Perrault* rapporte ici touchant cet Architecte Italien.

(k) Nous ignorons absolument ce que nous apprend *Charles Perrault* concernant les fondations de la façade du Louvre, commencées sur les desseins du Cavalier

*Bernin*. Il n'est point venu à notre connoissance qu'aucun Auteur en ait parlé; néanmoins nous croyons devoir ajouter foi à ce que cet Ecrivain nous en dit, quoiqu'il paroisse par l'extrait des délibérations que nous avons rapporté en note, page 6, que cet Architecte Italien n'ait fait que des desseins & des modèles pour cette façade.

(l) Cet éloge est du frere de *Claude Perrault*, qui comme Contrôleur général des Bâtimens, & l'un des quarante de l'Académie Française, avoit quelque droit de s'y connoître: néanmoins comme nous nous sommes annoncés pour parler avec impartialité des différens Ouvrages qui composent ce recueil, en rendant justice aux beautés dont ce chef-d'œuvre est rempli, nous nous permettrons des observations qui feront connoître que quelque vénération que nous ayons pour cet homme d'un génie si rare & si excellent, il nous est encore plus intéressant d'être conséquent dans nos remarques, & que par cette raison nous releverons les parties qui nous paroîtront contraires aux loix de la convenance, aux principes fondamentaux de l'art, & à l'idée qu'on doit se former de la demeure d'un Souverain, &c.

d'en

d'en faire bâtir la face principale en 1665, nous en rapporterons dans ce chapitre quelques autres extraits qui regarderont la description de ce vaste monument; principalement ce qui concerne les projets immenses que *Claude Perrault* avoit fait pour son embellissement, ce qui ajoutera quelque intérêt, & répandra de la diversité dans la partie du discours qui contiendra cette description. Et pour donner une idée de la grandeur & de la majesté de cet Edifice, qui devant être réuni avec le Palais des Tuileries, auroit formé le plus bel ensemble qui fut jamais exécuté en Europe, nous offrirons d'abord deux plans généraux (m), projetés par *Claude Perrault*, avec la description qu'il en a faite lui-même, ensuite un projet général du *Cavalier Bernin*: enfin nous donnerons le plan général des bâtimens actuels & des massifs des Maisons, Hôtels, Eglises, &c. qui divisent ces deux grands Edifices, aussi-bien que les rues qui les partagent, & qui rendent presque impossible aujourd'hui la réunion de ces deux Palais (n).

Château du Louvre.

## CHAPITRE II.

*Description des Bâtimens du Louvre & des Tuileries joints ensemble, suivant le premier projet de Claude Perrault. Planche I.*

LE plan gravé sur cette planche présente le premier projet que *Claude Perrault* avoit composé pour réunir ensemble les deux Palais du Louvre & des Tuileries; nous en allons rapporter ici à peu près la description en forme de Mémoire instructif, que ce célèbre Artiste en avoit fait lui-même pour donner une idée de la grandeur de son projet, & expliquer les avantages qui en résulteroient.

» Tous les Bâtimens qu'exprime ce projet, dit-il, sont séparés en quinze cours (o), » indépendamment de la grande place E & de la rue F qui sépare ce Palais d'avec » celui des Tuileries. De ces cours, il y en a trois grandes, dont la première A, qui » a soixante-trois toises en carré, est environnée des appartemens destinés pour

(m) L'un de ces deux plans généraux a déjà été gravé & se trouve dans le recueil des estampes du Cabinet du Roi.

(n) Jusq'à présent nous avons nommé le *Louvre*, *Château* ou *Palais*, ce nom s'étant trouvé synonyme dans les Auteurs qui ont écrit de l'origine de ce Bâtiment; cependant, comme nous l'avons remarqué note (b), p. 3, le nom de *Château* paroît devoir être consacré aux édifices élevés à la campagne, & celui de *Palais* paroît plus propre à exprimer en général la résidence d'une Tête couronnée, ou d'un grand Seigneur qui fait bâtir dans une grande ville. L'étymologie de ce dernier, vient, selon *Procope*, d'un personnage Grec, nommé *Pallas*, qui donna son nom à une maison magnifique qu'il avoit fait bâtir à *Corinthe*, de manière qu'*Auguste* nomma depuis *Palais* le bâtiment habité par les Empereurs. Il étoit situé à Rome sur une hauteur, qui pour ce sujet fut appelée *Mont-Palatin*. Communément aujourd'hui on ajoute à ce mot *Palais* différentes épithètes, selon la dignité des personnes qui l'habitent. On dit *Palais Impérial*, *Royal*, *Pontifical*, *Cardinal*, *Episcopal*, *Ducal*, &c. D'*Aviler*, d'après *Nicod*, prétend qu'on doit aussi appeler *Palais*, l'enclos qui renferme les salles & autres pièces d'une Cour Souveraine, telles que celles d'un Parlement: mais cette opinion ne nous paroît fondée sur d'autre autorité que l'usage, quoique le Dictionnaire de l'Académie Française soit aussi de ce sentiment. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à Paris le Siege où se tient la Cour

Souveraine du Parlement n'est nommé Palais qu'à cause que depuis *S. Louis*, & même bien avant ce Prince, cet édifice servoit de demeure à nos Rois, après qu'ils eurent cessé d'habiter le Palais des *Thermes*, que les Romains avoient fait bâtir du côté du midi: (on en voit aujourd'hui les restes rue de la Harpe à la croix de fer). On a nommé ensuite les bâtimens où se tiennent les autres Cours de Parlement du Royaume, *Palais*, sans doute à l'imitation de celui de cette Capitale; quoique nos Rois n'ayent pas de demeure dans les Provinces où sont établies ces Cours Souveraines. Ces Edifices devoient s'appeler plus naturellement *Basiliques*, du Grec *Basilike*, Maison Royale, qui chez les Anciens étoit une grande salle avec portiques, salles, tribune, & tribunal, où les Rois rendoient eux-mêmes la justice. Après que ces salles eurent été abandonnées aux Juges, les Marchands vinrent aussi s'y établir, (Voyez *Vitrave*, Liv. 5. Chap. 1.) ainsi que cela s'est pratiqué à Paris, ce qui fait donner vulgairement à cet édifice le nom de Palais *Marchand*, quoique la Cour du Parlement y siège, & que depuis un tems immémorial nos Rois n'y fissent plus leur habitation.

(o) C'est *Perrault* qui parle, & dont nous conservons le texte original, autant qu'il a été possible; nous ferons seulement quelques remarques pour faciliter l'intelligence du discours, & dans le dessein de nous étendre sur plusieurs parties essentielles du projet que cet habile homme nous a laissé dans le premier volume manuscrit de ses Oeuvres.

Château du  
Louvre.

» les Personnes Royales. La seconde B, qui est octogone, de quarante-six toises & demie de diametre, a dans deux de ses côtés les appartemens de cérémonie, l'un pour l'Été, l'autre pour l'Hyver, & dans lesquels on entre par une grande salle des Gardes I, de 24 toises de longueur sur 9 de largeur, qui leur est commune, & qui occupe le côté de l'entrée de cette cour; dans celui qui lui est opposé est placée une grande chapelle M, composée de deux étages, celui de dessous pour servir de Paroisse aux Officiers de l'enclos du Louvre, celui de dessus pour les appartemens du premier étage (p). Entre ces deux grandes cours A, B, est un corps de bâtiment qui les joint l'une à l'autre, & dans lequel devoit être compris un grand & magnifique escalier double, marqué G, enfermé dans un péristyle (q) de trente-deux colonnes, hautes de trente-six pieds, lesquelles forment une galerie tout à l'entour, par laquelle les bâtimens de la cour quarrée & ceux de la cour octogone devoient se communiquer.

» La troisième des grandes cours, marquée H, qui a 93 toises de long & 82 de large, est la cour du Palais des Tuileries; ce Palais est joint à celui du Louvre par une galerie, marquée O, bâtie le long de la riviere, dont nous parlerons dans son lieu.

» Les douze autres cours D, C environnent la cour octogone, dont les six Cvers la riviere, sont pour éclairer les cuisines & offices, en faveur de la commodité du port; celles D sont pour la communication des bâtimens des Officiers logés dans le Louvre, pour ceux destinés aux assemblées du Conseil, pour les différentes Académies, la Bibliothèque, les cabinets de tableaux, de figures antiques, les

(p) Les desseins de cette Chapelle projetée par Perrault, sont, peut-être, ce que cet Artiste célèbre nous a laissé de plus parfait en Architecture; il y règne une pureté & une élégance dans les parties, qui est si bien d'accord avec la majesté des masses, que le tout présente l'assemblage le plus accompli qu'il soit possible d'imaginer. La décoration de la cour octogone B s'y trouve aussi dans le même genre de perfection; l'ordonnance principale de cette dernière consiste dans un grand Ordre Corinthien de six pieds de diametre & de 34 pieds de hauteur qui embrasse deux étages. La répartition des ornemens de ces façades, leur proportion en général, le choix des profils & la similitude des parties, sont autant de chef-d'œuvres & d'exemples à imiter. À l'égard de la Chapelle, elle devoit avoir 19 toises de largeur hors-d'œuvre. Son plan extérieur est octogone, & son intérieur est composé d'une coupole, dont les angles, qui sont à pan au rez-de-chauffée, portent les panaches du dôme. Les dehors sont décorés d'un Ordre de pilastres Corinthiens, élevé sur un socle formant un double piédestal dans chaque face de l'octogone, & au dessus des pilastres est un fronton triangulaire, derrière lequel régnent un Arrique orné de bas-reliefs, & couronné d'une balustrade.

Au dessus de cette balustrade s'éleve la coupole, d'un plan circulaire, & décorée de colonnes Composées isolées; derrière régnent le mur aussi circulaire qui forme la coupole; ce mur sert à soutenir le dôme en pierres qui s'éleve au dessus, & qui est terminé par une lanterne surmontée d'une croix élevée du sol de la cour de 38 toises; élévation plus considérable de cinq toises que les Tours de Notre-Dame à Paris. On voit encore dans ce même Livre un autre projet pour cette Chapelle, d'une ordonnance plus colossale, quoique contenu dans les mêmes dimensions. Ce dernier projet a peut-être quelque chose de plus ferme, de plus imposant, & de plus analogue à la grandeur de tous les bâtimens qui environnent cette Chapelle, que le précédent; mais on peut dire en général que ces deux productions ne peuvent avoir de rivales

en France que le *Val-de-Grace* & la Chapelle du *Château de Fresne*, Edifices élevés sur le dessein de *François Mansard*, & qu'il semble que *Perrault* ait pris pour modèles dans ses deux compositions; mais qu'à perfectionnées avec tant de succès, de goût, & d'intelligence, qu'elles mériteroient les plus grands éloges, si les talens supérieurs de cet homme illustre n'étoient au dessus de toute apologie.

Nous n'avons pu graver ces desseins originaux, parce qu'ils sont partie des *Œuvres* manuscrites de *Perrault*, qui appartiennent à Sa Majesté; nous dirons seulement qu'ils méritent à tous égards l'attention des amateurs. D'ailleurs, ils sont destinés avec beaucoup de soin, d'exactitude & de goût. On les trouve dans les pages 63, 65, 67, 69, 73, & 75 du premier volume des *Œuvres* que nous venons de citer.

(q) Cet escalier, d'une très-belle composition, devoit avoir dans œuvre 19 toises de longueur sur 17 de largeur, avoir deux rampes, être éclairé par en haut & enrichi de 32 colonnes d'Ordre Composite; il devoit aussi être terminé par une calotte, & couvert de dalles de pierre, ainsi qu'on en voit les desseins dans le premier volume original déjà cité, pages 13, 59 & 61. Cet escalier a été gravé en plusieurs planches; mais elles sont devenues très-rares. On a vu aussi pendant long-temps le modèle de cet escalier au Louvre, taillé en pierres, d'une grandeur très-satisfaisante; mais ces gravures & ces modèles n'existent plus. On voit encore, pag. 104, dans le recueil de *Perrault*, un autre projet d'escalier pour la même place, mais d'une forme circulaire & d'un très-beau dessein. Voyez-en le plan en petit, marqué C, dans la planche II, où nous l'avons inséré à la place de l'escalier quarré dont nous parlons, & qu'il paroît que *Perrault* préféreroit, puisqu'il l'avoit réperé dans les deux projets. Voyez aussi dans ce recueil de desseins de *Perrault*, premier volume, une suite assez considérable de plans & élévations d'escaliers projetés pour le Louvre, tous d'une composition fort ingénieuse, & d'un goût de décoration qui prouve à plus d'un titre la capacité de cet excellent génie.

» salles de bal, de comédie, de festins; enfin pour les salles des bains, les jeux de  
» paume, &c.

Château du  
Louvre.

» Quoiqu'il n'y ait qu'environ le tiers de ce Palais qui soit bâti, & que le grand  
» escalier G, la cour octogone B, où sont les grands appartemens de cérémonie,  
» & la grande chapelle M qui doit s'élever au milieu de ce superbe Palais, soient  
» des pieces qui surpasseroient de beaucoup ce qui est déjà fait; on peut dire néan-  
» moins qu'il ne se voit rien dans le monde qui égale la grandeur & la majesté des  
» bâtimens qui sont achevés (r).

» Les bâtimens qui environnent la grande cour carrée du Louvre ont quatre-  
» vingt-dix toises de face hors œuvre, de chaque côté, sur dix, douze, & quatorze  
» toises de profondeur.

» La face principale du côté de Saint Germain l'Auxerrois (s) est composée d'un  
» grand avant-corps au milieu, de deux ailes, & de deux pavillons aux extrémités.....

» Le soubassement a trente pieds de haut; au dessus de ces ailes sont les deux péristi-  
» les, ayant chacun 14 colonnes; ces colonnes sont Corinthiennes & isolées..... (t).

» Les plafonds de ces péristiles sont construits de pierres toutes plates entre les  
» architraves, qui comme des poutres de pierre passent des colonnes aux pilastres;  
» ouvrage dont la hardiesse n'a pas d'exemple, ni dans l'Architecture ancienne, ni  
» dans la moderne (u).

» Le dessus de ces portiques est couvert de grandes pierres en terrasses. Pour  
» aller d'une terrasse à l'autre, on passe sur le fronton de l'avant-corps du milieu,  
» couvert de marches, la cimaise supérieure de la corniche de ce fronton est d'une  
» seule pierre de chaque côté, dont chacune a cinquante-deux pieds de long, huit  
» de large, & 18 pouces d'épaisseur (x): au haut de l'avant-corps du milieu, il y a  
» un grand réservoir où les eaux du Ciel s'amassent & se déchargent quand le ré-  
» servoir est plein, dans un espèce de puits pratiqué dans l'épaisseur du mur, par le  
» moyen d'un gros tuyau de plomb affermi par des barres de fer qui forment com-  
» me un escalier (y) pour visiter & réparer le tuyau quand il en est besoin. Les

(r) C'est encore Charles Perrault qui parle, & à qui cet entousiasme est d'autant plus permis, que non seulement il se connoissoit bien en Architecture, mais qu'il sçavoit mieux que tout autre apprécier les talens de Claude Perrault son frere.

(s) Voyez la planche VII de ce chapitre.

(t) Nous avons été obligés de laisser quelques lacunes dans la description de Perrault, & de faire quelques changemens dans le texte que nous avons trouvé obscur en certains endroits, ne se rapportant pas d'ailleurs avec la plupart des mesures que nous avons prises exactement sur les lieux avant que d'entreprendre la description que nous en donnons.

(u) Il est certain que ceux qui n'ont qu'une idée imparfaite de ce monument, ont de la peine à se persuader cette magie de l'Art. En Italie même, ceux qui ne connoissent que les estampes de ce péristile, regardent cette composition comme un beau projet, plus propre à faire le fond de la décoration d'un tableau, que le frontispice d'un Palais propre à l'habitation. C'est le langage que tinrent aussi les ennemis de Perrault en France, lorsqu'il présenta ses dessins à M. Colbert & à Louis XIV. Ils ont pourtant été exécutés avec un très-grand succès, & ce monument, malgré la négligence avec laquelle il est entretenu, s'est soutenu sans aucune rupture depuis qu'il a été élevé jusqu'à présent.

(x) Voyez dans Vitruve (édition de 1684, p. 340.) la description & les machines qui furent faites pour monter ces pierres qui pesoient chacune environ quatre-vingt milliers, & qui avoient été tirées d'une carrière située sur la montagne de Mendon, à deux lieues de Paris. Il

paroît par la note 4 de Perrault dans Vitruve, p. 339, que ce ne font pas celles de son invention qui ont servi, quoique dans la même planche de ces machines il y ait inséré la sienne. (Voyez la description qu'il en donne p. 342.)

(y) Effectivement on a fait dans les vuides, que Perrault nomme puits, des escaliers à noyau, dans lesquels se dégagent les eaux du réservoir, ainsi qu'on l'a pratiqué depuis aux escaliers de la nouvelle Eglise des Invalides. (Voyez la planche VI du chap. 1<sup>er</sup> du premier vol.) Les eaux qui passent par ces escaliers se déchargent dans un aqueduc qui les porte dans la rivière.

Charles Perrault appuie beaucoup sur la nécessité de faire usage de ces sortes de descentes, & nous avertit que c'est à propos du bâtiment dont nous parlons qu'elles ont été mises en usage pour la première fois, & qu'elles sont absolument de l'invention de Claude Perrault son frere, qui depuis s'est servi de ce moyen pour écouler les eaux de la terrasse de l'Observatoire, qu'il fit bâtir en 1667. Il est certain qu'elles font d'un bien meilleur usage que les gouttières; l'eau de ces dernières étant repoussée par les vents sur les façades, & incommodant considérablement sur la voie publique. A l'égard des descentes de plomb ou de cuivre, dont on fait usage à la place des gouttières, elles sont sujettes à s'engorger; & dépendent d'ailleurs la décoration extérieure des bâtimens, en couvrant les principaux membres saillans de son architecture, ainsi qu'on le remarque aux Tuileries, au Château de Maisons, &c. Il est vrai que cette descente ne peut se mettre en pratique que dans de grands bâtimens, où les épaisseurs des murs sont considérables,

Château du  
Louvre.

» eaux amassées dans ce réservoir font pour servir en cas d'incendie. Par le  
» moyen de ce puits on n'a plus besoin de goutieres ni de descentes qui ruinent &  
» qui défigurent les bâtimens.

» Les trois autres faces extérieures de ce bâtiment qui environnent la grande cour,  
» ont aussi chacune deux pavillons aux encoignures, & un avant-corps au milieu.  
» Celle qui regarde la riviere est de même ordonnance que la précédente, à la ré-  
» serve qu'il n'y a que des pilastres, & que ces pilastres ne sont pas accouplés,  
» afin que les trumcaux ne soient pas trop grands. Les deux autres sont simples,  
» & ont seulement la même corniche de l'entablement, & les mêmes ornemens aux  
» chambranles des croisées.

» Le dedans de la cour est plus enrichi d'ornemens; car chaque étage a son  
» Ordre, celui d'en bas est Corinthien, le second Composite Italien, & le troisième  
» doit être Composite François (6).

» Comme il y aura lieu de faire un grand nombre de beaux appartemens  
» dans toute l'étendue du grand dessein du Louvre, je proposai (6) à M. Colbert  
» d'en faire à la maniere de toutes les Nations célèbres qui sont au monde, à l'Ita-  
» lienne, à l'Allemande, à la Turque, à la Persanne, à la maniere du Mogol, du  
» Roi de Siam, de la Chine, &c.; non seulement à cause de la beauté que cause-  
» roit cette diversité si curieuse & si étrange, mais afin que quand il viendrait des  
» Ambassadeurs de tous ces pays-là, ils pussent dire que la France est comme l'abrégé  
» du monde, & qu'ils se retrouvassent en quelque façon chez eux, après s'en être éloi-  
» gné de tant de lieues. Il trouva cette pensée digne d'être exécutée, comme aussi  
» une autre idée à peu près semblable, que le Roi eût dans ses divertissemens  
» des danses & de la musique telles qu'on en donne au Grand Seigneur, au Sophi, au  
» Mogol, au Roi de la Chine, &c. Dans cette vûe M. de la Croix, que M. Colbert avoit  
» envoyé dans tous ces pays-là, pour y apprendre les Langues, en avoit apporté quan-  
» tité d'instructions & d'Auteurs, avec les instrumens particuliers à ces Peuples; ce qui  
» auroit sans doute eu lieu, si ce Palais immense avoit reçu son entière perfection.

Après avoir rapporté en substance les principaux articles de Perrault, pour rendre  
la description de cette planche plus intéressante, nous allons donner une explica-  
tion alphabétique des différentes pieces qui la composent, telle à peu près que  
cet Auteur l'avoit écrite de sa main sur le plan original, d'après lequel nous avons  
copié celui que nous offrons ici.

*Explication des lettres de renvoi marquées sur la Planche premiere.*

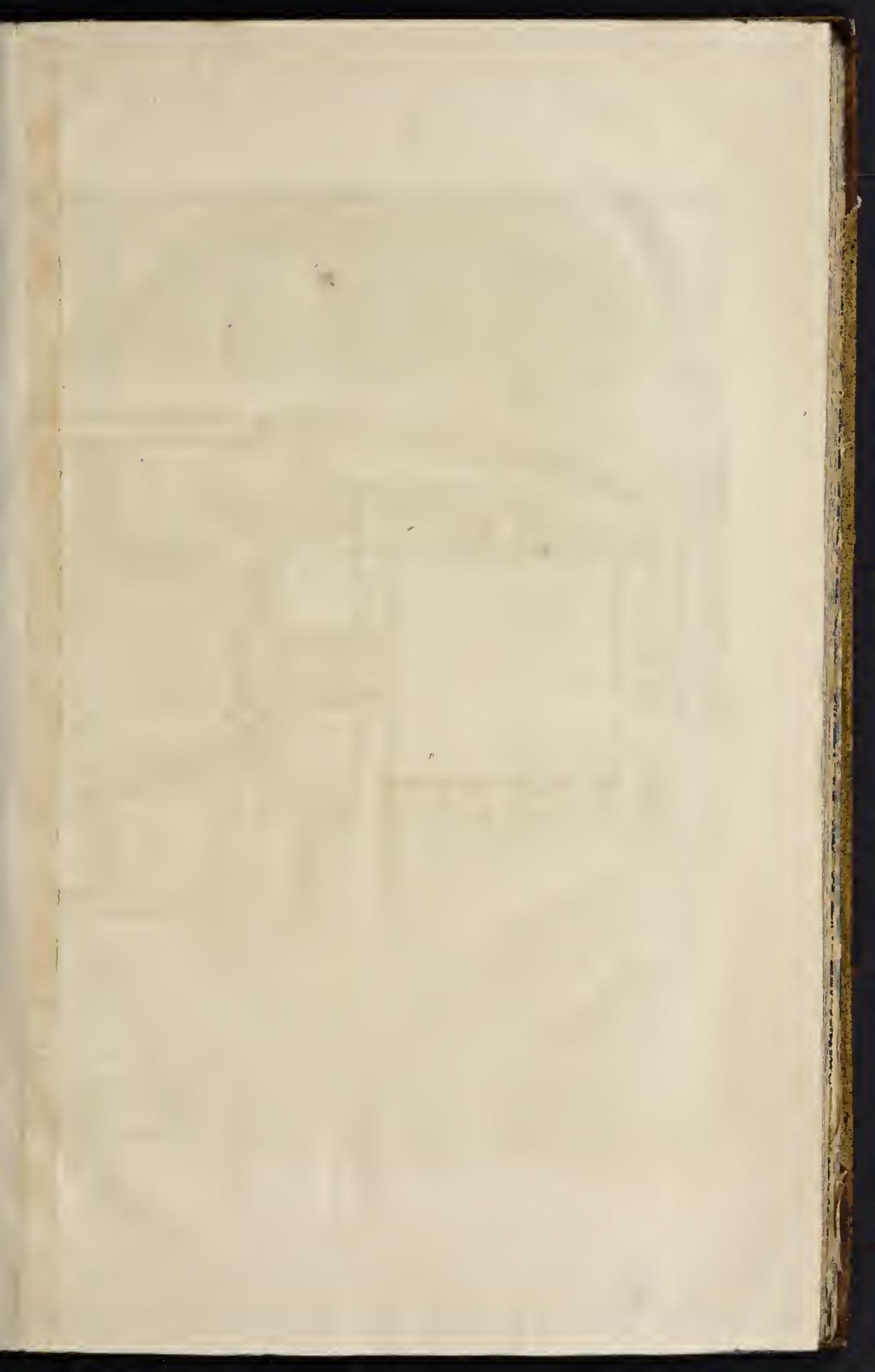
A, Grande cour appelée la cour du vieux Louvre, & qui existe aujourd'hui;  
B, Cour octogone projetée par Claude Perrault. C, Cour des cuisines & offices.  
D, Cour projetée pour éclairer les appartemens des Officiers & autres départe-  
mens de cette Maison Royale. E, Place publique projetée pour séparer le Palais  
des Tuileries d'avec celui du Louvre. F, Ruc projetée qui traverse la place, &  
qui communique par le troisième guichet qui existe aujourd'hui, du quartier  
S. Honoré à celui du Faubourg S. Germain. G, Grand escalier projeté pour com-  
muniquer du vieux Louvre au nouveau bâtiment de la cour octogone. H, Grande

parce qu'il faut les enfermer dans des ouvertures en forme de puits d'environ trois pieds & demi de diametre, pour parvenir à dégorger ces descentes, lorsqu'on ne peut leur donner un assez grand diametre pour descendre dedans, ainsi qu'on peut le remarquer dans l'intérieur du portail des Minimes, dont nous avons parlé dans le second vol. p. 147, & qu'on l'a pratiqué les années dernieres dans les nouveaux bâtimens de Choisi.

(7) Nous parlerons ailleurs des différens projets, qui

ont été faits pour les façades de la cour du Louvre, y ayant actuellement dans la plus grande partie de ce bâtiment un Attique à la place de l'Ordre Composite François, dont le dessein avoit été donné par Claude Perrault, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, note (d), page 5, & dont on voit encore dans la cour du Louvre des modèles en plâtre sur pied.

(8) C'est Claude Perrault qui parle.



PLAN GENERAL, AU PREMIER ETAGE, DES BATIMENS DU LOUVRE ET DES

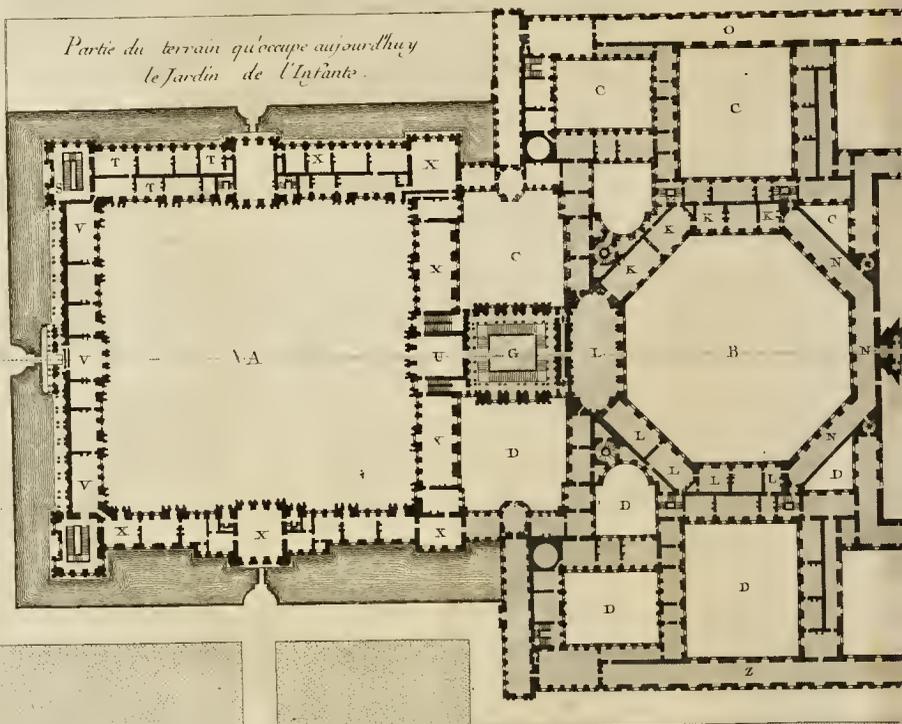
Rivière de Seine.

Quay de l'Ecole.

Quay

Partie du terrain qu'occupe aujourd'hui  
le Jardin de l'Enfants.

Côté de St Germain l'Auxerrois

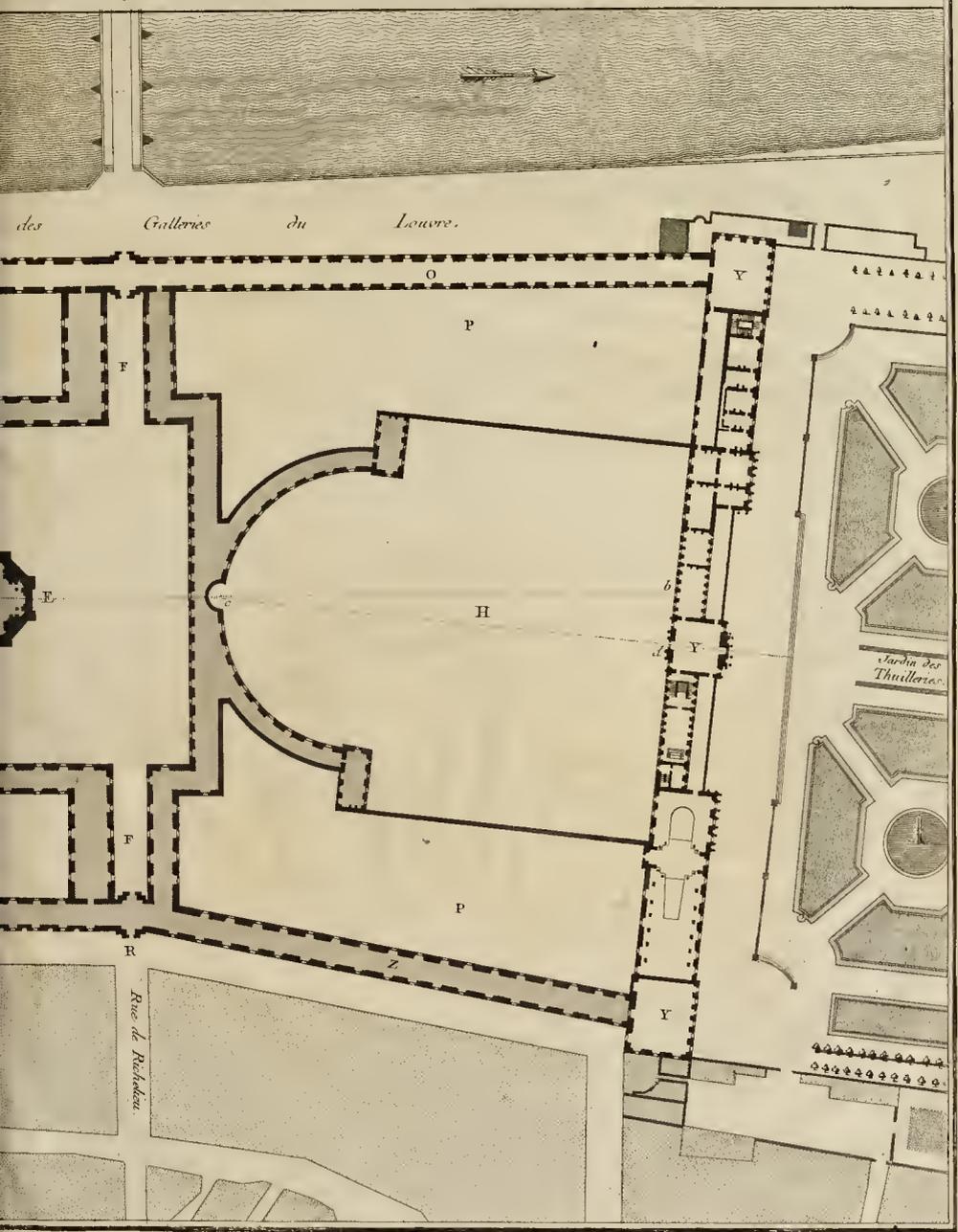


Echelle de 50 Toises.

Rue St Honoré.

1<sup>er</sup> Palais Royal.

GAUILLERIES, UNIS ENSEMBLE PAR LES ÉDIFICES PROJÉTÉS PAR CLAUDE PERAULT.





cour projectée en face du Palais des Tuileries du côté de l'entrée, & dont le défaut de la direction de l'axe *ab* du bâtiment de ce Palais avec celui du Louvre, est corrigé par la tour creusée de cette cour, & par l'axe oblique *cd*. I, Grande salle des Gardes, commune aux deux grands appartemens du Roi, l'un d'été, marqué K, l'autre d'hiver, marqué L. M, Chapelle dont nous avons parlé, note (p), p. 10, & qui communique aux appartemens du Roi par la galerie N. O, Grande galerie qui communique du premier étage du Palais du Louvre à celui des Tuileries. P, Cours collatérales du Palais des Tuileries, dont les irrégularités auroient été corrigées par des murs de refend, auxquels auroient été adossés des bâtimens pour les cuisines, officcs, remises, & autres dépendances de ce Palais. Q, Pont de pierre projecté par *Perrault* avant le Pont-Royal, qui n'a été bâti qu'en 1685, & qui auroit été situé en face du troisième guichet, en alignant la rue marquée F en direction par le passage R, avec la rue de Richelieu, qui traverse Paris du côté de la rue S. Honoré; de sorte que de l'autre côté de la rivière, en face du pont Q, par la rue des Saints-Peres, cette enfilade auroit conduit jusques vers la Croix rouge, le centre du Faubourg S. Germain. S, Grand escalier de l'appartement de la Reine. T, Appartemens pour la maison de la Reine. V, Grand appartement de la Reine. U, Grand salon de l'appartement du Roi. X, Appartement de parade. Y, Distribution du plan du premier étage du Palais des Tuileries, dont les détails seront donnés dans les planches suivantes de ce volume. Z, Galerie projectée pour symétriser avec la galerie O qui lui est opposée (\*).

Après avoir donné une idée de l'usage des principales parties qui composent le projet du plan dont nous parlons, nous allons faire quelques observations sur sa disposition en général. Le défaut d'alignement de l'axe du Louvre avec celui des Tuileries paroît ingénieusement racheté par la division des principales cours qui se voyent ici; l'obliquité *acd*, dans un espace aussi considérable, ne pouvant s'apercevoir: mais la grande cour H, n'est pas d'une belle forme; il lui auroit fallu moins de largeur pour acquérir une proportion plus heureuse; ce qui en même-tems auroit donné plus de grandeur aux cours collatérales P, qui devant contenir des dépendances considérables, ont besoin d'une plus grande étendue. La place publique E, est d'une forme assez convenable; mais la rue F, qui ne la traverse pas dans son milieu, est un défaut de symétrie, condamnable dans la disposition d'une telle place; d'ailleurs sa forme générale perd beaucoup par la saillie de la chapelle M, qui auroit pu, avec plus de vraisemblance, être engagée dans la galerie N, & qui extérieurement auroit fait avant-corps, d'une part dans l'un des côtés de la place publique, & de l'autre dans la cour octogone B: la forme de cette dernière réussit assez bien, & est peut-être la seule partie de ce plan avec l'escalier, dont la distribution, la forme & l'ordonnance soient véritablement à imiter. A l'égard des autres cours marquées D, C, leur forme est plus indifférente, & sans doute elles ont été assujéties à la nécessité des bâtimens dépendans de ce Palais, lesquels paroissent assez considérables dans ce plan, & relatifs à la grandeur d'un édifice aussi vaste & aussi immense; mais dont néanmoins la disposition des bâtimens paroïsoit exiger une distribution plus convenable; ce qui prouve en quelque sorte que *Claude Perrault* entendoit moins cette partie de l'Architecture, que celle de la décoration des façades. Il est vrai, comme nous l'avons remarqué ailleurs, que la distribution n'a guères pris faveur en France que depuis cet excellent Architecte, & qu'à l'exception des licences que nous venons de remarquer, l'on reconnoît par-tout la grandeur & l'étendue de son génie.

(\*) L'on a marqué d'une teinte générale tous les bâtimens projectés par *Perrault*, & tout ce qui n'est pas teinté indique les bâtimens qui existent aujourd'hui.

## CHAPITRE III.

*Description des Bâtimens du Louvre & des Tuileries joints ensemble, suivant le second projet de Claude Perrault. Planche II.*

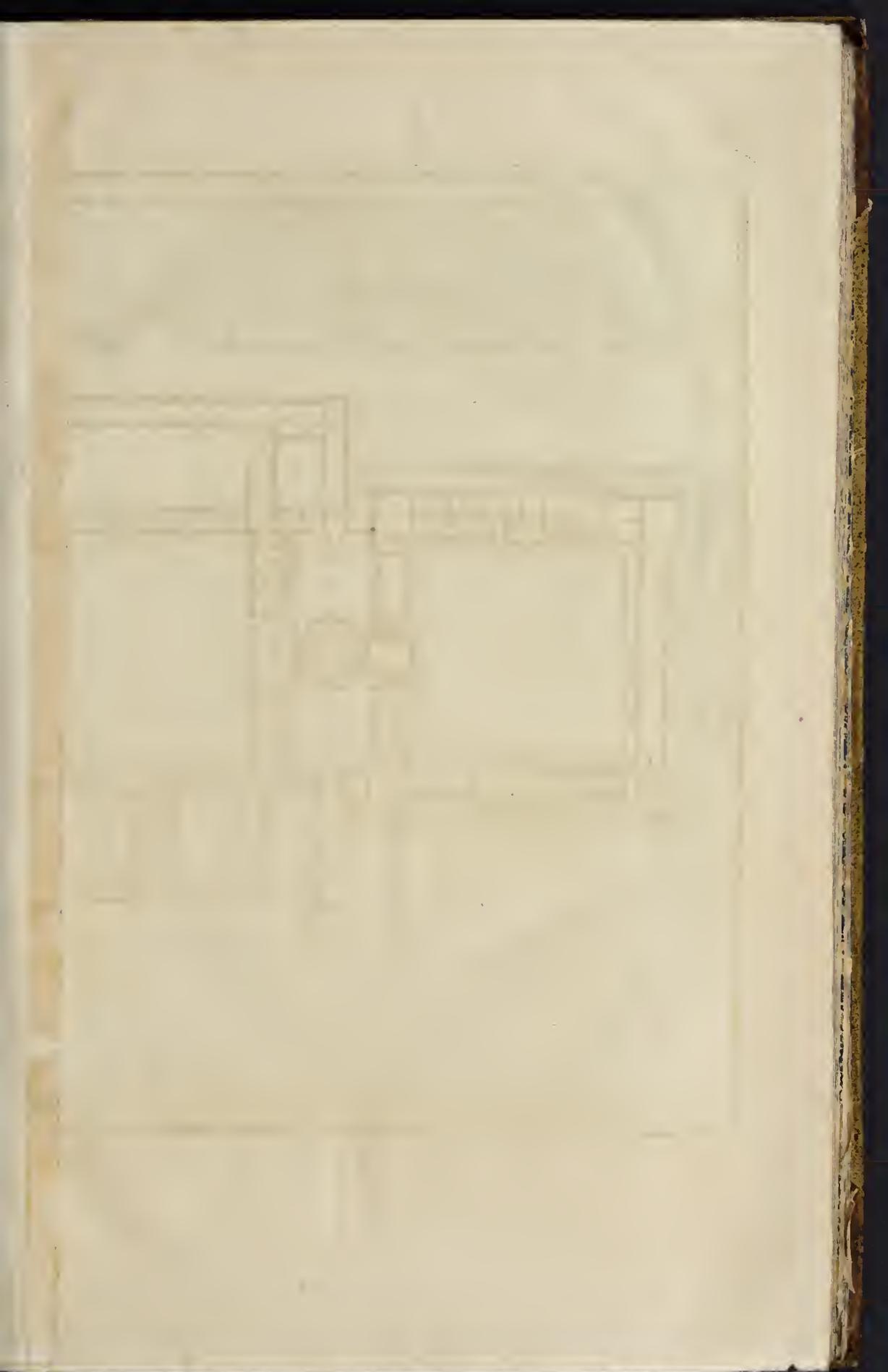
Château du Louvre.

C E projet, que *Claude Perrault* dit lui-même dans ses manuscrits avoir été composé avant le précédent, & qu'il estime le moins, nous a paru cependant mériter d'être donné ici pour exemple; & si la forme générale des cours n'y est pas plus heureuse, du moins l'obliquité de l'axe des deux Palais du Louvre & des Tuileries y est masquée très-ingénieusement. D'ailleurs la disposition générale des bâtimens y est très-bien entendue; il est vrai qu'il ne faut pas s'arrêter aux parties de détail. *Perrault* n'a sans doute eu ici en vue que les masses, comme la première attention à laquelle tout doit céder; cependant nous allons rapporter les explications qu'il a données en marge de ses desseins, qui aideront à faire connaître le local de tous ces bâtimens, & nous y joindrons, comme dans le précédent, quelques observations.

A, Grande cour du Louvre, telle qu'elle se remarque aujourd'hui, avec cette différence seulement que *Perrault* avoit proposé de mettre près des murs de face un perron B, de 18 pieds de large, élevé de trois marches, non seulement pour empêcher les voitures d'approcher trop près des bâtimens, mais pour procurer un trottoir aux gens de pied. Il rapporte encore dans ses manuscrits, p. 79, que ce perron diminueroit la hauteur du bâtiment, & rendroit plus petite la surface de la cour, que plusieurs personnes, dit-il, trouvent trop grande, eût égard à l'élévation des façades.

Nous observerons que la hauteur de ce perron auroit relevé le sol de tous les appartemens du rez-de-chaussée du Louvre, ce qui auroit produit un bon effet pour la salubrité de ces différentes pièces; mais il auroit alors fallu réduire les piédestaux de l'Ordre en socle; ils en auroient d'autant plus besoin aujourd'hui, que la nécessité d'affujettir le sol de la cour du Louvre aux différens niveaux des rues des Poullies & Fromenteau, en ont déjà enterré la plus grande partie, ainsi que nous le remarquerons dans son lieu. C, Grand escalier de forme circulaire que nous avons cité dans la note (q), page 10, & auquel il semble que *Perrault* avoit préféré l'escalier carré marqué G dans la planche précédente. D, Grand appartement de parade, ceux de service étant destinés à occuper les bâtimens qui environnent la cour A, comme dans le plan précédent. E, Grandes Galeries en communication avec les appartemens de parade. F, Chapelle projetée pour aligner l'axe de la grande cour G, & celui du Palais Royal de l'autre côté de la rue S. Honoré; cette chapelle devoit avoir un rez-de-chaussée & un premier étage; l'un pour les Officiers, l'autre pour la Maison Royale. G, Grande cour de 51 toises de large sur 64 de longueur. H, Palais Royal, bâti en 1629, auquel l'ensfilade de la chapelle F, a été affujettie, ayant pour communication la nouvelle rue I.

K, Amphithéâtre où l'on auroit pû, dit *Perrault*, donner les spectacles qu'on auroit voulu, tels que des Comédies, Opéra, combats de bêtes féroces, & même une Naumachie ou combat naval, par le moyen de la pompe de la Samaritaine. (Voyez ce que nous avons dit des Naumachies des Anciens dans l'origine de l'Architecture, premier volume de ce recueil, page 9, note (†)). Cette idée de *Perrault* est grande & élevée, & certainement n'auroit pû que faire un bon effet, & procurer une grande salle de spectacle à divers usages, qui nous manque dans

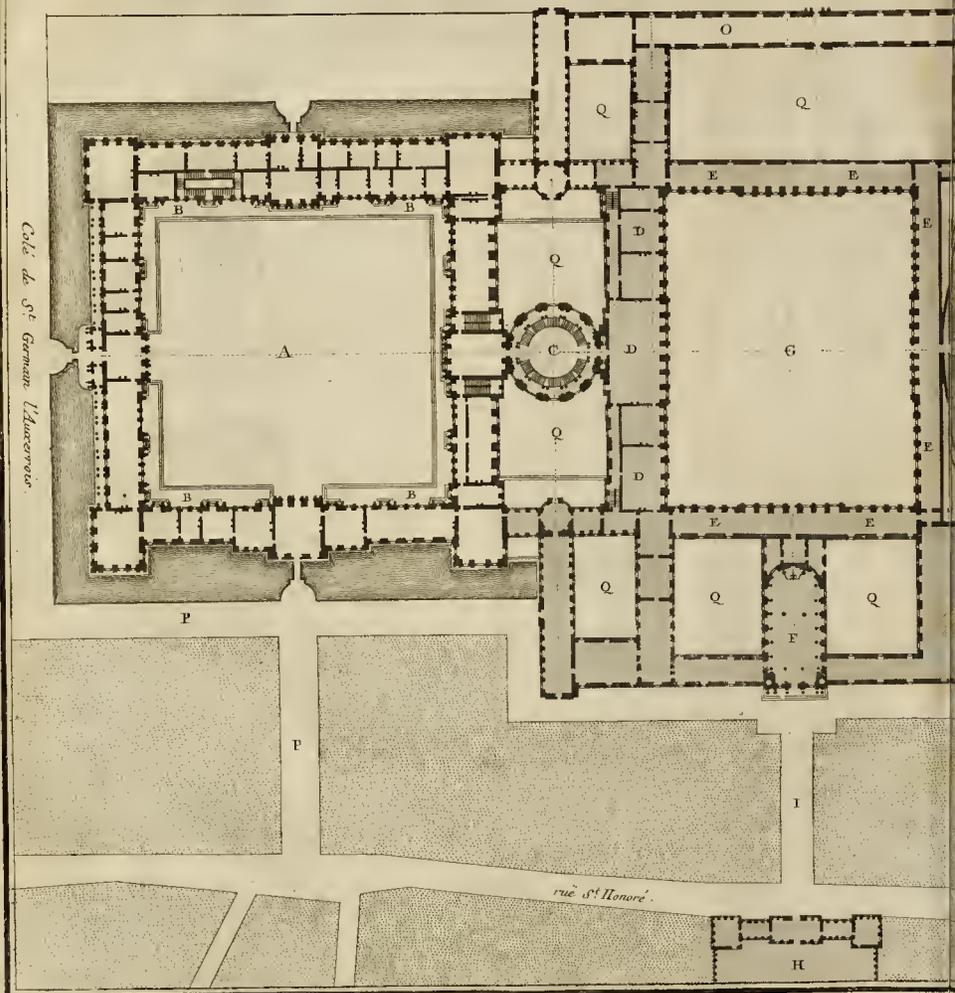


PLAN GENERAL, AU PREMIER ÉTAGE, DES BATIMENS DU LOUVRE ET DES T

*Riviere de Seine*

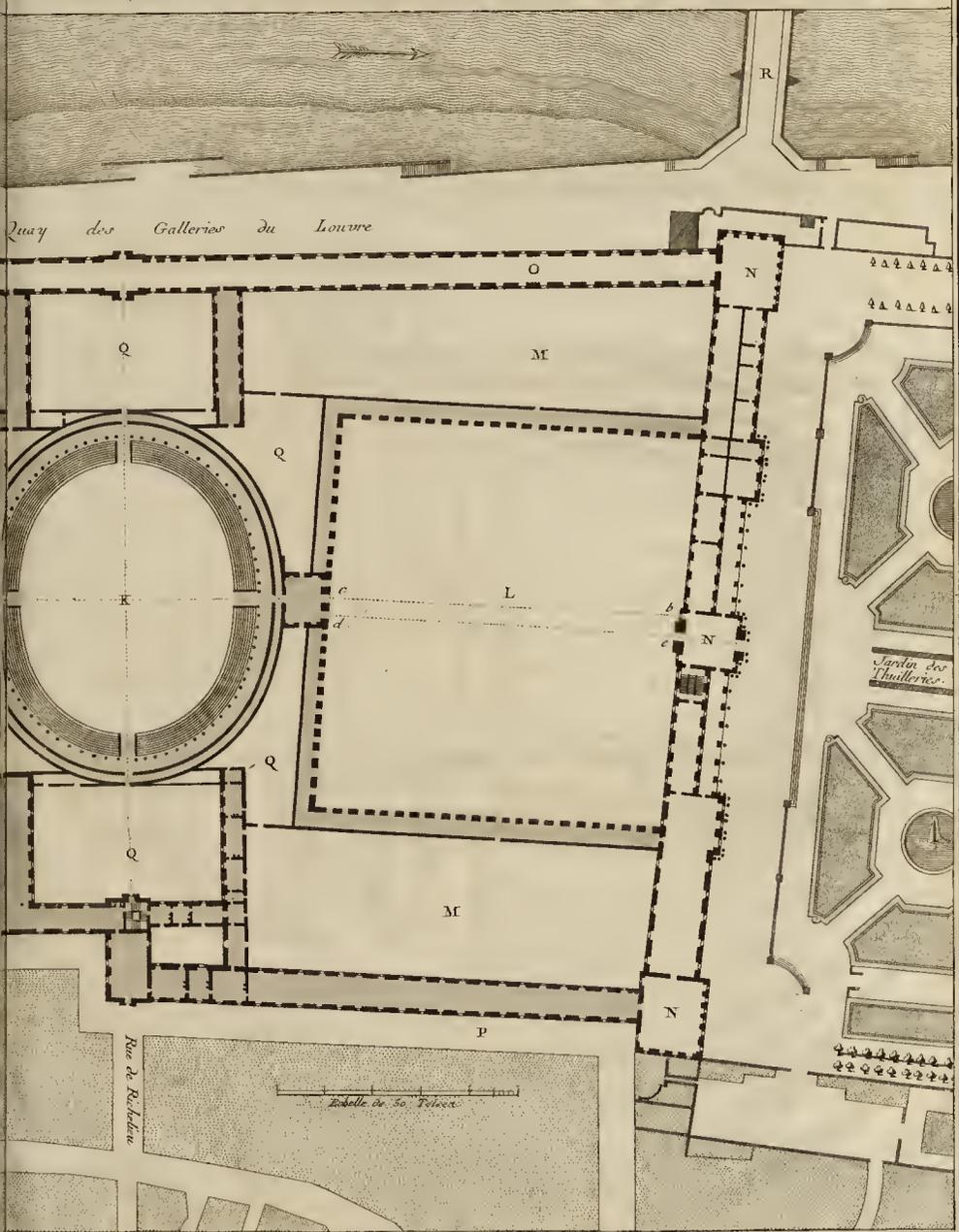
*Quay de l'Ecole*

*Cote de St Germain l'Auxerrois*



*rue St Honoré*

MUSEES, UNIS ENSEMBLE PAR LES ÉDIFICES PROJÉTÉS PAR CLAUDE PERAULT.





cette Capitale: mais l'on peut observer que cet amphithéâtre, placé dans l'ensfilade des deux Palais dont nous parlons, auroit interrompu leur communication, & que le premier mérite d'un projet d'une très-grande importance consiste dans des dehors, des issues, & des avenues qui annoncent la majesté du Prince qui doit y faire sa résidence.

Château du Louvre.

L, Grande cour des Tuileries, d'une forme assez régulière, mais d'une proportion qui n'est guère plus agréable que celle du plan précédent. M, Cours collatérales, dans lesquelles devoient être distribués des basses-cours, des manèges couverts & découverts, des bâtimens pour les cuisines, offices, &c. N, Palais des Tuileries, dont les distributions seront données plus en grand dans les planches suivantes. O, Grande Galerie qui communique aujourd'hui du premier étage du Palais du Louvre à celui des Tuileries. P, Rue projetée & assujettie à la nouvelle forme des bâtimens du Louvre. *Perrault* prétend que par ce projet, on n'abattoit pas beaucoup de maisons particulières; cependant en le comparant avec la planche 4<sup>me</sup>, & sans compter les bâtimens à abattre compris dans la nouvelle enceinte de *Perrault*, il y avoit encore beaucoup de terrain & de maisons à acquérir vers la rue Saint Honoré, ainsi qu'on le peut remarquer dans cette planche, par la ligne ponctuée, marquée *h*. Q, Cour destinée aux différens départemens des bâtimens du Louvre. R, Pont-Royal.

Il nous reste à observer que dans ce plan le défaut d'alignement de la ligne *ab* est imperceptible, étant direct depuis *a* jusqu'en *c*, & que le milieu de la grande cour *I*, seroit symétrique dans ses façades opposées, par la double ensfilade *d e*. Qu'enfin l'on a aussi exprimé par une taille générale & légère les bâtimens projetés par *Perrault*, & que tous les autres qui ne sont point marqués d'une taille sont actuellement exécutés.

#### CHAPITRE IV.

*Description des Bâtimens du Louvre réuni avec le Palais des Tuileries; suivant le projet du Cavalier Bernin. Planche III.*

**L**A disposition de l'édifice marqué *A*, diffère de beaucoup du précédent: le Cavalier Bernin avoit projeté de jeter bas tous les bâtimens du Louvre érigés avant son arrivée en France, quoiqu'il n'eut été appelé d'Italie, comme nous l'avons déjà remarqué, que pour le perfectionner & le restaurer. C'est ce qui détermina sans doute la Cour à abandonner les projets de ce célèbre Architecte, qui commença seulement les fondations de la façade *B*, du côté de S. Germain l'Auxerrois, tout le reste de son projet n'ayant pas eu lieu, cette façade même fut discontinuée pour être reconstruite sur les desseins de *Perrault*.

Quoique le projet général du Cavalier Bernin ait été sans exécution, à cause de la dépense immense qu'il auroit fallu faire pour le suivre, néanmoins nous avons cru le devoir insérer dans cet Ouvrage, parce qu'il contient des beautés essentielles, qui donnent une idée de la grandeur & de l'élévation du génie de cet homme illustre; d'ailleurs ce plan fait connoître son rapport avec les façades que nous donnerons dans la suite. Les beautés de ce plan consistent dans la régularité de la forme de la cour *A*, dans la majesté des péristyles *C*, dans la communication des galeries *D*, dans la situation des escaliers *E*, & enfin dans la disposition des avant-corps & des pavillons des façades extérieures, dont la distribution très-heureuse

Château du  
Louvre.

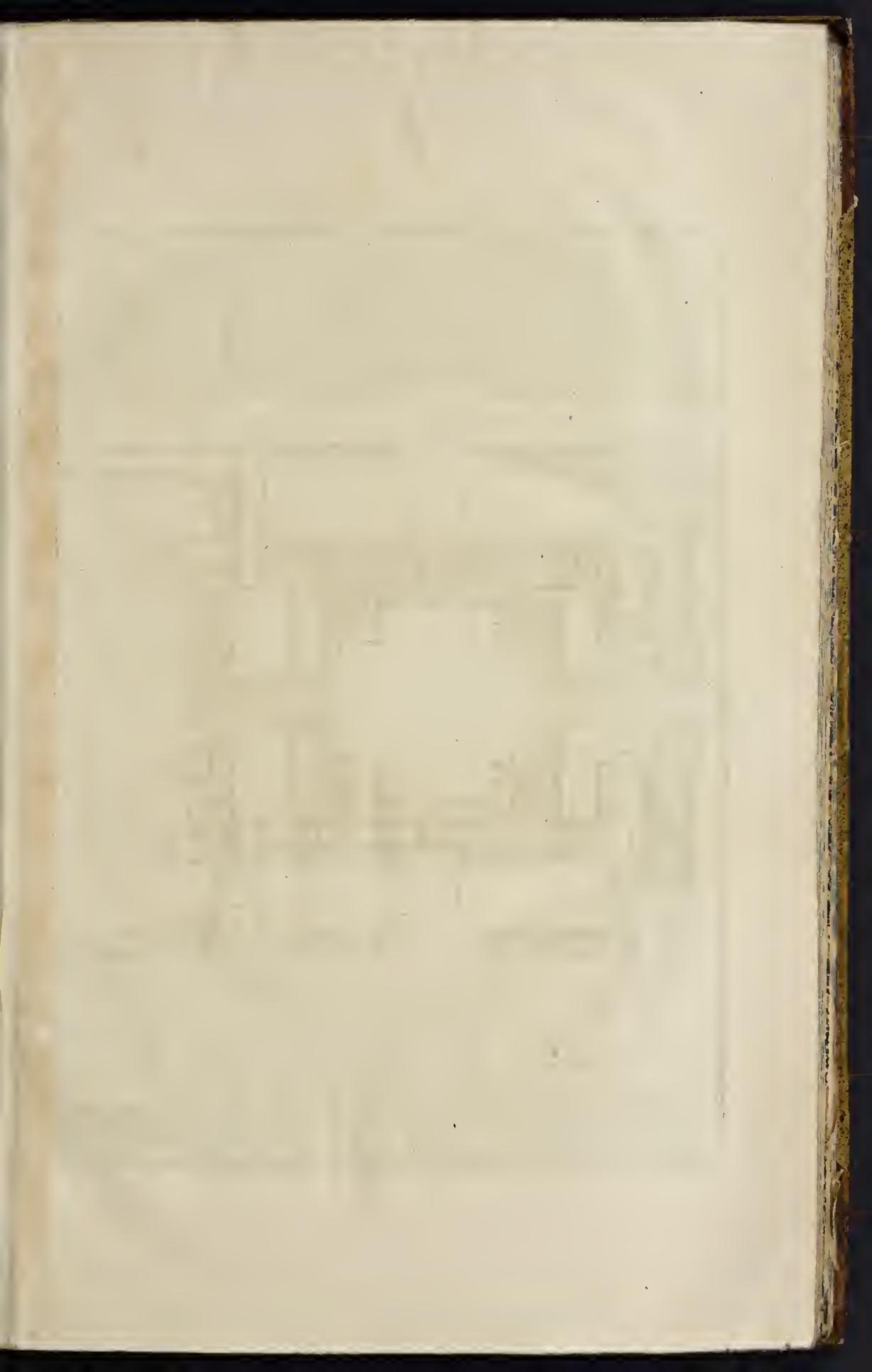
semble annoncer des élévations d'une composition plus conforme que toute autre à la magnificence d'une Maison Royale.

Après avoir remarqué ce qui constitue les beautés de ce plan, nous observerons que les cours F, sont trop petites & trop irrégulières, étant principalement destinées à donner du jour aux appartemens du principal corps de logis; il semble même que la grande cour A, auroit dû flanquer les bâtimens du mur de face B, moyen qui auroit agrandi l'un des côtés de ces cours, & donné plus d'air aux appartemens; il auroit même été possible d'avancer le mur de face G, dans la grande place H, qui par son immensité, sert à rendre la disposition des bâtimens du Louvre resserrés & privés d'air sans aucune nécessité; puisqu'il y auroit eu lieu de craindre que cette place, qui a 206 toises de longueur sur 135 de largeur, n'eût rendu trop petits les bâtimens qui l'environnent. Il faut pourtant convenir que cette idée de conserver cette place H, sans aucune division, est aussi majestueuse que difficile à exécuter. Nous entendons, par la majesté de cette place, ce que nous avons remarqué plus d'une fois, c'est-à-dire que rien n'annonce si parfaitement la magnificence d'une Maison Royale que des avenues spacieuses & des issues libres & aérées, pourvu néanmoins qu'elles soient proportionnées à l'élévation de l'édifice. Ici en ne considérant que l'étendue de la façade des Tuileries, cette place ne pouvoit être trop grande, à en juger par le jardin de ce Palais, qui malgré son esplanade découverte de 120 toises de longueur, laisse jouir à peine de l'étendue de ce bâtiment qui a 168 toises de longueur, hors œuvre. Autre chose est de considérer ici le rapport des bâtimens du Louvre avec la longueur immense de cette place.

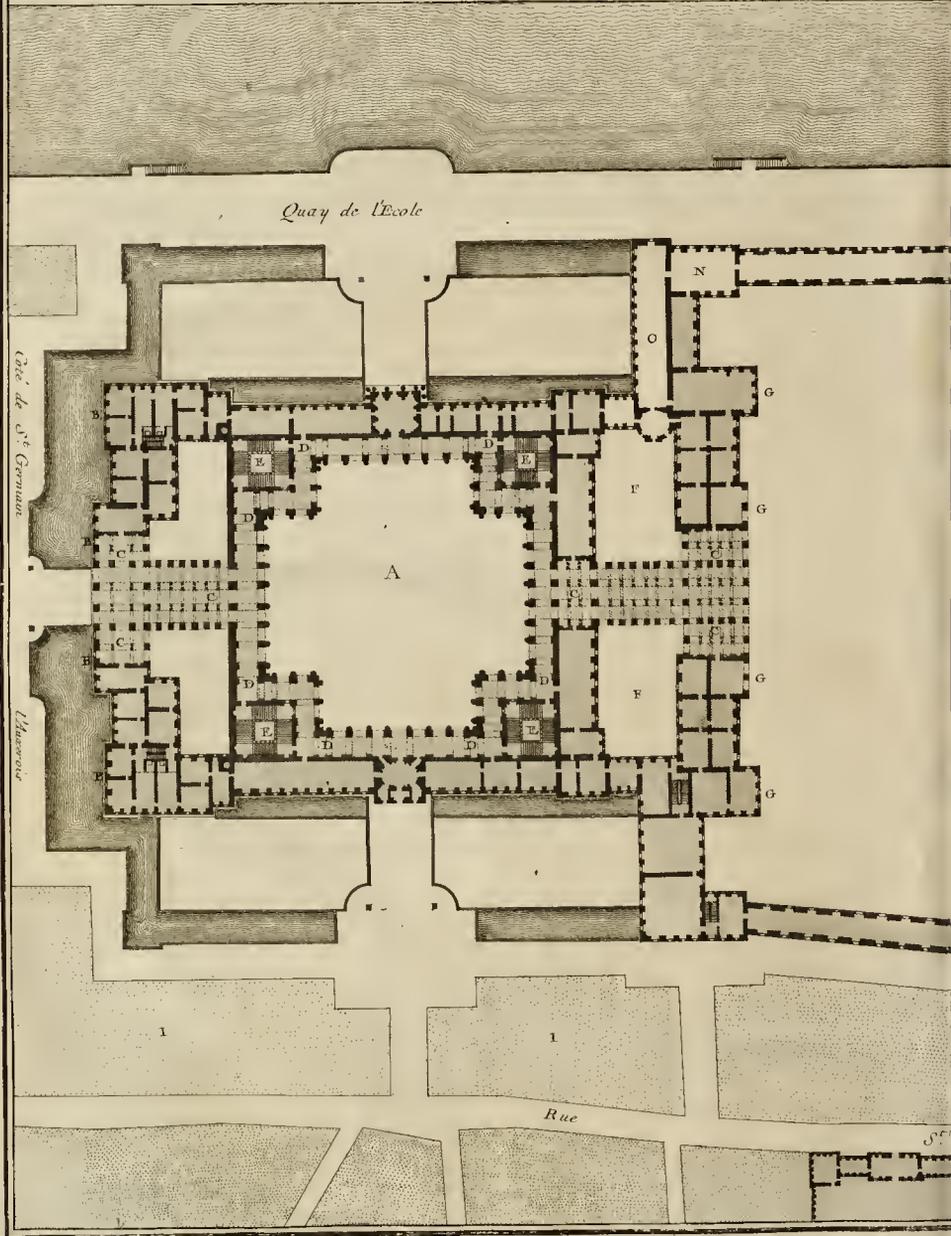
À l'égard de la difficulté de l'exécution, nous voulons donner à entendre que la surface que cette place occupe, priveroit ce Palais de toute commodité, à moins que d'avoir compris dans ce projet l'acquisition de tous les massifs des bâtimens particuliers jusqu'à la rue S. Honoré, pour pratiquer les dépendances nécessaires à un pareil édifice, & qui manquent absolument ici. Nous remarquerons en même-temps que ce projet eût été alors d'autant plus impraticable, qu'il auroit fallu abattre plusieurs bâtimens de quelque importance qui se trouvent enclavés dans les massifs marqués I, dont nous venons de parler.

Quant à l'irrégularité de cette place, causée par les angles dissemblables K, L, il est à croire qu'elle n'auroit pas été perceptible, à cause de la grandeur immense; en sorte que l'on peut dire que ce projet montre par son aspect la grandeur des idées du Cavalier Bernin, qui prévenu qu'on l'appelloit en France pour ériger la demeure du plus grand Prince de l'Europe, en avoit proportionné l'étendue à ce qu'il avoit conçu de ce Monarque, & qui pour cette raison avoit cru ne devoir rien épargner pour donner à la postérité des marques de la splendeur d'un si beau règne.

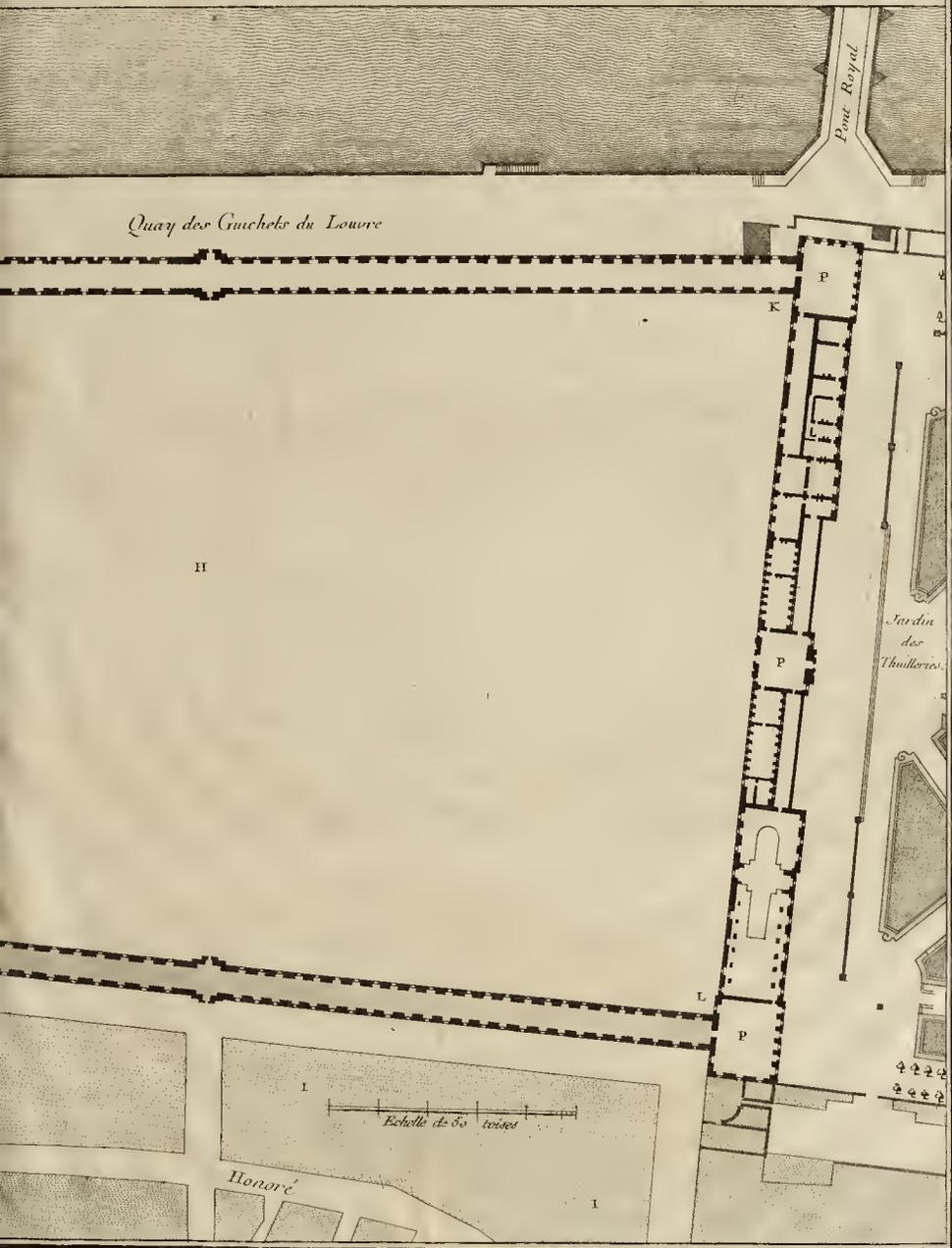
Nous avons marqué ici d'une taille légère, comme dans les planches précédentes, tout ce qui a été projeté par le Cavalier Bernin, de manière qu'il n'y a que ce qui n'est point teinté qui soit aujourd'hui exécuté. Telle est, par exemple, la galerie M qui communique du Palais des Tuileries à celui du Louvre; le salon N, & la galerie d'Apollon O; enfin le Palais des Tuileries marqué P: tout le reste de ce plan est un projet, même les dehors, où, à l'exception de la rue S. Honoré, toutes les masses des maisons & les rues qui aboutissent du Louvre à cette rue ont été projetées à neuf, d'où il est aisé de concevoir la dépense prodigieuse dans laquelle son exécution auroit engagé.



PLAN GENERAL, AU PREMIER ETAGE, DES BATIMENS DU LOUVRE SELON LE PROJET DU CAYR



PLAN DE LA FACADE DE LA PARTIE DE LA COUR DU PALAIS DES THULLERIES TEL QU'IL EST EXECUTE AUCOURDHUI





## CHAPITRE V.

*Plan général de la disposition actuelle des Bâtimens du Louvre & du Palais des Tuileries, avec la distribution des rues & les masses des Maisons particulières qui séparent ces deux grands édifices. Planche IV.*

LES distributions détaillées qu'on voit sur cette planche indiquent principalement la disposition actuelle des bâtimens du Louvre & du Palais des Tuileries séparés, comme on le remarque aujourd'hui, par des rues, des massifs de maisons, & quelques édifices d'importance qui rendent presque impraticables les projets dont nous avons parlé précédemment. Cette considération auroit peut-être dû empêcher qu'on n'eût bâti à neuf plusieurs de ces édifices compris dans cet espace; tels que l'*Hôpital des Quinze-Vingt*, marqué *b*, que l'on réédifie aujourd'hui, le *Grand Bureau du Tabac*, marqué *T*, l'*Hôtel d'Elbeuf*, marqué *V*, & plusieurs autres bâtimens considérables; dans la crainte qu'à l'avenir ce qu'il en couleroit, pour acquérir ces nouveaux édifices, ne détournât pour toujours de l'intention dans laquelle on a été de réunir un jour ces deux Maisons Royales, les deux plus somptueux Monumens que nous ayons dans cette Capitale.

Nous n'entreprendrons pas de rappeler dans ce chapitre ce que nous avons dit ailleurs sur la nécessité presque indispensable dans une grande ville, de veiller à ce qui peut contribuer à son embellissement: nous rappellerons seulement que bien loin d'étouffer, pour ainsi dire, par des édifices subalternes les environs de la demeure du Prince, on devoit y observer au contraire des issues libres, aérées, & de grandes places publiques, qui annoncent d'une manière véritablement royale la résidence d'une Tête couronnée. Nous observerons aussi en passant, que les personnes chargées par état de tout ce qui regarde le bien public en général, & les intérêts du Prince en particulier, semblent ne pas veiller d'assez près à la police des bâtimens qui s'élevaient près de nos Maisons Royales. Ce seroit cependant à ces hommes éclairés à prévenir les abus dont nous voulons parler ici; car enfin l'on ne peut disconvenir aujourd'hui qu'il ne faille chercher le Louvre dans le Louvre même, par l'amas confus de la plupart des bâtimens triviaux qui l'environnent; mais comme les remarques que nous pourrions faire à ce sujet seroient peut-être mal-interprétées, sans produire aucun bien réel; nous allons donner quelques détails des bâtimens du Louvre & des Tuileries, & passer à quelques extraits historiques, concernant ceux qui font partie de leur dépendance.

*Explication des lettres de renvoi de la Planche quatrième.*

A, Distribution au rez-de-chaussée du bâtiment du Louvre, dont les détails seront développés plus en grand dans la planche cinquième.

B, Jardin de la Reine, appelé communément le Jardin de l'Infante.

C, Jardin de M. le Duc de Nevers.

D, Plusieurs petits jardins accordés à divers particuliers qui ont leurs logemens au Louvre.

E, Jardin & massif des bâtimens du *Garde-Meuble* (a).

(a) On appelle *Garde-Meuble*, le lieu où sont en dépôt les meubles de la couronne; ce bâtiment étroit autrefois le *petit Hôtel de Bourbon*, qui a donné le nom au commencement de la rue des Poullies.

C'est dans ce lieu où est conservée la plus grande partie des meubles servant à l'ameublement des Maisons royales, lorsque la Cour y fait quelque voyage,

& où l'on tient en dépôt les meubles d'été & d'hiver pour le Louvre, Versailles, Choisy, & autres lieux destinés au séjour ordinaire de Sa Majesté. On y voit aussi les tapisseries du Roi, quelques excellens tableaux, l'argenterie, & autres curiozités, dont le nombre & la magnificence méritent une description particulière qui ne peut entrer dans ces notes.

Château du  
Louvre.

F, Plan de la cour & d'une partie des bâtimens des *Ecuries de la Reine*, dont le premier Écuyer, M. de *Tessé*, a son logement au rez-de-chaussée dans l'intérieur du Louvre.

G, Partie de la cour & des bâtimens de l'*Hôtel des Postes* (b).

H, Partie de la cour & des bâtimens de la maison de M. *Roullié*, précédemment Ministre de la Marine, aujourd'hui Ministre des Affaires Étrangères, (Voyez le plan & la description de cette maison, chap. XI du troisième volume).

I, Cour & masses des bâtimens de l'*Hôtel de Créqui* (c).

K, Bâtiment anciennement appelé la *Capitainerie du Louvre* (d).

L, Eglise & bâtimens des *Peres de l'Oratoire*, dont les plans & la description se trouvent dans le chap. X. du troisième volume.

M, Cloître & Eglise de *S. Honoré*.

N, Bâtimens qui originaires furent élevés pour servir de magazins pendant la construction du Louvre, qui ont toujours resté sur pied depuis & servi d'atelier à différens Artistes : ces bâtimens sont encore tolérés aujourd'hui, jusqu'à ce que Sa Majesté se soit décidée sur l'entière perfection de ce monument, & ne doivent être considérés (ainsi que ceux marqués O) que comme des parties accessoires, qui ne manqueront pas dans la suite d'être démolies.

P, Cloître & bâtimens de l'ancienne Eglise de *S. Nicolas du Louvre* (e).

Q, Maisons appartenant à différens particuliers, dans le nombre desquelles il s'en trouve de quelc importance qui ne contribueroient pas peu à rendre difficile la réunion du Louvre avec les Tuileries.

R, Eglise de *Saint Louis du Louvre*, dont les plans & la description se trouvent dans le chapitre XII. du troisième volume.

S, Hôtel de *Longueville* bâti sur les desseins de *Metezeau* (f).

T, Grand Bureau du *Tabac* bâti en 1750, sur les desseins de M. *Contant*, Architecte du Roi (g).

V, Hôtel d'*Elbeuf*, ci-devant l'*Hôtel de Coëtansio*, rebâti à neuf l'année dernière, pour Madame la Duchesse d'Elbeuf.

U, Hôtel de *Cruissol*, aujourd'hui les *Petites Ecuries du Roi*.

X, Jardin & Hôtel de M. de *Beringhen*, premier Écuyer des petites Ecuries du Roi.

Y, Masses de bâtimens contenant les dépendances du Palais des Tuileries.

Z, Grande aile de bâtimens, de deux cens vingt-deux toises de longueur, connue sous le nom de *Galerie du Louvre*. Voyez sa décoration extérieure, planche onzième de ce volume. Cette Galerie, bâtie originaires pour communiquer du premier étage du Louvre au Palais des Tuileries, a été élevée sous les régnés de Henri IV

(b) Ce bâtiment étoit appelé anciennement *Hôtel de Longueville*, ensuite *Hôtel d'Atençon*. En 1665, Louis XIV. acheta cet Hôtel pour être démoli, à dessein de faire une place au devant du Louvre; mais ce projet fut abandonné; de forte qu'en 1709, on y logea le Marquis d'*Antin*, Directeur général, ensuite Sur-Intendant des Bâtimens de Sa Majesté, ce qui avoit fait depuis nommer cet Hôtel la *Sur-Intendance des Bâtimens du Roi*, jusqu'en 1738, qu'on y plaça l'*Hôtel Royal des Postes*, après l'avoir restauré à cet effet, & à côté duquel on a placé la Poste aux chevaux & relais du Royaume.

(c) Cet Hôtel fut anciennement celui de *Marianne de Bourbon*, légitimée de France. Il a été vendu au commencement de ce siècle; on a bâti sur son terrain plusieurs maisons particulières: mais on a conservé un passage public qui traverse cet Hôtel de la rue des Poules au cul-de-fac de l'*Oratoire*.

(d) Ce bâtiment a été appelé depuis, le *Gouvernement*.

Aujourd'hui, depuis la mort de M. *Bachelier*, Gouverneur du Louvre, on vient de restaurer cet édifice, & on y a fait des augmentations assez considérables pour y placer, dit-on, les Bureaux de la Guerre pour le département de Paris.

(e) Voyez dans le troisième volume, p. 63, note (a), ce que nous avons dit de cette Eglise.

(f) Ce bâtiment étoit autrefois l'*Hôtel de la Neuville* jusqu'en 1620, ensuite l'*Hôtel de Luyne*, puis l'*Hôtel de Chevreuse*, enfin l'*Hôtel d'Épernon*. Dans quelques pieces des appartemens de cet Hôtel, on voit encore des peintures de *Mignard* qui méritent l'attention des connoisseurs.

(g) Ce lieu, avant ce tems, étoit occupé par les Fermiers des voitures de la Cour, connues sous le nom de *Coches de Versailles*; on les a placés depuis près du Pont-Royal, à côté de l'*Hôtel de Belle-Isle*.

(h) On appelle *Guichets du Louvre* les passages qui

& de Louis XIII, par deux différens Architectes; la partie qui commence au gros pavillon des Tuileries jusqu'au guichet (*h*), qui divisé sa longueur en deux parties presque égales, a été construite sous Henri IV, par Etienne *Duperac*, Peintre & Architecte de ce Prince: l'autre, depuis ce guichet jusqu'au Louvre, a été érigée sous Louis XIII, par *Clément Metezeau* (*i*).

servent de communication du Quay du Louvre au quartier du Palais Royal; il y en a trois de cette espece dans la longueur de la galerie dont nous parlons; aussi dit-on communément premier, second, troisième guichet du Louvre. On a pris soin de les marquer dans la planche dont nous donnons la description.

Voyez aussi ces ouvertures dans la planche onzième où elles sont exprimées; ces passages sont de beaucoup trop étroits pour la communication continuelle de ce quartier avec le Faubourg S. Germain. C'est sans doute ce peu d'ouverture qui les a fait nommer ainsi, du vieux mot *huichet*, ou petit *huis*, du Latin *ostium*.

(*i*) La décoration intérieure de cette galerie avoit été projetée avec la plus grande magnificence. *François Sibley*, Sieur *Des Noyers*, Sur-Intendant des Bâtimens sous Louis XIII. avoit, par ordre de ce Prince, fait venir exprès de Rome le plus grand Peintre de son siècle (*le Poussin*) pour en donner les desseins. Afin de seconder cet habile homme, on choisit les Artistes d'Italie les plus habiles, tels que *Aradini* & *Branchi* pour les stucs, *Ponti* & *Tritani* pour les rehaussés d'or, & *le Poussin* se chargea lui-même des camayeux & des grisailles distribués dans les compartimens de la voûte de cette galerie, dont les tableaux devoient représenter la naissance & les travaux d'*Hercule*; mais cet ouvrage immenso, dans le goût de la *Galerie Maxarins*, qu'on voit à la *Bibliothèque du Roi* [1], n'a été continué que dans la longueur d'environ 50 toises. On prétend que ce Peintre, dégoûté de la jalousie de l'école de *Vouet*, prit la résolution d'abandonner ce grand ouvrage & de retourner à Rome; de sorte qu'il est resté dans l'état où l'avoit laissé *le Poussin* [2], néanmoins ce que nous en possédons, suffit pour immortaliser cet Artiste. En effet la composition de cette voûte, ses compartimens, & le goût admirable de ses ornemens sont autant de chefs-d'œuvre. Cette voûte, dont la plus grande partie de la sculpture est de stuc, prend naissance sur une corniche de même matière, laquelle couronne un lambris de menuiserie décoré d'un Ordre Corinthien, distribué sous les arc-doubleaux qui semblent soutenir la voûte. On assure que *M. le Brun* avoit entrepris de continuer de peindre cette galerie, qu'il en avoit même commencé la voûte, mais que ce dernier ouvrage a été détruit depuis, par la nécessité de pratiquer des logemens dans la partie de cette grande piece du côté du Louvre, lorsque *l'Infante d'Espagne* vint demeurer à Paris, en 1722. On attribue aussi la ruine de ces nouveaux ouvrages, au défaut d'entretien des couvertures; ce qui est assez vraisemblable, à en juger par le dépérissement de ceux du *Poussin*, dont la plupart ont beaucoup souffert par cette négligence, qui est la cause trop ordinaire de la destruction de la plus grande partie de nos Maisons royales. Ajoutons à cela qu'on regarde avec trop d'indifférence tout ce qui n'est pas de notre tems; le présent seul semble intéresser: pour une commodité journalière, on sacrifie ce que des siècles entiers ont eu de la

peine à produire, & l'on n'aperçoit que ce qui nous environne. Les Chefs sont surchargés, dit-on; cela peut être, mais cette considération devoit faire choisir des personnes en second, qui ayent beaucoup de connoissance & de goût; autrement les plus beaux ouvrages se voient abandonnés à des hommes subalternes, ou bien, ce qui est également préjudiciable, on n'ordonne essentiellement les réparations, que de ce qui paroît évidemment sous les yeux, sans prévoir que les pieces les plus ignorées dans un Palais, sont souvent autant de dépôts qui contiennent des trésors dignes de l'attention la plus scrupuleuse. Par exemple, on voit encore dans la galerie dont nous parlons, des tableaux d'un très-grand prix, presque péris par le défaut d'entretien des combles. Les batailles d'*Alexandre* qui y ont été long-tems, ont aussi couru grand risque d'être détruites par cette même cause, & ce n'est que par la représentation répétée d'un amateur zélé, qu'on a pris le parti de les placer depuis quelques années dans la galerie d'*Apollon* [3] où elles sont, à la vérité, à l'abri de la rigueur des saisons, mais peut-être trop abandonnées à la discrétion des jeunes Artistes qui travaillent dans cette piece à mériter les faveurs du Prince, pour se mettre en état d'aller un jour en Italie perfectionner leur étude.

La galerie que nous décrivons est éclairée de 47 croisées, ayant vue sur la riviere; ces croisées, quoique séparées par des trumeaux d'une largeur considérable, ne laissent pas que de répandre une lumière suffisante dans cette grande piece, sa hauteur d'ailleurs n'étant que de 36 pieds sur 33 de largeur. Cette largeur & cette hauteur paroissent sans doute peu considérables, eu égard à sa grande longueur; cependant la proportion en général paroît supportable sur le lieu; ce qui prouve en quelque sorte que l'expérience doit toujours accompagner la théorie. En effet, à en juger par la dimension des galeries que nous avons en France, il seroit assez difficile de déterminer quelque chose de positif à cet égard, puisque la plus longue que nous connoissons après celle dont nous parlons, est celle de *Clagny*, qui n'a que huit fois & demie sa largeur; celle de *Versailles*, sept fois; celle de *Saint-Cloud*, six fois & demie; celle du *Palais Royal*, six fois; enfin celles de *Meudon*, de *Chantilly*, & de l'*Hôtel de Toulouse* à Paris, cinq fois & demie. Nous ne parlons point ici des galeries des Hôtels de *Lambert*, de *Villars*, de la maison de *M. Duchâtel*, &c. dont les proportions sont arbitraires, & où il paroît qu'on n'en a suivi d'autres que celles où l'on a été assujéti par la distribution générale du terrain. (Voyez ce que nous avons dit ailleurs au sujet des galeries dans notre Introduction, premier volume, page 36).

Dans quelques-uns des trumeaux de cette galerie, l'on voit, ainsi que nous venons de le remarquer plus haut, plusieurs grands tableaux de l'école de *Raphael*, & de quelques autres Maîtres d'Italie [4], aussi bien que les portraits en pied des Rois & Reines de France de la

[1] Voyez ce que nous avons dit de cette Galerie dans le troisième volume, page 74.

[2] On voit dans le second volume des Œuvres du *Poussin*, gravés par *Le Sueur*, Peintre & Graveur, la plus grande partie des sujets que *Le Poussin* avoit composés pour orner la voûte de cette superbe Galerie, & dont quelques morceaux sont exécutés, tels que la *Déesse Hebe*, fille de *Juno*, femme d'*Hercule*; *Alcmena* accouchant d'*Hercule*; *Hercule* qui alloune *Diomedes*; *Chiron* caressant *Hercule*; *Hercule* qui étangle le lion de la forêt de *Némée*; *Hercule* qui prend conseil de l'Oracle, &c. Sans compter plusieurs Génies qui portent les armes de ce demi-Dieu, des termes, & autres ornemens peints de stuc, d'une beauté & d'une composition qui méritent les plus grands éloges.

[3] Voyez le plan de cette Galerie dans la planche sixième, & ce que nous en disons en faisant sa description.

[4] Le Roi vient d'accorder la plus grande partie de ces tableaux à *M. l'Evêque de Meaux*, pour les placer dans la Cathédrale de cette Ville.

Château du  
Louvre.

Dans la longueur d'environ 100 toises, & au dessous de cette galerie, sont destinés des logemens pour la demeure des Artistes les plus célèbres; ce fut Henri IV qui, voulant avoir sous ses yeux les hommes les plus habiles de son tems dans chaque profession, tant pour son service que pour celui du public, leur accorda par les Lettres patentes du 22 Décembre 1608 un logement dans l'enceinte de son Palais. Ces Lettres patentes ont été approuvées & autorisées jusqu'à présent par les successeurs de ce Prince; de sorte que l'on voit chez ces Artistes (la plupart hommes du premier mérite) les ouvrages les plus accomplis en sculpture, peinture,

seconde & troisième Race, & dont la diversité des habillemens fait connoître d'une manière intéressante les vœux des Princes & Princesses de ces siècles déjà reculés.

Vers le milieu de cette galerie, au dessus du guichet dont nous avons déjà fait mention, est un salon d'un diamètre beaucoup trop petit, eu égard à la longueur immense de cette pièce; ce qui auroit dû engager à faire un avant-corps extérieur plus considérable pour donner plus d'espace à ce salon. Cet avant-corps étoit d'autant plus aisé à pratiquer, que cette galerie est comprise entre deux murs de face, & que son étendue, tant intérieure qu'extérieure, auroit par là été plus subdivisée, ce qui auroit produit un bon effet. Cette idée devoit venir naturellement aux Architectes qui ont bâti cette galerie, d'une part par la petitesse de ce salon, de l'autre par le peu de faillie de l'avant-corps du dehors, ce qui se pouvoit d'autant mieux que cet avant-corps se seroit trouvé placé à la rencontre des deux différentes ordonnances d'Architecture, l'une bâtie sur les desseins d'Estienne Dupere, l'autre sur ceux de Clément Metzger. (Voyez la planche onzième).

Nous avons remarqué dans le sixième volume (page 48, note (a), ) que lorsque la Bibliothèque du Roi se trouva placée dans la rue Vivienne, on avoit projeté de la transporter dans cette galerie; mais l'infante d'Espagne qu'on attendoit en France, & à qui l'on destinoit une partie de cette galerie, pour y distribuer des logemens à ses Officiers (ce qui arriva effectivement) détourna de cette idée. D'ailleurs la nécessité de prendre sur son peu de largeur des corps d'armoires pour placer les Livres, sans compter la faillie des balcons nécessaires pour atteindre à ceux d'en haut, sans doute en dégoûta, parce que cette pièce auroit encore perdu par là une largeur assez considérable: de sorte que dans la suite elle servit seulement de communication à l'infante lorsqu'elle fut arrivée, & qu'elle vouloit aller du Louvre, où elle demouroit, au Palais des Tuileries. Nous rapporterons, à propos de ce passage de l'infante, qu'à cet effet l'on étendoit dans toute la longueur de cette galerie un tapis de la Manufacture de la Savonnerie, d'un dessin assez beau, & qui n'étoit divisé qu'en sept parties; ouvrage peut-être un des plus grands qu'il soit possible d'exécuter dans ce genre.

Avant l'arrivée de cette Princesse en France, l'on avoit placé dans cette galerie, vers 1697, plusieurs modeles des villes fortifiées du Royaume, & cet ouvrage fut déjà poussé dans ce tems là à un assez haut point de perfection; mais on l'a augmenté depuis considérablement, de maniere qu'aujourd'hui cette galerie est remplie dans

toute sa longueur, & dans presque toute sa largeur, d'environ 120 modeles d'une exécution & d'une beauté au-dessus de tout éloge, & qui présentent la collection la plus exacte qu'il soit possible d'imaginer, tant par l'imitation des villes & des ouvrages de fortification, & les détails des environs, que par le goût avec lequel ils ont été mis en relief. Effectivement les paysages, les montagnes, les collines, les rivieres, les bâtimens civils & militaires, tout y est intéressant, d'une grandeur satisfaisante, & exécuté avec un soin & une dépense véritablement royale; de sorte que cet assemblage immense mérite l'attention des amateurs & des personnes de l'Art. Quel plaisir en effet pour un connoisseur, de pouvoir dans un même lieu prendre un local de toutes les principales Villes du Royaume, & de parcourir, sans sortir de la Capitale, les différentes situations exprimées dans ces modeles, avec une intelligence digne à bien des égards, du pinceau du plus grand Paysagiste & de l'ébaucheur du Sculpteur le plus consommé dans son Art!

L'origine de cette collection est due au ministère de M. de Louvois. Pendant la régence, M. d'Asfeld, comme Directeur général des Fortifications, continua d'en ordonner le progrès. Enfin nous devons son accroissement & sa perfection à M. le Comte d'Argenson, Ministre de la Guerre: la direction en a été confiée depuis 1740 à M. Mazin de Luzard, fils de M. Mazin [5], qui en avoit la direction dès 1707. Depuis quarante-sept ans l'on doit à ces deux Directeurs un succès si peu attendu dans ce genre d'ouvrage, qui certainement a droit de satisfaire, non seulement les curieux, mais aussi les gens du métier. Tous les différens travaux qui ont été ordonnés dans les villes de Strasbourg, Lille, Briançon, Maëstricht, Berg-op-Zoom, Surès, Casal, Pignerol, Montmelian, &c. pendant les guerres que la France a eue à soutenir contre ses ennemis, y sont exprimés avec le détail le plus scrupuleux, & développés d'une maniere qui montre évidemment la sagacité, le génie & l'expérience des Lieutenans Généraux & des Ingénieurs qui ont servi si glorieusement la nation Française. Mais comme cette partie de détail appartient à une plume plus verte dans l'Art militaire, nous n'en dirons pas davantage; d'ailleurs notre objet dans ce recueil est de traiter seulement de l'Architecture civile & des Ouvrages de goût.

Nous remarquerons à cette occasion que pour pouvoit examiner ces modeles avec une sorte de facilité, il seroit convenable de pratiquer le long de cette galerie, environ à neuf pieds de hauteur, un balcon en faillie pour les appercevoir à vite d'oiseau; autrement la grandeur de leur surface empêche, en quelque sorte, de parcourir

[5] M. Mazin, descendant d'une famille noble; originaire de Piémont, étoit né à Marseille en 1686, & est mort en 1739 Médecin de Camp d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Ingénieur & Directeur des Plans du Roi; il a aussi exercé l'Architecture civile. L'Hôtel de Charost, Faubourg S. Honoré, a été bâti sur ses desseins, ainsi que le Château d'Asfeld en Champagne; ce dernier, dit-on, est très-considérable, & fut bâti pour M. le Marquis d'Asfeld, mort Maréchal de France; & on y a employé beaucoup de maîtres de Rome, tirés à grands frais de Charlemont.

M. Mazin de Luzard, son fils, né à Toulon, est Ingénieur en chef, Capitaine au Régiment de Mailli, & Directeur des Plans du Roi; c'est lui qui est chargé, comme nous venons de le remarquer, du soin des modeles, de leur entretien & augmentation, aussi bien que de procurer l'entrée de la galerie qui les contient, aux Princes Etrangers, lorsque la Cour ou le Ministre en donne la permission, cette collection célèbre n'étant pas publique.

gravure en taille douce, en creux, en pierres fines, orfèverie, &c. ; & lorsque ces habiles Artistes ne se trouvent pas assez de logement pour leur atelier, on leur en accorde dans les dépendances du Louvre, de sorte que les Etrangers qui veulent prendre connoissance de la perfection où l'on a conduit de nos jours les Arts en France, trouvent près du même lieu ce que l'industrie Françoisè, dans un siècle aussi éclairé, & ce que des talens supérieurs peuvent présenter de plus accompli. Nous allons donner dans une note particulière le nom des principaux hommes de mérite qui occupent actuellement ces logemens, & dont nous n'avons pû parler que d'une manière fort abrégée; ces additions, quelque intéressantes qu'elles soient, étant en quelque sorte étrangères à notre sujet (k).

Château du  
Louvre.

leur ensemble, d'une manière instructive. Il est vrai que ce balcon n'auroit peut-être à la proportion de cette galerie; mais en faveur du bien qui résulteroit pour la vue de ces merveilles de l'Art, il seroit sans doute utile de sacrifier la dimension de cette grande pièce, qui paroît destinée aujourd'hui à être la demeure constante de cette immense collection.

Nous observerons encore qu'il seroit à désirer pour la conservation de ces modèles, qu'on pratiquât des doubles châffis aux croisées, pour empêcher la poussière de pénétrer dans cette galerie, qui étant exposée au grand air & élevée sur un quai sujet à la multitude, semble exiger cette dépense; autrement ces chef-d'œuvres se dégradent insensiblement, les couvertures volantes qu'on pose dessus, étant absolument trop fragiles pour empêcher leur dégradation.

Les entretiens, les additions, & les nouveaux modèles auxquels on travaille continuellement pour l'entière perfection de cette collection, se payent annuellement sur l'extraordinaire des Guerres, & l'on a soin de n'employer pour ces reliefs que des hommes du premier mérite dans ce genre de travail.

(k) Nous ne pouvons faire ici l'énumération de tous les habiles Artistes qui ont leur logement sous cette grande galerie; nous citerons seulement en passant M. Drevet, un des premiers Graveurs en taille douce pour le portrait. M. Pigalle, célèbre Sculpteur, qui indépendamment de ce logement, a son atelier dans l'intérieur du Louvre. M. Sylvestre, Graveur & Dessinateur habile pour les Vûes. M. Rouquet, Peintre de portrait en émail, très-célèbre, & qui a fait de grandes découvertes sur le mécanisme de son Art, & fut la composition des émanx. M. Danville, Géographe ordinaire du Roi. M. l'Abbé Nolet, Professeur pour la Physique expérimentale. M. De la Tour, un de nos plus habiles Peintres de portrait pour le pastel. M. Oudry, Peintre de l'Académie Royale, le plus renommé pour les animaux, ayant son atelier au Château des Tuileries. M. Germain, Orfèvre, digne héritier des talens de feu Thomas Germain son père, un des plus habiles Orfèvres que la France ait possédés. Messieurs Marteau & Duvivier, Graveurs du premier ordre pour les médailles. M. Gay d'un talent supérieur pour la Gravure en pierres fines. M. Bailly, Garde des Tableaux du Roi, &c. Mais ce qui mérite singulièrement notre attention & celle des amateurs, ce sont, 1°. La Collection des desseins du cabinet du Roi. 2°. L'Imprimerie Royale. 3°. La Monnoie des Médailles, dont nous allons donner en particulier une description succincte.

LE CABINET DES DESSEINS, ci-devant sous la garde de feu M. Coypel, premier Peintre du Roi, a été confié l'année dernière à Charles-Nicolas Cochin, Dessinateur & Graveur du premier mérite. (Voyez ce que nous avons dit de cet illustre Artiste dans le tome 2, page 138, note c.)

Voici à peu près le dénombrement des différens Auteurs qui composent cette collection, montant environ à dix mille desseins originaux de différentes Ecoles.

#### Tome IV.

Plusieurs desseins de Raphael.

Quelques-uns de Jules Romain.

Et un grand nombre de différens Maîtres de l'Ecole de Rome.

Plusieurs d'André del Sarte, de Michel-Ange Buonarroti, de Mecarino, de Baccio Bandinelli, & de différens Maîtres de l'Ecole Florentine.

Quelques desseins du Corregge.

Quantité de desseins du Parmesan.

Plusieurs études & esquisses d'Annibal Carache.

Les cris de Rome du même, & plusieurs paysages.

Diverses études du Dominicain.

Un très-grand carton original de ce Maître pour son tableau du martyr de Sainte Cecile.

Quelques desseins & études du Guido, du Guerchin, & quantité d'autres de plusieurs Maîtres de l'Ecole de Lombardie.

Plusieurs desseins du Titien, de Paul Veronese, du Tintoret, des Bassans, & de différens Maîtres de l'Ecole Vénitienne.

Différens desseins de Pierre de Cortone.

Plusieurs colorés de Benedetto di Castiglione.

Un nombre considérable de paysages de Paul Brill.

Quelques desseins du Baroque.

Plusieurs desseins & petites esquisses, peintes par Rubens.

Plusieurs autres, retouchés par ce Peintre célèbre, sans compter un assez grand nombre de desseins de différens Maîtres de l'Ecole Flamande.

La plus nombreuse collection de ce cabinet, consiste dans les desseins de Le Brun. On y voit de ce Maître quantité d'études de figures nues & drapées, d'animaux, diverses compositions & esquisses de sujets d'histoire, & des conquêtes de Louis XIV. des desseins d'architecture, plusieurs études de la physionomie humaine, & du rapport qu'elle a avec les têtes de différens animaux.

Quelques études relatives aux passions des hommes.

Quelques desseins des batailles d'Alexandre.

Un nombre considérable de cartons, ou desseins de figures plus grandes que le naturel, de la galerie & du grand escalier de Versailles; du pavillon de l'Aurore, de la chapelle de Sceaux, &c.

Plusieurs desseins de compositions & d'études de Noel & Antoine Coypel.

Un porte-feuille d'études d'animaux, par Boils.

Un porte-feuille de desseins de Sylvestre, contenant plusieurs Vûes de Paris & des Maisons Royales, quelques vûes de différentes Villes fortifiées, &c.

Enfin un porte-feuille d'études de Mignard.

On voit encore dans ce cabinet quelques ouvrages de sculpture, de marbre, de bronze, & de terre cuite; entr'autres un S. Pierre pleurant son péché, & une Magdeleine pénitente, tous deux de marbre en ronde-bosse, d'environ deux pieds de proportion, par Sarrafin.

17 autres petits bas-reliefs de marbre du même, & de Van Orffel.

Château du  
Louvre.

♣, L'Académie royale de Musique, ou Magasin de l'Opéra.

a, Marché des Quinze-Vingt.

b, Eglise & Hôpital des Quinze-Vingt que l'on réédifie à neuf, sur les desseins de feu M. *Labbé*, Inspecteur des Bâtimens du Roi, & qui se continue sous la con-

Un crucifix de bronze de 18 pouces de proportion de *J'an Ohstal*. Cinq autres petits bas-reliefs aussi de bronze. 16 morceaux de bas-relief & de ronde-bosse en yvoire.

13 bustes en terre cuite, d'environ un pied de haut, par *Sarrafin*, représentant *Jésus-Christ* & les 12 Apôtres.

M. *Cochin*, Garde de ce précieux dépôt, se proposa dans la suite, pour l'avantage des Arts & le bien du public, de faire voir cette célèbre collection aux amateurs un jour de chaque semaine, quoique jusqu'à présent elle n'ait point encore été publique.

L'IMPRIMERIE ROYALE a pris naissance sous le ministère de M. *Colbert*, qui en donna la direction au *Steur Cranoisy*, Imprimeur. Celui-ci se servit pendant longtemps des caractères de l'Université; mais M. *Colbert* toujours attentif à veiller aux progrès des Arts, se proposa de porter à un plus haut point de perfection cette Imprimerie. Pour cela, il chargea les plus habiles Artistes de son tems de composer de nouveaux caractères Romains & Italiques, beaucoup plus réguliers, de manière qu'ils fussent devenus dans la suite un sujet d'imitation pour toutes les Imprimeries du Royaume. Après cette découverte, il fut décidé que l'on graverait aussi des lettres capitales & des vignettes, frappées & justifiées avec les moules d'acier, à dessein d'établir une Fonderie qui ne serviroit absolument que pour l'Imprimerie Royale; ce qui fut effectivement exécuté, sous la direction de M. *Anisson*, de Lyon, associé avec M. *Rigaud*, Libraire & Imprimeur.

M. *l'Abbé Bignon*, qui succéda à M. *Colbert* pour la direction de l'Imprimerie Royale, fit choix de M. *Grand-Jean* pour en graver les caractères. Cet homme de mérite fut breveté, on lui accorda une pension, & on convint de lui payer à part ses ouvrages; alors il s'associa le *Sieur Alexandre* son élève; & ils travaillèrent conjointement à perfectionner la plus grande partie des caractères qui avoient été résolus du tems de M. *Colbert*. Cet ouvrage important devoit consister en vingt caractères Romains, avec chacun leur italique, dont la plus grande partie fut finie sous M. *l'Abbé Bignon*. A ce dernier succéda M. *Rigaud*, qui vit mettre fin à cette entreprise; après sa mort M. *Anisson* fut nommé à cette direction, & l'exerça encore aujourd'hui avec beaucoup de distinction.

Les bâtimens qui contenoient cette Imprimerie Royale s'étant trouvés trop resserrés; d'ailleurs le dessein dans lequel on étoit de mettre sous les yeux des Directeurs les différentes parties de détail de leurs départemens, fit que vers 1720 M. le Duc *d'Antin*, alors Sur-Intendant des Bâtimens du Roi, reçut des ordres de la Cour pour faire faire des agrandissemens, & procurer les commodités convenables à cette Imprimerie; alors on ne conserva que la cage du bâtiment, & on pratiqua une grande galerie au premier étage, placée au dessus du troisième guichet, capable de contenir 16 ou 17 Presses; un grand magasin pour le papier, des ateliers, & enfin un assez beau logement pour le Directeur.

Lorsque ce nouvel arrangement fut fini, on y fit transporter tous les ouvrages qui concernoient les caractères, & la Fonderie, qui étoient restés chez la *Veuve Grand-Jean*, qui avoit obtenu la survivance de son mari; ensuite que tous ces différens ouvrages furent arrangés avec ordre dans plusieurs pièces, & sont exposés aujourd'hui aux yeux des connoisseurs. Le *Sieur Alexandre* fut breveté à son tour, & travailla au second caractère, nommé la *Sedanoise*, avec laquelle on a imprimé le

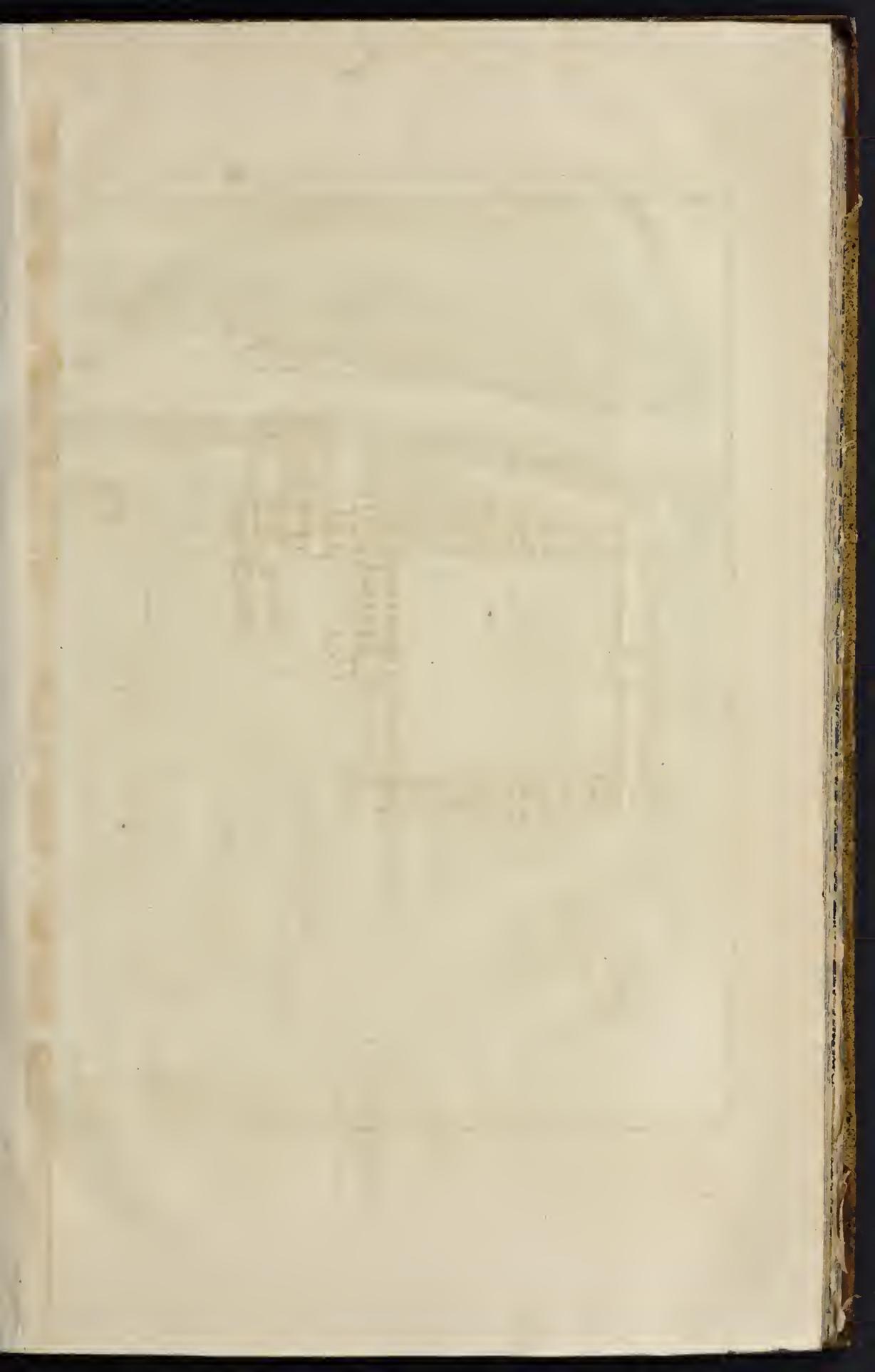
*Phedre* & l'*Horace*; mais il ne voulut pas entreprendre le premier caractère proposé même du tems de M. *Colbert*; il s'associa pour cela, & par Brevet, le *Sieur Luce* son gendre, actuellement Graveur de l'Imprimerie Royale: c'est à ce dernier, qui joint à la célébrité de son Art, les talens de la sculpture & du dessin, que nous sommes donc redevables de ce caractère, ouvrage du plus grand mérite, & d'une extrême difficulté. (Voyez les épreuves de ce premier caractère dans le premier volume de l'Encyclopedie). C'est aussi à ce génie rare & excellent qu'on est redevable des bordures, cadres, vignettes, culs-de-lampe, lettres-grises, &c. dont on enrichit le plus souvent les Livres de réputation qui sont exécutés dans l'Imprimerie Royale. Tous ces ornemens, la plupart d'un goût excellent, sont gravés en acier, & imitent parfaitement la taille douce; ils ont aussi l'avantage de se décomposer de toutes grandeurs, de se transférer à discrétion, & enfin de se tirer ensemble avec les caractères, ce qui est bien moins sujet que les passe-par-tout en taille douce, dont on a fait usage jusqu'à présent.

Ce que nous venons de rapporter au sujet de l'établissement de l'Imprimerie Royale, se contredit en quelque endroit avec ce que *Sauval* nous en a dit, car il fait remonter son origine dès l'an 1640, sous le ministère du Cardinal de *Richelieu*. Mais, nous en avons déjà averti, on doit nous passer la diversité de sentimens qu'on peut trouver dans l'histoire de cet Ouvrage, comparée avec ce que nos Ecrivains nous en ont donné, ayant crû devoir préférer aux sentimens des anciens Auteurs ceux des personnes qui exercent journellement leur profession dans les différens départemens que nous nous trouvons obligés de décrire; leur témoignage ne peut nous devenir suspect, connoissant leurs lumières & leur affabilité, qualités éminentes qui leur ont attirés dans plus d'une occasion toute notre confiance.

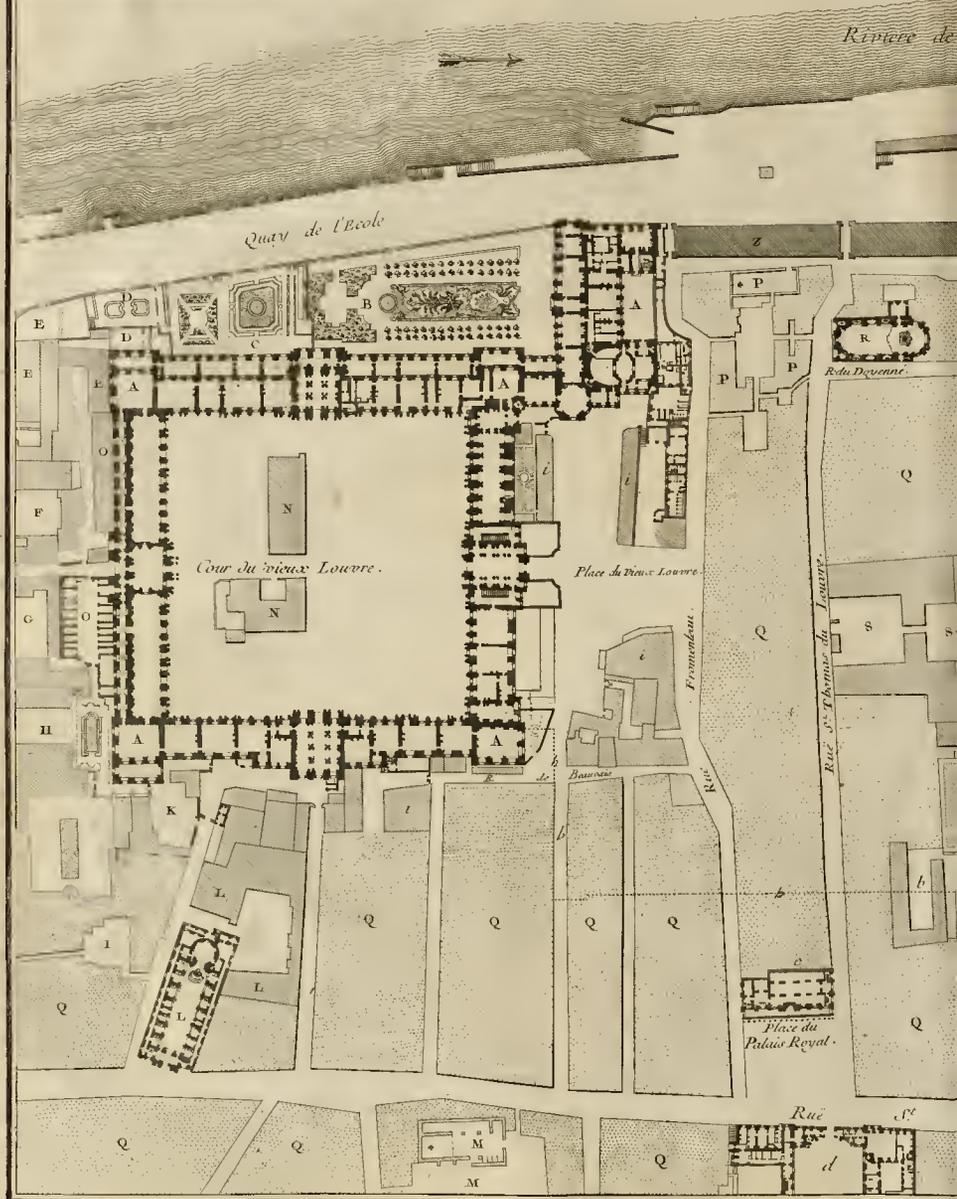
LA MONNOIE DES MÉDAILLES fut placée aux galeries du Louvre en 1629: l'on mit alors sur la porte d'entrée une inscription, qui s'étant trouvée mutilée dans la suite, lui a fait substituer celle qu'on y voit aujourd'hui, conçue ainsi, MONNOIE DES MÉDAILLES. Louis le Grand donna la conduite de cette Monnoie au *Sieur Warin*, Directeur général des Monnoies de France, & le plus habile Graveur de son tems: ce fut le célèbre *Balzin* qui lui succéda; après celui-ci, *l'Abbé Bizot* en eut la direction, ensuite M. *Petit* qui l'exerça jusqu'en 1696. Ce fut dans cette année que le Roi donna un Edit par lequel Sa Majesté voulut qu'il n'y eût qu'une seule Monnoie des Médailles en France; il créa à cet effet en titre d'Office la Charge de Conseiller du Roi, Directeur de la Monnoie des Médailles, & Garde des Poinçons & quarrés de Sa Majesté, de laquelle Charge M. *Nicolas de Launay* fut pourvu la même année, & il l'a exercée jusqu'à sa mort, arrivée le 17 Août 1727.

Sous ce nouveau Directeur, la Monnoie des Médailles prit toute une autre face; elle fut mise dans un ordre admirable, & parvint à la plus grande perfection; ce qui a toujours subsisté jusqu'à présent sous la direction actuelle de M. *Jules-Robert de Côte*, Intendant & Contrôleur des Bâtimens du Roi, & gendre de feu M. de *Launay*.

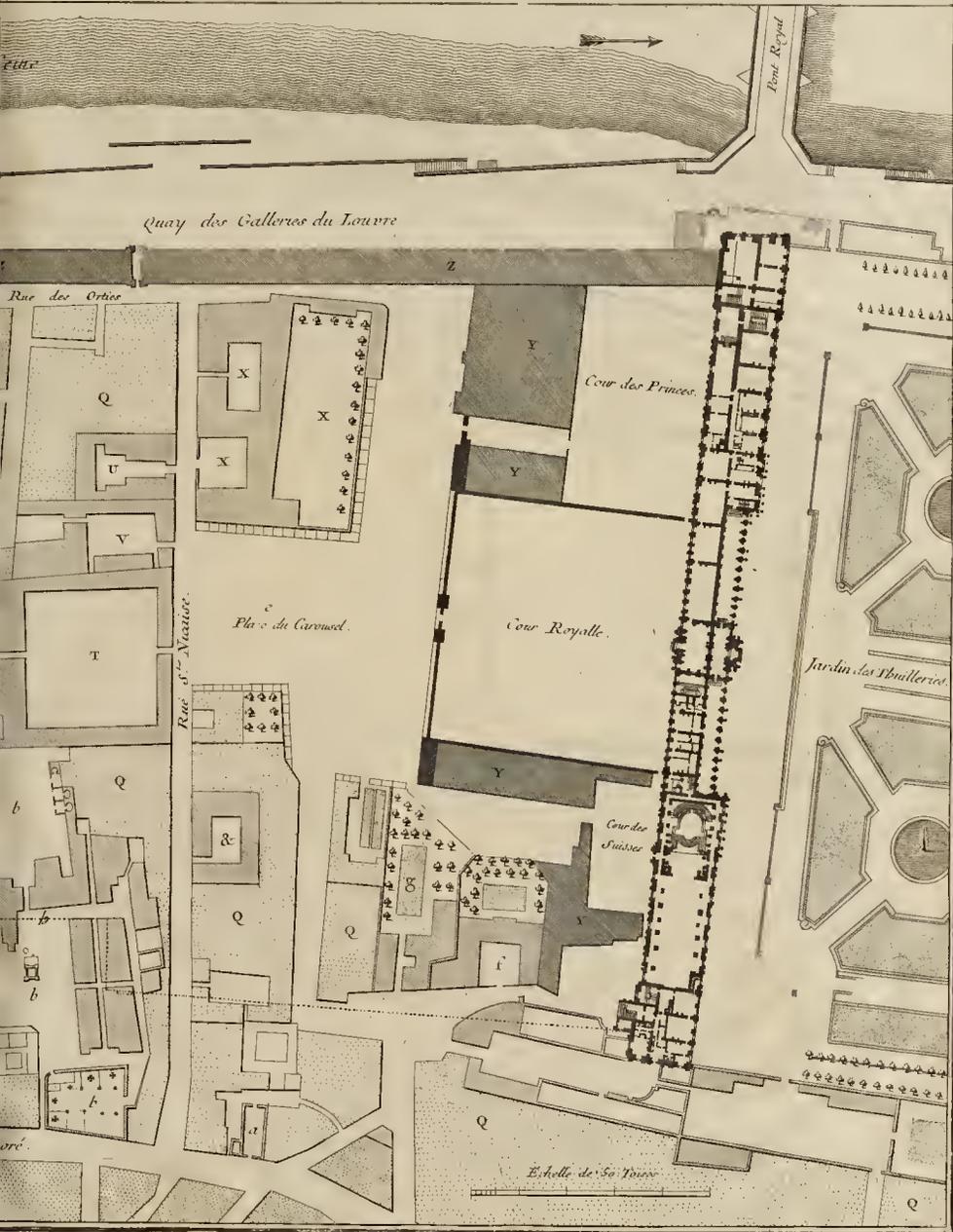
C'est dans ce lieu que toutes les Médailles qui se distribent dans le Royaume, sont fabriquées, par le moyen de différens balanciers de bronze, dont un pèse jusqu'à 26 milliers, & que dans une galerie, décorée de fort bon



Plan Général au Rez de Chaussée de la disposition actuelle des Bâtimens du Louvre & du Palais de



huilleries avec la Distribution des rues & les maïsons particulieres qui séparent ces deux Grands Edifices



## CHAPITRE VI.

## Plan au rez-de-chauffée du Louvre. Planche V.

Château du  
Louvre.

Nous donnons dans cette planche la distribution détaillée du plan du rez-de-chauffée du Louvre, non seulement telle qu'elle avoit été conçue dans son origine, & qu'elle a été augmentée depuis, pour répondre à la magnificence du Prince qui y devoit faire sa résidence; mais aussi telle qu'elle est divisée aujourd'hui pour la demeure des personnes du premier ordre & des Artistes, à qui Sa Majesté a accordé des logemens; on y a aussi marqué la distribution des Académies qui y tiennent leurs séances, & y font leurs assemblées: enfin on a ajouté quelques notes à cette description, qui contiendront un abrégé des parties les plus remarquables dans ce vaste Edifice, aussi bien que plusieurs observations intéressantes, concernant les Artistes les plus célèbres qui y résident actuellement.

*Claude Perrault*, dont nous avons déjà parlé, & qui a bâti le péristyle, marqué O dans la planche sixième, aussi bien que la face du côté de la rivière, avoit aussi donné divers projets pour augmenter la distribution des bâtimens qu'on voit ici: nous allons rapporter quelques-unes de ses observations, tirées du Livre manuscrit dont nous avons déjà parlé.

Cet Auteur rapporte dans ce manuscrit, » que plusieurs personnes ayant pré-  
» tendu que le diamètre de cette grande cour étoit trop considérable, eu égard  
» aux modules des Ordres & à l'ordonnance de l'architecture de ses façades, cela  
» l'avoit engagé à la diviser en cinq cours, chacune de 26 toises de diamètre, dont  
» celle du milieu étoit circulaire, & les quatre autres de formes irrégulières, ainsi que  
» l'expriment les lignes ponctuées, marquées légèrement sur cette planche; il con-  
» vient néanmoins que cette considération lui avoit paru peu importante, mais que  
» cependant, comme cette opinion avoit fait beaucoup d'impression sur les esprits,  
» il avoit usé de ce moyen, autorisé, dit-il, par l'exemple du Palais de l'Escurial,  
» dont la principale cour n'est que de 26 toises sur 14 ou 15 de large, & dont la plupart  
» des autres n'en ont que huit en carré; que par ce projet d'ailleurs on ne touchoit  
» pas aux pavillons des angles extérieurs de la cour du Louvre, qui se conservoient  
» entièrement, ce qui étoit essentiel alors, le projet du *Cavalier Bernin* ayant déplû  
» pour la plus grande partie, parce qu'il falloit démolir presque toutes les façades  
» de ce Palais.

C'est un bien sans doute, que ce dernier projet de *Perrault* n'ait pas eu lieu; car il est certain, comme il le remarque lui-même, que cette division auroit détruit la plus grande beauté de ce monument, dont le diamètre de la cour est de 64 toises & de forme carrée (a), ce qui annonce convenablement une Maison Royale; diamètre auquel, à la vérité, la grandeur de l'architecture ne répond pas, ainsi que nous l'observerons dans son lieu, mais qui auroit été tout-à-fait marqué si l'on avoit élevé ces bâtimens proposés.

On voit dans la planche dont nous parlons, le plan du soubassement du péristyle de *Perrault*, dans lequel sont exprimés les petits escaliers à noyau, servant de descente pour l'écoulement des eaux, dont nous avons déjà fait mention; l'on y remarque aussi le nouveau mur de face U, que l'on a élevé du côté de la rivière; en sorte que l'ancien, marqué X, doit servir de mur de refend, lorsque cette aile de bâtiment sera entièrement finie. Nous observerons que pour couvrir ces nou-

(a) On n'a point exprimé dans ce plan du rez-de-chauffée, les bâtimens qui sont élevés au milieu de cette grande cour, pour la raison que nous en avons déjà rapportée en parlant de la planche IV, page 18.

veaux bâtimens & les anciens, on proposa, dit *Perrault*, des couvertures de cuivre, au lieu d'ardoise & de plomb, & il rapporte à ce sujet, que par le calcul qui en avoit été fait, la toise n'auroit couté que 64 livres; dépense qui n'auroit guere excédé le prix des couvertures ordinaires, y compris la charpenterie, qui dans ce cas consommeroit un tiers moins de bois: il dit enfin avoir supputé à quoi auroit pû revenir toute la couverture des bâtimens du Louvre (b), & que cette dépense n'auroit pas monté à 250000 livres; il donne même à ce sujet le dessein de la charpente propre à ce genre de couverture, dans le goût de celle du Château d'*Anet*, qu'il avoue être beaucoup plus legere que celle dont on fait usage ordinairement, où il entre beaucoup plus de matiere.

Château du  
Louvre.

Nous dirons, d'après l'opinion de notre Auteur, qu'il est étonnant que l'on ait négligé jusqu'à présent de mettre plus communément en pratique ce genre de charpenterie, qui nous a été donné par Philibert Delorme dans sa maniere de bâtir à petits frais, & dont il démontre évidemment la possibilité. Combien ne seroit-il pas avantageux d'user de ce genre de couverture, qui donne la facilité d'employer de petits bois, qui procure une économie considérable dans l'épaisseur des murs de face, & qui donne enfin le moyen d'éviter l'apparence des combles! *Perrault* connoissoit tout le mérite de cette invention, & comme il étoit moins jaloux & plus connoisseur que la plûpart des Architectes de son tems, il se faisoit un plaisir raisonnable d'applaudir à tout ce qui avoit été fait de bien avant lui.

Voici encore quelques changemens proposés par *Perrault*. Ils consistoient, 1<sup>o</sup>. à observer du côté de la cour, dans l'intérieur du bâtiment, des galeries ou grandes pieces libres pour pouvoir aller à couvert tout autour du Louvre. 2<sup>o</sup>. Pour diminuer le diametre de la cour, qui paroissoit, dit-il, trop grand à quelques-uns, pour la hauteur des bâtimens, il avoit proposé, comme nous l'avons dit ailleurs, une terrasse de 18 pieds de large, élevée de trois marches, telle qu'il s'en voit une dans la cour du Château de S. Cloud. Cette terrasse, selon *Perrault*, auroit eu encore deux avantages; le premier, qu'elle auroit empêché les équipages d'approcher du pied du bâtiment; le second, qu'elle auroit servi d'empiement à tout l'Edifice, & préservé la base des piédestaux de l'humidité de la terre & de l'écoulement des eaux. 3<sup>o</sup>. A pratiquer au rez-de-chaussée, dans l'épaisseur des murs qui séparent le péristyle d'avec les bâtimens de l'intérieur de la cour, des aissances qui se seroient déchargées dans un aqueduc, par lequel les matieres auroient été emportées dans la riviere; ces aissances auroient été entretenues propres, & lavées par une eau abondante, provenant des combles, & de la pompe de la Samaritaine.

Nous remarquerons premierement, que ces galeries, ou grandes pieces, dont parle *Perrault*, & dont on voit les desseins dans son manuscrit, page 79, auroient sans doute été nécessaires; mais que leurs différens diametres & leurs interruptions dans un bâtiment d'une distribution simple, présentent des communications trop imparfaites pour les issues principales d'une Maison Royale; en second lieu, que ces terrasses font bien, à la vérité, au pied d'un bâtiment, parce qu'elles procurent un sol de niveau qui corrige les inégalités indispensables du pavé des cours, & contribuent

(b) Une portion du Château de Versailles, du côté du Jardin, est couverte de cuivre, & réussit fort bien, malgré le sentiment de quelques-uns, qui prétendent que le verd-de-gris est un obstacle qui devoit lui faire préférer le plomb; non seulement ce dernier est plus pesant, par rapport à son épaisseur, mais il coute beaucoup de soudure, & est sujet à se gercer à la gelée; le cuivre rouge, au contraire, n'a aucun de ces inconvéniens, & loin de se détruire par le verd-de-gris, il se graisse à l'air, de maniere que l'eau du ciel coule sur sa surface,

sans qu'il soit besoin de passer plusieurs couches à l'huile, comme quelques-uns le prétendent; l'expérience prouvant ce que nous avançons ici. Ce genre de couverture a donc l'avantage de pouvoir être plus léger, d'exiger des murs de maçonnerie d'une moindre épaisseur, & enfin de n'être pas plus dispendieux que les autres, en tirant directement ces tables de cuivre, de Suede, où l'on n'emploie pas d'autre matiere pour la couverture des bâtimens.

Château du  
Louvre.

souvent à rendre la forme de ces dernières plus agréables; mais il faut convenir qu'elles empêchent d'arriver à couvert dans l'intérieur de l'édifice, ainsi qu'on le peut voir au Palais du Luxembourg. Enfin nous remarquerons que la manière dont *Perrault* avoit conçu les aisances dont nous venons de parler, est contraire à la santé des Citoyens, & que quoique cette pratique ne soit pas sans exemple, bien loin d'être une autorité, le premier abus auquel on devroit remédier à Paris, seroit d'éviter la décharge de tous les cloaques qui se répandent dans la rivière qui traverse cette Capitale, & de suivre au contraire l'idée du nouvel égoût qu'on a construit hors de Paris, & qui est peut-être une des dépenses la plus véritablement louable qui ait été ordonnée de nos jours.

*Perrault* avoit encore proposé, pour perfectionner les distributions de l'intérieur du Louvre, deux grands escaliers de desseins différens, projetés pour être substitués à la place des anciens, marqués I. L'un de ces escaliers, d'une belle disposition & d'une forme carrée, avoit neuf toises dans œuvre, non compris une galerie de 18 pieds de largeur qui régnoit au pourtour, il étoit décoré de colonnes Corinthiennes accouplées: l'autre, plus vaste encore & décoré aussi d'Ordre Corinthien, avoit de largeur sept toises un pied, sur 18 toises 4 pieds de longueur, non compris un péristyle de 14 pieds à chaque extrémité. (Voyez ces diverses compositions très-bien détaillées & dessinées avec beaucoup de goût dans le premier volume manuscrit de *Claude Perrault*.)

Passons présentement à une description plus détaillée du Louvre, dans laquelle nous ferons mention de la plus grande partie des chef-d'œuvres qui y ont été conservés jusqu'à présent; ce qui nous donnera occasion de parler des Académies célèbres qui y tiennent leurs assemblées, & des plus habiles Artistes qui y sont logés actuellement.

*Explication des lettres de renvoi marquées sur la Planche V.*

A, Magasin (c) extraordinaire des ustensiles de la Maison du Roi.

B, Académie d'Architecture (d) établie en 1671 par les soins de M. Colbert,

(c) Messieurs *Menard* & *Felix* ont le Contrôle de ce Magasin, & Monseigneur le Prince de Condé, comme Grand-Maître de la Maison du Roi, en a le gouvernement. Ces ustensiles consistent en équipages de guerre, de chasse, de rable, &c.; et le tout sous la garde d'un Concierge qui demeure dans ce magasin.

(d) Cette Académie se tient tous les Lundis, & est composée de deux classes; la première à présent, de 12 Académiciens; la seconde de 14, dans lesquelles sont compris les Contrôleurs des bâtimens du Roi, & deux Professeurs, l'un de Mathématiques, l'autre pour l'Architecture. Ces deux Professeurs donnent, l'un le Lundi, & l'autre le Mercredi, des leçons publiques. C'est dans ce lieu que s'assemblent les Académiciens pour y conférer ensemble. C'est aussi dans cette Académie que tous les ans, vers la S. Louis, le Directeur général des Bâtimens du Roi distribue, de la part de Sa Majesté, trois prix. Le premier est une médaille d'or; le second & le troisième, des médailles d'argent, données aux Elèves qui ont mérité le prix proposé par les Académiciens. Celui qui a remporté le premier prix est envoyé à Rome l'année suivante, pour y perfectionner ses talens, à la solde de Sa Majesté.

Les desseins auxquels sont adjugés les prix, sont ordinairement d'un certain mérite. Ce seroit sans doute un avantage essentiel pour ceux qui se vouent à l'étude de l'Architecture, qu'on exposât les plus généralement approuvés de ces desseins dans une grande salle, où on pourroit les voir en tout tems; rien ne contribueroit davantage à exciter l'émulation de nos Elèves, & à fertiliser leur imagination, que l'exposition de ces pro-

jets, qui ont généralement pour objet toutes les especes de Bâtimens relatives à l'Architecture civile. Autrement c'est un travail en pure perte pour les Elèves à venir, & une satisfaction de moins pour ceux qui ont concouru.

Un de nos amateurs hazarda l'année dernière, dans une petite brochure, de représenter que les Architectes de l'Académie devroient exposer leurs productions toutes les années, comme font les Peintres & les Sculpteurs au salon de l'Académie. On ne sçauroit trop applaudir à cette idée, elle tend au progrès des Arts, & à la gloire de cette célèbre Compagnie. Certainement il seroit bien que dans la salle où se tient leur assemblée, l'on y vit leurs morceaux de réception; par là on connoitroit évidemment le mérite des hommes du premier ordre qui la composent; on seroit voir aux Etrangers ce que peut cet Art lorsqu'il est cultivé par des personnes qui, rassemblées en corps depuis plus de 80 ans, doivent avoir produit des dissertations, résolu des doutes, & enfin aplani les contradictions qui jusqu'à présent se sont rencontrées dans les différens Auteurs qui ont écrit sur l'Architecture.

On voit à la vérité quelques modèles en plâtre près de la salle où l'on donne les leçons publiques d'Architecture; mais ils sont placés d'une manière si défavantageuse, qu'on n'en peut tirer aucun fruit. Sans doute cela provient du terrain trop borné où est située cette Académie, dont l'aspect en général donne une idée toute opposée à celle qu'on doit se former d'une Compagnie si célèbre dans les commencemens, & dont cette Capitale, le séjour des Arts & du goût, doit attendre les plus heureux succès.

& autorisée par Lettres patentes de Louis XV, l'an 1717. C'est aujourd'hui M. de Marigny, Directeur général des bâtimens du Roi, qui communique à cette Compagnie les ordres du Prince; M. Gabriel, premier Architecte de Sa Majesté, en est le Directeur. La pièce B est une antichambre; celle B<sub>2</sub> une seconde antichambre; celle B<sub>3</sub> la salle des Académiciens, qui s'y assemblent tous les Lundis, & où se donnent tous les Mercredis les leçons publiques de Mathématique; B<sub>4</sub>, Salle où se donnent tous les Lundis les leçons publiques d'Architecture; B<sub>5</sub>, Dépôt pour les modèles; B<sub>6</sub>, Passage pour arriver à l'escalier qui monte aux entrefols; dans lesquels est distribué le logement du Secrétaire perpétuel de cette Académie.

C, Logement de M. Felix, Contrôleur de la Maison du Roi, & Secrétaire de M. le Prince de Condé. Cet appartement est composé de plusieurs pièces, tant au rez-de-chaussée, que dans les entrefols, dont celles de Maître sont ornées avec assez de goût & de propreté.

D, Logement de Messieurs de Chancenet, pere & fils, premiers Valets-de-Chambre du Roi; le pere Gouverneur de Meudon, & le fils Gouverneur de Choisy. Cet appartement, comme le précédent, est situé au rez-de-chaussée & aux entrefols, mais est beaucoup plus vaste, ayant un petit jardin, & un dégagement par la rue de Beauvais.

E, Escalier qui monte dans les nouveaux logemens pratiqués au premier étage.

F, Académie François (e), instituée en 1635 par le Cardinal de Richelieu, pour perfectionner la Langue François; elle est précédée d'une antichambre G commune à l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. La salle d'assemblée de cette Académie, marquée F, est ornée du portrait de Louis XIV, revêtu des habits de son sacre, peint par *Saint-André*; de celui de la Reine de Suede, & de ceux des anciens Académiciens, peints par différens Maîtres. Au dessus de cette salle, on a pratiqué un logement pour le Secrétaire perpétuel de cette Académie. La pièce F<sub>2</sub> est un cabinet servant de Bibliothèque.

G, Antichambre commune aux Académies des Belles Lettres & François, & où se tiennent les séances publiques de l'Académie François. A cet effet, on y a placé des tribunes pour les spectateurs. Cette pièce est revêtu de menuiserie, ornée d'un Ordre Corinthien, & enrichie de sculpture & de bas-reliefs assez estimés.

H, Académie des Inscriptions & Belles Lettres (f). Cette Académie doit son établissement à Louis XIV, qui l'érigea en 1663. La salle, marquée H, est celle où s'assemblent les Académiciens, la plus ornée de celles qui se voyent au Louvre.

(e) Cette Académie en général a pour objet toutes les matieres de Grammaire, de Poësie, & d'Eloquence. Ses membres sont au nombre de 40, tous égaux. Les Grands Seigneurs n'y sont admis qu'à titre d'hommes de Lettres. Elle s'assemble particulièrement trois fois la semaine, le Lundi, le Jeudi, & le Samedi, & n'a d'assemblée publique que lorsqu'on y reçoit quelque nouvel Académicien, & celle qui se tient tous les ans le jour de la S. Louis; jour auquel cette Académie distribue les prix d'Eloquence & de Poësie, qui consistent en une médaille d'or: Sa Majesté est le Protecteur de cette Académie, depuis la mort du Chancelier Seguier, qui succéda au Cardinal de Richelieu qui l'avoit instituée; la devise de cette Académie est, à l'immortalité.

(f) L'établissement de cette Académie a pour objet de cultiver les belles Lettres, expliquer les anciens Monumens, & consacrer les événemens de la Monarchie, par des inscriptions, des médailles, des jetons, &c. Cette Académie reçoit les ordres du Roi par un des Secrétaires d'Etat, & est composée aujourd'hui de dix Honoraires, douze Pensionnaires, & dix-neuf Associés, ayant tous voix délibérative. Elle s'assemble pareillement

le Mardi, & le Vendredi de chaque semaine, & tient par an deux assemblées publiques, l'une après la Saint Martin, l'autre après la quinzaine de Pâques: elle a aussi quelques Associés correspondans, soit nationaux, soit étrangers, un Président, un Vice-Président, pris dans le nombre des Honoraires, un Directeur & un Sous-Directeur, pris dans celui des Pensionnaires.

Cette Académie distribue tous les ans un prix, fondé depuis 1733, par M. le Président *Durey de Noinville*, pour la littérature: c'est une médaille d'or de la valeur de 400 liv. Depuis environ 1701, cette Académie a donné au Public plusieurs Ouvrages imprimés, contenant les Mémoires en entier de cette Académie, & plusieurs autres seulement par extraits, donnés par le Secrétaire, aussi bien que les éloges des Académiciens morts, &c. La devise de cette Académie, est *Vetari mori*.

M. le Comte de *Caylus*, Honoraire de cette Académie, vient de fonder un nouveau prix destiné pour la recherche des antiquités, qui fera d'une médaille d'or de 500 livres, fut l'exergue de laquelle on gravera toutes les années le nom du sçavant qui aura remporté ce prix.

Château du  
Louvre.

De grands tableaux d'*Antoine Coypel* décorent cette pièce : entre ces tableaux sont placés des bustes de marbre blanc, portés sur des consoles de même matière, du bas desquels pendent des trophées de bronze doré. On voit aussi dans le trumeau, entre les deux croisées, un beau Christ de marbre. Dans la partie supérieure de cette salle, dont la voûte est enrichie d'arcs doubleaux, de caissettes & de roses, sont placées des tribunes pour les spectateurs : cette salle a son entrée principale par la pièce G, dont nous venons de parler, & une autre par le dessous d'un des grands escaliers. La pièce H<sub>3</sub> sert d'archives à cette Académie ; celle H<sub>2</sub> est un passage ; & enfin celle marquée H<sub>4</sub> est un dépôt pour les antiques appartenant à cette Académie.

I, Grands escaliers qui montent au premier étage de ce Palais, & particulièrement à la chapelle, placée au dessus du vestibule.

K, Logemens des Suisses pour la garde intérieure du Louvre.

L, Vestibulé ou porche, fermé de grilles du côté de la cour, & d'une porte du côté de la place du Louvre. Les voitures passent sous ce vestibule, dont la largeur est divisée par deux files de colonnes d'Ordre Ionique. Les bases de ces colonnes posent immédiatement sur le pavé, ce qu'il faut toujours éviter en pareille occasion, à cause du dommage que les équipages occasionnent aux fusts & aux bases des colonnes, lorsqu'elles ne sont pas élevées sur un socle ; les chapiteaux de cet Ordre sont selon *Michel Ange*, (voyez ce chapiteau gravé en grand dans *d'Aviler*, pag. 329). Cette pièce est voûtée en plein cintre sur chaque rang de colonnes ; la partie de cette voûte qui porte sur les murs de cage, est déchargée par des lunettes qui diminuent la poussée de ces murs. La décoration de ce porche, du dessin de *Le Mercier*, a quelque chose de ferme dans son ordonnance, qui fait un très-bon effet. (Voyez en petit la décoration de ce vestibule, Planche XVII).

M, Salle des Antiques, dont la décoration intérieure, du dessin de *l'Abbé de Clagny*, est d'Ordre Dorique, d'une ordonnance & d'un goût exquis : cette salle est voûtée en cintre surbaissé, orné d'arcs doubleaux soutenus par un entablement denticulaire, enrichi d'ornemens du plus beau choix. Les chapiteaux ont un gorgerin fort élevé, orné de feuilles, d'après lesquels ont été imités ceux de la cour du Val-de-Grace. Les tiges des colonnes sont agréablement fuselées & cannelées. Les bases, selon *Vignole*, sont aussi taillées d'ornemens ; enfin toute cette belle architecture est élevée sur un socle, & disposée par accouplement. Dans les entre-colonnemens, sont de grandes arcades, formant autant de lunettes dans la voûte ; ce qui donne à cette dernière un air d'élégance & de légèreté, qui répond admirablement bien à toute l'ordonnance de cette pièce. Sa décoration seule donne à connoître avec quelle richesse tout l'intérieur de ce Palais devoit être traité, puisque tant de magnificence, de proportion & de goût, se remarquent dans celle-ci, uniquement destinée pour les Cent-Suisses de la garde du Roi.

Nous ne saurions faire trop d'éloges de la décoration de cette superbe salle, qui est peut-être un des plus beaux ouvrages en ce genre que nous ayons en France. Cette beauté néanmoins ne se remarque gueres, parce que la curiosité, qui attire nos amateurs dans ce lieu, se tournant toute entière du côté des Antiques que cette pièce contient, ils négligent absolument d'en examiner l'architecture, quoique beaucoup supérieure à la plus grande partie des ouvrages de sculpture qui y sont déposés. Ces derniers sont pour la plupart, ou mal entretenus, ou mutilés, ou mal distribués, tantôt sur des gradins, tantôt posés sur le sol, le tout sans choix & sans discernement ; d'ailleurs on y trouve les ouvrages modernes confondus avec les antiques, le médiocre avec l'excellent, de manière que l'Etranger n'emporte qu'une idée très-imparfaite de l'architecture de cette salle, & des ouvrages

ouvrages des grands Maîtres qui compoient cette collection, dont la plupart méritent la plus grande attention. On voit aussi dans cette salle une tribune, soutenue par quatre Caryatides de pierre, d'une beauté inimitable (g), & de douze pieds de proportion : elles portent un entablement, dont les moulures taillées d'ornemens, sont aussi d'un détail & d'une beauté au dessus de tout éloge. Ces Caryatides représentent des figures de femmes sans bras ; au dessus de leur tête est un chapiteau Dorique, & sous leurs pieds, un piédoche de forme circulaire posé sur une marche continue. (Voyez le dessin de ces Caryatides, gravé par *Le Clerc*, rapporté par *Perrault* dans le Livre de *Vitrue*, chap. premier, planche premiere.

Château du Louvre.

A l'égard des statues qui sont déposées dans cette salle, elles consistent en plusieurs modèles originaux des plus belles statues de l'antiquité, tels que le *Gladiateur*, *l'Hercule Farnèse*, le *Laocoon*, la *Venus*, le *Bacchus*, la *Flore*, &c. aussi bien qu'une infinité d'autres copies faites à Rome par les Pensionnaires de Sa Majesté : on y voit aussi les creux des bas-reliefs (h) de la colonne Trajane que Louis XIV fit mouler à grands frais en Italie ; enfin plusieurs ouvrages modernes, dont la plupart ne sont pas sans mérite.

Toute cette collection est aujourd'hui sous la garde de M. de *Bougainville*, de

(g) Il est certain que ces Caryatides sculptées par *Jean Goujon*, sont autant de chef-d'œuvres, & que, par cette raison, on leur doit la plus grande estime ; néanmoins malgré cette considération, réfléchissons un moment sur l'application qu'on doit faire des ornemens dans l'architecture, & disons que quelque cas que nous puissions faire du sentiment de *Vitrue*, & du trait historique qu'il nous rapporte dans son premier Liv. p. 5, au sujet des Caryatides ; il est aisé de remarquer que ces anciens attributs n'ont rien de commun aujourd'hui avec nos mœurs, ni avec la retenue que nous devons observer dans la décoration de nos édifices, puisque cette servile imitation de la part de nos Architectes, par rapport aux Caryatides, n'est gueres plus tolérable que ceux qui dans les métopes des entablemens Doriques de nos Eglises, placent des bas-reliefs analogues aux Divinités du Paganisme. Sans doute on est quelquefois forcé de rendre justice au savoir de l'Artiste ; mais il n'en est pas moins vrai que l'esprit du spectateur se trouve blessé d'être obligé d'un côté d'applaudir à la main-d'œuvre, quand de l'autre il est révolté du défaut de vraisemblance. D'ailleurs, que veut dire l'assemblage de tant de parties estimables séparément, qui produit un tout si mal concerté ? Fandra-t-il toujours que la séduction de l'art écarte la vraisemblance, si nécessaire dans les productions du beau ? Notre ame peut-elle être satisfait quand, dans son admiration, elle s'apperçoit visiblement du dérèglement de l'imagination de l'Artiste ? En effet, que veulent dire des figures de femme qui non seulement portent un chapiteau Dorique sur leur tête, qui n'a aucune analogie avec le caractère féminin, mais qui indiquent deux parties supérieures, ridiculement portées l'une sur l'autre ? Pourquoi sur ce chapiteau un entablement d'une proportion Ionique, & pour base à ces Caryatides un fût inférieur Dorique tronqué, servant de piédoche ou piédestal ? Dira-t-on que c'est l'effet d'un génie & d'une invention féconde ? Non certainement, c'est une affectation vicieuse dans les parties, qui produit un tout défectueux qu'aucune autorité ne peut justifier ; & l'on peut avancer qu'imitation pour imitation, des colonnes eussent été préférables. D'ailleurs, que signifie cette tribune qui n'est point couronnée d'une balustrade, & au dessus de laquelle on ne voit point de porte dont la grandeur réponde à l'appareil de dessous ? Est-il vraisemblable que la hauteur de la frise & de la corniche serve en dedans d'appui, en sorte que les spectateurs

paraissent pénétrer dans ces deux parties, sentées devoient être solides, & dont la faillie de l'une d'elles empêche de voir ce qui se passe aux pieds de cette tribune ?

Je le répète, cette réflexion ne détruit rien de la beauté de l'exécution du chef-d'œuvre dont nous parlons ; on ne sauroit même trop en recommander l'examen ; mais il seroit à souhaiter qu'au moins ceux qui sont leur profession des Arts, se rendissent compte, en l'examinant, de ce qu'ils y doivent admirer ; d'un côté pour atteindre à cette perfection, & de l'autre pour y apprendre à s'éloigner du défaut de vraisemblance qu'on y remarque, & sans laquelle un ouvrage, tel qu'il soit, ne sauroit s'attirer le suffrage des connoisseurs éclairés & non prévenus.

(h) Ces bas-reliefs, dont on possédoit deux suites bien complètes, sont presque tous dépareillés. Pour prévenir cette ruine, l'on avoit proposé anciennement de monter ces modèles dans la cour du Louvre, sur des tambours de maçonnerie qui auroient donné la facilité d'apercevoir, à une hauteur raisonnable, leurs différentes parties. Les creux de ces bas-reliefs ont eu le même sort, & sont presque tous dégradés & entassés les uns sur les autres, de manière à ne plus espérer de pouvoir jamais être montés. Il en est de même d'une infinité d'autres d'un prix inestimable, & dont la perte est irréparable, à cause des frais immenses qu'il faudroit faire pour remettre ces creux & ces modèles dans leur premier état. Ce desordre provient sans doute du peu de terrain accordé à ces différens chef-d'œuvres, distribués en général avec trop de confusion, & placés, ainsi que les statues, dans un lieu trop peu salubre. Nous remarquerons encore que le plus grand nombre des Artistes & des connoisseurs ignorent à Paris cette collection, qui dans son origine néanmoins avoit été formée pour l'étude des Peintres & des Sculpteurs, & pour donner à connoître aux Etrangers ce que pouvoit l'opulence d'une Nation sçavante, & d'un Ministre éclairé, qui portoit tous ses soins pour la plus grande perfection & le progrès des beaux Arts. Au contraire aujourd'hui l'entrée de cette salle est d'un assez difficile accès, & l'entretien est abandonné à des Artisans mercenaires, qui bien loin de sentir l'importance du dépôt qui leur est confié, se refusent à l'empressement des curieux qui se présentent pour examiner ces restes mutilés de l'antiquité Grecque & Romaine.

Château du  
Louvre.

l'Académie Françoisé, & Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres.

N, Partie de l'ancien appartement de la Reine, occupé ci-devant par feu M. le Cardinal de Rohan : à présent il sert pour les audiences de M. le Comte d'Argenson, Ministre de la Guerre (i).

O, Autre partie de l'appartement de la Reine, les seules pièces du Louvre qui se voient aujourd'hui publiquement (k).

P, Logement de M. l'Abbé Lambert, Aumônier du Roi ; au dessus duquel, à l'entresol, sont distribués plusieurs logemens pour les personnes attachées au service des bâtimens du Louvre.

Q, Ancienne salle des Antiques, où étoient placées celles qu'on voit à Versailles & à Marly. La décoration de cette pièce dans son état actuel, mérite encore quelque attention, quoiqu'on en ait supprimé la voûte pour y pratiquer des entresols. Dans cette salle, est une chapelle particulière, enfermée dans une des arcades qui composent la décoration.

R, Vestibule & escalier qui monte au salon où l'on expose les tableaux du Louvre, marqué T, dans la planche suivante.

S, Dépôt pour le papier de l'Imprimerie Royale, située aux galeries du Louvre, & dont nous avons parlé, page 22.

T, Logement d'un des Suisses de l'intérieur du Louvre.

V, Partie découverte entre le nouveau mur de face & l'ancien.

U, Nouveau mur de face du côté de la riviere, élevé par Perrault, à dessein de rendre cette aîle de bâtiment double.

X, Ancien mur de face du vieux Louvre, servant aujourd'hui de mur de refend.

Y, Appartement de M. le Comte de Tessé, premier Écuyer de la Reine, & au dessus duquel est distribué en entresol celui de M. de Champlot, premier Valet de Garde-robe du Roi.

Z, Ancien péristile qui servoit de communication pour arriver au jardin de la Reine.

&, Appartement & ses dépendances, occupé aujourd'hui par M. le Duc de Nevers, tant au rez-de-chaussée, qu'aux doubles entresols ; & anciennement le logement & l'atelier de Martin Desjardins, Sculpteur célèbre, dont nous avons parlé, tome 2, page 152, note (a).

a, Atelier de M. François, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture.

b, Atelier, jardin, & logement de M. Vassé, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (l).

c, Logement & atelier du Sieur Flamand, Sculpteur.

d, Petit escalier qui monte au magasin des menus plaisirs du Roi.

e, Jardin, cour, & Bâtiment du Garde-Meuble.

(i) Les plafonds de cet appartement sont d'une très-grande beauté, par les compartimens, les figures, & les ornemens qui les enrichissent. Dans une de ces pièces, l'on a marié la peinture avec la sculpture. Celle-ci est des plus habiles Artistes du dernier siècle : les peintures sont du célèbre Romanelli, dont nous avons parlé, tome 3, page 75.

(k) Ces pièces, pour la plus grande partie, sont enrichies comme les précédentes de très-beaux plafonds de peinture & de sculpture. On y remarque aussi quantité de morceaux de Romanelli, de Don Diego, de Borzoni & de Patel, ouvrages assez estimés, & disposés d'une manière fort agréable : enfin on peut dire que quelques-

unes de ces pièces sont décorées avec la plus grande magnificence, & même peut-être avec trop de profusion.

(l) Louis-Claude Vassé, né à Paris, reçu Académicien en 1751, Sculpteur de réputation, occupé pour les ouvrages du Roi, à exercé ses talens dans plus d'un édifice public à Paris. Il est fils d'Antoine Vassé, Sculpteur du Roi, né à Toulon, & mort vers 1735, à qui nous sommes redevables des dessins & de l'exécution de la galerie de l'Hôtel de Toulouse, du Maître-Autel de Notre-Dame, &c. Il étoit aussi bon Dessinateur dans plus d'un genre, mais particulièrement pour la marine, les fêtes, les réjouissances publiques, &c.

*f*, Grand escalier qui monte au magasin des menus plaisirs, & aux appartemens qui en dépendent.

*g*, Atelier de M. *Pigalle*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*m*).

*h*, Atelier de M. *Lemoine*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*n*).

*i*, Atelier de M. *Vinache*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*o*).

*k*, Atelier de M. *Falconet*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*p*).

*l*, Corps-de-garde de la Garde des Invalides pour la police intérieure & extérieure du Louvre.

*m*, Petit atelier de M. *Oré*, Entrepreneur des Bâtimens du Roi.

*n*, Magasin de M. de *Beaufort*, Inspecteur général des Marbres du Roi.

*o*, Logement d'un des Suisses de l'intérieur du Louvre.

*p*, Porche, actuellement découvert, donnant entrée au Louvre du côté de S. Germain l'Auxerrois, & au dessus duquel, ainsi que dans les parties collatérales, on se propose de bâtir un logement considérable pour y placer le Grand Conseil.

*q*, Cour & bâtiment des écuries de la Reine.

*r*, Logement d'un des Suisses pour l'extérieur du Louvre.

*s*, Cour du bâtiment de l'Hôtel Royal des Postes.

*t*, Ancien jardin & bâtimens du Gouvernement du Louvre, dans lesquels, dit-on, on distribue aujourd'hui des Bureaux de la Guerre pour le département de Paris.

*u*, Atelier du Sieur *Le Vasseur*, un des Moteurs des Antiques du Roi.

*x*, Logement & atelier de M. *Adam* l'aîné, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*q*).

*y*, Logement de M. *Le Dran*, premier Commis du Bureau des affaires étrangères.

*z*, Anciennes écuries de Madame la Duchesse d'Esstrées.

*aa*, Écurie de M. de *Champlot*, dont l'appartement est au dessus de celui de M. le Comte de *Tessé*, dont nous avons parlé à la lettre Y.

*bb*, Logement de M. *Le Bel*, premier Valet-de-Chambre du Roi, & Gouverneur du Louvre, compris, tant au rez-de-chaussée, que dans de doubles entrecols.

*cc*, Logemens & ateliers de Messieurs *Slodtz*, Sculpteurs du Roi (*r*).

(*m*) *Jean-Baptiste Pigalle*, né à Paris, reçu Académicien en 1744, & Professeur en 1752, un de nos plus célèbres Sculpteurs, occupé pour les ouvrages du Roi, est généralement estimé de ses contemporains & des hommes du premier ordre.

(*n*) *Jean-Baptiste Lemoine*, fils de *Jean-Louis Lemoine*, aussi Sculpteur célèbre, est né à Paris; il fut reçu Académicien en 1738, & fait Professeur en 1744. Cet Artiste du premier ordre est Auteur de la statue équestre de Louis XV, placée à Bordeaux, & du monument en bronze que la Province de Bretagne fait actuellement ériger à Rennes, &c.

(*o*) *Jean-Joseph Vinache*, né à Paris, Académicien en 1741.

(*p*) *Etienne Falconet*, né à Paris, agrégé à l'Académie en 1744, Sculpteur du premier mérite, & duquel on doit attendre les plus grands succès. Il exécute actuellement sur ses desseins l'Autel de la Chapelle de la Vierge de l'Eglise de S. Roch, dont M. *Pierre* peint la voûte.

(*q*) *Lambert-Sigisbert Adam* l'aîné, né à Nancy, Académicien en 1737, Adjoint à Professeur en 1744, Sculpteur d'une grande réputation, employé pour les ouvrages du Roi.

(*r*) *Paul-Ambroise Slodtz*, de Paris, Académicien en 1743, adjoint à Professeur en 1746, & fils de *Sebastien Slodtz*, Sculpteur de réputation, né à Anvers, mort à Paris vers 1720, lequel fut chargé des pompes funèbres & fêtes publiques qui se font faites de son tems à la Cour. On voit dans les Jardins de Versailles, de Marly, & des Tuileries plusieurs figures de marbre de ce Sculpteur. *Paul Slodtz*, dont nous parlons, est associé avec *Antoine Slodtz*, son frere aîné, Dessinateur des menus plaisirs du Roi, qui a donné dans plus d'une occasion des preuves de sa capacité pour les décorations théâtrales, & pour les fêtes publiques, &c. & avec *Dominique Slodtz* son cadet, Peintre des menus plaisirs du Roi, de manière que ces trois Artistes sont chargés aujourd'hui de la décoration des pompes funèbres, des salles de spectacles, & des fêtes ordonnées par les quatre premiers Gentilhommes de la Chambre du Roi. MM. *Slodtz* exercent aussi leurs talens avec supériorité dans les différens genres de sculpture, à l'usage de la décoration des Eglises, des Bâtimens publics & particuliers, soit en bronze, marbre, pierre, plâtre, bois, &c. Nous possédons encore à Paris un Artiste très-célèbre, frere des hommes à talens dont nous venons de parler, connu sous le nom de *Michel*

Château du  
Louvre.

*dd*, Logement & atelier de M. *Bouchardon*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (s).

*ee*, Porche découvert, donnant entrée au Louvre par la rue du Coq.

*ff*, Bâtiment dans lequel est compris le logement de M. *Vanloo*, Peintre du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (t), & ceux de Messieurs de *la Motte*, Contrôleur du grand Parc de Versailles, & *Dorfonville*, premier Commis des Bâtimens.

*gg*, Masse de bâtimens particuliers, dans lesquels sont distribués divers logemens pour les Artistes & Entrepreneurs attachés au service de Sa Majesté.

*hh*, Partie de la distribution des bâtimens appelés les Galeries du Louvre, & dans lesquels sont logés les différens Artistes, dont on a parlé en décrivant la planche quatrième.

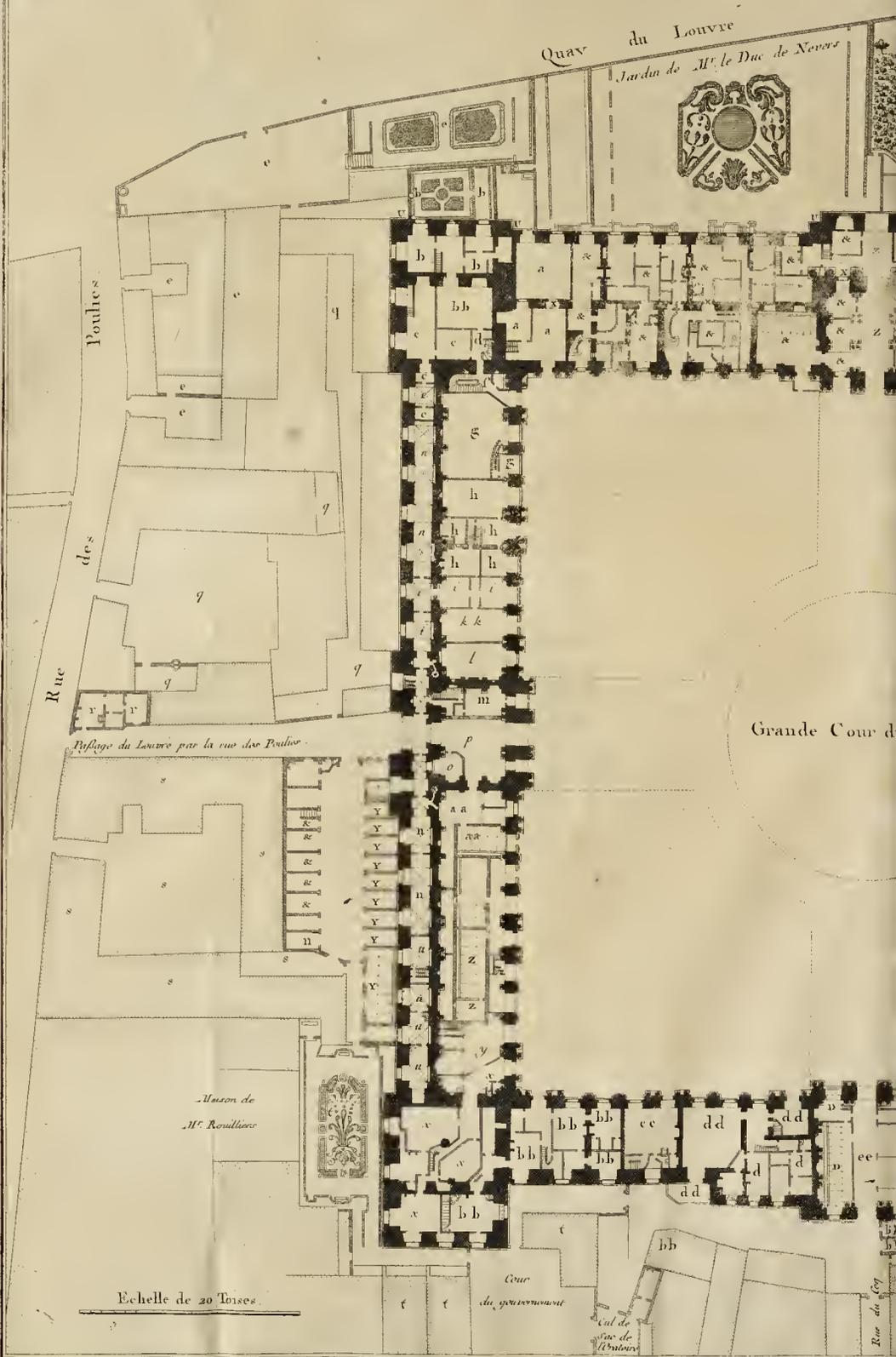
*Ange Slodtz*. Ce Sculpteur de la première classe a passé 18 ans en Italie, où il a fait, entre plusieurs ouvrages de réputation, un S. Bruno en marbre, de 14 pieds de proportion, pour l'Eglise de S. Pierre de Rome, un tombeau pour le Marquis *Caponi* à S. Jean du Florentin, celui du Cardinal d'Avvergne à Vienne en Dauphiné, &c. Ce célèbre Artiste de retour à Paris, a été chargé du mausolée de M. Languet de Gergy, ancien Curé de S. Sulpice, qu'il exécute actuellement, & il fait pour le Roi un groupe de marbre, représentant la Victoire qui ramène la paix, pour un des bosquets des jardins de Choisy, & dans lequel sera aussi placé Apollon, par M. *Lemoine*; Mercure, par M. *Couffou*; Minerve, par M. *Paul Slodtz*, & l'Abondance, par M. *Adam l'aîné*.

(s) *Edme Bouchardon*, né à Chaumont en Bassigny, Académicien en 1745, Adjoint à Professeur la même année, Professeur en 1746. (Voyez ce que nous avons dit de ce célèbre Artiste, tome premier, page 226, note (a)).

(t) *André-Charles Vanloo*, mieux connu sous le nom de *Carlo Vanloo*, né à Nice, Académicien en 1735, Professeur en 1737, & Gouverneur de l'Ecole des élèves protégés par le Roi en 1748, Chevalier de l'Ordre de S. Michel en 1751. Ce célèbre Artiste est regardé comme un des plus grands Peintres de notre École Française. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a su mériter par ses talens & son aménité les suffrages des Grands, & l'estime générale de tous ses contemporains.



Château du  
Livre.





Château  
Louis.



## CHAPITRE VII.

*Plan du premier Etage du Louvre. Planche VI.*

ON a marqué sur cette planche toutes les distributions au premier étage du Louvre dans son état actuel. Nous prendrons soin, ainsi que nous avons fait dans la planche précédente, de citer la plus grande partie des personnes qui en occupent les logemens; mais avant que de passer à ce détail, nous allons faire quelques observations sur les augmentations que *Claude Perrault* y a fait exécuter, & nous rappellerons plusieurs projets qu'il avoit proposé, dont les uns n'ont pas eu lieu, Louis XIV ayant préféré ce qui a été édifié sur les desseins de cet Artiste, & les autres, parce que les travaux de ce vaste Palais ont été suspendus.

Château du  
Louvre.

L'objet le plus important qui se remarque dans cette planche, & qui soit élevé sur les desseins de *Claude Perrault*, est le péristyle dont on voit le plan marqué O; nous remarquerons néanmoins que cet Architecte n'ayant donné que 12 pieds d'entre-colonnement dans la façade, & ayant voulu faire les plafonds réguliers, ce péristyle devient étroit pour sa longueur. Cette circonstance a sans doute déterminé *Perrault* à l'interrompre dans le milieu de l'avant-corps; mais nous conviendrons qu'on ne sauroit applaudir à cette discontinuité: le passage *b*, non seulement ayant à peine quatre pieds, mais le coude qu'il fait étant désagréable & peu commode, ainsi que nous le remarquerons plus particulièrement dans la planche huitième, en prenant occasion de faire observer d'une part les beautés de l'ordonnance de la façade, & de l'autre les défauts de sa distribution.

Nous remarquerons encore sur cette planche le mur de face, marqué X, que *Perrault* a fait élever du côté de la rivière, & bâti de la même ordonnance que le péristyle, à l'exception qu'il n'a fait usage, dans ce nouveau mur de face, que de pilastres au lieu de colonnes. (Voyez ci-après la décoration de cette nouvelle façade, planche treizième).

Dans le nombre des projets que *Perrault* avoit proposés, on voit, page 37 de son premier volume manuscrit, le dessin d'un très-grand vestibule qu'il avoit composé pour être placé derrière & attendant la partie du milieu de son péristyle. Ce vestibule montoit de fond; au rez-de-chaussée régnoit le même Ordre Corinthien de l'intérieur de la cour du Louvre; mais ce qui paroît singulier, c'est qu'au dessus de l'entablement de cet Ordre, & dans les quatre angles de cette pièce, il avoit placé autant de colosses de bronze pour soutenir la voûte de ce vestibule, & qui avoient de hauteur près du double des colonnes. Cette invention est fort applaudie par *Charles Perrault* son frère, qui nous l'a donnée comme nouvelle & fort ingénieuse. Cependant bien loin d'être de ce sentiment, on pourroit regarder cette décoration comme extravagante, non seulement parce que la proportion de ces Géans n'a aucun rapport avec l'Ordre de dessous, qu'ils semblent accabler, mais aussi parce que tous les membres d'architecture qui décorent cette pièce, l'ouverture des portes & des croisées, enfin le diamètre de ce vestibule & sa hauteur, quoique vaste, ne peuvent raisonnablement contenir des figures d'une proportion si outrée. *Claude Perrault* avoit, sans contredit, le génie fertile & abondant; mais, nous l'avons remarqué plus d'une fois, trop de feu entraîne souvent un Architecte à des compositions plus extraordinaires que réfléchies; le grand, le sublime demandent de la retenue & de la vraisemblance. Un très-habile Artiste fait des fautes heureuses, sans doute, mais ce sont toujours des fautes, & elles ne doivent jamais servir d'autorités, ni être

Château du  
Louvre.

employés dans des Édifices d'importance, où une ordonnance grave & régulière doit avoir la préférence.

Au dessous de ces Colosses devoient être placées des inscriptions, qu'il rapporte aussi dans son Livre, lesquelles devoient faire connoître l'allusion de ces Géans avec la grandeur des entreprises de Louis XIV. Ces inscriptions, semblables au style outré de celles qui se lisent aux Places des Victoires & Royale, & dont nous avons déjà blâmé l'exagération, ont peut-être été la source de l'imagination déréglée que l'on remarque dans la composition de ce dessein; exemples funestes, qui ont dans plus d'une occasion, porté quelques-uns de nos Artistes, par un motif d'adulation, à produire en France des monumens qui annoncent plutôt l'estentation, que la modestie, l'urbanité, & la retenue, qui à plus d'un égard, devroient caractériser notre Nation.

Nous prions les personnes intelligentes de nous passer les digressions que nous nous trouvons obligés de faire dans la description de ce Palais immense; nous en avons déjà averti, nous rendrons justice aux productions de *Claude Perrault*; nous ne manquerons certainement pas d'en avouer les beautés; mais nous ne croyons pas devoir nous refuser quelques observations sur les inadvertances que nous remarquons dans ses Ouvrages, parce qu'elles pourroient servir à l'avenir d'autorités, quoique *Perrault* les ait souvent désapprouvées lui-même, & qu'elles ne se trouvent dans son recueil, que parce que *Charles Perrault* son frere s'est fait un plaisir de rassembler les Œuvres entières de cet Homme illustre.

On voit aussi dans ce même recueil la distribution qu'il avoit projetée pour l'aile du côté de la rivière, devenue double au moyen du nouveau mur de face, élevé sur ses desseins, & dont nous avons déjà parlé. Ces distributions étoient destinées pour les appartemens de Leurs Majestés, de préférence à toutes autres, à cause de leur exposition au midi; exposition convenable, dit *Perrault*, pour un bâtiment élevé dans une Capitale. Cette observation est judicieuse, sans doute, mais nous remarquerons qu'il est nécessaire que dans un Palais de l'importance de celui dont nous parlons, il y ait un appartement qui soit au levant; autrement ils ne pourroient être habités que l'hiver. D'ailleurs cet appartement, applaudi par *Perrault*, seroit trop exposé à la poussière des Quais, & au bruit continuel des voitures qui y passent; défaut qui ne sçauroit guères être compensé, que par la superbe vue & la variété des aspects dont jouissent de ce côté ces appartemens. Nous remarquerons encore que ces derniers manquoient absolument de commodité; que la forme des pièces, leur grandeur, & leur proportion étoient trop uniformes, la plupart sans symétrie, & assez mal éclairés; en sorte que la dépense immense que l'on a faite pour doubler ce corps de logis, bien loin de produire des dedans commodes, n'a contribué qu'à procurer des façades extérieures d'une architecture plus régulière; encore faut-il convenir que l'ancienne façade du Louvre, du côté de la rivière, élevée sur les desseins de *Le Veau*, étoit d'une ordonnance très-estimable. (Voyez cette ancienne décoration, planche quatorze.) Ces appartemens du midi dont nous parlons, étoient projetés où sont exprimés dans cette planche les pièces marquées A, situées du côté de la rivière, & qui aujourd'hui, ainsi que toutes celles indiquées de même, sont encore à découvert; considération pour laquelle on a passé une teinte légère, pour exprimer dans ce premier étage ce qui resté à ériger.

Passons présentement à la description des différentes pièces qui sont actuellement occupées dans cet étage supérieur.

*Explication des lettres de renvoi de la Planche sixième.*

A, Pièces à découvert, & au dessous desquelles sont distribués les différens appartemens dont nous avons parlé dans la planche précédente.

B, Chapelle du Louvre, précédée d'un vestibule qui communique aux deux grands escaliers.

C, Corridor qui conduit à l'Académie des Sciences, à la salle de la Marine, & à la Jurisdiction de la Varenne du Louvre.

D, Académie des Sciences, établie en 1666 par les ordres du Roi (a). Cette Académie contient dans ce plan quatre pièces; celle D<sub>1</sub>, est la salle où s'assemblent les Académiciens; elle est terminée par un plafond de menuiserie à compartimens, chargé de sculpture d'un goût ancien: un lambris d'appui régné dans son pourtour, & dans sa partie supérieure sont pratiqués des tribunes pour les spectateurs. Dans cette salle se voit un grand tableau d'*Antoine Coyvel*, qui y a représenté une Minerve, tenant le portrait de Louis XIV. La pièce D<sub>2</sub>, est celle qui contient les squelettes des gros quadrupèdes, tels que l'Éléphant, le Chameau, & autres. On y trouve aussi les Globes céleste & terrestre, une partie de la Bibliothèque, &c. Le plafond de cette pièce est fort orné de sculpture & dorure d'un dessin assez généralement estimé. La pièce D<sub>3</sub>, est un cabinet particulier, servant de supplément à la Bibliothèque. Cette pièce servoit de chambre à coucher à Henri IV. C'est dans cette chambre que ce Prince est mort. La pièce D<sub>4</sub>, est un autre cabinet où sont rangés plusieurs corps d'armoirs, contenant des parties d'anatomie, & quelques ouvrages de mécanique. Le plafond de cette pièce & les lambris sont décorés de sculpture, de peinture, & de dorure, ainsi que la précédente.

E, Pièce destinée à la Jurisdiction de la Varenne du Louvre. (b)

F, Salle où sont déposés les modèles de la Marine, qui étoient ci devant placés à la Bibliothèque du Roi (c).

G, Ancien appartement de Madame la Duchesse d'Esstrées, pratiqué, tant au pre-

(a) Louis XIV, après la paix des Pyrénées, desirant faire fleurir les Sciences, les Lettres, & les Arts dans son Royaume, chargea M. Colbert de former une société d'hommes choisis & sçavans en différens genres de littérature; pour cela il fut décidé que cette société se formeroit sous la protection du Roi, à laquelle Sa Majesté donneroit ses ordres par l'un de ses Secrétaires d'Etat. Cette Académie a souffert quelques changemens depuis son institution; mais nous ne pouvons entrer ici dans ce détail; nous dirons seulement que dans le nouveau Règlement de 1699 [1], elle fut composée de dix Honoraires, dont l'un est Président; de vingt Pensionnaires, trois Géomètres, trois Astronomes, trois Mécaniciens, trois Anatomistes, trois Botanistes, trois Chymistes, un Trésorier, & un Secrétaire, l'un & l'autre perpétuel; qu'on y joindroit vingt associés, sçavoit, douze Régnicoles, dont deux Géomètres, deux Astronomes, &c. & huit Étrangers; enfin de vingt Éleves, dont chacun seroit attaché à un des Académiciens pensionnaires. Les seuls Académiciens honoraires & pensionnaires ont voix délibérative, lorsqu'il s'agit d'élection, ou d'affaires concernant l'Académie: quand il est question de sciences, les Associés ont la leur; mais les Éleves ne parlent que

lorsque le Président les y invite.

Les assemblées particulières se tiennent le Mercredi & le Samedi de chaque semaine; il y en a deux publiques, la première après la S. Martin, l'autre après Pâques. Depuis 1699, cette Académie a publié chaque année un volume contenant les observations, les rapports, & les Mémoires qui ont été composés ou lus par les Membres de cette illustre Société.

Cette Académie a pour devise, *Invenit & perficit.*

(b) La Varenne du Louvre est une Jurisdiction Royale pour le fait des Chasses, laquelle tient son siège dans cette salle, ainsi que la Varenne des Tuileries tient le sien dans une des salles du Château des Tuileries. Chacune de ces deux Juridictions, créées à l'instar l'une de l'autre, porte le titre de Bailliage & Capitainerie Royale des Chasses de la Varenne, soit du Louvre, soit des Tuileries: elles ont chacune leur Capitaine, & un grand nombre d'Officiers, aussi bien qu'une certaine quantité de Gardes. C'est M. le Duc de la Vallière qui est Bailli & Capitaine de la Varenne du Louvre; & M. le Prince de Soubise, qui est Bailli & Capitaine de la Varenne des Tuileries, &c.

(c) Nous avons promis dans le volume précédent,

[1] Avant ce tems cette Académie se tenoit à la Bibliothèque du Roi, ainsi que nous l'avons remarqué dans le troisième volume, page 68, note (a).

Château du  
Louvre,

mier étage que dans les entrefoils, occupé aujourd'hui par M. le *Vicomte de Polignac* & M. de *Souffl.*

H, Appartement de Madame de *Niert*, veuve d'un ancien Gouverneur du Louvre, au dessus duquel sont aussi pratiqués des entrefoils.

I, Atelier de feu M. *Coyvel*, premier Peintre du Roi, occupé aujourd'hui par M. *Boucher* (d), & dans lequel ce célèbre Artiste s'est pratiqué un fort beau logement, contenant une infinité de curiosités qui méritent l'attention des connoisseurs.

page 75, de parler de ces modeles pour satisfaire à nos engagements, nous allons donner une description succincte de ces chef-d'œuvres; mais avant que d'y passer, nous remarquerons que l'aspect, la perfection, & la beauté de leur exécution méritent l'attention la plus exacte de la part des amateurs dans ce genre de curiosités.

M. *Duhamel Dumonceau*, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de l'Académie de Marine, & Inspecteur général de la Marine, ayant rassemblé chez lui, depuis près de vingt ans, grand nombre de modeles qui ont rapport à l'architecture navale, conçut le dessein de former une collection de ces modeles dans le goût de la galerie des plans; à cet effet il représenta à M. de *Maurepas*, pour lors Ministre de la Marine, de quelle utilité seroit cette collection pour l'Académie des Sciences, & pour la Marine, & il demanda à ce Ministre de lui accorder une salle dans laquelle il la déposeroit, & où il essayeroit de la rendre dans la suite beaucoup plus complète.

M. de *Maurepas* ayant goûté ce projet, lui accorda, de l'agrément de Sa Majesté, une des salles basses de la Bibliothèque du Roi; alors ces modeles y furent déposés: mais cette salle s'étant trouvée trop humide, & les modeles y dépérissant, M. *Duhamel* fit de nouvelles représentations à M. *Rouillé*, alors Ministre de la Marine, qui accorda en 1752 à ce sçavant une salle au vieux Louvre, beaucoup plus salubre, & plus avantageusement placée, à cause de sa proximité avec l'Académie des Sciences; c'est dans cette pièce que se voyent aujourd'hui tous les modeles dont nous parlons.

Cette salle, qui a près de 80 pieds de longueur sur 36 de largeur, contient deux grandes tables colorées pour représenter l'eau de la mer. Ces tables sont bordées de quais, en sorte que chacune d'elles donne l'idée d'un port de mer.

A l'extrémité de ces tables, le relief s'élève à la hauteur des quais pour former des chantiers de construction.

Une de ces tables est destinée pour les bâtimens à rames, l'autre pour les bâtimens à voiles.

Au bout de la première, est un bassin fermé par un bâtardeau, garni de ses pompes, avec une galere en construction, dont la couverture se leve pour faire voir les emménagemens de la calle; près de ce bassin, on voit des Felouques & des Saïques en construction, avec les mâts, les ancrees, & la palmante, ou rames de la galere qui est en construction.

Sur la longueur de cette même table, sont distribués comme à flot, une Galealle, une Galere réelle à la voile, une demi-Galere à l'ancre ou à la sonde, deux chabecs, un Espronard, avec les Saïques & les Felouques qui appartiennent à chacun de ces bâtimens.

Sur la seconde Table, destinée pour les Bâtimens à voile, on voit, 1<sup>o</sup>. un Vaisseau sur ses tins & acores, environné de tous les échafauds qui sont nécessaires pour la construction. 2<sup>o</sup>. Un Vaisseau transporté sur son berceau pour être lancé à l'eau; de sorte qu'il coule sur sa calle quand on le juge à propos. 3<sup>o</sup>. Plusieurs bassins de construction, dans lesquels sont différens vaisseaux, des

portes d'écluse, des pompes, différens especes de ponts, enfin tout ce qui appartient à leur construction. 4<sup>o</sup>. Plusieurs carcasses d'autres vaisseaux & chaloupes encore imparfaites.

On a placé sur ces Tables, & à portée des chantiers de construction, les machines à mâter de *Toulon*, de *Brest*, & de *Copenhague*, avec les mâts élevés, & les vaisseaux rangés à quai pour être mâtés.

On y voit aussi à flot les grandes & petites machines à mâter, flottantes, telles qu'elles sont en usage à *Rochefort*. On y remarque des pontons, des raz, & d'autres Bâtimens qui sont destinés pour le service des Ports; enfin on y peut voir un vaisseau en carene, abattu sur des pontons, & environné de raz, de chalans, de la pigouliere, & de la pompe qui fait toujour les carenes.

Sur le reste de ces Tables, sont des vaisseaux de tous les rangs, armés en guerre, & dont les voiles sont différemment orientées. On y aperçoit des Galioles à bombes, des Fregates, des Tartanes, & d'autres Bâtimens pour le commerce & le capotaige; des Canots d'écorce de Canada, des Progues, un Pros, &c.; & on a distribué sur les quais des cabestans, des cordages, des grues de différens façons pour l'embarquement & le débarquement des marchandises; enfin on a placé çà & là les différens machines à curer, qui sont en usage dans les Ports, avec les chaloupes à clapet pour le transport de la vase.

Indépendamment de ce qui est placé sur les deux Tables dont nous venons de parler, on remarque sur plusieurs autres tables de différens grandeurs de grands modeles, dont toutes les parties se démontent, à dessein de procurer aux curieux la connoissance de la construction des Navires. On y voit aussi différens éuves pour ployer les cordages; le grand modele d'un vaisseau de 110 canons; celui du yacht du Roi d'Angleterre; une Sonne Chinoise, un Parc d'artillerie, des mâts & des vergues d'assemblage, des modeles de Corderie, des Moulins pour scier les planches, des Forges pour les ancrees, des pompes, des bouffoles, des quartiers Anglois; enfin des échantillons de différens toiles dont on fait les voiles.

Tous ces modeles sont exécutés de maniere qu'il n'y a rien dans le grand qui ne se trouve précisément ici; en sorte que la proportion, la justesse, & l'élégance concourent également à rendre cette collection une curiosité des plus intéressantes qui se voyent à Paris.

Au dessus de cette galerie, en entresol, est déposée une grande quantité d'autres modeles, moins considérables, à la vérité, mais qui est bon de visiter, & qui méritent bien d'être conservés, pour y avoir recours dans l'occasion.

(d) *François Boucher*, né à Paris, Académicien en 1734, Adjoint à Reçteur en 1752. Ses talens supérieurs le font regarder comme un de nos meilleurs Peintres d'histoire pour le genre gracieux. Il est d'ailleurs excellent Dessinateur, bon Décorateur pour les Théâtres, Paysagiste du premier ordre; enfin on reconnoît dans toutes ses productions, ce goût, ce feu, & ce génie qui caractérisent le véritable Artiste.

K, Logement de Madame de Villefort, Gouvernante des Enfans de France, qui est distribué, tant au premier étage, qu'aux entresols. Château du Louvre.

L, Logement de M. le Marquis de Gony, Brigadier des Armées du Roi, qui est aussi distribué, tant au premier étage, qu'aux entresols.

M, Magasin des menus plaisirs du Roi (e).

N, Logement de M. de Bonneval, ancien Intendant des menus plaisirs du Roi, aujourd'hui Trésorier de la Reine.

O, Grande galerie du côté de S. Germain l'Auxerrois, appelée communément le Péristile du Louvre, dont on trouvera le plan plus en grand au bas de son élévation, planche VII.

P, Académie Royale de Peinture & de Sculpture (f), composée de plusieurs grandes pièces : celle P 1, est une antichambre où sont déposés une partie des mo-

(e) Ce sont des lieux très-vastes servant d'atelier pour l'exécution des fêtes publiques & particulières que donne la Cour, ainsi que pour les pompes funebres, &c. On a pratiqué dans ces ateliers de doubles entresols, où sont distribués des laboratoires pour des Ouvriers de différens genres ; & dans l'Atrique au dessus, sont plusieurs pièces, servant de magasins pour les habits, & de dépôt pour les planches gravées, les presses, le papier, & les éditions de la représentation de ces mêmes fêtes, qui depuis environ vingt ans, ont été dessinées & gravées par M. Cochin fils, Dessinateur célèbre, & Graveur du Roi.

Messieurs Stodtz, dont nous avons déjà parlé, sont ordinairement chargés de la composition & de l'exécution de ces fêtes, sous les ordres de Messieurs les quatre premiers Gentilhommes de la Chambre du Roi, qui sont actuellement M. le Duc d'Aumont, M. le Duc de Gèvres, M. le Duc de Fleury, M. le Maréchal Duc de Richelieu, & de Messieurs les trois Intendants des menus plaisirs du Roi, M. de Curis, M. Blondel de Gagny, & M. de Fontperuis. Ce Magasin est sous la garde de M. Levesque, qui y a un assez beau logement, compris dans les pièces marquées M 2.

(f) L'Académie Royale de Peinture a pour objet de former des Peintres, des Sculpteurs, & des Graveurs d'un mérite éminent. Depuis 106 ans qu'elle subsiste, on en compte 415 qu'elle a jugé tels, & qu'elle a en conséquence reçus Académiciens, dont 286 Peintres ; 76 Sculpteurs, tous Statuaires, car elle n'en admet point d'autres ; 42 Graveurs en taille douce ; dix Graveurs de médailles, & un en pierres fines.

Elle a pour bâte l'école du modele, qui se tient tous les jours de l'année, à l'exception des Dimanches & des Fêtes, pendant deux heures. Cette école est conduite par un Professeur, qui change chaque mois, & par l'un des Recteurs, qui sert par quartier.

Le premier moyen d'émulation dont on use dans cette école, est de faire travailler pour les places. Le second, de couronner tous les trois mois, trois des meilleurs dessins ou bas-reliefs faits d'après le modele. C'est ce qu'on appelle les *petits prix*. Ils consistent en trois médailles d'argent de différente valeur. Ceux qui les obtiennent, sont appelés *Médailles* ; ils entrent dans l'Ecole immédiatement après les Académiciens & les Elèves protégés par le Roi, les premiers Médailles avant les seconds, & ceux-ci avant les troisièmes. En général on n'admet à ce concours que ceux qui justifient de leur assiduité aux leçons de Géométrie, de perspective & d'anatomie, que l'Académie fait donner dans son Ecole par deux Professeurs particuliers.

Les *petits prix* ont été institués sous le protectorat de M. de Louvois, en 1684. Ils sont jugés à l'expiration de chaque quartier, par le Directeur, le Chancelier, les Recteurs, les Adjoints à Recteur de l'Académie, &c.

Tome IV.

& sont distribués dans une assemblée publique par M. le Directeur général, aujourd'hui M. le Marquis de Marigny.

Au reste, ce sont les *grands prix*, qui excitent aux plus grands efforts. Ils sont composés de quatre médailles d'or, deux pour la Peinture, & deux pour la Sculpture ; les deux premières sont chacune de la valeur de dix louis, les deux secondes de la valeur de huit louis.

Le concours des grands prix s'ouvre quelques jours avant le premier Samedi du mois d'Avril. Ceux des Etudiants en l'école, qui se croient assez forts pour pouvoir en être, se présentent au jour marqué en l'une des salles de l'Académie. Le Professeur en mois s'y enferme avec eux. Il leur propose un sujet, qui est ordinairement tiré de la Bible. Ils composent sur ce sujet donné, sans se déplacer. Leurs esquisses sont présentées dans l'assemblée la plus prochaine. L'Académie retient alors les meilleurs, au nombre de huit au plus. Ensuite ces esquisses sont exécutées en grand dans des loges pratiquées dans l'intérieur de l'Académie, afin d'éviter toute aide étrangère ; car si quelque secours étoit reconnu, on seroit exclu du concours. Quelques jours avant la fête du Roi, l'Académie assemblée, examine ces prix ; ceux qu'elle juge trop foibles pour être exposés au Public, sont *retournés*, & ne sont pas admis au jugement. Ce jugement se fait le dernier Samedi du mois d'Avril, & est formé par le suffrage de tous les Académiciens assemblés. Dans toutes les autres affaires, les Officiers de l'Académie & les Honoraires amateurs ont seuls voix délibérative.

Les *grands prix* ont été institués en 1663, sous le ministère de M. Colbert. On peut regarder ceux-ci comme un objet de huit à dix mille liv. car ils procurent à ceux qui les ont gagnés au moins six ans d'instruction & d'entretien gratuit aux dépens de Sa Majesté ; savoir, trois ans dans l'Ecole protégée de Paris, & trois ans dans l'Académie de Rome. En 1747, M. Coypel, premier Peintre du Roi, crut qu'il falloit un travail intermédiaire, pour rendre les sujets qui avoient été couronnés en l'Ecole de Paris plus capables de profiter des études supérieures de Rome. A cet effet il proposa au Directeur général, alors M. de Tournehem, d'établir une nouvelle Ecole où seroient reçus six Elèves, protégés par le Roi, ce qui fut accepté ; ensuite que six sujets d'élite, dont quatre ordinairement Peintres & deux Sculpteurs, sont reçus dans cette Ecole, sous une éducation commune, & sont conduits dans l'étude de leur Art, par un Gouverneur qui est toujours un des Professeurs de l'Académie ; ils sont nourris à sa table, & logés aux dépens de Sa Majesté.

Cette place de confiance fut d'abord donnée à M. Dumont le Romain : sur sa démission, arrivée en 1748, M. Carle Vanloo y fut nommé, & l'exerça encore aujourd'hui avec beaucoup de distinction.

M. Lepicé, Secrétaire perpétuel, & Historiographe

K

Château du  
Louvre.

deles en plâtre, moulés d'après l'antique, destinés à l'étude des Elèves regus à l'Ecole de cette Académie : celle P<sub>2</sub>, est la salle où l'on pose le modele pendant l'espace de deux heures tous les jours de l'année, à l'exception des Dimanches & Fêtes. Cette salle est garnie de gradins pour les Etudiens, & sur la surface des murs,

de l'Académie, est chargé, avec qualité & rang de Professeur, de former les Elèves protégés, dans l'étude de l'histoire, de la Mythologie, de la Géographie, & des autres sciences qui ont rapport aux Arts de Peinture & de Sculpture.

Lorsqu'il vaque une des places de Pensionnaire de Peinture ou de Sculpture dans l'Académie de France, qui subsiste à Rome depuis 1666, elle est remplie par l'Elève protégé, jugé le plus capable, mis en concurrence avec les fils des Académiciens, qui, comme eux, ont gagné un des premiers grands prix.

Ce fut M. *Errard* qui fit l'établissement de l'Académie de Rome au nom du Roi, & qui en eut la conduite jusqu'en 1673. M. *Noel Coypel* leur après lui jusqu'en 1675, que M. *Errard* le fut relever en qualité de Directeur. Ses successeurs ont en la même qualité ; on en compte jusqu'à ce jour, six. M. de la *Tuillicre* en 1689, M. *Houasse* en 1699, M. *Poerson* en 1704, M. *Vleughels* en 1724, M. de *Troyes* en 1738, M. *Natoire* en 1750.

Ceux des Pensionnaires de Rome qui ont fait des progrès, & qui de retour à Paris, sollicitent la qualité d'Académicien, font ce qu'on appelle leur *présentation* : cette voie est ouverte aussi à tous Artistes, qui, sans avoir été à Rome, montrent des talens supérieurs.

L'Aspirant qui veut se présenter à l'Académie, doit choisir un des Officiers du même talent que celui qu'il exerce, pour lui tenir lieu d'introducteur. Après que l'Aspirant lui a été présenté, l'Académie nomme quatre Commissaires pour aller voir ses ouvrages, en former un examen provisoire, & en faire leur rapport à l'Académie, afin qu'elle puisse se déterminer à admettre l'Aspirant dans sa *présentation*, ou à la différer, sans le compromettre, & l'exposer à un refus public.

Par le mot de *présentation*, on entend ici celle des ouvrages de l'Aspirant. Il en doit faire porter quelques-uns devant l'Académie assemblée. Elle les juge par le scrutin. S'ils n'ont pas les deux tiers des suffrages en leur faveur, l'Aspirant est remis à un autre tems ; s'il est agréé, il participe provisoirement aux privilèges de l'Académie, sans néanmoins en être censé Membre effectif. Il ne le devient que sur un morceau de réception, qu'il doit faire entièrement dans l'Académie, s'il est Peintre, & jusqu'au modele en grand, s'il est Sculpteur.

Ce morceau est jugé, comme les ouvrages de présentation, par le scrutin, l'Académie assemblée, & sur la même pluralité des deux tiers des suffrages. Alors l'Aggréé qui les a en sa faveur, est reçu Académicien, prête serment, & son Ouvrage, devenu morceau de réception, appartient à l'Académie ; au contraire, s'il a pour lui un moindre nombre de suffrages que les deux tiers, il perd les droits de son aggrégation, & l'espérance d'être jamais de l'Académie.

En 1747, le Roi ayant pris sous sa protection immédiate l'Académie dont nous parlons, il fut fait un nouveau Règlement le 21 Janvier 1751, composé de 21 articles, qui approuve la plus grande partie de son ancienne institution, & qui autorise la nouvelle Ecole dont nous avons fait mention. En conséquence l'Académie est actuellement composée d'un Directeur, qu'elle est en droit de changer ou de continuer tous les ans : ce Directeur est pris parmi ses principaux Officiers, faisant profession des Arts de Peinture & de Sculpture.

D'un Chancelier, qui l'est à vie durant, & qui doit être choisi parmi les Recteurs.

De trois autres Recteurs ; ces Officiers servent par quartier. Le Recteur en quartier a la juridiction provisoire de l'Ecole, & préside à l'Académie en l'absence du Directeur, privativement au Chancelier.

De deux Adjoins à Recteur, pour suppléer le service du Recteur en quartier, en cas d'absence.

De huit Honoraires amateurs.

De huit Honoraires alliés libres.

De douze Professeurs de Peinture & de Sculpture. Ces Officiers servent par mois. Le Professeur partage avec le Recteur en quartier la police provisoire, & est censé le troisième Officier de l'Académie, le Directeur étant toujours le premier.

De six Adjoins à Professeur servant au lieu & place de ces Officiers, lorsqu'ils sont absens, ou quand il est ainsi ordonné par l'Académie.

D'un Professeur de Géométrie & de Perspective.

D'un Professeur d'Anatomie. Ces Officiers donnent leçon deux fois la semaine dans une salle particulière : ils ont aujourd'hui chacun un Adjoin.

D'un Professeur d'Histoire, Fable, Géographie, &c.

De huit Conseillers. Les places de Conseillers sont affectées aux Artistes distingués dans les talens particuliers : Peintres de portrait, de paysage, d'animaux, de fleurs ; Graveurs de médailles, ou en taille douce, &c. On appelle dans l'Académie, Artistes à talens particuliers, tous ceux qui ne sont pas Peintres d'histoire ou statuares.

D'un Trésorier. Cette place est en commission.

D'un Secrétaire perpétuel & Historiographe.

Et d'un nombre illimité d'Académiciens, qui est plus ou moins considérable suivant les circonstances & les sujets capables qui s'y présentent.

L'Académie ne s'assemble que deux fois par mois, le premier & le dernier Samedi, excepté dans les cas extraordinaires. L'assemblée du premier Samedi est affectée aux conférences qui ont pour objet les diverses parties de l'Art & les sciences qui y ont rapport. L'assemblée du dernier Samedi est réservée pour toutes les affaires qui regardent la discipline de la Compagnie ou de l'Ecole, & pour procéder aux aggrégations & réceptions, aux élections des Officiers, &c.

Avant que le Roi prit sous sa protection immédiate cette Académie, ce qui arriva en 1747, elle n'a eu que des Protecteurs particuliers, qu'elle avoit droit de nommer, suivant les Lettres patentes du mois de Janvier 1655 ; voici ceux qu'elle a choisis successivement.

M. le Chancelier *Sequier* fut le premier Protecteur de cette Académie en 1648.

Les Protecteurs qu'elle eut ensuite en titre formel, sont

M. le Cardinal *Mazarin* en 1655.

M. le Chancelier *Sequier* en 1661.

M. *Colbert* en 1672 ; il étoit Vice-Protecteur de l'Académie dès 1661.

M. de *Louvois* en 1683, en succédant à M. *Colbert* dans la Surintendance des Bâtimens.

M. de *Villacerf* en 1691, Surintendant des Bâtimens, après M. de *Louvois*.

M. *Manjard* en 1699, par la destitution de M. de *Villacerf*.

M. le Duc d'*Antin*, en 1708, Surintendant & Directeur général des Bâtimens.

M. le Cardinal *Fleury* en 1737.

M. *Orry*, Ministre d'Etat & des Finances, Directeur

on voit plusieurs desseins & bas-reliefs qui méritent quelque attention : celle P 3, est la salle où se tiennent les assemblées publiques des Académiciens, & où se voit la plus grande partie des ouvrages de réception des Membres de cette illustre Compagnie, depuis son établissement jusqu'à présent : celle P 4, est une pièce qui, comme la précédente, contient les ouvrages de réception, & où s'exposent les grands prix des Elèves le jour de Saint Louis. Celle P 5, est une pièce où se tiennent les assemblées particulières des Académiciens, & où sont aussi exposés les ouvrages de réception, qui tous en général annoncent les succès de notre École Françoisé, & présentent aux yeux des amateurs les différens ouvrages faits depuis plus d'un siècle par les 415 Académiciens qui l'ont composée jusqu'à présent, tant Peintres & Sculpteurs, que Graveurs en taille douce, en médailles, en creux, &c. Les plafonds de deux de ces pièces sont décorés avec beaucoup de magnificence, & elles répondent à celles que nous avons déjà indiquées, en décrivant l'Académie des Sciences. Ces deux Académies, jointes à la galerie d'Apollon, dont nous allons parler, composent l'ancien appartement du Roi. Enfin les pièces marquées P 6, sont destinées au logement du Concierge, chargé de l'entretien de ce précieux dépôt, & à qui l'on doit s'adresser pour voir ces merveilleuses productions de l'Art, & de l'émulation de nos célèbres Artistes.

Château du  
Louvre.

Q, Logement, occupé aujourd'hui par M. Lepicé, Secrétaire perpétuel, & Historiographe de l'Académie de Peinture.

R, Divers logemens accordés à différentes personnes attachées au service du Château du Louvre, & qui sont distribués, tant au premier étage, que dans de doubles entrefols élevés les uns sur les autres.

S, Galerie d'Apollon (g), dont l'ordonnance du plafond est très-bien entendue, les ornemens d'un beau choix, & la sculpture d'une très-grande beauté.

T, Sallon, où tous les deux ans, à la S. Louis, & pendant un mois, se fait l'exposition publique des ouvrages de peinture, sculpture, gravure, &c. exécutés par les Membres de l'Académie Royale. Ce sallon, tout le reste de l'année, sert d'antichambre de communication à la galerie d'Apollon, marquée S, & à celle des plans, marquée T.

V, Partie de la grande Galerie des plans dont nous avons parlé dans le chapitre cinquième, pages 18, 19 & 20.

Tous les principaux logemens exprimés dans ce plan, ont été distribués comme on le voit ici, vers 1747, & ont souffert peu de changemens depuis. Nous n'avons pas crû devoir entrer à ce sujet dans un détail plus circonstancié, ce que nous en avons dit suffit pour contenter les amateurs, & pour remplir la principale intention que nous avons eue, qui étoit de faire connoître les parties du Louvre les plus essentielles à visiter, & fut-tout de rappeler au Public & aux Étrangers que si ce Palais, destiné anciennement pour la demeure des plus grands Rois du monde, avoit paru long-tems un Edifice abandonné, il étoit devenu de nos jours le sanctuaire des sciences, des Arts, & du goût.

général des Bâtimens en 1737, & Vice-Protecteur de l'Académie, Protecteur en 1742. Le Roi, en 1747.

(g) En 1661 le feu consuma presque toute la couverture & la décoration intérieure de cette galerie. Elle fut rétablie dans l'état où on la voit à présent, par Charles Le Brun, qui a donné le dessin du plafond, & qui y a peint trois des compartimens qui sont distribués dans sa longueur, les autres étant encore imparfaits. L'on voit dans la voûte d'une de ses extrémités, le triomphe de Neptune & de Thetis; ce dernier morceau, dit un de nos Auteurs modernes, est regardé comme le chef-d'œuvre d'un Peintre qui ne faisoit que des chef-d'œuvres.

On a placé dans cette Galerie les batailles d'Alexandre, ouvrage admirable de ce Peintre célèbre, & qui, comme nous l'avons déjà remarqué, ont été long-tems déposées dans la galerie des plans dont nous avons parlé, pag. 19, note marquée (i). Cette belle pièce sert aujourd'hui d'atelier à M. Vanloo; l'on y a aussi distribué des loges pour les Elèves protégés par Sa Majesté. Enfin on y remarque quelques beaux modèles, moulés d'après l'antique, & quelques tableaux de grands Maîtres, distribués dans les trumeaux des croisées de cette superbe Galerie.

## CHAPITRE VIII.

*Élévation de la principale façade du Louvre du côté de Saint Germain l'Auxerrois, bâtie sur les desseins & sous la conduite de Claude Perrault. Planche VII.*

Château du  
Louvre.

NOUS voici arrivés à la partie la plus intéressante de ce vaste Palais, & nous touchons au moment où notre sentiment sera sans doute combattu par ceux qui, pleins d'estime & de vénération pour la beauté & l'élégance de l'Architecture qui régit dans cette façade, ont trop négligé peut-être d'examiner cet Edifice relativement à la convenance. Quoiqu'il en soit, nous croyons devoir suivre l'ordre avec lequel nous avons considéré les bâtimens décrits dans les volumes précédens de cet Ouvrage. Comme ce n'est point un esprit de critique qui nous anime, & que nous n'avons d'autre objet que d'examiner nos Edifices avec une attention égale à notre impartialité, nous devons considérer du même œil les chef-d'œuvres de nos grands Maîtres, d'autant plus qu'on imite plus ordinairement leurs défauts que l'on n'en fait les beautés & que sous prétexte qu'ils se font quelquefois affranchis de la gêne des règles, on se permet les licences les plus déréglées. En effet, plus ces hommes célèbres ont eu de talens supérieurs, & plus les libertés qu'ils ont prises sont d'un exemple dangereux. Mais si d'un côté ils ont pu se tromper dans quelques parties de leurs compositions, de l'autre nous pouvons nous abuser dans nos observations. Dans cette crainte, nous ne prétendons pas qu'elles aient force de loi; nous les proposons plutôt comme des doutes que comme des décisions, & nous ne hazardons même plusieurs de ces remarques que parce qu'il nous a paru qu'on en avoit déjà approuvé quelques-unes.

Nous avons eu tant d'occasions d'ailleurs de faire l'éloge de *Claude Perrault*, que si nous paroissions quelquefois contraires à son sentiment, on ne pourra du moins nous accuser d'esprit de parti; toujours attentifs, autant qu'il nous est possible, à louer le beau par-tout où il se rencontre, nous relevons les inadverances, moins pour censurer l'ouvrage, que pour faire sentir la difficulté qu'il y a d'éviter les licences dans la décoration d'un édifice d'une grande importance, & nous concevons même qu'il nous sera aussi difficile d'apprécier l'excellence des beautés réelles de cette belle façade, que de constater les défauts de convenance dont elle n'est pas entièrement exempte. Ces derniers, à la vérité, sont peu de chose, si on les compare à la sublimité de l'ordonnance; aussi les expressions nous manqueront-elles plus d'une fois, lorsqu'il s'agira d'applaudir à ce chef-d'œuvre, qui a si justement mérité les éloges & réuni les suffrages des connoisseurs les plus éclairés (a); au

(a) Tous les Voyageurs instruits & non prévenus, conviennent qu'il ne se rencontre chez aucune Nation un Edifice aussi véritablement régulier, & d'une aussi belle ordonnance que la façade dont nous faisons la description. Nous rapporterons néanmoins à ce sujet une particularité, qui prouve ce que peut l'esprit de parti chez la plupart des hommes du métier. L'année dernière le Recueil des ruines de Palmyre fut mis au jour par M. *Robert Wood*, célèbre Anglois, qui s'étant transporté sur les lieux en 1751 avec MM. *Bouvier* & *Dawkins*, parcourent ces antiquités; cet Amateur n'ayant épargné ni peines ni soins, ni les moyens nécessaires à une si grande entreprise, nous a donné dans ce recueil les desseins & la description de divers monumens, dont quelques fragmens assez considérables sont encore sur pied. À peine ce Recueil parut-il à Paris, que quelques

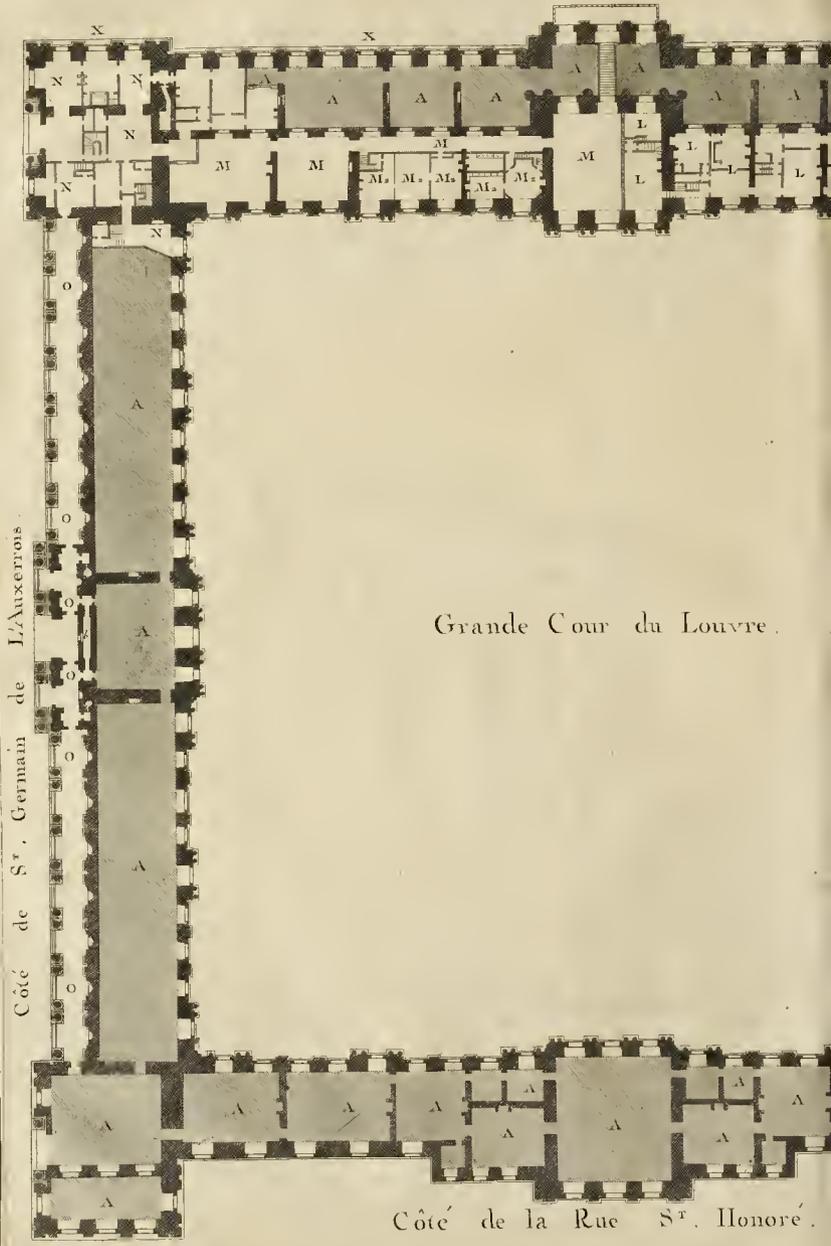
Architectes, toujours jaloux de la gloire que *Claude Perrault* s'est si justement acquise, ont prétendu que la façade du péristyle dont nous parlons, avoit été faite sur le modèle des ruines de Palmyre; la plupart de ces monumens, disent-ils, & principalement le Temple du Soleil, étant d'Ordre Corinthien, & élevé à quelques endroits sur un soubassement, & dont les entre-colonnemens sont ornés de niches couronnées de frontons. À cela, nous répondons que les estampes qu'on nous a données de ces ruines, ont été achevées, pour la plupart, par conjectures, à dessein de donner, dit l'Éditeur, une idée plus complète des divers monumens répandus dans cette collection; d'où l'on pourroit conclure qu'au contraire ce seroit l'exemple du Louvre, dans son état actuel, qui auroit donné l'idée de ces supplémens. Quoiqu'il en soit, ce trait de critique de la part des Ad-

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a footer or signature.

PLAN, AU PREMIER ETAGE, DE LA DISTRIBUTION DU LOUVRE

Côté de la Riviere.

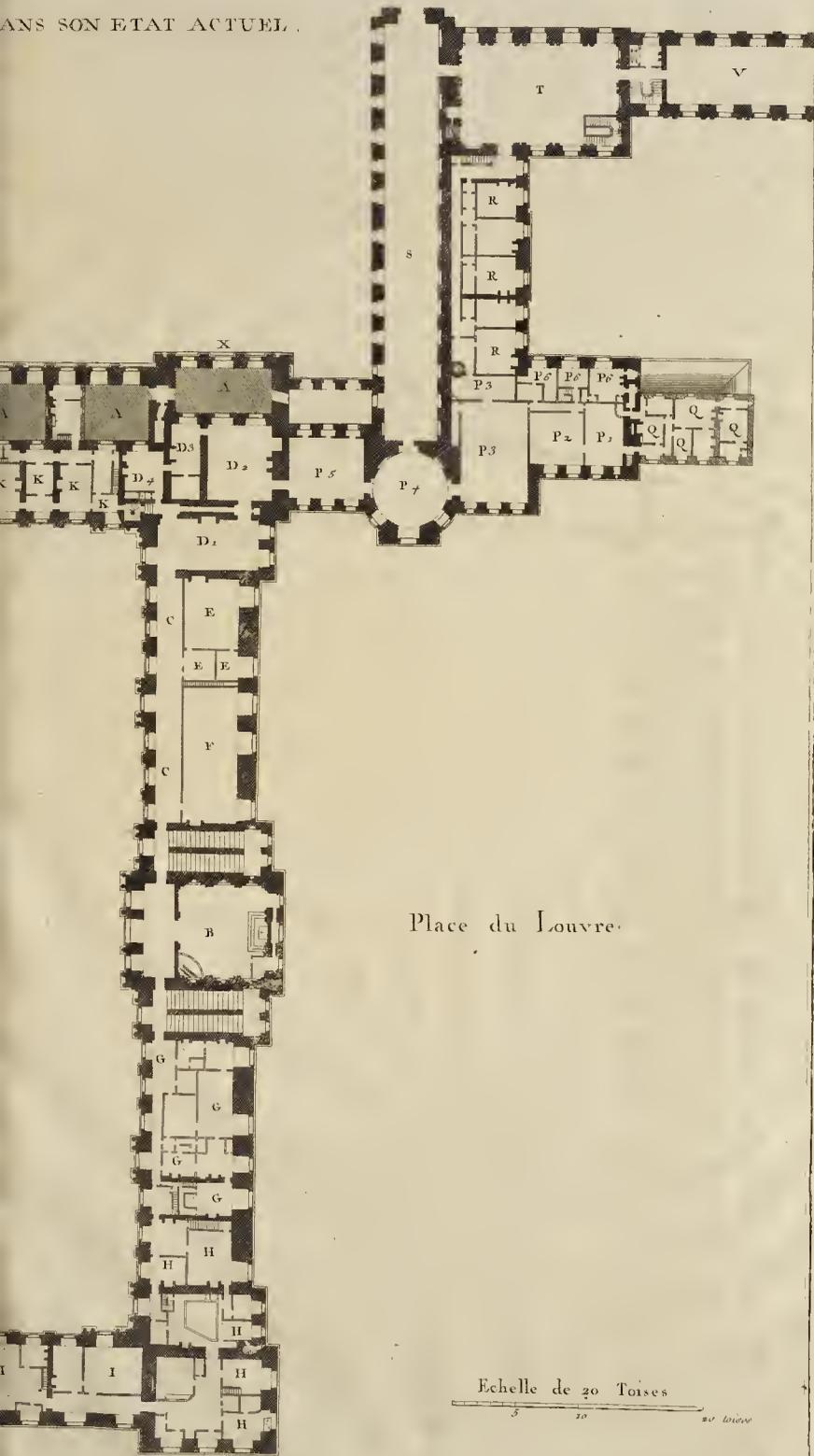


Grande Cour du Louvre.

Côté de S<sup>r</sup>. Germain de L'Auxerrois

Côté de la Rue S<sup>r</sup>. Honoré.

ANS SON ETAT ACTUEL.



Place du Louvre.

Echelle de 20 Toises





lèbres que nous avons rapportés dans notre *Introduction*. Ce changement de proportion provient sans doute, ainsi qu'il a déjà été remarqué plus haut à propos de l'entablement, de ce que la longueur de cette façade, sa grande hauteur & son ordonnance colossale, ont obligé *Perrault* de chercher de nouvelles divisions pour les parties, qui répondissent aux dimensions générales de tout l'Edifice; considération pour laquelle nous avons crû qu'il étoit préférable de donner les mesures exactes de cet ouvrage, telles que nous les avons trouvées sur les lieux, plutôt que d'affecter un air de sçavant, en voulant réduire par des procédés mathématiques, qui n'auroient rien eu que d'idéal, toutes les dimensions de ce bâtiment. Plusieurs Auteurs modernes sont tombés dans cet enthousiasme, sans en excepter même *François Blondel*, puisqu'on remarque dans son *Cours d'Architecture*, p. 623, que les mesures qu'il nous donne de la porte S. Denis, suivant les principes de sa théorie, n'ont aucune relation avec ce Monument, dont il avoit cependant donné les desseins (voyez ce que nous avons dit de cette porte dans le vol. précédent, p. 10). Ce même enthousiasme a été suivi depuis par feu M. *Brisieux*, dans son *Traité du beau essentiel dans les Arts*, où l'on trouve la même porte S. Denis décrite, non d'après son exécution, mais telle que *Blondel* la rapporte. M. *Brisieux* s'est laissé sans doute prévenir par la haute idée qu'il avoit conçue de cet Architecte, & par les propriétés qu'il attribue aux nombres & aux rapports géométriques & harmoniques, en sorte qu'il a voulu, à quelque prix que ce fût, faire parade de théorie, & préférer la spéculation à la pratique, quoiqu'il ait reconnu lui-même dans plus d'une occasion l'insuffisance de ces combinaisons. Cet Architecte, qui d'ailleurs n'étoit pas sans mérite, & dans l'ouvrage duquel il y a plusieurs choses intéressantes, a puë son opinion d'après celle de *François Blondel*, dont il a fait un éloge outré, en se déclarant contre *Perrault*, sans prendre garde néanmoins que *Blondel*, non seulement s'étoit démenti lui-même dans son *Cours d'Architecture*, comme il est prouvé par l'exemple de la porte S. Denis, mais qu'il étoit tombé dans le même cas à propos de la *Rotonde* qu'il nous donne dans le même Livre, & dont le système qu'il a établi n'a absolument aucun rapport avec les mesures très-exactes que *Desgodets* nous en a donné dans ses *Edifices Antiques de Rome*. Tout ceci prouve évidemment un esprit de parti de la part de notre Aristarque moderne, dont la négligence d'ailleurs n'est gueres pardonnable, ne suffisant pas de préconiser un Auteur sans le comparer auparavant avec ceux qui ont écrit sur la même matière, mais encore étant nécessaire de vérifier les mesures des monumens qu'il est question de discuter, & d'après lesquels on veut établir des principes que l'on ose citer comme autant d'autorités.

Le grand avant-corps du milieu de cette façade est couronné d'un fronton qui en occupe toute la largeur. Ce fronton a de base 92 pieds sur 19 de hauteur: proportion d'environ le cinquième de sa largeur. Les cymaïses supérieures de ce fronton sont chacune d'une seule pierre, de la longueur de 51 pieds sur 6 de largeur, & 18 pou. d'épaisseur, pesant environ 80 milliers, ainsi que nous l'avons déjà observé ailleurs (f). Il est inconcevable comment un poids aussi considérable, non compris celui de l'entablement, peut être soutenu en l'air par le seul architrave, que nous avons dit avoir 24 pieds trois quarts d'une colonne à l'autre, ces dernières surtout étant isolées du mur d'un demi-diamètre. La manière ingénieuse avec laquelle

(f) Voyez ce que nous avons dit ci-devant à ce sujet, page 11, note (x).

Nous ajouterons ici que *Sebastien Le Clerc* grava en 1677 cette façade, où il exprima les machines inventées par *Ponce Cléquin*, Charpentier de profession, & qui

ont servi à élever les pierres de ce fronton. Cette estampe avoit été faite pour l'édition de *Vitrave* commentée par *Perrault*; mais les œuvres de ce célèbre Graveur étant fort recherchées, elle ne se trouve plus gueres que dans les cabinets des curieux.

Cléreau du  
Louvre.

*Perrault* a concilié la partie de la construction avec l'ordonnance, est seule capable d'immortaliser la mémoire de ce célèbre Artiste, principalement lorsque l'on considère par quelle ressource il a sçu retenir la poussée de ce fronton sur la colonne angulaire B de cet avant-corps. Cette charge immense, & cette poussée, est entretenue, à la vérité, d'un côté par la proximité du mur C, & de l'autre par le mur E, qui est lié par une voûte avec le précédent; mais il étoit question d'imaginer ces différens moyens, ce qui annonce certainement une grande supériorité. Nous ne pouvons dissimuler cependant que la raison de cette solidité a produit le retrécissement F, que nous avons déjà remarqué nuire à la communication intérieure des deux péristiles situés aux deux côtés de cet avant-corps; mais *Perrault*, en grand Maître, a crû devoir sacrifier la commodité à la beauté de l'ordonnance, & à cette solidité immuable qui rend cet édifice digne de la splendeur d'un si beau siècle, & capable d'entrer en comparaison avec ce que la Grèce & l'Italie nous ont offert de plus somptueux & de plus régulier. Nous remarquerons aussi que cette platebande de 24 pieds trois quarts est retenue par des barres de fer horizontales de 4 pouces de gros, portées & clavetées avec les aisieux perpendiculaires placés à chaque axe des colonnes. Ces barres de fer sont enveloppées de plomb de deux lignes d'épaisseur, & liennées par des entretoises de fer plat, qui entretiennent intérieurement cet architrave, dont la coupe & l'appareil est construit avec un art admirable, & dont les voussiors forment autant de lancis dans le massif du mur C, retenus chacun avec des ancrs & des tirans de fer, en sorte que depuis l'édification de ce monument, il a résisté à la rigueur des saisons, aux injures de l'air, & aux dégradations inévitables à tout bâtiment dont l'entretien est négligé.

Dans les petits entre-colonnemens de cet avant-corps, sont des croisées couronnées d'un fronton triangulaire. Ces ouvertures, quoique de six pieds de largeur, paroissent petites, eu égard aux autres percés de ce frontispice, & à son ordonnance colossale. Au dessus de ces croisées, sont placés des médaillons de forme elliptique de six pieds de diamètre sur sept pieds 10 pouces, renfermant des bas-reliefs, & couronnés de musles de lion, & de guirlandes ou bouquets de laurier & de chêne. Ces médaillons ont si bien réussi à *Perrault*, qu'il n'hésita pas de les employer dans la décoration de son arc de triomphe, qu'il fit élever en 1670, cinq années après qu'il eut fait ériger la façade dont nous parlons. Ils sont séparés de la croisée de dessous par un plinthe horizontal, qui régné dans toute la longueur de la façade. Ce plinthe a 2 pi. 8 pou. & demi de hauteur, & est composé d'un gorgerin, orné de canaux; dans la platebande supérieure de ce plinthe, est une table ravalée qui lui donne un air d'élégance relatif à la richesse de l'Ordre. Ce membre d'Architecture est élevé environ au tiers supérieur de la hauteur de la colonne, & sert d'imposte aux grandes arcades placées dans les pavillons. Il en auroit dû servir aussi à celle que nous avons paru désirer dans le grand entre-colonnement de l'avant-corps que nous décrivons, où cette arcade auroit fait un meilleur effet que tous les ornemens qui se voyent ici dessinés d'après l'estampe gravée par *Le Clerc* sur les desseins de *Perrault*. On voit dans la même estampe de *Le Clerc*, au dessus du sommet du fronton, une figure équestre terrassant les ennemis de la France, ainsi que des Renommées assises sur les acroteres. On n'a point exprimé ici ces ouvrages de sculpture, non seulement parce que les Renommées dont nous parlons y paroissent chétives, mais aussi parce qu'il n'est pas vraisemblable de placer une figure équestre sur le sommet d'un édifice, & principalement sur l'extrémité supérieure d'un fronton triangulaire.

Les Armes de S. M. mises au dessus de l'archivolte de l'arcade du soubassement, la légende, les Renommées, & tous les ornemens de cet entre-colonnement ne sont que-

res placés avec plus de succès. En général ils ont trop peu de relief, & s'accorderoient mal avec la fermeté qu'on remarque dans l'architecture de ce Monument, quoique d'une ordonnance Corinthienne. Nous l'avons déjà dit plus d'une fois, les parties doivent paroître engendrées par les masses : or certainement ce principe incontestable ne se rencontre point ici, & l'on ne peut remédier à ce défaut que par la substitution de la porte feinte proposée, en supprimant l'archivolte de l'arcade du soubassement, & en ne conservant que la forme carrée de l'ouverture du rez-de-chaussée qui, comme nous l'avons déjà avancé, feroit beaucoup mieux néanmoins si elle étoit pratiquée dans le massif d'un grand escalier, lequel ne pourroit avoir lieu, à la vérité, qu'en supposant une grande place publique au devant de ce frontispice, ainsi que ce supplément sembleroit l'exiger.

A chaque côté de cet avant-corps, se voient les deux colonnades formant le péristyle : elles sont composées chacune de sept entre-colonnemens de 12 pi. 11 pou. d'intervalle, & les colonnes en sont accouplées. Nous avons déjà parlé de la beauté des ornemens de son plafond (voyez-en les compartimens au bas de la planche que nous décrivons). Nous rapporterons ici qu'au dessus de ce péristyle on a pratiqué une voûte en plein cintre, continue, pour décharger les colonnes du poids des plafonds, aussi bien que pour remédier à ce dernier, en cas que quelques-unes de ses parties vinsent à se dégrader. Ces plafonds, portés sur des architraves en plate-bandes, sont construits de manière que la clef circulaire placée dans chaque entre-colonnement, & où l'on a sculpté une tête de Soleil, marquée G, est d'une seule pierre de 5 pieds 9 pouces de diamètre, qui tient en équilibre toutes les parties de ce plafond, retenu d'ailleurs par des barres de fer de trois pouces de gros, corroyées & couvertes de plusieurs couches de peinture à huile, pour éviter la rouille. Ces barres de fer horizontales sont retenues sur le devant dans chaque extrémité par d'autres verticales qui enfilent la colonne jusqu'à la base : les premières, qui traversent le péristyle & le mur qui lui sert de fond, sont liées chacune par une ancre ; ces barres de fer traversantes ne touchent à aucune pierre, ne portent rien, & ne font que tirer contre la poussée du plafond. Indépendamment de ces ancres & tirans, toujours à couvert dans la hauteur de la voûte dont nous venons de parler, il en est d'autres posées diagonalement des colonnes aux pilastres, & de ceux-ci aux colonnes, ces dernières sont clavetées dans les précédentes ; en sorte que par cet artifice ingénieux, la construction de ce plafond a acquis une solidité immuable confirmée par une assez longue expérience. On peut voir avec facilité ce genre de construction sur les lieux : ce détail, pour un homme du métier, est peut-être aussi intéressant que l'ordonnance de ce superbe Edifice est satisfaisante pour les connoisseurs en Architecture.

Dans chaque entre-colonnement de ce péristyle, on a pratiqué des niches, accompagnées de chambranles, & couronnées de frontons, semblables aux croisées des petits entre-colonnemens de l'avant-corps du milieu. Ne pourroit-on pas désirer ici, à la place de ces niches, des portes qui parussent donner entrée dans les appartemens placés derrière ce péristyle ? Ces portes n'auroient-elles pas donné un air d'habitation à cet édifice, qui ne s'annonce pas assez dans cette façade, destinée à présenter au spectateur le frontispice d'un Palais consacré à la demeure ordinaire d'une Tête couronnée ? D'ailleurs ces portes auroient pu éclairer des fermi-doubles qu'on auroit pratiqué près des grandes pièces, donnant sur la cour, lesquelles ayant 34 pieds dans œuvre, pouvoient être subdivisées en certains endroits, pour procurer des garde-robres en plus grand nombre & des dégagemens, ainsi qu'on l'a pratiqué avec beaucoup de succès du côté de l'entrée, dans les aîles du Nord & du Midi du Château de Versailles.

Château du  
Louvre.

Au dessus de ces niches, se voyent des médaillons de même forme & grandeur que ceux dont nous avons parlé plus haut. Ne seroit-il pas aussi à craindre que les bas-reliefs que doivent contenir ces médaillons, ne soient d'un trop petit volume pour être aperçus d'en bas ? Ne pourroit-on pas demander encore si ces sortes de bas-reliefs, destinés à désigner des actions d'éclat, sont bien du ressort de la décoration d'un bâtiment de l'espece de celui dont nous parlons ? Ne semble-t-il pas au contraire qu'il seroit plus convenable de les réserver pour celle d'un Edifice consacré à la gloire du Prince, tel qu'un Arc de triomphe, ou tout autre ouvrage de ce genre, parce qu'alors un tel monument, érigé par l'amour du Peuple, semble exiger que l'on désigne d'une manière symbolique, les principales actions qui ont donné occasion aux Citoyens de le faire élever.

Le soubassement au dessous de ce péristyle est percé de croisées bombées. Ces ouvertures ont été faites contre le sentiment de notre Architecte, qui auroit préféré, dit-il, des trophées d'armes, dans les casques desquels on auroit percé de petites ouvertures pour éclairer l'intérieur de ce soubassement. Quoiqu'en dise *Perrault*, cette suppression auroit encore donné un air moins habitable à ce Palais, & il auroit été à craindre que ces trophées, de la manière dont il les avoit conçus, n'eussent été postiches, n'étant amenés par aucune table, ni corps saillant ou rentrant. D'un autre côté la grandeur des croisées de ce soubassement contribue à rendre les autres ouvertures de cette façade trop peu considérables ; c'est pourquoi on auroit peut-être dû préférer de laisser ce soubassement lisse & uni, sur-tout ayant affecté si peu de percés dans toute l'étendue de ce bâtiment.

Les pavillons des extrémités de cette façade, dont la largeur est un peu considérable pour la hauteur, sont de la même décoration que ce que nous venons de remarquer précédemment, à l'exception néanmoins que les parties angulaires de ces pavillons sont revêtues de pilastres au lieu de colonnes. Plusieurs condamnent ces pilastres, parce qu'ils prétendent que cette architecture n'a pas assez d'analogie avec les colonnades, ni avec l'avant-corps du milieu. Cependant il faut considérer, non seulement que cette ordonnance présente quelque chose de plus ferme, & donne une apparence de solidité aux extrémités de cette façade, mais aussi que ces pilastres étoient essentiels en faveur de l'élévation du côté de la rivière, dont toute la décoration est en pilastres. *Perrault* néanmoins, à dessein de rappeler dans ces pavillons les Ordres de colonnes distribués dans les péristyles & dans l'avant-corps, a pris soin de pratiquer dans leur milieu d'autres colonnes qui portent une plate-bande continue, & qui, en donnant du mouvement au plan de cette ordonnance, composent une architecture qui répond à la solidité que produit l'usage des pilastres dans la décoration. Entre ces colonnes, sont pratiquées de grandes arcades qui répondent assez bien à la grandeur de l'Ordre, & qui nous rappellent l'idée de celle que nous avons désirée dans le grand entre-colonnement de l'avant-corps du milieu. Les croisées placées à côté de ces arcades sont dans le même cas que celles que nous avons ci-devant trouvées trop petites, & forment ici une disparité d'ouverture qui nuit absolument à l'ordonnance colossale de ce frontispice.

On voit dans les planches du Louvre gravées anciennement par *Le Clerc*, des amortissemens qui devoient couronner les pavillons des extrémités de cette façade. Ces amortissemens sont composés d'Attiques, ornés de tables contenant des bas-reliefs séparés par des trophées, & terminés par un fronton circulaire, dans le tympan duquel sont des bas-reliefs, & un œil de bœuf pour éclairer l'intérieur de cet Attique. On remarque dans le Recueil manuscrit de *Perrault*, page 19, un supplément qu'il avoit proposé pour exhausser cet amortissement ; il consiste en une calotte

lieu que les remarques qu'on seroit obligé de faire sur les parties négligées d'un édifice quelconque, partent assez ordinairement de source. Néanmoins nous remarquerons que comme la convenance doit présider à toutes les productions d'un Architecte, & que c'est de ces principes que doit résulter le succès de l'ouvrage entier, nous commencerons nos observations par les défauts de convenance, de bienséance, & de vraisemblance, que nous serons forcés de condamner dans ce frontispice, & nous finirons cette description, en inspirant une admiration qu'on ne peut porter trop loin à l'égard de l'élégance de son architecture, du choix de ses ornemens, & du rapport heureux qui se rencontre entre certaines parties, & l'ensemble de ce vaste Edifice.

Château du  
Louvre.

Par le défaut de convenance, nous entendons que l'ordonnance de l'architecture de cette façade annonce plutôt celle d'un monument élevé seulement pour la magnificence, que la décoration d'un bâtiment destiné à l'habitation. Or comme le genre de cet édifice doit annoncer ces deux objets, ne convenoit-il pas qu'on remarquât des ouvertures dans les dehors, qui eussent indiqué la destination des dedans ? Mais, dira-t-on, l'aile de ce bâtiment qui est adossée à ce péristyle étant simple, les pièces intérieures tirent leur jour du côté de la cour. A la bonne heure ; mais il falloit au moins feindre des croisées à la place des niches, telles qu'on les a percées réellement du côté de la rivière (voyez la planche 13), & que l'on en a pratiquées dans les petits entre-colonnemens des trois avant-corps de cette façade ; autrement cette superbe décoration semble revêtir le mur de face d'un édifice public, tel que pourroit être, par exemple, une Bibliothèque que l'on voudroit éclairer à l'Italienne (b), ou bien le mur d'un aqueduc, dont encore la plus grande partie se perce à jour, autant pour économiser la matiere, que pour ne pas masquer entièrement le coup d'œil des environs.

A l'égard du défaut de bienséance, nous observerons que l'appareil de ce superbe péristyle supposant ici une communication extérieure d'une extrémité du bâtiment à l'autre, pour le passage du Prince, lorsqu'il auroit voulu se faire voir au peuple, il devoit être sans interruption ; ce qui ne se peut dans la distribution de ce péristyle, par l'étranglement du passage marqué A, dont nous avons déjà parlé dans la description de la planche précédente, & dont on sent visiblement la discontinuation, par l'archivolte en plein ceintre, qui se remarque au dessus de la porte comprise dans le soubassement. Nous relevons ce défaut de bienséance, qui est d'autant plus condamnable qu'il eût été essentiel que, par la communication libre que nous exigeons, on eût évité le solide qui se trouve placé dans le grand entre-colonnement du milieu, dût-on y avoir affecté une porte croisée feinte, qui auroit paru donner entrée à un grand salon ou vestibule supérieur que ce grand avant-corps semble annoncer, & qui auroit beaucoup mieux réussi que tout l'appareil de la sculpture qu'on s'étoit proposé d'y mettre. On a cependant exprimé ici cette sculpture, pour donner une idée générale de ce que ces parties devoient produire relativement au tout.

Enfin le défaut de vraisemblance consiste en ce qu'il n'est pas naturel qu'une aussi petite ouverture que la porte marquée B, donne entrée à un édifice d'une ordonnance aussi colossale & aussi imposante ; enforte qu'il semble que cette décoration ait été faite, moins pour indiquer l'entrée du Palais du Louvre, que

versaires de Perrault, bien loin d'affoiblir le mérite de cet habile homme, lui seroit beaucoup d'honneur ; il seroit à désirer même que la plupart de nos Architectes s'efforçassent d'en user de même, puisque par une pareille imitation, nous parviendrions à posséder dans la suite beaucoup plus d'édifices d'une ordonnance d'au-

tant plus régulière, qu'elle seroit plus conforme aux principes des anciens.

(b) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans le troisième volume, p. 77, & dans l'Introduction, pages 35, 37, &c.

Château du  
Louvre.

dans le dessein d'ériger un ouvrage d'Architecture qui, par son appareil, sa régularité & sa richesse, annonçât la capacité & l'étendue du génie de l'Architecte. Il est vrai que *Claude Perrault*, pour sauver la réalité de cette petite porte, a cherché à pallier ce défaut; mais il est tombé dans un autre excès, en nichant celle-ci dans une grande arcade; car cette dernière, comme nous venons de le remarquer, non seulement semble interrompre le niveau des galeries, mais nuit absolument à l'ordonnance du grand entre-colonnement.

Pour éviter la plus grande partie de ces inconvénients, n'auroit-on pas pu placer un grand escalier découvert & à deux rampes, dans le goût de celui de la cour du Cheval blanc à Fontainebleau, de celui de l'Orangerie de Meudon, du Château neuf de S. Germain en-Laye, &c. de manière que cet escalier, ayant occupé toute la hauteur du soubassement, & fait un avant-corps détaché, auroit autorisé le peu d'ouverture de la porte principale de ce Palais, & semblé annoncer d'une manière convenable l'arcade feinte ou réelle que nous avons paru désirer dans le grand entre-colonnement du milieu au dessous du fronton. Par ce moyen, on ne seroit pas moins arrivé à couvert dans l'intérieur des bâtimens du Louvre, & à découvert dans le péristyle, par le grand escalier proposé. On auroit même pu pratiquer cet escalier en rampe douce (c), en sorte que les équipages y eussent pu monter; il est vrai que ce dernier auroit occupé beaucoup plus d'espace: mais comme dans tous les tems on s'est proposé de faire une grande place publique au devant de ce Palais, ce dernier genre d'escalier auroit, peut-être, contribué à l'embellissement & du Monument & de la Place; bien entendu qu'on auroit alors supprimé les fossés qui se voient ici, & qu'on auroit même eu de la peine à pratiquer, à cause du terrain trop considérable qu'ils eussent employé autour de ce Palais. D'ailleurs, ces fossés ne sont plus d'usage en France dans les édifices élevés dans les grandes villes, & paroissent réservés pour les Châteaux, les Maisons de plaisance, &c., où le terrain, toujours spacieux, autorise ce genre de magnificence, ordinairement plus relatif à l'agrément, dans l'architecture civile, qu'à la sûreté.

Revenons présentement aux richesses répandues dans la décoration de ce frontispice, passons en revue les beautés générales & particulières de son ordonnance, & examinons avec soin la répartition de ses ornemens; enfin arrêtons-nous à considérer l'assemblage de tant de perfections, qui offre avec un si grand éclat ce beau tout qui illustre également & le siècle de Louis XIV, & les talens de *Claude Perrault*.

Le rapport de la hauteur de cette façade à sa largeur, est comme 4 est à 25, non compris l'élevation du fossé, qui, comme nous venons de le remarquer, n'a point été exécuté. La largeur de l'avant-corps du milieu est à la longueur totale, comme 3 est à 19. La largeur des pavillons des extrémités est à la longueur totale, comme 1 est à 7. Enfin le soubassement a de hauteur les neuf 17<sup>m</sup> de tout l'Ordre supérieur, y compris le socle qui soutient les colonnes, l'entablement qui les couronne, & la balustrade qui est au dessus. Nous remarquerons que la hauteur de ce soubassement est un peu moins considérable que celle qu'on lui donne ordinairement.

(c) Avant que de proposer ces deux différens genres d'escaliers, nous avons fait des desseins que nous avons soumis à la censure de plusieurs Architectes éclairés, qui ont applaudi à cette correction, en sorte que ce n'est plus, pour ainsi dire, notre opinion particulière que nous donnons ici, mais plutôt le sentiment de divers Architectes, que leur modestie nous empêche de nommer. Nous avons déjà avancé que nous communiquerions aux curieux les différens projets, augmentations, ou

améliorations que nous avons proposés dans le cours de cet Ouvrage; nous réitérons notre promesse: mais nous avertissons que c'est bien moins dans l'espoir de satisfaire les amateurs, qu'à dessein de recueillir leurs lumières, afin de pouvoir un jour parvenir à tourner à l'avantage des Arts les découvertes qu'une longue suite d'années & de conférences publiques nous auront donné occasion de faire sur notre profession.

rcment; sçavoir, les deux tiers de la hauteur de l'Ordre supérieur. (Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans notre *Introduction*, p. 82), ainsi qu'on l'a observé aux Places de Vendôme & des Victoires, malgré l'exemple du Château de Versailles, où le foubassement, pris dans l'avant-corps du milieu, est égal à toute la hauteur des colonnes Ioniques; hauteur excessive, qui ne contribue pas peu à rendre méquin l'Ordre de dessus, ainsi que nous l'observerons ailleurs.

La hauteur de l'Ordre Corinthien est de vingt-un modules, au lieu de vingt qu'on lui donne ordinairement; la raison de ce module de plus, donné par *Perrault*, vient, sans doute, de ce qu'ayant accouplé cet Ordre, il a présumé que les colonnes, distribuées ainsi, paroissent plus fortes de diametre que celles qui sont totalement isolées, & qu'ayant pour fond le mur du péristyle, il étoit nécessaire, à l'imitation des Anciens, & relativement à ce que *Vitruve* nous enseigne, de rendre le fust de ces colonnes plus svelte. Cette élégance produit ici un d'autant meilleur effet, que son ordonnance est fort riche, toutes les moulures de son entablement étant taillées d'ornemens, &c. Ces colonnes ont de diametre, au dessus des bases, trois pieds 7 pouces un tiers. Je dis au dessus des bases; car nous observerons que vers le tiers inférieur, le fust est renflé de deux parties de module: *flexion* peu sensible, à la vérité, mais très-agréable, qui contribue à rendre ces colonnes bien fuselées, & d'une courbe tout-à-fait élégante & gracieuse. Ces colonnes, y compris les bases & les chapiteaux, ont 37 pieds 11 pouces. Entre deux colonnes accouplées, on a observé un demi-diametre; les plus petits entre-colonnemens des arrières corps, ont 12 pieds 11 pouces; les moyens entre-colonnemens des pavillons, 17 pieds un quart; & enfin le grand entre-colonnement de l'avant-corps du milieu, 24 pieds 3 quarts. Ordonnance, disposition, & construction inconnues avant *Perrault*; ce qui fit douter à plusieurs de l'exécution de son projet; mais cet habile Maître, aussi sçavant Mathématicien qu'Architecte expérimenté, & aussi célèbre Théoricien que consommé dans l'expérience, ne se rebuta pas des contradictions qu'il essuya, non seulement de la part des Artistes de son tems, mais encore des ennemis que son mérite supérieur dans plus d'un genre lui avoit attiré. Enfin il sut en homme éclairé, bien moins qu'en Courtisan, persuader M. *Colbert*, par des démonstrations évidentes, & des modèles convaincans, & n'opposa à ses ennemis qu'une prompte exécution, qui dans la suite fit raire ses Adversaires, sans néanmoins en diminuer le nombre; c'est ainsi qu'il justifia les lumieres & l'équité du Ministre qui s'étoit rendu à des talens si supérieurs.

L'entablement a de hauteur 5 mod. 5 parties 7 minutes (d), qui égalent le quart de la colonne, plus deux parties & 10 minutes de parties (e). Il paroît que c'est *Vignole* que notre Auteur a le plus suivi dans ses proportions, & s'il a donné à son entablement quelque partie de plus que le quart, il faut considérer que cette augmentation étoit nécessaire, à cause de la grande longueur de cette façade, & du peu de ressauf de son entablement; que pour cette raison il s'est cru autorisé à s'écarter des règles les plus universellement approuvées en France, quoique susceptibles, pour la plupart, de variations, selon les différens systèmes des Auteurs. En effet *Vignole*, comme nous venons de le remarquer, ne lui donne que le quart, *Palladio* le cinquième, *Scamozzi*, entre le quart & le cinquième, &c. proportions diverses dont l'ap-

(d) Le module est divisé en 18 parties, & la partie en 18 minutes.

(e) Les mesures que nous donnons dans cette description, sont prises sur l'édifice avec la précision la plus exacte: nous n'avons point eu d'égard aux planches gravées; d'ailleurs la petitesse de l'échelle, & l'inégalité du papier, produisent toujours des erreurs assez considéra-

bles dans les épreuves. Certainement cet édifice méritoit ce travail important; nous espérons même qu'on nous saura gré de la peine que nous avons prise d'en lever séparément les parties les plus essentielles, que nous aurons soin d'insérer dans le huitième volume de ce Recueil.

Château du  
Louvre.

plication dépend de l'étendue du Bâtiment, de son importance, de son ordonnance solide ou légère, ou enfin du mouvement affecté dans les plans & dans ses élévations, ainsi que nous l'expliquerons plus particulièrement dans les dissertations sur les Ordres d'Architecture que contiendra le huitième volume de ce Recueil.

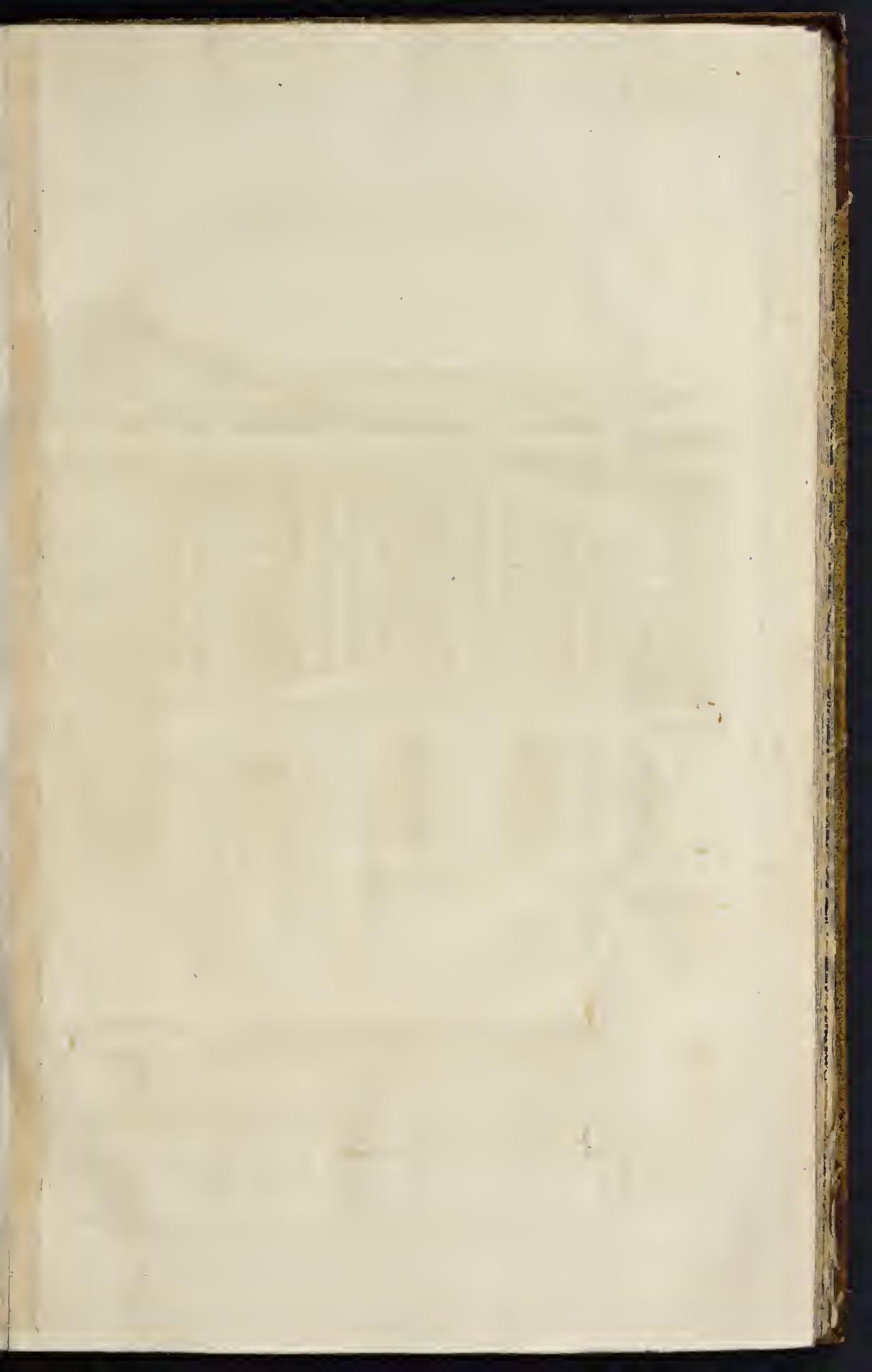
La hauteur de l'architrave est égale à celle de la frise, & elles ont chacune un mod. 10 parties 3 minutes. La corniche a de hauteur 2 mod. 3 parties une minute; cette dernière est ornée de modillons, dont les intervalles sont enrichis de caissettes & de rosaces. Toutes les moulures sont aussi taillées d'ornemens, à l'exception du larmier denticulaire que *Perrault* a laissé lisse, afin de donner du repos entre les principales moulures: on ne sauroit trop applaudir cette prudence, & elle doit être imitée dans toutes les occasions où l'on fera parade de la plus grande richesse. Les plate-bandes ou soffites des architraves, sont aussi ornées d'entrelas d'un très-bon goût, aussi bien que les plafonds carrés de chaque entre-colonnement, dans lesquels sont placées des têtes de soleils, enfermées dans des cadres circulaires, & entourées de bordures ornées de moulures taillées d'ornemens. Tout ce plafond, exécuté actuellement, est d'une beauté au dessus de toute expression. (Voyez ces ornemens dessinés en petit avec assez de précision, dans le plan qui est au dessous de cette élévation).

Le chapiteau de cet Ordre a deux mod. 11 part. 8 min. de hauteur, sur un mod. 13 part. de largeur, la même que celle du fût supérieur de la colonne, & est composé de feuilles d'olivier d'une assez belle exécution, & dont les tigettes & les caulicoles sont d'un galbe très-agréable. Ce chapiteau paroît un peu svelte dans son élévation; mais ceux des pilastres étant de 2 mod. de largeur, il étoit nécessaire, pour éviter trop de disparité entre l'un & l'autre, d'augmenter ceux des colonnes, pour donner une sorte d'élégance aux chapiteaux des pilastres.

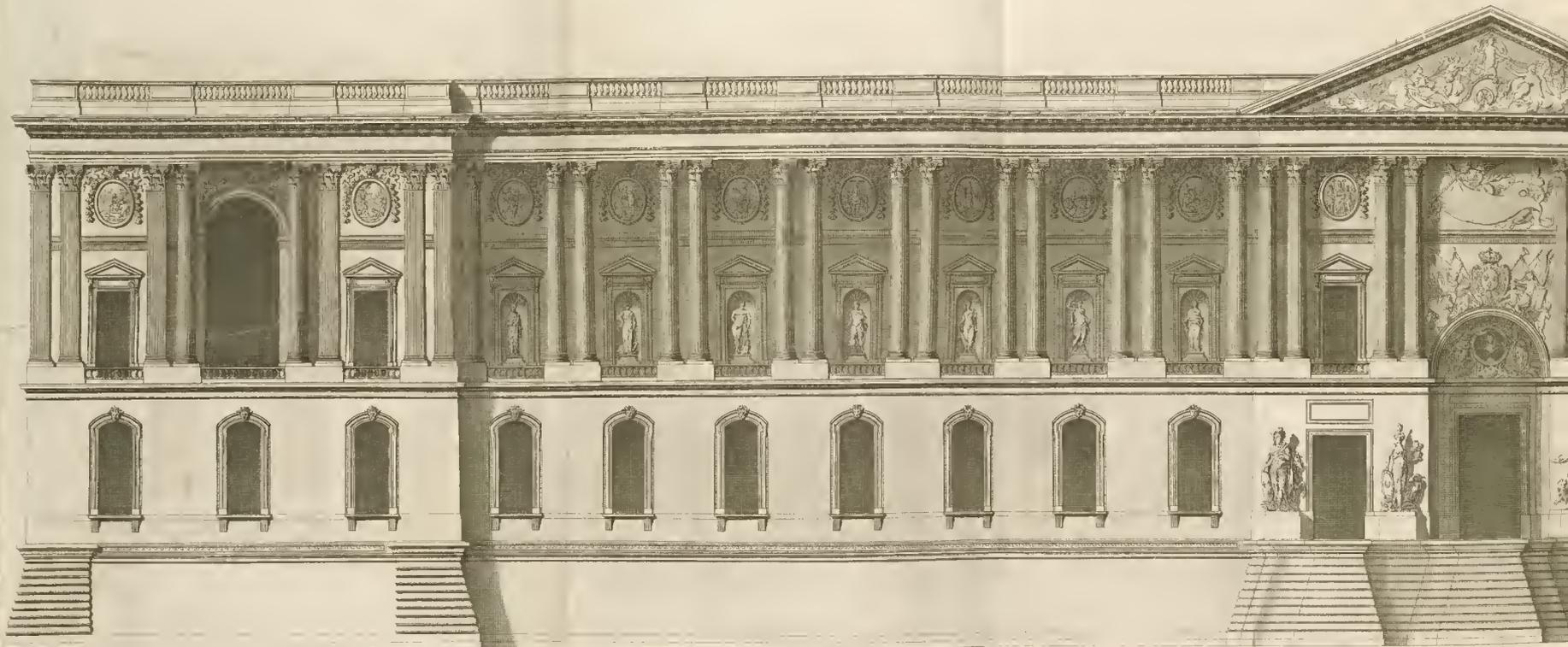
Le fût des colonnes est entouré de 24 canelures, séparées par des listeaux feulement. Peut-être la richesse répandue dans toute l'ordonnance de cette façade, auroit-elle exigé que le fût de ces colonnes fût plus orné; néanmoins malgré le célèbre exemple des colonnes Ioniques des Tuileries, dont nous parlerons ci-après, il est assez raisonnable de ne pas trop affamer en apparence le tronc des colonnes, ni de les trop surcharger d'ornemens, tels que des joncs, des canaux, des rudentures, &c. Quoiqu'il paroisse essentiel de conserver une analogie intime dans toutes les parties qui constituent un Ordre d'Architecture, il est certain qu'il faut dans tous les cas, éviter la prodigalité des ornemens, principalement dans la décoration extérieure, où la retenue fait toujours bien, & où la fermeté, la grandeur de l'édifice, & la qualité de la matière, doivent servir de règles fondamentales.

Les bases sont profilées selon *Vignole*, & auroient pu sans doute être moins subdivisées, les canelures du fût de la colonne étant fort peu; nous discuterons ailleurs le choix qu'on doit faire des bases, relativement aux opinions des anciens & au système des modernes; cette comparaison exigeant des figures qu'on trouvera abondamment dans le huitième volume.

La balustrade qui couronne cet édifice a environ les deux tiers de la hauteur de l'entablement, étant de 6 pieds 9 pouces 5 lig., & l'entablement, de 9 pieds & demi. Le socle de cette balustrade qui soutient les balustres, a la moitié de toute la hauteur de la balustrade, & la tablette, environ le tiers de la hauteur du balustre; ce dernier ayant 2 pieds 6 pouces 8 lig. & la tablette 9 pouces 6 lig. Nous observerons que la hauteur du balustre paroît petite, comparée avec le diamètre de l'Ordre, & la tablette un peu forte, suivant les exemples modernes les plus célèbres

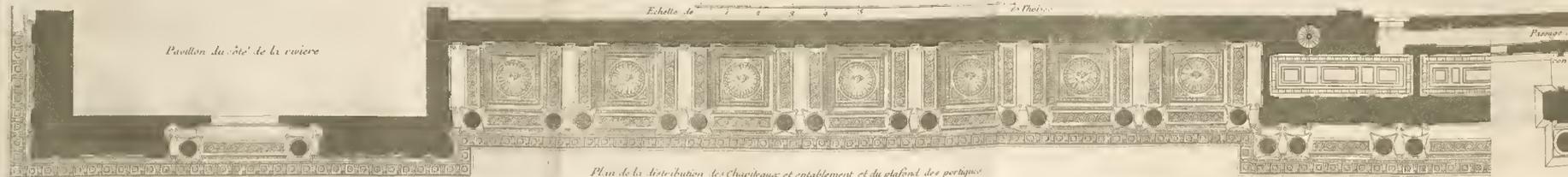


*Élévation de la principale façade du Louvre du côté de saint Germain l'Auxerrois, bâtie sous le règne de Louis XIV.*



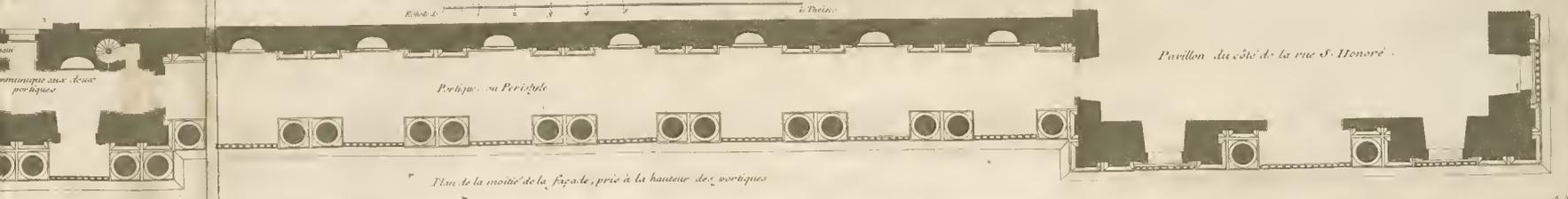
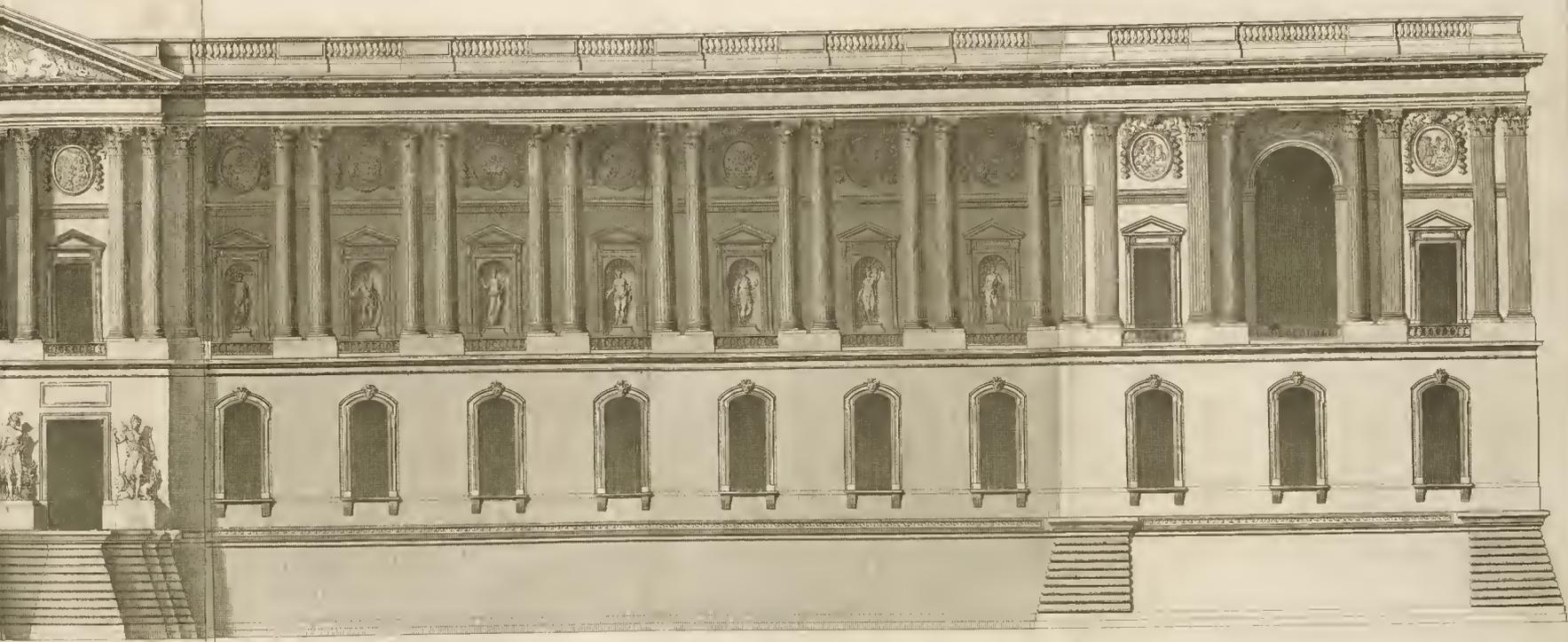
Echelle de 1/1000

Pavillon du côté de la rivière



Plan de la distribution des Chapiteaux et du plafond des portiques

1683 & le ministre de Jean-Batiste Colbert, sur les desseins de Claude Perrault de l'Academie royale des sciences



Échelle de 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

Portique ou Peristyle

Pavillon du côté de la rue S. Honoré

Plan de la moitié de la façade, prise à la hauteur des portiques



calotte surbaissée sur un plan circulaire, & surmontée d'une balustrade & d'un lan-  
 tetnon. Château du  
Louvre.

Nous remarquerons que ce fronton, qui a une grande base & qui est posé sur un Attique, composoit une architecture lourde & pesante, qui ne répondoit pas à l'ordonnance générale de ce bâtiment. D'ailleurs, cet amortissement dominoit en hauteur sur l'avant-corps du milieu, ce qui ôtoit à cette façade la forme pyramidale que l'on remarque ici. On voit encore dans le Recueil manuscrit de *Perrault*, pag. 17 & 31, deux autres amortissemens projetés pour terminer ces pavillons. Dans l'un, au dessus des frontons circulaires, & à la place des calottes surbaissées, on avoit élevé une colonnade percée à jour, en forme de petit Temple terminé par un fronton qui lui servoit de toit; dans l'autre, on avoit seulement placé une balustrade à la place de la colonnade.

Toutes les différentes compositions dont nous venons de parler étoient assez ingénieuses, néanmoins aucune n'a eu lieu: nous ne les rapportons même ici que pour prouver combien notre Auteur avoit cherché par différens moyens à concilier les anciens bâtimens du Louvre avec ses nouveaux dessein, & que ce ne fut enfin que par des méditations profondes & des démonstrations convaincantes, qu'il parvint à prouver qu'il falloit nécessairement démolir dans l'intérieur de ce Palais tout ce qui pouvoit contribuer à rendre les dehors désagréables & peu conformes aux principes de la bonne architecture. Quelque raison même qu'on pût lui opposer, il persista à prouver que ces amortissemens, qui pourroient bien faire séparément, ne s'accorderoient jamais avec les masses totales, toujours préférables aux beautés de détail.

On trouve dans la page 91 de ce même manuscrit, un projet qui prouve la situation dans laquelle *Perrault* s'étoit trouvé pendant long-tems de conserver les anciens pavillons du Louvre tels qu'ils étoient: cette considération, dit-il, l'avoit même déterminé à les enrichir; mais on remarque dans son dessein, que pour que ces pavillons ne l'emportassent pas en prééminence sur le reste du bâtiment, il avoit élevé au dessus & derrière l'avant-corps du milieu, une espèce de dôme, qui devoit servir de couronnement à une nouvelle chapelle qu'il avoit proposée, & dont on voit le plan & la situation marquée M dans la planche première, chap. II. A cette même page 91 du manuscrit de *Perrault*, on voit aussi qu'il avoit orné de figures les piédestaux de la balustrade qui couronne tout cet édifice; on y trouve encore des projets de niches pour les entre-colonnemens des colonnades, & un dessein de soubassement beaucoup plus riche que celui qui se voit exécuté; il étoit composé de grandes tables, de cadres, d'avant-corps, & de chaînes de refend d'assez bon goût, à propos desquels il rapporte expressément qu'il avoit préféré ce genre de dessein aux croisées qui se remarquent dans la planche dont nous parlons, afin de conserver à cet Édifice l'aspect d'un Château, nom que le Louvre portoit encore de son tems.

On trouve, page 87, un autre projet de *Perrault* pour la principale façade du Louvre, & toujours à dessein de conserver les anciens pavillons. La décoration de cette façade est aussi Corinthienne, mais les colonnes n'en sont pas accouplées; le milieu est terminé par un dôme d'une forme & d'une élégance dignes du bâtiment & de son Auteur. Enfin aux pag. 97 & 99 du même manuscrit, se voyent encore deux autres projets pour la même façade, qui méritent également l'attention des connoisseurs; ce qui doit les exciter à en demander la communication, ne doutant point que sous la direction d'un Chef aussi éclairé que M. de *Marigny*, on n'en permette l'examen aux Amateurs, après nous avoir fait prêter ce précieux dépôt avec tant de complaisance, & nous avoit même encouragé à en citer quelques passages intéressans.

Château du  
Louvre.

Nous finirons la description de cette superbe façade, en disant que la première pierre fut posée en 1665, & qu'en 1670 cet Edifice fut conduit en l'état où il se voit aujourd'hui; de manière qu'on n'a été que cinq années à élever ce superbe Monument. Entre les premières assises des fondations de ce frontispice, on encastra une boîte de bronze, dans laquelle étoient renfermées plusieurs médailles d'or & d'argent, avec l'inscription suivante.

*LOUIS XIV, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, après avoir dompté ses ennemis, donné la paix à l'Europe, & soulagé ses Peuples, résolut de faire achever le royal bâtiment du Louvre, commencé par François I, & continué par les Rois suivans. Il fit travailler sur le même plan; mais depuis ayant conçu un dessein & plus grand & plus magnifique, & dans lequel ce qui avoit été bâti ne put entrer que pour une petite partie, il fit poser ici ce superbe Edifice, l'an de grace 1665, le 17 du mois d'Octobre.*

*M. JEAN-BAPTISTE COLBERT, Ministre d'Etat, & Trésorier des Ordres de Sa Majesté, étant alors Sur-Intendant de ses Bâtimens.*

## CHAPITRE IX.

### *Divers projets pour la principale entrée du Louvre, proposés par différens Architectes.*

Nous avons rapporté précédemment que les fondations de la façade du Louvre, du côté de Saint Germain l'Auxerrois, avoient été commencées sur les desseins du Cavalier Bernin; mais que pendant l'année que l'on y travailla, on renonça à cette entreprise, pour les raisons que nous en avons déduites ailleurs, en sorte que le projet qui est exécuté aujourd'hui ayant été agréé, on les recommença; celles qui étoient déjà élevées n'ayant pu servir pour le dessein de Perrault.

On trouve dans la planche troisième de ce volume, le plan général des bâtimens du Louvre projetés par le Cavalier Bernin; nous allons donner les élévations qu'il en avoit faites, mais nous ne pourrions les rapporter de suite dans cet Ouvrage, sans déranger l'ordre de notre description, étant obligé de parler sans interruption de chaque façade de ce Palais. Ainsi après avoir rapporté chacune de celles qui sont élevées actuellement par Perrault, nous donnerons les projets des Architectes qui en avoient faits aussi pour cet Edifice, tels que le Cavalier Bernin, Le Mercier, Le Veau, Marot, &c.

*PROJET du Cavalier Bernin pour la principale façade du Louvre, du côté de S. Germain l'Auxerrois. Planche VIII.*

La réputation accordée au Cavalier Bernin dans toutes les Cours de l'Europe, les ouvrages que ce célèbre Artiste a fait en Italie, ses talens supérieurs dans l'architecture & la sculpture, enfin la distribution du Louvre que nous avons donnée de lui, planche troisième, sont autant de considérations qui nous portent à concevoir une grande idée des productions de cet habile Artiste; cependant nous ne pouvons dissimuler que la décoration de la façade que nous allons décrire, paroît fort inférieure à celle de Claude Perrault. Examinons sans partialité le motif qui nous porte à penser ainsi, sans prétendre que notre opinion à cet égard soit regardée comme une autorité, mais seulement comme une suite des réflexions relatives aux préceptes répandus dans l'Introduction à l'Architecture placée à la tête du

premier volume de ce Recueil, & aux sentimens des plus grands Architectes François qui ont le plus généralement puisé les principes de leur Art dans les ouvrages des Anciens, mais qui ont sçu se garantir néanmoins de la disparité qu'on remarque souvent entre le tout & les parties de la plûpart de leurs productions.

Par exemple, dans cette façade nous remarquons, contre les principes les plus universellement approuvés, un Ordre Corinthien couronné d'un entablement composé; une balustrade qui n'a que les deux cinquièmes de la hauteur de l'entablement, & dont la saillie de ce dernier masqueroit la plus grande partie; de petites croisées qui n'ont à peine que la largeur d'un diamètre; des trumeaux d'une largeur considérable, comparés avec d'autres beaucoup plus étroits; des espacements inégaux, déterminés par un Ordre, tantôt de pilastres, & tantôt de colonnes engagées; des croisées en nombre pair; un plinthe qui divise la hauteur de l'ordonnance en deux parties égales; des murs lisses qui se contredisent avec l'expression Corinthienne; un avant-corps qui occupe la moitié de la longueur du bâtiment; des arrières-corps qui n'ont de rapport ni avec l'avant-corps, ni avec les pavillons; un soulèvement trop peu élevé, & dont la subdivision des refends nuit à la simplicité affectée dans l'étage supérieur; trois ouvertures ou arcades en plein centre, qui n'étant préparées par aucun corps saillant, donnent une idée imparfaite de la principale entrée de cet Edifice; enfin des figures gigantesques d'une composition triviale, placées ridiculement à côté de la porte du milieu, aussi bien que les armes du Roi, qui n'étant amenées ni soutenues par aucun membre d'architecture saillant, paroissent postiches & hors d'œuvre. Toutes ces inadvertances sont condamnables, & ne peuvent être admises dans la décoration d'un Palais de l'importance de celui dont nous parlons.

Après avoir relevé les licences qui se rencontrent dans cette façade, examinons quelles sont les beautés de détail dont elle peut être susceptible, & disons que l'entablement est profilé d'une assez grande manière, & composé régulièrement, quoiqu'un peu chargé d'ornemens; que chaque croisée est autant de chef-d'œuvres en particulier; mais que leur élégance ne semble peut-être pas faite pour aller avec la grandeur colossale de l'Ordre, malgré l'opinion de ceux qui prétendent que ces petites parties servent à faire valoir la grandeur de l'Ordre, & que c'est à la faveur de celles-là que celui-ci acquiert la majesté que doit exprimer la décoration extérieure des Palais des Rois. Si ce sentiment pouvoit prévaloir, il résulteroit que pour faire dominer la hauteur d'un Ordre, il seroit nécessaire que les parties qui le couronnent ou qui l'accompagnent fussent toujours petites; en sorte que ces dernières n'ayant plus aucune analogie avec les masses générales, il s'ensuivroit l'effet que nous blâmons ici. Cette ordonnance, à la vérité, est assez semblable au goût dominant des Anciens; mais leurs Architectes sembloient y être autorisés par l'occasion qu'ils avoient d'une part d'ériger de vastes monumens, relativement à l'opulence de leurs Citoyens, & de l'autre, par le besoin qu'ils avoient de percer leurs édifices de petites ouvertures, à cause de la température de l'air des lieux qu'ils habitoient; mais ces considérations ne sont d'aucune autorité pour nous qui n'avons ni les mêmes motifs, ni les mêmes sujétions; d'où il faut conclure, qu'il est essentiel d'asservir les productions au goût dominant d'une Nation où l'on est appelé pour exercer ses talens: la convenance exigeant que dans les Pays Septentrionaux, dans ceux exposés au Midi; &c, l'architecture s'annonce relativement au besoin des différens Peuples qui ont accepté les préceptes des Grecs & des Romains.

Me passera-t-on d'avoir hasardé mon sentiment sur les productions de ce célèbre Artiste? Je l'ignore. Mais je demande au moins que les Sectateurs du *Cavalier Bernin* veuillent se ressouvenir que nous avons annoncé ces observations, sans préten-

Château du  
Louvre.

droit que notre sentiment prévalût sur l'opinion commune, principalement pour ce que regarde les choses de goût. Il n'en est pas de même de la partie des préceptes; comme ils sont communs à tous les genres de bâtimens, nous espérons trouver peu de contradicteurs, ayant pris soin de citer dans le cours de cet Ouvrage immense, les autorités des plus grands Maîtres, en affectant de rendre compte du mérite de chaque genre de beautés. Nous avons même prouvé dans plus d'un endroit combien il étoit essentiel d'éviter l'union des contraires dans une même ordonnance; procédé qui nous a conduit naturellement à discuter tout ce qui ne nous paroissoit pas conséquent aux principes fondamentaux de la belle architecture, sans lesquels néanmoins il n'est gueres possible de parvenir à concilier les loix de la convenance, de la bienfiance, & de la vraisemblance.

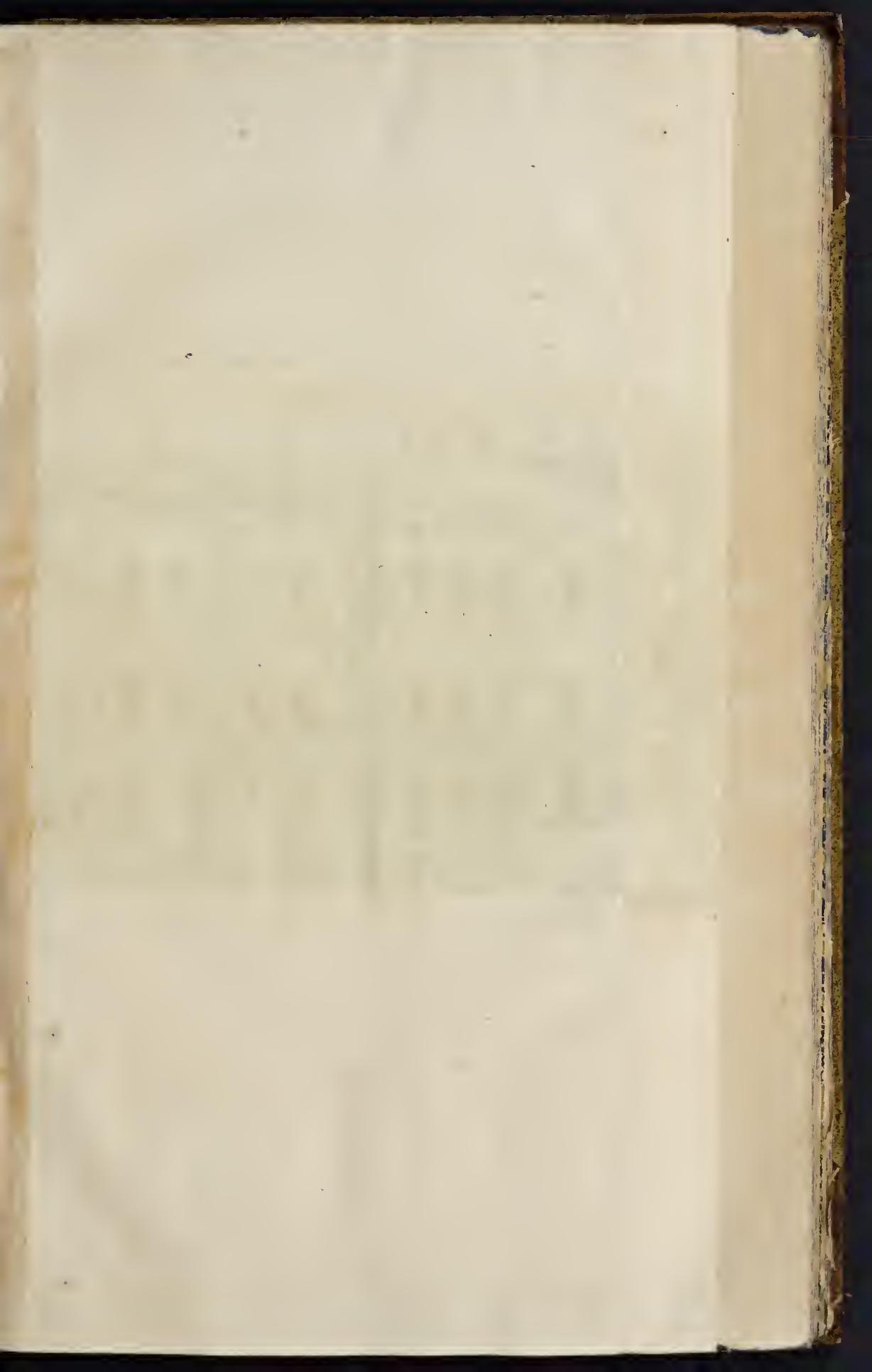
*PROJET de Jacques Le Mercier pour la principale façade du Louvre, du côté de S. Germain l'Auxerrois. Planche IX.*

Cette élévation est d'une architecture moins colossale que la précédente, on y a affecté plus de mouvement dans sa distribution, & l'on y apperçoit une forme pyramidale qui annonce quelque succès dans sa composition: d'un autre côté, les détails en sont peut-être moins heureux; nous allons les examiner plus particulièrement, en remarquant ce qui merite quelque estime, & en faisant connoître ce qu'il auroit été bon d'éviter dans cette ordonnance pour la rendre plus conforme aux loix du bon goût, & aux principes de la bonne architecture.

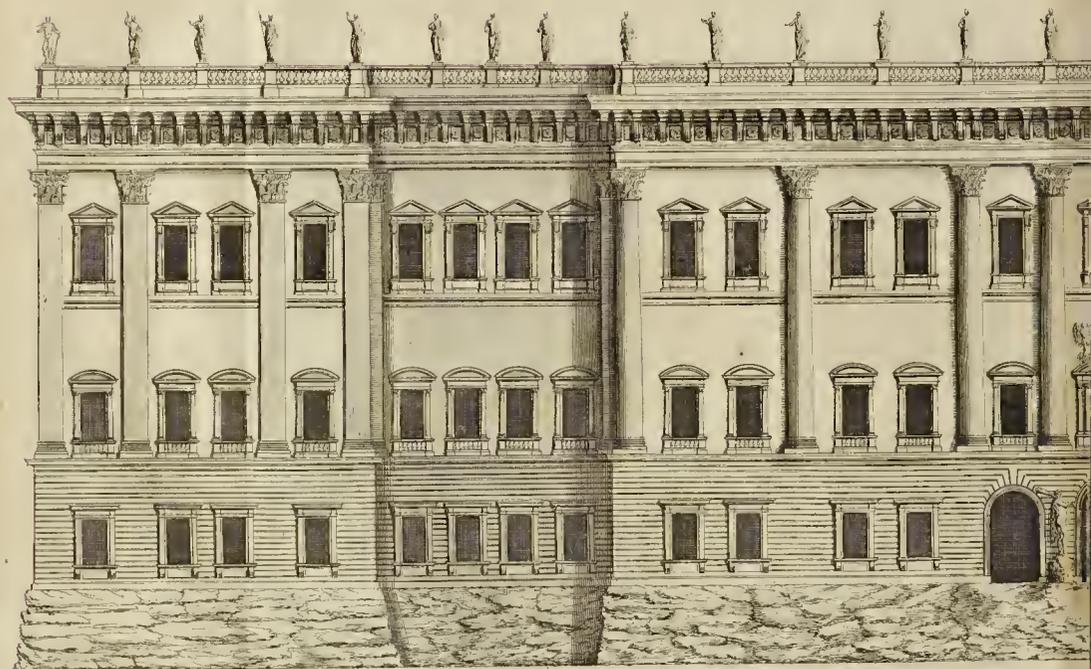
Nous observerons d'abord que le soubassement, dont la hauteur égale celle des colonnes du premier étage, paroît trop élevé, ce qui rend l'Ordre chetif; que l'avant-corps du milieu est mal terminé par un Attique trop bas, & couronné d'un fronton qui sert encore à le rendre plus écrasé; que les mezzanines placées dans la hauteur de l'Ordre Ionique y sont une répétition d'ouvertures désagréables avec celles de l'Attique; que les especes de pavillons placés au côté de l'avant-corps, flanquent imparfaitement la partie essentielle de cette façade, & que, quoiqu'ils symétrisent avec leurs opposés vers les pavillons des extrémités, ils décomposent l'unité de l'ordonnance générale, si nécessaire dans un bâtiment d'une grande étendue. D'ailleurs, ces especes de pavillons nuisent à ceux des extrémités de cette élévation, qui auroient exigé d'être accompagnés à droite & à gauche de la même décoration. Nous remarquerons encore, que le trumeau du milieu de ces derniers pavillons est contre les régles de l'Art; & qu'enfin un défaut de convenance assez condamnable, est d'avoir supprimé les Ordes dans les arrieres-corps de ce bâtiment, qui par cette disparité semblent faire autant de corps de logis particuliers qu'il y a de ressauts dans cette façade.

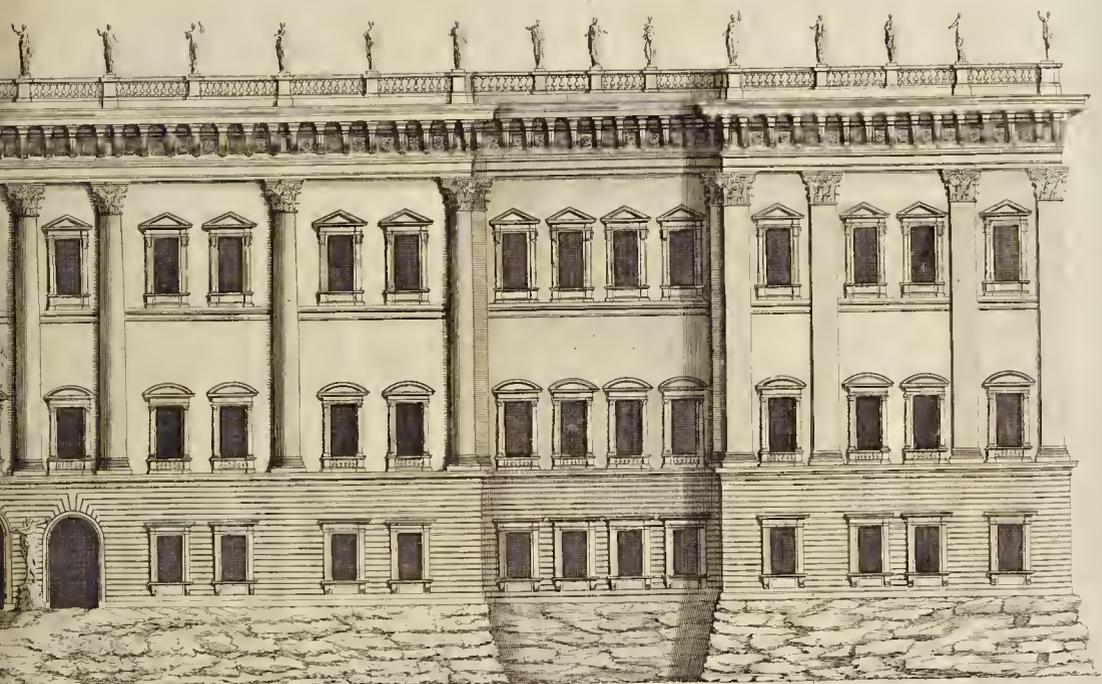
Les beautés qu'on peut avouer dans cette composition consistent, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans les formes pyramidales, & dans la proportion de quelques-unes de ses ouvertures, telle, par exemple, que la porte principale au rez-de-chaussée, qui est d'une architecture assez noble: enfin dans la forme & la dimension de la plus grande partie des croisées du premier étage. Mais nous remarquerons que les arcades feintes des arrieres-corps, qui ne sont autorisées par aucune porte réelle, forment de trop grandes ouvertures en apparence, comparées avec les croisées de dessus & avec les trumeaux des étages supérieur & inférieur, ce qui nuit absolument à l'ordonnance du tout ensemble.

Nous passerons sous silence une infinité de parties de détail, qui nous forceroient d'insister sur les vices répandus dans ce projet. Nous écrivons ici pour des hommes déjà versés dans les connoissances de l'architecture, & nous leur abandonnons

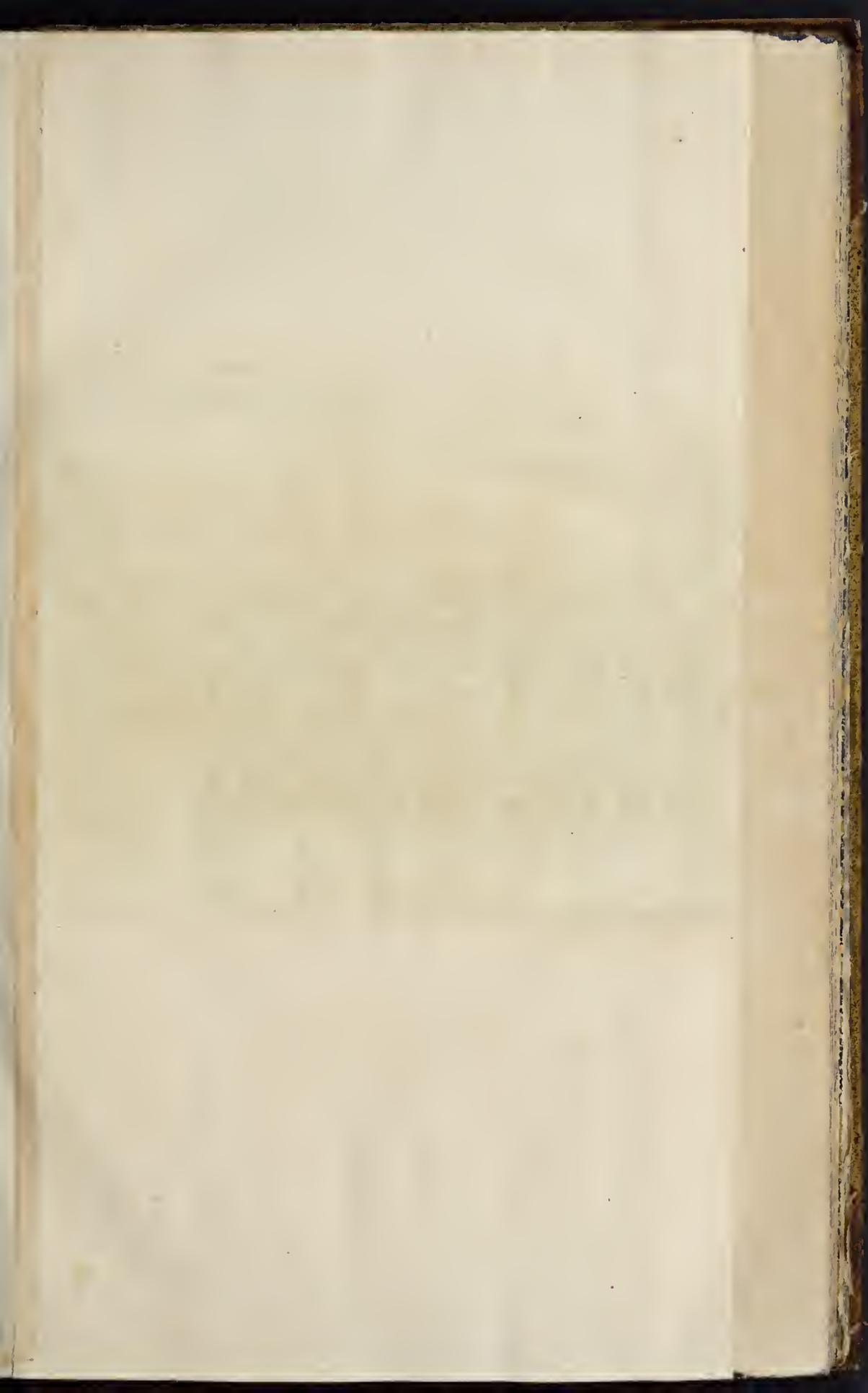


*Principale Entrée du Chateau du Louvre du costé d*

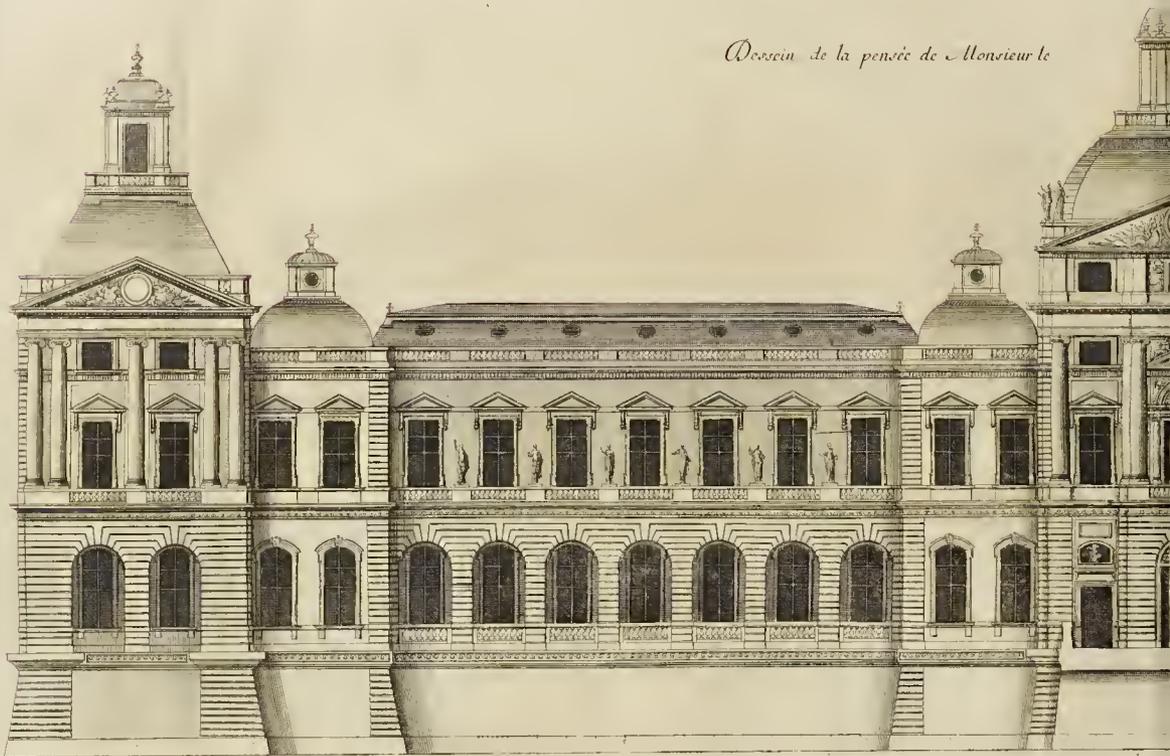




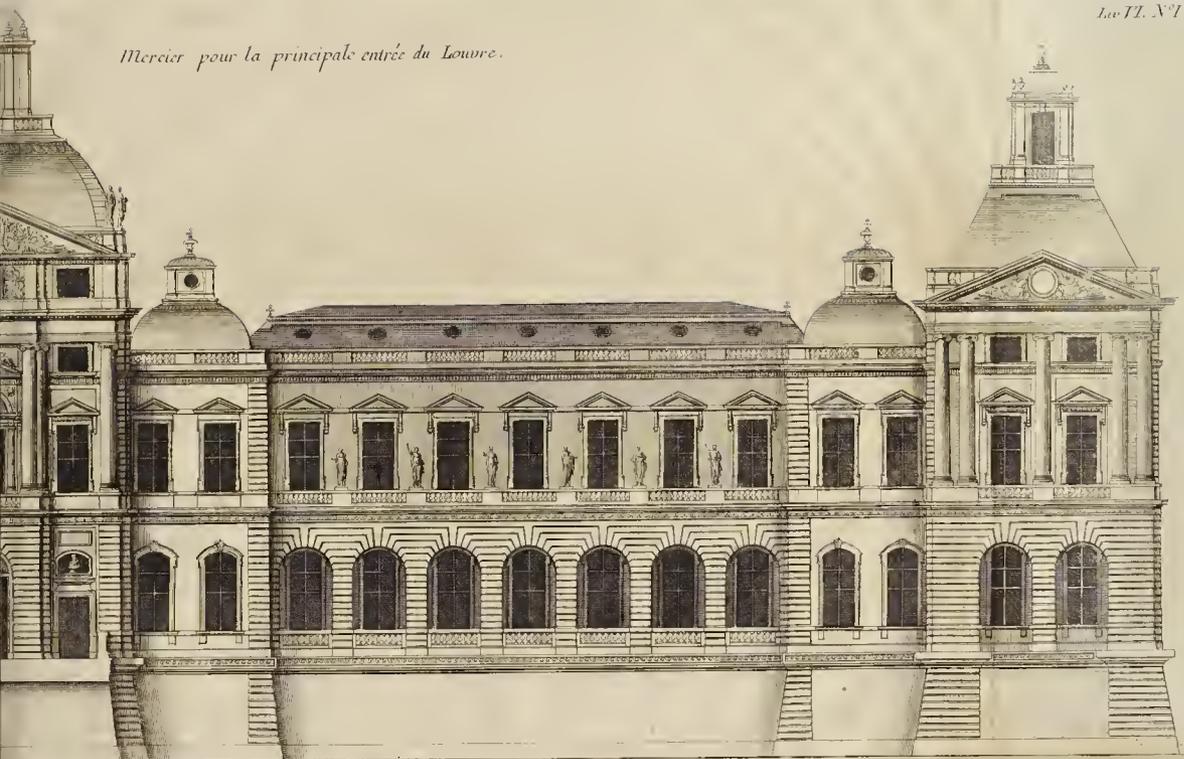
Château du  
Louvre.



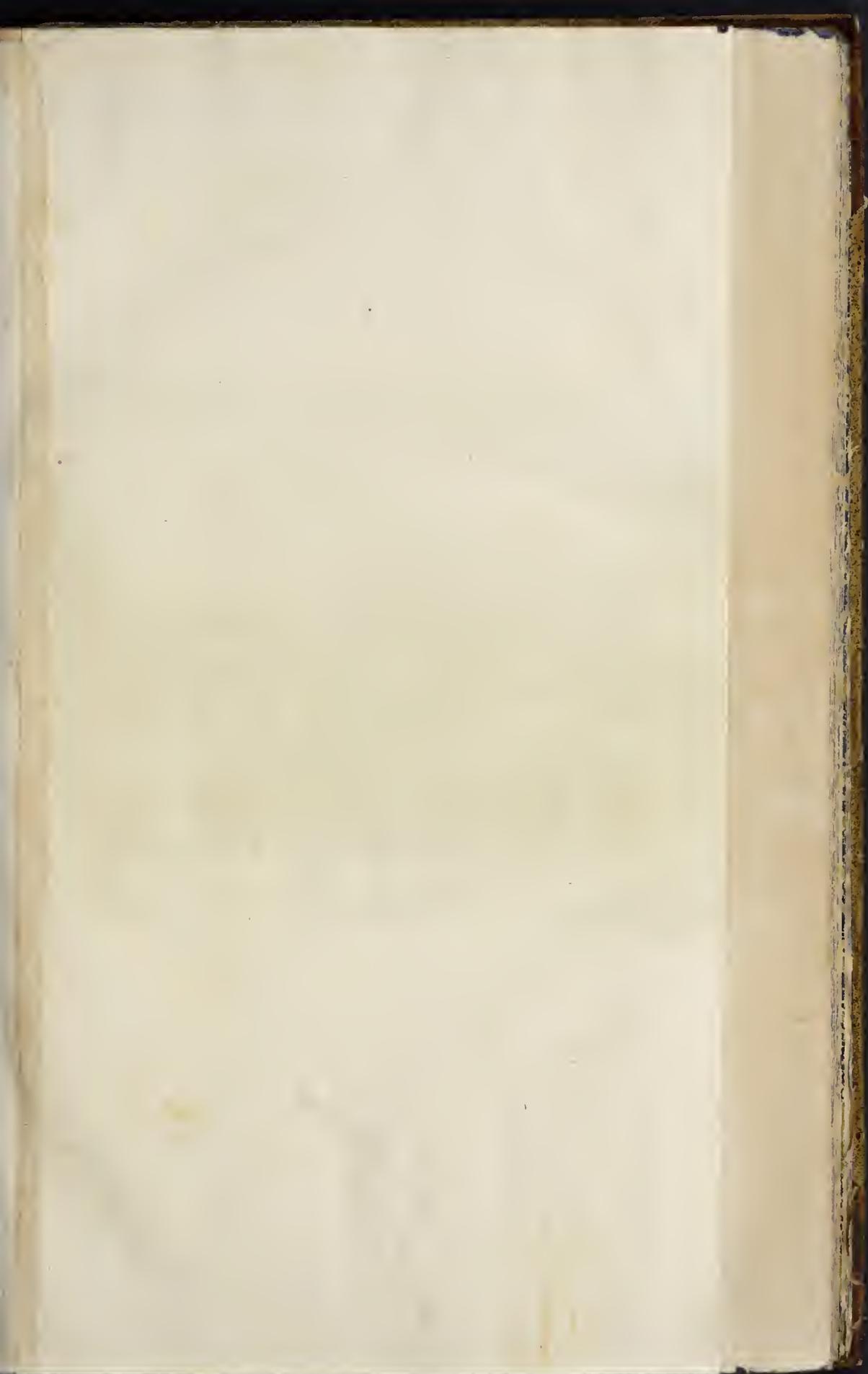
*Dessein de la pensée de Monsieur le*



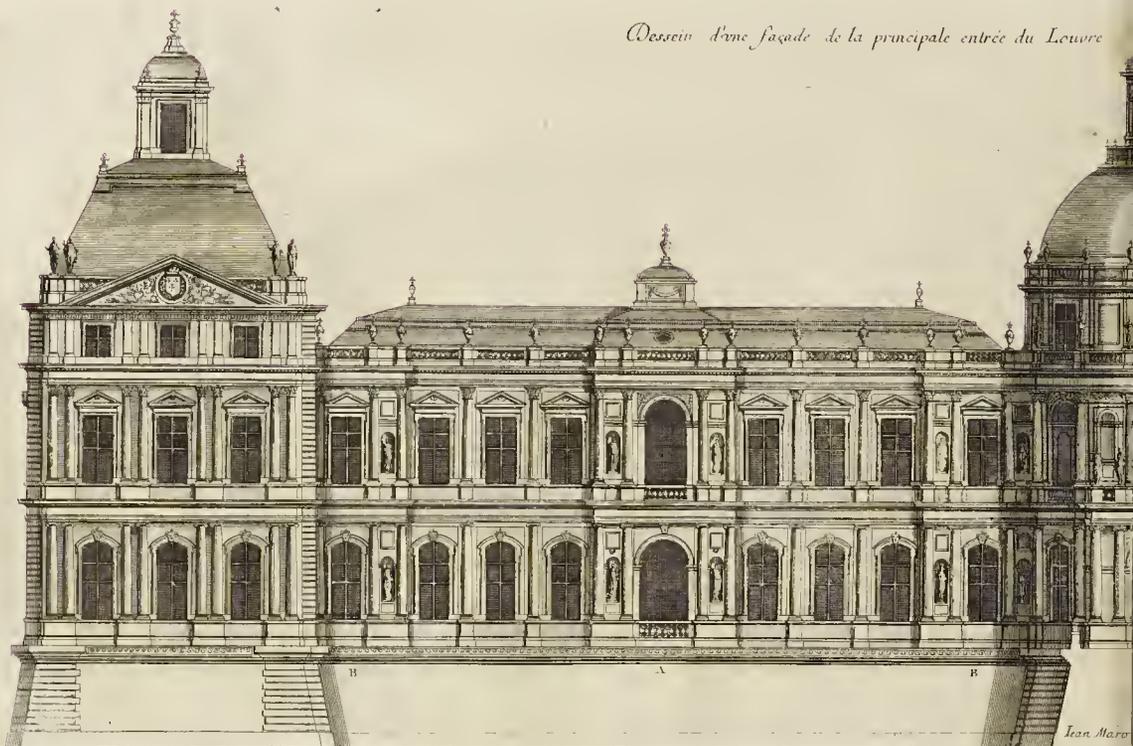
*Mercier pour la principale entrée du Louvre.*





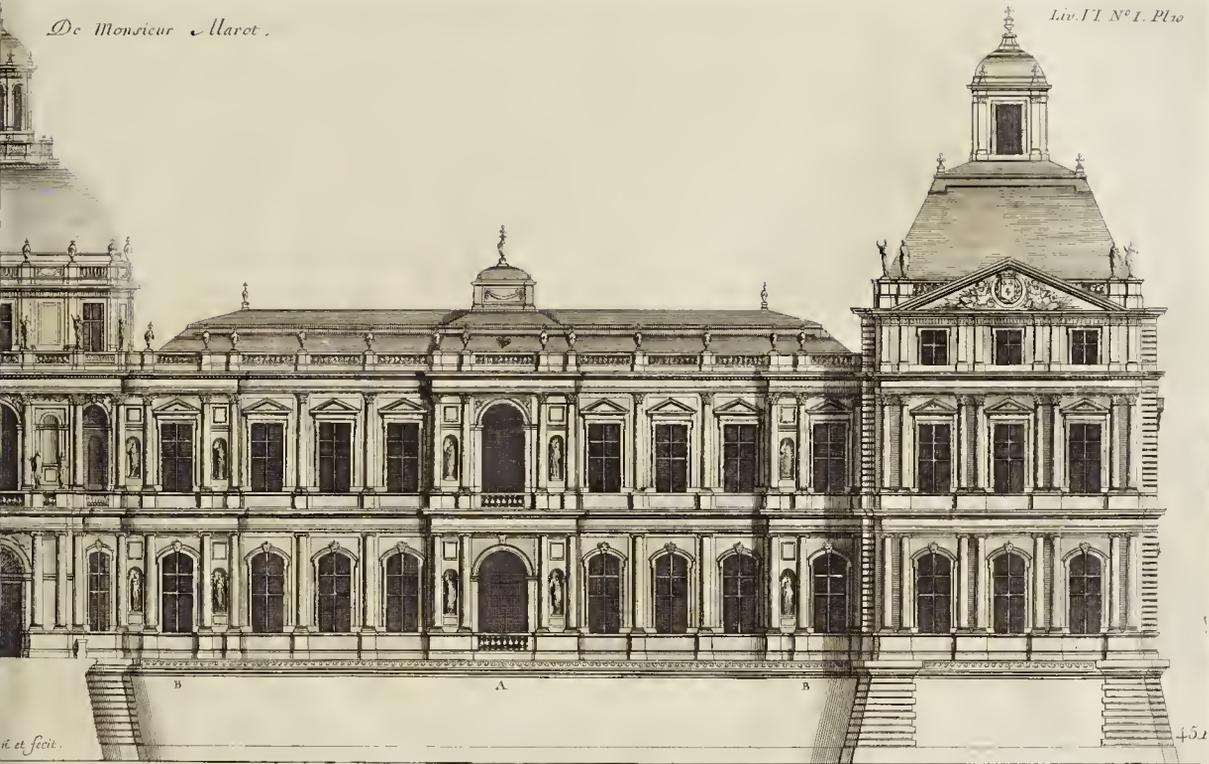


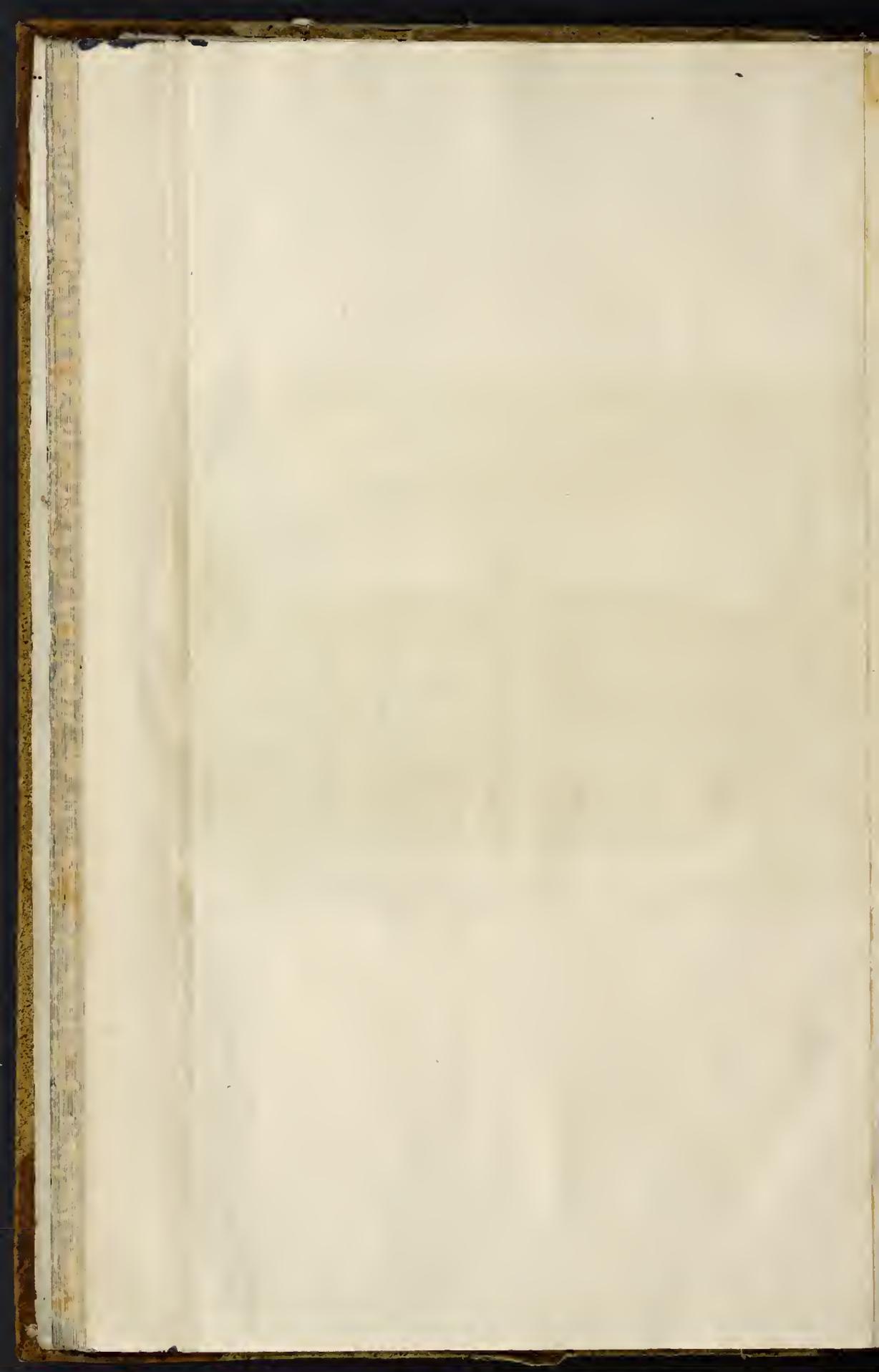
*Dessain d'une façade de la principale entrée du Louvre*



*De Monsieur Marot.*

*Liv. II. N° I. Pl. 30*





donnons un examen plus sévère. D'ailleurs, cette façade n'ayant pas été exécutée, nous réservons la plus grande partie de nos observations pour les édifices actuellement élevés; l'aspect de ces derniers & les dissertations, la plupart intéressantes, que nous y joignons, sont en effet plus propres à instruire les personnes moins versées dans les Arts, qui veulent néanmoins suivre une route sûre & plus capable de donner l'essor à leur imagination.

Château du Louvre.

PROJET de Jean MAROT pour la principale façade du Louvre, du côté de S. Germain l'Auxerrois. Planché X.

Ce projet, plus analogue au genre d'architecture de l'intérieur du Louvre, présente une ordonnance assez régulière; mais la trop grande multiplicité de ses parties est sans doute un obstacle à l'effet général qu'on doit attendre d'un grand bâtiment, qui suppose toujours un air environnant considérable que lui auroit réellement procuré une place publique qu'on s'étoit proposé d'ériger au devant de ce Palais. C'est vraisemblablement cette considération qui a fait préférer à *Pervault* un Ordre colossal (g) dans l'ordonnance de la décoration de son péristyle, parce qu'il comporte certainement de plus grandes parties que plusieurs Ordres élevés les uns au dessus des autres dans la hauteur d'un bâtiment; malgré les célèbres exemples des façades de la cour de ce Palais, dont nous parlerons en son lieu, du *Château de Maisons*, du *Luxembourg*, &c.

Nous avons trouvé, en parlant de la planche huitième, trop de parties lissées dans certains endroits de sa décoration; on pourroit remarquer au contraire qu'il n'y a pas assez de repos dans l'ordonnance de cette façade. En effet, la multiplicité des membres qui la composent, détruit nécessairement l'idée qu'on a dû se former au premier aspect de l'étendue de ce bâtiment comparé avec sa hauteur; d'où il faut conclure que, bien loin que cet exemple puisse servir d'autorité, il doit prouver au contraire combien il est indispensable d'observer une exacte correspondance entre les parties & le tout, qui ne se remarque pas ici. Mais sans nous arrêter à la trop grande répétition des parties, nous dirons que, pour procurer plus d'unité à cette façade en général, il auroit été convenable de supprimer les pavillons A & B; par là les ailes auroient été continuées dans toute leur longueur, ce qui auroit produit moins de division dans la longueur de cet Edifice. D'ailleurs, par la suppression de ces pavillons, les ouvertures auroient été uniformes, & les trumeaux moins dissimulables; on auroit aussi évité les petites niches, qui par leur cavité nuisent à l'accord indispensable que nous désirons toujours dans la décoration extérieure, en sorte que faute d'avoir observé cet accord dans la façade dont il s'agit, elle est bien moins susceptible d'imitation qu'aucune de celles dont nous ayons encore parlé.

L'avant-corps du milieu est assez heureusement terminé par l'Attique, le dôme, & la lanterne qui le couronnent; mais il semble que pour le faire pyramider plus avantageusement, il auroit été mieux de retrancher tous les autres combles, principalement ceux des pavillons des extrémités de cette façade; les toits apparens dans un édifice de l'espèce de celui que nous décrivons, sont plus contraires à la bienfaisance, ainsi que nous l'avons déjà remarqué plus d'une fois, en décrivant les bâtimens d'une certaine importance, mentionnés dans ce Recueil.

(g) Le Cavalier *Bernin* avoit aussi préféré un Ordre colossal dans le projet qu'il avoit fait pour les bâtimens du Louvre. (Voyez la planche huitième de ce chapitre, &c.).

## C H A P I T R E X.

*Elévation de la façade du Louvre, bâtie sur les desseins de CLAUDE PERRAULT, du côté de la Riviere. Planche XI.*

Château du  
Louvre.

CETTE façade a été aussi élevée sur les desseins de *Claude Perrault* ; elle est toute décorée de pilastres de même hauteur & de même diamètre que les colonnes du péristyle, dont nous avons parlé dans le Chapitre VIII : au lieu de médaillons, on a placé, dans les arrière-corps, des croisées de proportion Attique ; & au-dessous, dans toute l'étendue du Bâtiment, on a ménagé des ouvertures de même forme & grandeur que celles qui sont pratiquées dans l'avant-corps & dans les pavillons de la façade du côté de S. Germain l'Auxerrois. Cet Ordre Colossal est aussi élevé sur un soubassement percé de croisées bombées. Ce dernier est soutenu sur un mur de revêtement qui devoit former l'un des paremens du fossé dont on avoit projeté d'entourer cet Edifice, mais qui n'a pas eu lieu pour les raisons que nous en avons rapportées précédemment.

Les croisées Attiques paroissent un peu larges pour leur hauteur. On peut remarquer encore que leur forme trop bombée ne présente pas une Architecture assez grave ; d'ailleurs la disparité de leur ouverture avec les médaillons des avant-corps, nuit à l'ensemble général, & paroît annoncer par les dehors, des pieces intérieures inégalement propres à l'habitation ; car, selon l'esprit de la convenance de cet Edifice, ces croisées Attiques ne doivent présenter que des ouvertures destinées à éclairer la partie supérieure des grandes pieces du dedans de ce Palais, lesquelles, par leur grand diamètre, ont besoin d'une certaine élévation susceptible d'une lumière proportionnée à leur hauteur. Or, cette idée, qui doit se présenter à tout spectateur intelligent, se trouve ici dénuée ; la plus grande partie de ces ouvertures ne se remarquant que dans les arrière-corps, tandis qu'au contraire les plus belles pieces doivent être placées de préférence dans le milieu du Bâtiment. C'est par cette considération qu'il falloit affecter ces mêmes ouvertures au moins dans l'avant-corps du milieu, dont les entre-pilastres, d'ailleurs inégaux, ainsi que les percés, qui s'y trouvent dissimulés de hauteur & de largeur, annoncent une décoration peu conforme aux regles de l'Art, lesquelles exigent que toutes les ouvertures d'un même corps soient d'une égale dimension.

Nous remarquerons aussi que dans l'extérieur d'un Bâtiment, les plinthes horizontales & continus doivent annoncer les différens planchers qui divisent intérieurement la hauteur de l'Edifice ; que pour cela il est nécessaire de les supprimer absolument dans la décoration d'une façade où l'on fait présider un Ordre Colossal, qui donne toujours à connoître par les dehors, l'immensité des dedans. Au reste cette division nuit en général à l'ordonnance de l'Ordre ; c'est ce qu'on a pris soin d'éviter dans les façades des places de *Vendôme* & des *Victoires*, quoique l'on soit prévenu, par leur aspect, que les dedans sont divisés dans leur hauteur par des planchers d'une élévation proportionnée à des appartemens particuliers ; idée toute naturelle, qu'on ne peut certainement prendre d'un Edifice du genre de celui du Louvre.

Toute cette façade est exécutée telle qu'elle se voit ici, à l'exception de la balustrade supérieure, du fronton de l'avant-corps du milieu, & de tous les ornemens qui, au lieu d'être sculptés, sont restés en pierre d'attente, exceptés les deux chapiteaux Corinthiens qui forment la partie anguleuse de cette façade du côté de S.

*Germain l'Auxerrois*. Les consoles des croisées du premier étage, & les modillons de la corniche de l'entablement ne sont même que galbés ; les pilastres sont aussi sans canelures ; enfin nous observerons que la plus grande partie de cette façade est masquée par les arbres à haute tige du jardin qui est au pied de cet édifice, & par le Garde-meuble, qui seront sans doute détruits l'un & l'autre, si l'on parvient, comme il y a tout lieu de l'espérer, à finir ce monument si digne du siècle qui l'a vu naître. A l'égard des proportions générales de cette façade, nous remarquerons que les pavillons de ses extrémités, quoique beaucoup plus étroits que ceux du péristyle, ont trop d'égalité avec l'avant-corps du milieu, celui-ci n'ayant qu'un diamètre de plus de largeur ; en sorte que ces trois parties principales qui n'ont guère que les deux cinquièmes des arrières-corps, paroissent trop petites, eu égard à l'étendue du Bâtiment. Cette réflexion sans doute avoit engagé *Perrault* à proposer de faire usage des colonnes seulement dans l'avant-corps, pour lui donner plus de relief, en empêchant cette monotonie qui se remarque ici, & pour que cette saillie eût pu lui procurer par l'optique une forme pyramidale ; étant tout décoré de pilastres, il manque de mouvement ; objet très-intéressant dans une élévation d'une si grande longueur, & où l'on a fait présider l'élégance Corinthienne ; d'ailleurs cet Edifice étant aperçu de fort loin, exigeoit nécessairement des corps qui marquassent sensiblement, & qui fussent capables de se manifester du point de distance considérable d'où l'on peut l'apercevoir ; étant décoré d'un Ordre Colossal, il feroit un très-bon effet, si les parties qui le divisent eussent eu quelque relief de plus dans les ressauts qui le composent.

Château du  
Louvre.

On voit le dessin à colonnes proposé par *Perrault* pour l'avant-corps du milieu, page 55 de son manuscrit ; il paroît aussi qu'il avoit projeté d'élever au-dessus de cet avant-corps, un Attique couronné d'un dôme dans le genre de celui qu'on y remarque aujourd'hui, reste du vieux Louvre, & dont le mur de face qui le soutient, doit servir de mur de rétent : il paroît encore qu'il avoit eu envie de rendre les combles apparens, & de pratiquer un Attique sur les pavillons des extrémités de cette façade. Sans doute avoit-il conçu ce dernier projet dans l'intention de conserver les anciens pavillons ; mais dans les deux dessins qu'il a donnés pour leur restauration, on remarque dans l'Attique de l'un des croisées à plein ceintre au nombre de cinq, dont on ne peut que blâmer la forme & la multiplicité ; dans l'autre il avoit proposé des yeux de bœuf de forme circulaire au nombre de trois. Ces trois percés répondoient à plomb des trois arcades qu'il avoit placées au-dessous dans les entre-pilastres, à dessein de procurer plus de jour dans l'intérieur de cette partie anguleuse du Bâtiment, où il vouloit, dit-il, pratiquer de grands salons. Ces arcades symétrisoient avec celles de l'avant-corps ; mais leurs grandes ouvertures, la petitesse de leurs piédroits, la pesanteur de leurs claveaux, tous membres qui n'avoient aucune proportion avec le diamètre de l'Ordre Colossal, ont sans doute été cause qu'il n'a pas suivi ce projet. Nous n'en parlons même ici que pour faire sentir qu'on n'arrive à la perfection que par degrés, & que le plus grand des abus, quelque expérience qu'on ait d'ailleurs, est de s'en rapporter à ses premières productions. Combien de bâtimens en France sont restés dans un état de médiocrité, parce que leurs Architectes, séduits par la beauté des détails, ont négligé celle des masses, & ont attendu à résoudre certaines dimensions lors de l'exécution, sans prévoir que la distribution intérieure ne leur laisseroit peut-être pas dans la suite la liberté de concilier les parties avec le tout, & le tout avec les parties : source trop féconde des inadvertances qu'on remarque dans la plupart de nos Edifices élevés à la hâte, & qui bien loin d'illustrer notre siècle, & de servir d'exemples à la

Château du  
Louvre.

postérité, sont autant de monumens dont les beautés ne peuvent être estimées que séparément, & n'offrent en général qu'un amas confus de membres d'Architecture & d'ornemens sans choix, sans convenance, & souvent sans bienséance.

Ce qui nous prouveroit que cet avant-corps avoit été projeté pour recevoir des colonnes, ainsi que le dit *Charles Perrault*, c'est la faille de l'avant-corps du soubassement marqué A. Sans doute ces colonnes n'ont été refusées à *Perrault*, que lorsque ce soubassement a été élevé; en sorte qu'il s'est déterminé à placer après-coup sur cette faille une balustrade, pour procurer au premier étage une terrasse à découvert, beaucoup mieux soutenue par ce mur de soubassement qui monte de fond, que par des consoles ou des encorbellemens, lesquels, comme nous l'avons observé plus d'une fois, ont toujours quelque chose de postiche, & présentent une décoration peu régulière, malgré les exemples fréquens que nous en ont laissé dans tous les tems nos Architectes, dans plusieurs Edifices même d'une assez grande importance.

Au-dessus de la façade dont nous parlons, on voit encore, ainsi que nous venons de le remarquer, l'extrémité supérieure des pavillons & du dôme du milieu de l'avant-corps de l'ancienne façade du Louvre bâtie par *Le Veau*, & dont nous donnerons la décoration dans la planche XIV. Cette ancienne façade sert aujourd'hui de mur de refend marqué X dans la planche V; ses extrémités supérieures ou amortissemens, doivent sans doute être démolis, & détermineront à supprimer particulièrement ce dôme, qui dans la cour du Louvre, présente une masse beaucoup trop pesante, & qui d'ailleurs ne s'y symétrise à aucun des côtés opposés, comme nous le dirons en son lieu. On voit aussi un de ses étages supérieurs qui menace ruine, & qui étayé depuis long-tems, donne un air de vétusté à ce Palais, auquel il seroit bon de remédier, par la seule idée de bienséance, soit en rétablissant à neuf cet étage, soit en le détruisant tout-à-fait; puisque, suivant le projet de *Perrault*, il ne doit entrer pour rien dans la disposition générale de tout cet Edifice.

---



---

## C H A P I T R E X I.

*Divers projets pour la façade du Louvre du côté de la Rivière.*

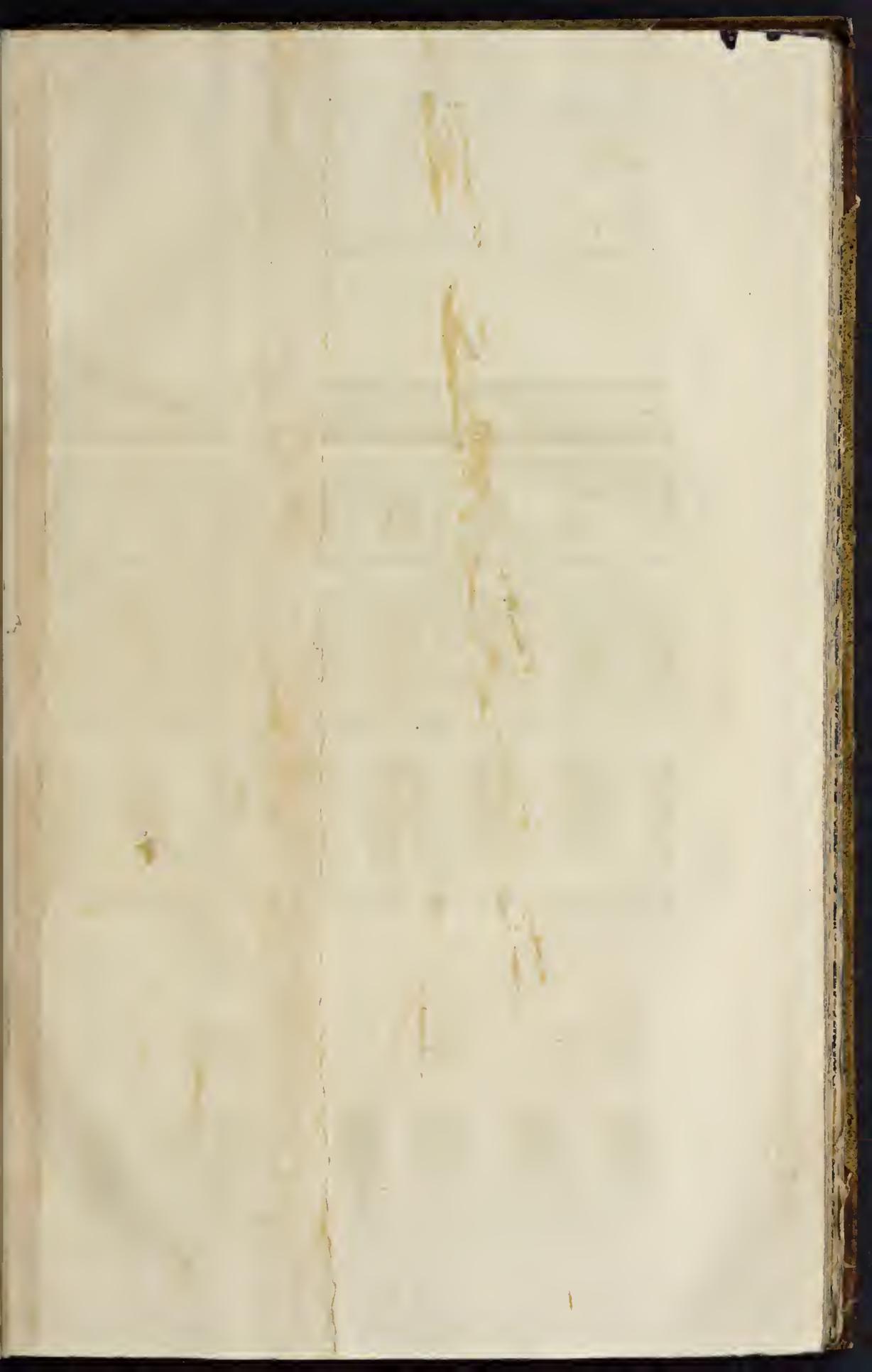
PROJET du Cavalier BERNIN, pour cette façade. Planche XII.

**E**N parlant de la planche VIII, nous avons remarqué, page 51, plusieurs disparités entre les masses & les parties de la façade du côté de S. Germain l'Auxerrois, projetée par le même Architecte; dans celle que nous décrivons ici, le rapport des pleins & des vuides est mieux observé, mais il n'est guere possible de regarder de meilleur œil l'ordonnance de son Architecture. Que signifient sept pilastres Corinthiens & deux demi pilastres d'une proportion colossale outrée, dans l'étendue d'une façade de cent toises de long, sans parler du défaut de symétrie qui se remarque entre la largeur des pavillons des extrémités, & du peu de rapport que l'avant-corps du milieu (*h*), semble avoir avec ces mêmes pavillons & avec les arriere-corps? De plus, paroît-il convenable que l'on admette tant de

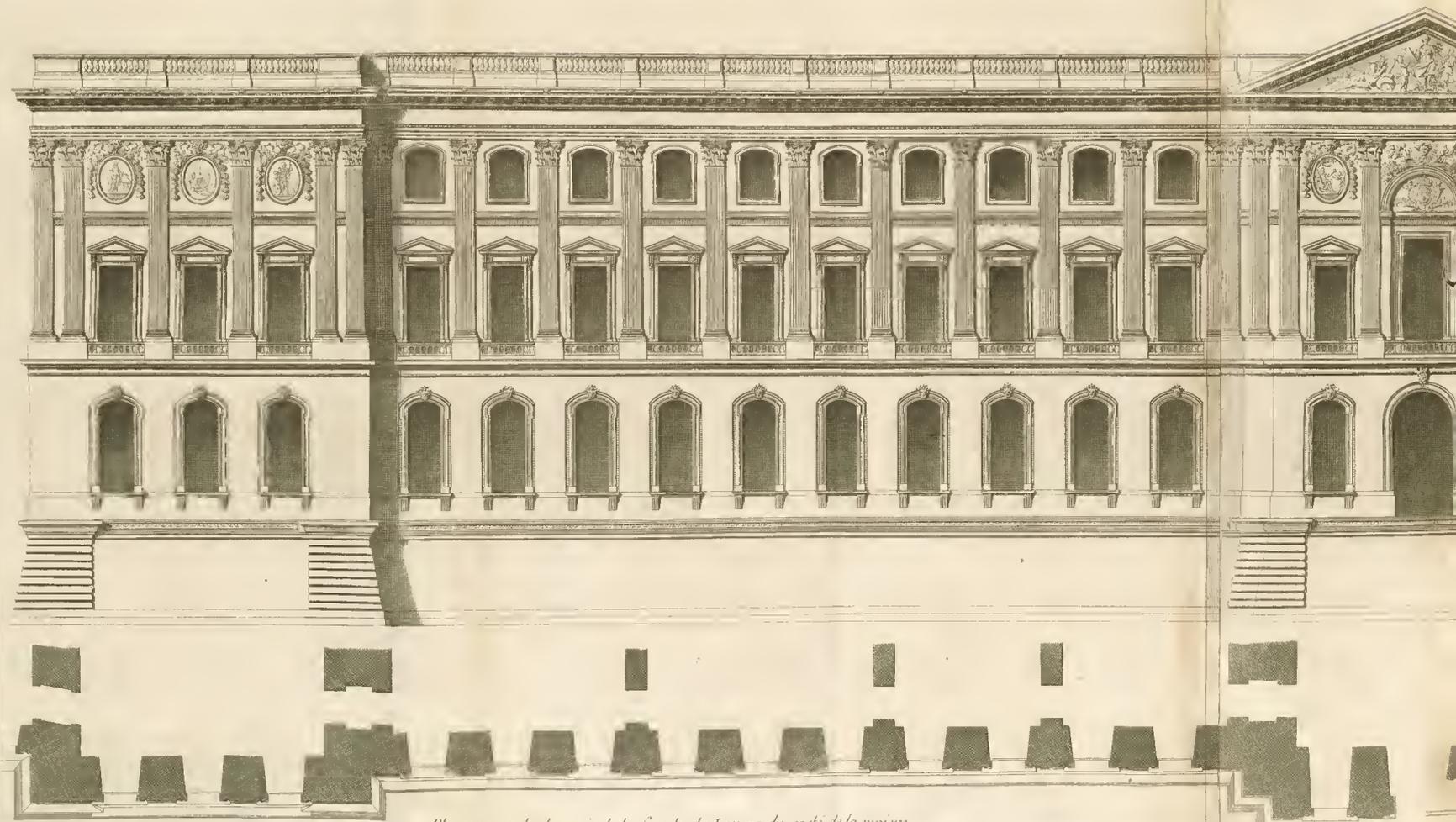
(*h*) Cet avant-corps devoit avoir des colonnes, suivant le même projet du *Bernin*. Voyez le plan de ce Palais, planche III; l'avant-corps de la façade de *Perrault*, comme nous venons de le remarquer, auroit dû en avoir aussi; il est inconcevable que le sentiment ni de l'un ni de l'autre

de ces deux célèbres Artistes n'ait été suivi; les colonnes dans l'Architecture étant la seule véritable marque de grandeur, de majesté, & de magnificence, qui puisse annoncer dignement la décoration extérieure d'un Edifice de l'importance de celui dont nous parlons.

petites

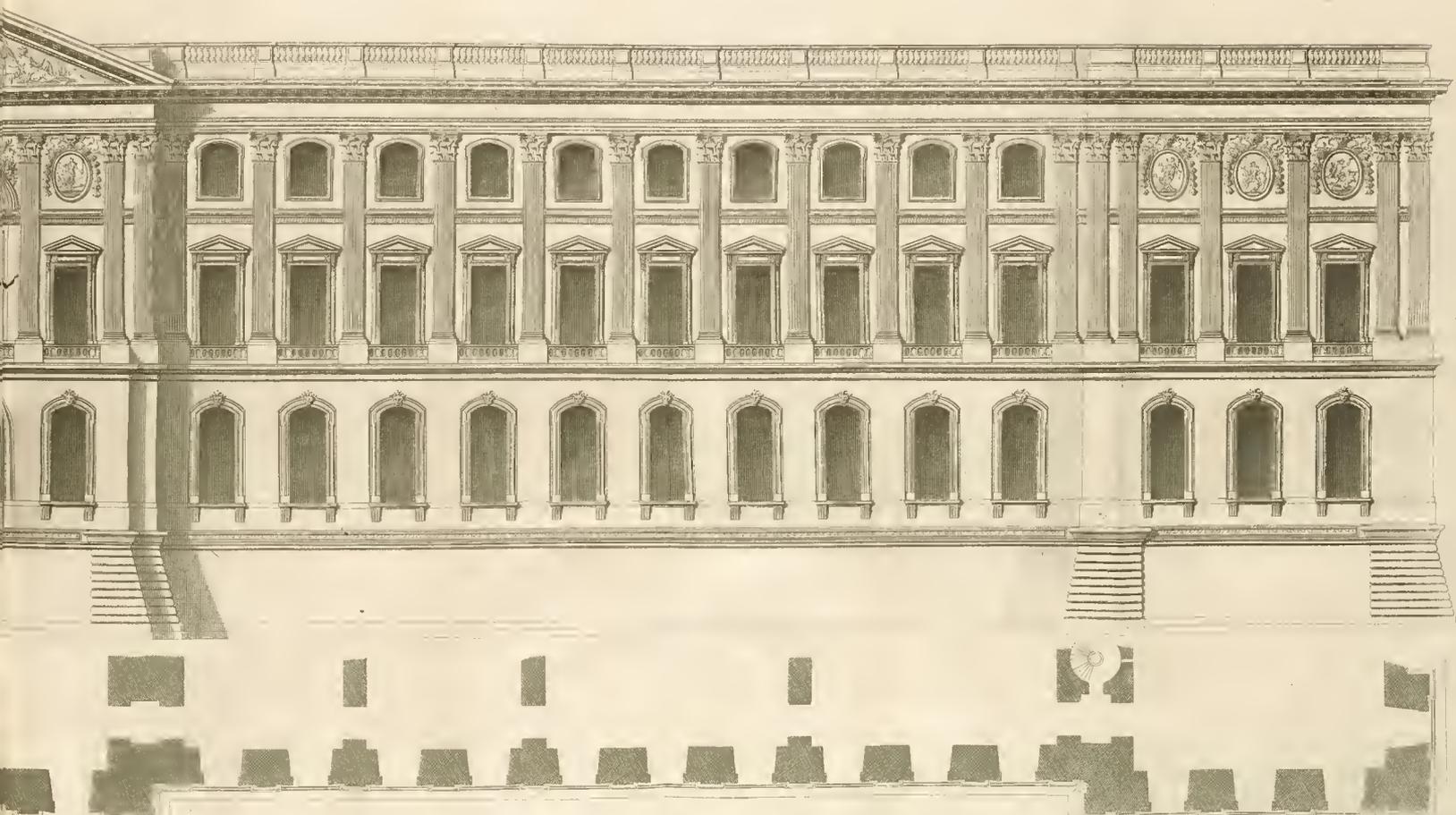


*Elevation de la façade du Louvre, du costé qui regarde la riviere, bâtie sous le regne de Louis XV.*



*Plan au rez de chaussée de la façade du Louvre du costé de la riviere.*

IV, sur les dessins de Claude Perrault de l'Academie Royale des Sciences.

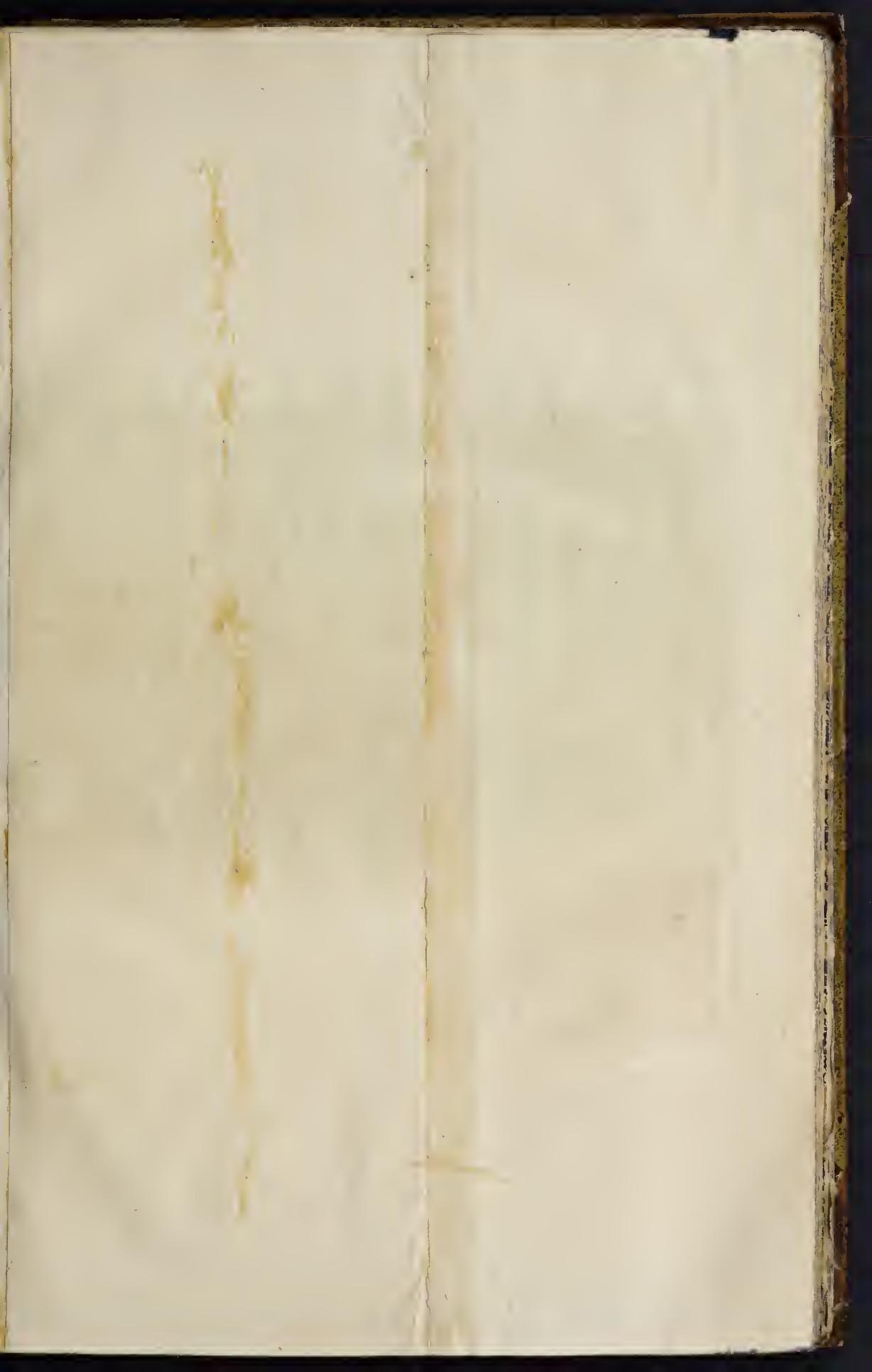


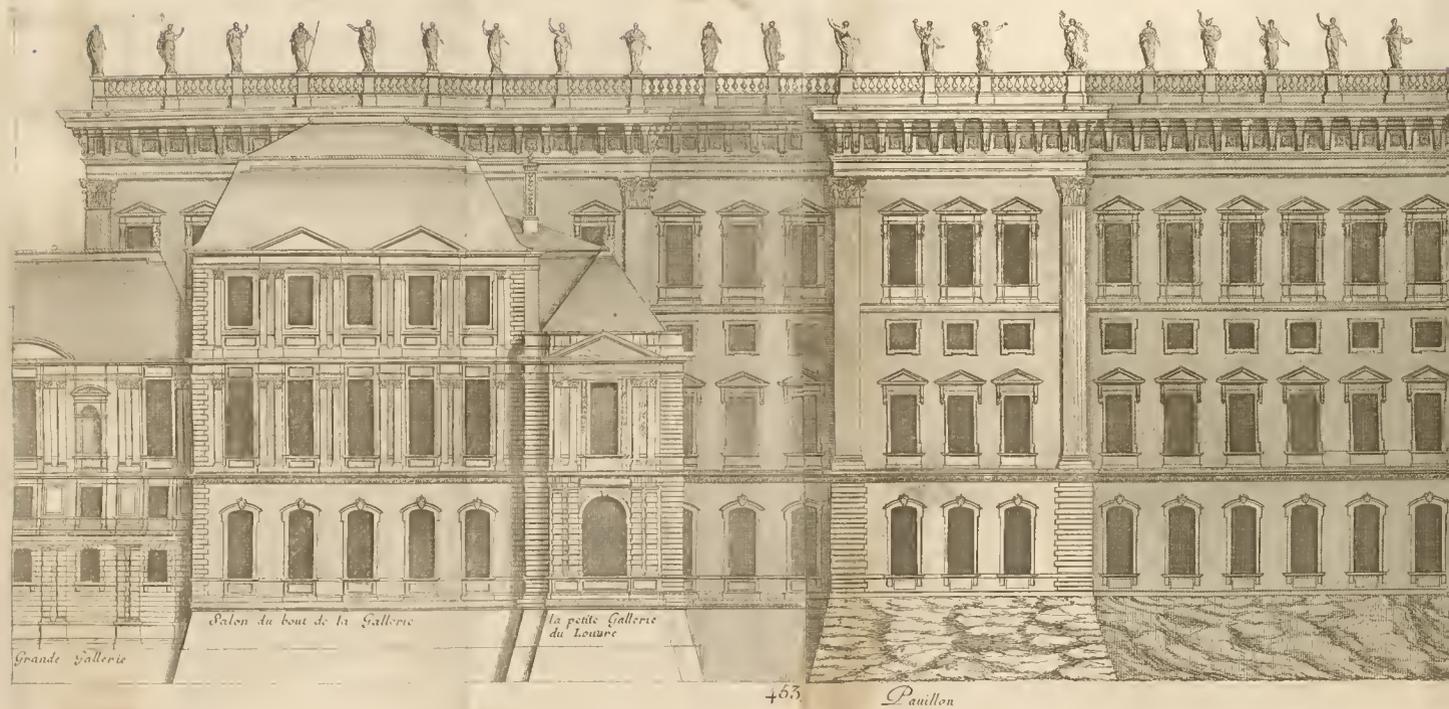
Plan du premier étage de la façade du Louvre du côté de la rivière.

A. de la

Ex. Mandel del. et Goussier







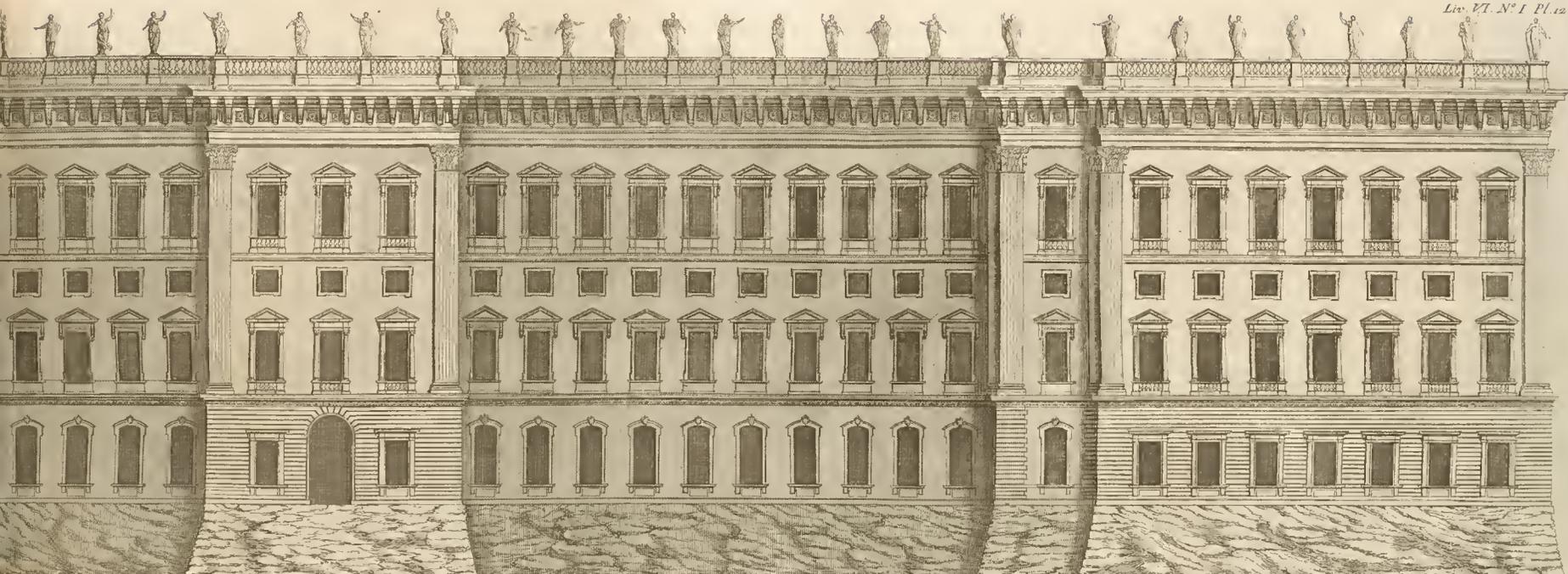
Grande Galerie

Salon du bout de la Galerie

la petite Galerie  
du Louvre

463

Pavillon



vestibule

*Façade du Louvre du côté de l'eau, du dessin du Cavalier Bernin.*

*Grand Pavillon*



petites ouvertures les unes au-dessus des autres dans la hauteur d'un seul Ordre ? Ne doit-on pas convenir que cette multiplicité de croisées n'est guere tolérable que dans un Hôpital, dans des Cafernes, ou dans tout autre Bâtiment public dont l'extérieur annonce que, par la nécessité de l'usage intérieur, on a été obligé de réitérer les étages les uns au-dessus des autres, afin d'économiser sur la dépense, & de rassembler dans une moins grande étendue tout ce qui doit regarder le service de ces sortes de Bâtimens ; mais ce motif n'étant pas le même dans l'édification d'un Palais, il faut avoir soin d'en manifester le caractère par son aspect d'une manière toute différente, ce que l'esprit de convenance doit indiquer à l'Architecte comme un des premiers principes de son Art.

Dépoüllés de toute prévention, nous croyons avec tout homme impartial que les refus que l'on fit d'exécuter les desseins du *Bernin* font honneur au ministère du dernier siècle ; ce célèbre Artiste étoit sans doute le premier de Rome ; mais, comme il en est convenu lui-même, il trouva ses Maîtres à Paris. En effet, de tous les projets qui ont été faits pour ce Palais par nos Architectes, il n'y en a point qui ne soit supérieur à celui du *Bernin*. Il oublia d'un côté qu'il devoit bâtir en France, climat plus tempéré que l'Italie ; que par cette raison il pouvoit faire usage de plus grandes ouvertures de portes & de fenêtres ; de l'autre, qu'il est contre la bienfaisance d'élever quatre rangs d'étages dans un même Palais ; ou que si la nécessité semble en exiger deux ou trois, il est essentiel de désigner d'une manière frappante celui qui est destiné à la résidence du Prince, en sorte que l'étage inférieur & le supérieur, ne paroissent faits que pour lui servir de soutien & de couronnement, comme on l'a observé dans la façade de Versailles du côté des jardins.

Dans la crainte néanmoins que ma sincérité ne paroisse un outrage à la mémoire de cet Architecte, qui d'ailleurs avoit beaucoup de mérite, je ne m'arrêterai point à particulariser les défauts qu'on peut remarquer dans cette ordonnance, dont seront frappés les vrais connoisseurs ; ils sentiront sur-tout le ridicule des mézzanines placées entre deux rangs de croisées de même forme & grandeur ; cependant il faut convenir que les proportions des unes & des autres, ainsi que les divers membres d'Architecture de cette façade, pris séparément, ne sont pas sans beauté.

Je ne crois pas non plus qu'on puisse applaudir à la disparité qui se remarque entre la décoration de la façade dont nous parlons & ce qu'on a voulu conserver du vieux Louvre, & quoique les ouvrages de *Perrault* ne soient guere plus analogues à l'ordonnance des Bâtimens qui les avoient précédés, du moins la beauté de l'Architecture qui y préside, dédommage en quelque sorte du défaut d'unité qu'on y remarque. Ce défaut, que nous reprochons particulièrement au *Bernin*, annonce certainement un grand Palais élevé à diverses reprises, bâti sous différens regnes & ordonné par plusieurs Architectes, qui bien loin d'avoir cherché à faire un beau tout de ces additions réitérées, offrent un assemblage de parties peu faites pour aller ensemble, & ne présentent en effet aux yeux du spectateur qu'une idée de la décoration des façades de la plupart des rues de cette Capitale : mais celles-ci, appartenant à différens particuliers, rendent cette division indispensable, & ne sçauroient jamais servir d'aucune autorité, lorsqu'il s'agit de la décoration extérieure & de l'ensemble d'une Maison Royale.

*Ancienne façade du Louvre du côté de la Riviere, exécutée sur le dessin de LE VEAU.*  
Planche XIII.

Cette façade est masquée aujourd'hui par celle de *Perrault* dont on a parlé,  
Tome IV. P

Château du  
Louvre.

Chapitre X. & est convertie en mur de réfond, ainsi qu'on l'a observé dans le plan du rez-de-chaussée, planche V. On apperçoit même encore sur le lieu, au-dessus de ces nouveaux Bâtimens, l'extrémité du dôme qui se voit ici, aussi-bien que la partie supérieure de l'un des pavillons de cette façade, que l'on n'a point exprimée dans la planche XI, ces anciennes parties devant être démolies dans la suite.

*Le Veau* avoit à peu près suivi, dans l'ordonnance supérieure de l'avant-corps du milieu, la même dimension que *le Mercier* avoit donnée à celui de l'intérieur du Louvre du côté des Thuilleries (Voyez la planche XVIII); mais il en a rendu les parties plus analogues entr'elles & plus conformes à l'immense distance d'où devoit être apperçu cet Edifice. Nous allons en parler plus particulièrement, en expliquant la planche XIV, qui donne en grand les développemens de cet avant-corps. Nous remarquerons seulement ici qu'en faveur de la grandeur Colossale de son Architecture, on auroit dû diviser les arriere-corps & les pavillons par de moins petites parties; c'est-à-dire que les ouvertures des croisées auroient dû être plus grandes, & les membres d'Architecture qui les accompagnent moins multipliés & moins tourmentés; en général ils sont composés de trop de ressauts, eu égard à la simplicité du nud des murs. Cette simplicité, disent quelques-uns, sert de repos à l'ordonnance; cela est vrai à quelques égards, mais dans tous les cas on doit conserver une sorte d'analogie entre les parties & les masses, pour éviter la disparité que l'on remarque ici; car en comparant la grandeur & la simplicité des trumeaux avec la richesse & le mouvement des chambranles des croisées, & en considérant la rusticité des bossages placés dans les extrémités des pavillons & les différentes parties de cette décoration, l'œil n'est point satisfait, il n'y trouve pas assez de rapport entre le tout & les parties, & entre celles-ci & les beautés de détail. Nous remarquerons encore que la hauteur de la balustrade est trop considérable, relativement à celle de l'Attique de dessous, que la trop grande élévation des comblés en général paroît accabler ces Attiques, que leur diversité & leur interruption fait toujours un effet désagréable pour la décoration, qu'elle apporte une sujétion gênante pour la construction & même pour l'entretien; enfin que l'interruption de ces comblés semble diviser en apparence chaque avant-corps en autant de corps de logis particuliers; défaut trop fréquent dans nos Edifices François élevés dans le dernier siècle.

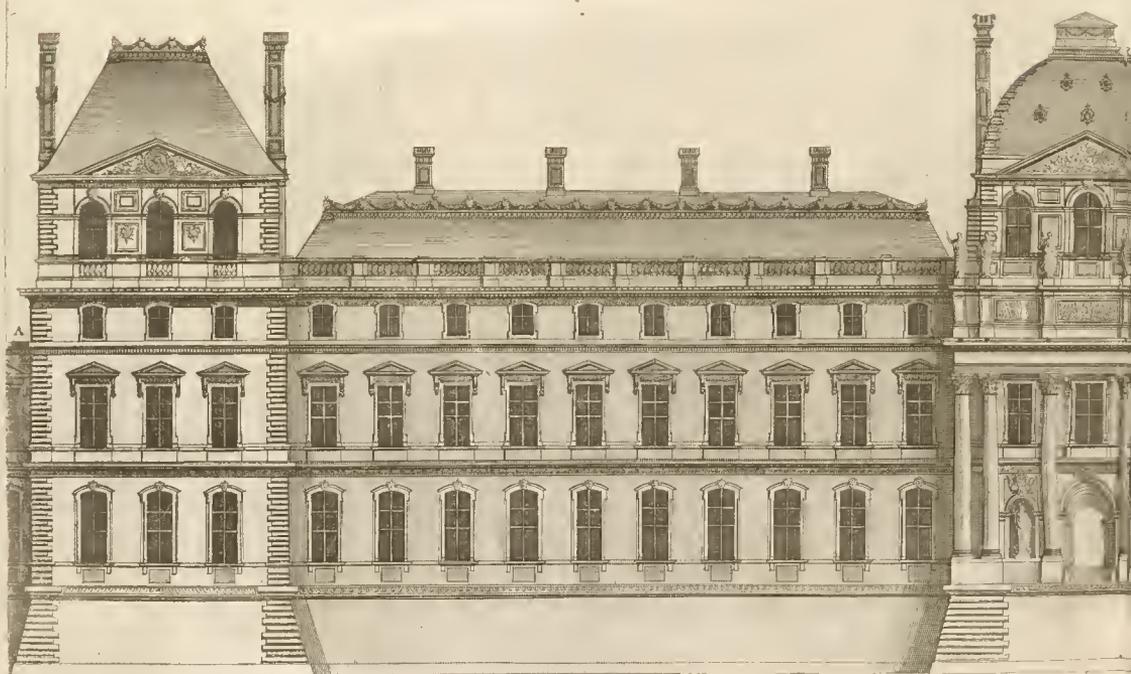
Nous remarquerons encore que l'extrémité supérieure des pavillons percés d'arcades en plein cintre, seroit plus convenable à plate-bandes; que par-là on auroit évité les impostes continues & la forme vicieuse des tables qui décorent leurs trumeaux; que les frontons qui couronnent ces pavillons portent sur des avant-corps qui ont trop peu de saillie; que ce peu de relief rend en général cette Architecture mesquine & peu propre à être apperçue d'un point de distance convenable. Que ces avant-corps, qui ne montent pas de fond, paroissent postiches & faits après coup; inadvertence condamnable qui devoit faire éviter l'application des frontons dans un Edifice, toutes les fois qu'ils n'y paroistroient pas amenés par la nécessité & la vraisemblance.

L'arriere-corps A annonce une partie de la façade du vieux Louvre; mais comme elle tient avec celle de la grande galerie qui communique au pavillon des Thuilleries, nous n'en parlerons que lorsque nous ferons la description de cet autre Palais.



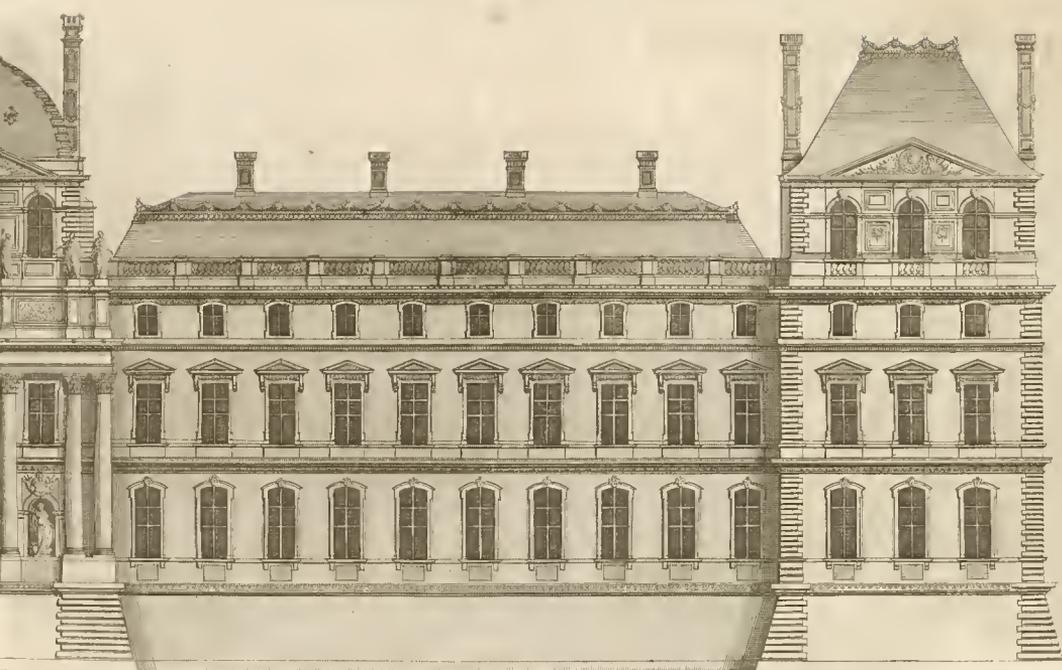
le Nau. 455  
I. More, inv.

Face du Chateau du Louvre du costé de



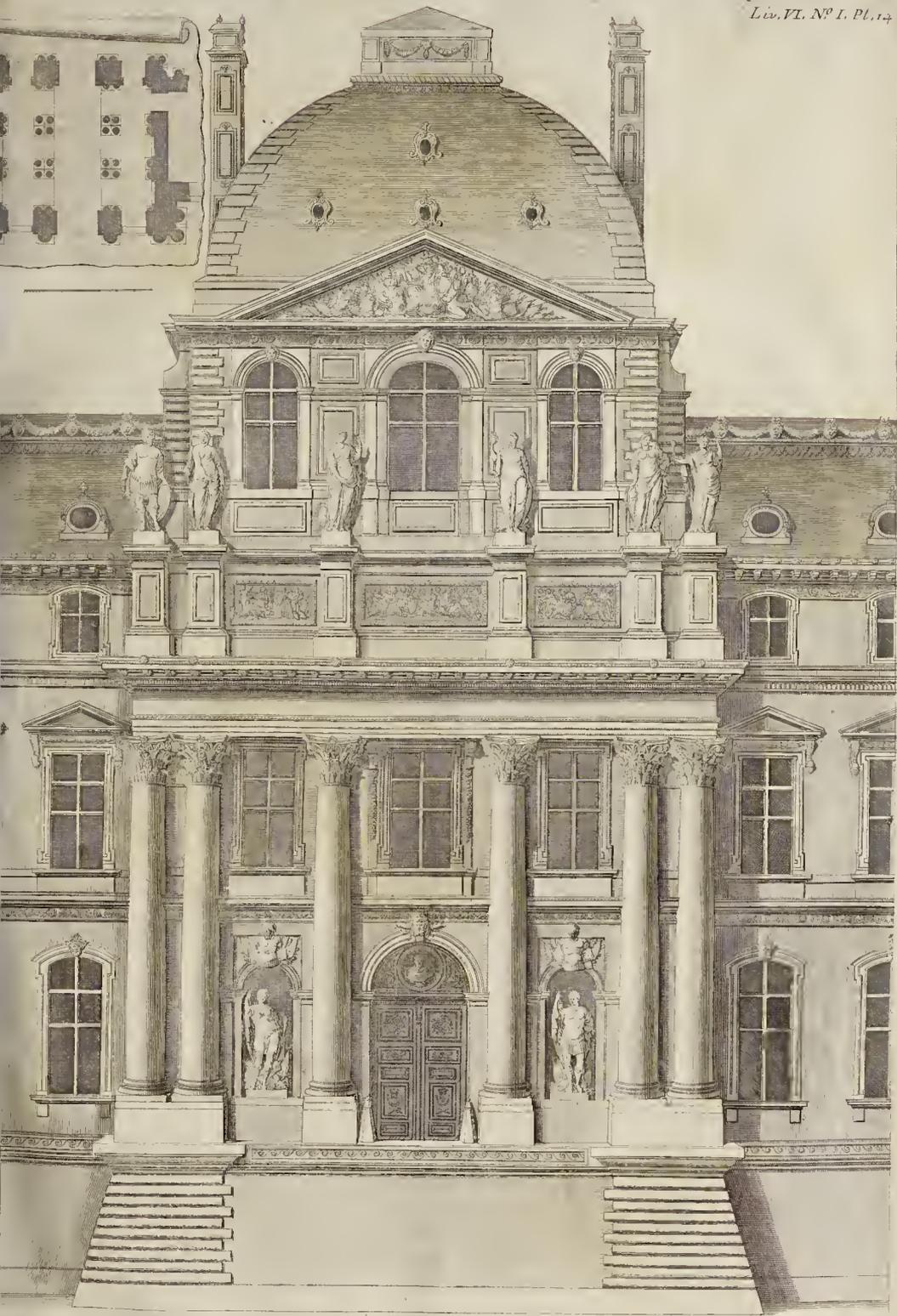
leau avant qu'elle fut doublée par la nouvelle façade de Claude Perrault.

Pl. II. N.° 13.



L. Marot fecit 464





De l'entrée du Château du Louvre, du côté de la Rivière fait par la conduite de Monsieur le Vau. 455

J. Harcourt del.



*Avant-corps de l'ancieme façade du Louvre du côté de la Riviere, exécutée sur les desseins de LE VEAU. Planche XIV.*

Le dessin de cet avant-corps est beaucoup plus grand ici que dans la planche précédente, ce qui en rend les développemens plus intelligibles. Un Ordre Corinthien colossal, couronné d'un entablement dont toutes les moulures sont ornées de sculpture, embrasse les deux étages inférieurs de ce Bâtiment. Cet Ordre est surmonté d'un Attique qui fait un bon effet; ce genre d'amortissement a toujours assez bien réussi à *Le Veau*, qui en a usé fréquemment dans ses ouvrages, & d'après lequel on peut l'employer avec succès, pourvu néanmoins qu'on n'y affecte pas d'ouvertures de croisées, comme il s'en voit dans les arriere-corps de cette façade; mais qu'on y introduise des tables, des bas-reliefs, & des membres d'Architecture, pareils à ceux qui sont au-dessus du grand Ordre de colonnes de cet avant-corps.

Château du Louvre.

Nous avons blâmé précédemment les frontons & les arcades en plein cintre pratiqués dans les pavillons de la planche XIII, aussi-bien que les tables qui décorent les trumeaux de ces arcades; nous releverons ici les mêmes défauts, & nous observerons que non-seulement celle du milieu, en cintre surbaissé, est contraire à la sévérité des règles de l'Art, mais que son archivolte pénètre le gorgéon de la corniche qui sert de base au fronton; cette disparité d'ouvertures est produite par la différente largeur des entre-colonnemens, dont les croisées du premier étage se font ressenties; mais comme ces dernières sont à plate-bandes, cette irrégularité est moins perceptible, & par conséquent moins condamnable; cependant elle doit être toujours regardée comme une licence qu'il faut éviter autant qu'il est possible; en sorte que lorsque les entre-colonnemens deviennent inégaux par nécessité, il n'en faut pas moins faire les ouvertures de largeur égale; ou bien il faut substituer des niches à la place des croisées dans les plus petits espaces des colonnes, comme il a été pratiqué ici à l'étage du rez-de-chaussée.

Nous avons tant de fois réclamé le besoin de conserver de l'analogie entre les parties & les masses du Bâtiment, que sans répéter encore les moyens dont il faut se servir pour éviter ce contraste, il sera aisé d'apercevoir dans ce frontispice les défauts de rapport des détails, comparés avec la grandeur colossale du tout. Au reste il faut considérer que depuis l'édification de ce monument, la décoration de nos Edifices s'est perfectionnée à bien des égards, & qu'au moins nos bons Architectes ont su se garantir de la multiplicité des restauts, des tables saillantes & rentrantes, des croisées, des petites corniches, des piedestaux, & de tant d'autres membres d'Architecture dont les Anciens faisoient un usage immodéré, qui n'ont guere été imités, & n'ont subsisté que jusqu'au commencement du dernier siècle. En effet, la plus grande partie de la décoration des Edifices considérables érigés depuis, a été bien plus conforme à la simplicité & à la convenance que nous avons tant de fois recommandées dans nos diverses observations. Le *Château de Maisons*, celui de *Clagny*, &c. nous fournissent des preuves de ce que j'avance.

## C H A P I T R E XII.

*Projet du Cavalier BERNIN, pour la façade du Louvre du côté du Palais des Thuilleries. Planche XV.*

Château du  
Louvre.

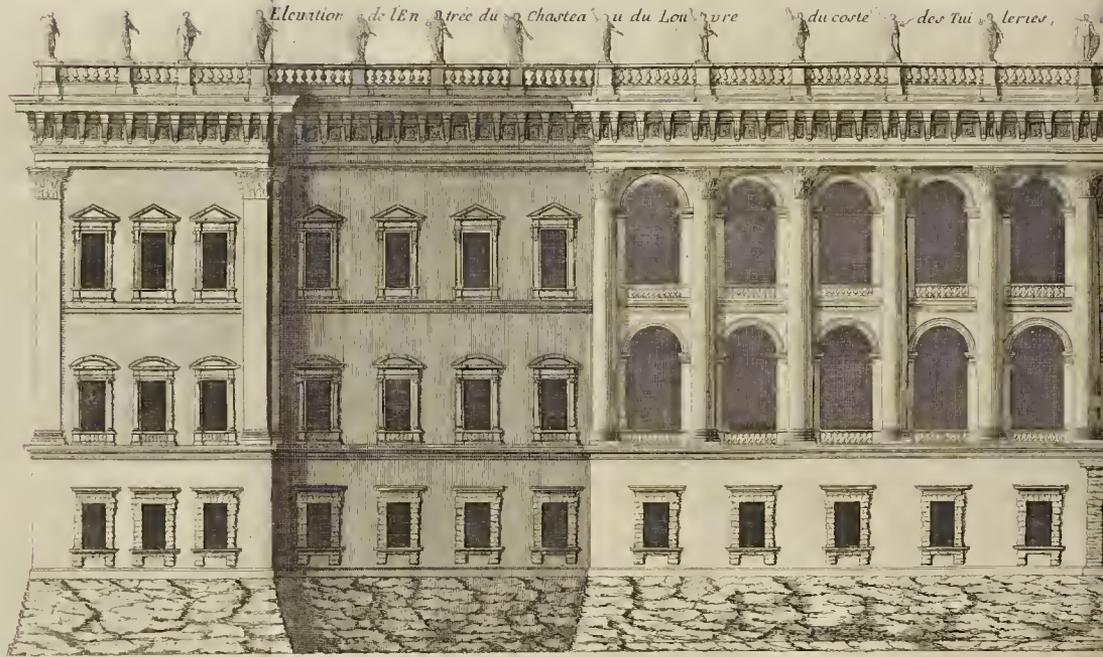
CETTE façade, assujettie à la même hauteur & à la même ordonnance que celle du côté de S. Germain, projetée par le Cavalier Bernin, & dont nous avons parlé, Chapitre IX, differe cependant en ce que l'on a observé de l'égalité dans les espacements des colonnes, que l'on a réitéré ces dernières, & que cette ordonnance, en général, compose une décoration plus régulière. Cependant on ne peut applaudir à la largeur trop considérable de l'avant-corps de cette façade, qui occupe lui seul la moitié de son étendue, sans autre nécessité apparente que la distribution intérieure du plan, lequel pouvoit être disposé tout aussi heureusement qu'on le remarque, planche III, sans nuire essentiellement à la proportion & au rapport qui doit être observé dans les différentes parties de la décoration extérieure des façades, lesquelles dans toutes les occasions doivent être assujetties aux regles de l'Art & aux principes du goût.

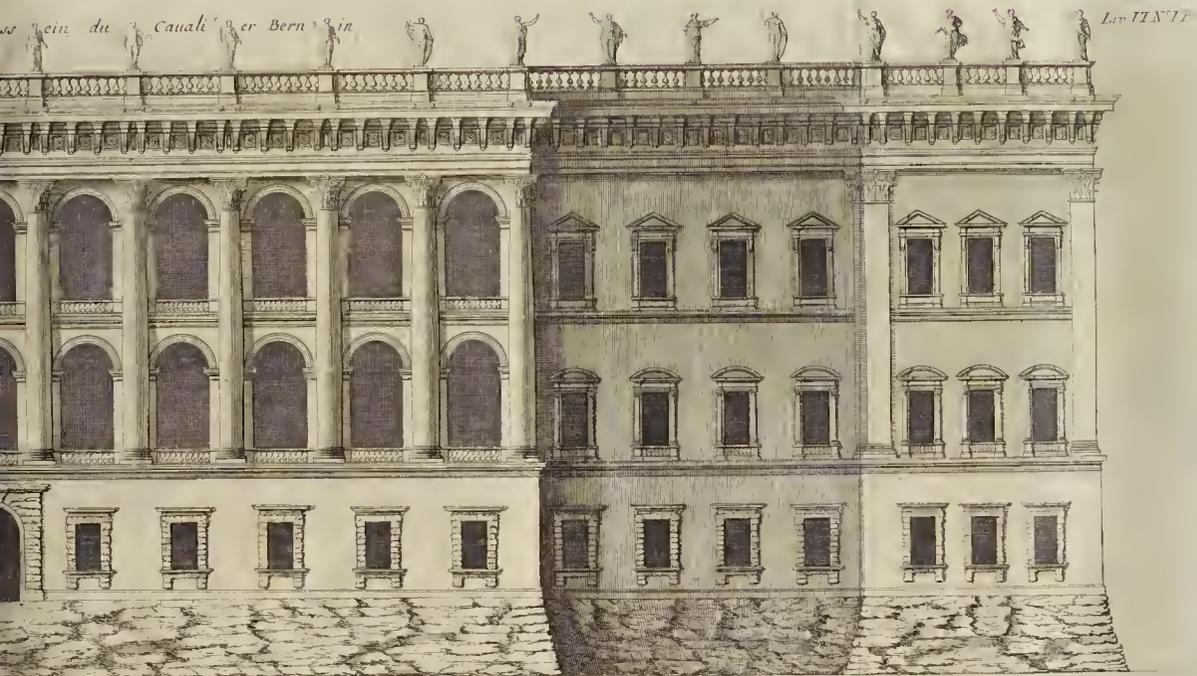
Tout cet avant-corps est percé d'arcades en plein ceintre, dont la grandeur des ouvertures fait un contraste outré avec la petitesse des croisées des arriere-corps & des pavillons des extrémités, aussi-bien qu'avec celles du soubassement. Les anciens Architectes ont assez négligé cette partie du Bâtiment. Nos Modernes ont plus généralement évité cette disparité, & nous ne saurions trop recommander à ceux de nos jours la même attention & la nécessité de conserver une proportion commune dans les différens percés d'un Bâtiment : les formes, les grandeurs peuvent varier sans doute, mais les portes & les croisées doivent s'annoncer différemment; trop de contraste blesse l'œil, & nuit à l'accord général. Nous ne pouvons applaudir non plus aux deux rangs d'arcades placées les unes sur les autres dans le grand avant-corps; la corniche qui sépare ces deux rangs d'arcades, divisée à la hauteur du fût des colonnes en deux également, les impostes des arcades supérieures approchent trop de l'astragale du chapiteau, & la balustrade qui sert d'appui aux arcades d'en-bas enterre les bases de l'Ordre: ce sont-là autant de licences inexcusables; d'ailleurs ces bases posées immédiatement sur la corniche du soubassement, font un mauvais effet, & la saillie de cette dernière en masque la plus grande partie, comme on s'en apperçoit aux façades du Palais des Thuilleries, où l'on n'a pas été plus scrupuleux à cet égard.

Pour ce qui est des beautés de détail qui se rencontrent dans cette façade, elles sont les mêmes que celles que nous avons remarquées à l'occasion de la planche VIII, dont nous avons donné la description, page 51 de ce Volume.

Item da  
e.

Elevation de l'Entrée du Chateau du Louvre du costé des Tuilleries.





sein du Cavalier Bernin

Lev. ILL. 71

C  
Lou

## CHAPITRE XIII.

*Elévation de la façade du Louvre du côté de la rue S. Honoré, restaurée & augmentée sur les desseins de CLAUDE PERRAULT. Planche XVI.*

**L**A nouvelle façade du péristyle du Louvre, a donné occasion à la restauration & augmentation de celle dont nous allons parler, en sorte qu'il n'y a que le pavillon A & l'arrière-corps B qui soient restés de l'ancien Bâtiment.

Château du Louvre.

La diversité & l'irrégularité des rues qui communiquent de ce Palais à la rue S. Honoré, masquent la disparité qu'on apperçoit dans les pavillons de cette façade; celui C ayant dû être nécessairement de la même ordonnance que le péristyle, & celui A conforme à l'ancienne décoration du côté des Thuilleries.

Ayant donné la proportion de l'Ordre Corinthien du pavillon C en décrivant la planche VII, nous ne parlerons point de celui-ci. A l'égard du pavillon A, l'on s'est contenté de suivre les mêmes dimensions, formes & grandeurs des croisées du pavillon C, sans y employer d'Ordre d'Architecture, dans le dessein que ce Bâtiment vu sur l'angle par la place du Louvre, parût plus uniforme & plus régulier.

Une balustrade qui couronne ce Bâtiment, annonce qu'il devoit être couvert en plate-forme, ou du moins que les combles n'en devoient pas être apparens, (i) seul moyen, ce me semble, de distinguer d'une manière convenable la différence des Palais des Rois, d'avec les Bâtimens destinés à la demeure des particuliers.

L'avant-corps du milieu de cette façade présente une assez belle ordonnance. On y a supprimé néanmoins les Ordres d'Architecture, avec d'autant plus de raison que cette richesse auroit été trop considérable par rapport à la simplicité des arrière-corps. Cette considération auroit dû porter à supprimer aussi la plus grande partie des ornemens (k) qui se remarquent dans cette planche, leur élégance s'accordant mal avec la grandeur colossale de l'Architecture, avec la fermeté des corps quarrés qui la composent, avec les bossages qu'on a affectés dans les extrémités de cet avant-corps, & avec le pourtour de la porte de cet Edifice. Nous répéterons aussi que la diversité des formes & la différente proportion des ouvertures des croisées nuisent à l'effet & à l'ensemble général: cette disparité est absolument condamnable, & ne présente jamais une décoration régulière.

Les croisées des arrière-corps qui accompagnent ce frontispice sont trop sveltes au rez-de-chaussée, & leur sommet est formé d'une portion de cercle trop ressentie; celles du premier étage sont au contraire d'une proportion un peu courte, & les frontons qui les couronnent ne laissent pas assez d'intervalle entre chacun de leur retour; d'ailleurs ces corniches obliques sont rarement un bon effet; car, sans parler ici de l'origine des frontons qui semble exiger qu'on n'en place jamais ailleurs que sur les extrémités supérieures des Edifices, il faut convenir que les angles obtus & les angles aigus ne s'allient jamais bien avec une Architecture rectiligne, dont la beauté principale consiste dans le parallélisme des

(i) Voyez ce que nous avons dit, page 25 de ce Volume, au sujet des couvertures que Perrault avoit proposées pour tous les Bâtimens du Louvre.

(k) Ces ornemens ne sont point sculptés sur le lieu;

Tome IV.

sans doute Perrault les auroit traités autrement: au reste nous n'en avons trouvé aucun vestige dans le Recueil de cet Auteur que nous avons déjà cité tant de fois.

Château du  
Louvre.

lignes qui la composent, & dans les angles droits qui déterminent ses retours, principalement lorsqu'on a voulu donner à son ordonnance générale une expression ferme & solide.

Les croisées des arriere-corps B sont les mêmes que celles dont nous venons de parler, & different seulement par les trumeaux immenses qui les séparent. Certainement dans toute autre circonstance, nous condamnerions la trop grande largeur de ces trumeaux, mais nous avons déjà dit que cette façade dans la plus grande partie n'avoit été que restaurée, & que les rues & la multiplicité des Bâtimens particuliers qui sont élevés de ce côté du Louvre, rendoient cette décoration assez indifférente. Nous ajouterons cependant qu'on auroit dû supprimer l'espece de corniche horizontale, qui semble lier sans nécessité les frontons qui couronnent ces mêmes croisées. Nous venons, il est vrai, de recommander le parallélisme dans l'Architecture; mais on n'en est pas moins obligé d'éviter tout ce qui y porte de la confusion & qui la divise sans vraisemblance; rien n'est arbitraire dans l'ordonnance d'un bâtiment; les plus petits membres doivent y paroître nécessaires & amenés par quelque cause apparente qui ne laisse aucune équivoque; sans quoi tout devient licence dans la décoration; d'où naît le désordre qu'on ne remarque que trop souvent dans nos Bâtimens, sans en excepter ceux de la premiere importance.

Au reste tous les profils de cette façade sont d'une grande beauté & d'une exécution admirable, aussi-bien que la plus grande partie des croisées considérées séparément; sans contredit ce sont autant de chef-d'œuvre dont nous donnerons plusieurs développemens dans le huitieme volume de ce Recueil. La plupart de celles du premier étage different néanmoins en quelque chose de celles du péristyle; mais celles du rez-de-chaussée sont absolument les mêmes. Enfin nous remarquerons, quoiqu'il paroisse dans cette planche que l'entablement Corinthien soit continué horizontalement, qu'il est dans l'exécution d'environ quatre pieds plus bas dans toute la longueur de l'arriere-corps B & du pavillon A, pour s'accorder avec celui de la façade du côté de la place du Louvre, inégalité à laquelle on auroit remédié sans doute en ragréant cette dernière façade, dont nous ne donnons point la décoration dans ce Recueil, parce qu'elle a trop de disparité avec les précédentes.

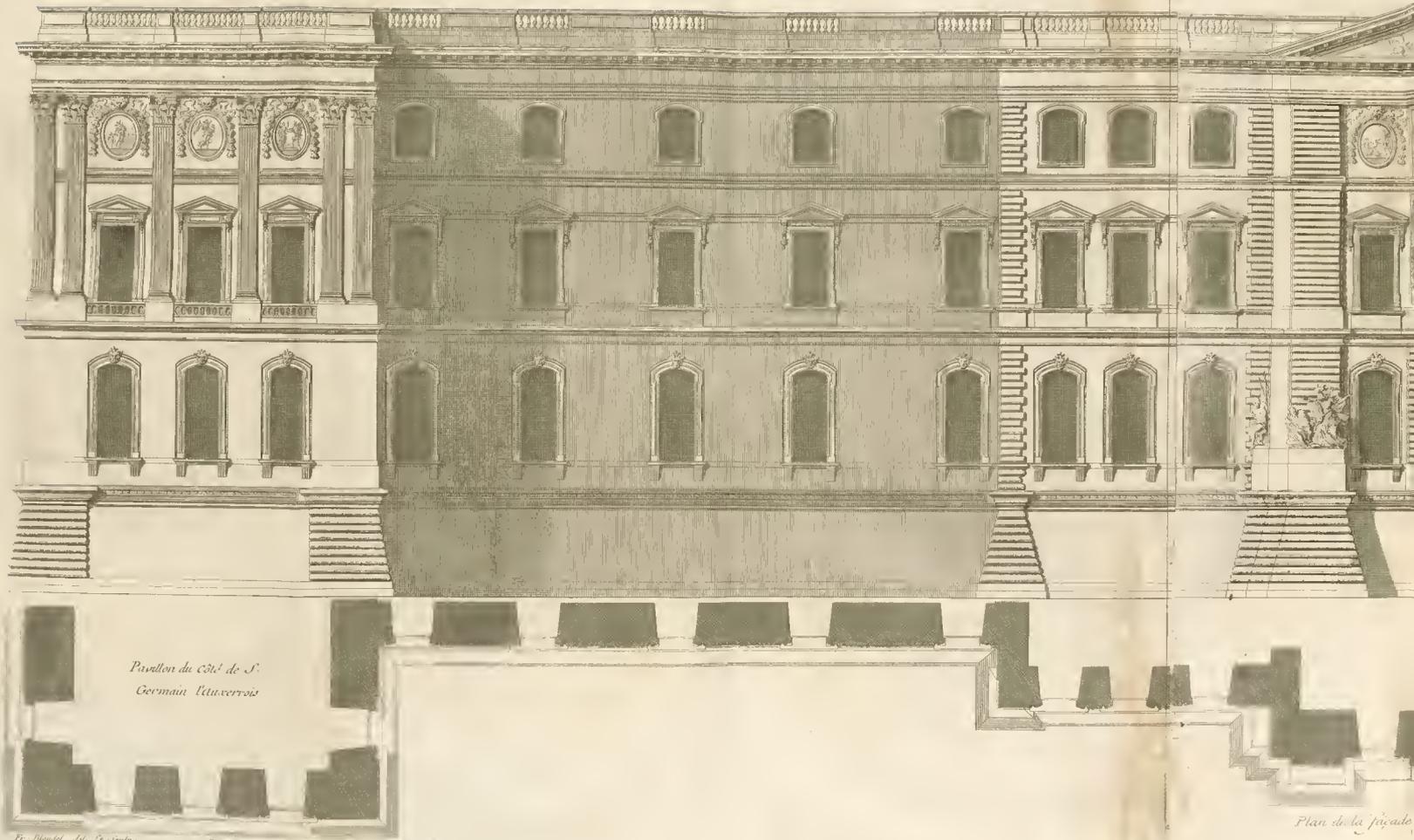
#### CHAPITRE XIV.

*Elevation de l'une des façades de la cour du Louvre, adossée à celle du péristyle, projetée par CLAUDE PERRAULT, pour être finie dans l'état où elle se voit ici. Planche XVII.*

CETTE planche nous offre une façade de l'intérieur de la cour du Louvre, avec trois Ordres d'Architecture élevés les uns au-dessus des autres. La suivante nous donnera une autre face où l'on a préféré un Attique au troisieme Ordre; de maniere qu'il est aisé de concevoir que la décoration des quatre façades de ce Palais est dissemblable dans leurs dimensions & dans la maniere dont elles sont terminées. Cette disparité n'a pas peu contribué peut-être à l'irrésolution où l'on a été jusqu'à présent de prendre un parti pour l'entiere perfection de cet Edifice. D'un côté le troisieme Ordre rencontre des difficultés pour le concilier avec



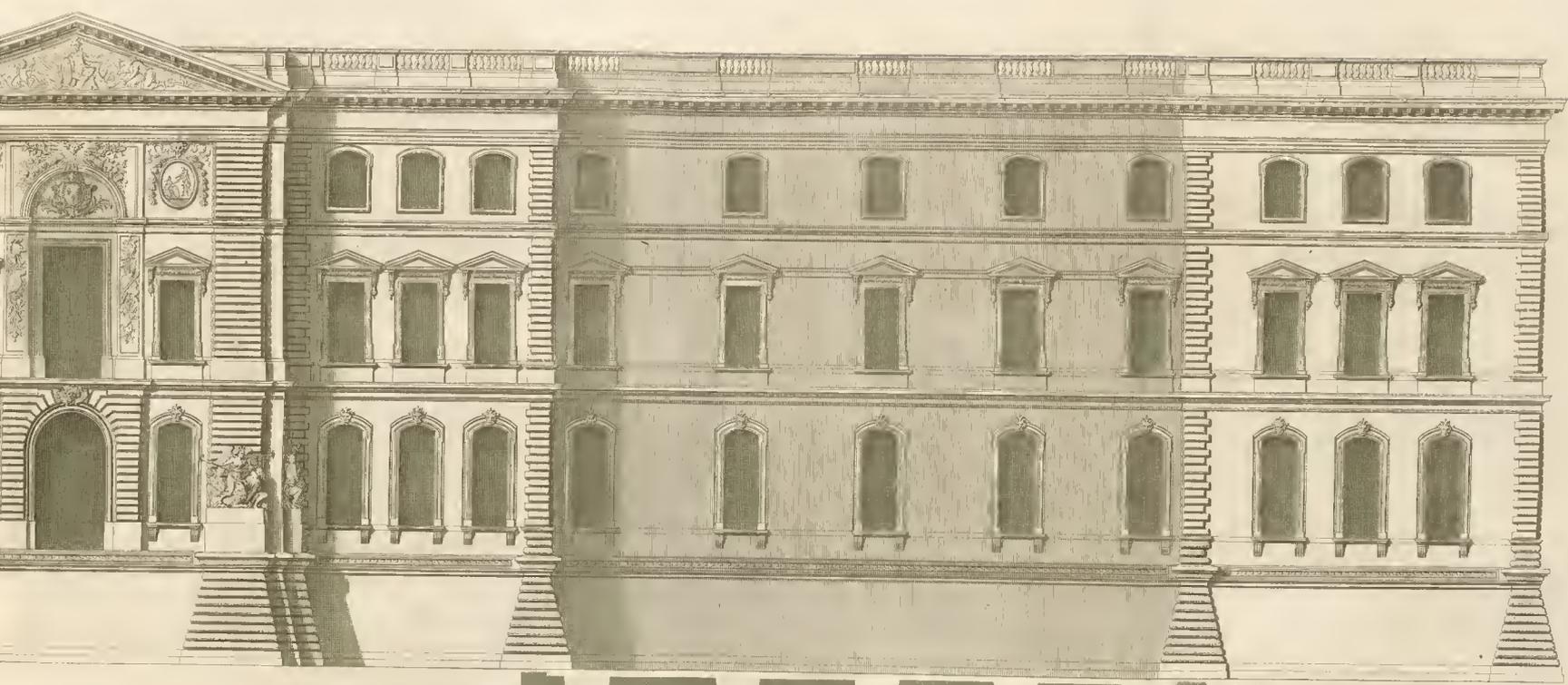
*Elevation de la façade du Louvre*  
 Le magnifique corps d'architecture qui occupe le milieu de la façade, le pavillon décoré de colonnes  
 sur les dessins de Claude Perrault, Lamoignon et autres



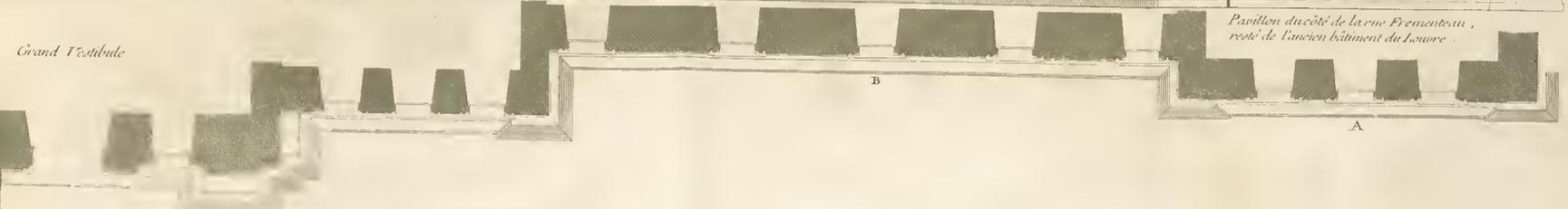
*Pavillon du côté de S.  
 Germain l'Auxerrois*

*du côté qui regarde la rue Saint Honoré*

*colonnades d'ordre Corinthien, taillé qui les joint, et tout l'étage en attique ont été bâtis sous le règne de Louis XIII. Les pavillons opposés, sont des morceaux conservés de l'ancien bâtiment du Louvre aux quels il a fallu s'adapter.*



*Grand Vestibule*



*Pavillon du côté de la rue Frenetou, côté de l'ancien bâtiment du Louvre.*

*du Louvre du côté de la rue...*



la hauteur des avant-corps déjà exécutés ; de l'autre, la continuité de l'Attique semble exiger des combles tels qu'on les voit dans la planche XVIII, & dont la hauteur trop considérable, semble affaïsser ce petit étage supérieur. Nous dirons notre sentiment sur cet Attique dans la description de la planche suivante. Examinons à présent les motifs qui engagerent *Perrault* à préférer le troisième Ordre qu'on a exécuté dans cette façade.

*Charles Perrault*, dans le manuscrit des œuvres que nous avons cités précédemment, s'explique ainsi : « La pensée de faire un troisième Ordre au Louvre, avoit pour fondement une raison que *M. Perrault* (l) n'a jamais bien goûtée. On prétend que les façades du dedans du Louvre étoient assez élevées avec l'Attique, lorsque la cour du Louvre ne devoit avoir que le quart de sa superficie actuelle ; au lieu que cette cour ayant été agrandie, il falloit donner plus de hauteur aux corps de logis qui l'environnent ; mais, continue notre écrivain, il n'est point vrai que la hauteur d'un Bâtiment doive être proportionnée avec son étendue ; car il faudroit par cette raison que la galerie du Louvre sur la rivière, fût deux ou trois fois plus élevée que les tours Nôtre-Dame (m). D'ailleurs il n'est point convenable qu'au-dessus du logement du Prince qui doit être tout de plain-pied, & dans un même étage, il y en ait un autre aussi beau, aussi grand, & d'un plancher aussi élevé que celui qu'il occupe, & où il faille monter près de cent vingt-six degrés. Il est certain qu'un Attique, tel que celui qu'on voit exécuté, est plus convenable pour y loger les Officiers qui doivent être proche la personne du Prince, que ce grand étage formé par le troisième Ordre qui paroît trop beau pour ces espèces de logemens (n). Cependant, malgré cette considération qui n'est point du tout indifférente, le *Cavalier Bernin* ayant été aussi d'avis qu'il falloit donner au Bâtiment de la cour du Louvre plus d'exhaussement qu'il n'en a, non-seulement parce qu'il étoit bien-aisé de trouver à redire à tout ce qu'il voyoit à Paris (o), mais encore parce qu'en Italie, où l'on aime l'ombre, on aime aussi les Bâtimens fort élevés, la chose fut résolue ainsi.

» Néanmoins comme plusieurs personnes n'approuvoient pas qu'on fit un nouvel Ordre François (p), *Claude Perrault* proposa des caryatides

(l) C'est de *Claude Perrault* son frere qu'il parle, qui a donné le dessin du péristyle & de la façade dont nous parlons ici.

(m) Il est vrai qu'il n'est pas aisé de régler la hauteur des façades d'un Bâtiment à raison de son étendue ; mais on ne doit pas être dispensé pour cela d'observer un rapport entre la hauteur d'un Edifice & le diamètre d'une cour, hauteur qui ne doit jamais excéder le quart, ainsi que les murs de face qui déterminent le périmètre d'une place publique. Combien la plus grande partie des cours de nos Hôtels à Paris sont-elles obscures & difformes, parce qu'on a négligé la proportion qu'on devoit donner aux hauteurs des façades, comparées avec la surface horizontale de ces mêmes cours. (Voyez les places de Vendôme & des Victoires ; voyez aussi l'Hôtel de Noailles, & ce que nous avons dit des cours & de la hauteur des Bâtimens qui les environnent, en décrivant la plus grande partie des Hôtels répandus dans les vol. précédens.)

(n) Nous avons démontré dans plus d'une de nos descriptions, combien il étoit abusif de faire usage de plusieurs étages d'une proportion uniforme dans une maison royale : nous avons cité plus d'une fois la décoration de la façade de Versailles du côté des jardins pour être imitée en pareille occasion, rien n'étant si contraire à la bienséance que de remarquer un étage propre à l'habitation au-dessus de celui destiné pour la résidence du Prince. Nous n'avons même accepté

l'application de l'Attique dans l'Architecture, que pour servir de couronnement à l'Edifice, & pour procurer plus de hauteur à certaines pieces du dedans du Bâtiment, en sorte qu'il ne faut pratiquer des jours dans ce petit étage supérieur, qu'avec beaucoup de modération, n'y jamais placer de frontons, & y éviter la profusion des ornemens qu'on remarque dans celui de la planche suivante.

(o) Il paroît que *Charles Perrault* avoit conservé de la jalousie contre le *Cavalier Bernin*, occasionnée sans doute par la rivalité des talens de celui-ci avec ceux de *Claude Perrault* son frere, tous deux d'un génie supérieur, quoique dans des genres différens.

(p) Sans doute parce que la beauté de l'Ordre ne consiste pas dans celle de son chapiteau, mais dans la proportion de sa colonne, & dans le rapport des parties principales qui la soutiennent & qui la couronnent. Car il semble en effet que par un nouvel Ordre on devoit entendre des dimensions différentes de celles qui nous sont connues ; cependant la plupart des Ordres François qu'on a tenté de mettre en œuvre, sans excepter celui de *Perrault*, ne diffèrent des Ordres Grecs & Romains que par la forme & les ornemens du chapiteau & de l'entablement (ouvrages du Sculpteur plutôt que de l'Architecte & du Mathématicien) : retourne frivole pour la plupart, richesse indiscrette, enfin composition qu'on doit regarder comme l'origine du désordre de la plus grande partie des productions de

Château du  
Louvre.

» (q) dans tout ce troisieme étage. Ce genre de décoration fut fort applaudi ; mais ayant considéré néanmoins que cent quarante figures de femmes rangées sur la même ligne, & dont il seroit impossible de varier les attitudes, feroient une décoration monotone, on décida l'Ordre composé François, qui se trouve élevé aujourd'hui sur l'Ordre composé Italique, » & qu'on remarque sur la planche que nous décrivons.

» On prévint néanmoins tant de difficultés pour l'invention de ce nouvel Ordre, qu'on proposa un prix de 3000 liv. à celui des Architectes qui le composeroit plus heureusement. Il en fut fait un grand nombre de desseins & de modeles, tant en France qu'en Italie, la plus grande partie fut trouvée extravagante (r), & quelques-uns reçurent assez d'approbation (s); mais celui de *Claude Perrault* fut préféré. »

(Voyez le dessein du chapiteau de cet Ordre François dans le huitieme volume, le même que l'on remarque dans le frontispice de la traduction de Vitruve) On trouve aussi dans la dernière édition de *d'Aviler*, page 335, un chapiteau à peu près dans ce dernier genre, qui ne differe du chapiteau Corinthien, qu'en ce qu'à la place des feuilles d'acanthé ou d'olive, on a mis des panaches de plumes d'Autruche, une tête de soleil au lieu de la rose du tailloir, & qu'enfin on y a introduit les cordons des Ordres de S. Michel & du S. Esprit, indépendamment de la couronne que *Perrault* avoit placée sur l'astragale de son nouveau chapiteau. De tous ces ornemens il est aisé de conclure, que non-seulement ces prétendus Ordres François ne différoient point de l'Ordre Corinthien ou Composite, quant aux proportions, mais encore que la forme du chapiteau s'est conservée, & que même ceux qui ont été le plus généralement approuvés, sont ceux qui ont le plus approché de celui de la composition ingénieuse du Corinthien de *Callimachus*; que ce ne sont ni les coqs, ni les fleurs-de-lys, ni les feuilles de palmier, ou autres attributs semblables dont nos Modernes ont enrichi leurs chapiteaux, qui peuvent constater & caractériser un nouvel Ordre : que ces accessoires d'ailleurs échappent aux yeux du plus grand nombre des spectateurs; qu'en un mot les Architectes & les Sculpteurs du premier Ordre ont moins cherché de nos jours à introduire des nouveautés dans leurs productions, qu'à imiter les ouvrages des Anciens, prévenus que les Romains qui avoient tenté de surpasser les Grecs, n'avoient au contraire été que leurs foibles imitateurs, dans la découverte qu'ils firent de l'Ordre Toscan & de l'Ordre Composite; qu'enfin l'Architecture, ainsi que les autres sciences, a ses limites, & que le mérite d'un Architecte ne consiste pas à trouver de nouveaux genres d'ornemens, mais dans l'application de ces mêmes orne-

nos jours, qu'on ne craint cependant pas d'annoncer comme autant de chef-d'œuvres de l'esprit humain; & qui néanmoins ne diffèrent des autres chapiteaux que par quelques allégories froides & mal imaginées.

(q) On voit dans le premier volume manuscrit de *Perrault*, page 51, une élévation où il avoit substitué aux colonnes des figures de femmes; mais bien loin d'applaudir à cette décoration, nous ne pouvons qu'en blâmer l'usage; ces ouvrages, quelque estimables qu'ils puissent être, relativement à l'habileté des Sculpteurs, sont toujours contraires à nos mœurs, qui ne nous permettent pas d'affirmer nos pareils à des emplois si pénibles. Certainement on ne doit regarder cet ornement, dans l'Architecture, que comme un accessoire qui demande à être placé avec beaucoup de discernement : autrement de tels objets, qui supposent à toutes figures du mouvement & de l'action, s'accordent mal avec la solidité qu'on doit observer dans les Bâtimens. (Voyez ce que nous avons dit des cariatydes en parlant de la salle des Antiques du Louvre, page 29 de ce vol. (note g). Voyez aussi ce que nous en dirons en parlant de l'origi-

ne des colonnes, Ch. 1. du huitieme vol. de ce Recueil.

(r) J'ai eu occasion de voir un de ces Ordres dessiné avec assez de soin, dans un Livre manuscrit qui traite des cinq Ordres d'Architecture; cet Ordre François, quoique composé dans un genre gothique, & revêtu d'ornemens dans le goût de *Berlin*, procura, à ce qu'on m'a assuré, à son Auteur le sieur *Dolivet*, Peintre du dernier siècle, une gratification de 4000 liv. & 400 l. de pension viagere, ce qui se contredit avec ce que rapporte *Charles Perrault*, qui prétend que le prix de 3000 liv. proposé n'avoit été accordé à aucun des concurrents, ni même à son frere, qui le méritoit à si juste titre, faite apparemment, dit-il, d'avoir sollicité M. Colbert à cet effet.

(s) Il en est venu très peu de ce genre à notre connoissance, & à l'exception de celui qui se trouve dans le Traité d'Architecture de *le Clerc*, de celui de la composition de M. *Le Brun*, que l'on trouvera dans le huitieme volume de ce Recueil, & de plusieurs qu'on voit dans *d'Aviler*, il ne paroît pas qu'aucun autre ait été publié ni approuvé, du moins jusqu'à un certain point.

mens

mens & dans l'art de concilier ensemble la décoration extérieure avec la distribution des dedans du Bâtiment, & ces deux parties avec la construction. Château du Louvre.

Il est certain néanmoins qu'on a dû se trouver embarrassé pour élever un troisième Ordre sur cette façade, en supposant qu'il eût paru indispensable; car celui du rez-de-chaussée étant Corinthien, & celui du premier étage Composite, il falloit nécessairement, ou répéter le Composite dans l'étage supérieur, ou imaginer un nouvel Ordre, toujours préférable à des Cariatydes; mais, comme nous venons de le remarquer, un chapiteau symbolique ne caractérise point l'Ordre. Il auroit fallu une ordonnance dont les rapports de hauteur fussent à celle de dessous, comme 9 est à 10; ce qui ne se pouvoit qu'en surmontant l'un sur l'autre les trois Ordres Grecs, comme on le remarque au Château de Maisons; mais cela ne pouvoit se pratiquer au Louvre, cet Edifice ayant originairement commencé par l'Ordre délicat, & ne devant avoir qu'un second étage couronné d'un Attique, ainsi qu'il a été exécuté dans la plus grande partie de cette cour, sur les desseins de *Pierre Lescot*, qui néanmoins auroit dû placer l'Ordre Composite au rez-de-chaussée & le Corinthien au-dessus, comme l'expression la plus délicate & l'Ordre le plus parfait qu'il soit possible de mettre en œuvre dans la partie supérieure d'un Edifice.

Tant d'obstacles, & la nécessité d'éviter les combles & de masquer la hauteur extérieure du péristyle & de la façade du côté de la rivière, sont sans doute la source de l'irrésolution où l'on se trouve aujourd'hui sur les moyens d'achever cet Edifice. Nous n'avons pas dessein de prononcer à cet égard; l'Académie d'Architecture consultée tant de fois, & dont les lumières en général peuvent faire loi, doit nous retenir ici sur notre manière de penser. Nous hazarderons seulement de remarquer que tant d'incertitude nous prive de l'entière perfection d'un monument qui peut seul honorer la Nation Française, & que, dût-on répéter un second Ordre Composite ou François, il n'importe, s'agissant de l'effet général, & non des parties, le troisième Ordre continu pourroit être préféré, & que l'on feroit peut-être bien de détruire les cariatydes & le dôme d'une pesanteur extravagante qui se remarque dans le milieu de la façade opposée à celle dont nous parlons. Tant d'inégalités dans les hauteurs de ces façades présentent en effet une décoration dont les parties ne paroissent pas faites pour le tout, & où l'on remarque visiblement que, malgré les beautés de détail qui donnent de la célébrité à ce monument, tout cet Edifice a été fait à plusieurs reprises, & conduit par divers Architectes qui différaient de doctrine, ont moins cherché à faire un beau tout d'après ce qui étoit commencé, qu'à laisser des traces de leur opinion particulière, aux dépens de l'accord général; accord qu'on doit cependant regarder comme la première de toutes les considérations, & qui doit nécessairement conduire à la fin toutes les entreprises importantes, soit que l'Edifice se construise à neuf, soit même qu'il ne s'agisse que de la restauration d'un Bâtiment un peu considérable.

Nous avons déjà observé que l'Ordre du rez-de-chaussée auroit dû être plus viril, comme la base & le soutien de toute la façade. Certainement l'Ordre Corinthien qu'on y remarque semble déplacé, produisant une ordonnance incapable de porter tout l'Ordre plus solide en apparence, & particulièrement deux étages réguliers; ce défaut néanmoins est racheté par la beauté de l'exécution, par la perfection des membres d'Architecture & par le choix des ornemens. Cependant nous remarquerons que les colonnes jumelles pratiquées dans les angles AA, sont autant de défauts condamnables, quoiqu'elles aient été imitées à la Place de Vendôme avec aussi peu de succès: ces colonnes ne sont pas plus tolérables que les ovales, & que la plus grande partie des autres licences dont nous avons parlé dans notre *Introduction*, premier Volume; mais comme nous ne nous proposons pas de faire ici la cri-

Château du  
Louvre.

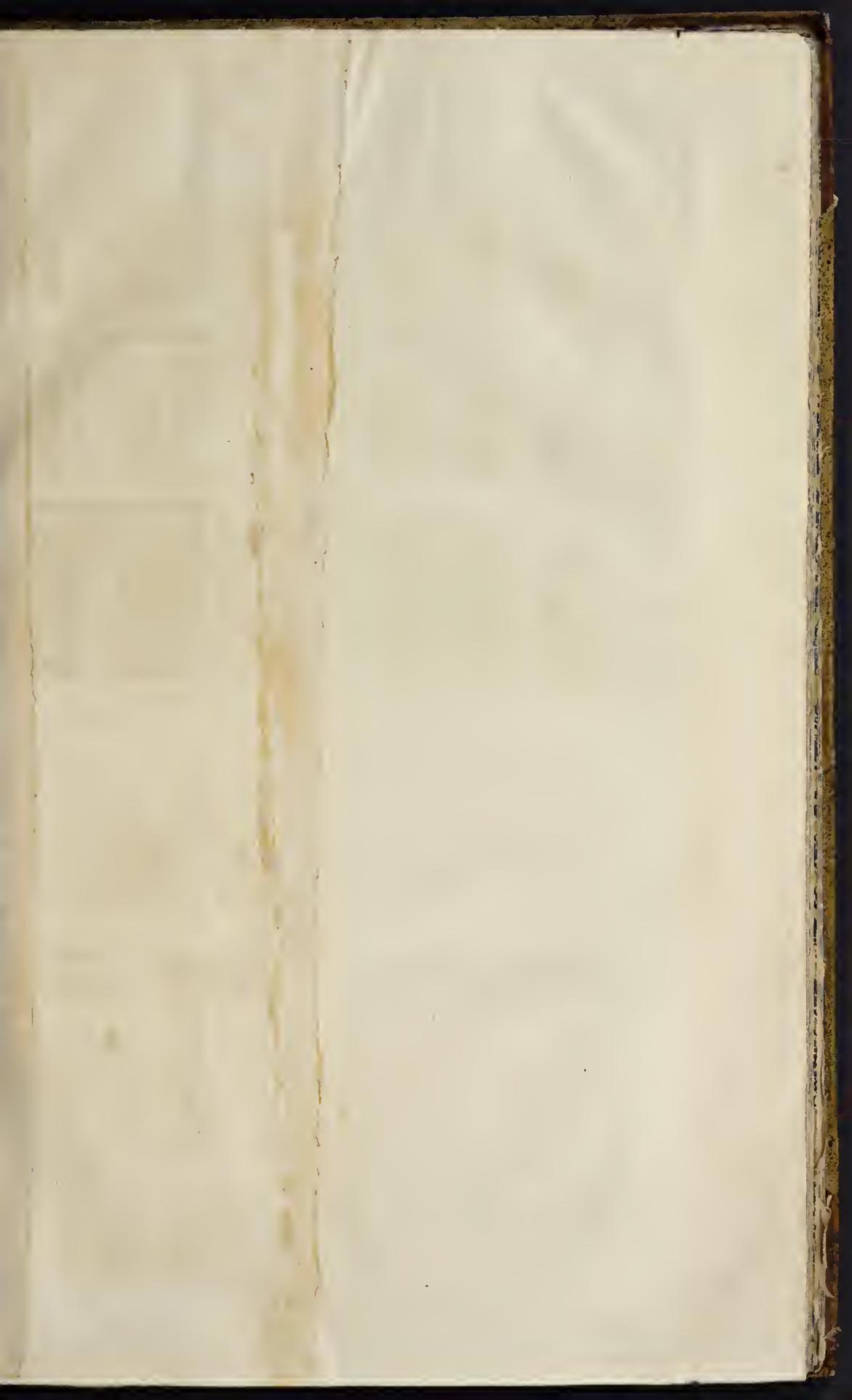
rique de la décoration de cette façade, que d'ailleurs nous serions obligés de nous répéter involontairement, en citant le défaut de proportion des arcades du rez-de-chaussée, comparées avec le diamètre des colonnes, & avec l'ouverture des croisées du premier étage; que nous serions obligés de remarquer comme autant d'inadvertances, la petitesse des niches, la multiplicité des membres d'Architecture, les retours trop répétés des entablemens, la répétition des avant-corps, l'interruption des frises & des architraves pour y placer des inscriptions qui ne s'y peuvent pas lire, la division inutile des bossages horizontaux placés sur le nud des murs, les yeux de bœuf qui annoncent dans les dehors l'irrégularité de la distribution des dedans, la disparité des claveaux des portes & des croisées qui nuisent au repos de la décoration, la répétition assez mal entendue des tables & des médaillons qui présentent trop de petites parties, ce qui empêche de faire dominer les Ordres, qui doivent toujours avoir la préséance & paroître l'emporter sur tout le reste de l'ordonnance. Enfin nous serions obligés de rappeler la disproportion que l'on remarque entre la plus grande partie de la Sculpture & de l'Architecture; autant de dissonances condamnables, & autant d'abus qui montrent que le Sculpteur n'a pas été conduit par l'Architecte, & que celui-ci a négligé l'esprit de convenance sans lequel on ne peut parvenir au plus grand succès.

Nous passerons donc par-dessus ces inadvertances, & nous insisterons sur l'admiration qu'on doit porter à chacune de ces parties, qui sont autant de chefs-d'œuvres considérés séparément, soit par la beauté des détails du plus grand nombre, soit par l'élégance & la légèreté du ciseau qui a exécuté les ornemens qui enrichissent chaque membre d'Architecture, & qui méritent les plus grands éloges. Nous convenons même que c'est la beauté réelle de ces différentes parties de détail qui nous auroit fait souhaiter une économie plus universelle dans les ornemens, & un accord plus général entre le tout & les parties. Que cependant, malgré les irrégularités dont nous venons de parler, il n'est guère d'Edifice en France plus capable d'inspirer le bon goût de l'Architecture que l'examen de ce monument, sur-tout lorsque prévenu des règles de l'Art, on sçaura estimer chaque beauté pour ce qu'elle vaut, & en faire une application judicieuse dans ses productions; seul moyen d'acquérir la connoissance du véritablement beau, de châtier ses compositions, & d'éviter l'imitation indistincte des ouvrages qui nous ont précédés.

Pour donner une juste idée de ces différens genres de beautés, nous donnerons dans le huitième Volume les principaux détails de ces façades, principalement les mesures des Ordres surmontés les uns au-dessus des autres, les profils des entablemens de chacun d'eux, & les desseins des croisées du premier étage, (t) comme autant de parties intéressantes & de la plus grande beauté: nous donnerons aussi les desseins du chapiteau du troisième Ordre proposé par *Perrault*.

(t) Depuis cette description, M. Blondel Architecte du Roi, vient de publier un cahier de douze planches, qui offrent la plus grande partie des développemens de ces croisées; ce cahier est précédé d'une Epître Dédi-

catoire, présentée à M. le Marquis de MARIGNY. Ces développemens assez intéressans se trouvent chez l'Auteur, rue du Croissant.



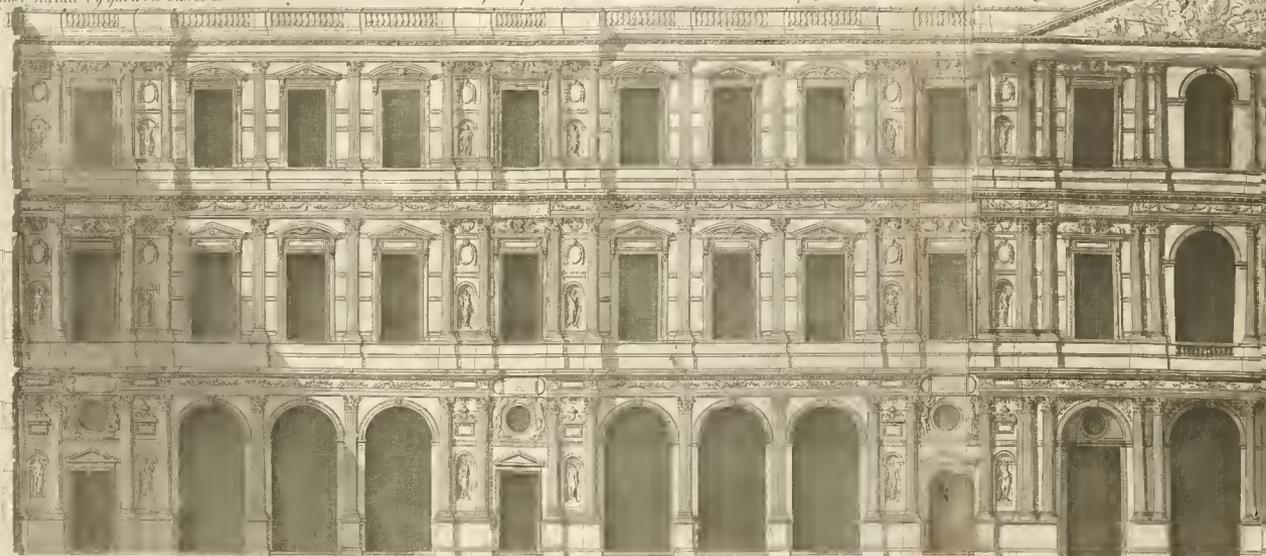
*Elevation de la façade du Louvre en dedans de la cour adossée à la*

*La cour du Louvre est fermée par quatre grands corps de bâtimens qui la rendent quarrée, et dont la décoration des façades est uniforme. celle de ces façades qui est précisément opposée à celle qui fut l'architecte de cette cour; l'architecte qui a été élevé durant le règne de Louis XIII. de même qu'une partie des deux autres en retour, n'est accompagnée d'aucune décoration, sans y rien.*

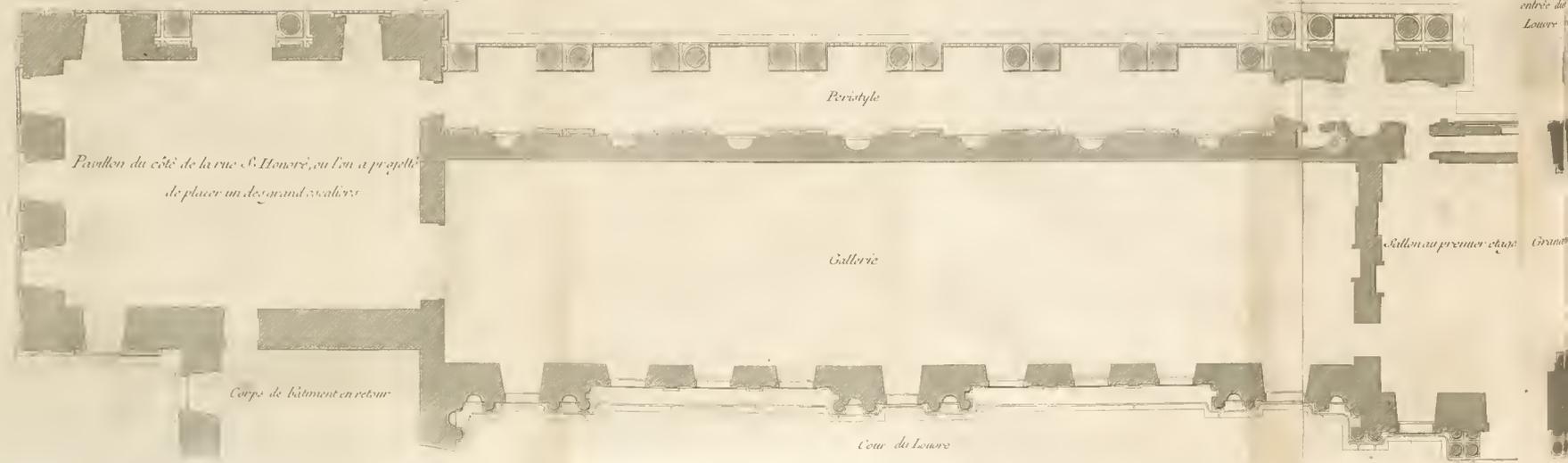
*Profil de la façade extérieure du côté de la rue S. Honoré*



*Coupe du corps de bâtiment en retour*



*Plan du premier étage de la moitié du corps de bâtiment du Louvre du côté de St. Germain l'Auxerrois*



*Pavillon du côté de la rue S. Honoré, où l'on a projeté de placer un grand escalier*

*Corps de bâtiment en retour*

*Peristyle*

*Galerie*

*Cour du Louvre*

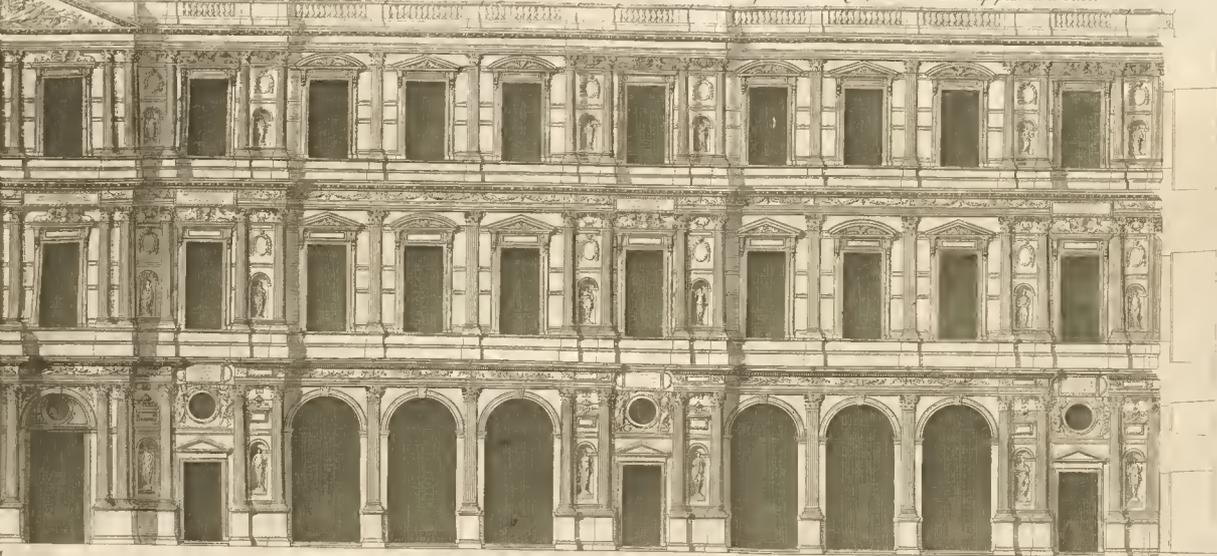
*Principale entrée du Louvre*

*Salon au premier étage*

*façade extérieure qui regarde l'église de S. Germain l'Auxerrois*

Pl. II. N. 1. P.

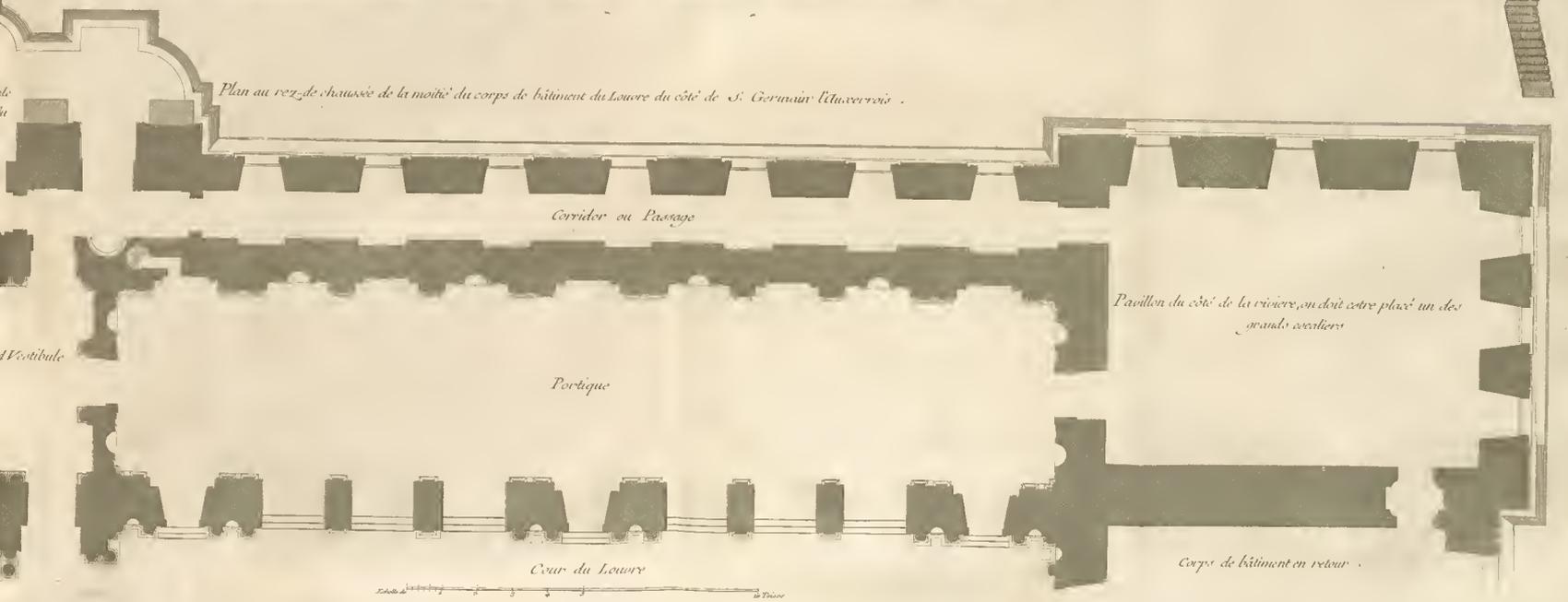
*celle cy, et qui fait partie de ce que l'on nomme le vieux Louvre, & de bâti sous Henry second, & continué sous Louis XIII. sur les desavins qu'en avoit donné Pierre Leveet, sur nommé l'abbé de Clugny. Claude Perrault a par après que l'antique, et le comble de la place desquels il a mis un troisième ordre d'architecture, et une balustrade qui terminent la façade avec beaucoup plus de noblesse.*



*Coupe du corps de bâtiment en retour*



*Profil de la façade occidentale du côté de la rivière*



*Plan au rez-de-chaussée de la moitié du corps de bâtiment du Louvre du côté de S. Germain l'Auxerrois.*

*Corridor ou Passage*

*Pavillon du côté de la rivière, on doit être placé un des grands escaliers*

*Portique*

*Cour du Louvre*

*Corps de bâtiment en retour*

*Échelle de 10 Toises*



## C H A P I T R E X V.

*Élévation de la façade du Louvre, opposée à celle dont nous venons de parler. Planche XVIII.*

CETTE façade est couronnée par un Attique qui, selon toute apparence, sera conservé & préféré au troisieme Ordre dont nous venons de parler, non-seulement parce que cet Attique est déjà exécuté dans les sept douziemes du pourtour de la cour, & qu'il n'y a qu'environ les quatre douziemes du troisieme Ordre élevés ; mais parce que ce dernier n'ayant jamais été couvert, il faudroit détruire près des deux tiers de sa hauteur actuelle pour le rétablir à neuf ; dépense considérable, mais qui cependant n'égaleroit peut-être pas celle qu'exigera la continuité de cet Attique, si l'on se détermine à lui conserver la richesse qui se voit marquée ici ; richesse d'ailleurs outrée, & dont la profusion des ornemens & leur proportion gigantesque sembleroit exiger qu'en perfectionnant ce Bâtimement, on en supprimât la plus grande partie, aussi-bien que les frontons circulaires, (non-seulement de hauteur & de largeur dissemblables) mais encore dont la forme en général est vicieuse & semble assaillir les avant-corps de ce petit étage, dont la totalité est déjà assez écrasée par la hauteur des combles ; autant de détectuosités que le troisieme Ordre détruiroit ; & dont l'ordonnance d'ailleurs seroit plus conforme à la bonne Architecture : les combles apparens, dans la décoration d'un Palais, sont contraires à la bienfiance, comme nous l'avons déjà dit ailleurs.

Château du Louvre.

Cet Attique, ainsi que toute la décoration des avant-corps de cette façade, a été commencé en 1528, sous le regne de *Henry II*, & sur les desseins de *Pierre Lescot* (u). Il y a cependant toute apparence que la Sculpture de l'Attique a été faite dans un tems différent que celle des Ordres de dessous ; celle-ci est d'une beauté d'exécution qui n'a pas peu contribué à la réputation que s'est acquis cet Edifice ; celle de l'Attique au contraire est beaucoup moins belle, & d'ailleurs d'une proportion si colossale, comparée avec la légèreté de l'Architecture, que cet exemple ne doit être cité que pour être évité à l'avenir ; parce qu'il est essentiel de conserver non-seulement un rapport exact entre la Sculpture & l'Architecture, mais encore d'éviter dans toutes les occasions l'abus de placer trop d'ornemens dans la décoration des façades, lesquels bien loin d'embellir l'Architecture, l'accablent & l'empêchent de faire son effet, celle-ci devant avoir le pas & commander à toutes les autres parties du Bâtimement.

Nous ne parlerons point ici des deux étages inférieurs, ils diffèrent trop peu des deux Ordres de la façade précédente. Nous remarquerons seulement que le grand avant-corps du milieu, qui a été achevé sur les desseins de *Le Mercier*, ayant

(u) Nous avons promis dans le volume précédent, page 7. note (a), de parler de cet Architecte ; nous espérons alors apprendre quelque chose d'intéressant touchant ce célèbre Artiste, mais quelque recherche que nous ayons pu faire à cet égard, nous nous trouvons réduit à sçavoir seulement qu'il fut surnommé l'Abbé de Clagny, selon *Brice*, *Pignagnol*, &c. & Abbé de *Lagny*, selon *Moreri*, édition de 1732, qui le qualifie aussi de sur-Intendant des Bâtimens du Roy François I, (titre qu'on donnoit alors aux Gouverneurs des Châteaux ou Maisons Royales) ; cependant il n'est pas question de cet

Abbé à l'Abbaye de S. Germain des Prés ; ce qui contredit *Moreri*. Nous apprenons encore dans *Flôrent Le Comte*, qui appelle aussi cet Architecte *Pierre Lescot*, Abbé de *Clagny*, qu'il étoit né à Paris en 1518, originaire d'une famille qui s'étoit distinguée dans la Robbe ; qu'il a donné les desseins de la salle des Antiques du Louvre, & d'une partie de la grande galerie de ce Palais ; qu'il a aussi donné ceux de la fontaine des SS. Innocents, & qu'enfin cet homme habile mourut en 1578, âgé de 60 ans.

Château du  
Louvre.

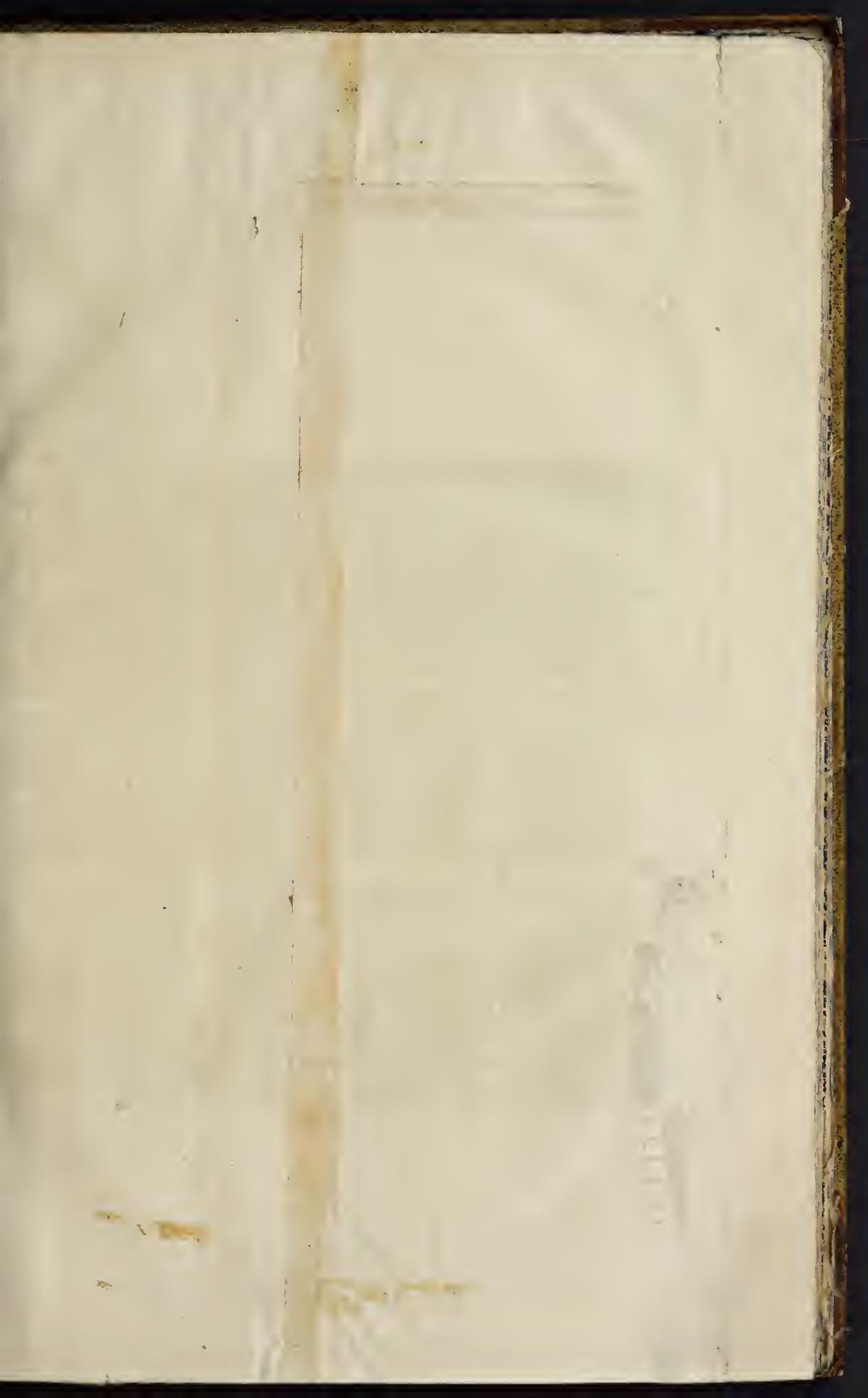
été assujetti pour les deux Ordres d'en-bas à l'ordonnance élevée par *Pierre Lescot*, & que *Le Mercier* ayant voulu faire prééminer cet avant-corps, il a non-seulement élevé au-dessus de l'Attique une balustrade d'une hauteur fort considérable, mais encore il a placé au-dessus un Ordre Caryatide d'une proportion gigantesque, égalant à peu de choses près les colonnes du premier étage de cette façade, ce qui rend cette partie supérieure d'une pesanteur énorme, & toute la décoration de cet avant-corps composée de parties qui ne sont point du tout faites pour aller ensemble. D'ailleurs ces figures, ayant une si grande élévation, portent absolument à faux sur toutes les parties qui leur servent de soutien. Nous remarquerons encore que, contre toute idée de vraisemblance, les quatre Caryatides du milieu étant élevées à plomb des colonnes jumelles, ces figures sont de même assujetties à une pénétration vicieuse, ce qui ne doit jamais être imité dans une ordonnance réfléchie. Nous observerons enfin que ces Caryatides groupées portent autant d'avant-corps couronnés d'une corniche qui soutient aussi autant de frontons; en sorte que, par une bizarrerie qui n'a point d'exemple, on remarque trois frontons l'un dans l'autre, un circulaire, deux autres triangulaires, le tout terminé par un dôme quadrangulaire, d'une forme & d'une proportion si pesante, qu'il dispute d'une manière frappante & avec la dimension svelte de cet avant-corps, & avec les parties de détail qui le divisent. Au reste les ornemens qui s'y remarquent sont, comme dans la façade précédente, de la plus grande beauté, quoiqu'employés avec beaucoup de prodigalité; les Caryatides dont nous venons de blâmer la proportion gigantesque, sont aussi d'une assez belle composition; elles font de l'exécution de *Sarrazin* (u), d'après celles de la salle des Cent Suisses faites par le célèbre *Jean Coujon* (x), qui pourroit bien avoir donné le dessin de toute cette partie supérieure, parce que l'élégance ordinaire de son Architecture est assez semblable à la décoration de la Fontaine des Innocens, que l'on prétend être de cet homme illustre, l'un des plus sçavans Artistes de son tems, & sous le ciseau duquel se sont formés les plus habiles Sculpteurs du dernier siècle.

Quelque beauté néanmoins que nous reconnoissons dans les parties de détail de cette façade, encore une fois, nous ne pouvons conseiller que l'examen de tous ces chef-d'œuvres pris séparément: leur assemblage en général nous présente, pour ainsi dire, autant de fragmens, provenant des débris de plusieurs Edifices antiques dont on auroit voulu dans la fuite composer un tout qui offrit les restes précieux d'un monument échappé aux outrages des barbares, ou à la durée des tems. Encore ne rendons-nous justice ici qu'à la séduction de l'Art, ne paroissant pas que les attributs de tous les ouvrages de Sculpture dont nous parlons soient mieux amenés dans cette décoration, ni plus analogues à l'objet du Bâtiment, que la répétition des étages placés les uns au-dessus des autres, que nous avons remarqués plus haut. En effet que signifient les *Levrettes* placées sur plusieurs des croisées du premier étage, & qui sont séparées par un buste de femme vu de face? Pourquoi la répétition outrée des Renommées qu'on remarque ici, les Croisants, les H couronnées, les Coquilles, &c. qui sont à la vérité autant d'allusions, aux armes & aux supports de *Henry II.* & de *Louis XIII.* mais qui ne présentent que la ridicule adulation des Artistes de cet Edifice, qui plus jaloux de faire leur cour que de produire du

(u) Voyez ce que nous avons dit de ce Sculpteur, tom. 2. pag. 117. note (c).

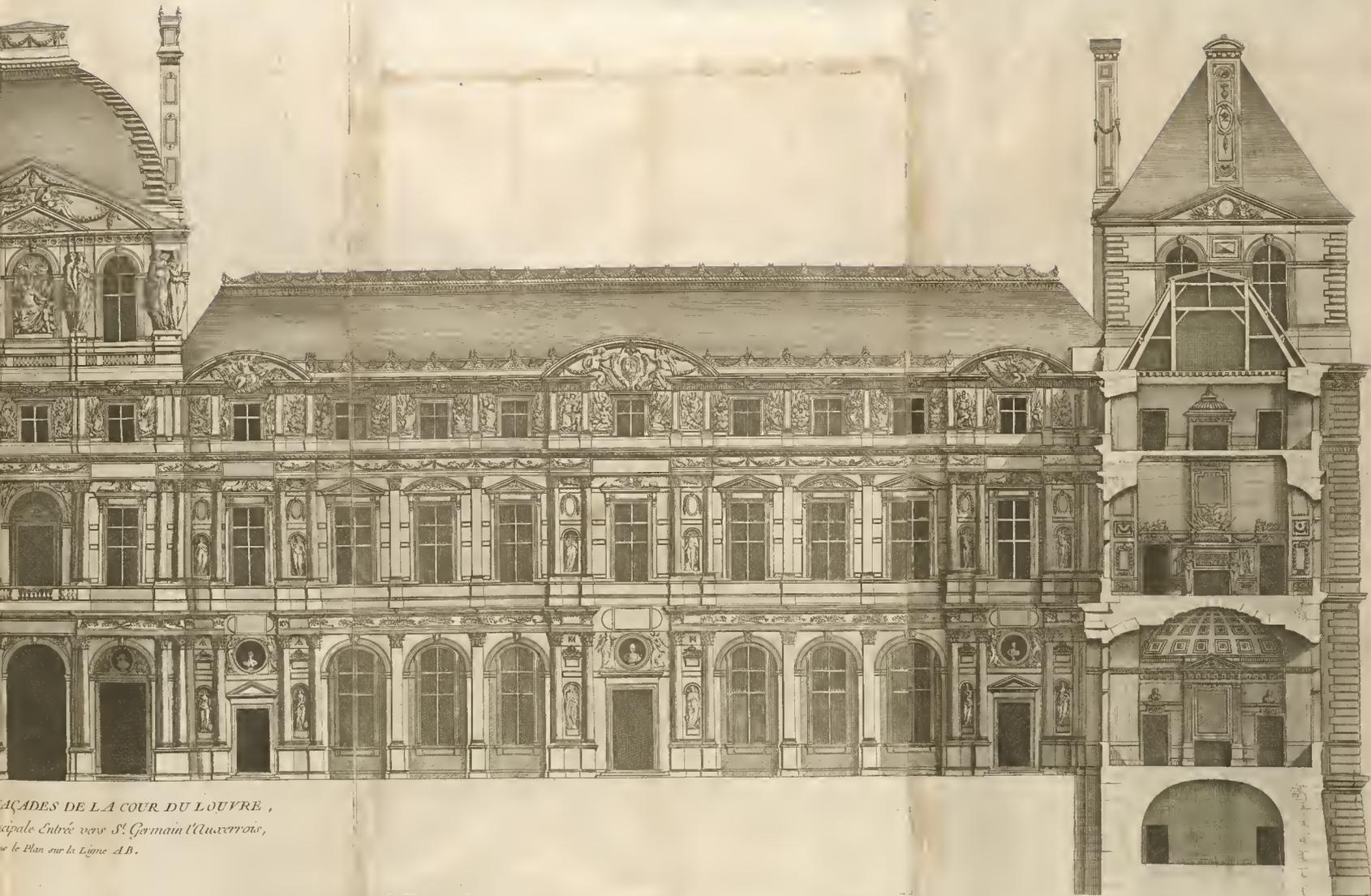
(x) Nous avons déjà cité cet Artiste, en parlant de la porte S. Anroine, au second vol. de ce Recueil, page 150. note (a) & en décrivant la Fontaine des SS. Innocents, troisième vol. pag. 7. note (b). Nous n'avons rien appris depuis de positif sur la vie de cet homme du

premier ordre, aussi excellent Architecte que Sculpteur célèbre, sinon qu'il mourut en 1572, dans le désordre de la S. Barthelemi. Nous le disons ici excellent Architecte, l'opinion commune lui donnant la composition entière de la Fontaine des SS. Innocents, & non à *Pierre Lescot*.





ELEVATION D'UNE DES F.  
Du côté opposé à la prin.  
prise dans



FAÇADES DE LA COUR DU LOUVRE ,  
principale Entrée vers St. Germain l'Auxerrois,  
sur le Plan sur la Ligne AB.



beau, ont usé de ces especes d'ornemens avec une prodigalité blâmable : Qu'on y réfléchiſſe, on doit travailler pour la postérité : celle-ci n'a point d'égard à toutes ces puérités, qui d'ailleurs permettent rarement qu'on leur conserve une sorte de proportion avec celle de l'ordonnance de l'Edifice, seule considération que devroient avoir en vue les ordonnateurs en général & les Architectes en particulier. Au reste nous ne prétendons pas qu'il ne faille jamais faire usage du Blason dans la décoration des Bâtimens ; personne n'ignore que c'est par ce moyen que la Sculpture est devenue l'Historiographe des teins ; nous ne blâmons ici que l'abus qu'en font nos Architectes, qui sans aucune réserve, emploient sans choix & sans convenance, ces marques de la vanité humaine jusques dans nos Temples, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, & qui non contents de les prodiguer dans l'intérieur de nos appartemens, les placent jusques sur les meubles, &c.

Château du  
Louvre.

Nous allons terminer la description de ce vaste Edifice par la coupe des Bâtimens intérieurs du Louvre, qu'avoit projetés le Cavalier Bernin. Cette coupe est relative aux élévations que nous avons données de lui dans les planches VIII & XII de ce Volume. Nous remarquerons seulement qu'il paroît étonnant qu'avec des principes communs à l'Architecture en général, nos Architectes s'accordent si peu dans leurs compositions, principalement lorsqu'il s'agit de l'ordonnance d'un même Palais. D'où peut naître cette diversité d'opinions ? Pourquoi tant de variété dans la maniere de procéder ? L'Architecture n'a-t-elle pas ses préceptes inviolables ? Les loix du bon goût ne doivent-elles pas être les mêmes pour chaque genre de Bâtimens ? Quand les Maîtres de l'Art prononceront-ils donc définitivement à cet égard ? Ne sommes nous pas plus en état que jamais de décider quelque chose de positif pour fixer la proportion, la disposition & la convenance qu'on doit observer pour tel ou tel Edifice ? Doit-il paroître indifférent ou arbitraire de faire usage des Ordres colossaux qui comprennent plusieurs étages dans leur hauteur, ou d'en élever plusieurs les uns au-dessus des autres, de les employer indistinctement d'une expression solide ou légère, de substituer les colonnes aux pilastres, ou les pilastres aux colonnes ? Doit-il être libre enfin de mésuser de leur multiplicité, ou de les supprimer tout-à-fait dans nos décorations ? Cette indétermination n'annonce-t-elle pas le dérèglement de notre imagination ou notre incertitude ? Devons-nous enfin considérer avec le même œil le péristyle du Louvre & les façades de la cour du même Palais, le Château de Maisons & celui de Clagny ? Pourquoi Versailles, Marly, Meudon, & tant d'autres Edifices élevés pour la même fin, sont-ils si dissemblables entr'eux, tandis qu'au contraire nos Temples, nos Hôtels, nos Maisons bourgeoises paroissent si souvent uniformes & jetés dans le même moule ? Qu'on ne s'y trompe pas, cette monotonie dans ces dernières, vient moins d'une répétition blâmable dans leur ordonnance & dans leur décoration, que de la négligence de leur Architecte. Certainement chaque Edifice doit s'annoncer pour ce qu'il est : il doit indiquer la dignité du propriétaire, l'étendue du Bâtimens, son exposition, sa situation. L'économie ou la magnificence fournissent d'ailleurs assez de moyens à un Architecte expérimenté pour varier son ordonnance dans les détails, sans vouloir affecter une dissemblance déraisonnable dans les dimensions générales & dans la composition des Edifices qui ayant du rapport entr'eux, doivent par leur espece s'annoncer sous le même point de vue.

## C H A P I T R E X V I .

*Projet du Cavalier BERNIN pour la coupe intérieure du Louvre.*  
Planche XIX.

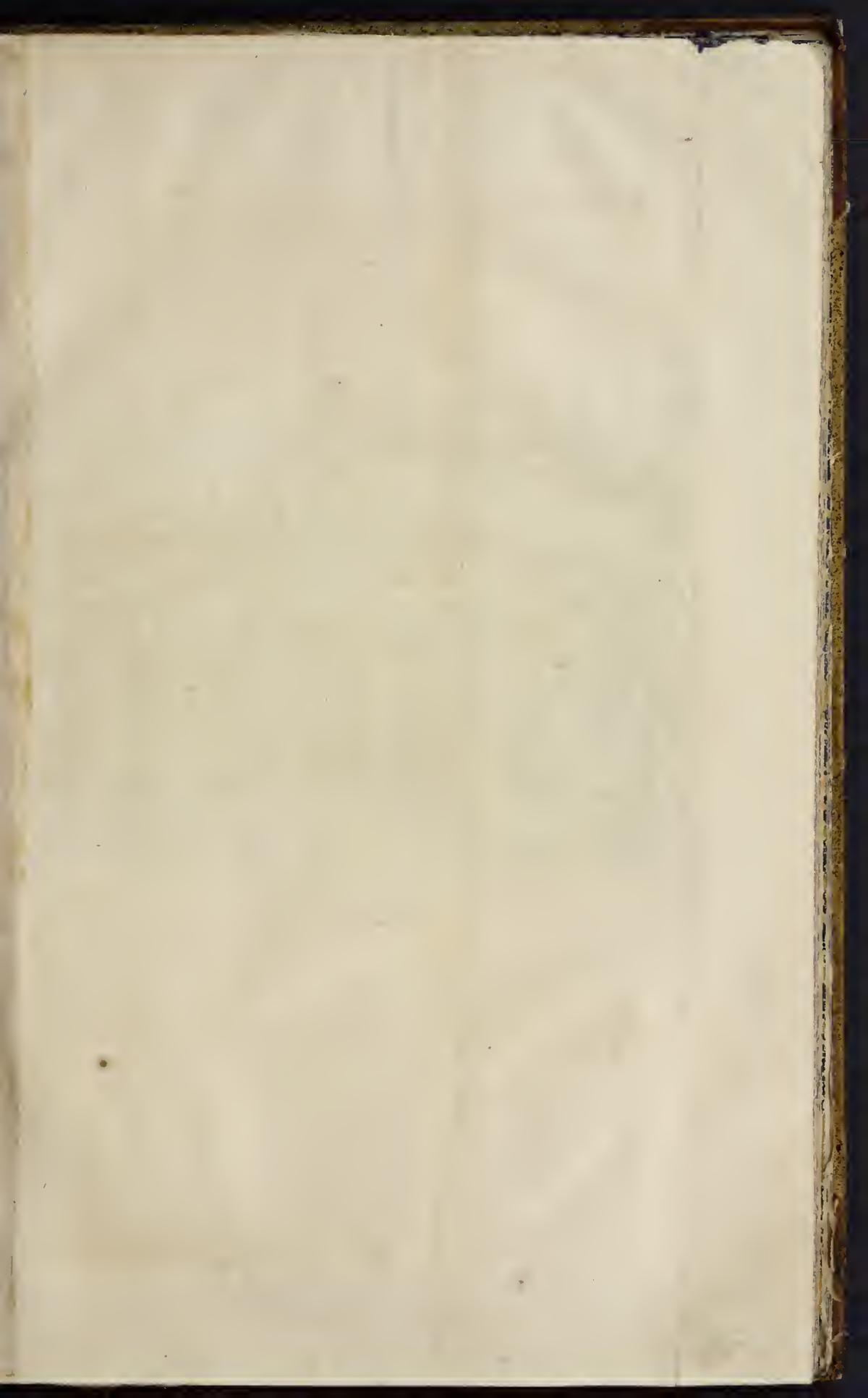
Château du  
Louvre.

CETTE coupe, une des meilleures compositions que le Cavalier Bernin ait proposées pour le Louvre, est seule capable de prouver la capacité de cet Architecte. En effet, l'Art avec lequel il a sçu vaincre la difficulté de concilier ensemble la hauteur de ce Bâtiment intérieur avec le diametre de la cour, nous fait regarder comme un coup de génie les moyens dont il s'est servi pour y parvenir. On doit aussi remarquer avec quelle intelligence il a sçu conserver dans les dedans & dans les dehors de son Edifice, une proportion qui donne à chaque partie de ce Bâtiment cet effet pyramidal qui ne peut être imaginé que par un homme du premier mérite.

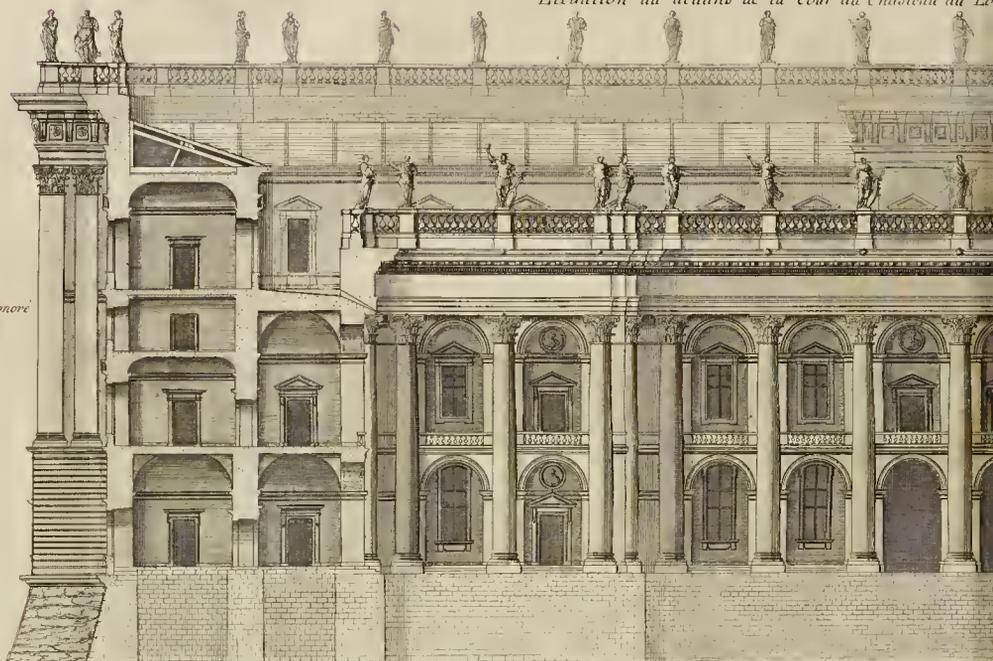
De ce succès général que nous applaudissons, il en est résulté aussi un avantage particulier pour les façades dont nous parlons; car le Bernin ayant prévu que la cour, suivant son projet, n'ayant que cinquante-trois toises de diametre, il falloit proportionner la hauteur des Bâtimens à cette largeur, pour cela il ne leur a donné qu'environ quinze toises; autrement s'il eût laissé subsister la même hauteur dans la cour que dans les dehors, il auroit rendu celle-ci plus petite en apparence & les appartemens plus sombres. D'ailleurs cette inégalité de hauteur des murs de face intérieurs & extérieurs, est masquée ingénieusement par la profondeur des Bâtimens, quoique l'on aperçoive ici géométriquement les combles & la balustrade supérieure des dehors qui ne peuvent être vus suivant les regles de l'optique. Certainement cette idée ne pouvoit faire qu'un très-bon effet: l'on peut dire qu'en général cette décoration fait honneur au Bernin, & qu'à l'exception des arcades, qui sont d'une proportion trop basse pour faire partie d'un tout Corinthien, cette ordonnance est bonne à imiter dans plus d'une occasion.

L'inégalité de hauteur des croisées pratiquées dans ces arcades, ne réussit pas mieux que ces dernières; elle apporte une dissonance dans cette façade, qui nous fait croire que cet Architecte sacrifioit volontiers les parties au tout; licence qu'on doit regarder comme dangereuse, & qu'il faut bien se garder d'imiter: il ne suffit pas de faire de belles parties séparément, il faut que dans tous les cas elles puissent être avouées telles, en conservant une analogie intime & une correspondance uniforme avec les masses.

Nous remarquerons encore que les planchers exprimés dans les deux coupes intérieures, l'une donnant sur la riviere, l'autre du côté de la rue Saint-Honoré, sont trop multipliés les uns au-dessus des autres; que cette réitération laisse trop peu d'élevation aux étages; ce qui bien loin de donner de la majesté aux pieces, compose autant d'appartemens particuliers, contraires à l'idée qu'on doit se former de l'intérieur d'un Palais, lequel cependant, selon les projets de notre Artiste, devoit être reconstruit à neuf; ce qui fut une des principales considérations qui firent, comme nous l'avons remarqué ailleurs, rejeter les desseins de cet Architecte.



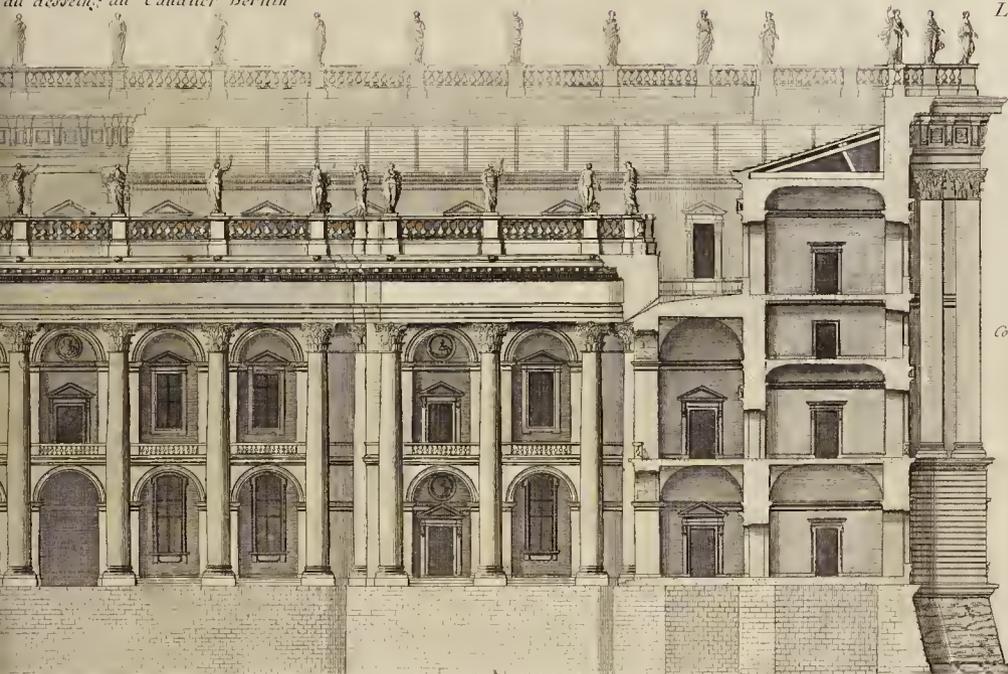
*Elevation du dedans de la Cour du Chateau du Louvre*



*Cote de la rue S<sup>t</sup> Honore*

du dessein du Cavalier Bernin

Liv. VI<sup>N</sup>. Pl. 12.



Côté de la rivière

400  
Jean Marie Frit



DU PALAIS DES TUILERIES ET DE LA GRANDE FAÇADE  
DU LOUVRE DU COTÉ DE LA RIVIERE.

## CHAPITRE XVII.

*Description du Palais des Tuileries.*

Nous observerons, dans la description de ce Palais, le même ordre que celui que nous avons suivi dans le précédent ; c'est-à-dire qu'après avoir rendu compte des beautés que cet Edifice renferme, tant dans les dehors que dans les dedans, nous serons obligés de relever toutes les parties qui nous ont paru contraires aux préceptes de l'Art. Cette nécessité d'avouer les écarts des Architectes du siècle passé n'a rien de satisfaisant pour nous ; mais, dans l'espérance que notre sincérité pourra devenir utile aux Artistes à venir, nous osons rompre le silence qu'ont affecté d'une part les Auteurs des Bâtimens que nous décrivons, & de l'autre les Architectes de nos jours, qui par indifférence, ou par une discrétion contraire au progrès des Arts, ont tâ leurs opinions & caché leur manière de penser sur les productions de ceux qui les ont précédés. Nous souhaitons que l'utilité publique, qui seule nous fait agir, nous mérite quelque attention de la part des personnes qui s'intéressent à cette description, que nous ferons précéder d'un abrégé succint sur l'origine de ce Palais.

Il porte le nom d'une *Tuilerie* qui a fourni pendant près de quatre siècles toute la tuile qu'on employoit à Paris. Vers l'an 1342, *Pierre Desessarts* & *Nicolas de Neuville de Villeroi*, acheterent une partie de ce terrain, & y firent construire deux maisons assez considérables, composées de Bâtimens, cours & jardins que *François I* acquit dans la suite par échange. C'est sur les ruines de ces deux Maisons que *Catherine de Medicis* fit poser en 1564, les fondations d'une partie de ce Palais sur les desseins & sous la conduite de *Philibert de Lorme* & de *Jean Bullant*, Architectes François, les plus célèbres qu'il y eut alors. La Reine, qui changea de dessein, fit discontinuer cet Edifice pour en faire ériger un autre à l'Hôtel de la Reine, connu depuis sous le nom d'*Hôtel de Soissons* ; de manière qu'il n'y eut que l'avant-corps du milieu, les deux aîles en terrasse qui sont aux deux côtés, & les deux pavillons qui sont à leurs extrémités d'élevés sur les desseins de ces deux Architectes. (Voyez ces trois parties primitives marquées A, B, C, sur la planche XXIV.) encore les a-t-on surmontés depuis de l'Ordre Composite & de l'étage Attique qu'on y remarque aujourd'hui.

*Henry IV* fit continuer & agrandir ce Palais, & commencer la grande galerie qui le joint au Louvre du côté de la rivière, (Voyez la planche XXVI.) sur les desseins d'*Etienne Duperrac*, Peintre & Architecte de ce Prince. Alors la façade du côté du jardin devint composée de cinq pavillons ou avant-corps, & de quatre arriere-corps ou aîles, qui joints ensemble composent une longueur de cent soixante-huit toises & demie. Enfin *Louis XIV*, en 1664, ordonna qu'on restaurât ce Palais, & y fit faire des augmentations considérables. Ce fut *M. Colbert*, Surintendant des Bâtimens de Sa Majesté, qui chargea *Louis Le Veau* (z) & *François*

(z) *Le Veau* ne continua pas long-tems cet ouvrage, étant mort en 1670 ; mais *François Dorbay*, qui étoit son élève, le continua sur son dessein jusqu'en 1698 qu'il est mort. Voyez ce que nous avons dit de ces deux

Architectes, tom. 2. page 2. (notes b & c) où nous avons oublié de dire qu'ils ont été enterrés à S. Germain l'Auxerrois, où l'on voit leur sépulture.

Palais des  
Tuileries.

*Dorbay*, de la conduite de cette entreprise; ce sont ces deux Architectes qui ont ajouté à l'avant-corps du milieu l'Ordre Composite, l'Attique, le Fronton, & le Dôme carré qui s'y voit à présent. Ce fut aussi par leur conseil qu'on démolit un grand escalier qui étoit placé dans l'intérieur & au milieu de ce Palais, que *Philibert de Lorme* y avoit fait construire; & l'on exécuta sur leur dessein l'escalier qui est à la droite du vestibule, & qui par ce moyen dégage l'entrée, & annonce dès la cour l'enfilade & la profondeur des jardins.

Ce jardin fut commencé par *Henry IV*; il ne fut pas d'abord à beaucoup près aussi spacieux qu'on le voit aujourd'hui qu'il contient soixante-sept arpens. Dans son origine il étoit séparé du Château (*a*) par une rue, & composé d'allées & de plusieurs piéces de verdure; il contenoit aussi un bois, une voliere, un chenil, une ménagerie, une orangerie, & un labyrinthe (*b*), qui ont subsisté jusqu'à ce que *Louis XIV* fit planter le Jardin à neuf, sous le ministère de *M. Colbert*, & sur les desseins d'*André Le Naure*, le plus célèbre Artiste que la France ait possédé en ce genre (*c*).

## CHAPITRE XVIII.

### *Description du Plan des Jardins des Tuileries. Planche XX.*

Les Jardins dont nous entreprenons la description sont du nombre de ces choses dont il est toujours difficile de rendre compte. Certainement il est plus aisé de parler des productions de l'Art que de celles de la nature. Dans celles-là, les réflexions partent de source; dans celles-ci on est réduit à une sorte de contemplation qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer. Contentons-nous donc de faire remarquer la beauté des formes, la grandeur & la symétrie que *Le Nature* a sçu si bien réunir dans la composition de ce magnifique Jardin. En effet, on conçoit sans peine combien il a fallu d'art pour concilier avec tant de succès l'inégalité originaire du terrain avec sa disposition actuelle; combien il a fallu d'intelligence pour lui avoir procuré tant d'espace en apparence, & cependant un couvert aussi considérable; combien enfin il a fallu de génie pour lui donner cet air de dignité qu'on y admire, sans lui ôter néanmoins cette simplicité louable, qui s'accorde si bien avec la nature, & qui semble au premier aspect régner seule dans cette belle promenade.

Ce Jardin, planté régulièrement, est entouré de terrasses qui en marquent les limites dans trois de ses côtés, mais qu'on a sçu interrompre à propos par un Pont-tournant aussi ingénieux qu'utile (*d*), & qui laisse à découvert la grande allée des champs élysées qui lui servent de parc. Le terrain du Jardin, considéré sur sa largeur de cent quarante-sept toises, a une pente de cinq pieds quatre pouces qui se trouve rachetée insensiblement par un talut imperceptible; autrement si l'on eût voulu le mettre de niveau, il auroit fallu rapporter environ trois milles toises cubes de terre, qui auroient coûté un argent immense, sans pour cela apporter plus d'agrément à cette promenade; économie qui ne pouvoit se concevoir qu'avec l'expérience de *Le Naure*, & qu'il est cependant essentiel de prévoir avant que de mettre la main à l'œuvre, dans toutes les occasions d'une pareille importance.

(*a*) On dit aujourd'hui le Palais des Tuileries. Voyez ce que nous avons dit sur le mot Château, en parlant du Louvre, dans ce Vol. pag. 3. note *b*.  
(*b*) On voit encore ces différentes distributions dans

un plan de Paris qui fut gravé en 1652.

(*c*) Voyez ce que nous avons dit de *Le Naure*, tom. I. pag. 45. note *g*.

(*d*) Voyez le dessein de ce pont dans la planche XXII.

Le Bâtiment du Palais des Tuileries ayant de longueur cent soixante-huit toises & demie, une étendue si immense exigeoit une esplanade au-devant qui laissât jour cet Edifice d'un air salubre; aussi *Le Nautre* a-t-il eu l'attention de ne commencer le couvert de ce Jardin qu'à quatre-vingt-deux toises de la façade, & il a enrichi le sol de cette partie découverte, par des parterres de broderie à compartimens, entremêlés de massifs de gazon, qui peuvent être regardés comme autant de chef-d'œuvres.

Ces parterres sont distribués de maniere qu'on a pu y placer trois bassins de forme circulaire, qui procurent un coup d'œil agréable à l'intérieur des appartemens de ce Palais, au pied duquel est aussi pratiquée une quatrième terrasse qui sert d'empannement à l'Edifice, & qui avec les trois autres paroît contenir tout ce jardin dans une espece de boulingrin. Chacune de ces terrasses est annoncée par différens escaliers construits en pierres (e) d'un dessein admirable, quoique simple. On y arrive aussi par des rampes douces dont les murs de revêtement méritent le même éloge, principalement ceux qui sont placés vers le Pont-tournant.

En face des parterres & dans l'alignement du milieu du grand avant corps, est plantée une grande allée de marronniers de cent quarante toises de longueur, sur quarante-huit pieds de largeur, non compris les contr'allées qui en ont chacune trente-trois; aux deux côtés de ces dernières sont distribués différentes pieces de verdure, telles que des boulingrins entourés d'arbres de haute tige, des bois plantés & disposés régulièrement, &c. Ces différentes pieces de verdure marquées A, B, C, sont d'un dessein & d'une forme variée pour la plupart; mais elles sont aujourd'hui si fort négligées sur le lieu, & gravées d'un dessein si petit dans ce plan, que nous avons cru devoir en donner dans la planche suivante plusieurs exemples tels que *Le Nautre* les avoit fait exécuter de son tems. De ce nombre sont le bosquet B<sub>2</sub>, celui B<sub>3</sub>, le parterre marqué E, & enfin la salle de la Comédie, qui lors de la minorité de *Louis XV*, a été située où se voit aujourd'hui la salle de verdure marquée F.

Au bout de la grande allée, dans une très-grande partie découverte, est placé un bassin de trente toises de diametre de forme octogone, & qui détermine le contour des charmilles & des parterres au milieu desquels il est placé. Toute cette partie du Jardin des Tuileries l'emporte encore sur les beautés dont nous venons de parler. En effet, la disposition, la forme, la variété des plans & des niveaux, l'Architecture des terrasses, les palissades, les figures de marbre; enfin, d'un côté le point de vue du Palais par la grande allée, & de l'autre l'aspect des Champs Elisées, sont autant d'objets également satisfaisans, & qui montrent évidemment ce que peut le génie d'un Artiste, lorsque prémuni des préceptes de son Art & des principes du goût, il sçait concilier d'une maniere si intéressante les beautés de l'Art avec les productions de la nature. Nous ne sçaurions trop nous arrêter sur l'effet admirable que produit l'aspect des terrasses G. Elles sont élevées au-dessus du sol d'environ douze pieds; on y arrive par les escaliers H & par les rampes douces I, d'où l'on apperçoit le grand bassin, les pieces de gazon D, & la plus grande partie des palissades qui revêtissent les murs des terrasses & forment autant de beautés qu'il faut voir sur le lieu même.

Cette promenade va encore acquérir un nouveau mérite par la construction de la Place publique (f) qu'on érige actuellement à l'extrémité de ce Jardin. Cette Place, destinée à contenir la Statue Equestre de *Louis XV*, sera, comme on le

(e) Voyez les desseins de ces escaliers dans *la Théorie du Jardinage*, & dans le septième volume de cet ouvrage.

(f) Cette Place s'exécute aux frais de la Ville de Paris, sur les desseins de M. *Gabriel*, premier Architecte du Roi; & c'est M. *Bouchardeau*, Sculpteur céle-

bre, qui a été chargé de l'exécution de la Statue equestre à laquelle il travaille actuellement avec le plus grand succès. Nous donnerons dans la suite les desseins de ce monument, lorsqu'il aura acquis son entière perfection.

Palais des  
Tuileries.

remarque en partie dans cette planche, entourée de fossés revêtus de maçonnerie, accompagnés de banquettes, & couronnés de balustrades, de figures, & de trophées allégoriques aux conquêtes de Sa Majesté.

La terrasse qui regne le long de la riviere, est beaucoup plus élevée & plus large que celle du côté de la rue S. Honoré, en sorte qu'au bas & au pied de celle-ci, on a pratiqué dans toute la longueur de grands tapis verts entourés de plate-bandes de fleurs, sans pour cela que ces pieces de verdure nuisent à la symétrie: la largeur de tout ce Jardin étant assez considérable pour que les parties dissimilables ne puissent se voir ensemble.

Sur ce que nous venons de remarquer, il est aisé de concevoir que ce Jardin, par sa disposition, jouit de tous les avantages des autres promenades publiques qui sont à Paris; puisque la grande allée, les terrasses & les esplanades dont nous avons parlé, offrent communément le même coup d'œil que les Jardins du Palais Royal, par la présence des meilleures compagnies de Paris qui s'y rassemblent en foule, & qu'au contraire les bosquets A, B, C, & les allées basses procurent, de même que le Luxembourg, une solitude qui attire les personnes qui, moins pour être vues que pour prendre le frais, viennent s'y délasser & jouir de la salubrité de l'air que l'on y respire.

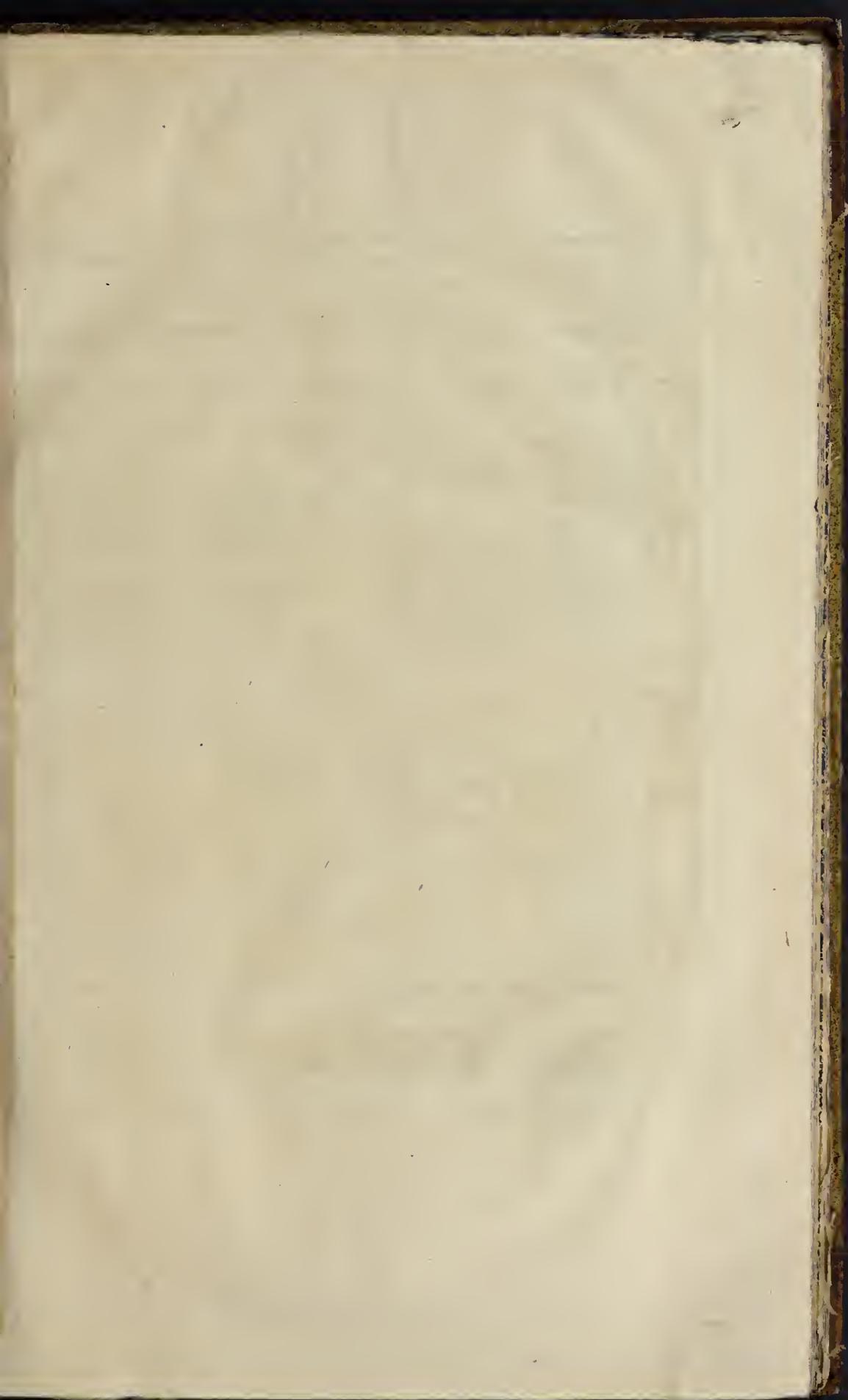
Malgré l'apologie que nous venons de faire de ce Jardin, nous remarquerons cependant que la grande allée paroît trop étroite; qu'il seroit à désirer qu'on y joignît les deux contr'allées, & qu'alors au lieu d'en faire une allée couverte, on la taillât en palissade; cela perceroit tout autrement ce Jardin, & procureroit d'une part dès l'entrée de ce Palais, l'aspect de la Statue qui va être érigée dans la nouvelle place; & du Pont-tournant on appercevroit une plus grande partie de la façade, qui se découvre à peine à présent des Champs-Élysées. Les bois & les bosquets couverts qui sont à la droite & à la gauche de cette grande allée, dédommageroient assez de l'ombrage dont on seroit privé par celle que l'on propose ici de détruire. Ne pourroit-on pas remarquer aussi qu'il faut parcourir trop de terrain découvert pour pouvoir gagner l'ombre en sortant du Palais; déagrément dont on ne peut le dédommager qu'en entrant à cette promenade par les issues qu'elle a dans la rue S. Honoré, & qui avec celle du côté de l'Édifice, sont au nombre de six.

La description des chef-d'œuvres de Sculpture que renferme ce Jardin devoit suivre sans doute celle que nous venons de faire de ce dernier; mais ce détail nous méneroit trop loin. Nous dirons seulement qu'on y remarque dix statues marquées K, six groupes marqués L, quatre figures marquées M, quatre termes marqués N, deux vases marqués O, le tout de marbre de la plus grande beauté, placés avec symétrie, & exécutés par Mrs. Coustou, Coisevox, Theodon, Le Pautre, Flamen, Renaudin, Vanclève, Slodtz, &c. (g). Toutes ces figures sont élevées sur des piédestaux de même matiere que les statues, & sont distribuées avec beaucoup d'art, tantôt devant les charmilles & les palissades, tantôt à découvert & isolées, en sorte qu'elles concourent par leur distribution à procurer une agréable diversité aux différens aspects de cette promenade.

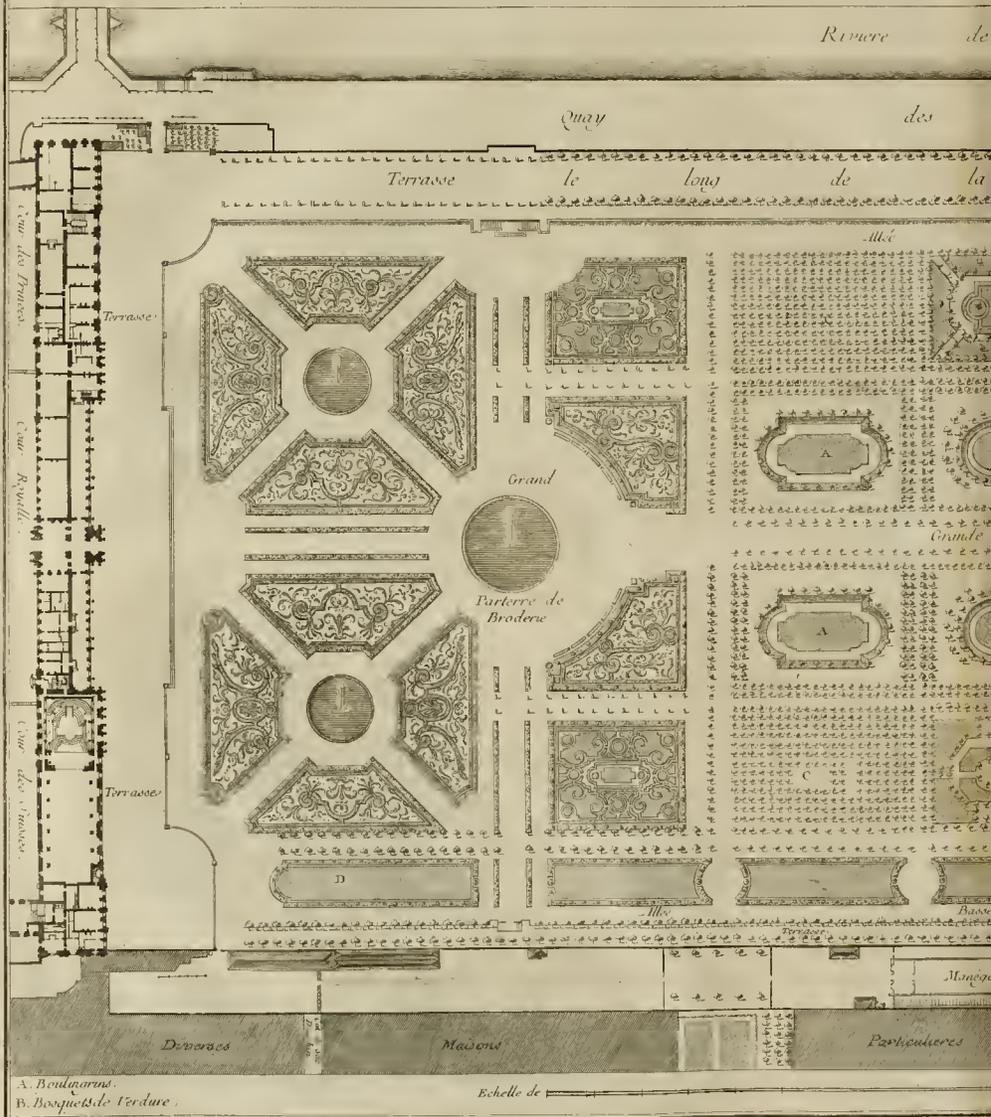
Avant que de finir cette description, nous remarquerons que le terrain P est une

(g) Plusieurs de ces Statues ont été aussi copiées d'après celles du Capitole à Rome, par les plus habiles des élèves de l'Académie; de ce nombre sont le *Ti-bre* & le *Nil*, marqués M 1, M 2. Nous rapporterons aussi que les groupes marqués L vers le Pont-tournant, représentant, l'un, la *Renommée*, l'autre, *Mercur*e assis sur des chevaux allés, par *Coisevox*, ont été ap-

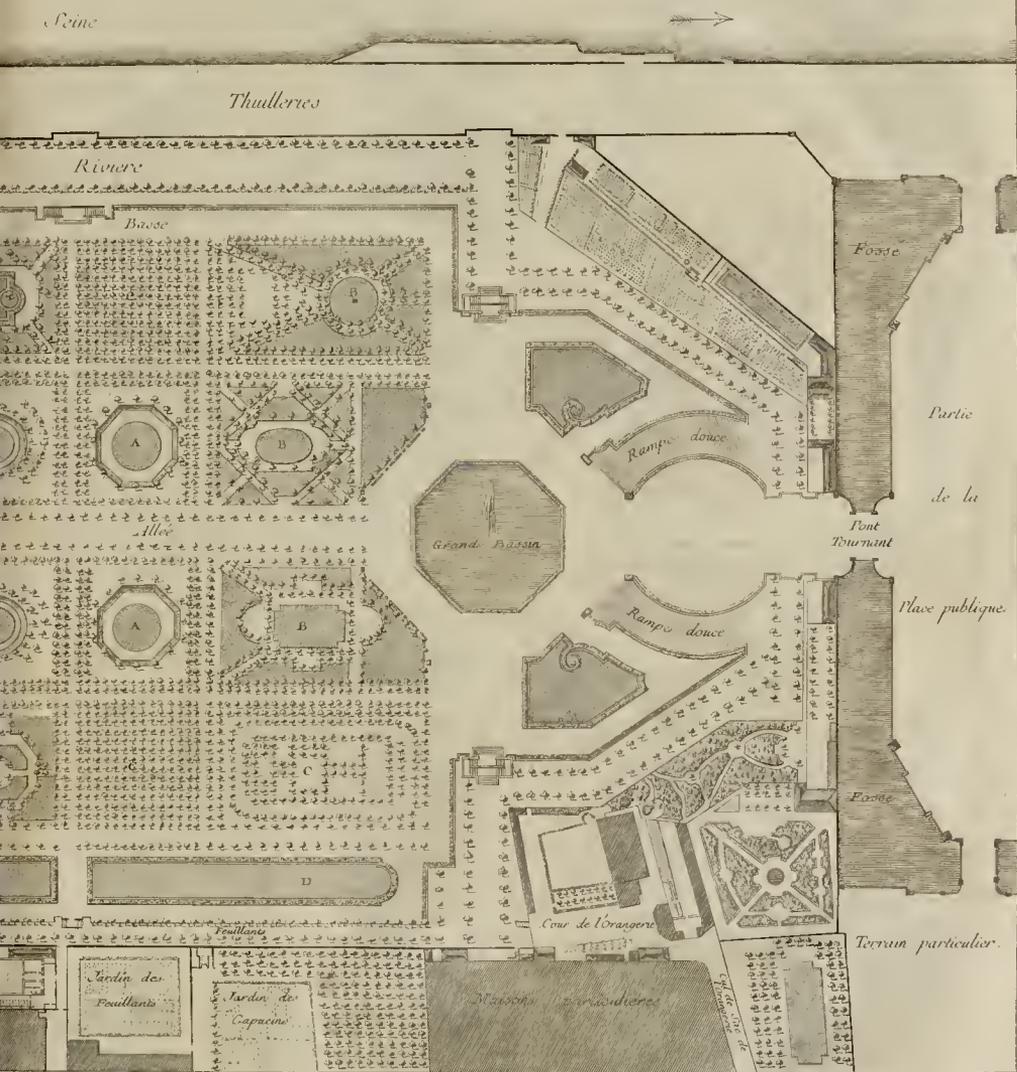
portés à grands frais, le 7 Janvier 1719, des jardins de Marly, lors de la minorité du Roi. A la place de ces deux groupes, feu M. Coustou a fait ceux qu'on voit aujourd'hui sur la partie supérieure de l'abreuvoir de cette maison de plaisance, & qu'il faut regarder comme les derniers chef-d'œuvres de ce Sculpteur célèbre.



PLAN GENERAL DU BATIMENT ET DES JARDINS DU PALAIS DES THUILLERIES, AVEC



UNE PARTIE DU PLAN DE LA PLACE PUBLIQUE QUE L'ON ERIGE ACTUELLEMENT

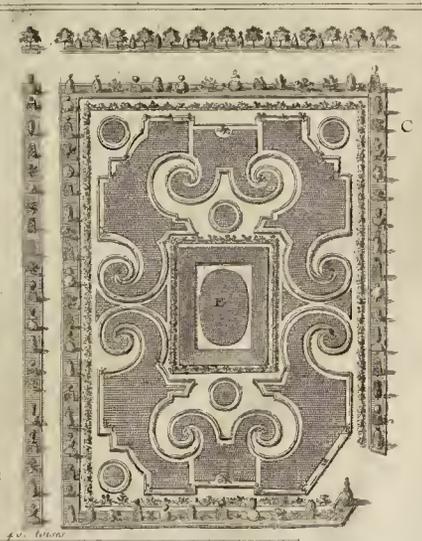
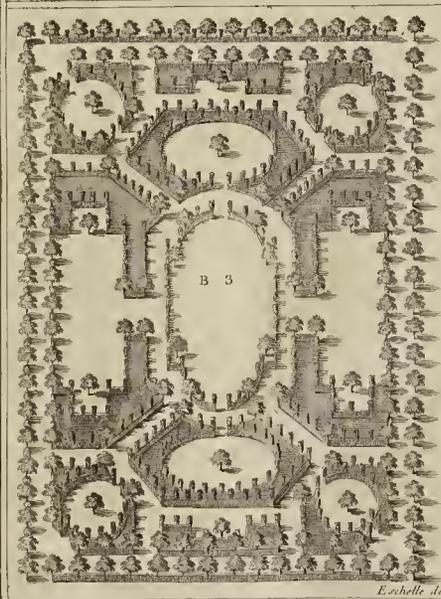
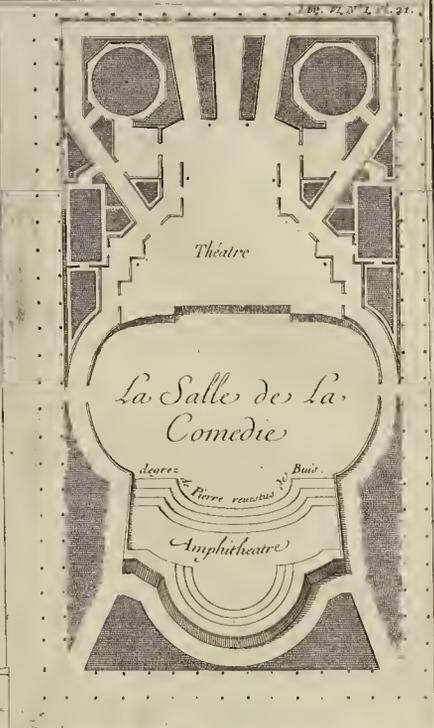
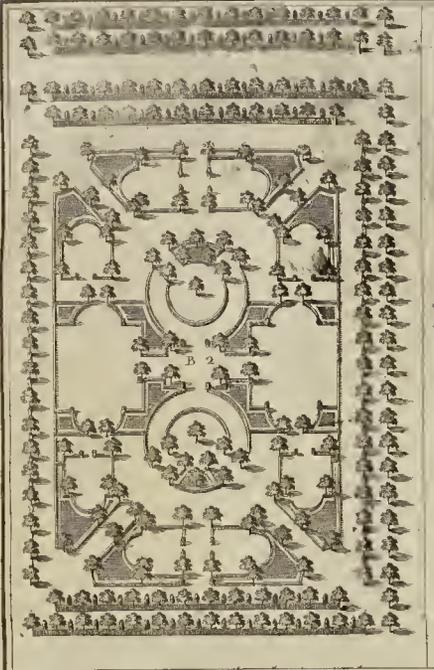


C. Bois plantés & particulièrement disposés en quincon  
 D. Grand tapis vert entouré de platanes & fleurs



Morceaux du Jardin des Thuilleries, marquez des mêmes Lettres sur le Plan general

LES PLANS N. 1. 2.



Echelle de 40 toises

10 20 30 40



pépinière pour y élever les fleurs dont les plate-bandes des parterres sont parées dans la belle saison. Q. Est une septième porte dégageant sur le Quai des Tuileries, mais qui ne sert point, ou que rarement au Public. R. Sont les Jardins particuliers du Contrôleur. S. Logement de M. Dille, Architecte du Roi, & Contrôleur des Bâtimens & Jardins de ce Palais. T. Logement de M. le Comte de Caylus. V. Logement de feu M. Derville, ancien Inspecteur des Tuileries, occupé aujourd'hui par la veuve. X. Partie du Jardin de Madame la Comtesse de Toulouse. Y. Jardin de M. de Clermont d'Amboise. Z. Terrain dans lequel sont placées les glacières du Louvre & des Tuileries. (&c.) Ancien fossé.

Palais des  
Tuileries.

*Divers Bosquets du Jardin des Tuileries. Planche XXI.*

Cette planche sert à faire connoître combien les desseins que *Le Nautre* avoit donnés des Bosquets de ce Jardin, sont dégénérés depuis leur plantation. A peine en reconnoit-on aujourd'hui la forme principale; & si l'on ne veille pas de plus près à son entretien, avant peu d'années, il sera réduit sans doute dans le même état que celui du Luxembourg, & insensiblement nous n'aurons plus de Jardins de propreté dans cette Capitale (*h*).

Les Bosquets B 2 & B 3 sont entourés d'arbres à hautes tiges & compartis de charmilles à hauteur d'appui, qui renferment des massifs de gazon. Ces derniers sont valoir la forme de ces cabinets de verdure, plus propres à la vérité, dans des lieux découverts que ne le sont des arbres de haute-futaie. D'ailleurs ce Jardin devenu public & abandonné aux soins de l'ouvrier mercenaire, a du sembler dans la suite exiger moins d'entretien. Mais si l'on a cru devoir supprimer ces beautés de détail, il n'en falloit pas moins conserver la forme générale, & veiller de plus près aux moyens nécessaires de conserver ces bosquets d'une manière relative à l'idée que l'on conçoit de ces Jardins au premier aspect. Tout le monde admire l'entretien du Jardin du Palais Royal; ce qui attire à cette promenade les plus belles compagnies de Paris. Cependant il n'y a point de comparaison à faire entre l'un & l'autre, pour la grandeur, la beauté & la magnificence.

La partie marquée E diffère peu dans l'exécution de ce qu'on la voit ici. Peut-être seroit-il préférable de moins subdiviser les compartimens, & d'y substituer de simples tapis verts d'un beaucoup plus facile entretien; cependant, dans leur origine, ils ont eu besoin sans doute d'être chantournés ainsi, pour figurer d'une manière convenable avec les parterres de broderie qui les avoisinent.

Sur cette même planche on remarque l'ancienne salle de la Comédie qu'on avoit distribuée à la place du bosquet marqué E dans le plan général. Ce Bosquet, d'une forme ingénieuse, avoit été planté de piccas, d'ifs & de marronniers, mêlés de massifs de gazon. Cette salle a été détruite depuis environ vingt ans, & l'on y a substitué le bosquet qu'on y voit aujourd'hui. (Voyez la planche XX.)

(*h*) Une des causes qui contribue le plus à la destruction de ce jardin, est la liberté que l'on donne au Peuple d'y entrer la veille de la Saint Louis, à l'occasion d'un Concert public qui s'y donne pour le bouquet du Roi. Pourquoi ce Concert ne s'exécute-t'il pas du côté de la cour Royale, cette cour est vaste & capable de contenir une multitude étonnante de spectateurs; par là ce Jardin se trouveroit garanti, de même que les figures de marbre qu'il contient, des accidens auxquels

il se trouve exposé. Encore une fois, les personnes en second, chargées de veiller à l'entretien des Maisons Royales, ne prennent pas garde d'assez près aux dépôts qui leur sont confiés. Cependant il en coûte des sommes considérables à Sa Majesté, sans pour cela que le citoyen ni l'étranger jouissent de la dépense que l'on fait tous les ans pour l'entretien & l'embellissement de ces chef-d'œuvres de l'Art.

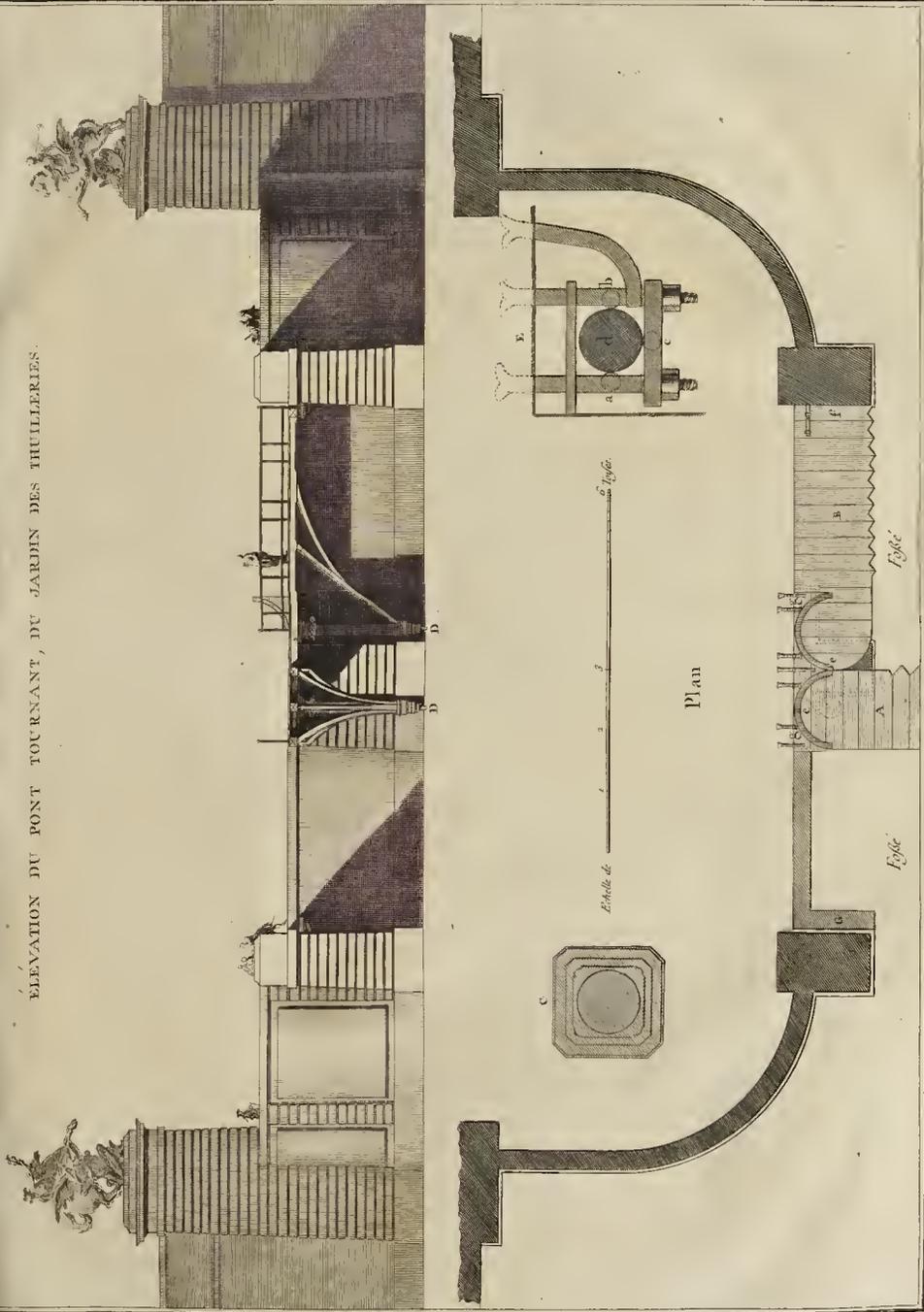
## Plan &amp; Elévation du Pont-tournant. Planché XXII.

Palais des  
Tuileries.

Ce Pont, d'une grande commodité pour communiquer des Champs-Elifées au Palais des Tuileries, est d'une composition si heurcuse qu'on a cru qu'on verroit avec plaisir la maniere dont il fut conçu par le Frere Nicolas, Religieux Augustin, qui le fit exécuter en 1716; il est divisé en deux parties, dont l'une A paroît fermée dans le plan, & l'autre marquée B paroît ouverte. Chacune de ces deux parties est soutenue dans l'une de ses extrémités, par un arbre mobile de quatorze pouces de gros, (Voyez le plan de cet arbre en grand marqué C) garni en haut & en bas d'armatures de fer, en bas par un pivot D, qui tourne dans un palier de cuivre scellé en plomb; en haut par un chassis de fer marqué E, en sorte que dans ce chassis sont ajustés trois cylindres de cuivre marqués *a, b, c*, qui roulent sur une frette de fer placée autour de la circonférence de l'arbre *d*, & facilitent le mouvement de celui-ci lorsque l'on veut ouvrir ou fermer ce Pont. Au pied de chacun de ces arbres sont assemblés plusieurs escliers, qui soutiennent, par différents points d'appui, la longueur & la largeur de chaque partie de ce Pont. Ces escliers viennent s'assembler dans les sablières qui forment les deux chassis sur lesquels sont clouées les planches qui en composent le sol. Ces planches sont posées à rainures & languettes, & entaillées de maniere que lorsque les deux parties de ce Pont viennent à se rejoindre, quand il est ouvert, les entailles de celle B s'engrangent dans celle A. Pour faciliter le mouvement de ces deux parties, elles sont arrondies chacune vers leur extrémité *e*, & équerries vers *f*, en sorte que cette dernière pose sur l'encorbellement G, & *e, e*, sur l'axe de l'arbre qui leur sert de point d'appui lorsque ce Pont est ouvert. Pour cacher l'arrondissement des extrémités *e, e*, on abaisse les deux portions de cercle *g*, qui, lorsque le Pont est fermé, se rabattent sur le sol, par des charnières ou couplets de fer, de maniere que toute sa surface supérieure est sans aucun interstice, & se trouve, pour plus grande sûreté, garnie d'un appui de fer qui suit le mouvement de ce Pont lorsqu'il s'ouvre ou se ferme.

On a affecté dans cette planche d'ouvrir une partie de ce Pont & de fermer l'autre, afin que l'on apperçût, quoiqu'en petit, l'un des arbres vu de front, & l'autre sur son profil, comme il se remarque en D, D, ce qui suffit pour donner une idée de la mécanique de ce Pont, lequel, quoiqu'il ait de longueur vingt-six pieds & un quart sur seize de large, se meut très-aisément, en très-peu de tems, & d'une facilité incroyable. Dans cette planche on a aussi marqué la maçonnerie des fossés qui ont donné occasion à ce Pont-tournant, & l'on y a exprimé les pied-droits sur lesquels sont posés les groupes sculptés par *Coisevox*, afin de donner à connoître l'idée que l'on doit se former de l'entrée de ce Jardin par les Champs-Elifées.

ELEVATION DU PONT TOURNANT, DU JARDIN DES HUILLERIES.





## C H A P I T R E X I X.

*Distribution du Palais des Tuileries, au rez-de-chaussée & au premier étage. Planche XXIII.*

C E Bâtiment, qui a cent soixante-huit toises & demie de face, peut être considéré comme un semi-double, n'ayant dans la plus grande partie du milieu de sa longueur, qu'environ dix toises de profondeur, & environ douze dans ses extrémités.

Eu égard à l'immensité de cet Edifice, nous ne présentons point cette distribution comme un exemple à suivre, mais comme renfermant dans plusieurs des picces qui le composent, divers objets intéressans qui peuvent servir de modele à nos Artistes.

*Plan du rez-de-chaussée. Figure I.*

La piece A est un grand vestibule divisé par un mur de refend; autrement elle auroit paru trop peu élevée, n'ayant de hauteur que vingt-un pieds. C'est ici que *Philibert De Lorme* avoit fait construire le grand escalier dont nous avons déjà parlé; cet escalier étoit de forme elliptique évuidéc, le plus grand & le plus considérable que l'on eût vu jusqu'alors. *Philibert De Lorme* est un de nos Architectes François qui a le premier poussé l'Art de la Coupe des Pierres pratique à un certain degré de perfection. Il s'appliqua singulierement à la construction de cet escalier, & en fit un ouvrage merveilleux pour son siècle, en sorte qu'en faveur de ce miracle de l'Art, on oublia long-tems le défaut de sa situation. Il n'appartenoit qu'à *M. Colbert* de sentir que le premier mérite d'un Edifice consistoit dans l'art d'annoncer l'importance des dedans par les dehors; en conséquence il ordonna qu'on démolît cet escalier, & qu'on le plaçât où on le voit aujourd'hui.

Ce vestibule est décoré d'un Ordre de colonnes Ioniques, engagées d'un tiers dans l'épaisseur du mur. Cet Ordre est élevé sur un socle de dix-huit pouces: la base est antique & le chapiteau moderne, l'un & l'autre d'une médiocre exécution. A l'égard de l'entablement, il est d'un profil composé; la corniche, par exemple, n'est autre chose qu'une cimaise supérieure & un larmier soutenu par des consoles qui viennent prendre naissance sur l'Architrave, & qui tiennent lieu de modillons à cette corniche. On peut juger par l'aspect de cet entablement, qui mérite quelqu'attention, que quoiqu'on s'éloigne quelquefois de la route ordinaire, on peut tenter de nouveaux profils selon les différens besoins, surtout lorsqu'il ne s'agit que de la décoration intérieure.

La plus grande partie des entre-colonnemens de ce vestibule est occupée par des arcades; mais la nécessité de donner à ces ouvertures une certaine largeur, est causé que les piédroits & les archivoltés des arcades n'ont aucun rapport avec le diamètre de l'Ordre. D'ailleurs comme les espacemens des colonnes sont dissemblables, ces ouvertures offrent des percés de différentes largeurs, ce qui annonce une décoration peu réfléchie, & nuit à l'ordonnance générale de ce vestibule. On y voit aussi des niches d'un plan elliptique élevées sur des piedestaux dont la saillie & la hauteur paroissent gigantesques, comparées avec la dimension des niches, enforte que l'on peut dire que les parties qui composent cette décoration n'ont aucune analogie avec la proportion & l'expression Ionique qui préside ici.

Palais des  
Tuileries.

La principale porte qui donne entrée à ce vestibule est à plate-bande, le peu d'élevation de cette piece n'ayant pas sans doute permis de mettre la forme de cette porte (qui devoit être d'une certaine largeur) en symétrie avec toutes celles des entre-colonnemens; cette disparité, nécessaire à la vérité, n'en nuit pas moins à l'uniformité qu'on doit observer dans l'ordonnance d'une même piece, & montre évidemment que lorsqu'il s'agit d'accorder la décoration intérieure & extérieure, & que les dehors n'ont pas été faits de concert avec les dedans, ni ceux-ci pour eux-là, il en résulte presque toujours un tout mal assorti qui ne doit jamais servir d'autorité.

Ce vestibule, comme nous venons de l'observer, est divisé dans sa profondeur par un mur de refend. Ce mur, marqué B, a été placé ici par trois motifs également intéressans : le premier, pour conserver plus de rapport entre le diametre de cette piece & sa hauteur : le deuxième, pour soutenir avec plus de solidité le plancher de la salle des Cent Suisses qui est au-dessus, & dont le diametre, de vingt-six sur vingt-neuf pieds, avoit besoin d'un point d'appui continu dans le tiers d'une de ces largeurs; autrement il auroit fallu vouter ce vestibule, ce qui ne pouvoit se faire à cause de son peu d'élevation : le troisième enfin, pour corriger l'inégalité du niveau de cette piece, la partie A 2 étant plus basse de deux pieds que la partie A 1, à dessein de racheter, dans toute la profondeur de ce Bâtiment, la différence du sol des Jardins d'avec celui de la cour; de maniere que dans le porche marqué C, on descend encore trois marches, ensuite cinq, qui égalent en total sept pieds; élévation qui fait découvrir de l'intérieur de ce vestibule la surface des jardins, mais qui occasionne un défaut de plain-pied qu'il faut éviter, & qui n'est tolérable ici que parce qu'après-coup on a été forcé d'assujettir les différens niveaux de ce Bâtiment, ce qui ne doit être imité que dans une circonstance aussi critique, & jamais ailleurs.

Ce second vestibule A 2 communique à droite & à gauche à des galeries couvertes marquées D 1 & D 2; ces galeries sont percées d'arcades donnant dans le jardin, formant lunettes dans la voute. Ces lunettes sont répétées en face de chaque arcade sur le mur de refend, afin que celui-ci soit déchargé d'une partie de la poussée de la voute. Entre chaque lunette regne un arc doubleau qui descend jusques dessus les bases Ioniques, lesquelles sont arrachées par le devant, pour prendre moins de saillie sur la largeur de ces galeries, qui n'ayant que dix-neuf pieds & demi, auroient été trop rétrécies, si l'on n'eût supprimé la face de ces bases. Cet exemple est condamnable, l'on doit prévoir l'effet que produiroient dans l'exécution les membres d'Architecture qu'on a fait entrer dans son dessein. Jamais on ne doit employer les Ordres avec une sorte d'imperfection; on peut leur substituer des corps d'Architecture quelconques, qui n'exigent pas la même sévérité, peuvent satisfaire aux différens besoins d'un Architecte.

Le sol de ces galeries est tenu plus bas que le vestibule A 2, en sorte qu'à l'une de leurs extrémités on est obligé de monter ce qu'on a descendu à l'autre.

Ces différens niveaux sont encore un abus; ils interrompent le plain-pied qui doit être continu, & rendent toujours la communication des différens appartemens d'un Edifice moins commode, en rendant d'ailleurs le service des Officiers & des Domestiques plus difficile.

Du côté de la cour, à la gauche du vestibule A, est une grande piece E servant anciennement de salle des Gardes. Son plafond est revêtu de menuiserie à compartimens, soutenue par un entablement semblable à celui du vestibule. Au pourtour de cette piece regne un lambris d'un dessein fort ancien, & qui n'a que dix pieds de hauteur. Au-dessus de ce lambris sont placés des tableaux en grisaille

peints fut toile , la seule chose remarquable dans cette salle des Gardes.

La piece F étoit une grande antichambre revêtue aussi de lambris dans la plus grande partie de sa hauteur ; elle est divisée aujourd'hui par des cloisons , & coupée par des entre-fols , contenant le logement de M. *Servandoni* , ce qui empêche d'y remarquer un tableau compris dans le compartiment de son plafond , peint par *Nicolas Mignard* , d'Avignon.

La piece G est l'ancienne chambre à coucher de *Louis XIV* , qui a long-tems occupé cet appartement. Le plafond de cette chambre est orné de peintures dont nous ne donnons point la description ; cette piece & toutes celles marquées H , ne se voyant plus publiquement , & servant d'atelier à différents Peintres de l'Académie Royale.

Les pieces marquées I composent l'ancien appartement de M. le Dauphin , ayant servi autrefois à *Louis de France* , *Dauphin de Viennois* , fils de *Louis XIV* ; cet appartement est orné de peintures de *Philippe de Champagne* , qui y a représenté l'éducation d'Achilles ; il a été occupé en 1715 par M. le *Duc du Maine* , Surintendant de l'éducation du Roi : mais en 1718 , que M. le *Duc de Bourbon* fut chargé de cette Surintendance , ce Prince occupa cet appartement , qui l'est aujourd'hui par M. de la *Vauguyon* , Lieutenant Général , &c.

Dans le gros pavillon K étoient distribuées les cuisines , qui servent à présent de logement aux domestiques chargés du soin de la propreté des appartemens.

De l'autre côté du vestibule A est placé le grand escalier , exécuté sur les desseins de *Le Veau* ; il est à trois rampes & d'une construction solide : sa décoration est simple , mais noble , & heureusement terminée dans sa partie supérieure ; il est d'ailleurs bien éclairé & dans une situation convenable. La premiere rampe de cet escalier monte à la chapelle , au-dessous de laquelle est l'appartement M , occupé par M. *Bontems* , Gouverneur de ce Palais ; l'entrée de cet appartement est du côté de la cour , & il a son dégagement par la galerie D 2.

Toute la partie marquée N , comprend la salle des machines , qui fut construite pour la représentation des Ballets & de la Comédie , par ordre de *Louis XIV* . Ce fut *Vigarani* , Gentilhomme Italien , qui conduisit l'exécution de cet ouvrage important. Nous donnerons à la suite de cette description , les desseins de cette salle gravés anciennement , & nous ferons remarquer le genre de sa décoration , une des plus riches qui ait été mise en œuvre jusqu'à présent.

Dans le gros pavillon O , sont plusieurs appartemens occupés aujourd'hui par Madame la Comtesse de *Marfan* , par M. le Comte de *Brienne* , &c.

*Plan du premier étage. Figure II.*

Le grand escalier donne entrée seulement à toute la partie gauche de ce Palais. Du palier supérieur on arrive dans une très-grande piece marquée A , qui contient tout l'espace des deux vestibules qui sont au-dessous : cette piece , d'une élévation proportionnée à son diametre , est terminée par une voute de charpenterie en arc de cloître ; elle est destinée pour les Cent Suisses lorsque le Roi vient à Paris , & qu'il séjourne dans ce Palais (i) : elle est éclairée par six croisées & n'est susceptible d'ailleurs d'aucune décoration. Elle dégage du côté du Jardin sur les terrasses pratiquées au-dessus des galeries dont nous avons parlé , & du côté de la cour elle donne

(i) C'est dans cette piece que se donne , pendant la quinzaine de Pâques , & les jours de Fêtes solennelles seulement , le Concert Spirituel. Pour cet effet on y a pratiqué des loges & un orchestre d'une construction fort ingénieuse , de sorte qu'ils peuvent se démonter sans aucun endommagement , en quatre heures de travail , lorsqu'il est nécessaire que cette piece devienne libre pour son usage primitif.

Palais des  
Tuileries.

entrée à la salle des Gardes du Corps, marquée B. Cette salle est éclairée de douze croisées, & son plafond en compartimens est orné de peintures dont les allégories sont relatives à son usage. Elle est revêtue d'un lambris de hauteur, d'un goût assez ancien; & sur plusieurs de ses panneaux, on remarque des rehaussés d'or, d'un dessin & d'une composition qui méritent une certaine attention.

La piece C est une antichambre éclairée par huit croisées; elle est aussi revêtue de menuiserie, & son plafond est orné de peintures qui furent faites en 1668, par *Nicolas Loyr*, qui a peint aussi la piece précédente.

La chambre à coucher D est éclairée de trois croisées du côté de la cour, & est ordinairement meublée avec la plus grande magnificence, lorsque le Roi habite ce Palais. Dans le plafond de cette piece est un grand tableau peint par *Bertholet Flamen*, mort Chanoine de Liege. Il représente la Religion accompagnée de figures allégoriques au Sacre du Roi, &c. Sur la corniche sont des stucs exécutés par *Lerambert*, accompagnés de figures sculptées par *Girardon*; l'un & l'autre ouvrage peut être considéré comme autant de chef-d'œuvres.

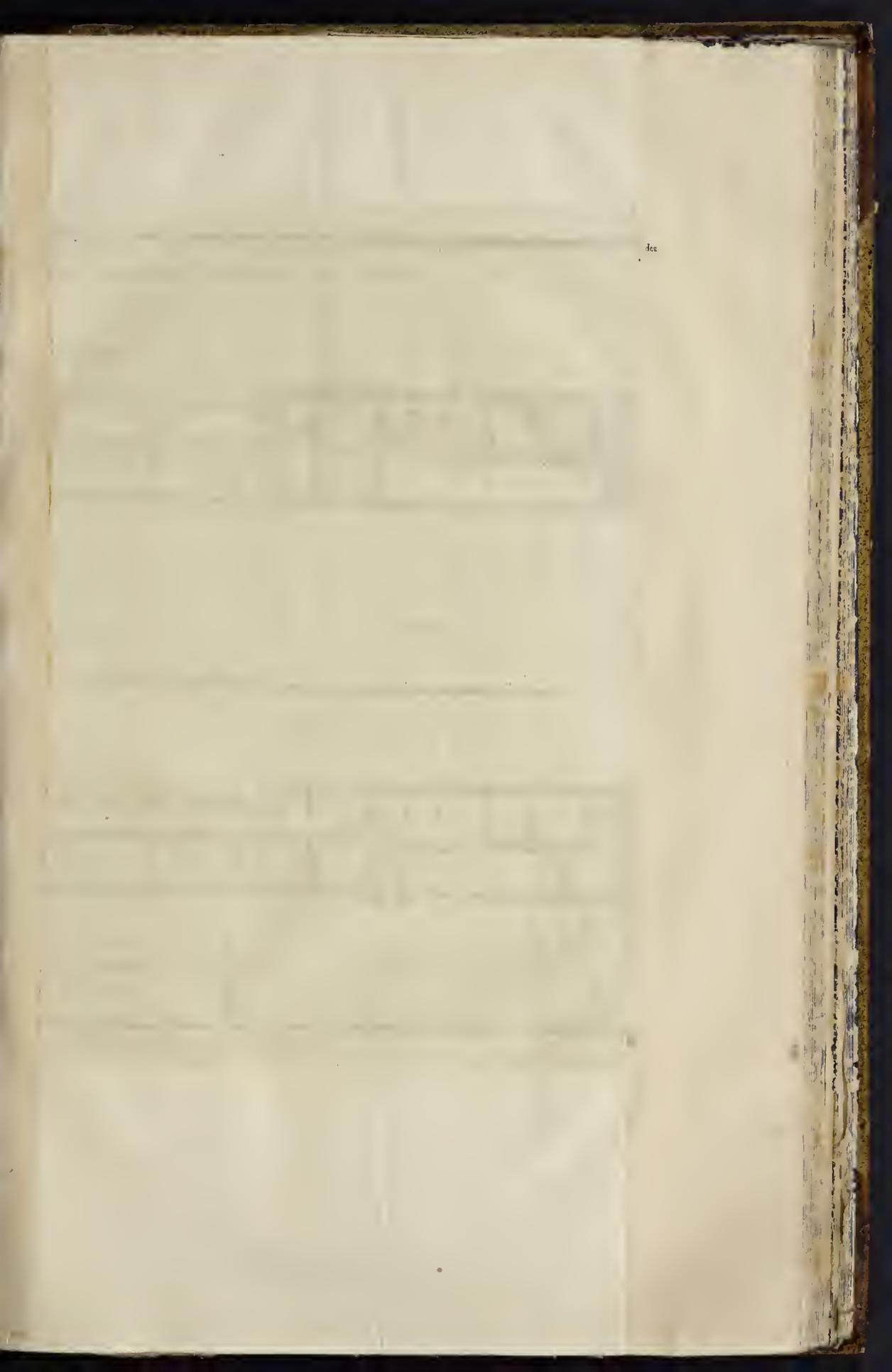
La piece E est un grand cabinet, dans lequel se voient aussi de très-beaux stucs & des figures qui désignent la guette & l'abondance. De ce cabinet, on entre dans une galerie F, connue sous le nom de la galerie des Ambassadeurs, parce que c'étoit dans cette piece que *Louis XIV* donnoit ses Audiences publiques aux Ministres des Cours étrangères. Cette galerie est assez négligée aujourd'hui (k); & sert de dépôt au garde-meuble de la Couronne. On y remarque cependant encore dans les divers compartimens de son plafond, plusieurs tableaux représentant l'Histoire de *Psché* & plusieurs autres sujets des Métamorphoses. La plus grande partie de ces ouvrages de Peinture ont été copiés par les plus habiles éleyes de l'Académie, par ordre de *M. Colbert*, d'après la galerie Farnese d'*Annibal Carvache*. Au bout de la galerie des Ambassadeurs est un grand escalier qui a été construit à neuf depuis quelques années, par où se dégage cette grande piece, & par lequel on arrive à l'appartement de la Reine, composé d'une salle des Gardes G, d'une salle d'assemblée H, d'une chambre à coucher I, & de deux cabinets de retraite marqués K, L. Ces dernières pieces sont pourvues de dégagemens & de garde-robes, telles qu'on les sçavoit faire lors de la construction de ce Bâtiment. Cet appartement a vue sur le Jardin & sur la riviere, il a été peint par *Noiset* qui y a représenté souvent la Reine sous la figure de *Minerve*. Atenant cet appartement, est placé celui d'hiver pour Sa Majesté; il a sa principale entrée par le cabinet E, & par la chambre de parade D. La piece M est un cabinet destiné pour le premier Valet de chambre de quartier, qui a son logement dans l'entre-sol. Celle N est nommée la chambre du lit du Roi. Celle O est un cabinet en bibliothèque. Ces dernières pieces sont ornées de peintures & de sculptures assez bien conservées. Les plafonds sont peints par *Noël Coypel*, & les dessus de porte, par *François Millet*, Peintre Flamand, habile Paysagiste.

Le gros pavillon P est occupé aujourd'hui par différentes personnes de considération, aussi-bien que la plus grande partie des appartemens de ce Palais, lesquels à l'exception de celui du Roi & de la Reine dont nous venons de parler, sont accordés à divers particuliers attachés au service de Sa Majesté, à des gens de lettres,

(k) Ce qui a le plus contribué à la destruction de cette galerie, c'est le séjour que les Officiers de Sa Majesté ont été obligés d'y faire, lors de la minorité du Roi. Elle fut alors partagée dans sa longueur & sa hauteur par des cloisons, pour y pratiquer des logemens, ce qui ne s'est pas fait sans la beaucoup endommager. D'ailleurs elle a servi depuis d'atelier à diffé-

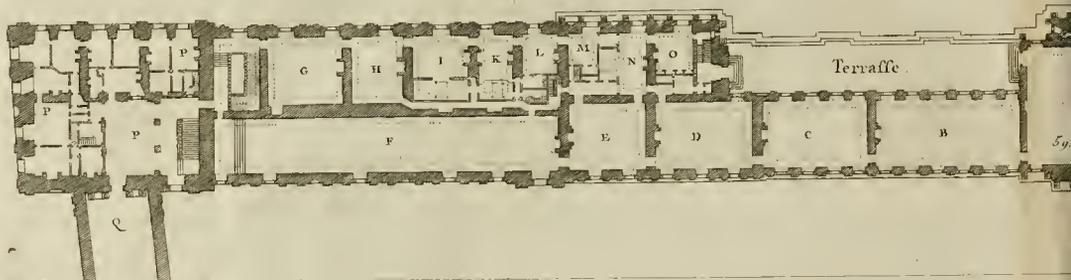
rens Artistes pour la décoration des théâtres; enforte qu'elle ne fait plus partie des appartemens qu'on laisse visiter dans ce Palais tous les jours, depuis dix heures jusqu'à midi, & depuis trois jusqu'à six, à l'effet de quoi il y a un garçon du Château qui est chargé de faire voir aux curieux ces restes précieux des ouvrages seizieme siecle.

construit



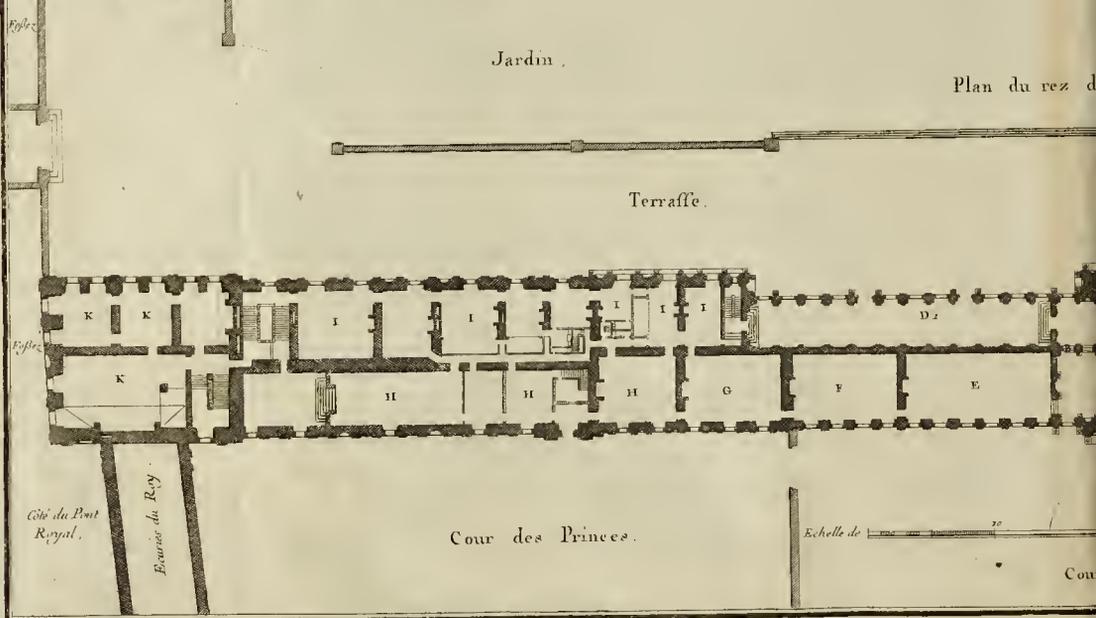
DISTRIBUTION AU REZ DE CHAUSSEE, ET AU

Plan du Premier



Jardin

Plan du rez de



Côté du Pont Royal

Entrée du Roy

Cour des Princes

Echelle de

Cour

PREMIER ÉTAGE DU PALAIS DES THUILLERIES.

Fig. II<sup>eme</sup>

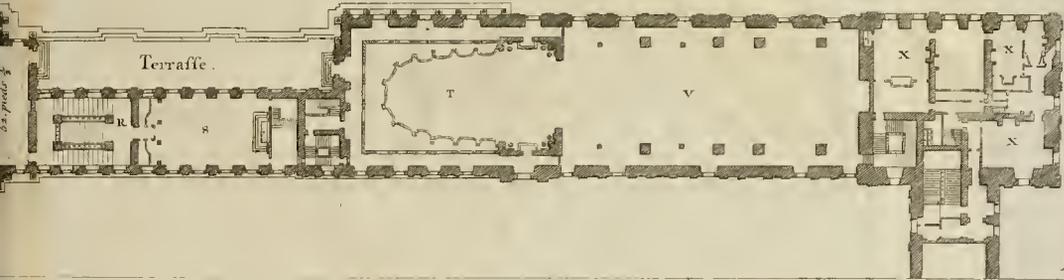
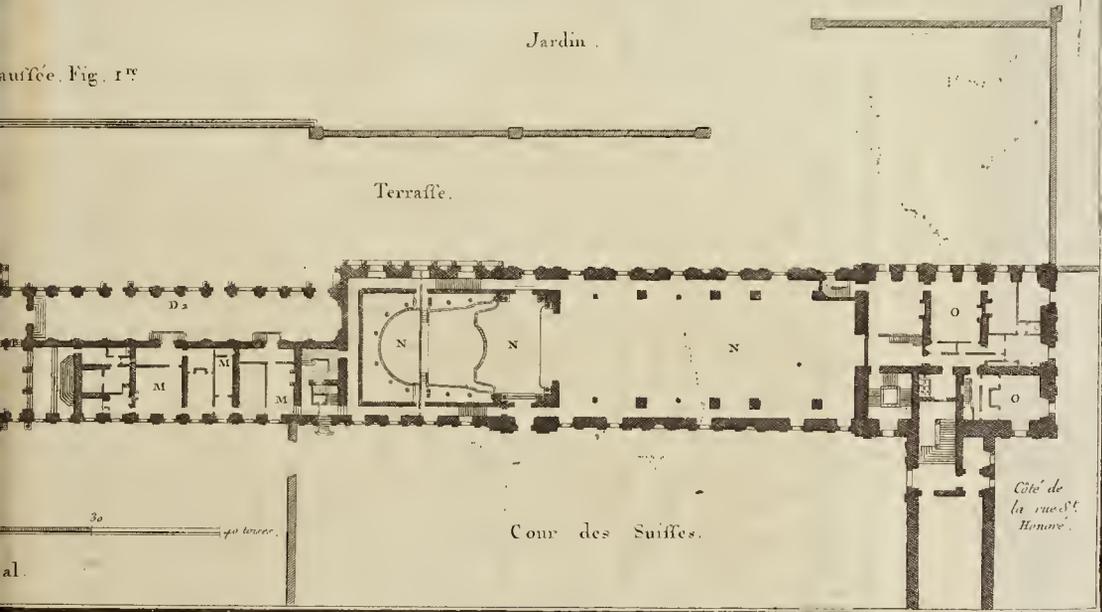


Fig. I<sup>re</sup>



I  
Tul

à des Artistes, &c. On entre par ce pavillon, & de plain-pied à cet étage, dans la grande galerie des plans, marquée Q, dont nous avons donné la description dans ce Volume, page 19, (note i) & qui, comme nous l'avons remarqué, avoit été construite originairement pour servir de communication de ce Palais à celui du Louvre. (Voyez la décoration extérieure de cette galerie, planche XXVI.

Palais des  
Tuileries.

De la salle des Cent Suisses, marquée A, l'on est obligé de descendre les deux rampes du grand escalier, pour arriver du palier commun R dans la Chapelle S : celle-ci n'a pas été finie; on y remarque seulement une tribune pour le Roi au-dessus de la porte d'entrée, & dans le fond, sur la Sacristie placée derrière l'Autel, une autre tribune pour la musique. L'endroit marqué T est la salle des machines, celui V est le Théâtre de cette salle, dont nous avons déjà parlé en décrivant le rez-de-chaussée.

Le gros pavillon X, comme nous l'avons dit aussi, est occupé, de même que celui P, par différentes personnes de considération. Ni l'un ni l'autre ne fait partie des grands appartemens. D'ailleurs les escaliers qui donnent entrée aux appartemens de ces pavillons sont mal éclairés; les pièces qui les composent sont la plupart sans symétrie & sans commodité, du moins par comparaison avec notre distribution actuelle : aussi faut-il regarder ce Palais comme un Edifice déjà ancien à cet égard, & se ressouvenir que dans les siècles précédens, le plus grand nombre de nos Maisons Royales n'étoit pas à beaucoup près si commode que celles de nos riches particuliers le sont aujourd'hui. En effet, si l'on considère l'étendue de cet Edifice, on est surpris de trouver à peine dans sa distribution de quoi faire huit appartemens complets; encore n'y a-t-il guère que les quatre qui se remarquent tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, pratiqués du côté opposé à la salle des machines, qui soient disposés d'une manière convenable à la grandeur de ce bâtiment. Cependant, l'immensité de ce Palais, sa situation, les peintures qu'il renferme dans son intérieur, certaines parties de la décoration de ses façades, la magnificence de ses Jardins, la réputation qu'il s'est acquise par la résidence des Têtes Couronnées qui y ont fait leur séjour, tant de considérations nous ont déterminé à donner ici la distribution de cette Maison Royale, plutôt à la vérité pour satisfaire la curiosité des amateurs en général, que pour en conseiller l'imitation aux Artistes.

## CHAPITRE XX.

*De la décoration extérieure des façades du Palais des Tuileries.*

Planche XXIV.

CE Palais élevé sous divers regnes, & bâti sur les desseins de différens Architectes, se ressent dans sa décoration extérieure des changemens que l'Architecture a soufferts en France depuis le quinzième siècle. D'ailleurs l'irrésolution des Maîtres de l'Art sur les principes de la bonne Architecture, la vanité qu'on a de croire que l'on vaut mieux que ceux qui nous ont précédés, l'éloignement qu'on a de suivre les sentimens d'autrui, & la fureur dont on est dévoré de créer du neuf où il ne s'agit que d'imitation, sont presque toujours la cause du défaut d'unité qui se remarque dans la plupart de nos Edifices d'importance, auxquels l'on s'est trouvé obligé dans la suite de faire des augmentations ou des restaurations considérables.

Palais des  
Tuileries.

*Philibert De Lorme*, comme nous l'avons dit, fut choisi par *Catherine de Medicis* avec *Jean Bullant*, pour la construction de ce Bâtiment. D'abord il ne fut question que de l'avant-corps du milieu, des deux ailes en galeries & des pavillons qui les terminent. Pour offrir une idée des changemens survenus dans la décoration de ce Bâtiment, & faire connoître son accroissement depuis son édification primitive jusqu'au ministère de *M. Colbert*, nous donnons dans la planche XXV le dessein de la façade du côté du Jardin, tel que l'avoient fait exécuter *Philibert De Lorme* & son Collegue, & nous y ajoutons les projets que *Du Cerceau*, sous *Henry IV*, avoit fait pour en augmenter l'étendue. En comparant ces deux genres d'Architecture, on sentira combien il a été difficile à *Le Veau* & à *Dorbay*, sous *Louis XIV*, de restaurer cet Edifice d'une maniere convenable à l'idée que nous nous formons de la résidence d'un Souverain.

Voudra-t'on toujours économiser lorsqu'il s'agira de la réédification d'un Palais de la plus grande considération? N'étoit-il pas nécessaire de prévoir qu'un Edifice qui, dans son origine, n'avoit que cent toises de face, ne pouvoit pas s'étendre jusqu'à près de cent soixante-dix, sans qu'on en changeât les dimensions, les rapports & les proportions. Sans doute, ou les regles de l'Art sont inconnues à la plupart des Architectes, ou le plus grand nombre, par indifférence ou autrement, néglige ces regles, partie néanmoins la plus essentielle de l'art de bâtir, & la plus capable certainement d'illustrer l'Architecture & les siècles où l'on voit éclore des Edifices réguliers.

Rien de si condamnable que cette négligence; car enfin, lorsque l'on veut ériger une place publique, n'affecte-t'on pas d'en rendre les façades symétriques, quoique dans tout son pourtour on conçoive qu'elle doit être subdivisée intérieurement pour différens propriétaires; pourquoi donc au contraire, dans la plupart de nos Palais & de nos Maisons Royales, qui n'ont en vue qu'un seul & unique objet, remarque-t'on une disparité dans l'ordonnance, qui porte le spectateur à croire que chaque avant-corps, chaque arriere-corps, & chaque pavillon, sont autant de Bâtimens particuliers, élevés selon les motifs & les besoins des différentes personnes qui les ont fait construire: c'est une inadvertance condamnable qu'on remarque cependant plus que par-tout ailleurs dans les façades dont nous parlons.

Falloit-il, parce que le premier Edifice devoit trop peu élevé dans son origine, & parce qu'on a voulu dans la suite lui donner une plus grande étendue; falloit-il, dis-je, le flanquer de deux grandes ailes, & de deux pavillons d'une grandeur monstrueuse & revêtus d'Ordres colossaux, qui par leur proportion gigantesque, anéantissent ceux qui furent exécutés en premier lieu? Du moins étoit-il à propos, si l'on avoit intention d'augmenter ce Bâtiment, de ne pas affecter de mettre sur la même ligne une Architecture aussi dissemblable? N'auroit-il pas été mieux que toute l'ancienne façade eût formé un grand avant-corps de dix ou douze toises? Alors les nouvelles additions ayant fait arriere-corps, auroient pu être de la même ordonnance & non d'une Architecture colossale. D'ailleurs ces arrieres-corps proposés auroient donné plus de mouvement à toute cette façade, & auroient été plus analogues au diametre des premiers Ordres, en sorte qu'on seroit parvenu par ce moyen à faire un grand Edifice, sans être obligé de mettre en usage l'Ordre Composite qui s'y remarque, lequel certainement contraste mal avec les précédens, dont l'Ionique du côté des Jardins, contient des beautés du premier genre.

Ce que nous venons de remarquer peut s'appliquer pour les deux façades de ce Palais, quoique celle du côté de l'entrée soit comprise dans un peu moins d'espace, & que sa longueur semble être divisée par plusieurs cours; mais les murs de sépa-

ration de ces dernières sont si peu élevés & si peu conformes à la dignité de ce Palais, qu'il est à croire que leur distribution n'a été faite qu'au hazard, en attendant la réunion de cet Edifice avec celui du Louvre, ainsi que le *Bernin* & *Perrault* l'avoient proposé, & que nous en avons donné les projets au commencement de ce Volume. D'ailleurs pourquoi l'affectation de ces combles d'une grandeur formidable, à l'imitation sans doute de ceux de *Philibert De Lorme*? (Voyez la planche XXV.) Pourquoi de grandes masses, des pleins si considérables, & de si petites ouvertures dans les nouvelles ailes? Pourquoi au contraire de si petits Ordres dans l'ancien Bâtiment, & de si grandes portes & croisées, proportion gardée avec le tout ensemble. Quel contraste! Je le répète, il falloit nécessairement détruire l'ouvrage de *Philibert De Lorme*, ou chercher à concilier le neuf avec l'ancien, pour composer un Edifice plus conforme aux loix du bon goût, & plus digne de la splendeur du regne de *Louis le Grand*; au lieu qu'on n'est frappé ici que de l'immensité. Le premier aspect en impose sans doute, mais toutes les parties séparément perdent à l'examen, & l'on n'est dédommagé que par quelques beautés de détail; éitons-en quelques-unes, & passons légèrement sur les médiocrités que nous avons eu tant de fois occasion de condamner ailleurs.

Nous ne parlerons dans cette description que de la façade du côté du Jardin, Figure II. L'élévation du côté de la cour, Figure I, diffère peu de celle-ci; elle est assujettie à la même grandeur, hauteur & division. D'ailleurs les détails de ce côté sont de beaucoup supérieurs, & les licences sont les mêmes par-tout, il nous suffira donc d'examiner l'ordonnance de la façade du côté du Jardin, pour nous donner une idée distincte de toute l'ordonnance de cet Edifice.

En comparant la planche dont nous parlons avec celle qui la suit, il sera facile de reconnoître les augmentations qu'on a faites à ce Palais sous le regne de *Louis XIV*, & sur les dessins de *Le Veau* & de *Dorbay*. Remarquons d'abord dans le grand avant-corps du milieu, que ces Architectes ayant voulu lui donner plus d'élévation, il a aussi fallu qu'il lui donnassent plus de largeur; que pour y parvenir ils ont compris dans cet avant-corps les deux entre-colonnemens AA, qui précédemment appartenoient aux galeries BB, en sorte que ce nouvel accroissement a permis une grande hauteur à cette partie de l'Edifice, dont la dimension en général est heureuse, & figure assez bien avec l'étendue de la façade & de la profondeur du Jardin: genre de perfection essentiel pour l'aspect d'un Bâtiment. Il n'en est pas de même des parties qui divisent cet avant-corps, originellement devant être moins élevées, *Philibert De Lorme* avoit composé la grandeur de ces Ordres, & déterminé les entre-colonnemens pour la masse: mais il en a résulté dans la suite que leur multiplicité & leurs espacemens se contredisent avec le tout ensemble; considération, encore une fois, qui auroit dû déterminer, ou à laisser ce Château en l'état où il étoit, ou à n'en rien conserver. Ce dernier parti paroitra extrême sans doute, mais au moins falloit-il disposer le supplément qu'on y a fait à raison de son édification primitive. Au reste l'avant-corps qui porte le fronton, quoique surhaussé d'un troisième Ordre, conserve encore une assez belle forme & une élégance relative à la légèreté des Ordres qui y président; mais nous ne pouvons applaudir aux trop grands entre-colonnemens du milieu, ni en conseiller l'imitation; à l'exception de celui du rez-de-chaussée, ils ne sont pas soutenable. La raison de cet abus vient de ce que l'entre-colonnement Ionique du rez-de-chaussée ayant des piedestaux, *Philibert De Lorme* a pu faire cet entre-colonnement de quinze pieds un quart de largeur; mais cette distance prescrite à *Le Veau* qui, par la nécessité d'imiter l'Ordre Corinthien des pavillons C, n'a pu mettre des piedestaux, ni des socles au premier étage, a rendu ce nouvel entre-colonnement d'une

Palais des  
Tuileries.

forme quarrée, ainsi que celui de l'Ordre Composite au-dessus, qui est encore plus ridicule, en ce que non-seulement les bases des Ordres posées sur l'entablement sont masquées par la saillie de ce dernier, mais encore parce que la petitesse des ouvertures & la pesanteur des piédroits compris dans ces entre-colonnemens supérieurs, composent une Architecture absurde qui devoit être prévue avant l'exécution, & qui par conséquent auroit mérité qu'on eût délibéré sur l'impossibilité de faire du bon : car enfin, quelle réputation doit-on espérer lorsque l'on réédifiera nos Bâtimens avec ce désordre ? Quelle prospérité doit-on attendre des Arts, lorsque dans les plus grandes occasions on consultera l'économie, & que l'on voudra néanmoins donner l'idée d'un grand Edifice, sans s'embarasser si toutes les parties se conviendront ? Cette considération ne peut avoir lieu que pour les maisons des particuliers, & ne doit jamais entrer pour rien dans les monumens publics, & dans les Palais des Rois, qui sont les seuls Edifices capables d'illustrer les cités, & de donner une grande idée de la vigueur des Arts dans des siècles de prospérité.

Au-dessus du troisième Ordre est un Attique qui sert de couronnement à tout l'avant-corps, & de soutien à un dôme circulaire par son élévation, & quadrangulaire par son plan, mais dont la forme & la capacité semblent écraser l'ordonnance de dessous.

Malgré ces défauts essentiels, il est certain qu'il se rencontre dans certaines parties de cet avant-corps des beautés que la petitesse du dessin de cette planche nous empêche de décrire ; mais comme ces beautés ne regardent que les Ordres qu'ils décorent, nous donnerons dans le huitième Volume leurs développemens en grand, & nous y ferons mention de la difformité que la régularité de ces Ordres, considérée à part, a occasionnée dans tous les autres membres d'Architecture de ce Palais, qui ont fait jusqu'à présent l'objet de nos remarques.

Les galeries B ont été conservées telles qu'elles étoient du tems de *Philibert De Lorme*, même dans la nouvelle reconstruction qui en a été faite depuis peu. Le socle ou piedestal que nous avons désiré qui régneroit sous l'Ordre Corinthien, auroit produit ici un bon effet, car autrement la corniche servant d'appui aux terrasses qui couvrent l'intérieur de ces galeries, fait concevoir que le sol du premier étage n'exécède pas la hauteur de l'architrave, d'où il résulte non-seulement que ces façades au rez-de-chaussée sont privées d'un couronnement qui leur est nécessaire, mais encore que les personnes qui se promènent dessus, paroissent pénétrer toute la partie supérieure de l'entablement ; ce qui est contre toute idée de vraisemblance, & qui donne un air de sécheresse à toute cette ordonnance. D'ailleurs cette sécheresse s'accorde mal avec l'accroissement que le fust des colonnes & des pilastres de cette décoration, semble recevoir par les tambours qu'on a affectés dans le fust de l'Ordre Ionique qui y préside. Ajoutons à cela d'une part, que malgré cet accroissement, la saillie des pilastres est si peu sensible, que celle des impostes & des arcades désole ces pilastres, & même les surpasse, & que de l'autre les colonnes sont si peu écartées de ceux-là, que les chapiteaux de ces derniers sont arrasés & sans aucun relief au-devant de leurs surfaces : autant de licences monstrueuses que les Anciens se font permis, & qui n'ont que trop été imitées par la plupart de nos Modernes qui, plus instruits de la routine de l'Art que de ses principes, ont commis les mêmes fautes dans la plus grande partie de leurs productions.

Au-dessus de ces galeries en terrasse, au lieu de la ridicule décoration de *Philibert De Lorme*, ou plutôt de *Jean Bullant*, (Voyez la planche XXV) on a pratiqué un étage régulier, où l'on a supprimé les Ordres, ce mur de face étant en retraite de toute la profondeur des galeries. (Voyez la planche XXXIII, figure II.) Cette sup-  
pression

pression apporte, dit-on, du repos à l'ordonnance de ce Bâtiment. Partout ailleurs cette opinion pourroit avoir quelque fondement; mais ici que l'avant-corps & les pavillons sont ornés d'Ordres d'Architecture, tant dans leurs faces que dans leurs retours, il en résulte un défaut d'unité qui nuit à l'accord général de cet Edifice lorsqu'on en aperçoit les développemens vus sur l'angle. Néanmoins, il faut convenir que malgré cette irrégularité, il n'y a point de comparaison à faire entre cette nouvelle décoration & la précédente. *Le Veau*, pour conserver encore à cet étage supérieur une sorte de relation avec l'ancienne Architecture de dessous, a affecté des ressauts dans les chambranles des croisées; il a fait pénétrer leurs sommets dans l'architrave, & les a fait profiler dans la frise. Enfin il a placé des gaines dans chaque trumeau de ces arrière-corps, espèce de décoration qui n'est guère tolérable que lorsqu'il s'agit d'assortir un genre d'Architecture semi-Gothique, comme on a été forcé de le faire ici. Au-dessus de cet étage regne un Attique couronné d'une balustrade, derrière laquelle s'élève un comble, qui ayant très-peu de base, pouvoit avoir encore moins de hauteur & n'être pas interrompu, comme on le voit ici dans toute la longueur de cet Edifice. L'interruption de ces combles, leurs formes & leurs hauteurs dissimilables, ne contribuent pas peu à faire paroître chaque avant-corps & chaque arrière-corps comme autant de Bâtimens particuliers dispensés d'avoir aucune relation ensemble.

Les pavillons C, à l'exception de la simplicité des croisées, de la hauteur gigantesque des pedestaux & de leur multiplicité, de la largeur immense des trumeaux, & du peu de sévérité qu'on a gardé dans les membres d'Architecture qui décorent les entre colonnemens en général, ces pavillons, dis-je, sont sans doute ce qu'il y a de plus estimable dans cette ancienne partie du Bâtiment des Tuileries: on y voit entre autres un Ordre Ionique digne de la plus grande admiration. Le fût de la colonne, le chapiteau, & son ensemble, méritent singulièrement les plus grands éloges. Certainement si l'on eût substitué une autre base à cet Ordre que celle antique, & des socles au lieu de pedestaux, il ne pourroit compter de rival que celui du *Château de Maisons*, à qui même celui-ci a servi de modèle, aussi bien qu'à celui du portail de Feuillans dont nous avons parlé Tome III, page 97. Néanmoins on a poussé si loin la richesse de l'Ordre dont nous parlons, ainsi que nous l'avons déjà observé dans le Volume que nous venons de citer, que le Corinthien qui est élevé dessus paroît sec & mesquin. Peut-être que la richesse de cet Ordre Ionique n'est devenue telle que lors de la restauration de ce Palais: car non-seulement aucun de ces ornemens n'est exprimé dans la planche XXXV, qui nous présente fidèlement la décoration de cet ancien Palais, mais le bon goût de la Sculpture qui y préside & sa très-grande perfection, annoncent un siècle plus éclairé dans cette partie de l'Art, que celui de *Catherine de Medicis*, à en juger par les ornemens qui se sont conservés dans ce Bâtiment composé sur les desseins de *Philibert De Lorme* & de *Jean Bullant*. Nous remarquerons même que la colonne marquée a l'emporte de beaucoup sur toutes celles de ce pavillon & de celui qui lui est opposé, & qu'elle a servi de modèle à toutes celles de cet Ordre, lesquelles se ressentent de la faiblesse de l'imitation, à mesure qu'elles se trouvent plus éloignées de l'original.

Cependant quelque applaudissement que nous donnions à cet Ordre, il faut sçavoir qu'il ne peut être imité que dans le cas où l'on voudroit l'employer seul dans un Edifice, autrement la prodigalité de ses ornemens deviendroit un abus, puisque nous avons reconnu ailleurs qu'un des premiers mérites de l'Architecte est de conserver un accroissement de richesses entre ses Ordres, égal à la proportion du dia-

Palais des  
Tuileries.

mettre de ces derniers comparés les uns avec les autres, principalement lorsqu'on veut les allier ensemble dans une même décoration.

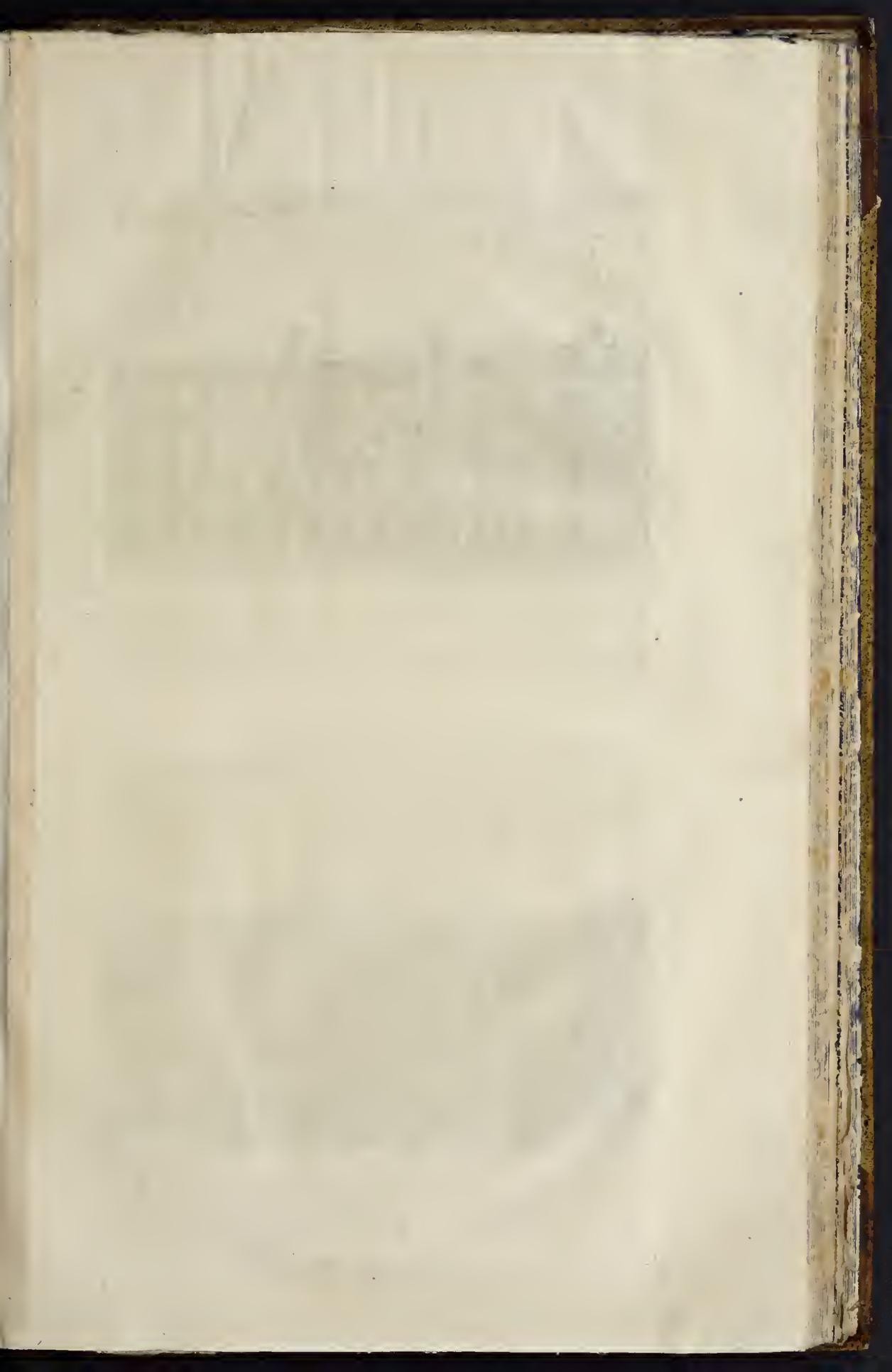
L'Ordre Corinthien élevé au-dessus de l'Ionique qui se voit ici, est assujetti aux mêmes axes & semble avoir été conservé tel qu'il étoit, ainsi que les croisées, les niches, &c. Il paroît qu'on a seulement détruit tous les ornemens Gothiques qui enrichissoient ces dernières parties (Voyez la planche XXV) & généralement toutes celles qui couronnoient ce second Ordre, pour y substituer un Attique de même hauteur que celui qui regne dans les arrières-corps. Dans celui qui couronne les pavillons, on a affecté des pilastres pour lui donner plus de légèreté, & l'on a fait saillir ces derniers des trois quarts de leur diamètre, n'ayant pu raisonnablement y placer des colonnes à cause de leur proportion raccourcie : ces pilastres saillans ont peu d'exemples, aussi ne faut-il pas les imiter indistinctement, quoiqu'ils ne soient pas exécutés ici sans succès.

Les aîles D, bâties sous *Hemy IV* sur les desseins de *Jacques Androuet du Cerceau*, furent démolies, pour la plus grande partie, lorsque *Le Veau* fut chargé de restaurer ce Palais. Celui-ci conserva sa longueur & sa hauteur. Les nouveaux percés seulement furent assujettis aux distributions intérieures, sujétion qui n'a pas permis à *Le Veau* de disposer les accouplemens de ses pilastres Composites plus régulièrement : mais malgré cette contrainte, il est aisé de remarquer que cette nouvelle ordonnance est devenue sous un Maître habile, bien au-dessus de ce qu'elle étoit originairement par *du Cerceau*, puisqu'on y a détruit les petits avant-corps des extrémités de ces aîles, dans l'intérieur desquels étoient pratiqués des escaliers, & que *Le Veau* a préféré un entablement continu aux restans réitérés, aux frontons & aux ornemens diffus qui se remarquent dans la planche VI. Ce grand Ordre avoit été couronné d'une balustrade telle qu'on la voit ici, & qui a été détruite : elle étoit surmontée d'un comble brisé, substitué depuis à une couverture à deux égouts, pour procurer sans doute une plus grande élévation à l'intérieur de la salle des machines placée dans l'une de ces deux aîles, & qui paroît malgré sa grande hauteur, plus supportable sur cet Ordre que sur les pavillons C, dont les colonnes & les pilastres sont d'un beaucoup plus petit diamètre.

Quoiqu'il en soit, pouvons-nous applaudir à ce genre d'Architecture ? Paroît-il naturel que la hauteur de l'entablement Composite égale toute celle de l'Attique des pavillons D, que les pedestaux de ces deux Ordres ayent si peu de relation ensemble. Autant de défauts qui nuisent à l'idée qu'on doit se former de l'égalité des niveaux de l'intérieur des appartemens. Enfin paroît il raisonnable de voir sur la même ligne deux genres d'Architecture si différens entr'eux, & des ouvertures dont la proportion, la forme & la richesse sont si dissemblables ?

Les gros pavillons E diffèrent peu de leur exécution primitive par *Du Cerceau* : aussi y remarque-t-on tout ce que l'Architecture peut offrir de plus licencieux. Des trumeaux inégaux, des écoinçons de largeur dissemblable, un plein où il faudroit un vuide. On remarque d'ailleurs dans l'entablement de cet Ordre, un architrave & une frise interrompus pour laisser monter des croisées d'une proportion extravagante jusques dessous la corniche ; un Attique dont les pilastres surpassent la hauteur de l'Ordre Ionique de l'ancien Edifice ; des chaînes de réfond associées avec une ordonnance délicate ; enfin on y apperçoit une infinité de petites parties qui ne peuvent aller de pair avec un Ordre Colossal ; autant d'abus que nous présente la décoration monstrueuse de ces pavillons.

Nous ne donnerons point de description particulière de la planche XXV, le parallèle que nous en avons fait avec la précédente doit suffire pour donner à con-



*Elevation de la façade du Palais*

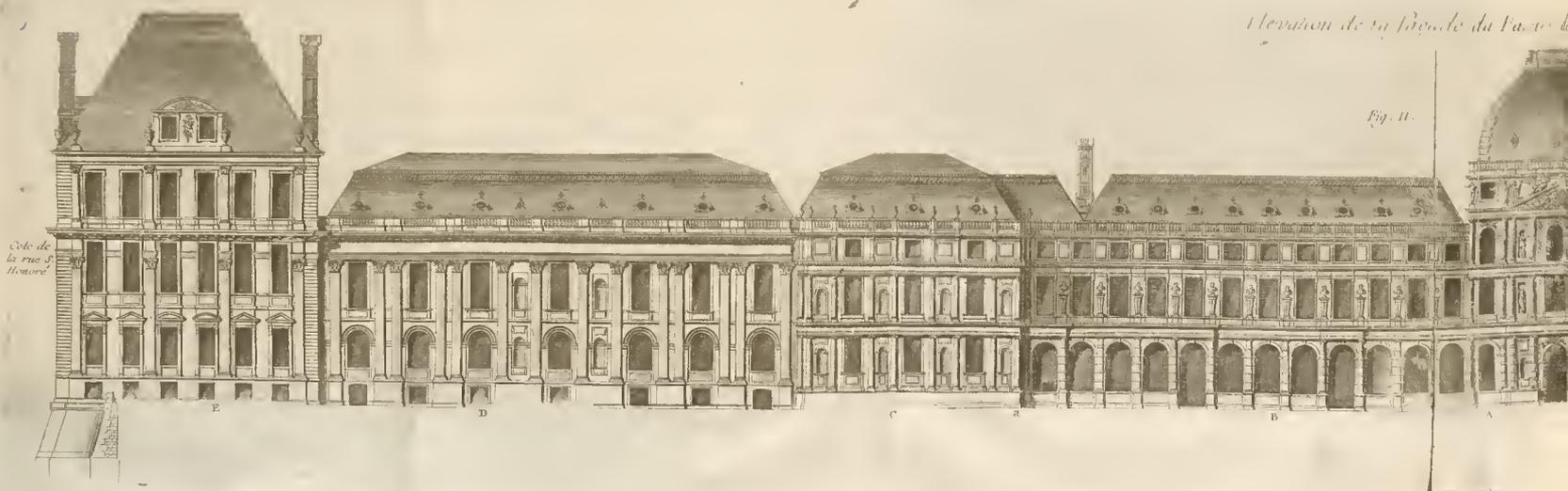
*Fig. 1.*



*Côté de la  
Avenue*

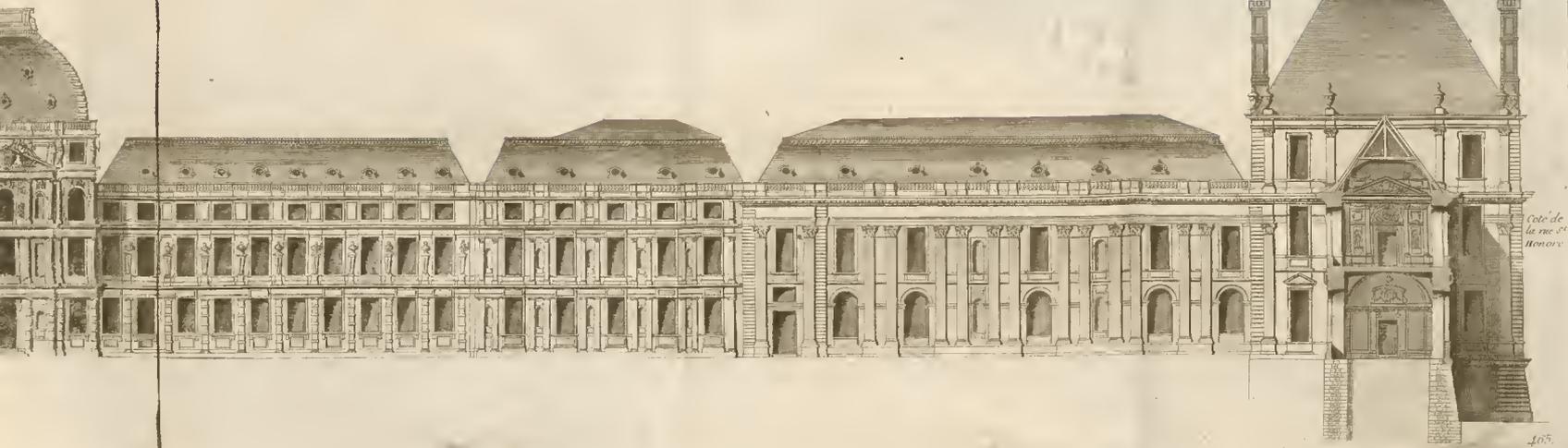
*Elevation de la façade du Palais*

*Fig. II.*

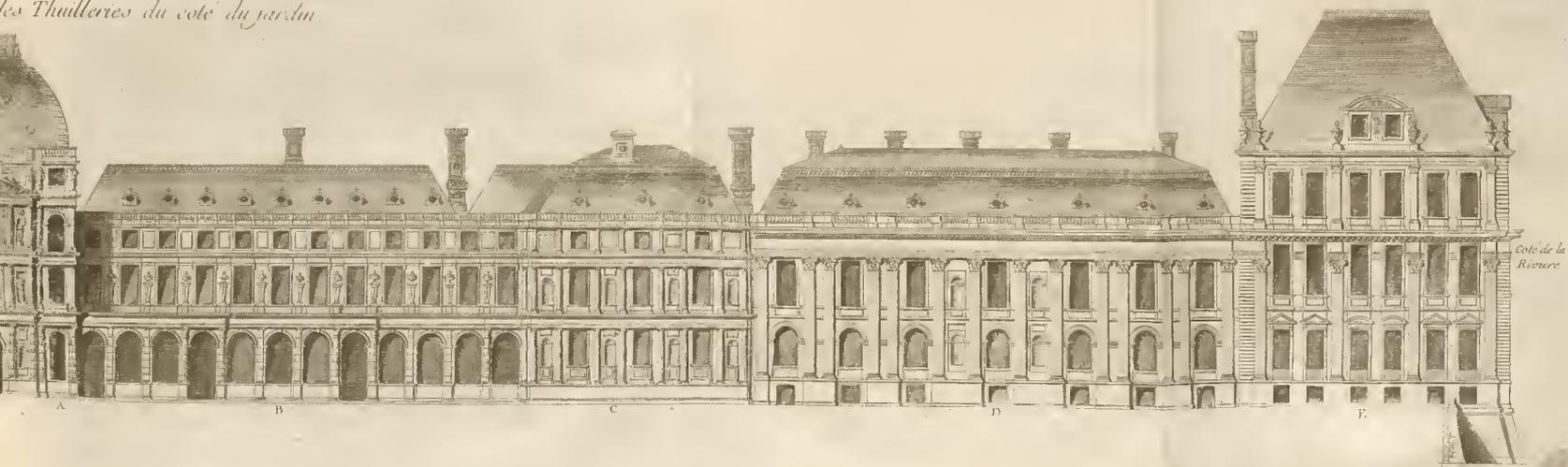


*Côté de  
la rue St.  
Honoré*

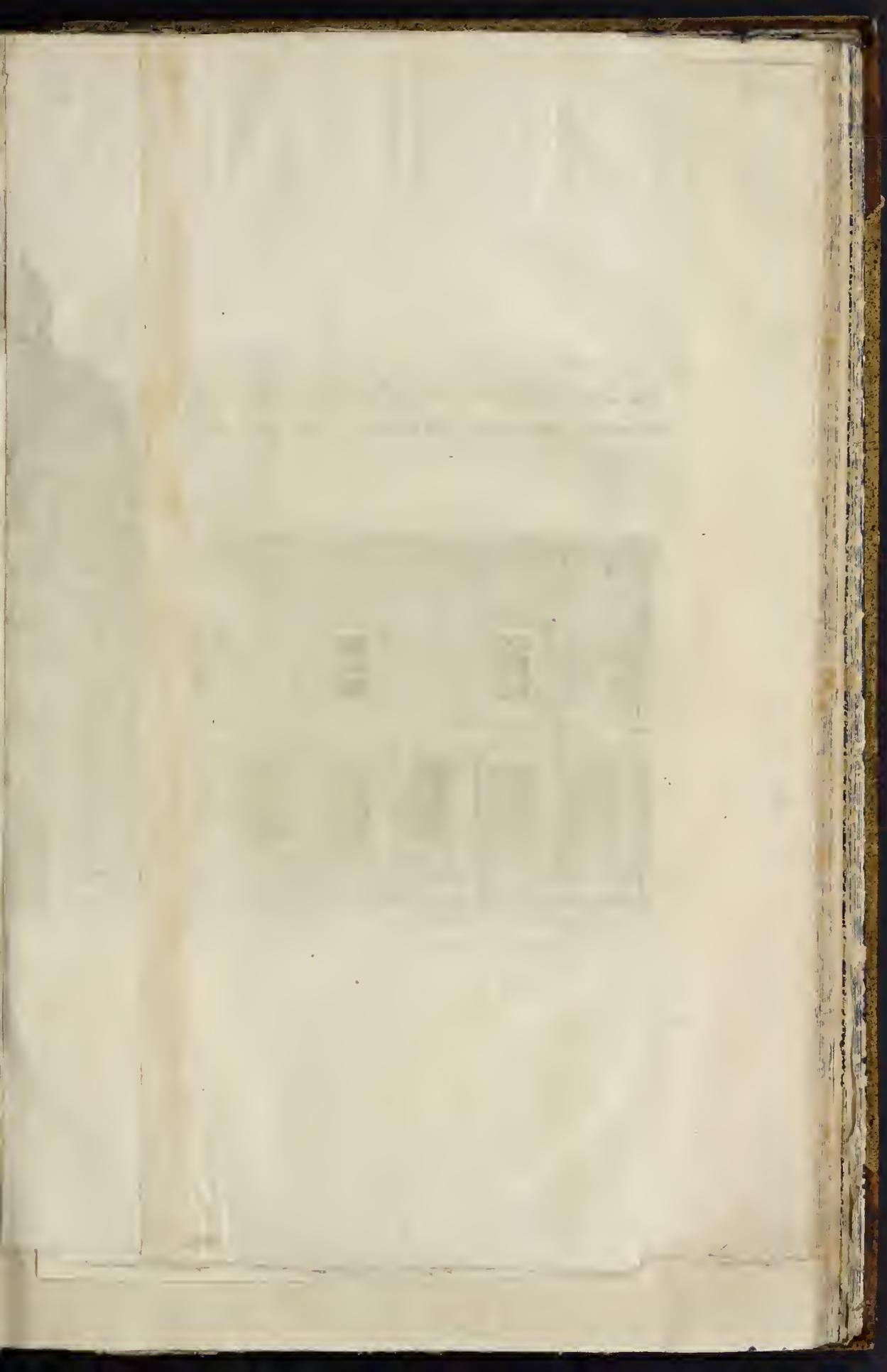
des Thuilleries du côté de la Cour



des Thuilleries du côté du jardin

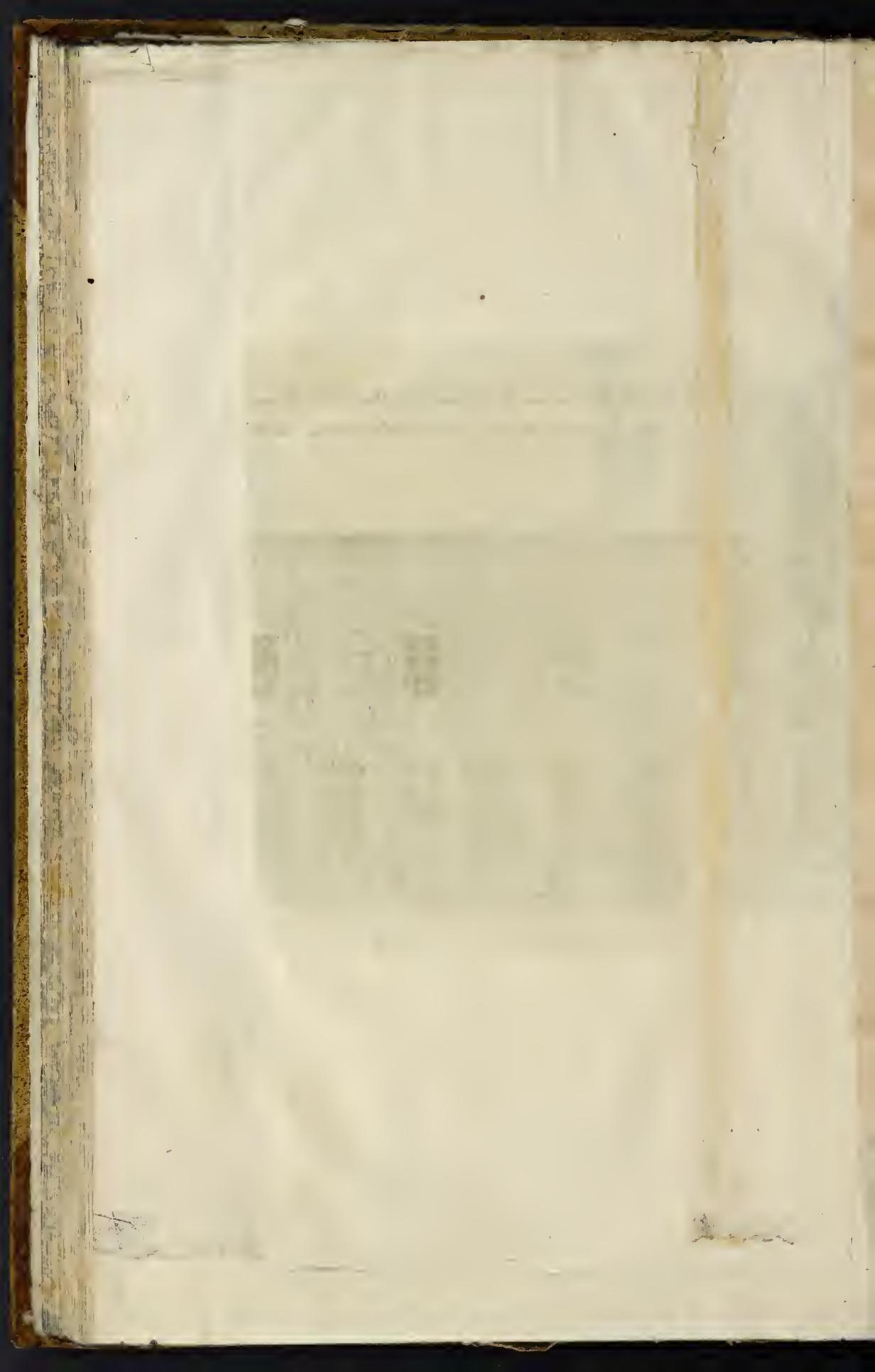






Foldout  
Not Imaged

Foldout  
Not Imaged



noître la différence de la décoration actuelle de ce Palais achevé par *Le Veau* & *Dorbay*, d'avec celle de *Philibert de Lorme*, *Jean Bullant* & *Du Cerceau*: un examen plus réfléchi ne nous présenteroit que des licences condamnables, que le siècle de *Louis XIV* a fait disparaître, & dont il reste quelques traces involontaires dans la restauration de cet Edifice.

Palais des  
Tuileries.

*Élévation de la grande façade qui réunit le Palais des Tuileries avec le vieux Louvre, du côté de la rivière. Planche XXVI.*

Toute cette façade, comme nous l'avons déjà remarqué, a été élevée à diverses reprises. Le gros pavillon A est de *Du Cerceau*; l'aile qui commence à ce pavillon jusqu'à l'avant-corps B, est d'*Etienne Du Perrac*, Peintre & Architecte d'*Henry IV*. Toute la partie restante depuis le pavillon B jusqu'à celui C, a été élevée sous *Louis XIII*; par *Clement Metzeau* (1). Parcourons de suite les différentes ordonnances de cette façade immense.

La décoration du pavillon A, non-seulement a tous les défauts du précédent, qui forme, du côté des Tuileries, un retour d'équerre avec l'élevation dont nous parlons, mais encore un trumeau dans son milieu d'une largeur si considérable qu'il divise son ordonnance & donne à ce pavillon un air de pesanteur qui se contredit avec l'Architecture dont il est revêtu; en effet, rien de si maussade que les trois petites niches placées les unes au-dessus des autres dans toute sa hauteur, & qui y sont d'autant plus mal imaginées, que les membres d'Architecture qui les enrichissent se trouvent, pour ainsi dire, anéantis par la largeur outrée du trumeau qui les reçoit.

La grande aile qui suit ce pavillon est aussi décorée d'un Ordre de pilastres Composites; ces pilastres sont accouplés, & leurs chapiteaux sont d'une assez belle exécution. Mais nous observerons que l'idée d'avoir employé un Ordre de trois pieds sept pouces de diamètre, à dessein que cette ordonnance répondît au point de distance d'où elle doit être aperçue, auroit dû faire sentir la nécessité de donner plus de saillie aux pilastres. D'ailleurs cette nouvelle saillie auroit augmenté celle de l'entablement, qui bien loin de faire retour dans chaque entre-pilastre, comme on le voit ici, auroit aussi dû être continué d'un accouplement à l'autre, ce qui n'a pu se faire parce qu'on a fait monter les croisées jusques dessous les corniches, le plus grand de tous les abus en Architecture. Nous remarquons encore la singularité du profil de la corniche de l'entablement de cet Ordre, dont les modillons sont enclavés d'un tiers de leur longueur, & qui viennent poser sur la saillie de la cimaise inférieure. Ce genre de profil ne peut se découvrir ici à cause de la petitesse du dessin; mais en faveur de cette singularité, assez ingénieuse d'ailleurs, on en trouvera le développement dans le huitième Volume, comme une ressource assez bonne à mettre en pratique en certaines occasions.

Plus d'une fois nous avons condamné la multiplicité des frontons. La façade dont nous parlons semble être exécutée pour nous en faire sentir le ridicule. Que signifie cette décoration monotone de frontons alternativement circulaires &

(1) Ce fut cet Ingénieur (car on appelloit ainsi dans les siècles précédens, les Architectes des Rois de France) qui fit construire sur ses dessins, en 1628, la Digue de la Rochelle, & qui a bâti plusieurs Edifices en France, qui montrent évidemment, à en juger par l'élevation dont nous parlons, qu'il étoit plus versé dans les parties de détail que dans les beautés d'ensemble; méritoire si essentiel néanmoins, qu'on a reconnu depuis la nécessité de faire deux branches de l'Architecture,

l'une civile, & l'autre militaire; en sorte que la première est devenue un Art important qui exige une profonde théorie, une pratique continuelle, & une étude réfléchie des Arts utiles, des Arts de goût, & peut-être même des Arts agréables. La seconde, une science profonde qui entraîne après elle une connoissance indispensable du Dessin, de la Méchanique, de la Philosophie, & généralement de toutes les parties des hautes Mathématiques.

Palais des  
Galleries.

triangulaires posés sur le devant d'un comble continu (*m*), & qui par une suite funeste d'imitations se retrouvent encore réitérés sur toutes les croisées & les niches de cette façade? Quelle négligence encore d'avoir rendu le corps *b* dissimblable des autres, & de ne l'avoir pas placé au moins au milieu de l'aile, sans avoir d'excuse légitime pour la distribution des dedans, ni au rez-de-chaussée, occupé par des écuries, ni au premier étage destiné pour une galerie à qui la largeur de ce corps apporte même un défaut de symétrie dans son intérieur. On remarque aussi que les portes en plein-cœur *a*, *c*, dissonnent avec les autres ouvertures de cette élévation. Certainement, lorsque la nécessité de changer la forme des percés d'un Edifice fait loi, au moins faut-il désigner un avant-corps particulier qui annonce cette nécessité; autrement il en résulte une disparité plus ou moins condamnable selon le plus ou moins d'importance du Bâtiment (*n*).

Malgré les licences que nous venons de remarquer, peut-être eût-il été préférable de continuer l'ordonnance de cette aile dans toute la longueur de la façade, plutôt que d'affecter un autre genre d'Architecture d'une beaucoup plus petite proportion, si chargé de membres & d'ornemens, qu'à peine les aperçoit-on du pied de l'Edifice. Chacune de ces parties néanmoins est belle séparément: nous n'entendons blâmer ici que leur assemblage mal assorti. Par exemple, l'avant-corps *B* n'est-il pas évidemment trop petit pour figurer dans une étendue de Bâtiment si considérable? D'ailleurs cet avant-corps est accoté de part & d'autre d'une ordonnance d'Architecture disparate, celui *d* même ne symétrise pas avec celui *C*, ni avec la façade *e*, si l'on en excepte sa partie supérieure, licence qui annonce le peu d'harmonie qu'on a cherché à mettre dans l'ensemble de cette décoration. Au contraire, on voit partout que chaque Architecte a préféré son opinion particulière à l'effet général, d'où il résulte que jamais il n'entre dans l'idée d'un étranger qui considère l'aspect de cet Edifice, qu'il ait été élevé pour la même fin, ni que cette façade contienne dans son intérieur une seule & même pièce, & qu'on ait eu pour objet de réunir & de conserver le plain-pied du Louvre, au premier étage, avec celui des Tuileries.

Examinons même en particulier la façade *e*, nous trouverons un Ordre Toscan au rez-de-chaussée, qui considéré séparément, pourroit faire un soubassement convenable, mais qui fait d'autant moins bien ici, que non seulement il surpasse d'un module la hauteur de l'Ordre de dessus, mais encore qu'il est chargé d'une quantité si prodigieuse d'ornemens (*o*) que l'Ordre Corinthien devient pauvre & chétif. D'ailleurs ce Toscan que nous avons nommé soubassement, parce qu'il est au rez-de-chaussée, n'est-il pas ridiculement surmonté par un étage de proportion Attique dans l'ordonnance duquel on aperçoit un mélange de petites parties inconsidérément alliées avec des largeurs de trumeaux considérables, & le peu de hauteur de cet étage.

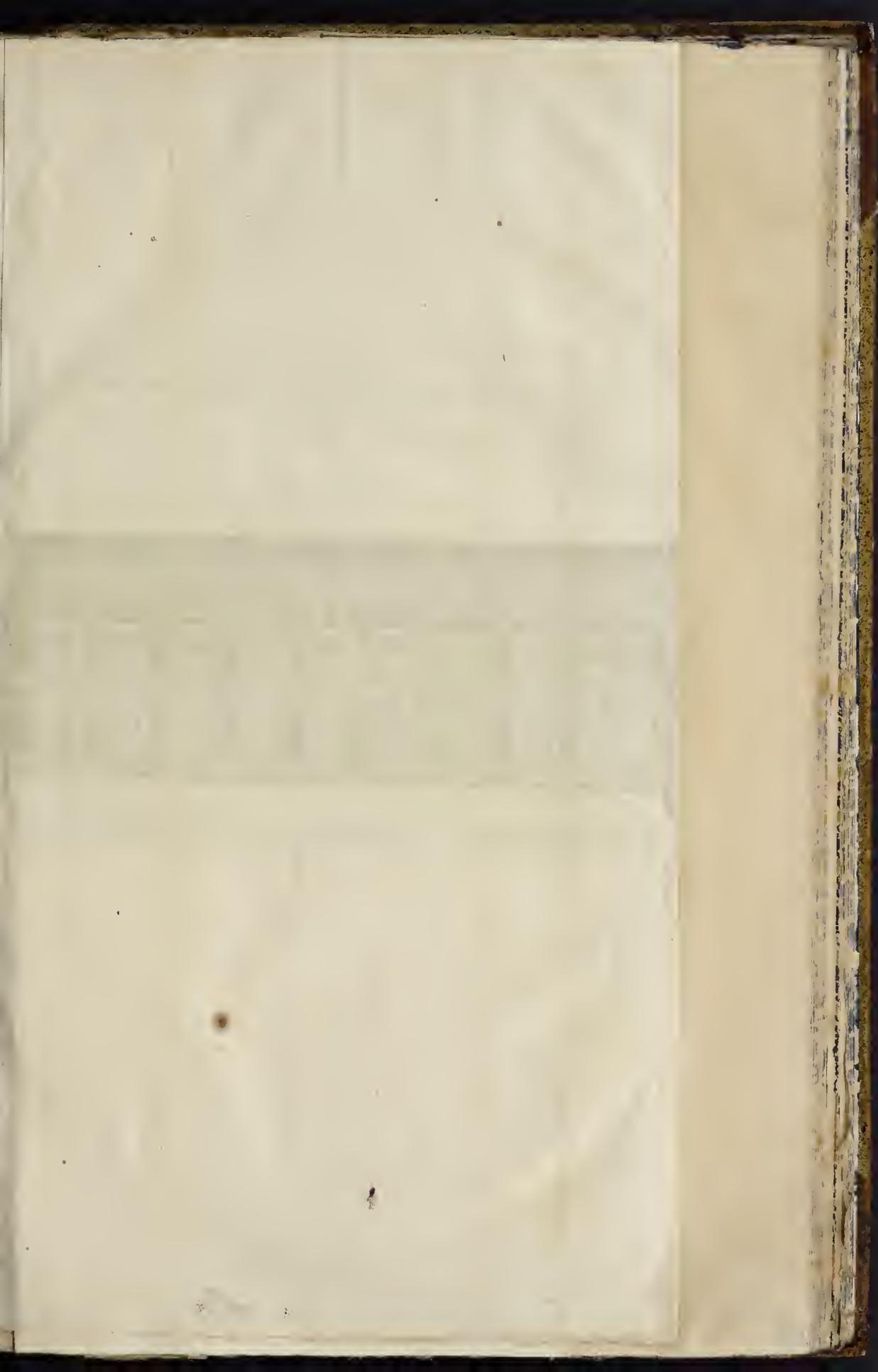
(*m*) Les balustrades que l'on remarque au-dessus de l'entablement, placées entre chacun de ces frontons, ont été supprimées, ainsi que celles qui étoient placées du côté du Jardin. La roideur des combles & le séjour des neiges ont forcé à cette suppression; certainement il eût été mieux ici d'annuler les frontons & de continuer la balustrade, cette dernière eût couronné avec plus de dignité cette partie supérieure, quoiqu'en général il faille éviter d'allier ensemble les combles avec les balustrades.

(*n*) On remarque sur cette planche un soubassement qui devoit former le revêtement d'un fossé proposé dans toute la longueur de cette façade; mais il n'a jamais eu lieu, non plus que celui du Louvre; on ne voit pas non plus sur cette planche une troisième ouverture placée en *q*, nommée aujourd'hui le premier

guichet du Louvre; ce percé n'ayant été fait qu'après coup pour le dégagement de la rue Fromenteau: ces changemens n'ont rien d'assez intéressant; on a pris soin seulement de les marquer dans les plans généraux du Louvre que nous donnons dans ce Volume.

(*o*) Ce que l'on voit exécuté des ornemens de cet Ordre, particulièrement ceux qui sont distribués dans son entablement, sont de la plus grande perfection. Les connoisseurs sont épris de la beauté du ciseau du Sculpteur, & pour l'ordinaire sont révoltés du dessein de l'Architecte. Cette critique néanmoins ne regarde que l'entablement, certainement tous les profils considérés séparément sont ingénieux, fermes & coulans. On leur reproche seulement d'être mal appliqués, & d'une expression contraire au motif qui leur a donné lieu.

L'entablement



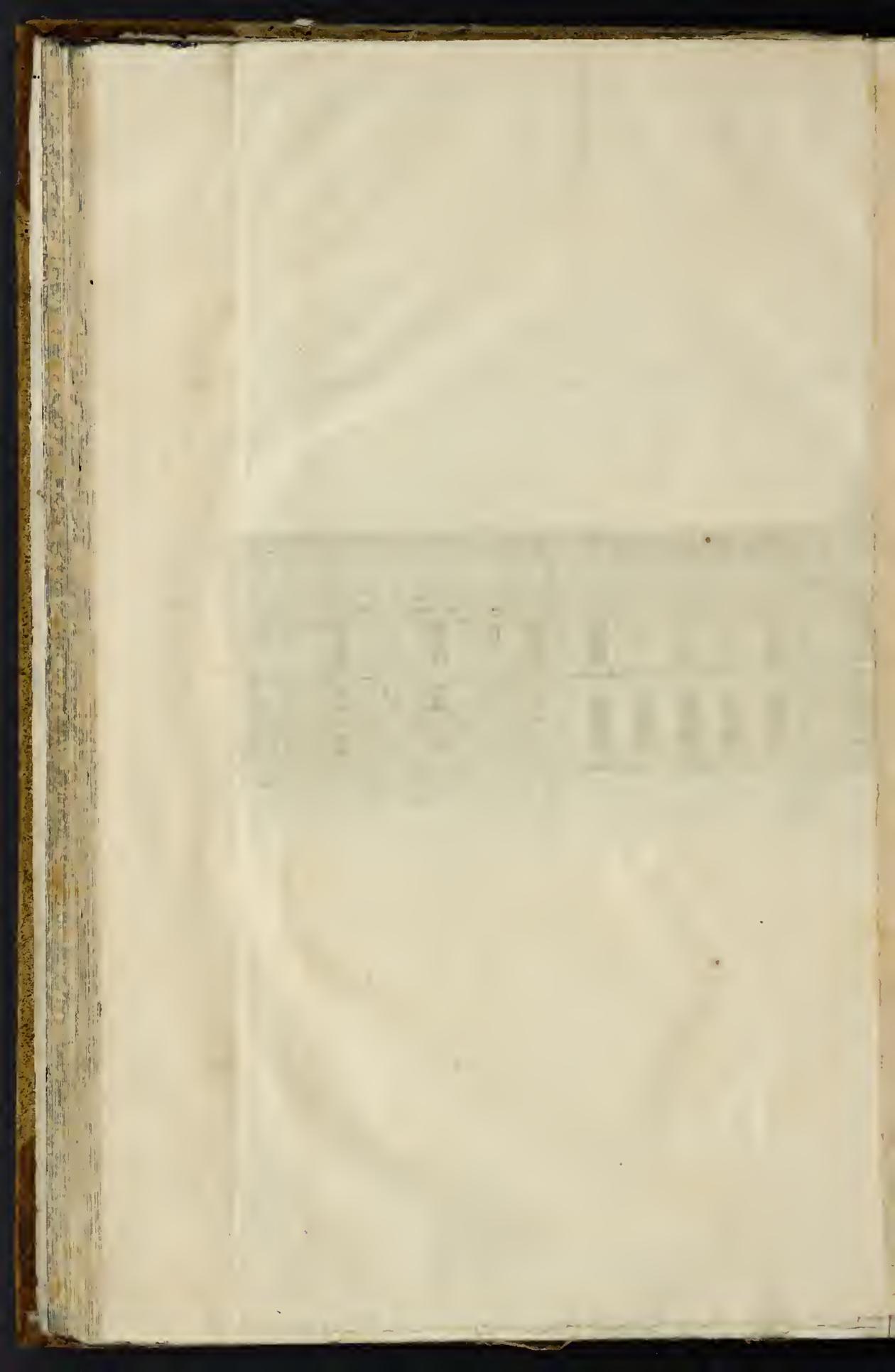
*Elevation géométrale de la grande façade qui conduit à Palais*



*de l'Académie*

des Thuilleries avec le vieux Louvre du côté de la Rivière.





L'entablement de l'Ordre Corinthien qui termine cette façade *e*, est de la même hauteur que celui de l'Ordre Composite, ainsi que le faitage du comble; autant de raisons pour que l'on eût dû continuer le même genre d'Architecture dans toute la longueur de ce Bâtiment. *Metzeau* a fait plus, il a imité en quelque sorte la répétition des frontons que nous avons blâmée dans l'aile *b*, imitation d'autant plus condamnable que non-seulement cette décoration est trop monotone, mais qu'elle sert à faire appercevoir la disparité de ces deux genres d'ordonnance.

Nous n'étendrons pas plus loin nos observations sur cette façade. Un examen plus réfléchi nous jetteroit dans des répétitions involontaires, sans qu'il en résultât rien d'avantageux pour l'ordonnance de ce Bâtiment, recommandable seulement par son immensité & par quelques beautés de détail, lesquelles, quoique éparfes, n'en doivent pas moins faire l'objet de l'étude des jeunes Artistes pour lesquels particulièrement ces observations semblent être faites.

## CHAPITRE XXI.

### *Description de la Salle des Machines du Château des Tuileries.* Planche XXVII & suivantes.

ON a vu en petit dans la Planche XXIII, les plans de la salle des machines dont nous offrons ici les développemens, telle qu'elle fut exécutée sur les desseins & sous la conduite de *Vigarani*. La planche XXVII présente le plan au rez-de-chaussée de la partie où se tiennent les spectateurs, nommée proprement la salle de Spectacle, celle où se passe la Scene étant appelée le Théâtre, quoique communément sous la dénomination de salle des machines on sous-entend ces deux différentes parties. La planche XXVIII donne le plan pris à la hauteur des premières loges. La XXIX, les plans pris à la hauteur des secondes & troisiemes loges. La planche XXX offre le dessin de la décoration du *Proscenium* qui sépare la salle de Spectacle d'avec le Théâtre. Les planches XXXI & XXXII présentent celle de la salle dont nous parlons, prise sur sa longueur & sur sa largeur.

On voit par la planche XXVII que le rez-de-chaussée de cette salle est disposé en amphithéâtre. La lettre A marque le lieu où se mettent les lumières pour éclairer le théâtre. Celle B marque le lieu de l'orchestre pour la musique. La lettre C, le parterre où se plaçoient les Gardes-du-corps, celle D indique la loge du Roi; celles E E, les places destinées pour les personnes de la Cour; celle F, les places des Officiers de la maison de Sa Majesté; la lettre G enfin désigne les places qui étoient destinées pour le Public. Cette salle, qui a de largeur cinquante-un pieds dans œuvre, non compris les corridors, sur cinquante-cinq pieds de hauteur sous plafond, est distribuée en trois rangs de loges & peut contenir près de six mille personnes. Sa décoration consiste en deux Ordres, Corinthien & Composite, posés l'un sur l'autre, (Voyez les planches XXXI & XXXII) peints de marbre & dont les bases & les chapiteaux sont dorés & d'une très-belle exécution. Cette décoration en général est de la plus grande magnificence. Mais ce qui doit attirer le plus l'attention des amateurs, ce sont les compartimens du plafond, composés de membres d'Architecture, ornés de sculpture, & entremêlés de sujets coloriés peints par *Noël Coypel*, sur les desseins de *Le Brun*. Toute cette ordonnance, dont la richesse est peut-être poussée jusqu'à la prodigalité, a dû dans son origine présenter le coup d'œil le plus éclatant. Cet éclat a perdu beaucoup de son prix depuis son édification. D'ailleurs le lieu de la scene est si vaste, que la voix des Acteurs, à ce qu'on

Palais des  
Tuileries.

prétend , avoit peine à se faire entendre. Ce qui n'a pas peu contribué à faire abandonner ce théâtre aux spectacles muets qui s'y donnent à présent sur les desseins & sous la conduite du Chevalier *Servandoni* (p).

Les plans que nous donnons de cette salle nous dispensent de nous étendre sur sa distribution. Arrêtons-nous un moment sur son ordonnance , & remarquons qu'un Ordre Corinthien de trois pieds de diamètre , couronné d'un entablement régulier , décore le devant du théâtre , ( Voyez la planche XXX ) & que cet Ordre retourne dans l'intérieur de la salle , & forme plusieurs groupes de colonnes & de pilastres qui produisent un relief peu commun dans ce genre de décoration. ( Voyez les planches XXVII & XXX. Cet Ordre Corinthien a été exécuté avec sévérité , & sa richesse naturelle , jointe à celle des matieres dont il est revêtu , rendent cette composition une des plus brillantes que l'on puisse désirer. Nous n'attaquons pas dans cette description plusieurs licences que l'Auteur a cru devoir se permettre. Nous avons déjà fait entendre qu'elles produisoient quelquefois des fautes heureuses , & ici plus que partout ailleurs elles peuvent être autorisées , n'étant question que d'une décoration théâtrale , autrement nous n'applaudirions pas aux deux petits Ordres qu'on remarque dans le pourtour de cette salle ; & certainement nous aurions voulu que l'Ordre inférieur fût de pilastres plutôt que le supérieur , n'étant pas naturel qu'un corps cylindrique en soutienne un quadrangulaire , principalement lorsqu'ils sont isolés. Nous remarquerons aussi que le rang des premières loges semble suspendu à la tige des colonnes , & que ces loges , malgré leur solidité réelle , n'en ayant pas l'apparence , forment une disposition qui nuit à l'idée de vraisemblance , & qui masque la proportion de l'Ordre : elles semblent enclavées , lorsqu'on aperçoit cette décoration vue en perspective , & non géométriquement.

On observera que la distribution de l'Amphithéâtre , exprimée dans la planche XXVII , differe de celle que nous avons marquée dans le plan de ce Palais , planche XXIII , parce que nous avons eu dessein de donner une idée des changemens qui ont été faits dans cette salle depuis qu'elle semble être destinée aux nouveaux spectacles qui s'y représentent actuellement.

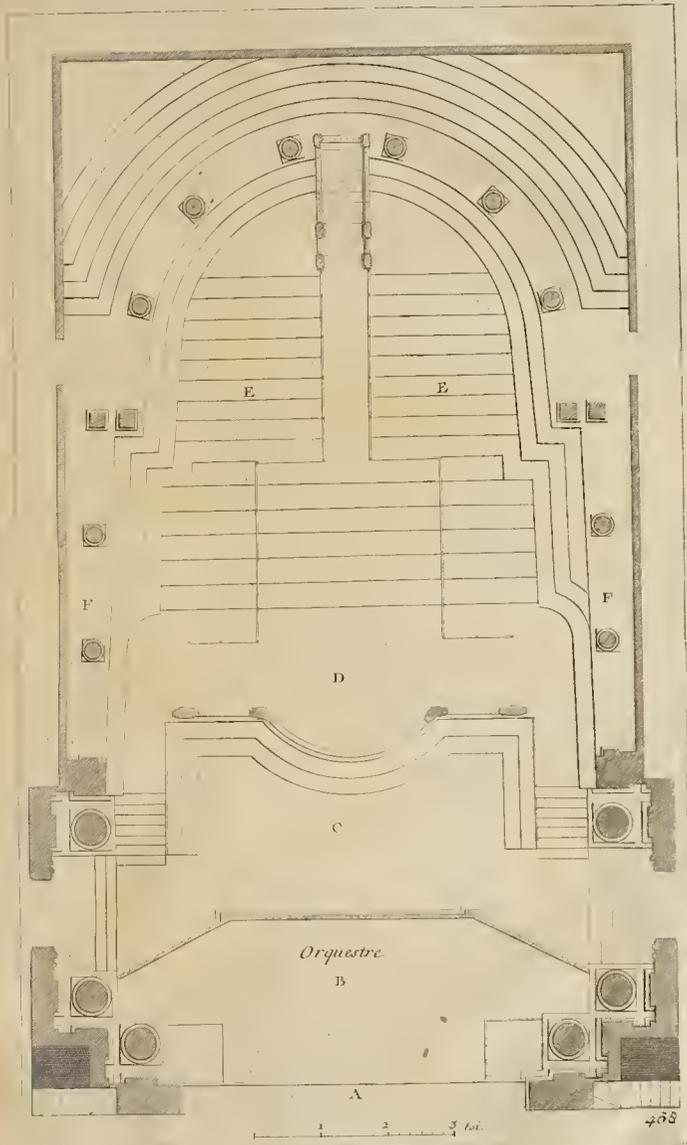
Sans donner un plan détaillé du théâtre , nous dirons seulement qu'il a de longueur cent quarante pieds , & de largeur soixante-deux pieds & demi dans œuvre ; que sa hauteur depuis le sol du théâtre jusques dessous le premier entrait , est de cinquante-quatre pieds , & que celle de la mansarde dans laquelle sont placées les machines pour les vols , les gloires , &c. est de vingt-deux pieds , non compris le faux comble de la couverture ; que celle des fondations destinées aux machines infernales , est de seize pieds , & qu'enfin la pente du théâtre dans toute sa profondeur est de vingt-cinq pouces.

Le dessein de ce théâtre n'auroit pu devenir intéressant que par les décorations ; mais comme elles sont sujettes à des changemens continuels , nous n'avons pas cru devoir entrer ici dans ces détails. Nous ne donnons pas non plus le développement des machines qui agissent sur ce théâtre , cette partie de la Mécanique doit trouver sa place ailleurs que dans un Recueil où l'on n'a pour objet que de traiter des proportions d'Architecture , de la distribution des Bâtimens , & de la partie qui doit nécessairement conduire à la pratique des Arts.

(p) Cet excellent Artiste nous a donné à différentes reprises , sur ce Théâtre , plusieurs spectacles Pantomimes qui nous ont fait voir l'étendue de son génie & de son intelligence dans cette partie de la Peinture & de la Mécanique ; anciennement le spectacle de *la Descente d'Enée aux Enfers* , *la Boîte de Pandore* , &c. depuis la

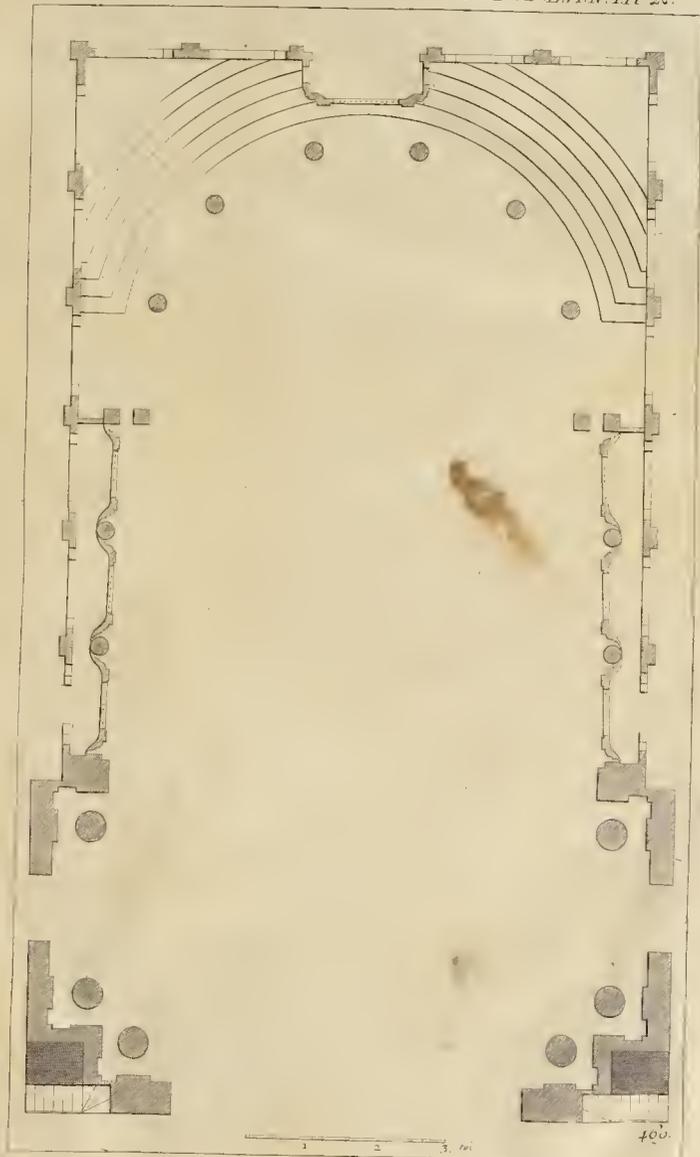
*Forêt Enchantée* , *le Triomphe de l'Amour Conjugal* , non-seulement fournissent un nouveau genre de spectacle en France , mais aident à former des Artistes qui , sous la doctrine d'un aussi habile Maître , le seul que nous ayons en ce genre , pourront nous dédommager dans la suite de la diserte de nos Décorateurs.

*Plan du Rez. de chaussé de l'Amphitéâtre de la Salle des machines  
du Château des Tuileries à Paris. Liv. VI. N.º 1. Pl. 27.*





*Plan à la hauteur des premières loges de l'Amphithéâtre de la Salle des  
machines du Château des Tuileries à Paris. L.VI. N.º 1. Pl. 23.*

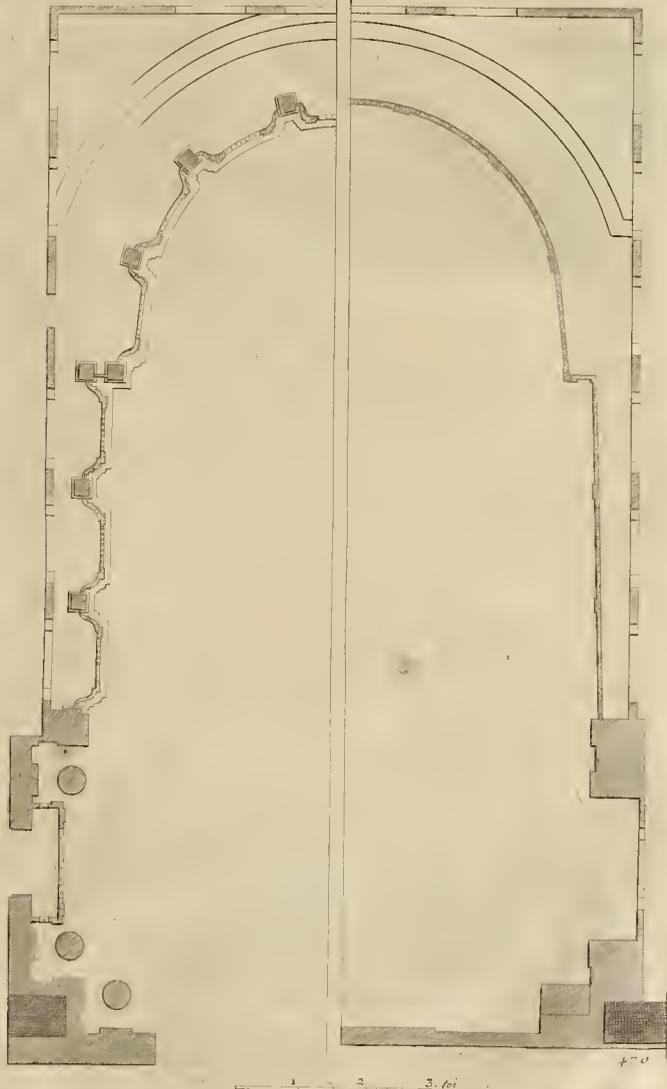




*Plan à la hauteur des secondes loges  
de l'Amphithéâtre de la Salle des machines  
du Château des Tuileries à Paris.*

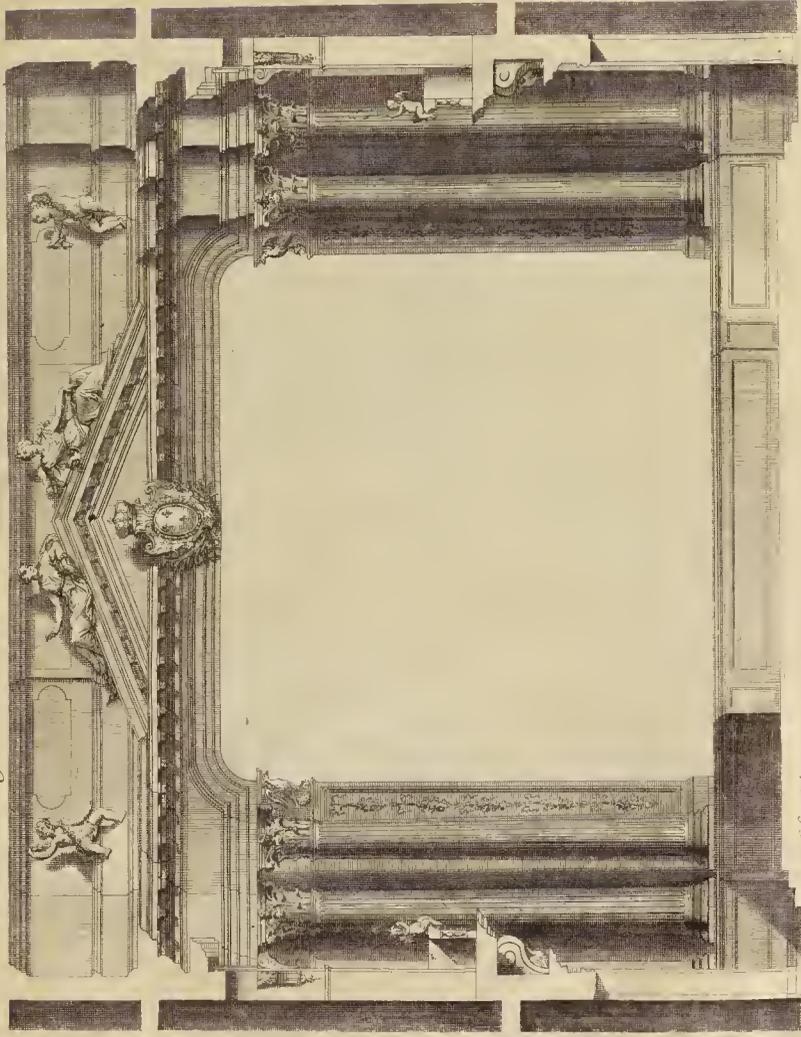
*Plan à la hauteur des troisièmes loges  
de l'Amphithéâtre de la Salle des machines  
du Château des Tuileries à Paris.*

*Lav. 17. N.º 1. Pl. 29.*





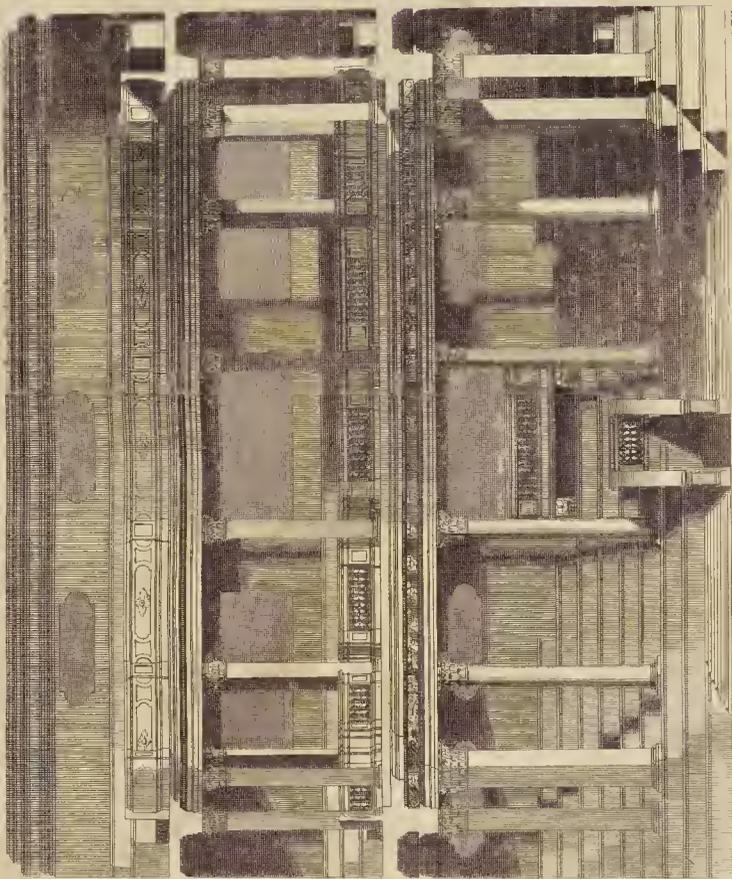
*Elevation de la face du Théâtre de la Salle des machines du Château des Tuileries a Paris, Inv. II. N. 1. Pl. 30.*



*C. Lenoir delin.*

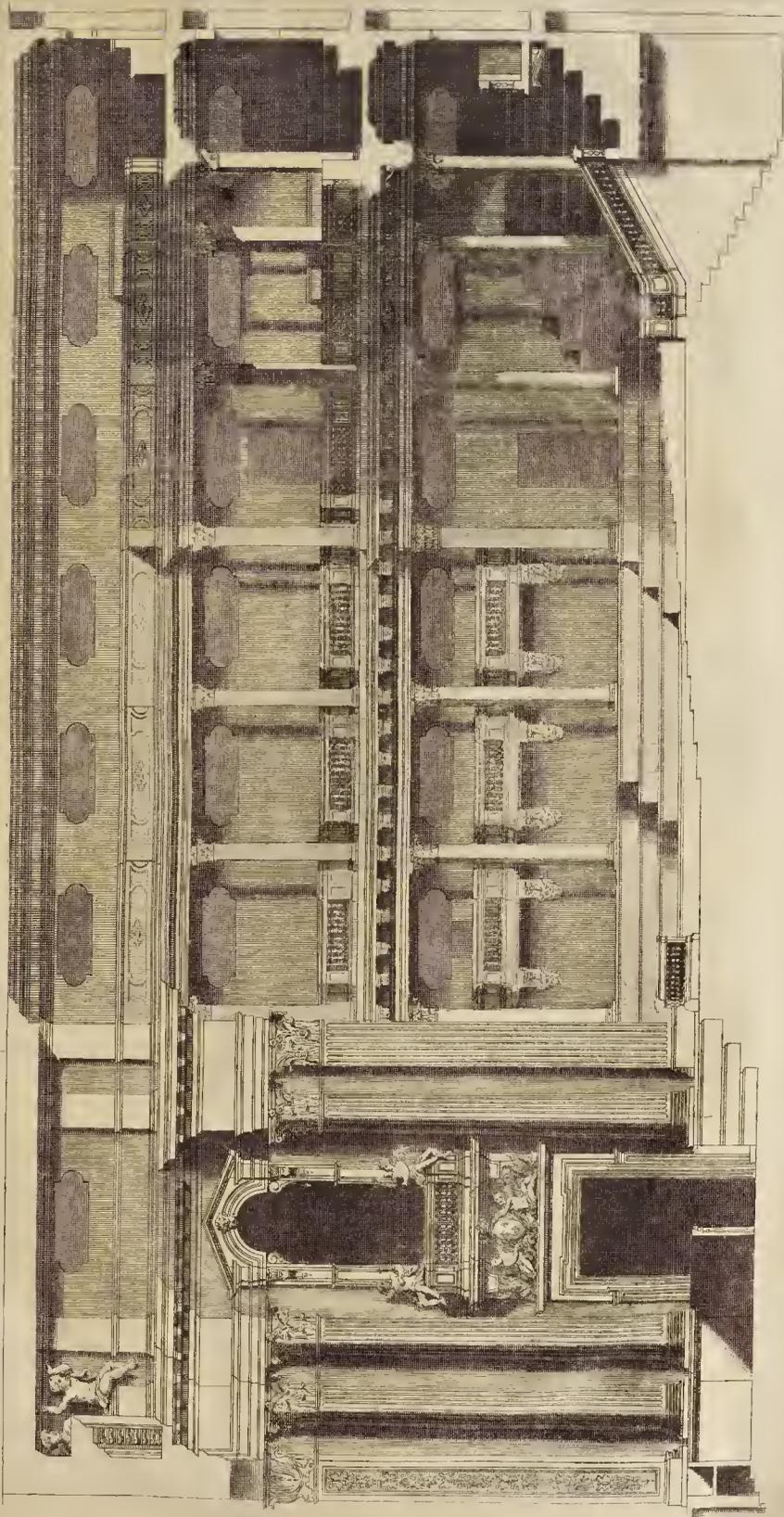


*Élévation du fond de l'Amphithéâtre de la Salle des machines du Château des Tuileries à Paris. L. 17. N.º 1. Pl. 31.*

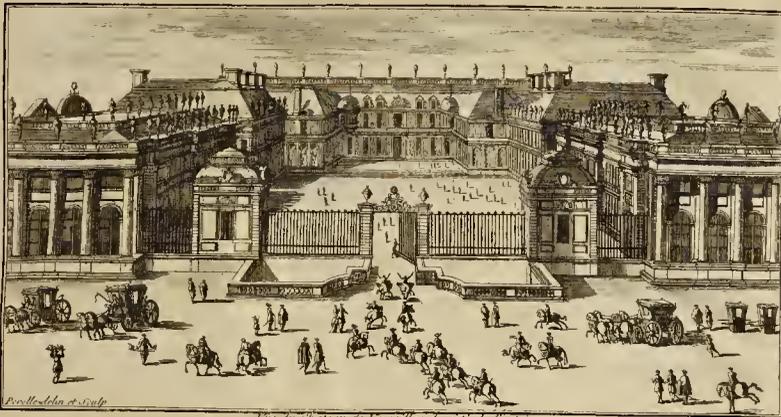




*Elevation de l'un des côtés de l'Amphithéâtre de la Salle des machines du Château des Tuileries à Paris.*







*Parallèle de Sculpt.*

*Vue du Château de Versailles du côté de l'entrée.*

# ARCHITECTURE FRANÇOISE.



## LIVRE SEPTIEME. DU CHÂTEAU DE VERSAILLES ET DE SES DÉPENDANCES.

### AVANT-PROPOS.

Où il est parlé de l'origine de ce Château, & des Sources, Reservoirs & Conduits qui font jouer les Eaux dans les Bosquets de ses Jardins.



LE Château, les Jardins & les dépendances que nous nous proposons de décrire, renferment tant de beautés du premier genre, qu'il faudroit un volume entier pour mettre sous les yeux des Lecteurs chacune des parties intéressantes qui s'y remarquent. Nous nous bornons donc à parler seulement de la décoration & de la distribution des Bâtimens. Nous y comprendrons les Jardins de propreté, & nous nous contenterons de citer toutes les dépendances relatives à ce Palais.

Château de  
Versailles.

Nous n'entrerons pas non plus dans le détail des chef-d'œuvres de la Sculpture & de la Peinture : cette énumération nous conduiroit trop loin. D'ailleurs elle ne convient qu'à un ouvrage portatif, destiné aux personnes qui, un Livre à la main, veulent parcourir sur le lieu toutes les beautés dont ce Palais est rempli. Notre but est de n'en présenter ici qu'un tableau général, & de particulariser seulement ce qui appartient directement à l'Architecture, en faisant voir néanmoins à l'Architecte l'enchaînement & l'analogie que les autres Arts doivent avoir avec

Château de  
Versailles.

sa Profession. Par-là notre description, renfermée dans les justes bornes que nous nous sommes prescrites, deviendra sans doute plus utile aux Artistes & aux amateurs que celles qui ont été faites jusqu'à présent, dont la plupart ne sont propres qu'à satisfaire la curiosité d'un petit nombre de connoisseurs.

La grandeur, la dignité, la magnificence, la disposition & l'ordonnance, sont les moindres idées que l'on doit se former de cette Maison Royale. On y trouve tous les Arts réunis : l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, l'Agriculture, l'Hydraulique, & la Mécanique y sont dans leur plus beau jour. La richesse des matieres, le marbre, le bronze & les métaux les plus précieux y brillent de toutes parts. En un mot, l'on peut dire qu'il ne manque à ce Palais immense, qu'une situation plus avantageuse, pour qu'il puisse être envisagé comme le plus parfait qu'il y ait au Monde. Mais si d'un côté la nature ne paroît pas seconder les beautés de l'Art, combien celui-ci ne dédommage-t'il pas de ce qu'un aspect plus séduisant auroit pu nous offrir ? Parcourons toutes ces merveilles avec l'impartialité dont nous avons usé jusqu'à présent, & sans avoir égard aux opinions des Auteurs qui ont déjà écrit sur cette matiere, observons tout avec un esprit dégagé de prévention.

La perfection des Arts fait ici notre but, les beautés universellement approuvées seront des beautés pour nous ; les médiocrités seront censurées dans cette description, comme elles l'ont été ailleurs, avec le ménagement qui convient. Plusieurs personnes en place & d'un mérite distingué m'engagent à cette sincérité. Sans doute elle déplaira à quelques-uns ; mais la droiture de mes intentions & l'estime des sçavans sont capables de me dédommager de la tracasserie de ceux qui jusqu'à présent ont cherché à donner de mauvaises interprétations à mon zele & au désir que j'ai d'être de quelque utilité à mes Compatriotes. Qu'on ne s'attende pas surtout à un style recherché, la description ne demande que de la clarté, de l'ordre ; & quoique les productions qu'il s'agit de décrire ici soient d'une espece si supérieure & si sublime, nous n'en conserverons pas moins une simplicité convenable, en rendant toutefois hommage aux merveilles de l'Art.

Nous commencerons par un abrégé historique de cette Maison Royale. Quelques secours que nous ayons eu à cet égard d'une infinité de personnes attachées à Sa Majesté, qui se sont prêtées obligeamment à nos vues, nous invitons ceux que nous n'avons pas eu le loisir de consulter, à vouloir bien aussi nous faire part de leurs lumières. Ils contribueront à la perfection de l'ouvrage que nous donnons. Ce sera un bien réel pour une seconde Edition, & un éclaircissement intéressant de plus pour les siècles à venir.

#### *Origine du Château de Versailles.*

La Terre & Seigneurie de Versailles étoit possédée en 1560 par plusieurs particuliers ; *Philippe Colas*, Ecuyer, en possédoit la plus grande partie ; une autre appartenoit à *M. Antoine Poart*, Maître des Comptes à Paris. Ce dernier étoit aussi Propriétaire de la Seigneurie de la Grange *Lessart* : enfin une autre partie appartenoit à *Roberte de Soisy*, femme de *Jean de la Porte*, & à *Marguerite de Soisy* sa sœur, veuve de *Jean Dizy*, en qualité d'héritières d'*Antoinette de Portet* leur mere.

*Martial de Lomenie*, Secrétaire du Roi & de ses Finances, devint, en 1561, Propriétaire de cette Terre, & de celle de la Grange *Lessart*, par les acquisitions qu'il en fit, & en a joui jusqu'à sa mort arrivée en 1572 ; il avoit épousé *Jacqueline Pinault*, décedée avant lui.

Les Tuteur & Curateur de leurs enfans mineurs, vendirent cette Terre & Seigneurie de

de Versailles & celle de la Grange *Lessart*, par Contrat du 27 Juin 1573, à M. *Albert de Gondi*, Comte de Retz. Son fils, *Jean François de Gondi*, Archevêque de Paris, la vendit ensuite à *Louis XIII*, par Contrat du 8 Avril 1632, dont nous allons rapporter par extrait ce qui nous a paru le plus intéressant.

Château de Versailles.

Le 8 Avril 1632 fut présent l'illustissime & Reverendissime *Jean - François de Gondi*, Archevêque de Paris, Seigneur de Versailles, &c. &c. reconnoît & confesse avoir vendu, cédé & transporté . . . . . à *Louis XIII*, acceptant, pour Sa Majesté, Messire *Charles de l'Aubepine*, Garde des Sceaux & Chancelier des Ordres du Roi, & Messire *Antoine Rufe*, Marquis d'Effiat, Surintendant des Finances, &c. &c. la Terre & Seigneurie de Versailles, consistant en viel Château en ruines, & une ferme de plusieurs Edifices, consistant ladite ferme en Terres labourables, en Prés, Bois, Chataignerets, Etangs, & autres appartenances & dépendances, haute, Moyenne & basse Justice . . . . . avec l'annexe de la Grange *Lessart*, appartenances & dépendances d'icelles, sans aucune chose excepter, retenir, ni réserver par ledit Seigneur Archevêque de ce qu'il a possédé audit lieu de Versailles . . . . . pour d'icelles Terre & Seigneurie de Versailles & annexe de la Grange *Lessart*, jouir par sadite Majesté & ses Successeurs Rois, comme de choses appartenantes . . . . . cette vente, cession, transport, faits aux charges & devoirs Seigneuriaux & féodaux seulement, moyennant la somme de soixante - six mille livres, que ledit Seigneur Archevêque reconnoît avoir reçues de sadite Majesté, par la main de . . . . . en picces de seize sols ; de laquelle somme il se tient content, en quitte sadite Majesté & tout autre, &c. &c.

Quoiqu'il paroisse par la date de ce Contrat que *Louis XIII* n'acheta la Seigneurie de Versailles qu'en 1632, il est cependant certain que dès l'année 1624 il avoit commencé à y faire bâtir un rendez-vous de chasse qu'il avoit élevé sur le lieu le plus éminent, & où étoit situé ci-devant un moulin à vent. Ce Château étoit flanqué de quatre pavillons bâtis de pierres & de briques avec un balcon de fer qui tournoit tout autour, & qui dégagoit les appartemens du premier étage. Une fausse braie entouroit aussi ce Bâtiment, & elle étoit précédée d'un fossé à fond de cuve, revêtu de briques & de pierres de taille, terminé par une balustrade. Ce petit Edifice étoit environné de Bois, de Plaincs & d'Etangs, dont la nature alors faisoit seule les frais. Quelque-tems après *Louis XIII* fit percer ce Bois, planter les plaines, & cultiver un parc qui n'occupoit de son tems que l'étendue que renferment aujourd'hui les Jardins de Versailles.

Dans la suite, *Louis XIV* ayant fait quelques promenades agréables à Versailles, ordonna en 1660 qu'on ornât ce Château de Peintures, & qu'on lui procurât toutes les commodités que pouvoit lui permettre son peu d'étendue (a). A peine ces réparations furent-elles faites, que le Roi prit la résolution de l'augmenter de plusieurs dépendances, pour y pouvoir séjourner & y tenir son Conseil. On commença alors plusieurs ailes qui étant à moitié élevées, ne plurent point à Sa Majesté. Elles furent démolies pour y construire trois principaux corps de logis sur les desseins de *Le Vau* (b). Ces nouveaux Bâtimens finis, l'ancien petit Château parut défagréable, ne pouvant figurer avec ce qui venoit d'être construit. On

(a) Ce fut aussi vers ce tems-là, qu'il ordonna des écuries pour le service de sa Maison & de ses Officiers. Elles furent construites alors où est située aujourd'hui la rue de la Pompe, & servent actuellement pour les écuries de la Reine.

(b) Au cabinet des Estampes de Sa Majesté, sous la garde de M. *Joly*, à la Bibliothèque du Roi, on voit dans un porte-feuille coté K, n. 171. un dessin original levé en 1664, par le sieur de la Pointe, où se

trouve exprimée la distribution par masses, du plan des Bâtimens dont nous parlons. On voit aussi l'estampe de ce dessin gravée par le même, dans le cinquième volume des *Œuvres* du Cabinet du Roi, & plusieurs autres plans de ce Bâtiment dans le même volume, gravés par *Silvestre* en 1680, qui donnent une idée assez satisfaisante de l'accroissement de ce Château, aujourd'hui devenu le plus considérable que nous ayons en France.

Château de  
Versailles.

propofa au Roi de le démolir pour le reconstruire d'une maniere plus convenable & plus commode ; mais Sa Majefté s'y oppofa, voulant conferver, difoit-elle, malgré leur difformité, les ouvrages de fon Prédéceffeur ; & ce ne fut que long-tems après qu'elle fe déterminâ à permettre qu'on le doublât par de nouveaux murs de face, qui font aujourd'hui une partie de ceux qui fe remarquent du côté des Jardins. Enfin ces augmentations ont été pouffées fi loin, qu'il n'eft point d'Edifice en Europe qui puiffe entrer en comparaifon avec ce qu'on appelle aujourd'hui le Château de Versailles ; & l'on peut dire que les efforts de l'Art y ont tous été tentés pour corriger les défauts que la nature inculte y avoit laiffés, & le rendre digne de la demeure du plus grand des Rois, qui y a fait fon féjour ordinaire avec toute la Cour, depuis l'année 1681 jufqu'à la mort.

Lorsque *Louis XIV* eut confenti qu'on augmentât le Château de Versailles, on commença par l'avant-corps du côté des Jardins. Cependant il ne fut pas exécuté d'abord tel qu'on le voit aujourd'hui. On avoit laiffé dans le milieu de fon étendue un renforcement de la moitié du double de ce Palais, fur la longueur de neuf eroifées. Ce n'a été que long-tems après, & lorsqu'on a construit la grande galerie, que l'on aligna tout cet avant-corps, à préfent percé de vingt-trois arcades, & dont nous ferons remarquer ailleurs l'ordonnance ; & fentir la néceffité dans laquelle *Mansard* s'eft trouvé de s'affujettir aux anciens Bâtimens, lorsque dans la fuite il en donna les defcins, ainfi que ceux des aîles du Nord & du Midi, qui compofent de nos jours cette belle façade de l'étendue de deux cens neuf toifes & demie.

Le côté de la cour a reçu moins de changemens, ce ne fut que peu à peu que l'on joignit à la cour du Château la grande avant-cour, & les quatre pavillons des Miniftres, auxquels on ajouta enfuite deux aîles de Bâtimens, que l'on diftribua la Place d'Armes ; que l'on combla un foffé qui étoit placé au pied de la grille de la cour du Château ; que l'on détruifit plusieurs tourelles placées dans les angles de cette cour ; que l'on bâtit enfin les écuries, & que l'on planta les avenues : ces augmentations très-confidérables, malgré la difpofition affez heureufe de plusieurs corps de Bâtimens, fe ressentent toujours de la premiere origine des autres ; de maniere que, quelques additions qu'on ait faites, ce Palais du côté de l'entrée, n'annonce point à beaucoup près la beauté & la magnificence dont il eft fufceptible du côté des Jardins.

Peut-être eût-il été intéreffant que nous euflions pu éiter les années où ces additions ont été faites ; mais indépendamment de ce que nos recherches à cet égard ne nous ont guere fatisfaites, nous avons trouvé tant de contradictions dans la plupart de ces dates que nous avons eru plus convenable de les paffer fous filence. D'ailleurs elles n'ont rien de commun avec l'état actuel de Versailles, qui fait aujourd'hui l'objet de nos observations : ainfi fans avoir égard à l'obfcureté des faits qui nous ont précédés, & aux changemens qui peuvent furvenir aux plans actuels que nous donnons, nous avertiffons que les plans gravés fur les planches II & III, qui accompagnent cette description, ont été levés exactement fur les lieux en Novembre 1755, & qu'on pourra les comparer avec ceux des fix planches fuivantes qui l'avoient été environ vingt années auparavant.

Les perfonnes qui feront curieufes de prendre l'idée de ce qu'originellement on appelloit le Château de Versailles, peuvent avoir recours à un petit plan inféré dans la defcription fommaire de ce Château, que *Felibien* donna en 1671, & dans plusieurs vues qui ont été gravées par *Perelle*. Ils en trouveront encore les plans dans le premier Volume manufcrit de *Perrault*, qui fe voit au dépôt des tableaux du Roi, à la Surintendance des Bâtimens, à Versailles, où l'on trouve,

page 43 & suivantes, non-seulement ce que Versailles étoit du tems de cet Architecte, mais encore les projets qu'il avoit donnés pour en embellir la façade, & rendre, dit-il, plus commode l'intérieur du Château.

Château de Versailles.

Ce vaste Edifice est accompagné d'une Ville très-peuplée, distribuée régulièrement, ornée de Marchés, de Places publiques, de monumens & d'Hôtels qui rendent ce séjour une des plus belles habitations qui soient dans le Royaume.

Ce Château, situé à quatre lieues de Paris, est bâti sur une petite éminence qui s'éleve au milieu d'un grand vallon entouré de collines, ce qui le fait paroître dans un fond : cependant son sol est de cinquante-sept toises deux pieds plus élevé que le niveau de la Seine, pris au Pont Royal, à Paris. Sa latitude est de quarante-huit degrés quarante-huit minutes, & sa longitude de vingt-deux degrés dix-sept minutes & demie.

L'importance de ce monument, les augmentations continuelles auxquelles il est sujet, & l'entretien de tant de merveilles nous engageant avant que d'entrer en matière, à donner une idée des moyens dont on use pour le porter à son plus haut point de perfection.

Tous les travaux qui exigent quelque attention sont proposés à Sa Majesté par le Directeur Général de ses Bâtimens (c) qui ensuite communique les ordres du Prince à son premier Architecte (d); celui-ci projette en conséquence, & résout sous les yeux du Roi les travaux qu'il s'agit d'ordonner.

On compte quatre Contrôleurs chargés de la conduire des augmentations & entretiens de Versailles : le premier, qui a le département du Château & des Jardins de Versailles, de Trianon & de la Ménagerie, est aujourd'hui M. L'Feuyer, Architecte du Roi : le second, qui a le département des dehors du Château & des Bâtimens appartenans à Sa Majesté dans la Ville de Versailles, est aujourd'hui M. Mollet, Architecte du Roi : le troisieme, chargé du Contrôle des rigoles qui amènent à Versailles les eaux des sources & des réservoirs des environs de cette Ville, est aujourd'hui M. Dubois, ancien Géographe des Bâtimens du Roi : le quatrieme, chargé du Contrôle de l'enclos du Parc, est aujourd'hui M. de la Motte.

Ces quatre Contrôleurs ont chacun un Inspecteur : le premier, (M. Gallant) chargé de l'inspection des Châteaux de Versailles & de Trianon : le deuxieme, (M. Galley) chargé de l'inspection des dehors du Château : le troisieme, (M. de Marne) chargé de l'inspection des rigoles : le quatrieme, (M. Monga) chargé

(c) M. de Vandieres, Marquis de Marigny, remplit aujourd'hui cette place importante. Nous n'entreprendons point ici de publier le zèle infatigable qu'il rémoigne pour le progrès des Arts. Le rachevement du Louvre seul lui trace le chemin à l'immortalité. Cette entreprise, sans doute, lui fait plus d'honneur que tout ce que nous en pourrions dire ici. Nous rapporterons seulement qu'il fut reçu en survivance à M. de Tournem, mort le 18 d'Octobre 1751, & qu'il en prit le serment le 15 de Janvier 1746, quelque tems avant son voyage d'Italie.

Avant M. de Tournem, c'étoit M. Orry qui avoit été pourvu de cette place dès l'an 1737; avant celui-ci, M. le Cardinal de Fleuri ordonna dans les Bâtimens du Roi, après la mort de M. le Duc d'Antin, arrivée le 2 de Novembre 1736, qui étoit en place depuis 1708, qu'il succéda à Jules Hardouin Mansard, mort cette même année Surintendant & premier Architecte du Roi. Par un Edit du mois de Janvier 1716, on rétablit en faveur de M. le Duc d'Antin, la Charge de Surintendant des Bâtimens du Roi, qui avoit été supprimée depuis 1708, & on y ajouta la Direction de l'Imprimerie Royale, de la monnoie des médailles, & de toutes les Académies, à l'exception de celle des Scien-

ces. Le 23 de Novembre de la même année, M. de Belle-garde fut pourvu de la Charge de Surintendant des Bâtimens, sur la démission volontaire de M. le Duc d'Antin, son pere. Mais celui-ci en reprit les fonctions, son fils étant mort le 5 de Décembre 1719.

Nous ne remontons pas plus haut dans cette note, qu'à Hardouin Mansard. Une Chronologie de l'Architecture tendant à l'Histoire des Bâtimens du Roi, à laquelle M. Du Chené, Prévôt des Bâtimens de Sa Majesté, à Versailles, travaille depuis long-tems, semble nous dispenser de cette recherche.

(d) M. Gabriel, digne successeur de feu M. Gabriel, son pere, premier Architecte du Roi, occupe aujourd'hui cette place avec distinction. C'est cet Architecte habile qui a donné les desseins de l'Ecole Militaire & de la Place Royale du Pont-tournant, que l'on exécute actuellement sous sa conduite. C'est lui qui préside aux embellissemens, aux augmentations & aux entretiens de nos Maisons Royales. Il fait sa résidence ordinaire à Versailles, où il tient son Bureau, composé d'Attrifres de mérite qui travaillent sous ses ordres, & d'où l'on a vu, depuis plusieurs années, sortir des productions dignes de la confiance que le Prince accorde à ses soins, & capables de satisfaire tout amateur non prévenu.

de l'inspection des Jardins de Versailles, des Bâtimens & des Jardins de la Ménagerie.

Château de Versailles.

Il y a aussi à Versailles un Bureau des Bâtimens, où l'on traite des affaires de discussion entre les Entrepreneurs, & où on leur délivre l'ordonnance de leur payement; un Prévôt des Bâtimens du Roi (aujourd'hui M. *Du Chêne*); un Géographe (à présent M. *Matis*), & un Historiographe (à présent M. l'Abbé *Le Blanc*).

Les Jardins de Versailles & de l'Orangerie, sont entretenus par un Jardinier en chef, (aujourd'hui M. *Le Moine*); le Jardin potager a un Jardinier particulier, (aujourd'hui M. *Le Normant*).

Toutes les fontaines de ce magnifique Jardin sont dirigées par M. *Denis*, Ingénieur & Commandant des Fontaines de la Ville & du Parc de Versailles. Cette famille est chargée de ce soin de pere en fils, depuis la minorité de *Louis XIII*.

Les Jardins de ce Palais tenant une place assez considérable dans notre description, avant que d'y passer nous allons donner une indication sommaire de la source & des réservoirs qui fournissent les eaux jaillissantes du Parc de Versailles, afin de présenter une idée des travaux immenses qui sont enfermés sous terre, & dont la dépense, à bien des égards, quoiqu'ignorée du vulgaire, égale celle qui s'offre aux yeux des Spectateurs dans la décoration, l'ordonnance & la magnificence des Jardins de propriété de ce Palais.

Lorsque *Louis XIV* fut déterminé à agrandir & embellir les Jardins de Versailles, & qu'il en eut approuvé les projets, il ordonna qu'on cherchât les moyens de parvenir à faire arriver dans ce lieu des eaux abondantes. On proposa d'abord de faire venir sur la plaine de *Satauri*, près de Versailles, des eaux de la rivière d'*Euve*. Cette eau devoit passer sur le fameux aqueduc de *Maintenon*, qui devoit avoir deux mille cinq cens cinquante-cinq toises de longueur, sur deux cens dix-huit pieds d'élevation, & dont la plus grande partie a été construite. De cet aqueduc, les eaux de la rivière devoient arriver à la plaine de *Sataury*, par des tuyaux de fer de deux pieds de diamètre, & de-là être conduites dans des réservoirs de distribution pour faire jouer les effets d'eau des différens Bosquets du Jardin de ce Palais; mais ce projet cessa d'avoir lieu, & ce qui fut bâti de l'aqueduc, se détruit tous les jours. On imagina alors de faire venir à Versailles des eaux par la Machine de *Marli*, & l'on construisit pour cela un aqueduc assez considérable, vers 1690, dans la plaine de *Montreuil* près de *Clagny*: il a été démoli entièrement depuis quelques années; ce projet ayant eu le même sort que le précédent. Ayant enfin trouvé des moyens moins difficiles & moins dispendieux, il fut décidé qu'à plus de huit lieues dans les environs de Versailles, on ramasseroit dans des étangs & retenues, une quantité d'eau suffisante pour faire jouer pendant une année, toutes les fontaines de Versailles, de *Trianon*, & de la *Ménagerie*. A cet effet on recueille toutes les eaux de pluie & de neige qui tombent sur la surface de plus de soixante-dix mille arpens de terre, bois & prés, par des rigoles & aqueducs d'environ soixante-cinq mille toises de longueur, dans lesquels passent lesdites eaux, pour se rendre dans vingt-trois étangs qui se déchargent les uns dans les autres suivant leur pente naturelle, & qui se communiquent & se remplissent par des aqueducs particuliers, pour ne faire qu'un tout, dans les deux réservoirs de la butte de *Montboron* près de Versailles, & dans les deux réservoirs du Parc-aux-Cerfs, aussi près de ce lieu, & dont les deux premiers contiennent la quantité de quatre cens cinquante-fix mille cent quatre-vingt douze muids d'eau, & les deux derniers cent soixante-quinze mille cinq cens quatre-vingt-un.

## Département des Réservoirs de la Butte de Montbauron.

Ces réservoirs communiquent leurs eaux à celui du Château d'eau (e) par cinq conduites de fer, dont deux de dix-huit pouces, & trois d'un pied de diamètre. Le réservoir (f) de ce Château d'eau contient quatre mille deux cents trente muids d'eau, & se remplit en quarante-cinq minutes, par les cinq conduites de fer dont on vient de parler; l'eau de ce réservoir fait jouer les parterres d'eau de la terrasse cotée 1 dans le plan général, planche I; les deux bassins des cabinets du point du jour & de Diane, cotés 5 & 6; & les deux bassins du parterre du Midi, cotés 2. Toutes ces eaux jouent ensemble, & vident ce réservoir en cinquante-trois minutes; en sorte que pour suffire à la continuité des eaux de ces différens bassins, les conduits qui amènent l'eau de la butte de Montbauron au château d'eau, vont continuellement, ou cessent de fournir, par des signes certains & de convention, qui s'entendent réciproquement entre les Fontainiers de ce réservoir & ceux qui gouvernent les réservoirs de la butte de Montbauron.

Château de Versailles.

## Département des Réservoirs du Parc-aux-Cerfs.

Les deux réservoirs du Parc-aux-Cerfs communiquent leurs eaux à trois autres réservoirs : le premier, nommé le Réservoir de Chevre-Loup, situé dans la Plaine de Trianon, contenant cent soixante-trois mille huit cents cinquante-sept muids d'eau, qui fait jouer les effets d'eau des Bosquets du Château de Trianon : le deuxième, nommé le Réservoir de Choisy-au-Bauf (ancienne Paroisse & Village, située entre la Ménagerie & S. Cyr, mais totalement détruite aujourd'hui); qui contient soixante-treize mille huit cents soixante-dix-huit muids d'eau, & qui communique ses eaux pour la Ménagerie près de Versailles : le troisième, nommé le Réservoir du Nord, coté 40 dans le plan général, planche I, & qui contient vingt-un mille deux cents quatre-vingt-quatorze muids d'eau : ce dernier se remplit en cinq heures & un quart par trois conduites de fer, dont deux de dix-huit pouces, & une d'un pied. Ce réservoir fait jouer toutes les fontaines basses du Jardin de ce Palais, telles que le jet du bassin de l'Encelade, coté 23; le jet du bassin du Bosquet des dômes, coté 22; le rang du milieu de la gerbe du bassin de l'obélisque, coté 24; les masques du Bosquet des bains d'Apollon, cotés 30; tous les effets d'eau du Bosquet des trois fontaines, coté 32; celui du Bosquet de l'arc de triomphe, coté 34, & tous les effets d'eau de la piece de Neptune, cotée 33.

Ce réservoir communique aussi ses eaux, par deux conduites de fer d'un pied de diamètre, à deux autres plus petits réservoirs placés sous les terrasses, cotés dans le plan général 46 & 47. Celui 46 contient six mille huit cents quatre-vingt-cinq muids d'eau; celui 47 en contient sept mille cinq cents quatre-vingt-sept; ils servent tous deux à faire jouer les effets d'eau du bassin de Latone & deux autres bassins, tous trois placés vers les parterres, cotés 8; la salle du bal, cotée 9, & le labyrinthe, coté 10.

Indépendamment des réservoirs que nous venons de citer, il s'en remarque

(e) Voyez les situations de ce Château d'eau, marqué c dans le plan général, planche I. C'est un pavillon de seize toises de longueur sur treize toises quatre pieds de profondeur, & cinquante-deux pieds d'élévation, non compris la hauteur des combles. Ce pavillon est accompagné d'un corps de logis qui contient le logement de M. Denis, & celui du Garde Magasin, concernant les plombs, outils, & autres ustenciles uti-

les aux réparations des Jardins de Versailles.

(f) Ce réservoir, qui a de longueur treize toises un pied, sur dix toises un pied de largeur, & qui contient ordinairement six pieds & demi de hauteur d'eau, est doublé de tables de cuivre au lieu de plomb, & environné d'un trottoir où l'on se promène à couvert, toute la partie du réservoir étant découverte.

Château de  
Versailles.

encore deux sur ce plan, situés à gauche de l'avenue de Trianon. Ces deux réservoirs sont nommés les *Réservoirs de Jambette*, & contiennent ensemble treize mille cent soixante-treize muids d'eau. Ils tirent leurs eaux des superficies des bassins de l'arc de triomphe, des trois fontaines, & du bassin du Dragon, & servent tous deux à faire jouer un double rang de la gerbe du bassin de l'obélisque, les rochers du bassin de l'Encelade, les bouillons de la balustrade du Bosquet des dômes déjà cité, & les Tritons & les Monstres marins du bassin d'*Apollon*, coté 19.

En général, tous les bassins qui se trouvent les plus élevés servent à faire jouer ceux qui sont au-dessous. Par exemple, celui de Latone fait jouer les deux gerbes du Bosquet du Dauphin, coté 27, & celles du Bosquet de la girandole, coté 12; la gerbe du bassin de *Bacchus*, coté 11; les sept gerbes des deux bassins de la pièce de l'Isle Royale, cotée 14, & les trois gerbes du bassin d'*Apollon*. Le bassin de *Bacchus* fait jouer les gerbes de celui de *Saturne*, coté 13; les deux fontaines de la salle des Marronniers, cotée 16; & les vingt-huit jets du Bosquet de la colonnade, coté 17.

Les deux bassins du parterre d'eau font jouer celui de la pyramide, coté 38, & les deux bassins qui sont enclavés dans les parterres appellés du Nord. Cette fontaine de la pyramide fait jouer la nappe cotée 37; tous les guéridons de l'allée d'eau, cotés 36; tous les effets d'eau du bassin du Dragon, cotés 35; & les deux gerbes du bassin de *Cerès* & de *Flore*, cotés 28 & 25; toutes les eaux des bassins & fontaines dont nous venons de parler, vont se répandre dans le grand canal coté 20, & servent à l'entretenir plein. Mais lorsque les eaux de ce canal sont surabondantes, elles s'écoulent par un canal souterrain vers la grille située à la pointe de *Gallie*, marquée dans la planche 1; elles passent de-là à *Villepreux*, de Villepreux, elles vont enfin se perdre dans le Parc de *Grignon*, & quelquefois même elles vont se précipiter dans la rivière de Seine, aux environs de *Mantes*. 4

Lorsque toutes les fontaines, bassins & bosquets de Versailles jouent les jours publics, ou que le Roi les ordonne pour un Ambassadeur, ou autre grand Seigneur, il se consomme la quantité de trente-cinq mille deux cents quatre-vingt-douze muids d'eau, en deux heures & demie, ou environ, que dure ce spectacle. Mais lorsque les fontaines de ce Jardin jouent seulement à l'ordinaire pendant la belle saison, elles consomment quarante-huit mille trois cents soixante muids d'eau seulement, depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir.

Pour la salubrité des habitans de la Ville de Versailles, on a fait venir, depuis environ dix ans, de l'eau de rivière, par la machine de Marli, la quantité de six pouces d'eau, par une conduite de fer de huit pouces de diamètre, & de la longueur de quatre mille cinq cents soixante-quatre toises. Cette eau se distribue dans des baches & réservoirs pratiqués sous terre sous les deux rampes cotées 48 & 49 dans le plan général; les autres eaux bonnes à boire viennent à Versailles, de *Chenai*, de *Glatigni*, de *Bailly*, de *Rocancourt*, & de la Plaine du *Trou-d'enfer*. Toutes ces eaux, amenées par des conduites de plomb pour les cuisines & offices de Versailles, en plus de soixante endroits, se distribuent aussi dans les fontaines de la Ville, par environ trente-neuf concessions qui fournissent des eaux dans les Hôtels des Seigneurs de la Cour.

Au pied du Parc de Saint-Cloud, à *Ville-d'Avrai*, est aussi une source excellente, destinée particulièrement pour l'usage de Sa Majesté & de la Famille Royale.

## CHAPITRE PREMIER.

*Description des Jardins du Château de Versailles. Planche I.*

**L**A Planche que nous offrons ici donne une idée générale de la disposition des Bâtimens, des Jardins, de la Ville, & des issues du Château de Versailles. On y arrive de Patis par une grande avenue composée d'une allée de vingt-cinq toises de large, & de deux contre-allées qui en ont chacune dix. Cette avenue vient se terminer à la Place d'Armes, ainsi que deux autres, l'une qui conduit au Château de S. Cloud, l'autre à celui de Sceaux.

Château de Versailles.

A la droite de l'avenue de Paris, est situé le *Chenil* marqué P, contenant des logemens pour la demeure des Gentilshommes de la *Venerie*, les Pages, les Piqueurs, les Valets de chiens, les Palfreniers, & les Artisans utiles à ce genre de Bâtimens (g); on y distingue un corps de logis isolé marqué a, destiné à la résidence du *Grand Veneur*, aujourd'hui M. le Duc de *Penthièvre*, qui en a obtenu la survivance pour M. le Prince d'*Aumale* son fils. Il fut bâti en 1670, par *Charles d'Albert, Duc de Chaulnes*, de qui le Roi l'a acheté dans la suite pour l'usage dont nous parlons. Ce corps de logis, distribué assez régulièrement, est couvert en plate-forme, & élevé sur une terrasse ornée d'une balustrade qui donne sur le manège découvert de la *grande écurie*. Cette dernière, marquée N, fut bâtie, ainsi que la *petite écurie*, marquée O, en 1679, sur les desseins de *Jules Hardouin Mansard*, pendant l'espace de six années. Ces deux Edifices & l'Orangerie de Versailles, sont ce qui fait peut-être le plus d'honneur à cet Architecte, & les ouvrages les plus dignes de la splendeur du regne de *Louis le Grand*. Nous donnerons en particulier dans le Volume suivant, les plans, coupes & élévations de ces trois chef-d'œuvres.

De l'autre côté de l'avenue de Paris, à gauche, est élevé un corps de logis Q, de la même forme & dimension que celui a. Ce Bâtimens fut construit dans le même tems & sur les mêmes desseins que celui du Duc de *Chaulnes*. Il a appartenu successivement au Maréchal de *Belle-fond*, au Chevalier de *Lorraine*, au Duc de *Vermandois*, légitimé de France, à la Princesse de *Comte*, sa sœur, & a été acquis enfin par Sa Majesté, pour en faire l'Hôtel du *Grand-Maitre* de la Maison, aujourd'hui M. le Prince de *Condé*. Cet Hôtel a un jardin particulier & des dépendances assez considérables. Nous n'en donnons point ici les plans, non plus que ceux de l'Hôtel du *Grand Veneur*, les deux premiers Volumes de ce Recueil nous ayant assez fourni d'exemples de Bâtimens de cette espece.

Près de cet Hôtel on en a construit un marqué a, pour les Gendarmes de la Garde du Roi. C'est aussi dans cette avenue qu'on a bâti depuis quelques années la Poste Royale, & une suite de maisons particulières & de plaisance qui embellissent & fertilissent les issues de Versailles du côté de Paris.

La Ville de Versailles est divisée en deux parties; celle à gauche est nommée *le vieux Versailles*: elle s'étend depuis le Château jusqu'au potager, & contient tous les Bâtimens qui bordent l'avenue de Sceaux, & le *Parc-aux-Cerfs*; celle à droite est nommée *la Ville-Neuve*. Dans cette dernière l'on remarque plusieurs Places & Marchés bâtis avec symétrie; en face d'une de ces Places est située la Paroisse marquée S. Cette Eglise, qui a dix-neuf toises de largeur sur quarante de longueur, a été

(g) Nous ne donnerons point en particulier le plan de ce Bâtimens: il est d'une distribution facile à concevoir. D'ailleurs on en trouvera un de ce genre dans le cinquième Volume, faisant partie des dépendances

du Château de Chantilly, qui, à bien des égards, mérite la préférence sur celui-ci, pour la disposition & les commodités qui lui sont nécessaires.

Château de  
Versailles.

bâtie sur les desseins de *Jules Hardouin Mansard*, & est composée d'une nef, d'une croisée, & de deux bas-côtés qui tournent autour du Chœur ; des pilastres d'un Ordre Dorique denticulaire décorent son intérieur ; cet Ordre est couronné d'un piedestal ou Attique continu qui soutient les arcs doubleaux de la voute. Cette Eglise, en général, est d'une ordonnance assez simple & d'une construction un peu pesante ; mais son portail extérieur est d'un dessein d'assez bon goût, ainsi que le grand Autel, qui est orné de quatre colonnes d'Ordre Corinthien, de marbre de *Rance*. On voit aussi, dans une des Chapelles de la croisée de cette Eglise, un tableau de Saint Louis, peint par *Antoine Coypel*, à l'âge de dix-huit ans, & que l'on regarde néanmoins comme un de ses meilleurs ouvrages. On remarque encore dans cette Paroisse deux tableaux peints sur bois par *Jouvenet*, qui sont fort estimés ; mais dont l'entretien a été si fort négligé jusqu'à présent, que dans quelques années ces chef-d'œuvres courent risque de ne plus exister. Dans le Parc-aux-Cerfs sont aussi distribués plusieurs Places & Marchés ; une Eglise des Recolets V, où il se trouve quelques bons tableaux de *Jouvenet* & de plusieurs excellens Peintres ; une nouvelle Eglise T, appelée la Paroisse de S. Louis, bâtie sur les desseins de M. *Mansard*, Architecte du Roi, l'un des petit-fils de *Jules Hardouin Mansard*. Cette Eglise est bâtie avec assez d'élégance & bien appareillée ; mais l'Ordonnance de sa décoration se ressent de l'éloignement qu'ont plusieurs de nos Architectes à suivre les regles des Anciens, & à appliquer l'esprit de convenance dans leurs productions, lequel cependant plus que partout ailleurs, devoit présider dans les Edifices sacrés. On vient aussi de bâtir dans ce quartier, un nouvel Hôtel z pour les Gardes du Corps, commencé sur les desseins & sous la conduite de M. *Blondel*, Architecte du Roi, & finie par M. *Gallant*, Inspecteur du Château de Versailles. Dans le vieux Versailles est situé le Jardin potager marqué X ; c'est un Jardin particulier & planté régulièrement sur les desseins de la *Quintinie*, un des plus habiles hommes que nous ayons eu pour l'Agriculture, & qui dans un terrain de cent cinquante-sept toises de longueur, sur cent trente-deux de largeur, a distribué différens compartimens pour les légumes, des allées en terrasses, des murs d'espaliers disposés avec art pour les fruits hâtifs & tardifs, des serres chaudes pour y élever & conserver pendant l'hyver des fruits précoces, étrangers & François, enfin des canaux & des bassins pour faciliter l'arrosement. Dans ce même enclos, sont disposés des cours, des basses cours, & un Bâtiment assez bien entendu, pour le logement du Jardinier & les dépôts des fruits, des graines, des oignons, racines, &c. Dans ce quartier est situé aussi le Bâtiment de la Surintendance, dans une partie duquel est placé le dépôt des tableaux du Roi (h) marqué Y. On y trouve enfin le Bâtiment du grand Commun marqué M, dont nous donnerons les plans & élévations en particulier dans les planches suivantes de ce Volume.

(h) Ce dépôt précieux est contenu dans un appartement particulier de huit piéces de plain-pied, & dans plusieurs autres piéces qui font partie de la résidence du Directeur Général des Bâtimens du Roi. Il est confié à M. *Portail*, Garde Général des Plans Géographiques & des Tableaux de Sa Majesté. Il est composé d'une collection considérable de tableaux des grands Maîtres d'Italie, tels que *Raphael*, *Michel-Ange*, *Le Corrège*, les *Carraches*, *Le Guide*, *le Tintoret*, *Paul Veronese*, *Le Valentin*, *Le Guerchin*, &c. On y trouve aussi plusieurs ouvrages des plus célèbres Peintres de l'Ecole Françoisé, & des Ecoles Allemande & Flamande. C'est de ce cabinet immense que l'on tire tous les tableaux de chevalet qui parent les appartemens de Versailles & des autres Maisons Royales, & d'où ont été pris ceux qui se voient publiquement au Palais du Lu-

xembourg, à Paris, sous la garde particuliere de M. *Bailly*.

C'est enfin dans cet endroit que se voient les tableaux originaux de la Famille Royale, & où se font les copies qu'il plaît à Sa Majesté d'accorder aux Cours étrangères, ou à des personnes de considération. Dans l'une de ces piéces sont contenues les Cartes Géographiques des Maisons Royales, ainsi que plusieurs manuscrits sur l'Architecture, entr'autres celui de *Claude Perrault*, que nous avons cité plus d'une fois dans ce Volume.

Toute cette magnifique collection est distribuée avec beaucoup d'ordre. On doit cet arrangement à M. *Portail*, qui en homme de goût & en Artiste éclairé, se fait un plaisir de mettre ces chef-d'œuvres de l'Art dans leur plus beau jour, & de les laisser voir à l'étranger avec une affabilité peu commune.

Au bas de cette planche, à l'endroit marqué R, on voit la masse du plan des Bâtimens & des Jardins du Château de Clagny, originairement bâti pour Sa Majesté sur les desseins de *Jules Hardouin Mansard*, & l'un des premiers chef-d'œuvres de cet Architecte. Ce Château fut donné par Sa Majesté à Madame de Monrcspan, en 1685. (Voyez les plans, coupes & élévations de cet Edifice, dans le cinquieme Volume de ce Recueil.) Près de-là, à l'endroit coté 43, on a bâti l'Hôpital de la Charité, & l'on construit actuellement, vers l'emplacement coté 42, un Hôpital pour les malades qui doit contenir quatre cens lits, & qui s'érige par les libéralités de M. le Dauphin, sur les desseins de M. de *Marne*, Inspecteur des Rigoles de Versailles. Cet Hôpital se trouve élevé au bord d'un canal, coté 45, qui reçoit ses eaux des lieux circonvoisins, & qui est destiné particulièrement, pendant l'hiver, à remplir les glaciers de Versailles.

Revenons à la Place d'Armes, & remarquons qu'elle forme une espece de triangle, dont la base est de deux cens quinze toises, & la perpendiculaire de cent dix; chaque côté de ce triangle devoit former une rue ornée du côté de la Place d'une grille de fer, derrière laquelle, de l'autre côté de la rue, on devoit appetevoir des corps de Bâtimens réguliers destinés à la résidence des Seigneurs de la Cour. Quelques-uns de ces derniers ont été élevés, mais ils ont été discontinués, ainsi que les grilles, ce qui auroit cependant rendu l'issue du Château fort agréable, ses dehors, dans leur état actuel, annonçant trop imparfaitement, par le défaut d'entretien, la demeure du Prince qui l'habite. La base de ce triangle est curviligne, & terminée par les écuries & les trois avenues dont nous avons fait mention; le sommet est terminé par deux des pavillons des aîles des Ministres marquées E, & par la grille de l'avant-cour du Château. De cette Place d'Armes on découvre cet Edifice du côté de l'entrée, & il paroît élevé amphithéâtralement sur un glacis qui monte insensiblement depuis l'avenue de Paris jusqu'à la Cour de marbre F, cette situation pyramidale donne à la vérité une assez grande idée de ce vaste Palais, mais son ordonnance en général est bien inférieure à celle des façades des Jardins, ainsi que nous l'avons déjà remarqué.

A l'extrémité de l'avant-cour H, se trouve la cour principale G, & celle F, l'une & l'autre environnée des Bâtimens qui composent l'ancien Château de Versailles, & auquel on a joint deux grandes aîles, l'une du côté du Midi, l'autre du côté du Nord, & qui, avec le grand avant-corps A, donnent naturellement la forme & la disposition la plus heureuse & la plus régulière aux Jardins de propreté dont nous allons donner la description. Celle des Bâtimens trouvera sa place dans les Chapitres suivans.

En face de l'avant-corps A se trouve une grande terrasse cotée 1, ornée de deux grands bassins qui tiennent lieu de parterre, ce qui a fait nommer cette esplanade, la terrasse des parterres d'eau. La forme de ces bassins a été changée plus d'une fois, mais toujours avec goût (i); ceux qu'on y voit aujourd'hui sont beaucoup plus simples: les Jardins venant à s'aggrandir, on a cru devoir moins diviser les parties qui les composent. Ces bassins ont de longueur 27 toises 2 pieds, sur 13 toises 4 pieds de largeur; ils sont bordés d'une tablette de marbre blanc entourée de gazon. Ces tablettes sont ornées chacune de huit groupes de bronze d'une proportion colossale & de la plus grande beauté. Ces groupes représentent des fleuves, des rivières & des fontaines, qui ont été modelées par les plus célèbres Sculpteurs, & fondues par les *Kellers* (k), les deux plus habiles Fondeurs que la

(i) On voit dans le cinquieme Volume du Cabinet du Roi, planche III, un plan du Jardin de Versailles gravé par *Sibestre* en 1680, où est exprimée la forme des premiers bassins placés sur cette terrasse, & dans

les *Délices de Versailles*, planche XIV, ceux qui ont pris la place des premiers, avant que ceux qui se voient aujourd'hui fussent exécutés.

(k) Nous avons eu dessein de donner un abrégé des

Château de  
Versailles.

France ait possédé. On voit aussi sur chaque tablette de ces bassins quatre groupes d'enfans représentant des Amours, des Génies, & de petites Nymphes, d'un dessin exquis, & qui ont été fondus par *Aubri & Roger*, deux autres Fondeurs de réputation. Dans ces bassins sont distribués différens tuyaux de plomb, du milieu desquels s'éleve une gerbe de trente pieds, accompagnée d'une ceinture de divers jets paraboliques, qui devoient être revêtus de figures de métal, lesquelles n'ont point encore été exécutées.

A l'extrémité de ces parterres d'eau sont deux bosquets cotés 5 & 6. Le premier, nommé le *Cabinet du point du jour*, est orné de deux groupes d'animaux de bronze, modelés par *Houzeau*, & fondus par les *Kellers*. Le second, nommé le *Cabinet de Diane*, est aussi orné de deux groupes d'animaux modelés par *Raon*, & fondus par les mêmes. Les bassins de ces Bosquets jettent des napes d'eau, & au milieu s'éleve une gerbe de vingt-cinq pieds, qui, par le murmure agréable qu'elle produit, invite les Spectateurs à visiter ces deux fontaines.

A la droite du Château se voient deux parterres, cotés 39 : on descend à ces parterres par un perron (1) de marbre blanc accompagné d'un mur de revêtement qui soutient un des côtés de la terrasse où se trouvent situés les parterres d'eau ; ce mur de revêtement est terminé par une tablette aussi de marbre, ornée de moyens vases du dessin de *Balin*, Orfevre célèbre du dernier siecle, & jetés en bronze par *Duval*, habile Fondeur. Aux deux extrémités du perron, sont deux figures de marbre blanc d'une très-belle exécution, l'une est *Venus pudique*, copiée à Rome en 1686 par *Coisevoix* ; l'autre est *Melius affranchi* de *Servius*, copié d'après l'Antique en 1684 par *Fog*, Sculpteur Florentin. Autour de ces parterres, nommés les *parterres du Nord*, sont distribués des vases de marbre blanc de six pieds de haut, exécutés par *Bertin & Cornu* ; à l'extrémité est un grand bassin, coté 38, nommé la *fontaine de la pyramide*, parce qu'il s'en éleve une au milieu composée de quatre cuvettes de forme pyramidale, dont celle d'enbas, soutenue par des Tritons, a douze pieds de diametre, & les autres à proportion. Cette fontaine jaillissante est du dessin de *Girardon*. Dans ces parterres sont deux autres bassins ornés de Tritons & de Sirenes de métal, modelés par *Tubi & Le Hongre*, ainsi que la fontaine de la pyramide. Ces Tritons soutiennent une couronne de laurier, du milieu de laquelle s'éleve un jet d'eau de treize pieds de hauteur (m). Cette fontaine de la pyramide fait face à deux allées : l'une qui s'étend dans toute la profondeur du petit parc, l'autre qu'on nomme l'allée d'eau, cotée 36, parce qu'elle est ornée de quatorze petits bassins, sept de chaque côté, enfermés dans des plate-bandes de gazon. Ces bassins de marbre sont ornés de groupes de Tritons, Génies, Enfans, ou Termes de bronze, portant chacun une petite cuvette aussi de marbre, d'où s'éleve un bouillon qui, dans sa chute, forme une nappe qui tombe dans chaque bassin. Ces petits groupes ont été modelés par *Le Gros*, *le Hongre*, & *Lérambert*, & jetés en bronze par les Fondeurs que nous avons déjà cités. On voit dans le sixieme Volume des Œuvres du Cabinet

ouvrages de chacun des Artistes qui vont être nommés dans cette description. Nous avons déjà fait nombre de recherches à cet égard ; mais la difficulté de rendre justice à chacun, & de trouver des éclaircissemens suffisans pour parler de tous comme il convient, nous a fait renoncer à rapporter ici ce que nous en avions déjà recueilli. D'ailleurs on nous a persuadés que ces notices n'étoient guere du ressort d'un recueil aussi considérable que celui-ci, nous réservons donc cet abrégé pour une autre occasion ; nous nous contenterons en nommant ces différens chef-d'œuvres, de faire sentir

seulement la beauté de l'ouvrage & le mérite de l'Artiste.

(1) Vis-à-vis de ce perron, sur la terrasse, à l'endroit coté 46, se voyoit anciennement un bassin, nommé le bassin de la Sirene, au milieu duquel étoit un groupe sculpté par les *Marfi*, & qui se trouve gravé par *Le Pautre* dans le cinquieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi. C'est à cet endroit qu'on a pratiqué un des réservoirs cités dans l'Avant-Propos, page 97.

(m) Voyez les dessins de ces différens bassins, vases & statues, dans le Recueil, de *Simon Thomassin*, dont nous parlerons dans la suite.

du Roi, les desseins de sept de ces petits groupes gravés par *Le Pautre*, & qui répétés deux fois, composent les quatorze bassins dont nous parlons.

Château de  
Versailles.

A la tête de cette allée d'eau, qui est en talud, est une cascade, cotée 37, composée d'une grande nappe ou torrent, produit par la fontaine de la pyramide. Cette cascade est ornée de bas-reliefs & de quatre masques. Toute cette ordonnance est d'un beau simple & d'un dessein admirable (n), & a été modelée par *Girardon*, *Le Hongre*, & *Le Gros*. Au pied des palissades qui environnent cette cascade, sont distribuées plusieurs figures de marbre exécutées par *Drouilli*, *Lespagnandiel*, *Roger*, *Buisser*, *Jouvenet*, *Houzeau*, *Girardon*, *Uvino*, *Guerin*, *Regnaudin*, &c. & qui représentent différens sujets allégoriques, dont les détails nous méneraient trop loin, ainsi que ceux de toutes les statues placées dans ce Jardin, tant antiques que modernes, & dont la plupart de ces dernières ont été copiées à Rome par les plus habiles Sculpteurs du dernier siècle; sans parler ici des termes, des groupes d'enfans, d'animaux, & des vases de marbre, de bronze & de métal, dont la beauté de l'exécution surpasse tout ce que la description la plus exacte pourroit en dire; genre de beauté d'ailleurs qu'il faut nécessairement voir sur les lieux, pour se former une juste idée de la magnificence qu'offre aux yeux des Connoisseurs, le spectacle de tant de merveilles (o).

Au bas de l'allée d'eau se trouve un grand bassin, coté 35, nommé le bassin du Dragon; il a vingt toises de diamètre, & au milieu se voit le Serpent Python qui lance un jet de quatre-vingt-cinq pieds de haut; il est entouré de Dauphins & de Cygnes jettant aussi de l'eau. Ceux-ci portent de petits Génies, d'attitudes variées, & d'une composition ingénieuse. Tout ce groupe est de métal doré, & a été modelé par *Gaspard de Marsi*.

Au pied de ce bassin se voit une grande pièce d'eau, cotée 33; elle est nommée la pièce de Neptune, & est bordée dans la partie supérieure d'une tablette ornée de vingt-deux vases de métal, au milieu de chacun desquels s'élève un bouillon qui tombe dans un échéneau de plomb, d'où s'éclancent un jet d'eau entre chaque vase. Au bas du mur de revêtement qui soutient la tablette, ont été faits, en 1739, (p) trois groupes de métal. Celui du milieu, par *Adam*, représente Neptune & Amphitrite sortant du sein des eaux. Celui à droite représente l'Océan, par *Le Moine*; & celui à gauche représente *Protée*, par *Bouchardon*. On voit aussi de ce dernier, des Monstres marins au bas des glaces de cette pièce d'eau, qui font d'une exécution ferme & hardie. Cette pièce, originairement du dessein de *Le Nautre*, a été retablie il y a

(n) Plusieurs attribuent à *Le Brun* le dessein de cette cascade & de l'allée d'eau; cependant l'on en trouve les desseins, page 165, &c. dans le premier Volume manuscrit de *Claude Perrault*, que *Charles*, son frere, prétend avoir été exécutés, & où il dit que *Le Brun* a seulement présidé à la composition des figures, en sorte que *Claude Perrault*, au dire de son frere, paroît avoir eu quelque part à la décoration de plusieurs des fontaines & des Bosquets de Versailles; ce qui prouveroit que non-seulement il étoit bon Architecte, à en juger par le péristyle du Louvre, & les autres Edifices que nous avons donnés de lui dans les Volumes précédens, mais encore qu'il excelloit dans les Arts de goût. D'ailleurs nous avons déjà dit, qu'il a été consulté vers 1712 pour les changemens des Bâtimens du côté de la cour du Château dont nous décrivons les Jardins.

(o) Les 7<sup>e</sup> & 8<sup>e</sup> Volumes des Œuvres du Cabinet du Roi, contiennent 108 Statues, Termes & Vases, gravés avec le plus grand soin par *Edelinck*, *Audran*, *Le Pautre*, *Chauveau*, *Mellan*, *Baudet*, &c. & font partie du nombre de celles qui ornent le Château & les

Jardins de Versailles. *Simon Thomassin*, Graveur du Roi, en 1689, a aussi formé un Recueil in-octavo de plus de deux cens figures, groupes, Termes, fontaines & vases qui embellissent le lieu que nous décrivons. Ce Recueil n'offre encore qu'une très-petite partie des chef-d'œuvres contenus dans l'intérieur & l'extérieur de ce Palais. Il seroit à désirer sans doute que l'on rassemblât dans un nouveau Recueil portatif, généralement tout ce qu'il y a de remarquable dans cette Maison Royale, & qu'on y joignit les trésors de ce genre qui se trouvent à *Marly*, à *Trianon*, à *Fontainebleau*, au Château de *Sceaux*, & ailleurs, accompagnés des desseins géométraux & des mesures exactes des bosquets & des Fontaines de ces Maisons de plaisance; ouvrage désiré depuis long-tems de l'Etranger, & d'une utilité indispensable à nos Artistes.

(p) Avant ce tems l'on ne voyoit sur ce revêtement que les tuyaux de plomb qui attendoient ces groupes, tels que se voient actuellement ceux des parterres d'eau dont nous venons de parler.

Château de  
Versailles.

environ vingt ans, dans l'état où on la voit aujourd'hui. On peut dire sans enthousiasme que cette pièce rassemble plus d'objets intéressans, qu'aucune de celles qui se voient dans les Jardins de Versailles. Aussi est-ce par elle que se termine le spectacle enchanteur des grandes eaux (g) de ces magnifiques Jardins ; & c'est-là que les Spectateurs se rendent après avoir vu jouer tous les bosquets & les fontaines, & qu'ils découvrent, étant placés sur les boulingrins qui environnent cette pièce, les beautés de l'Art & celles de la nature réunies ensemble. Autour de cette pièce d'eau on voit trois statues de marbre blanc ; l'une est *Fausfine*, copiée à Rome par *Fremery* ; la seconde, est un groupe représentant la *Renommée* qui écrit l'Histoire de *Louis le Grand* : ce groupe a été fait à Rome par *Dominique Guidi*, d'après les desseins de *Le Brun* ; la troisième représente *Bérénice*, copiée par *Lespingola* d'après l'Antique.

Aux deux côtés de l'allée d'eau se voient deux bosquets, l'un nommé *les trois fontaines*, coté 32, l'autre *l'arc de triomphe*, coté 34 ; le premier est ainsi nommé, parce que trois bassins de formes variées s'y trouvent distribués dans sa longueur : ce bosquet est sans ornement, il est seulement entouré de charmilles & de gradins de verdure, & l'inégalité du sol est rachetée par des glacis en pierre. C'est de l'inégalité de ce terrain que *Le Nautre* a sçu tirer l'effet merveilleux des eaux de ce bosquet, qui présentent avec un art infini le pouvoir de l'Hydraulique, lorsqu'il est conduit par une main intelligente, & par l'étude de la Méchanique. En un mot, ce bosquet seul auroit été capable de faire la réputation de *Le Nautre*, si ce génie fertile n'avoit prouvé dans toutes ses productions un goût exquis & une expérience seule capable de vaincre tous les obstacles. On trouve le dessein de ce bosquet dans le sixième Volume de l'Œuvre du Cabinet du Roi.

Le bosquet de l'arc de triomphe est appelé ainsi, parce qu'au fond de cette pièce de verdure est élevé un frontispice composé de trois arcades, & dont les trumeaux sont ornés de pilastres d'Ordre Ionique. Tout ce frontispice est construit en fer doré à l'huile, percé à jour, & d'un travail excellent : il est couronné d'un fronton sur les corniches rampantes duquel sont placées des cuvettes de métal, jettant des bouillons d'eau & des nappes. Cet arc est élevé sur des gradins de marbre blanc chargés de bas-reliefs de métal, d'un dessein correct & bien entendu. Quatre pyramides triangulaires percées à jour, posées sur des piedestaux de marbre de Languedoc précèdent cet arc de triomphe, & semblent être autant de monumens élevés en crystal & en bronze, par la limpidité des nappes d'eau qui en réunissent les compartimens. Certainement il est impossible d'imaginer sans l'avoir vu, le merveilleux effet que produit cette décoration ; l'art y paroît poussé à son dernier période, & la nature semble à l'envi lui disputer la prééminence. On remarque encore dans ce bosquet des scabellons, des buffets, des goulottes, & trois fontaines, l'une de *la Gloire*, l'autre de *la Victoire*, & la troisième de *la France*. Toutes ces compositions, d'un dessein & d'une exécution qui surpassent l'éloge que nous en pourrions faire ici, ont été modelées par *Côisevoix*, *Tubi*, *Mazeline*, &c. sur les desseins de *Le Brun*, & sous la conduite de *Le Nautre* (r). Enfin l'on peut dire que

(g) Les eaux jaillissantes des Bosquets de Versailles défontent un volume d'eau si considérable, lorsqu'elles jouent toutes ensemble, qu'on se contente ordinairement durant l'été seulement, de faire jouer depuis dix heures du matin jusqu'à huit heures du soir, pendant le séjour du Roi à Versailles, les parterres d'eau & quelques bassins qui s'apperçoivent du Château & des terrasses ; en sorte que les grandes eaux ne jouent publiquement qu'aux Fêtes de la *Penecôte* & de *Saint-Louis*, ou bien

lorsque quelque Ambassadeur, ou quelque Etranger de la première considération, viennent visiter cette Maison Royale. Ce spectacle alors dure environ deux heures & demie, & consomme la quantité de trente-cinq mille deux cens quatre-vingt-douze muids d'eau.

(r) *Charles Perrault*, dans le premier Volume manuscrit des Œuvres de son frere, dit, page 136, que *Claude Perrault* avoit donné des desseins pour ce Bosquet qui surpassoient en magnificence celui dont

la richesse des matieres, le choix des formes, la beauté des ornemens, tout jusqu'au travail de l'Artisan, y est traité avec le plus grand succès.

Près de ce bosquet on voit un réservoir, coté 40, & qui donne son nom à la rue sur un des murs de laquelle il se trouve situé. Voyez ce que nous avons dit de ce réservoir, page 97. On en voit aussi plusieurs sous le même numéro, marqués dans ce plan, mais dont la plûpart sont détruits; il ne reste actuellement que ceux cotés 40\*, appellés *les deux réservoirs de Jambette*, dont il a aussi été fait mention, page 97.

Après avoir parcouru la droite de ces Jardins, examinons l'autre côté, avant que d'entrer dans le détail des bosquets distribués en face du Château. On y trouve une terrasse (f) semblable à celle qui lui est opposée, ornée de plusieurs perrons de marbre blanc, dont celui du milieu est orné de Sphinx de même matiere, portant chacun un enfant de bronze (t). Ce perron descend sur une esplanade occupée par des parterres, appellés *les parterres des fleurs, ou du midi*, cotés 2. La tablette de marbre qui environne ces parterres est enrichie de vases aussi de marbre d'une très-grande beauté, & de l'exécution de *Berlin, Tubi, & Hulot*. On y voit aussi plusieurs petits vases de bronze, exécutés sur les desseins de *Balin*, & dans le même goût que ceux dont nous avons parlé en décrivant le *parterre du Nord*.

A l'extrémité de cette esplanade est une balustrade de pierre, de laquelle on découvre le Jardin de l'Orangerie, coté 3. Le Bâtiment de ce Jardin est digne de la magnificence des Romains: il faut descendre cent quatre marches pour y arriver; mais comme il mérite une description particuliere, nous la donnerons dans le Volume suivant avec ses plans, coupes & élévations. Nous dirons seulement ici, que cet ouvrage important a été élevé sur les desseins & sous la conduite de *Jules Hardouin Mansard*, & qu'on peut le regarder comme une des merveilles de l'Europe, par sa grandeur, sa magnificence & sa solidité, sans parler de la beauté & de la quantité des Orangers que ce Bâtiment contient l'hyver, qui parent ses Jardins pendant la belle saison, & qui sont entretenus & soignés de maniere à faire croire aux personnes que la curiosité attire à Versailles, que ce Palais est situé dans le sein de la Provence.

En face de cette Orangerie est un grand canal, coté 4, nommé *la piece des Suisses*, parce que ce sont eux qui ont travaillé à sa construction; elle a trois cens cinquante toises de longueur & cent vingt de largeur; elle est bordée d'une tablette de pierre, & environnée de taluds de gazon, & d'arbres à hautes tiges, dont la cime vient se réfléchir dans ce canal. A l'extrémité de cette piece d'eau est placée une statue équestre représentant *Marcus-Curtius*, par le Cavalier *Bernin*. L'axe de ce groupe, coté 41, s'aligne avec celui de la *Renommée* placée au bout de la piece de *Neptune*, coté 33, dont nous avons déjà parlé. Cet axe horizontal, de neuf cens soixante-dix toises, sert de base à la perpendiculaire qui traverse toute la profondeur du petit & du grand Parc, lequel, depuis l'avant-corps du Château A, jusqu'à la grille placée à la pointe de *Gallié*, a mille cinq cens soixante-dix toises.

Entrons à présent dans le petit Parc, & parcourons-en les chef-d'œuvres, ou plutôt contentons-nous de les indiquer; car, comme nous l'avons déjà remarqué, chaque bosquet qui le compose, exigeroit de nous une description particuliere, que nous aurions donné sans doute, si les bornes que nous nous sommes pres-

nous venons de paier. Non-seulement nous doutons de ce qu'il avance, mais nous ne les trouvons point dans le deuxième Volume des Œuvres de cet Auteur, où *Charles Perrault* les avoit indiqués.

(f) C'est sous cette terrasse, cotée 47, que l'on a construit un des deux réservoirs que nous avons cités dans l'Avant-Propos, page 97.

(t) Ces Sphinx sont l'ouvrage de *Lerambert*, & se trouvent gravés dans le Recueil de *Simon Thomassin*, Planches LXXXIII & LXXXIV.

Château de  
Versailles.

crites, nous eussent permis ce détail; d'ailleurs il auroit demandé des desseins particuliers & des mesures exactes, qui dans la suite pourront faire l'objet d'un Recueil particulier.

En sortant de l'Orangerie, le premier bosquet est le labyrinthe, coté 10, planté sur les desseins de *Le Naure*. Ce bosquet est compris dans un massif de bois percé de plusieurs allées de huit pieds de largeur qui produisent du couvert & de l'ombrage en plein Midi. Ces allées sont plantées irrégulièrement, & sont bordées de treillages à hauteur d'appui; celle des arbres, & le peu de largeur des allées n'ayant pas permis d'y entretenir des palissades. Dans chaque Carrefour que forment les sinuosités des allées, se trouve placé un bassin de rocailles orné d'animaux de différentes espèces, représentant pour chaque bassin une Fable d'*Esope*, accompagnée pour la plupart d'une inscription par *Benserade*; ce labyrinthe a trois issues, contre l'usage ordinaire. A la porte principale se remarquent deux statues, dont l'une représente *Esope*, l'autre l'*Amour*; la première est de *Le Gros*; la deuxième, de *Tubi*. Ces deux figures sont de métal coloré, ainsi que tous les animaux placés dans les trente-neuf bassins qui sont distribués dans ce labyrinthe. Ces animaux sont accompagnés d'attributs qui leur conviennent, & soutenus par des rocailles & des coquillages réels. Chacun de ces bassins est embelli par des jets d'eau, des nappes & des bouillons, dont l'effet, quoiqu'en petit, ne dément point celui des bosquets qui nous restent à décrire. Les Sculptures, entr'autres, sont d'une beauté d'expression qui n'a de rivale que la nature. D'ailleurs les formes de ces fontaines sont belles & ingénieuses, d'un bon choix: enfin la propreté, l'entretien, l'air frais qu'on y respire, invitent au recueillement, & y font goûter les douceurs de la solitude. (Voyez les desseins de ces bosquets & fontaines dans le sixième Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, gravé par *Le Clerc*. On en trouve aussi une autre suite *in-quarto*, petit format, à Paris, chez *Jombert*).

Attenant ce bosquet, est situé celui de la salle du bal, coté 9; cette salle, de forme elliptique, est bordée de gradins. Dans le fond on voit une cascade de rocailles artistement arrangée, & accompagnée de quatre goulottes de marbre de Languedoc qui en marquent les extrémités, & au bas desquelles se voient de grandes torchères, ainsi qu'au pied des taluds de marbre qui soutiennent celui des gradins. Ces torchères servent à porter des girandoles pour éclairer cette salle pendant la nuit. De la cascade de rocailles tombent des nappes d'eau qui produisent un murmure agréable, & un effet très-brillant aux lumières. Au-dessus de cette cascade est un trottoir où se place l'orchestre, & sur chaque goulotte & talud de marbre, se voient des vases de métal sculptés, ainsi que les torchères, par *Houzeau*; *Masson*, *Le Hongre*, &c. Sur la partie supérieure de l'Amphithéâtre, & en face de la cascade, est placé un groupe de marbre blanc représentant *Papire Prætextat* & sa mère, sculptés par *Carlier* d'après l'Antique. Sur le sol de ce bosquet on avoit pratiqué anciennement une espèce d'arene formant une île, surmontée de deux gradins de plomb bordés de rocailles, & qu'on a détruit depuis, n'étant pas naturel que cette arene, qui avoit été destinée pour la danse, fut entourée d'eau. Ce bosquet champêtre n'est véritablement intéressant que lorsqu'il est embelli par la chute des nappes & torrents assez précipités qui s'y remarquent, lorsque les grandes eaux de Versailles se donnent en spectacle.

En face du Château, & à côté de cette salle de bal, est une grande esplanade, cotée 8, où l'on a distribué deux parterres à compartimens, dans chacun desquels se trouve enclavé un bassin de forme circulaire, bordé de marbre blanc, & où l'on voit au milieu un petit groupe de métal, d'où s'élève une gerbe de trente pieds de hauteur. Ces groupes sont analogues à l'Histoire de *Latone*, représentée par

un groupe de trois figures de marbre blanc, sculpté par *Marsi*, placé dans un grand bassin situé à la tête de ces parterres, & au pied d'une terrasse en fer à cheval, coté 7, à laquelle on arrive par trois grands perrons en pierre.

C'est de l'extrémité supérieure de cette terrasse marquée \* que l'on découvre le plus bel aspect qu'on puisse concevoir; d'un côté on aperçoit toute la façade du Château de Versailles, de deux cens neuf toises & demie de longueur, sans compter la saillie de l'avant-corps A, en sorte que cette saillie, plus proche du point de distance \* de quarante-trois toises que les aîles, semble faire dominer cet avant-corps de toute la hauteur de l'Attique, quoique la partie supérieure de cette façade soit horizontale dans l'exécution; effet d'optique qui marque le concert que *Mansard* & *Le Nautre*, ont cherché à mettre dans la décoration de l'Edifice, & dans la distribution des Jardins de ce Palais. Enfin, de l'autre côté de cette éminence \*, on découvre non seulement le bassin & les parterres de *Latone*, que nous venons de décrire, mais aussi la grande allée du tapis vert 18, le bassin d'*Apollon* 19, & le grand canal 20: autant d'objets, qui par leur disposition, par l'art avec lequel *Le Nautre* a sçu racheter l'inégalité du terrain, & par la quantité de figures de marbre blanc, & de vases qui se détachent sur les palissades qui servent de limites à toutes ces parties découvertes, sont autant de beautés frappantes qu'on ne sçau-roit décrire qu'imparfaitement.

A la droite du bassin de *Latone* se remarque un bosquet, coté 29, où l'on avoit élevé il y a environ quinze ans, un petit *Belvedere* pour M. le Dauphin, & qui a été détruit depuis quelques années (u). Près de là sont placés les bains d'*Apollon*, cotés 30, dont le bosquet de verdure qui les contient a pris le nom. Ce magnifique groupe de marbre blanc, composé de sept figures, représente ce Dieu chez *Thetis*, accompagné de six Nymphes. Ce Dieu est assis au milieu: les trois Nymphes qui s'empressent à le servir, ainsi que la figure d'*Apollon*, sont de *Girardon*; les trois autres, qui sont derrière, sont de *Regnaudin*. Tout ce groupe, un des plus considérables qui aient encore été exécutés, est, sans contredit, un des chefs-d'œuvres des Sculpteurs que nous venons de nommer, & des Jardins de Versailles, & mériteroit certainement d'être à couvert dans une galerie magnifique, aussi-bien que les deux autres groupes qui sont à côté, l'un représentant deux coursiers d'*Apollon* abreuvés par des *Tritons*, sculptés par *Guerin*; l'autre composé aussi de deux *Tritons* qui abreuvent deux des chevaux d'*Apollon*, exécutés par *Marsi*. Ces deux derniers groupes ne cedent en rien à celui du milieu; & quoiqu'ils soient tous trois à couvert, par autant de baldaquins de métal soutenus par des armatures de fer revêtues de plomb doré, ainsi que les baldaquins, ces miracles de l'art sont beaucoup trop exposés aux injures de l'air, à la rouille, & à la chute des feuilles; autant d'obstacles qu'on ne peut prévenir qu'en les transportant ailleurs, ou en leur bâtissant dans le même lieu un Edifice qui les mette en sûreté. Originai-ment on l'avoit fait ainsi: ce Bâtiment appellé la *Grotte de Thetis* (x), & qui con-

(u) Dans une nouvelle édition de *Piganiol*, on trouve gravé avec beaucoup d'appareil, le dessin de ce Bosquet, d'ailleurs assez peu intéressant.

(x) Voyez la description de cette Grotte, par *Felicien*, Historiographe des Bâtimens du Roi, imprimée en 1671 chez *Cignard*, rue Saint Jacques, extraite du sixième Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, ancienne édition, & où l'on trouve, en vingt planches gravées par *Edelink*, *Baudet*, *Chauveau*, & *Le Pautre*, tous les développemens intéressans de cette Grotte. Voyez aussi, dans le premier Volume manuscrit de *Perrault*, page 157, les dessins qu'il avoit donnés de cette Grotte, en 1667. *Charles Perrault*, rapporte dans ce

manuscrit, que le projet de son frète ne fut pas exécuté, parce qu'il avoit imaginé un dessin sans exemple. Raison, dit-il, pour laquelle il auroit dû être préféré. C'étoit des figures colossales qui auroient été de marbre blanc, revêtues en partie de rocailles, qui les auroit fait paroître d'une seule piece. L'intérieur de cette Grotte étoit magnifique. *Le Brun*, dit toujours *Charles Perrault*, avoit seulement disposé les groupes des figures exécutés par *Girardon* & *Regnaudin*, & *Claude Perrault*, avoit donné le dessin de tout le reste, même des compartimens de la voûte & du sol, dont il nous a conservé les dessins dans les pages 161 & 163 du même Volume manuscrit.

Château de  
Versailles.

renoit ces groupes, étoit situé à l'entrée du Parc, en face de l'endroit où est aujourd'hui la Chapelle. Ensuite, lorsqu'on vint à démolir cette Grotte pour ériger l'aile neuve, on plaça ces chef-d'œuvres dans le bosquet des dômes, coté 22; mais comme ils y étoient totalement à découvert, on les transporta dans le bosquet dont nous parlons, & l'on imagina les baldaquins déjà cités. Ce bosquet est entouré de palissades de charmilles, ornées de gradins & d'un Amphithéâtre placé en face des trois groupes qu'on voit dans ce bosquet, & dont la beauté, la perfection, & l'excellence de l'art, ont dispensé qu'on y insérât aucun effet d'eau. On y remarque seulement des masques de bronze dorés, qui jettent leur eau dans des coquilles, ce qui forme autant de nappes dans un bassin continu qui sert de base à ce monument, digne de passer à la postérité la plus reculée.

A la droite de ce bosquet, & au-dessus de celui des trois fontaines, en étoit anciennement un autre, nommé le *Théâtre d'eau*, coté 31. Cette pièce est totalement détruite: elle étoit de forme circulaire; trois allées en patte d'oie venoient s'aligner au centre. Dans chacune de ces allées étoient autant de cascades; leurs eaux présentoient divers changemens, dont les mouvemens procuroient un spectacle aussi étonnant que merveilleux. Mais il ne nous reste de ce bosquet admirable, que les allées assez bien entretenues qui l'environnoient. (Voyez les desseins de ce bosquet, dans le sixième Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, gravés par *Le Pautre*, *Silvestre*, *Simoneau*, &c.)

Les bosquets dont nous venons de parler, sont enfermés dans autant de massifs de verdure, de moyenne futaie; chacun de ces massifs est séparé par de grandes allées de vingt-huit pieds de largeur, bordées de palissades de trente pieds d'élévation, qui forment des contre-allées de huit pieds de large. Ces allées sont sablées, dressées & enherbées avec assez de foin, & procurent un ombrage agréable en tout tems.

Dans les quatre principaux carrefours des maîtresses allées qui divisent les bosquets, sont placés autant de bassins, cotés 11, 13, 25 & 28, appellés les bassins de *Bacchus*, de *Saturne*, de *Flore* & de *Cérés*, représentées par autant de figures de métal accompagnées de génies & d'attributs qui leur conviennent, exécutés par *Givardon*, *Merg*, *Tubi*, & *Regnaudin*, sur les desseins de *Le Brun*. On voit les desseins des groupes de ces bassins, gravés dans le Recueil de *Simon Thomassin*.

En face du bassin de *Latone* est une grande allée, cotée 18, de vingt-une toises quatre pieds de largeur, appellée la grande allée du tapis vert; elle a de longueur cent soixante-douze toises, & est ornée de six vases & de six figures de marbre blanc de chaque côté, sculptés par *Flamen*, *Le Fevre*, *Le Gros*, *Raon*, *Poultier*, *Slodtz*, *Joli*, *Buret*, &c. Cette allée est formée par une palissade de charmille précédée d'arbres à hautes tiges qui auroient dû être enfermés de préférence derrière les charmilles, d'autant plus que les troncs de ces arbres interrompent le coup d'œil de la palissade, & que leur chevelure, par l'eau qui en tombe & par la chute des feuilles, détruit insensiblement les beautés de ces chef-d'œuvres, ou du moins en altère les finesces, cet inconvénient obligeant de les nettoyer plus souvent. Nous l'avons observé plus d'une fois, lorsque l'on place des statues d'un certain mérite au pied des palissades, il convient que ces dernières soient élaguées verticalement dans toute leur hauteur, & que les figures en soient isolées de trois ou quatre pieds, afin que ni l'eau du Ciel qui tombe sur les arbres, ni leurs feuilles, dans l'arrière-saison, ne puissent les endommager. D'ailleurs le tronc de ces arbres au-devant de cette charmille, nuit à la beauté de la palissade & à l'aspect des statues & des vases, défaut qui ne se rencontre point dans toutes les autres allées de ce Jardin,

&c

& qu'on pourroit éviter ici sans aucun dommage & avec peu de dépense.

Examinons les bosquets qui sont placés aux deux côtés de cette grande allée. On trouve d'abord à gauche l'ancien bosquet nommé *la Girandole*; coté 12, parce qu'au milieu, dans un cabinet de verdure de forme circulaire, percé en étoile & environné d'allées plantées régulièrement, étoit un bassin d'où s'élançoit une gerbe fort élevée, & plusieurs jets paraboliques qui faisoient un bel effet, à la place desquels se voient aujourd'hui seulement le bassin & la gerbe.

Attenant ce bosquet se voit une grande piece de cent trente toises de long sur soixante de large, cotée 14, nommée *l'Isle Royale*, parce qu'anciennement on voyoit au milieu une Isle environnée de quatre-vingt jets d'eau, qui n'empêchoient pas qu'on ne s'y promenât sans être mouillé, & du milieu de laquelle s'élevoit un gerbe de quarante-sept pieds. Cette Isle est détruite aujourd'hui, la gerbe seule est conservée. Au dessus de ce canal, après l'allée de traverse, se remarque encore une piece d'eau exécutée en 1681, entourée d'un vertugadin sur l'extrémité duquel étoit placée une fontaine jaillissante qui ne se voit plus à présent, non plus que plusieurs figures de marbre blanc qui étoient placées au pied des palissades de cette grande piece de verdure, & dont il ne reste plus qu'un *Hercule*, par *Cornu*, d'après l'Antique, & une *Flore*, aussi copiée d'après l'Antique, par *Raon*.

Près de cette grande piece se voit la salle des marronniers, cotée 16. A la place des arbres qui y sont aujourd'hui, on a vu des jets d'eau & des statues de marbre. Cette salle, dans son état actuel, est encore très-belle. On y remarque plusieurs bustes antiques de marbre blanc (y) placés sur des gaines de marbre de Rance; deux statues antiques, l'une représentant *Antinoüs*, l'autre *Melagre*; & aux deux extrémités se voient deux bassins, au milieu de chacun desquels il y en a un autre qui sert de piedestal à une figure antique. D'un côté c'est une Muse, & de l'autre une Dame Romaine.

De ce même côté, à gauche du tapis verd, on voit un bosquet, coté 17, d'une composition, d'une beauté, & d'une magnificence qui tient de l'enchantement. Ce bosquet, de forme circulaire, de vingt-trois toises trois pieds de diamètre, s'appelle *le bosquet de la Colonnade*. En effet, trente-deux colonnes de marbre de dix-huit pouces de grosseur, avec autant de pilastres, composent la décoration d'un cirque, dont le sol est environné d'un porron de marbre de cinq marches, & dans le milieu duquel est un groupe de même matière posé sur un piedestal circulaire, élevé sur deux gradins; les colonnes, de la plus belle exécution, sont soutenues par autant de socles. Les bases sont Attiques, & les chapiteaux modernes. Dans les vingt-huit entre-colonnemens sont placés autant de bassins, aussi de marbre, d'où s'élançe un jet de seize pieds, qui dans sa chute forme une nappe dans un chéneau de marbre qui sert de soubassement à toute cette Architecture (z). Sur les colonnes & les pilastres regne une corniche architravée qui sert d'imposte aux archivoltés qui déterminent le plein ceintre de chaque espace des colonnes. Dans les intervalles de ces arcs, sont distribués des bas-reliefs représentant des Génies & des Amours, sculptés par *Coisevox*, *Maziere*, *Granier*, *Le Hongre* & *Le Comte*. Sur les claveaux de chaque arc, sont des têtes de *Nym-*

(y) Quelques-uns de ces bustes sont d'une grande beauté; on trouve les desseins de plusieurs dans le huitième Volume de l'Œuvre du Cabinet du Roi, gravés par *Mellon*, *Baudet*, &c.

(z) Sous ce soubassement regne un aqueduc circulaire servant de fondation à cet Edifice, & dans lequel sont contenues les conduites pour la distribution

des eaux de ce Bosquet; attention qu'on a eu pour le plus grand nombre des autres bosquets des Jardins de Versailles, en sorte que malgré le coup d'œil intéressant qu'offrent aux Spectateurs les chefs d'œuvres que nous décrivons, combien de travaux cachés sous terre, qui seuls seroient capables d'illustrer le regne où se sont faites tant de merveilles.

Château de Versailles. phes, de *Nayades* & de *Sylvains*, & au dessus de ces archivoltes regne une corniche continue, amortie par un petit Attique enrichi de postes ou ornemens courans, surmontés de vases qui répondent sur chaque colonne. Toute cette ordonnance est de marbre blanc, à l'exception des colonnes, dont huit sont de *brèche violette*, douze de *bleu turquin*, & douze de marbre de *Languedoc*, ainsi que les trente-deux pilastres, qui sont du même marbre que ces dernières. Le groupe qui est au milieu de ce bosquet représente l'enlèvement de *Proserpine*, un des chef-d'œuvres de *Girardon* (a). Sur le piedestal sont représentés en bas-relief plusieurs actions analogues à cet événement. Nous n'avons pas dessein d'entreprendre l'éloge de la décoration ingénieuse de ce bosquet; il est fort au dessus de ce que nous en pourrions décrire ici. Nous remarquons seulement que la richesse des matieres, la beauté de son exécution, l'Architecture, la Sculpture, l'Hydraulique, y sont mariées avec tant d'art & d'intelligence, que son aspect seul seroit capable de donner une idée de la splendeur & de la prospérité des Arts sous le regne de *Louis le Grand*.

A la droite de l'allée du tapis verd se trouve un bosquet, coté 27, de même forme & grandeur que celui 12, dont nous avons parlé. Il étoit appelé anciennement le *bosquet du Dauphin*, parce qu'au milieu du bassin qui s'y voit aujourd'hui, étoit un Dauphin de métal qui jetoit de l'eau, & à la place duquel est une gerbe. Quelques Termes de marbre blanc, exécutés à Rome par différens Sculpteurs de l'Académie, sur les desseins du *Poussin*, ornent encore ce bosquet.

A côté de cette salle de verdure se remarque le *bosquet de l'étoile*, coté 26; nommé ainsi, à cause qu'il se trouve enclavé dans un massif de bois percé de cinq allées qui aboutissent à chaque angle d'un polygone. Au milieu de ce bosquet étoit anciennement un bassin qu'on appelloit *la montagne d'eau*; il étoit formé par des eaux jaillissantes & des nappes qui s'élevoient & retomboient sur un rocher de forme pyramidale. Ce bassin est détruit à présent: il ne reste que la disposition du bosquet, dans lequel, & dans les allées qui l'environnent, sont distribués plusieurs figures antiques, & quelques autres copiées à Rome par les élèves de l'Académie Royale.

Au dessus de cette étoile se trouve le *bosquet de l'obélisque*, coté 24. C'est dans cette piece de verdure, qui a de longueur cinquante-cinq toises sur quarante de large, que *Le Nuire* avoit composé plusieurs idées de bassins, qui avoient fait donner anciennement à ce bosquet le nom de *salle des festins*, & qu'on voit aujourd'hui seulement un bassin de forme rectangulaire, dont les angles sont à pans. De ce bassin, sort une gerbe ou obélisque d'eau, composée de plusieurs ajutages circulairement arrangés, & qui s'éleve à soixante-quinze pieds de hauteur; cette gerbe est environnée de quatre gradins garnis de plomb, & qui forment nappe: ils ont leurs chutes dans la grande piece d'eau qui est au milieu de ce bosquet. La simplicité de ce dernier répond à sa grandeur & à l'idée champêtre que présente l'aspect de toute son ordonnance.

A la gauche de cet obélisque est un bosquet, coté 23, nommé le *Bosquet de l'Enceclade*. On y voit, au milieu d'un bassin circulaire enfermé dans un boulingrin de forme octogone, ainsi que le bosquet, ce géant, de vingt-quatre pieds de proportion, modelé par *Marfi*, paroissant accablé sous des rochers. Cette figure de métal est d'une belle exécution; mais les rochers, composés de fragmens de roche naturelle, y sont d'un trop petit volume, & ne paroissent rien moins qu'accabler ce géant. Au reste ce bosquet n'est pas sans mérite par sa simplicité, & par

(a) Voyez les desseins de ce groupe, gravés par *Audin* du Roi; on le trouve aussi dans le Recueil de *Thomas d'ran*, dans le septieme Volume de l'Œuvre du Cabinet *fin*, & dans les *Délices de Versailles*, par *Perelle*.

le murmure & la hauteur du jet de soixante-dix-huit pieds que lance le géant.

Dans le même massif de bois qui contient le bosquet de l'Encelade, on en voit un autre nommé le bosquet des dômes, coté 22. Il fut nommé originairement le Bosquet de la Renommée (b) parce qu'au milieu du bassin qu'il renferme étoit une Renommée de métal doré, posée sur un globe de même matiere, & qui lançoit un jet d'une hauteur considérable. Aujourd'hui, à la place de cette figure, s'éleve seulement un jet au milieu d'un bassin à pans arrondi dans les angles & bordé de balustrades de marbre enrichies de pedestaux, de la tablette desquels sort des bouillons d'eau qui se répandent en nappe dans le bassin. Cette balustrade est environnée d'une autre balustrade aussi de marbre élevée sur plusieurs gradins, & séparée par une terrasse sablée. En face l'un de l'autre, & dans l'un des diametres de ce bosquet, qui est de forme circulaire, sont placés deux pavillons de marbre ornés de bronze & couverts en dôme, qui ont donné le nom à ce bosquet (c). Au pied de la palissade de cette piece de verdure, se voient huit statues de marbre blanc sculptées par *Flamen, Magnier, Raon, Raiol, Le Gros, Tubi, &c.* & à la place desquelles on a vu autrefois les groupes de marbre blanc qui représentent *Apollon* chez *Thetis*, dont nous avons parlé (page 107). Nous ne finirions point, si nous voulions décrire les beautés sans nombre de ce bosquet, même dans son état actuel, qui est semblable à celui de la Colonnade; nous nous trouvons trop courts d'expressions pour applaudir à tant de merveilles, & nous croyons ne pouvoir mieux faire que de renvoyer l'Amateur & l'Artiste, sur les lieux, pour juger par eux-mêmes de ce que peut l'intelligence de l'Art, lorsqu'il est poussé à son plus haut degré de perfection.

La plus grande partie des bosquets que nous venons de décrire ont été fermés par des grilles de fer, en 1730, ou environ. Il eût été à désirer qu'on eût pris plutôt ce parti; bien des figures de marbre, mutilées aujourd'hui, auroient été conservées dans leur entier. D'ailleurs celles de métal, les conduites de plomb, les robinets de cuivre, rien n'étoit en sûreté; & malgré l'attention des Fontainiers à cet égard, il est arrivé plus d'une fois que plusieurs pieces d'eau rendoient imparfaitement leur effet, la plupart des tuyaux qui étoient à découvert ayant été enlevés la veille.

Nous avons fait mention, autant qu'il a été en notre connoissance, de la plupart des changemens qui sont arrivés dans les effets d'eau des bosquets que nous avons décrits; mais nous avons cru devoir passer sous silence plusieurs fontaines qui ont été détruites entièrement, telles que la galerie d'eau, le chêne vert, ou le marais artificiel, le théâtre d'eau, &c. dont il y a plusieurs vues gravées dans le sixieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, à la Bibliotheque de Sa Majesté. On les trouvera tous assez bien rendus dans le Recueil intitulé *les Délices de Versailles*, chez *Jombert*: ouvrage que nous indiquons, pour que l'Artiste puisse fertiliser son imagination dans ce genre de production, d'après ces excellens modeles.

Enfin ces Jardins magnifiques sont terminés par un grand bassin, coté 19, de soixante toises de longueur sur quarante-cinq de largeur. Cette piece d'eau est nommée le bassin d'Apollon, parce qu'au milieu l'on voit ce Dieu sur son char tiré par quatre coursiers, conduits par des Tritons, & suivis de Dauphins & autres animaux maritimes, le tout de métal doré & de l'ouvrage de *Tubi*, fut les desseins de *Le Brun*. Au milieu s'éleve une grande gerbe de cinquante-sept pieds, & dans les extrémités, deux autres de quarante-sept. Cette piece d'eau est située dans une

(b) On voit le dessin de la fontaine de la Renommée, qui étoit dans ce bosquet, dans le sixieme Volume de l'Œuvre du Cabinet du Roi; elle est gravée par *Sylvestre*; & dans les *Délices de Versailles*, par *Perelle*.

(c) Voyez le plan & l'élevation de l'un de ces pavillons dans le septieme Volume de cet Ouvrage.

Château de  
Versailles

grande esplanade environnée de palissades, derrière laquelle, à droite, on a construit un Bâtiment, coté 21, appelé *la petite Venise*. Ce petit Bâtiment est destiné au logement des Gondoliers & de leur Chef, ils sont chargés de la construction, de l'entretien des ustensiles, des étoffes, & des habits relatifs à leur usage & au service des gondoles, nacelles, & autres petits Bâtiments flottans qui servent à se promener sur le grand canal, lorsque la Famille Royale, quelque Ambassadeur, ou autre personne de considération, vont visiter par eau les Châteaux de la Ménagerie & de Trianon.

Le grand canal, coté 20, est situé, ainsi que le bassin d'*Apollon*, en face de l'allée du tapis vert, coté 18, & procure le plus beau coup d'œil que l'on puisse imaginer à la grande galerie du Château. Ce canal (*d*) a de longueur huit cens toises sur trente-deux de large, & sept pieds de profondeur, il est traversé par un autre canal de cinq cens trente-cinq toises de long qui forme deux bras, dont l'un à droite conduit à Trianon, celui à gauche conduit à la Ménagerie. Personne n'ignore que c'est sur ce magnifique canal que *Louis le Grand* donna le 18 Août 1674, & le 30 du même mois & de la même année à toute sa Cour, deux fêtes très-brillantes : la première, sur les dessins de *Le Brun* : la seconde, sur ceux du sieur *Vigarani*, Décorateur de ce Prince, qui ont été décrites par *Felibien*, Historiographe des Bâtiments du Roi, & gravées par *Le Pautre* ; on les trouve dans le onzième Volume des Œuvres du Cabinet du Roi (*e*).

(*d*) On a vu pendant long-tems à la tête de ce canal, deux groupes de métal, de l'ouvrage de *Tubi*, qui sont détruits aujourd'hui, mais dont on trouve les dessins dans le Recueil de *Thomassin* déjà cité.

(*e*) La nécessité où nous nous sommes trouvés de citer plusieurs fois les Œuvres du Cabinet du Roi, nous engage à dire un mot de cette immense collection.

Cet Œuvre est composé de vingt-trois Volumes, contenant le Catalogue des neuf cens cinquante-trois estampes rassemblées dans ce Recueil.

Le premier Volume est composé de trente-neuf planches représentant divers sujets, faisant partie de la collection des tableaux du Roi.

Le second contient quinze planches représentant les batailles d'*Alexandre*, par *Le Brun*.

Le troisième représente quatre cens trois objets des médailles antiques du Cabinet de Sa Majesté, en quarante-une planches.

Le quatrième contient les plans, élévations & vues des Châteaux du Louvre & des Tuileries, en quarante-quatre planches. On y trouve des développemens concernant l'intérieur du Louvre que nous avons oublié de citer lorsque nous avons donné la description de ce Château au commencement de ce Volume.

Le cinquième contient les plans, élévations, & vues du Château de Versailles, contenant trente-une planches.

Le sixième contient l'ancienne Grotte de Versailles; le labyrinthe, & les fontaines & bassins de la plus grande partie de ceux qui s'y voient aujourd'hui : le tout en quatre-vingt-neuf planches.

Le septième contient une partie des statues antiques & modernes de Versailles, au nombre de quarante-huit planches.

Le huitième contient cinquante-une planches représentant plusieurs termes, bustes, sphinx, & vases de Versailles. Ces quatre derniers Volumes doivent être fort agréables à parcourir pour les personnes qui s'intéressent aux changemens survenus dans cette Maison Royale, depuis son origine jusqu'à présent.

Le neuvième Volume contient les tapisseries du Roi, en quarante-huit planches.

Le dixième contient les Carroufels, courtes de têtes & de bagues, en quatre-vingt-dix-sept planches.

Le onzième, les fêtes données à Versailles par *Louis le Grand*, en vingt planches.

Le douzième contient les plans & élévations, vues, coupes & profils de l'Hôtel Royal des Invalides, en vingt-trois planches, que nous avons aussi oublié de citer dans la description que nous en avons donnée dans le premier Volume de ce Recueil.

Le treizième contient les plans, profils, élévations & vues de différentes Maisons Royales, en vingt-neuf planches, dont nous citerons la plus grande partie en son lieu.

Le quatorzième contient différens dessins, profils, & vues de quelques lieux de remarque, avec divers plans détachés de Villes, Citadelles, Châteaux, &c. en trente-deux planches.

Le quinzième contient les plans & profils, appelés communément *les petites conquêtes*, servant à l'Histoire de *Louis XIV*, en quarante planches.

Le seizième contient les vues, marches, entrées, passages, & autres sujets servant à l'Histoire de *Louis XIV*, en vingt-huit planches.

Le dix-septième contient aussi des vues, entrées, & autres sujets servant à la même histoire, en vingt-neuf planches.

Le dix-huitième contient des Paysages & divers morceaux d'études, provenant du fonds de *Vandermeulen*, en quatre-vingt-dix-huit planches.

Le dix-neuvième, des plans, profils, & vues de camps, places, sièges & batailles d'après *Beaulieu*, servant à l'Histoire de *Louis XIV*, en vingt-huit planches.

Le vingtième, *idem*, en trente planches.

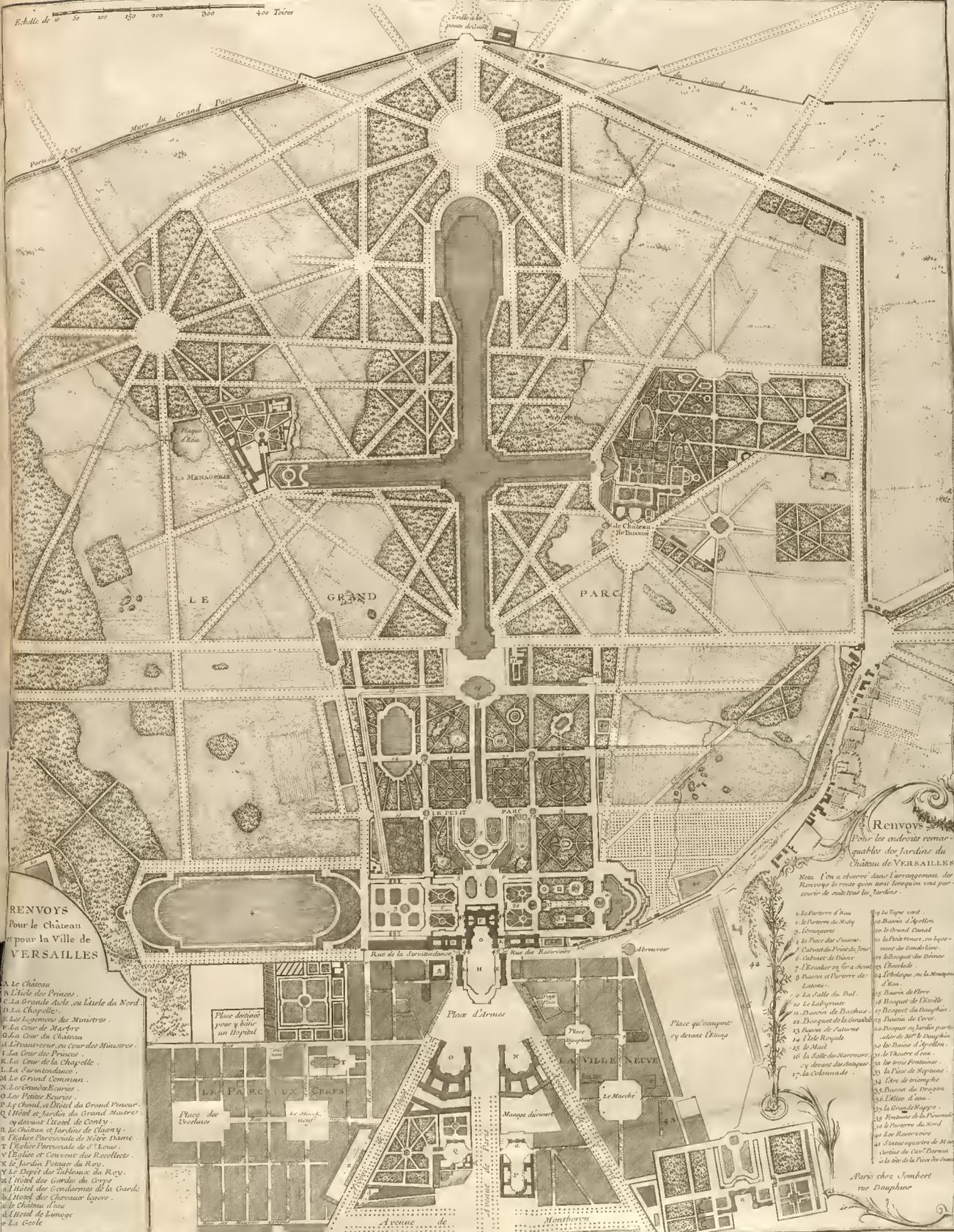
Le vingt-unième, *idem*, en trente-trois planches.

Le vingt-deuxième, *idem*, en vingt-neuf planches.

Le vingt-troisième, *idem*, en trente-une planches.

Par ce précis l'on voit que cet Œuvre se monte à neuf cens cinquante-trois planches, représentant huit cens quatre-vingt-quatorze sujets, tous gravés avec le plus grand soin, & avec une dépense véritablement Royale, par les plus habiles Graveurs du dernier siècle, tels que les *Edelinck*, *Le Pautre*, *Picard*, *Chauveau*, *Baudet*, &c.

Echelle de 0 50 100 150 200 300 400 Toises



- RENOVOIS**  
Pour le Chateau  
et pour la Ville de  
VERSAILLES
- A Le Chateau
  - B L'Hôtel des Princes
  - C La Grande Halle ou L'Hotel du Nord
  - D La Chapelle
  - E Les Logemens des Ministres
  - F Les Cours de Mars
  - G La Cour du Chateau
  - H L'Avant-Cour ou Cour des Ministres
  - I La Cour des Princes
  - K Les Cours de la Chapelle
  - L La Sacristie
  - M Le Grand Commun
  - N Les Officiers
  - O Les Petites Ecoles
  - P Le Chantier et l'Hotel du Grand Maitre
  - Q L'Hotel de l'Hotel de Conti
  - R Le Chateau et Jardin de Clugny
  - S L'Eglise Paroissiale de Notre Dame
  - T L'Eglise Paroissiale de St Louis
  - U L'Eglise et Couvent des Recollets
  - X Le Jardin Potager du Roy
  - Y Le Depot des Tableaux du Roy
  - Z L'Hotel des Comtes du Corps
  - 1 L'Hotel des Condamnez de la Garde
  - 2 L'Hotel des Chevaux Legers
  - 3 Le Chateau d'eau
  - 4 L'Hotel de Louvois
  - 5 La Geole

**Renvois**  
Pour les endroits remarquables des Jardins du Chateau de VERSAILLES

Nota. On a observe dans l'arrangement des Renvois le reste qui sont Renvois vers plusieurs de plusieurs des Jardins.

- 1 La Portiere d'eau
- 2 Le Bassin de l'Hotel
- 3 L'Orangerie
- 4 La Place des Minimes
- 5 Cabinet des Princes, Tour
- 6 Cabinet de France
- 7 L'Escalier ou Tour d'Or
- 8 Bassin et Fontaine de Latone
- 9 La Salle du Bal
- 10 Le Labyrinthe
- 11 Bassin de Breche
- 12 Bassin de la Couronne
- 13 Bassin de l'Orangerie
- 14 Le Bouquet
- 15 Le Mail
- 16 La Salle de Mars
- 17 Bassin de l'Orangerie
- 18 La Colonnade
- 19 Le Temple vert
- 20 Bassin d'Apollon
- 21 Le Grand Canal
- 22 La Fontaine ou l'Apollon
- 23 Bassin de l'Orangerie
- 24 Bassin de l'Orangerie
- 25 Bassin de l'Orangerie
- 26 Bassin de l'Orangerie
- 27 Bassin de l'Orangerie
- 28 Bassin de l'Orangerie
- 29 Bassin de l'Orangerie
- 30 Bassin de l'Orangerie
- 31 Bassin de l'Orangerie
- 32 Bassin de l'Orangerie
- 33 Bassin de l'Orangerie
- 34 Bassin de l'Orangerie
- 35 Bassin de l'Orangerie
- 36 Bassin de l'Orangerie
- 37 Bassin de l'Orangerie
- 38 Bassin de l'Orangerie
- 39 Bassin de l'Orangerie
- 40 Bassin de l'Orangerie
- 41 Bassin de l'Orangerie
- 42 Bassin de l'Orangerie

Paris chez Jombert  
rue Dauphine

PLAN GENERAL DE LA VILLE CHATEAU JARDINS ET PARC DE VERSAILLES nouvellement leve sur les lieux



Ce canal est enfermé dans un boulingrin bordé d'allées & environné de bois de haute futaie, qui va se terminer vers l'enclos du petit Parc. Ce bois est percé d'allées qui passent à travers les terres labourées; dans ces dernières se trouvent dispersées plusieurs *remises* servant de retraite au gibier. Les bêtes fauves ne peuvent y pénétrer parce qu'il y a des murs qui séparent le grand Parc de celui dont nous parlons.

Au devant des palissades qui forment l'esplanade dans laquelle se trouve situé le commencement du canal & le bassin d'*Apollon*, sont distribuées plusieurs figures de marbre Antiques & Modernes, dont quelques-unes se trouvent gravées dans le septième Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, & dans le Recueil qu'en a formé le sieur *Thomassin*, Graveur, que nous avons déjà cité. C'est à cette esplanade que se terminent les Jardins de Versailles, séparés du petit Parc pour la plus grande partie, par des grilles de fer, ainsi que le petit Parc l'est du grand, par des murs de maçonnerie.

On trouve en petit sur cette planche, les plans des Châteaux de Trianon & de la Ménagerie, compris dans le petit Parc de Versailles. Nous n'entrerons ici dans aucun détail concernant ces deux genres de Bâtimens, on en trouvera les plans, les élévations, & les coupes particulières, dans le cinquième Volume de ce Recueil, qui comprendra les autres Maisons Royales, & dans lequel nous continuerons à donner de Versailles, ce qui n'a pu entrer dans celui-ci, tels que les Bâtimens des grandes & petites Ecuries, celui de l'Orangerie, avec le plan de son Jardin en particulier, &c.

## CHAPITRE II.

*Plan général au rez-de-chaussée des Bâtimens, Cours, & Avant-cour du Château de Versailles. Planche II.*

ON voit d'un seul coup d'œil, sur cette planche, la disposition générale des Cours & des Bâtimens au rez-de-chaussée du Château de Versailles, dans son état actuel (Novembre 1755), aussi-bien qu'une partie des dépendances & des Jardins qui accompagnent ce Palais. Cependant nous ne nous proposons pas d'entrer dans le détail de chaque appartement de ce Château: non-seulement nous serions obligés de nous répéter sans cesse, mais nous sortirions peut-être de la retenue dont nous croyons devoir user à l'égard de cette Maison Royale. Notre but ici est d'écrire pour les Artistes; il n'y doit être question que des sources de l'Art, & non de certains détails qui n'intéressent véritablement que les personnes de la Cour. Renfermons nous donc dans les bornes que nous avons

*Sibestre, Audran, Le Clerc, Thomassin, Château, Scotin, &c.*

Ces vingt-trois Volumes étoient accompagnés originairement de descriptions composées par *Felicien*, Historiographe des Bâtimens du Roi, & avoient été imprimées, par Cramoisi, à l'Imprimerie Royale. Mais depuis que cette édition est usée, cette collection est dépourvue de descriptions, & se donne par le Roi, dans son état actuel, aux Ambassadeurs, aux Ministres, & aux autres personnes de la première considération. Les planches & l'édition de cet Œuvre, sont au cabinet

des Estampes, à la Bibliothèque du Roi, sous la garde de *M. Joly*, qui, les jours publics, communique ces vingt-trois Volumes aux Curieux & aux Connoisseurs.

Les anciennes éditions sont aujourd'hui fort rares, non-seulement parce qu'elles contiennent les premières épreuves, mais encore parce qu'on y trouve les descriptions, ce qui les fait estimer des amateurs, quoiqu'elles soient tirées sur du papier de différente grandeur, ce qui les rend plus difficiles à ranger dans une Bibliothèque, au lieu que l'Œuvre d'à présent est de même format.

Château de  
Versailles.

dû nous prescrire, & engageons nos Lecteurs à nous passer certaines observations que nous nous sommes trouvés obligés de faire, par la nécessité de nous rendre compte, & au Public, des beautés qui se remarquent dans cet Edifice, aussi-bien que des licences qui peuvent s'y rencontrer, comme la seule route qui puisse conduire au progrès de l'Art, & le seul motif, nous ne craignons point de le répéter, qui nous dirige essentiellement dans nos observations.

Avant-cour.

De la Place d'Armes, dont nous avons parlé, page 101, on entre dans une grande avant-cour qui n'en est séparée que par une grille de fer doré, d'un dessein d'assez bon goût, & aux extrémités de laquelle sont deux guérites qui servent de pedestaux à deux groupes de pierre; l'un, à droite, représente la *Victoire* de la France sur l'*Empire*, par *Mars*; l'autre, à gauche, représente la *Victoire* de la France sur l'*Espagne*, par *Girardon*.

Cette cour est bordée d'une terrasse de forme variée, divisée en deux parties, & à la tête desquelles se remarquent deux fontaines. Le pourtour extérieur de ces terrasses est soutenu d'un mur de revêtement, décoré de membres d'Architecture (*f*) & couronné d'une balustrade d'un dessein ferme & hardi. Au dessous de ces terrasses sont pratiqués des corps-de-gardes pour les Gardes Françoises & Suisses, aussi bien que dans le soubassement des ailes & des pavillons marqués A. Ces corps de Bâtimens, destinés aux quatre Ministres & Secrétaires d'Etat, font donner à cette avant cour le nom de *cour des Ministres*. Leur décoration extérieure, que nous ne donnerons point ici, est dans le même genre que celle du grand commun, dont on verra une élévation sur la planche XXVI. Les pavillons de cette avant-cour diffèrent cependant des ailes par leur couverture, étant terminés par des combles à l'impériale, revêtus pour la plus grande partie de plomb doré; au lieu que les ailes sont seulement couvertes par un comble à la mansarde, ainsi que le grand commun. Les murs de face de ces deux ailes sont construits en briques & sont ornés de membres d'Architecture en pierre, &c.

Nous allons donner une idée de la distribution (*g*) de ces ailes prises au plain-pied des terrasses de l'avant-cour, dont le sol ne diffère de celle-ci que de trois pieds & demi. Nous préférons les chiffres Arabes & les lettres de l'alphabet pour cette indication & pour celle des pièces du Château, comme le moyen le plus commode en général & le moins fatiguant pour le Lecteur.

(*f*) Ces revêtements ne s'aperçoivent guere aujourd'hui, par la quantité d'échopes & autres petits Bâtimens qu'on a laissé construire autour des murs. Insensiblement on se laisse gagner par l'importunité ou la commiseration, en sorte que par succession de tems on oublie la bienfaisance. Le Spectateur se trouve choqué, principalement l'Etranger, de voir à l'entrée de nos Maisons Royales, un ridicule amas d'échopes, de barraques, &c. qui en nuisant au coup d'œil, altère la beauté des formes, & s'oppose à la convenance qu'on devoit observer essentiellement dans tout ce qui concerne les Palais des Grands, & qu'on ne néglige même que trop souvent dans les monumens élevés à la piété des fideles.

Certainsment c'est un grand obstacle pour l'aspect de l'entrée du Château de Versailles, d'une structure d'auteurs assez irrégulière, que d'y remarquer tant d'objets vils & méprisables qui s'accordent si peu avec la majesté du lieu. Qu'on ne s'y trompe pas, les dehors d'un Palais de cette importance exigent de l'attention. Ordinairement l'impresion qu'on se fait de l'entrée d'un

Edifice, nous suit dans les dedans. De cette impresion naît plus ou moins de satisfaction, & lorsque l'ame se trouve mieux disposée par des dehors heureusement conçus & dirigés par un œil surveillant, l'esprit prend plus de part à l'examen des choses qu'il contemple, d'où il résulte toujours un bien réel pour les connoissances que l'Amateur & l'Artiste veulent acquérir.

(*g*) On trouve dans la collection des Maisons Royales qu'avoit fait M. *Mariette*, avant que M. *Jombert* en fit l'acquisition, un plan particulier de cette Avant-cour. On l'a supprimé ici, ayant cru plus convenable de donner dans la planche dont nous parlons, un plan général de tous les Bâtimens du rez-de-chauffée de Versailles, en faveur des changemens considérables qu'on a fait depuis vingt ans dans cette Maison Royale; changemens qu'on pourra comparer, ainsi que nous en avons averti ailleurs, avec les planches IV, V, VI, & suivantes.

*Distribution des appartemens des aîles des Ministres.*

1. Logement des Officiers des Gardes Françoises. 2. Ancien logement de M. le Prince de Pons, aujourd'hui vacant. 3. Appartement du Ministre pour les Affaires étrangères, aujourd'hui M. Rouillé. 4. Appartement du Ministre de la Guerre, aujourd'hui M. d'Argenson. 5. Logement de M. de Chalmazel, premier Maître d'Hôtel de la Reine.

Château de  
Verfailles.  
Aile des  
Ministres, à  
gauche.

6. Logement des Officiers des Gardes Suisses. 7. Appartement du Ministre de la Marine, aujourd'hui M. de Machault, Garde des Sceaux. 8. Appartement de M. le Comte de Saint-Florentin. 9. Logement de M. Boulongne, Intendant des Finances.

Aile des  
Ministres, à  
droite.

Ces deux aîles de Bâtiment contiennent une infinité d'autres appartemens compris dans les étages supérieurs, dont nous ne donnons ni les détails ni les plans; ces différens logemens & leur décoration étant en général assez peu intéressans.

A l'extrémité de ces aîles, attenant les pavillons qui regardent le Château, se remarquent deux rampes, l'une à droite, qui descend à la rue du Réservoir, l'autre à gauche, qui conduit à la rue de la Surintendance. Ce sont sous ces deux rampes que sont placés les réservoirs souterrains dont nous avons parlé, page 98.

De l'avant-cour on entre dans la cour du Château. Celle-ci est séparée de l'autre par une grille de fer accompagnée de deux guérites, l'une couronnée par un groupe de pierre qui représente *la Paix*, par *Tubi*; l'autre couronnée par un autre groupe qui représente *l'Abondance*, par *Coiservox*. Cette cour du Château est terminée dans sa largeur par deux aîles de Bâtimens, précédées par autant de pavillons, ornés chacun de six colonnes d'Ordre Dorique, couronnés d'une balustrade, & cette dernière d'autant de figures. (Voyez les décorations de ces pavillons & leur élévation, planche XI) Nous parlerons de la distribution de ces aîles en décrivant le principal avant-corps de ce Château. Commençons par la dénomination de l'aîle du Midi, & nous irons de suite jusqu'à celle du Nord.

*Distribution des appartemens au rez-de-chaussée de l'aîle du Midi.*

a. Appartement de Madame de Marsan, première Gouvernante des Enfans de France. b. Appartemens des Enfans de France, décorés & meublés de goût, & qui sont accompagnés des pièces destinées aux différentes personnes chargées du soin de M. le Duc de Bourgogne, de M. le Duc de Berri, & de M. le Comte de Provence. c. Appartement de Mademoiselle de Charolois. d. Appartement de M. le Comte de Charolois. e. Appartement vacant. f. Appartement de M. le Maréchal de Noailles. g. Appartement de Madame la Comtesse de Château-Renault, Dame de Compagnie de Mesdames de France. h. Appartement de Madame la Duchesse de Chevreuse, Dame d'Honneur de la Reine, en survivance. i. Logement de Madame Goué, Dame de Compagnie de Mesdames. k. Appartement de Madame la Duchesse de Brancas, Dame d'Honneur de Madame la Dauphine. l. Appartement de Madame Dufour, première femme de chambre de Madame la Dauphine. m. Appartement de Madame la Duchesse d'Antin, Dame du Palais de la Reine. n. Appartement de Madame la Duchesse de Caumont, Dame de compagnie de la Reine. o. Appartement de M. le Duc & de Madame la Duchesse de Grammont, l'un Menin de M. le Dauphin, l'autre Dame du Palais de la Reine. p. Logement de M. Senac, premier Médecin du Roi. q. Appartement de M. le Comte &

Aîle du  
Midi.

Château de  
Versailles.

de Madame la Comtesse de Mailly, l'un premier Ecuyer de Madame la Dauphine, l'autre Dame de Compagnie de cette Princesse. *r.* Appartement de M. le Marquis de Livry, premier Maître d'Hôtel du Roi. *f.* Grand escalier, nommé *l'escalier des Princes*, & dont nous donnerons les plans, coupes & élévations dans le septieme Volume de ce Recueil. *t.* Salle de la Comédie, construite entre deux murs de face ajoutés après coup (*h*) pour lier ensemble le principal corps de logis avec les ailes du Château, & qu'on a substitués aux grilles de fer qui s'y sont vues anciennement. Cette salle de spectacle, comprise seulement dans la hauteur du soubassement, est fort peu élevée, & est renfermée d'ailleurs dans un lieu si ferré, qu'elle ne peut contenir qu'un très-petit nombre de Spectateurs. Cependant on y a distribué plusieurs loges, deux tribunes pour la Famille Royale, un parquet, un orchestre, & un théâtre. Les Comédiens François & Italiens, pensionnés par Sa Majesté, viennent ordinairement représenter trois fois la semaine sur ce théâtre.

On y donne aussi quelquefois des ballets; mais pour représenter ces différens spectacles avec plus de magnificence, on vient de commencer à bâtir une salle spacieuse à l'endroit marqué P, & dont nous parlerons dans son lieu.

*Distribution au rez-de-chaussée des appartemens du principal avant-corps du Château de Versailles.*

Ce grand avant-corps est composé de plusieurs Bâtimens séparés par des cours particulieres qui en éclairent les appartemens, les garderobes, les dégagemens, &c. Ce Bâtiment, pour la plus grande partie, originairement le Château de Versailles du tems de Louis XIII, est précédé aujourd'hui de deux cours, l'une nommée *celle du Château*, dont nous avons déjà fait mention; l'autre la *cour de marbre*, appelée ainsi, parce qu'elle est élevée de cinq marches, & qu'elle est pavée de carreaux de marbre de diverses couleurs. On a vu anciennement au milieu de cette cour un bassin, dans lequel étoit une fontaine jaillissante (*i*). Ce bassin depuis a été situé au milieu de la cour du Château, mais ces deux bassins sont totalement supprimés aujourd'hui. Aux deux côtés de la cour sont pratiquées deux ailes de Bâtiment dont nous avons déjà dit quelque chose. L'une d'elles, à gauche, est composée de quatre appartemens. Celui A est principalement destiné pour le Grand Maître, & c'est dans ce lieu que les Seigneurs qui suivent Sa Majesté à la chasse, viennent prendre des rafraîchissemens. Celui B est destiné à la réception des Ambassadeurs, le jour qu'ils viennent faire leur entrée à Versailles. Celui C est destiné pour le Conseil privé, & sert aussi au Grand Maître pour y traiter les Ambassadeurs les jours de cérémonie. Celui D est occupé aujourd'hui par M. le Duc de Biron, Colonel des Gardes Françaises.

Aile gauche  
de la  
cour du  
Château.

Dans l'autre aile, à droite, sont distribués, un garde-meuble marqué E. Le logement du premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine marqué F. Le logement de M. *Le Bel*, Concierge du Château, marqué G. Les cuisines de Madame la Marquise de Pompadour, marquées H. Le Corps-de-Garde des douze, marqué I. Et la salle des Gardes de la porte, marquée K.

Aile droite  
de la cour  
du Château.

(*h*) Voyez les planches XIII, XIV, & XV, dans lesquelles on reconnoitra la différence de la décoration de ces arriere-corps avec la façade, ce qui doit les faire regarder comme des additions, tant du côté dont nous parlons, que du côté opposé, vers la Chapelle, & où il paroît qu'on s'est seulement assujéti aux mêmes hauteurs d'enlèvement, sans faire parade de l'Ordre Ionique du premier étage, ainsi que nous le re-

marquerons en son lieu.

(*i*) Il est fait mention de cette fontaine dans le onzieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, à l'occasion d'un festin magnifique que Louis XIV donna à toute la Cour, & dont la table étoit dressée autour de ce bassin. Voyez le dessin de cette Fête gravé par *Le Pautre*, dans le Volume que nous indiquons.

A l'extrémité de ces deux aîles se remarquent deux porches L, l'un à gauche, servant de communication de la cour du Château au parterre du Midi, & dans lequel on a pratiqué depuis peu un corps-de-garde pour les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel. Celui à droite sert de communication de la cour dont nous parlons au parterre du Nord.

Château de Versailles.

M. Corps-de-garde des Cent Suisses. N. Péristile & escalier, nommé *l'escalier de la Reine*, construit tout de marbre, & dont on donnera les développemens dans le septieme Volume de ce Recueil. O. Garde-robe pour les habits du Roi. P. Logement des Garçons de la chambre de Sa Majesté.

Q. Appartement de Madame la Dauphine décoré avec beaucoup de goût, de magnificence, & pourvu de toutes les commodités nécessaires à la résidence d'une grande Princesse. Q 1. Principale entrée de cet appartement. Q 2. Première antichambre. Q 3. Piece occupée par la première femme de chambre. Q 4. Petite appartement de réserve servant de retraite aux Dames d'Honneur de Madame la Dauphine. Q 5. Deuxième antichambre. Q 6. Grand Cabinet. Q 7. Chambre à coucher. Q 8. Cabinet en niche. Q 9. Arrière-cabinet. Q 10. Chaise percée avec dégagement. Q 11. Oratoire. Q 12. Garde-robe pour le service. Q 13. Piece pour les Garçons de la chambre. Q 14. Piece pour l'usage des Femmes de chambre en exercice.

Appartement de Madame la Dauphine.

R. Appartement de M. le Dauphin, décoré comme le précédent. R 1. Salle des Gardes-du-Corps. R 2. Première antichambre. R 3. Deuxième antichambre. R 4 & 5. Retraite du premier Valet de chambre. R 6. Garde robe aux habits. R 7. Chambre à coucher. R 8. Grand cabinet. R 9. Cabinet en bibliothèque. R 10. Arrière-cabinet servant de garde-robe. R 11. Retraite pour les Garçons de la chambre.

Appartement de M. le Dauphin.

S. Péristile voûté, qui précédemment continuoit dans l'étendue de neuf croisées de face (k) donnant sur le jardin, & que l'on a divisé en plusieurs pieces pour procurer des commodités aux deux appartemens marqués R. U.

T. Vestibule orné de deux files de colonnes de marbre de *Rance* pour soutenir le plancher de l'ancienne chambre du Roi qui est au dessus, & pour augmenter en apparence la hauteur de ce vestibule, qui est un peu bas pour son diamètre.

U. Appartement de Mesdames, distribué pour la plus grande partie dans l'ancien appartement, connu sous le nom d'appartement des bains, & qui en 1724 fut distribué tel qu'on le voit dans le plan gravé sur la Planche V. On arrive à ce nouvel appartement par la cour des Cerfs, appelée ainsi à cause d'un assez grand nombre de têtes de ces animaux sculptées & coloriées avec soin, & dont les bois seulement sont naturels.

Appartement de Mesdames.

Cette cour a différentes issues, & donne entrée à une première antichambre marquée U 1, faisant partie d'un salon servant d'antichambre à l'ancien appartement des bains, & qui étoit décoré de huit colonnes de marbre, d'Ordre Dorique. U 2. Deuxième antichambre pratiquée dans l'ancienne salle de *Diane*, où se voyoient autrefois douze colonnes d'Ordre Ionique, dont huit de marbre de *Rance*, & quatre de marbre de *Charlemont*, aussi-bien que deux statues d'après l'Antique, l'une représentant *Flore*, & l'autre *Apollon*. (Voyez aussi la distribution de cette piece, planche V.) U 3. Grand cabinet décoré avec magnificence, & où l'on a vu autrefois douze figures de bronze représentant les douze mois de l'année, modelées par *Marfi*, *Urinot*, *Tubi*, *Regnaudin*, &c. U 4. Chambre à coucher de Madame *Victoire*, anciennement la salle des bains, ornée de six colonnes

(k) C'est au dessus de cet ancien péristile, qu'on a vu long-tems une terrasse au premier étage, dont nous avons déjà parlé.

Château de  
Versailles,

de marbre *Isabelle*, qui accompagnoient une table destinée à recevoir tous les ustensiles à l'usage des bains. U 5. Chambre à coucher de Madame *Sophie*, dans laquelle autrefois étoit placée une baignoire de marbre précieux & d'une grandeur fort considérable. Elle fut ôtée de ce lieu, lorsque de cet appartement des bains l'on en fit celui de Madame la Comtesse de Toulouse, en 1724. U 6. Chambre à coucher de Madame *Louise*, pratiquée depuis peu dans une partie du péristyle S, dont nous avons parlé plus haut. U 7 & 8. Cabinet & arriere-cabinet de Madame *Louise*. U 9. Bibliothèque de Mesdames *Sophie* & *Louise*. U 10. Cabinet de Madame *Sophie*. U 11. Cabinet de Madame *Vilvoire*. U 12. Piece des bains pour Mesdames. U 13. Piece pour le service de Mesdames. U 14. piece de réserve pour Madame la Maréchale de *Duras*. U 15. Bibliothèque de Madame *Vilvoire*.

V. Appartement du Capitaine des Gardes de quartier. X 1. Garde-robe aux habits de Madame *Adelaïde*. X 2, 3 & 4. Garde-robe aux habits de Mesdames *Vilvoire*, *Sophie* & *Louise*, pratiquée à présent à la place du péristyle qui conduisoit à l'escalier des Ambassadeurs, démolie depuis quelques années, & dont nous ferons mention ailleurs. X 5. Logement du premier Valet de garde-robe du Roi en quartier. X 6. Escalier nouvellement construit pour monter à l'appartement particulier de Sa Majesté. X 7. Salle des Gardes du Roi pour cet appartement. X 8. Bucher. X 9. Cour pratiquée aujourd'hui dans une partie du terrain qu'occupoit l'escalier des Ambassadeurs.

Appartement de  
Madame la  
Marquise de  
Pompadour.

Y. Appartement de Madame la Marquise de *Pompadour*, distribué nouvellement avec beaucoup de commodité, & décoré de goût. Y 1. Premiere antichambre. Y 2. Deuxieme antichambre. Y 3. Grand cabinet. Y 4. Chambre à coucher. Y 5. Petit cabinet. Y 6. Arriere-cabinet. Y 7. Appartement des bains. Y 8. Méridienne. Y 9. Garde-robe.

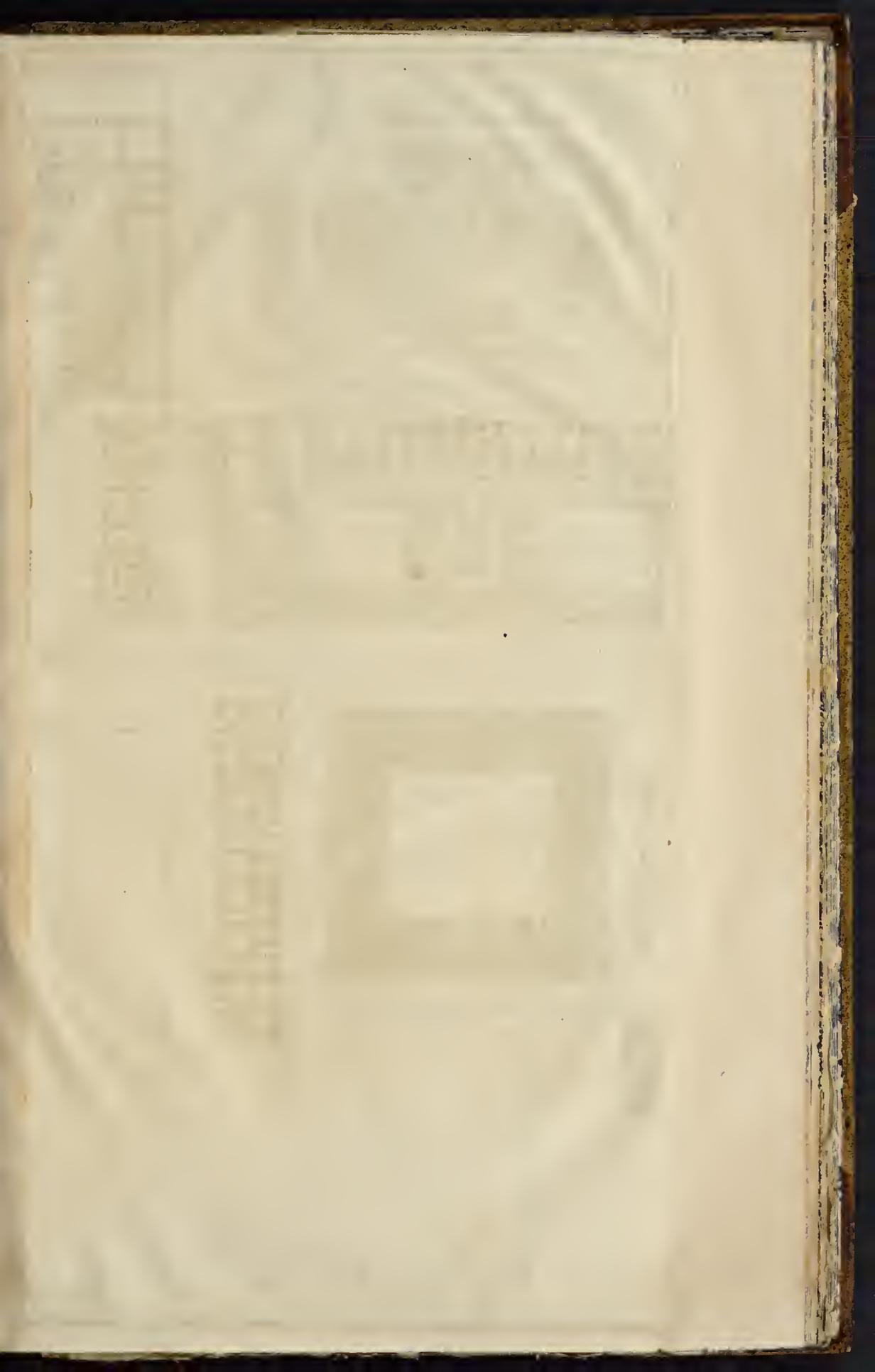
Z. Piece avec entresol au dessus, conservée à Madame la Comtesse de *Toulouse*.

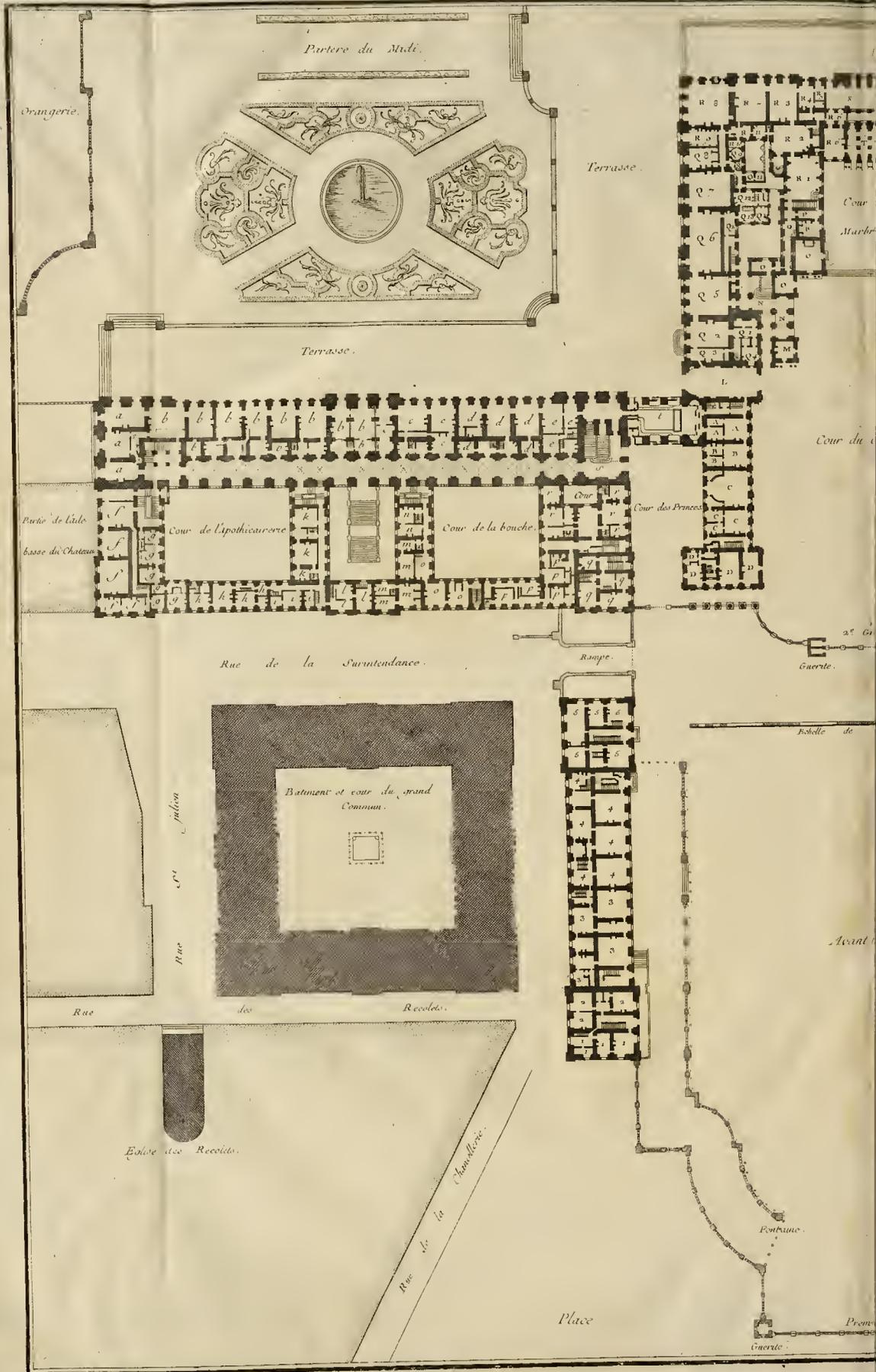
*Distribution des appartemens au rez-de-chaussée de l'aile du Nord, connue sous le nom de l'aile neuve.*

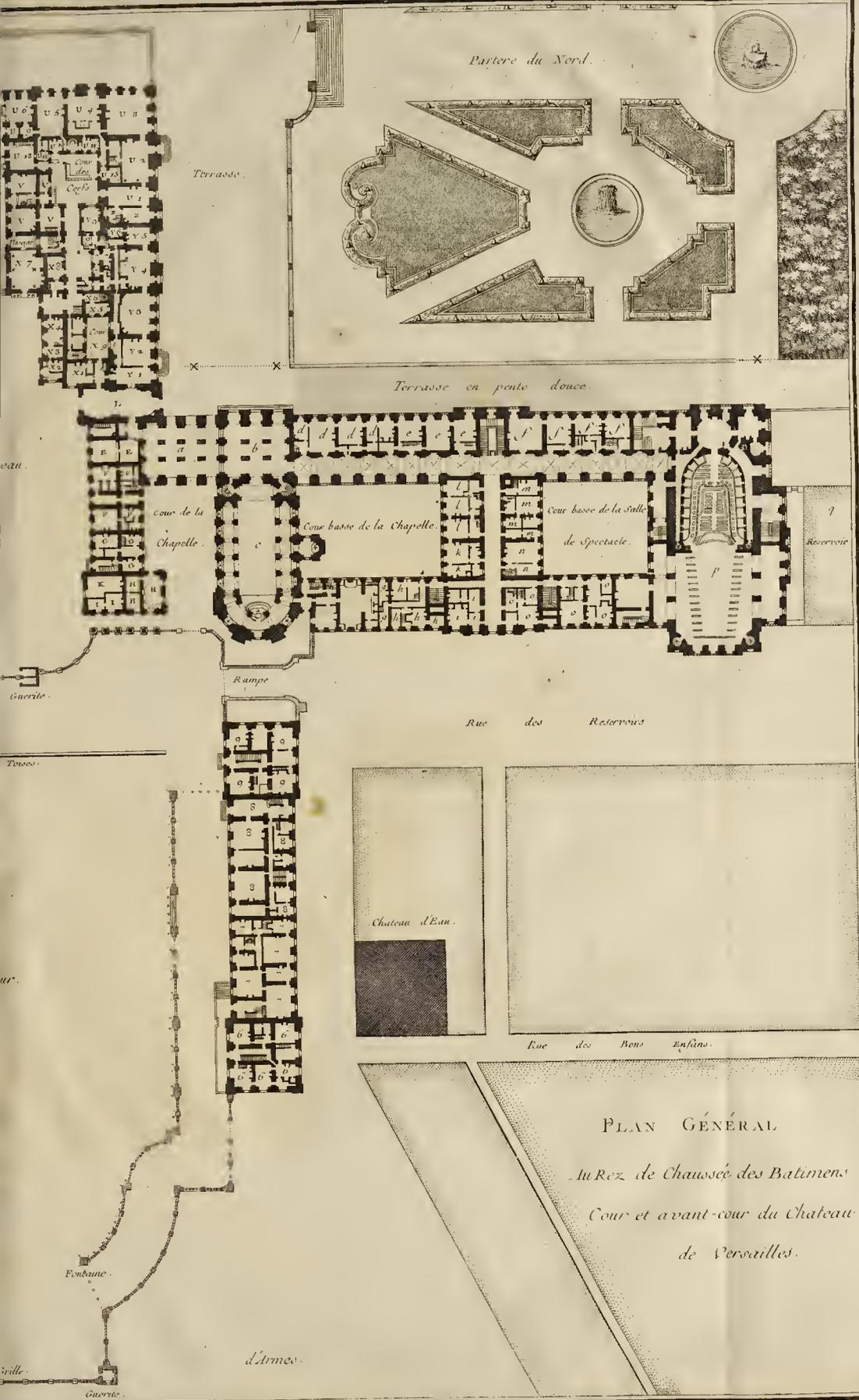
a. Péristyle compris entre deux murs de face, comme la salle de Spectacle; marquée *t*, lesquels ont été aussi ajoutés après coup, pour lier ensemble l'aile du Nord, dont nous parlons, avec le principal corps de Bâtiment. Ce péristyle est partagé dans sa profondeur par deux files de colonnes accouplées & d'Ordre Dorique, qui servent, comme celles du péristyle T, à soutenir le plancher du premier étage, & à diminuer en apparence le diametre de cette piece, comparé avec sa hauteur. Ce péristyle sert de communication pour passer en voiture de la cour de Versailles dans les Jardins de ce Palais, sur une chaussée de pavés, pratiquée exprès pour aller de ce Château à ceux de Trianon, de Marli, &c.

b. Vestibule qui précède la Chapelle, & qui communique à une galerie continue qui conduit à couvert aux appartemens distribués dans toute l'étendue de l'aile du Nord. Ce vestibule est divisé par deux files de colonnes d'Ordre Ionique, & d'une assez belle exécution. (Voyez la décoration de cette piece dans la planche XXI).

c. Chapelle de Versailles, dont la structure & la magnificence exigent une description particuliere qui fera l'objet du Chapitre VIII, & qui sera accompagnée des plans, coupes & élévations, indépendamment des développemens particuliers de ce chef-d'œuvre de l'art qui seront donnés séparément dans le septieme Volume de ce Recueil.







Parterre du Nord.

Terrasse.

Terrasse en pente douce.

Cour de la Chapelle.

Cour basse de la Chapelle.

Cour basse de la Salle de Spectacle.

Reservoir

Rampe

Rue des Retours

Chateau d'Eau.

Rue des Bons Enfants.

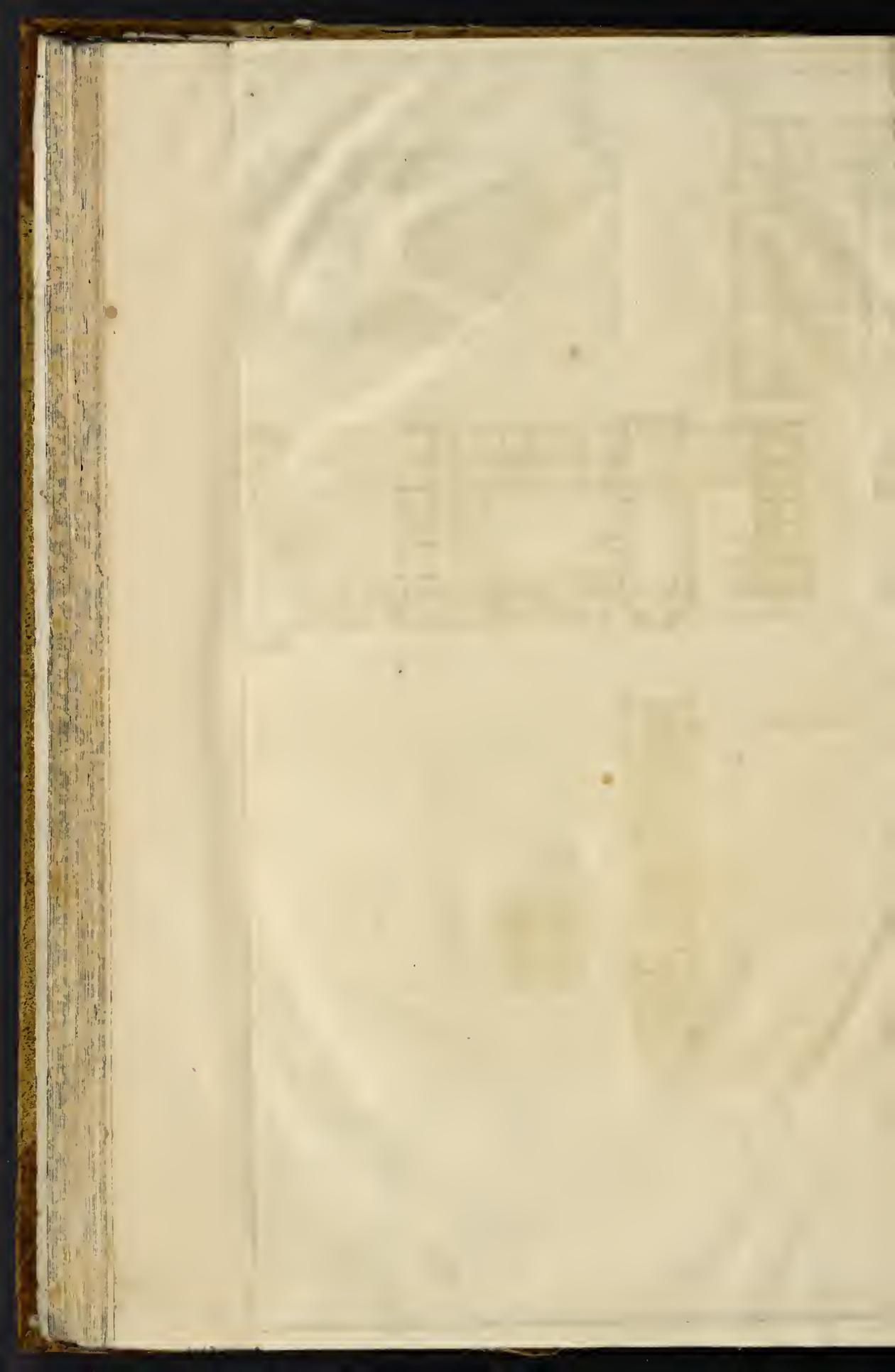
### PLAN GÉNÉRAL

Au Rez de Chaussée des Batimens

Cour et avant-cour du Chateau

de Versailles.

L'Armes.



*d.* Appartement de Madame la Duchesse de Modene. *e.* Appartement de Madame la Marquise de Clermont-Gallerande. *f.* Appartement de M. le Prince de Conty & de M. le Comte de la Marche. *g.* Appartement du Prédicateur du Roi. *h.* Logement pour les Chefs des Brigades des Gardes du Roi. *i.* Appartement de M. le Prince Constantin, premier Aumônier du Roi. *k.* Appartement de Madame de Goësbrant, Dame de compagnie de Mesdames Victoire, Sophie & Louise. *l.* Appartement de Madame la Duchesse de Lauraguais, Dame d'atours de Madame la Dauphine. *m.* Appartement de Madame la Princesse de Carignan. *n.* Appartement de Madame la Duchesse de Bouffers, Dame du Palais de la Reine. *o.* Appartement de M. le Duc de Luxembourg, Capitaine des Gardes du Roi. *p.* Nouvelle salle de Spectacle qui se construit actuellement sur les desseins & sous la conduite de M. Gabriel, premier Architecte du Roi, & dont la disposition, la grandeur & la décoration, annoncent le plus grand succès. Nous donnerons les desseins de cet ouvrage important dans le supplément de ce Recueil; & en attendant on en trouvera les principaux développemens dans le septième Volume qui comprendra, pour la plus grande partie, les chef-d'œuvres dans tous les genres, qui se remarquent dans le Palais immense que nous décrivons.

*q.* Partie du réservoir, coté 40 dans la planche I, & dont nous avons parlé, page 105.

Château de  
Versailles.

### CHAPITRE III.

*Plan général, au premier étage, du Château de Versailles.*  
Planche III.

**D**E toute la distribution des Bâtimens dont nous parlons, ce plan offre la partie la plus intéressante, puisqu'il donne à connoître non seulement la disposition générale de tous les appartemens du bel étage de ce Palais, mais encore qu'il contient ce qu'on appelle communément les grands appartemens du Château de Versailles, que nous ne décrivons cependant qu'après avoir parlé de l'intérieur de l'aile du Midi, pour suivre l'ordre que nous avons tenu dans le Chapitre précédent.

*Distribution au premier étage de l'aile du Midi, nommée l'aile des Princes:*

*a.* Grand escalier, nommé l'escalier des Princes, dont on trouvera les plans, coupes & élévations dans le septième Volume de ce Recueil. *b.* Appartement de M. le Duc & de Madame la Duchesse d'Orléans, anciennement celui de M. le Dauphin, & l'un des appartemens particuliers de ce Château, décoré avec le plus de goût & de magnificence. *c.* Appartement de M. le Duc de Penthièvre. *d.* Appartement de Madame la Duchesse de Duras, Dame d'Honneur de Mesdames Victoire, Sophie & Louise. *e.* Appartement de M. le Prince & de Madame la Princesse de Condé. *f.* Appartement de Madame la Duchesse de la Tremouille. *g.* Appartement de M. le Marquis de Puiseux. *h.* Appartement de Madame la Duchesse de Brancas, Dame d'Honneur, en survivance, de Madame la Dauphine. *i.* Logement du premier Médecin de la Reine. *k.* Appartement de M. le Duc de Brancas. *l.* Appartement de Madame la Marquise de Bouzols, Dame

Château de Versailles. du Palais de la Reine. *m.* Appartement de Madame la Marquise de Flavacourt, Dame du Palais de la Reine. *n.* Appartement de Madame la Comtesse de Pons, Dame de compagnie de Madame la Dauphine. *o.* Appartement de M. le Prince de Soubise. *p.* Appartement de M. le Duc de Villeroy, Capitaine des Gardes. *q.* Appartement de Madame la Duchesse de Luynes, Dame d'Honneur de la Reine. *r.* Vestibule appelé le *salon des Marchands*, servant de communication de l'aile du Midi aux appartemens du Roi & à ceux de la Reine.

Distribution au premier étage de l'avant-corps dans lequel sont compris les grands appartemens de Versailles.

A. Appartement de Madame la Comtesse du Roure, Dame de compagnie de Madame la Dauphine. B. Appartement de M. le Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi. C. Passage. D. Appartement de M. le Comte de Clermont. E. Grande salle générale des Gardes du Corps. Cette piece est fort vaste & revêtue de menuiserie pour la plus grande partie. C'est dans ce lieu que Sa Majesté fait la Cene, le Jeudi-Saint.

Appartemens de la Reine. F 1. Salle des Gardes qui servent auprès de la Reine. Cette piece est revêtue de marbre en compartimens; au milieu du plafond, en arc de cloître, est un grand tableau octogone représentant Jupiter dans un char tiré par des Aigles, accompagné des signes du Zodiaque & de plusieurs figures allégoriques. Quatre autres tableaux ornent encore ce plafond; le premier représente Solon qui soutient l'équité des loix qu'il avoit données aux Athéniens; le second, Trajan qui reçoit des placets de toutes les Nations du Monde; le troisieme, Prolomé Philadelphe donnant la liberté aux esclaves Juifs qui étoient dans ses Etats; le quatrieme, l'Empereur Severe qui fait distribuer du bled au Peuple de Rome. Sur la corniche qui soutient ce plafond, on a feint une balustrade où sont peintes plusieurs figures en différentes attitudes, & dans les quatre encoignures se remarquent plusieurs groupes rehaussés d'or, & des ornemens feints de stuc qui se lient avec les compartimens de ce plafond. Sur la cheminée est un grand tableau qui représente un sacrifice fait à Jupiter, & en face de cette dernière on en voit un autre qui représente la naissance de ce Dieu. Toutes les peintures sont de Noel Coypel, qui les avoit destinées pour le cabinet du Conseil; mais les changemens qu'on fit à ce Château en bâtissant la grande galeric de Versailles, les fit placer dans l'appartement dont nous parlons.

F 2. Antichambre où se tient le grand couvert. Cette piece est revêtue d'un lambris d'appui de marbre en compartimens. Les chambranles & les embrasures des portes & croisées sont de la même matiere. On remarque dans cette piece de belles tapisseries & plusieurs tableaux. Au milieu du plafond on voit Mars & les signes du Zodiaque. Dans les compartimens qui le subdivisent, sont placés huit tableaux en camayeu rehaussés d'or. Le premier représente Rodogune qui, ayant appris à sa toilette la mort de son mari, fit serment de ne point achever sa coëffure, qu'elle ne l'eût vangé. Le second, Harpalice qui, à la tête d'une petite troupe, délivre son pere qui avoit été fait prisonnier par les Getes. Le troisieme, Bellone qui, avec un flambeau, brûle le visage de Cybele. Ces trois tableaux sont de Vignon. Le quatrieme, Clelie qui, ayant été donnée en ôtage à Porfenna, trouva le moyen de passer le Tibre à la nage. Le cinquieme, Ipsycratée, femme de Mitridate, qui le suit à cheval à l'armée, malgré les disgraces de ce Prince. Le sixieme, Zénobie qui combat l'Empereur Aurélien. Le septieme, la Fureur, sous la figure d'une femme qui tient d'une main une épée, & de l'autre une torche

torche. Le huitieme enfin représente *Artemise* suivant *Xercés*, dans l'expédition qu'il entreprit contre les Grecs. Ces cinq derniers tableaux sont peints par *Paillet*, & d'un genre de beauté au dessous des trois précédens.

Château de  
Versailles.

F 3. Grand cabinet revêtu de marbre comme le précédent, rendu de tapisseries, & dans le plafond duquel est un grand morceau de Peinture par *Cornelle*. On y voit *Mercur* qui préside aux Sciences & aux Arts représentés par *Aspasie*, *Sapho*, & *Penelope*. Sur les portes sont aussi placés des tableaux représentant des Trophées relatifs aux Sciences & aux Arts, ainsi que dans les pieces qui précèdent, & qui sont de l'ouvrage de Mademoiselle *Boullogne*.

F 4. Chambre à coucher richement meublée, & dont le plafond, peint par *de Seve* l'aîné, représente le Soleil qui répand ses rayons sur les quatre parties du Monde. On y voit aussi l'Aurore, le point du jour, les heures, &c. Dans quatre tableaux du compartiment de ce plafond, on voit *Cleopâtre* avec *Marc-Antoine*, dans ce somptueux repas où elle fit dissoudre une perle qui pesoit, dit-on, quatre-vingt-dix carats; *Didon* qui examine le plan de Carthage; *Rhodope* dans l'esclavage avec *Esop*; & *Nitocris* faisant interrompre le cours de l'*Euphrate*.

F 5. Salle du concert, connue sous le nom du *salon de la paix*, parce que précédemment il faisoit partie de la grande galerie, comme celui K 2 qui lui est opposé, & qu'on nomme le *salon de la guerre*, dont nous parlerons en son lieu. Ce salon est tout revêtu de marbre & magnifiquement décoré; partout la Sculpture annonce la Clémence, l'Abondance, & les Arts; le plafond, peint par *Le Brun*, représente la France assise sur un globe, dans un char porté sur un nuage, couronnée par la Gloire. On y voit la Paix, le caducée à la main, & des Amours qui unissent des Tourterelles, portans des médaillons au col qui désignent les alliances que la France a faites avec les Cours étrangères. L'*Hymen* accompagné des Graces est auprès du char. Enfin l'on y remarque l'*Allegresse*, sous la figure d'une *Bacchante*, la *Magnificence* qui montre à la France plusieurs plans d'Edifices, la *Discorde* trébuchant, la *Religion* qui brûle de l'encens sur un Autel au pied duquel l'*Hérésie* est renversée, &c. Dans les quatre parties qui occupent la courbure du plafond, sont autant de tableaux du même Peintre. Le premier représente l'*Europe Chrétienne*, ornée d'une couronne & d'une corne d'abondance, ayant à ses pieds les dépouilles de l'Empire Ottoman; elle est accompagnée de la *Justice*, de la *Piété*, & de différens Génies qui s'occupent à divers exercices relatifs au rétablissement des Arts. Le second, l'*Allemagne* appuyée sur un globe, tendant la main à un enfant qui lui apporte deux branches, l'une de laurier, l'autre d'olivier, symboles de la Paix. Le troisieme, l'*Espagne* qui reçoit une branche d'olivier des mains d'un Amour. Le quatrieme, la *Hollande* accompagnée des mêmes symboles, &c. La cheminée de ce salon est ornée d'un grand tableau peint par *Le Moine*, représentant Sa Majesté, tenant de la main gauche un gouvernail, & présentant de la droite une branche d'olivier à l'*Europe*. Ce tableau, de forme ovale, est de douze pieds sur neuf, & certainement est digne du sujet & de son Auteur.

Ce grand appartement est accompagné de petites pieces qui fournissent toutes les commodités relatives à sa destination; elles sont toutes décorées avec beaucoup de dignité, de noblesse & de goût. La piece marquée F 6, est un cabinet des bains. Celle F 7, un cabinet privé. Celles F 8, sont les oratoires de la Reine. Celle F 9 est un laboratoire, où cette Princesse occupe ses loirs à l'étude de la Peinture. Celle F 10 est une Méridienne. Celle F 11, une garde-robe. Celle F 12, une piece où se tiennent les femmes de chambre. Enfin celle F 13, est une piece de communication de l'appartement de la Reine avec celui du Roi, & au dessus

Clôture de Vestibules.

de laquelle est contenu le logement du premier Valet de chambre de Sa Majesté. Toutes ces dernières pièces tirent leur jour sur une cour particulière qui procure plus de recueillement à ce petit appartement; il est pourvu d'ailleurs de plusieurs escaliers de dégagement qui en rendent le service plus aisé, & qui par le secours des entre-fols qui sont au dessus, multiplient ces genres de pièces, sans lesquelles le plus bel appartement n'auroit aucun mérite. Indépendamment du grand escalier, marqué *a*, qui arrive au grand appartement que nous venons de décrire, il y en a encore un autre, coté *G*, appelé *l'escalier de la Reine*, & qui communique aussi aux appartemens du Roi dont nous allons parler.

Appartemens du Roi.

Cet escalier *G*, seul aujourd'hui qui conduise aux grands appartemens de Versailles, depuis la démolition de celui nommé *l'escalier des Ambassadeurs*, est construit de marbre, & d'un assez bon goût de dessin. (Voyez dans le septième Volume de ce Recueil, les plans, coupes & élévations de cet escalier). Il donne entrée, d'un côté dans la salle des Gardes de la Reine, marquée *F 1*, de l'autre, dans un vestibule marqué *H 1*. Celui-ci est revêtu tout de marbre, & conduit à la salle des Gardes du Roi, marquée *H 2*.

Salle des Gardes.

Cette pièce est revêtue d'un lambris dans toute sa hauteur, & n'a de remarquable qu'un assez beau tableau de *Parrocel*, placé sur la cheminée.

Salle du grand couvert.

La pièce *H 3* est nommée *la salle du grand couvert*, lorsque Sa Majesté mange dans son appartement, & non dans celui de la Reine, pour cause d'absence ou d'indisposition. Cette salle est aussi revêtue d'un lambris de hauteur, dans plusieurs des panneaux duquel sont des batailles peintes par *Parrocel*. Sur la cheminée on voit un tableau du *Bourguignon* qui y a représenté la bataille d'Arbelles, dans laquelle *Alexandre* vainquit *Darius*. Le plafond de cette pièce est en arc de cloître & uni, soutenu seulement par une corniche de stuc doré, couronnant un lambris de hauteur d'un goût assez ancien.

Grande antichambre.

La pièce *H 4* est une grande antichambre nommée *l'œil de bœuf*, parce que dans la frise rampante qui porte le plafond, on remarque une ouverture ovale qui contribue à répandre une lumière plus abondante dans cette pièce. Cette dernière comprenoit anciennement l'antichambre & la chambre à coucher de *Louis XIV*: aujourd'hui elle est appelée *antichambre* ou *salon de l'œil de bœuf*, & est revêtue en menuiserie, ornée de sculpture & de dorure sur un fond blanc. Cette menuiserie est surmontée d'une corniche, & au dessus se remarque une frise rampante enrichie aussi de sculpture dorée, dans laquelle est compris l'œil de bœuf dont nous parlons, & vis-à-vis duquel, au dessus de la cheminée, est un autre œil de bœuf feint, dans lequel on voit un tableau d'*Horatio Gentileschi*, Peintre Italien. Cette pièce est décorée d'excellens tableaux de *Paul Veronese*, qui sont encastrés dans les compartimens du lambris, & dont plusieurs servent de dessus de porte. On remarque aussi sur ces dernières, deux tableaux du *Bassan*, d'une grande beauté.

Chambre de parade.

La pièce *H 5* servoit anciennement au déshabiller de *Louis XIV*, ensuite elle est devenue sa chambre à coucher; aujourd'hui elle ne sert que de chambre de parade. Cette pièce, fort élevée, comprend le premier étage & l'Attique de la façade extérieure du Château. (Voyez la coupe sur la planche XVII) Elle est d'ailleurs toute revêtue de menuiserie dorée sur un fond blanc, un Ordre de pilastres Composites, enrichi de sculpture d'un assez bon goût de dessin, préside dans cette pièce; la sculpture est exécutée, ainsi que celle de la pièce précédente, par *Taupin*, *Du Goulon*, *Goupi*, &c. Divers tableaux de prix, de grandes glaces, & des meubles de goût ornent cette pièce; mais l'on doit remarquer que ce genre

de décoration & sa grande élévation la rendent plus propre à la magnificence qu'à l'habitation. En changeant à diverses reprises, la destination de cette piece, on a placé la cheminée au Nord, au lieu du Midi où elle étoit. Le lit, d'une étoffe précieuse, est précédé d'une balustrade qui en ferme l'enceinte; il est placé en face des croisées, situation convenable, mais qui auroit exigé néanmoins que cette piece eût eu plus de profondeur. (Voyez la disposition de cette chambre à coucher dans le plan, sur la planche VIII.) Au dessus de la décoration du lambris, on remarque plusieurs figures allégoriques sculptées par *Coussou*, telles que des Renommées qui semblent publier les exploits du Prince; la France qui paroît veiller incessamment à sa conservation, &c. Plusieurs excellens tableaux de *Raphael*, du *Dominiquin*, de *Vandyck*, du *Valentin*, de *Lanfranc*, d'*Alexandre Veronese*, & du *Caravage*, rendent encore cette piece un lieu fort intéressant.

Cabinet du  
Versailles.

La piece H 6 est le cabinet du Conseil. Sa décoration vient d'être changée tout récemment, par la nécessité où l'on s'est trouvé de la rendre plus spacieuse. En effet, on y a joint le cabinet appelé *des Termes* (1), qui tiroit son jour de la cour des Cerfs. Les lambris & la sculpture qui ornent cette piece ne sont pas encore dorés, ni les tableaux qu'on y voyoit anciennement, posés en place. On y remarque seulement une assez belle cheminée de marbre sanguin, enrichie de bronze doré d'or moulu, de grandes glaces, des meubles de goût, &c.

Cabinet du  
Conseil.

La piece H 7 est la chambre à coucher de Sa Majesté (m) faisant partie de son appartement privé, lequel est composé de plusieurs pieces exposées au Midi, & pourvues des commodités qu'on ignoroit encore dans le siècle précédent. Tout cet appartement est revêtu de menuiserie, ornée de sculpture & dorure sur un fond blanc, & contient diverses curiosités dignes du Prince qui l'habite, tels que d'excellens tableaux de grands Maîtres, des porcelaines, des bronzes, &c. qui rendent cette habitation très-agréable, & procurent aux amateurs un coup d'œil satisfaisant. Cette chambre à coucher est en alcove; ordinairement les meubles d'été & d'hiver dont elle est garnie, sont des étoffes de prix & d'un goût de dessein qui donne à connoître les progrès & la supériorité de nos manufactures en France, sur celles de toute l'Europe.

Apparte-  
ment parti-  
culier de Sa  
Majesté.

La piece H 8 est appelée le cabinet des pendules. En effet, on y en voit une entr'autres d'un travail exquis & d'un prix très-considérable, inventée par *Passemant*, & exécutée par *Dauhiau*. On a vu long-tems dans cette piece plusieurs beaux tableaux du *Poussin*, particulièrement celui qui représentoit la manne que Dieu envoya aux enfans d'Israël, & dont *Le Brun* a donné la description dans un discours qu'il fit sur son Art, le 5 Novembre 1667. Aujourd'hui, cette piece étant toute revêtu de menuiserie, on n'y remarque que quatre dessus de portes de ce même Peintre, & qui sont fort estimés.

La piece H 9 est un cabinet de jeu, revêtu de menuiserie ornée de sculpture, de dorure & de glaces. Plusieurs excellens tableaux sont placés dans ce cabinet; mais comme ils se renouvellent & changent de place, nous n'en parlerons pas ici.

La piece H 10 est un arriere-cabinet servant de retraite à Sa Majesté; où elle tient ses papiers, & où elle écrit, dessine, ordonne & reçoit ses dépêches, &c. Atte-

(1) Ce Cabinet avoit pris son nom de vingt figures d'enfans, en forme de Termes, qui ornoient l'Attique qui soutenoit le plafond de cette piece. On y a vu long-tems d'excellens tableaux du *Bassan*; il étoit aussi orné de glaces dans tout son pourtour, encastrées dans de belle menuiserie sculptée, dorée, & chargée de consoles, de vases, & autres ouvrages précieux. Cette piece a aussi porté le nom de Cabinet des Porruques.

(Voyez le plan, sur la planche VIII.

(m) Cette piece, anciennement, s'appelloit le Cabinet du billard, & étoit ornée d'excellens tableaux du *Guidé*, de *l'Albane*, de *Le Brun*, de *La Fosse*, de *Mignard*, d'*Antoine Coypel*, &c. dont la plus grande partie au jourd'hui sont placés ailleurs, ou conservés au dépôt des tableaux du Roi, à la Surintendance.

Château de  
Versailles.

Petits ap-  
partemens  
du Roi.

Apparte-  
ment de  
Madame  
Adelaïde.

nant ce cabinet est une autre petite piece marquée H 11, servant de garde-robe, dans laquelle est placée une chaise percée. H 12, est une antichambre revêtue d'ancienne menuiserie qui encastre plusieurs tableaux, & dans laquelle sont pratiquées plusieurs loges & banquettes pour les chiens du Roi. H 13, est une salle à manger décorée à la moderne, & ornée de tableaux relatifs à *Comus*, nouvellement exécutée par nos plus habiles Peintres. H 14, est une piece servant de buffet à la salle à manger. H 15, escalier qui monte aux petits appartemens du Roi, distribués, décorés & ornés avec beaucoup d'intelligence, & pourvus de toutes les commodités qu'exige ce genre d'habitation. Nous n'entreprenons point ici la description de ces petits appartemens, étant sujets à des changemens continuels. Nous remarquerons seulement qu'ils contiennent une bibliothèque d'environ quatre mille volumes de Livres choisis, un laboratoire de Chymie, & qu'on a pratiqué, sur des terrasses qui l'environnent, plusieurs petits Jardins pour y élever des simples, des fleurs, &c.

H 16. Dégagement qui conduit à un cabinet particulier, coté 17, appelé le cabinet doré, & dont la sculpture, ainsi que la plus grande partie de celle des anciennes pieces précédentes, ont été faites par *Dugoulon & Roumier*, deux des plus habiles Sculpteurs en bois, du commencement de ce siècle. Les sculptures faites de nos jours sont de l'exécution du sieur *Verbreck*, Dessinateur & Sculpteur de beaucoup de mérite en ce genre. H 18. Piece servant de laboratoire & où est placé le Tour du Roi.

On arrive à tout cet appartement privé par l'escalier H 19, qui a son issue par la cour de marbre, & par lequel passe Sa Majesté lorsqu'elle va ou revient de la chasse, ou lorsqu'elle vient de faire quelque séjour dans ses maisons de plaisance.

Avant que de passer aux grands appartemens du Château de Versailles, parcourons celui marqué I, occupé aujourd'hui par Madame *Adelaïde*, & situé où étoit placée autrefois la petite galerie de l'appartement du Roi (n), & l'escalier des Ambassadeurs (o). (Voyez les distributions de cette petite galerie & de l'escalier dont nous parlons dans le plan, planche VIII.) On entre communément dans l'appartement de Madame *Adelaïde*, par la piece K 7. De cette piece on arrive dans un passage marqué I 1 qui dégage par un escalier qui monte de fond en comble. Ce passage donne entrée à une antichambre marquée I 2. La piece I 3 sert de salle à manger & de retraite pour les Dames de compagnie de Madame *Adelaïde*. La piece I 4 est sa chambre à coucher qui communique à l'arrière-cabinet de Sa Majesté, coté H 10, dont nous avons parlé plus haut. I 6 est l'arrière-cabinet de cette Princesse, & au dessus duquel, en entre-sol, est placée la piece des bains de cet appartement. I 7 est un Oratoire. I 8, une Garde-robe où est placée une chaise percée. La piece I 9 étoit anciennement le cabinet des mé-

(n) Cette petite galerie étoit accompagnée de deux salons à ses extrémités, & ils contenoient ensemble les cinq croisées qui éclairaient dans ce plan les trois pieces marquées H 3, 4, & 5.

Les plafonds de ces trois pieces avoient été peints par *Mignard le Romain*; mais ces ouvrages ont été détruits il y a environ quinze ou vingt ans, avant que le Sieur *Picault* eût trouvé l'admirable secret d'enlever la peinture de dessus le plâtre & de dessus le bois, moyen dont on se seroit servi, sans doute, pour conserver ces chef-d'œuvres à la postérité. A ce défaut, voyez les desseins de ces plafonds gravés par *Gerard Audran*, dans le cinquieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi déjà cité. On voyoit aussi dans cette galerie & dans les deux salons dont nous parlons, une collection très-considérable d'excellens tableaux, dispersés aujourd'hui dans les appartemens de ce Château; mais le plus grand nombre est déposé à la Sûrintendance, à Ver-

saïles, ou exposé publiquement dans le Palais du Luxembourg, à Paris.

(o) Ce grand & magnifique escalier qu'on a vu détruire depuis quelques années avec beaucoup de regret, étoit à trois rampes & construit tout de marbre; l'Ordre Ionique présidoit dans son ordonnance, celle-ci étoit ornée de peintures exécutées sur les desseins de *Le Brun*. *Vandermeulen* y avoit aussi peint à Fresque les Conquêtes de *Louis XIV*; on y voyoit encore des figures représentant les différentes Nations du Monde, peintes par les plus habiles Artistes en ce genre. On y remarquoit enfin des Trophées sculptés par *Coisevox*; le buste de *Louis le Grand* par le même; un groupe antique de marbre blanc, & au dessous de ce dernier un bassin aussi de marbre, soutenu par des Dauphins de bronze, &c. Cet escalier étoit éclairé par en haut, ainsi que nous l'avons remarqué plus d'une fois dans le premier Volume de ce Recueil, en applaudissant cette maniere d'ailles

dailles (p), & sert aujourd'hui de premiere antichambre à cet appartement, & de buffet pour le service de la table de Madame *Adelaïde*, qui tenant sa maison, traite ordinairement Mesdames *Sophie*, *Vivioire* & *Louise*. Cette premiere antichambre communique aussi à la piece K 8, faisant partie des grands appartemens de Versailles que nous allons décrire.

Château de Versailles.

On appelle les grands appartemens de Versailles, toutes les pieces marquées dans ce plan de la lettre K, & par lesquelles leurs Majestés & la Famille Royale, passent ordinairement au milicu d'une foule de Courtisans, pour aller à la Chapelle marquée c. Ce grand appartement a deux issues, l'une par le grand escalier de la Reine, marqué G, en traversant les pieces H 1, 2, 3 & 4, dont nous avons parlé, & qui conduisent à la grande galerie K 1. L'autre en arrivant par le vestibule de la Chapelle, marqué b, par les petits escaliers à vis, marqués d, placés à l'extrémité des tribunes de la Chapelle. Commençons cette description par la grande galerie, dont la situation, la disposition, la décoration & la magnificence, surpassent tout ce qu'on voit de ce genre en Europe.

Distribution des grands appartemens du Château de Versailles.

Cette galerie a de longueur trente-six toises cinq pieds, sur trente-deux pieds de largeur, & trente-sept & demi de hauteur sous clef. Cette piece est toute revêtuë de marbre. Un Ordre de pilastres Corinthiens de vingt-un pouces de diametre, & de marbre de Rance, posé sur un fond de marbre blanc veiné, préside dans l'ordonnance de cette galerie. Cet Ordre est élevé sur un piedestal de trois pieds quatre pouces de hauteur. Ses chapiteaux sont composés de feuilles de palmier & ornés d'une tête de Soleil dans leur tailloir, au lieu de rose, le tout de métal doré; & les bases, selon l'Antique, sont de bronze doré d'or moulu. Dix-sept arcades en plein-centre éclairent cette grande piece, & lui procurent le plus bel aspect qu'il soit possible d'imaginer, par le coup d'œil des fontaines jaillissantes & des Jardins de ce Palais, terminé par le grand canal dont nous avons déjà parlé. Vis-à-vis de chacune de ces arcades, en sont placées autant de feintes remplies de glaces qui répètent, d'une maniere fort intéressante, l'aspect des dehors de cette galerie. Dans les trumeaux qui séparent ces ouvertures, feintes & réelles, sont distribués quarante-huit pilastres, non compris ceux qui décorent chaque extrémité de cette galerie, dont deux de ces derniers sont angulaires & sont placeés à autant de colonnes. (Voyez - en le plan sur la planche VIII) Entre ces colonnes est une grande arcade (Voyez la coupe, planche XVII) qui répond au milieu des fallons de la guerre & de la paix, marqués K 2 & F 5, & qui procurent par les croisées placées dans ces fallons en face de ces arcades, un autre coup d'œil qui laisse jouir de la plus grande partie de l'étendue des Jardins de Versailles, depuis l'extrémité de la piece des Suisses, jusqu'à la fontaine de la pyramide; (Voyez le plan général, planche I) agrément qui relève les beautés de cette galerie, & qui ne contribue pas peu à la rendre le plus beau lieu du monde; la disposition & la situation étant un des premiers avantages des productions de ce genre.

Grande galerie.

L'inégalité des trumeaux de cette galerie, occasionnée par la décoration exté-

rie de tirer du jour pour procurer de la lumiere à ces fortes de pieces. (Voyez dans les Œuvres du Cabinet du Roi, tome V, les dessins des peintures de cet escalier, gravés en sept planches, par *Étienne Baudet*.)

(p) Il ne reste plus de ce Cabinet que les revêtissemens des lambris & le plafond. Ce dernier est de forme elliptique soutenu par quatre panaches ornées de peinture, de sculpture, & de dorure, d'un très-bon goût de dessin. On y voit aussi des canaux rehaussés d'or d'une composition excellente. Cette piece, quoique dé-

pourvue des trésors qu'elle contenoit, mérité encore l'attention des connoisseurs par la beauté de l'Architecture qui y préside, le choix des ornemens qui l'enrichissent, & la beauté des détails répandus dans son ordonnance en général.

Les médailles contenues autrefois dans ce Cabinet, sont aujourd'hui en dépôt à la Bibliothèque du Roi. Voyez ce que nous en avons dit en parlant des médailles appartenantes à Sa Majesté, dans le troisieme Volume de ce Recueil, page 74, note g.

Château de  
Versailles.

ricure, & celle-ci devenue irrégulière par les restaurations de cet avant-corps, faites à diverses reprises, ont produit quelques pilastres inégalement accouplés, & plusieurs pilastres solitaires qui apportent un défaut de symétrie dans l'intérieur de cette pièce; mais la grandeur du Vaisseau, la beauté du tout-ensemble, & la richesse des matières qui y sont prodiguées, rachètent cette disparité, qui d'ailleurs a donné occasion de placer quatre niches vers le milieu de cette galerie, & dont la beauté des figures qu'elles contiennent dédommage de ce prétendu défaut, lequel n'empêche pas néanmoins que les côtés opposés ne soient égaux entr'eux; en sorte que bien loin de pouvoir envifager comme un abus, cette irrégularité, celle-ci jette au contraire une agréable diversité dans toute cette ordonnance, qui peut-être est préférable à une décoration trop monotone & trop scrupuleusement régulière. On peut dire encore, en faveur de ces trumeaux dissémbles, qu'ils ont procuré une variété agréable dans les compartimens de la voute, dont *Le Brun* a sçu profiter heureusement pour disposer le grand ouvrage de peinture que renferme cette galerie, & dont la composition, la vigueur du coloris, la correction du dessin, & l'enchaînement qui regne dans la distribution des ornemens qui contiennent les conquêtes du Roi qui y sont représentées, assurent une gloire immortelle à notre école Françoisse. Cette voute est distribuée en neuf grands tableaux & dix-huit petits, peints par *Le Brun*. Il a représenté dans ces tableaux, sous des figures allégoriques, l'Histoire de *Louis le Grand*, depuis la paix des *Pyrenées* jusqu'à celle de *Nimegue*. Nous n'entreprendrons point ici la description de cet ouvrage immense: *M. Massé*, Peintre du Roi, vient depuis peu de mettre dans tout leur jour ces chef-d'œuvres de l'Art, par le ministère de la gravure, ce qui nous dispense d'entrer dans un détail qui ne pourroit trouver place ici que comme une partie accessoire. Nous en userons de même pour ce qui regarde les figures & les vases antiques que contient cette galerie, la plupart se trouvant gravées dans le huitième Volume des Œuvres du Cabinet du Roi. Ajoutons que le coup d'œil d'un Connoisseur sur ces différens objets, dit plus qu'une description, quelque bien qu'elle puisse être, & que souvent elle est une bien faible ressource pour le vulgaire; cette considération nous fait inviter les personnes qui peuvent se procurer la vue de ces excellens modèles, à ne pas négliger un examen qui ne peut que tourner au profit d'un Spectateur intelligent: nous observerons seulement que cette voute est en berceau de forme elliptique, & qu'elle eût été mieux en arc de cloître dans ses deux extrémités; autrement une voute terminée par deux parties verticales, laisse toujours à douter si la pièce qu'elle met à couvert n'a pas été raccourcie sur sa longueur. D'ailleurs il résulte moins d'unité dans les compartimens d'une telle voute, & une interruption indispensable dans les sujets de peinture qui y sont distribués; défaut qui ne se rencontre pas dans un arc de cloître, ainsi qu'on peut le remarquer dans la plus grande partie des plafonds des appartemens du Palais dont nous parlons. La retombée de cette voute vient se terminer sur l'entablement de l'Ordre Corinthien. Cet entablement est d'un profil composé, orné de modillons & de consoles qui, dans leurs intervalles, produisent autant de métopes, dans lesquels sont distribués des trophées & des ornemens de stuc doré. On a placé sur cette corniche des Génies & des Trophées de guerre en relief, derrière lesquels on a pratiqué des jours provenans des croisées Attiques du côté du Jardin, dans l'intention d'éclairer par reflet les peintures de la voute; moyen qui ne réussit qu'imparfaitement ici, mais qui peut donner pour ailleurs l'idée d'une exécution plus heureuse.

On doit faire quelque attention aux Trophées de bronze placés dans les entre-

pilastres de cette galerie, & à une infinité de *vases*, d'*urnes*, de *navicelles* antiques de porphyre & d'albâtre d'un travail & d'un dessin exquis, aussi-bien qu'une infinité de torchières, de tables de marbre, & autres meubles qui parent cette galerie, & qui au premier aspect laissent les yeux du Spectateur indéterminés sur le choix des beautés qu'il doit examiner. Nous ne parlerons point ici de la compagnie la plus nombreuse & la mieux choisie dont ce lieu magnifique est encore embelli, & qui assiduellement vient faire sa cour au Monarque; en forte que très-communément on voit à des heures à peu près réglées, les Ministres des Cours Etrangères & nos plus grands Seigneurs, peupler ce séjour enchanté, le rendez-vous de la politesse & de l'urbanité Françoisé.

Cette galerie, comme nous l'avons déjà remarqué, est précédée à ses deux extrémités d'autant de salons, l'un nommé *le salon de la paix*, l'autre *le salon de la guerre*. Nous observerons que le premier faisant partie des appartemens de la Reine, nuit essentiellement à la liberté du coup d'œil de l'enfilade de cette galerie. Celui de la guerre, marqué K 2, qui est tout ouvert, donne à connoître l'agrément qu'auroit procuré celui F 5, si sa communication eût resté libre, mais au contraire il interrompt l'axe qui traverse toute la longueur de cet avant-corps, & masque aujourd'hui une des beautés essentielles de la disposition & de la situation de ces grands appartemens.

En face des croisées, dans deux arcades feintes, on a pratiqué deux ouvertures fermées par des portes de glaces qui ne nuisent point à la symétrie; l'une sert de communication à tous les appartemens, par l'antichambre H 4; l'autre seulement pour la personne du Roi, & sa suite, par la salle du Conseil, marquée H 6.

Le salon de la guerre, marqué K 2, est de forme quadrangulaire & d'un diamètre égal à la largeur de la galerie. Il est aussi revêtu de marbre de choix dans toute sa hauteur. On a feint dans cette pièce une cheminée, au dessus de laquelle, dans une grande bordure ovale, on voit un bas-relief en plâtre qui représente la statue équestre de *Louis le Grand*, & qui devoit être exécuté en marbre par *Coisevox*. Dans le chambranle de cette cheminée feinte, se remarque aussi un bas-relief représentant *l'Histoire* qui écrit les exploits de *Louis XIV*, enfin cette pièce est embellie par plusieurs vases antiques, divers bustes d'albâtre & de porphyre, des scabellons de marbre, des torchières dorées, des trophées de bronze, & des ornemens de métal, &c. De ce salon on jouit de deux points de vue admirables, l'un par le coup d'œil de la grande galerie, l'autre par celui des huit pièces de plain-pied qui composent la partie la plus considérable des grands appartemens.

*Salon de  
la Guerre.*

Cette pièce est voutée en arc de cloître, sa surface est ornée de compartimens dans le goût de la voute du salon de la paix, & on y a placé cinq grands tableaux peints par *Le Brun*, qui, par des figures allégoriques, représentent des sujets analogues à *Bellone*, & rappellent les victoires de *Louis XIV*, désignées dans la voute de la galerie. Qu'on me permette de m'arrêter sur l'aspect séduisant que produit la situation, la décoration, & l'ordonnance de ce salon, soit qu'on le considère par rapport à la disposition de son intérieur, soit qu'on l'envisage relativement au coup d'œil des dehors. Certainement il ne faut que sentir le beau & l'aimer, pour être épris de l'effet que procurent tant d'objets rassemblés sous un seul point de vue. J'ai visité nombre de fois ce Palais immense; j'ai toujours été enchanté de la séduction que faisoit sur mes sens l'aspect de tant de merveilles. J'ai eu occasion plus d'une fois d'y accompagner des Etrangers des différentes parties de l'Europe; je les ai toujours vu partager mon admiration, en leur en-

Château de  
Versailles.

tendant avouer avec surprise, qu'ils n'avoient jamais rien vu qui approchât de la grandeur & de la majesté qu'offroit à leurs regards l'intérieur de ce Palais, vu dans le fallon dont nous parlons. Deux choses néanmoins seroient à désirer ici, la première, que les colonnes placées dans l'une des extrémités de la galerie, eussent pu être aperçues de ce fallon, & que l'intervalle des colonnes aux pilastres eût été percé à jour, assurément une plate-bande auroit été préférable à l'arcade en plein-cintre placée dans le grand entre-colonnement. D'ailleurs cette arcade est d'une proportion vicieuse, & sa forme est inutile, n'ayant jamais dû être fermée par de la menuiserie. La deuxième, que les portes à placard de l'appartement en retour fussent plus spacieuses (q), ces ouvertures devant toujours être proportionnées à la longueur de l'enfilade. Nous ne répéterons point qu'il paroît d'une nécessité absolue que le fallon de la paix soit réuni à la galerie, tel qu'on voit aujourd'hui celui de la guerre. (Voyez les planches VIII & XVII, où les défauts dont nous parlons sont plus aisés à remarquer que dans la planche que nous décrivons.)

Salle  
d'Apollon.

La pièce K<sub>3</sub> est nommée *la salle d'Apollon*, parce que dans le milieu de son plafond on voit ce Dieu sur un char tiré par quatre Coursiers, peint par *La Fosse*. Au dessous, & dans les quatre principales parties de la courbure de ce plafond, sont placés autant de tableaux; sçavoir, *Auguste* qui fait bâtir un port à *Mycene*, *Vespasien* qui fait élever le *Colisée*, *Coriolan* qui se laisse fléchir par sa mere; enfin l'entretien d'*Alexandre* & de *Porus*, Roi des Indes; & dans les quatre angles sont représentées les quatre Parties du Monde. Cette pièce est connue aujourd'hui sous le nom de *la chambre du trône*, parce que sur un gradin on y voit un siege d'étoffe de prix, placé sous un dais de même espece, orné de crépines en or, de panaches, &c. Sur la cheminée, on remarque un portrait en pied, de *Louis XIV*, par *Rigaud*, & deux dessus de portes peints par *Vandyck*. Plusieurs excellens tableaux de grands Maîtres décorent cette pièce, ainsi que toutes celles de cet appartement, lorsqu'elles ne sont tapissées que d'étoffes; mais quand par intervalle on y étale de belles tapisseries des Gobelins, ainsi qu'on l'a fait cette année, ces ouvrages de peinture se déposent au cabinet des tableaux de la Surintendance, &c. (Voyez ce que nous avons dit de ce cabinet, page 110). Les tapisseries dont nous parlons, occupent toute la hauteur de chaque pièce, à l'exception d'un lambris d'appui de marbre; les chambranles des portes, des croisées, & leurs embrasures sont aussi de marbre. Ces dernières sont à compartimens qui s'allient assez bien avec ceux des plafonds faits de stuc, rehaussés d'or & ornés d'Architecture, Peinture & Sculpture. Ces pièces sont éclairées la nuit par des lustres de cristal & des girandoles de même matiere; celles-ci sont posées sur des torchieres nouvellement exécutées. Les autres meubles de cette pièce, quoique d'un goût déjà assez ancien, ne laissent pas d'être néanmoins d'une grande beauté.

Salle de  
Mercure.

La pièce K<sub>4</sub>, anciennement nommée *chambre de parade*, est connue aujourd'hui sous le nom de *la salle de Mercure*, parce que *Champagne* y a représenté ce Dieu accompagné de la *Vigilance* & des *Arts*, dans le milieu du plafond. Ce même Peintre a aussi représenté, dans les quatre grands tableaux qui l'accompa-

(q) Ces portes ont cependant quatre pieds dix pouces & demi de largeur, sur neuf pieds dix pouces & demi de hauteur, mais cette enfilade étant de cinquante toises de longueur, il eut encore été à désirer que ces portes eussent eu plus de grandeur. D'ailleurs les écoinçons, qui n'ont que deux pieds quatre pouces, sont trop près du mur de face, ce qui fait que l'axe des portes déjà étroites, empêche qu'on ne parcoure directement cette enfilade, à cause de la saillie des meu-

bles placés dans les trumeaux des croisées, ce qui nuit à la dignité d'un appartement de cette espece; défaut qu'il faut même éviter dans un Bâtiment moins important. Nous remarquerons cependant que ces portes, originaires, n'avoient que trois pieds dix pouces, & qu'elles furent rélargies dans l'état où nous les voyons aujourd'hui lors de la restauration de ce Château par *Hardouin Mansard*.

gnent, *Alexandre* qui fournit à *Aristote* tous les moyens nécessaires pour travailler avec succès à l'Histoire Naturelle; le même *Alexandre* qui donne Audience aux Philosophes Indiens; l'entrevue de *Ptolomée* avec des Scavans dans une bibliothèque: *Auguste* qui reçoit des Ambassadeurs Indiens. Ces cinq tableaux sont encadrés dans des compartimens de stuc doré d'or jaune & d'or couleur, ornés de camayeux & de figures symboliques, exécutées sur les desseins de *Le Brun*. Cette piece, comme la précédente, est ornée de belles tapisseries, de chambranles & de lambris d'appui de marbre, de torchieres, &c. On y voit en tout tems deux excellens tableaux de *Raphael*, l'un le *S. Michel* (r), originairement peint sur bois, & remis sur toile par le sieur *Picault*; (Voyez ce que nous avons dit de cet Artiste dans le second Volume, page 10, note d) l'autre la *sainte Famille*, un des chef-d'œuvres du même Peintre (f). On y remarque encore deux tableaux servant de dessus de portes, l'un du *Carravage*, l'autre de *Blanchard*, &c.

La piece K 5 étoit appelée la *salle du Concert*, parce qu'on y voyoit précédemment deux tribunes ornées de colonnes, situées en face des croisées; (Voyez le plan de ces tribunes dans la planche VIII) mais ces tribunes ayant été détruites depuis quelques années, on nomme communément cette piece la *salle de Mars*, parce qu'on voit dans son plafond, ce Dieu suivi du Génie de la guerre, peint par *Le Brun*; & deux autres sujets, dont l'un représente la *Terreur* qui épouvante les puissances de la terre, peint par *Houasse*; l'autre la *Victoire*, soutenue par *Hercule*, peint par *Jouvenet*. Ces trois tableaux sont environnés de compartimens de stuc, dans lesquels sont aussi encadrés six camayeux rehaussés d'or. Cette piece est meublée comme la précédente, & sur sa cheminée se remarque un tableau de *Paul Veronese*, & quatre autres sur les portes, par *Raphael*, le *Guerchin*, &c.

La piece K 6 étoit anciennement appelé la *salle du Billard*; on la nomme aujourd'hui la *salle de Diane*, *Blanchard*, ayant peint cette Déesse dans le milieu de son plafond, accompagnée des heures, de la navigation, & des attributs de la chasse. Les sujets des quatre tableaux qui accompagnent celui du milieu sont, *Cesar* qui envoie des Colonies à Carthage; *Cyrus* qui attaque un Sanglier, tous deux peints par *Audran*. *Jason* qui aborde à Colchos, & *Alexandre* qui chasse aux Lions, peints par *La Fosse*. Sur la cheminée se remarque aussi un tableau de *La Fosse*, qui représente le sacrifice d'*Iphigenie*, au moment que *Diane* fit paroître une Biche pour être immolée à la place de cette Princesse. Sur l'attique de cette cheminée & sous le tableau dont on vient de parler, on doit admirer une fuite en Egypte, de marbre, par *Sarrazin*, un des chef-d'œuvres de ce Sculpteur, mais trop exposée à l'indiscrétion du vulgaire. En face de la cheminée est placé un beau tableau du *Feti*, & en face des croisées un buste de marbre de *Louis le Grand*, sculpté par le Cavalier *Bernin*. Cette piece est encore ornée de quatre dessus de portes, de belles tapisseries, de compartimens de marbre, &c.

La piece K 7 est appelée la *salle de Venus*: elle communiquoit ci-devant, ainsi que la précédente, au grand escalier des Ambassadeurs. Aujourd'hui elle sert de principale entrée à l'appartement de Madame *Adelaide*, dont nous avons parlé, page 124. Cette piece est toute revêtue de marbre, & ornée, en face des croisées, de colonnes & de pilastres d'Ordre Ionique (Voyez-en le plan sur la planche VIII) qui soutiennent une belle corniche de stuc doré. Sur cette dernière s'éleve une voute en arc de cloître ornée de compartimens, au milieu desquels *Houasse* a peint *Venus* dans son char, couronnée par les Graces, & accompagnée des Dieux & des

Château de  
Versailles.Salle de  
Mars.Salle de  
Diane.Salle de  
Venus.

(r) Voyez la Dissertation que *Le Brun* a faite sur ce tableau, le 7 Mai 1667. de ce tableau dans un discours qu'il fit le 3 Septembre 1667.

(f) Voyez la description que *Mignard* nous a donnée

Château de  
Versailles.

Héros que la Fable & l'Histoire ont le plus célébrés. Ce même Peintre a aussi exécuté dans ce plafond, quatre autres tableaux. Le premier représente *Nabuchodonosor* qui fait planter les Jardins de Babylone. Le deuxieme, *Auguste* qui donne au Peuple Romain le spectacle des courses de charriots dans le cirque qu'il avoit fait bâtir. Le troisieme, *Alexandre* qui épouse *Roxane*. Et le quatrieme, *Cyrus* qui fait passer ses troupes en revue. On remarque encore dans cette salle une niche, dans laquelle est placée une statue antique, qui représente *Quintus Cincinnatus*, plusieurs bustes précieux, deux Perspectives peintes par *Rouffseau*, quatre dessus de portes ornés de sculpture, &c.

Salle de  
l'Abondance.

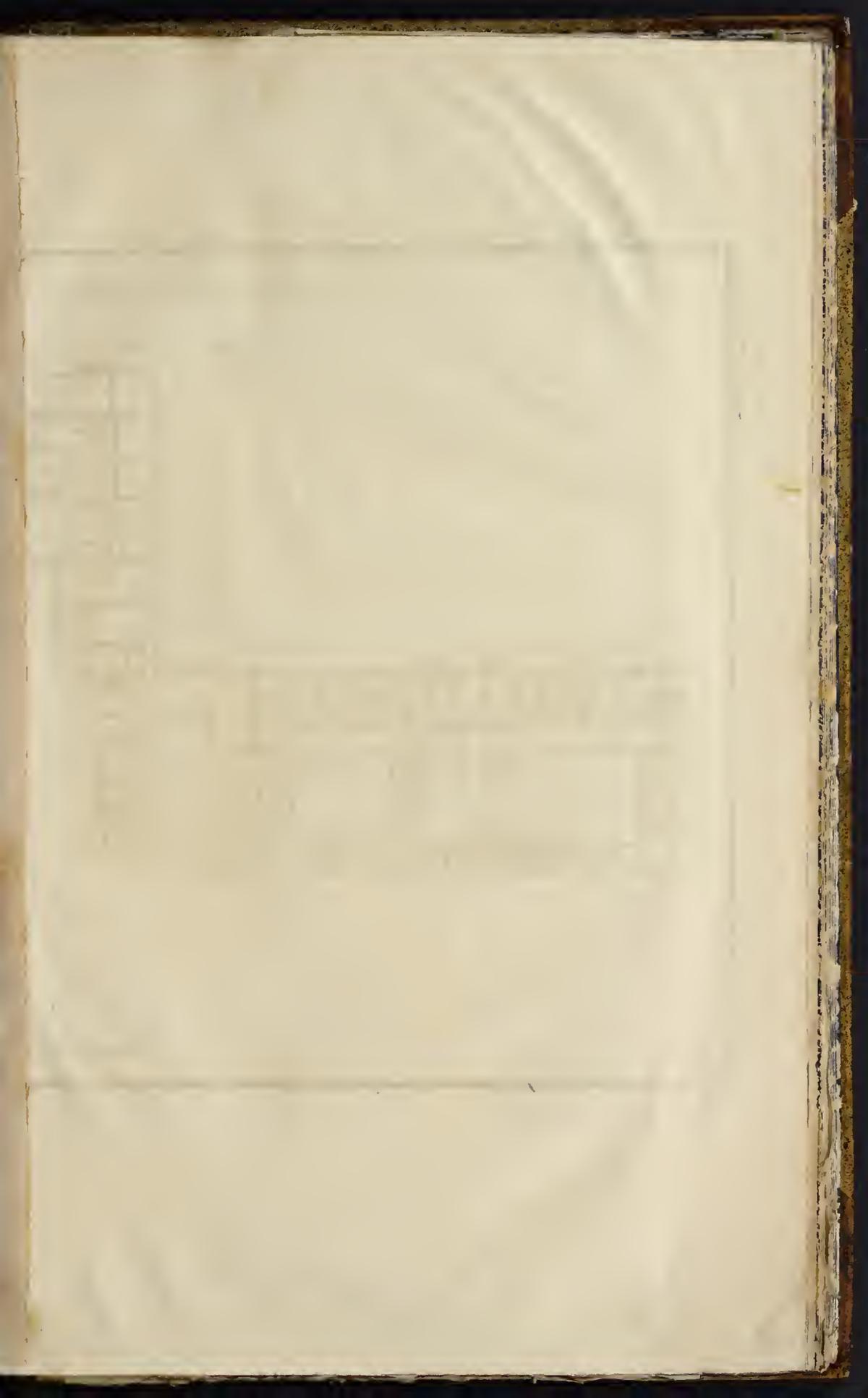
La piece K 8 est nommée la salle de l'Abondance, parce qu'on voit dans son plafond & dans un seul tableau qui occupe sa surface, l'Abondance avec la Libéralité, peintes par *Houasse*. Cette piece est ornée de tapisseries, & donnoit entrée anciennement au cabinet des Antiques dont nous avons parlé ailleurs.

Tout ce grand appartement, qui a sa principale entrée par l'escalier G, a aussi une issue par le fallon a, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, page 125. Ce fallon, que l'on commença à décorer en 1729, & qui se trouve situé dans une partie du Château qui raccorde l'avant-corps de ce Palais avec l'aile du Nord, est traité avec tout le goût, la noblesse & la dignité imaginable. De grands pilastres Corinthiens, de marbre de Rance, dont les bases sont de bronze & les chapiteaux de métal doré, président dans l'ordonnance de cette piece. Ces pilastres sont élevés sur un piedestal de marbre vert campan, & de marbre d'Antin, & couronnés par une corniche de marbre feint, ornée de consoles & de trophées dorés. Le fond du revêtement de ce fallon est de marbre blanc veiné, qui contribue à former, sans aucune dureté, l'ordonnance de sa décoration, les nuances des marbres étant assorties avec un choix & une attention toute particuliere. Une grande cheminée toute de marbre revêtu de bronze doré d'un excellent goût de dessin, orne cette piece, ( Voyez la décoration de ce fallon du côté de la cheminée, dans la coupe, planche XX de ce Volume ) & reçoit un tableau de *Paul Veronese* d'une grande beauté. En face de cette cheminée on voit un autre grand tableau du même Peintre qui fut donné à Louis XIII par la République de Venise en 1665. Le plafond de ce fallon contient un grand morceau de peinture représentant l'Apothéose d'Hercule, ouvrage du célèbre *Le Moine*, qui n'a pas peu contribué à donner de la célébrité à notre Ecole Françoisé. En effet, quel feu! quel génie ne remarque-t'on pas dans l'ordonnance de ce tableau! Quel coloris, que de beautés dans le choix des figures, quelle variété dans les attitudes, quelle élégance & quelle correction dans le dessin! Certainement l'on peut dire à la gloire de cet Artiste de nos jours, que la proximité des chef-d'œuvres de *Le Brun*, & des autres grands Peintres qui ont orné les pieces de ce Palais ne fait rien perdre à ce plafond de sa beauté, & que les ouvrages même de *Paul Veronese*, placés dans cette piece, ne servent encore qu'à relever l'éclat de ce miracle de l'Art.

Distribution au premier étage de l'aile du Nord, nommée l'aile neuve.

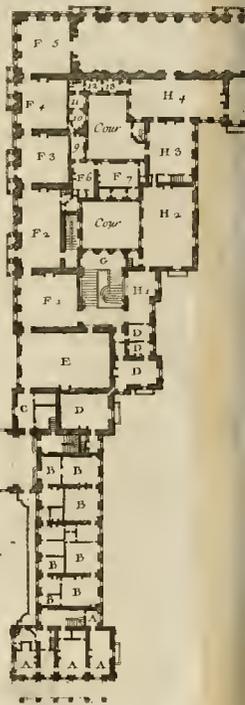
a. Grand fallon dont nous venons de parler, & qui communique de la Chapelle aux grands appartemens de Versailles. b. Vestibule de la Chapelle, dont nous donnerons la description, Chapitre VIII de ce Volume. c. Plan des tribunes de la Chapelle dont on donnera aussi une description particuliere dans le même Chapitre, & où il sera parlé des escaliers marqués d.

e. Appartement de Mademoiselle de Sens. f. Appartement de M. le Comte d'Eu. g. Appartement de M. le Cardinal de Soubise, Grand Aumônier. h. Appartement de

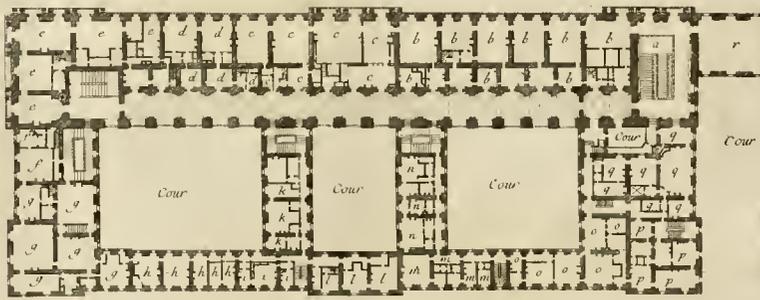


PLAN GÉNÉRAL AU PREMIER ÉTAGE

*Distribution au premier Etage de l'avant corps da*



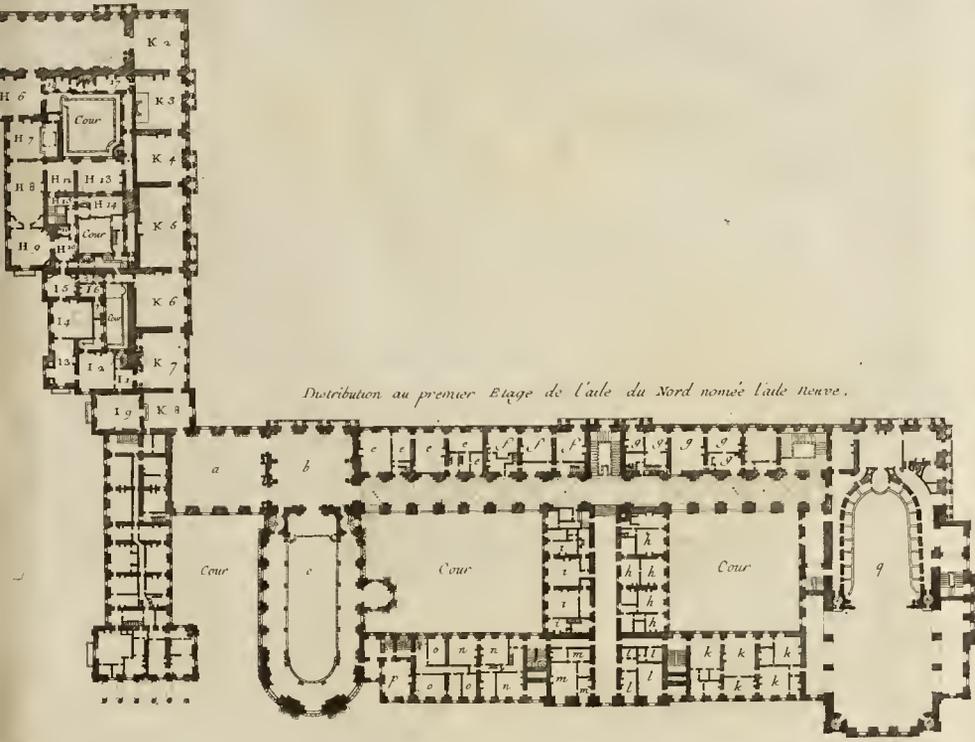
*Distribution au premier Etage de l'aile du Midi nommée l'aile des Princes.*



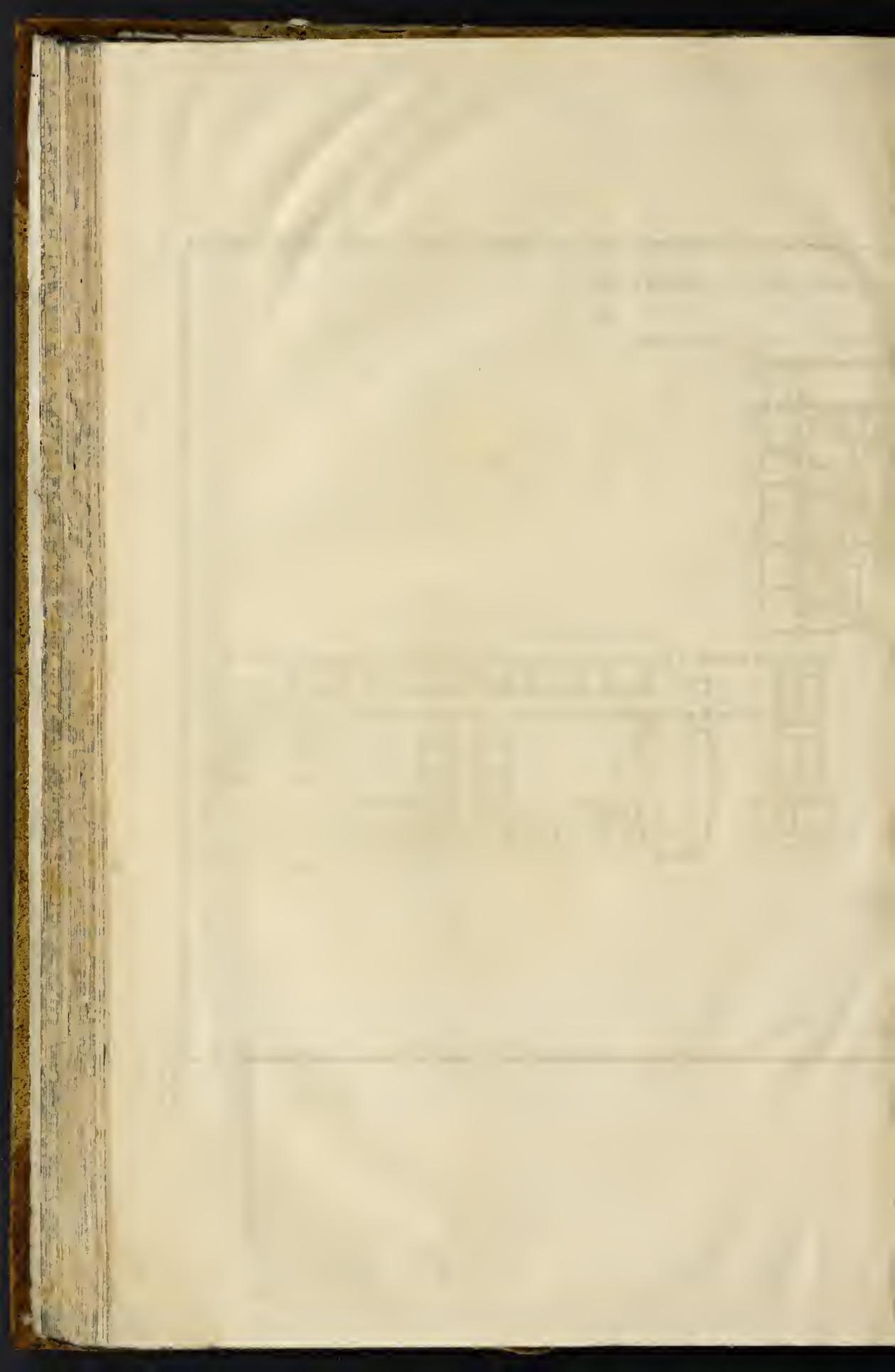
*Echelle de 5*

DU CHATEAU DE VERSAILLES.

et sont compris les grands appartemens de Versailles.



Distribution au premier Etage de l'aile du Nord nommée l'aile neuve.



M. le Duc de *Bouillon*, Grand Chambellan. *i.* Appartement vacant. *k.* Appartement de M. de *Sassenage*, Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine. *l.* Appartement de M. le Marquis de *Matignon*. *m.* Appartement de M. le Maréchal de *Coigny*. *n.* Appartement de M. le Maréchal de *Belle-Isle*. *o.* Appartement vacant. *p.* Piece à l'usage de la Musique de la Chapelle. *q.* Plan des deuxiemes loges de la nouvelle salle de spectacle dont nous avons parlé précédemment, & qui est accompagnée de toutes les dépendances relatives à un Bâtiment de cette espece, comme loges d'Acteurs, foyers, escaliers de dégagement, &c.

Château de  
Versailles.

Nous n'avons prétendu parler dans cette description, que des appartemens contenus dans les planches II & III, n'ayant pas cru devoir donner le plan de l'étage supérieur, ni celui des entrefols compris au dessus de la plus grande partie des appartemens dont on vient de parler. Nous dirons seulement ici que l'on compte deux cens vingt-six appartemens de Maîtres, & leurs dépendances, dans le Château de Versailles, non compris les appartemens du Roi, de la Reine, & de la Famille Royale, ni ceux distribués dans le grand commun pour les Officiers, & dans les grandes & petites écuries du Roi. A cette remarque nous ajouterons que presque tous les appartemens du Château destinés pour la résidence des grands Seigneurs, sont revêtus pour la plupart de menuiserie, & munis de toutes les commodités qu'il convient à chaque logement, enfin que les embellissemens, les réparations & les restaurations de chacun d'eux, se font par la libéralité de Sa Majesté, & sous les ordres du Directeur Général des Bâtimens du Roi.

#### CHAPITRE IV.

*Distribution plus en grand des appartemens du Château de Versailles, tant au rez-de-chaussée, qu'au premier étage. Planches IV, V, VI, VII, VIII & IX.*

Nous avons averti que depuis environ vingt ans, que les six planches contenues dans ce Chapitre ont été gravées, il étoit survenu des changemens assez considérables dans l'intérieur des appartemens du Château dont nous parlons; cette considération nous a engagés à faire précéder ces six planches par deux plans qui offrent l'état actuel des distributions de ce Palais. Cette addition, comme nous l'avons déjà remarqué, non seulement doit intéresser nos Lecteurs, mais doit contribuer aussi à donner une idée de la manutention de cette Maison Royale & des détails immenses de son département, & doit faire connoître l'importance & la considération des personnes attachées au service de leurs Majestés & de la Famille Royale.

La planche IV fait voir la disposition générale & toutes les parties de détail de l'aile du Midi; la distribution des appartemens du côté des Jardins, ceux contenus du côté de la rue de la Surintendance, enfin ceux compris dans les corps de logis qui divisent les trois cours pratiquées dans l'étendue de cette aile. Nous avons averti que nous n'entrerions pas dans un grand détail concernant l'arrangement des pieces qui composent les appartemens marqués sur les plans que nous indiquons. Que pourrions-nous dire en effet sur une distribution faite à diverses reprises, & dont les pieces changent de Maître continuellement? Quelles observations y a-t-il à faire sur des appartemens, qui originaires ayant été faits doubles, semi-doubles & simples, manquent, pour la plupart, des commodités essentielles & indispensables

Château de  
Versailles.

à une Maison Royale de l'importance de celle dont nous parlons, sinon que de ce défaut résulte la nécessité des changemens qu'on y a faits depuis vingt ans, & que l'on sera forcé d'y faire dans la suite; la distribution étant une des branches de l'Architecture où nous ayons fait le plus de découvertes depuis l'édification de ce Palais? Passons donc sous silence l'irrégularité des cours, la disposition ingrate des corps de logis, l'imperfection des avant-corps, la réitération trop répétée des ressauts, & la multiplicité trop considérable des petites parties qui se remarquent, particulièrement du côté de l'entrée, dans le plan général du rez-de-chaussée dont cette planche IV fait partie, & ne portons notre attention que sur l'utilité de la galerie de communication, qui conduit à couvert, d'une extrémité à l'autre du Château, toutes les personnes attachées au service du Prince, aussi-bien que celles du dehors qui viennent visiter ce Palais immense. Considérons la grandeur de l'escalier des Princes, la commodité de celui de la cour du milieu de cette aile. Enfin faisons attention à la régularité de la distribution & à la disposition assez symétrique des principales piéces distribuées en enfilade du côté du Jardin.

La planche V offre la disposition du principal corps de logis du Château de Versailles au rez-de-chaussée: c'est sur cette planche qu'est exprimé le plan de l'ancien escalier des Ambassadeurs, le premier appartement de M. le Dauphin, & celui où demouroit Madame la Comtesse de Toulouse, à la place desquels sont distribués aujourd'hui les piéces que nous avons décrites dans le Chapitre précédent.

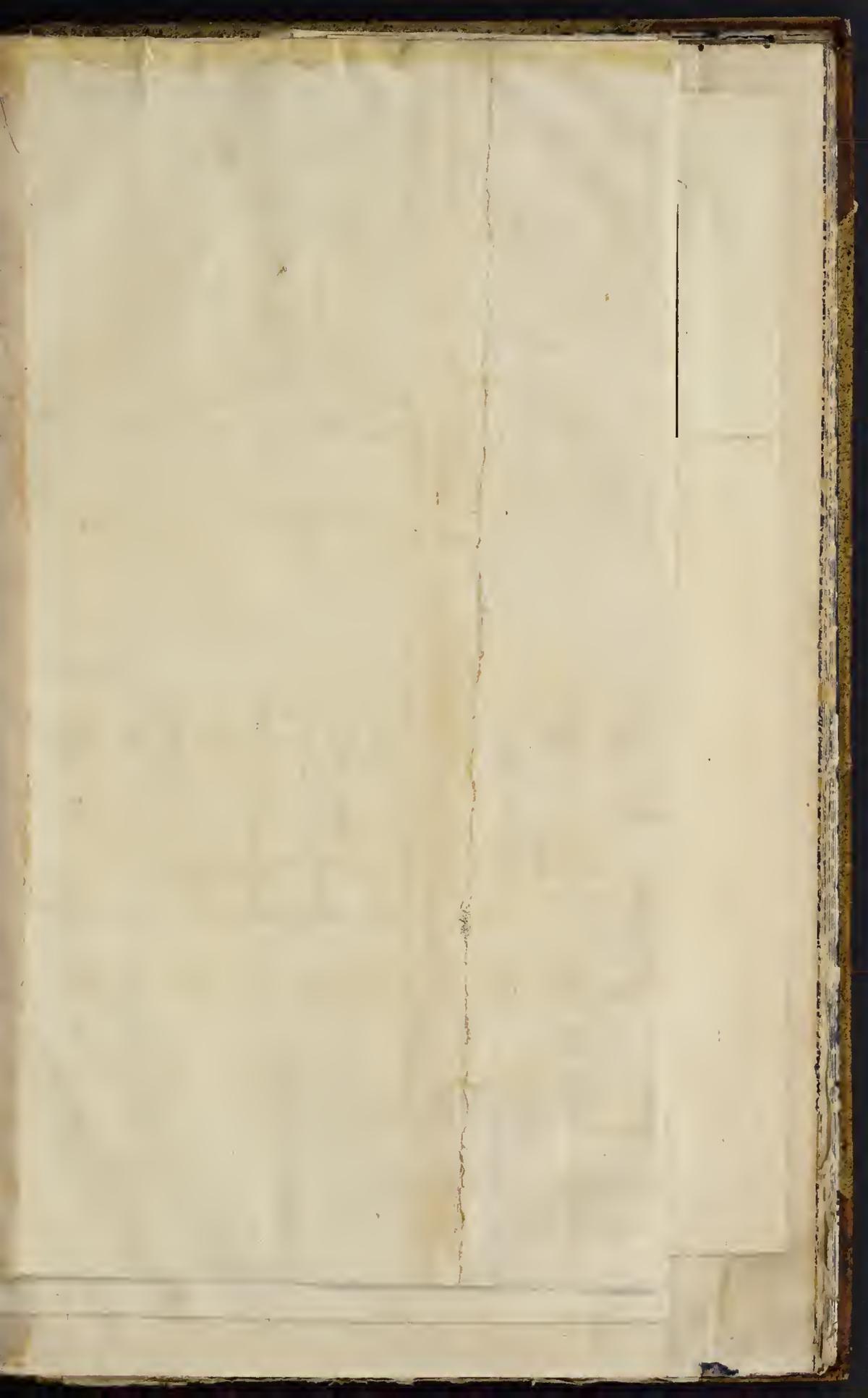
La Planche VI donne à connoître la distribution de l'aile du Nord, de la même étendue que la précédente, mais dans laquelle se trouve comprise la chapelle de ce Château, dont on trouvera, ainsi que nous l'avons annoncé, les développemens particuliers dans le Chapitre VIII. C'est aussi à l'extrémité de cette aile, que l'on construit la nouvelle salle de spectacle dont nous avons parlé en expliquant les planches II & III.

La planche VII contient la distribution au premier étage des appartemens pratiqués au dessus de l'aile dont nous venons de parler, planche IV. Ces appartemens ont souffert aussi quelques changemens qu'on peut remarquer sur la planche III.

La planche VIII offre les grands appartemens du Château de Versailles, celui du Roi, & celui de la Reine, ceux de tout ce principal corps de logis qui ont reçu le moins de changement. On y remarque aussi plusieurs appartemens particuliers dont on a fait observer les additions dans la planche III. On retrouve encore dans cette planche VIII l'escalier des Ambassadeurs, aussi-bien que le plan de la petite galerie, dont nous avons précédemment fait mention.

Enfin la planche IX présente le plan du premier étage de l'aile du Nord, & dans laquelle se remarque celui des tribunes de la Chapelle, le vestibule qui la précède, la grande galerie de communication, & la cage de l'emplacement de la nouvelle salle de Spectacle.

Ces trois dernières planches, ainsi que les trois précédentes, peuvent se coller ensemble, pour appercevoir d'un seul coup d'œil l'immensité de ce Bâtiment. On les a divisées ici, pour éviter la difficulté de la reliure, chacune d'elles, d'ailleurs, offrant des départemens particuliers.



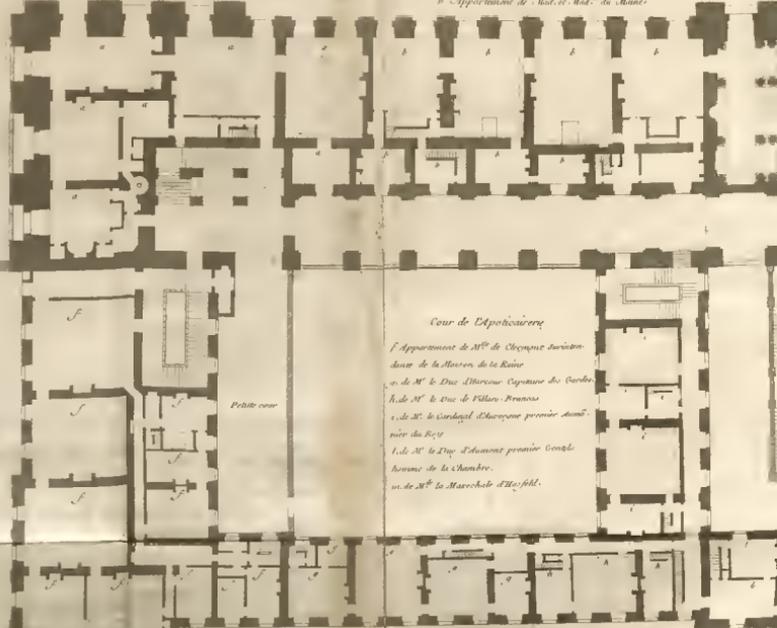


Partiere ou compartiments de

Terre de 10

a Appartement de M<sup>re</sup> la Duchesse d'Anjou

b Appartement de M<sup>l</sup> et M<sup>l</sup>le de Mont



Cour basse

Petit cour

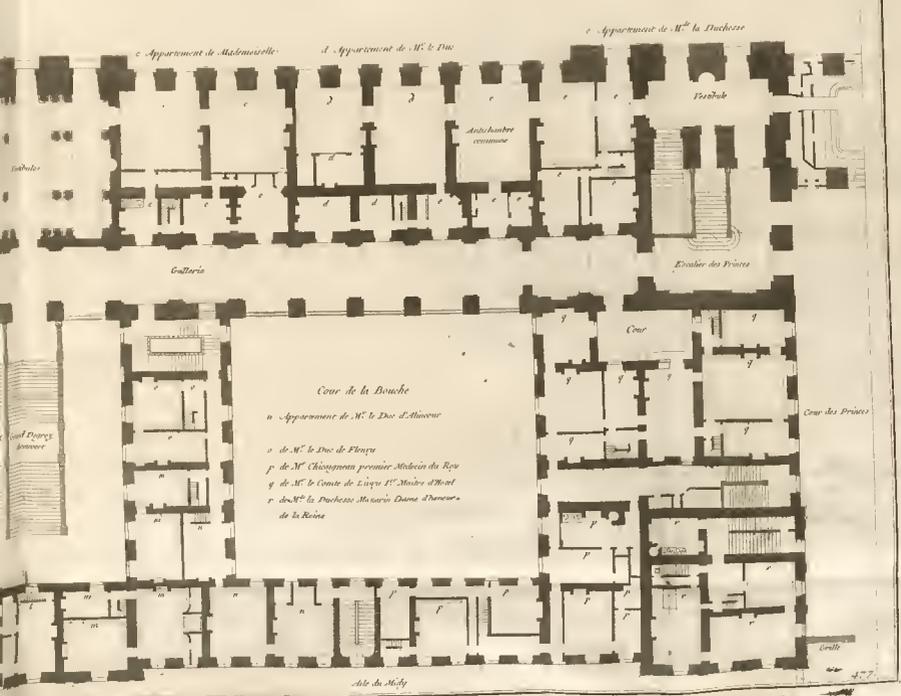
Cour de l'Apotecaire

l'Appartement de M<sup>re</sup> de Chevreuse surintendant  
 de la Maison de la Reine  
 de M<sup>l</sup> et M<sup>l</sup>le d'Orléans Cigogne des Gardes  
 de M<sup>l</sup> et M<sup>l</sup>le de Villiers Francais  
 de M<sup>l</sup> le Cardinal d'Artois premier Aum<sup>l</sup>  
 vier du Roy  
 de M<sup>l</sup> le Duc Edouard premier Comte  
 Armoise de la Chambre  
 de M<sup>l</sup> le Maréchal d'Uxelles

Rue de la Surintendance



Indrés et quarré



c Appartement de Mademoiselle

d Appartement de M<sup>te</sup> le Duc

e Appartement de M<sup>te</sup> la Duchesse

vestibule

Antichambre commune

Gallerie

Escalier des Princes

Cour de la Bouche

n Appartement de M<sup>te</sup> le Duc d'Alençon

o de M<sup>te</sup> le Duc de Flours

p de M<sup>te</sup> Chiquignon premier Médecin du Roy

q de M<sup>te</sup> le Comte de Livry 1<sup>er</sup> Marquis d'Host

r de M<sup>te</sup> la Duchesse Margari Dame d'honneur de la Reine

Cour des Princes

Grand Escalier

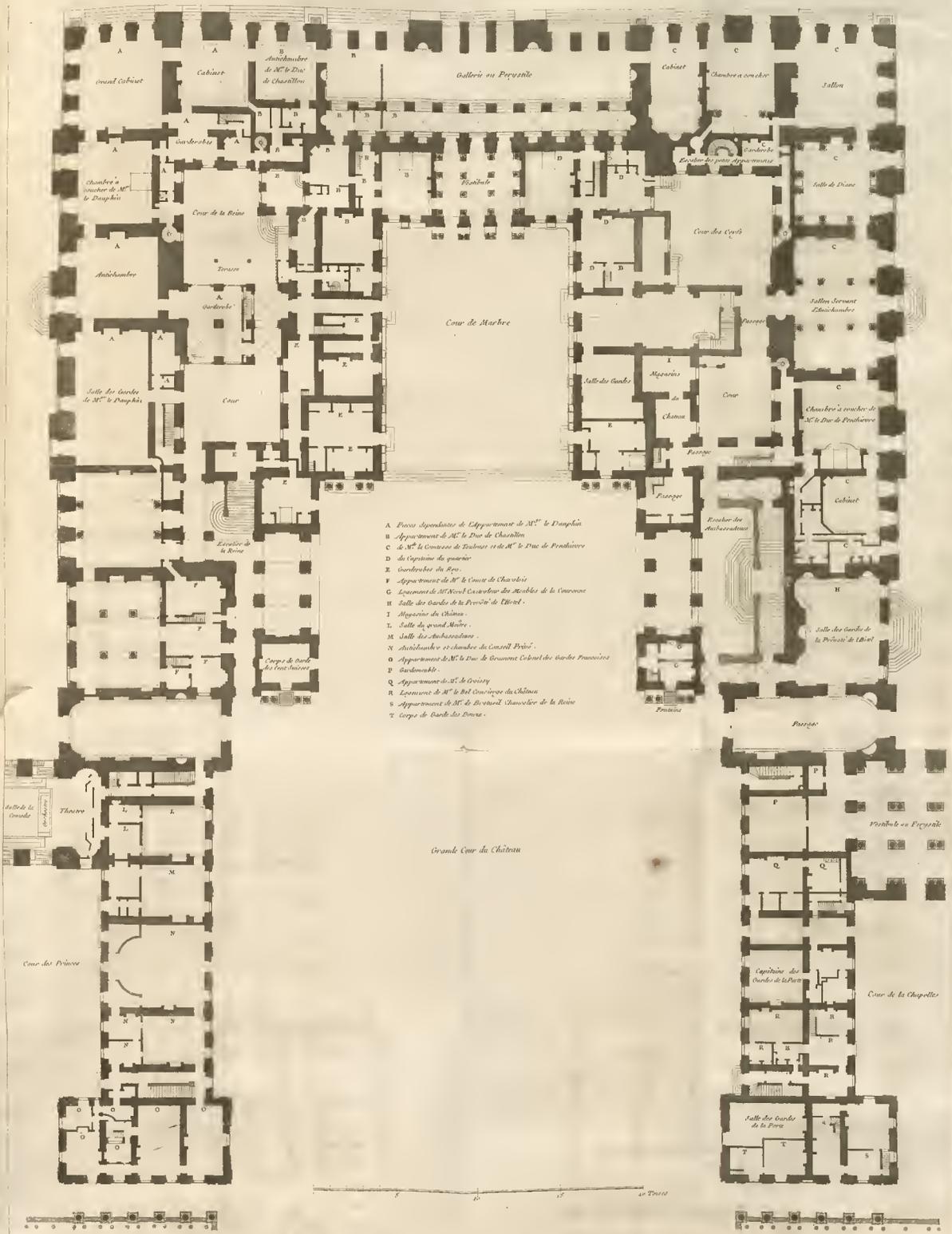
Ale de M<sup>te</sup>

477



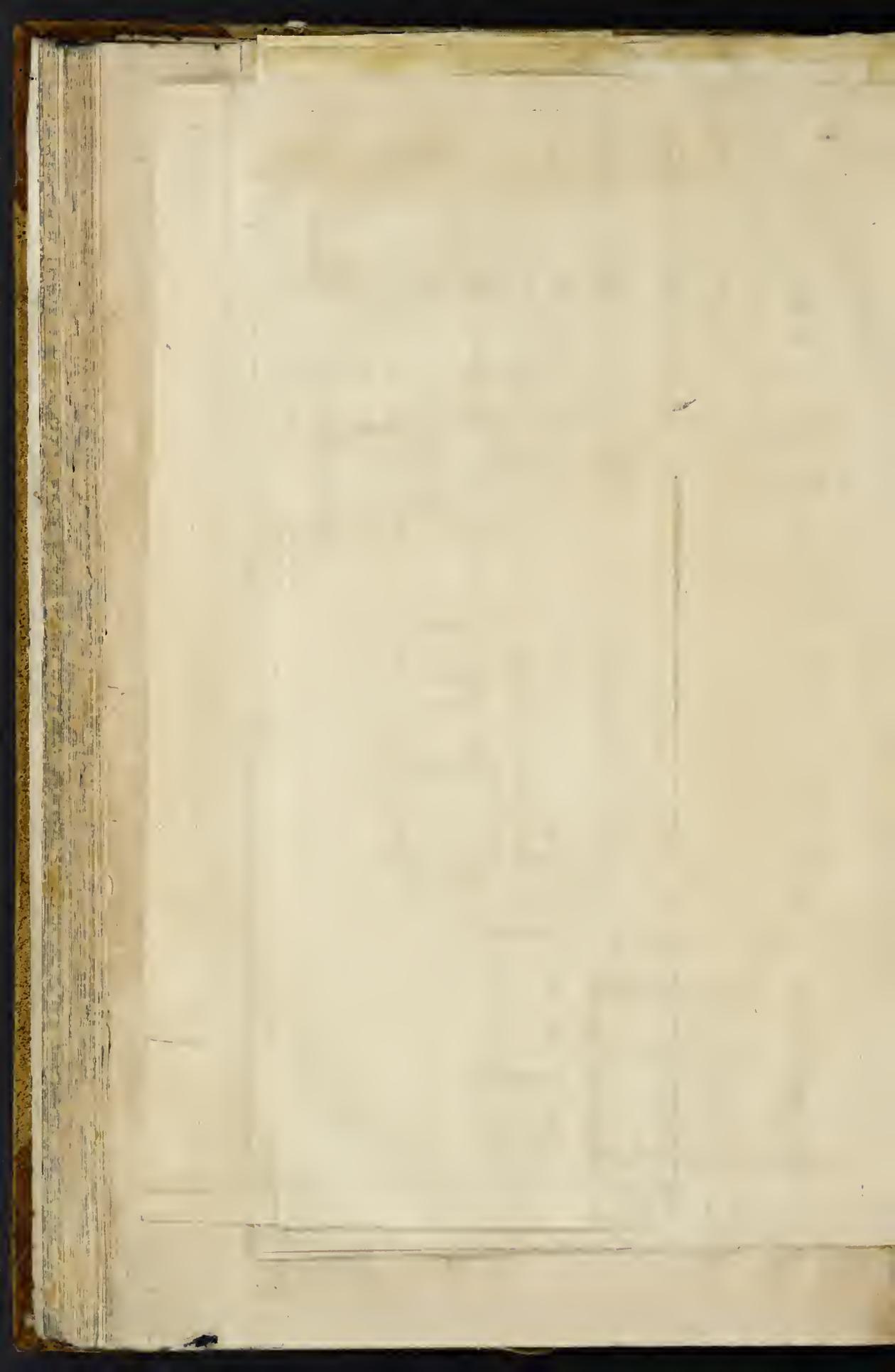
PLAN AU REZ DE CHAUSSEE DU CHATEAU DE VERSAILLES

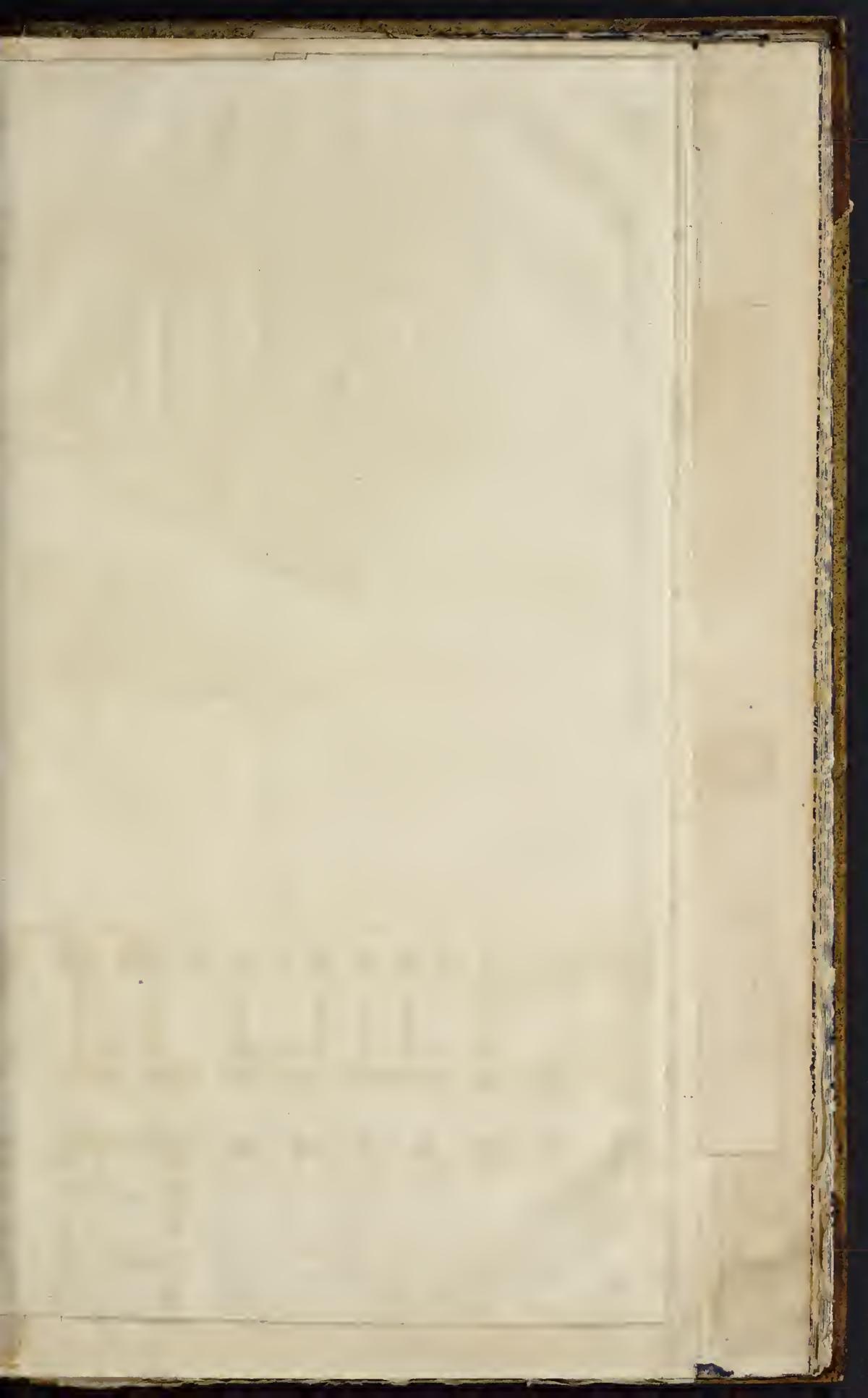
Les. 111. N° 1. IV. 5.



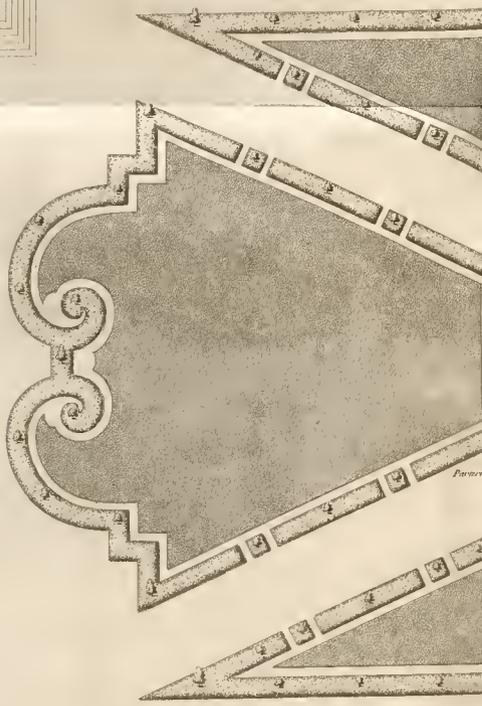
- A. Places dependantes de l'Appartement de M<sup>le</sup> le Dauphin
- B. Appartement de M<sup>le</sup> le Duc de Chartres
- C. de M<sup>le</sup> le Comte de Toulouse et de M<sup>le</sup> le Duc de Brévins
- D. de Capitaine de quartier
- E. Courtoises du Roi.
- F. Appartement de M<sup>le</sup> le Comte de Charolais
- G. Appartement de M<sup>le</sup> le Comte de Montmorency des Marches de la Couronne
- H. Salle des Gardes de la Prévôté de Paris
- I. Magasin de Vins
- L. Salle de grand Maître.
- M. Salle des Ambassadeurs.
- N. Ambassadeur et chambre de Concert Princes.
- O. Appartement de M<sup>le</sup> le Duc de Guise Cabinet des Gardes Françaises
- P. Gardemable.
- Q. Appartement de M<sup>le</sup> le Duc de Orléans
- R. Appartement de M<sup>le</sup> le Duc de Bourgogne de Chartres
- S. Appartement de M<sup>le</sup> le Duc de Brévins Chambre de la Reine
- T. Corps de Gardes des Femmes

0 5 10 15 20 Toises



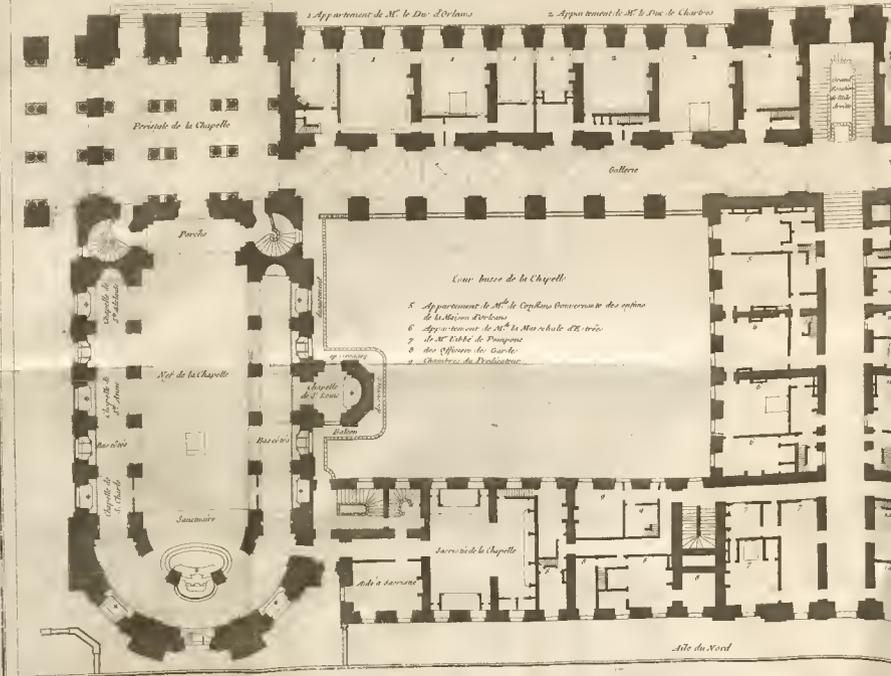


Terrasse qui regne au pourtour du Château sur le tableau le la quelle sont posés de distance en distance les masses de Bronze.



Terrasse qui regne le long de l'aile droite, et qui se voit au Plan.

Croix de Fer à hauteur d'appui et d'écarrissage pour le passage de ceux de pied.



1 Appartement de M. le Duc d'Orléans      2 Appartement de M. le Duc de Chartres

Perron de la Chapelle

Gallerie

Porte

Cour intérieure de la Chapelle

- 5 Appartement de M. le Comte de Saxe Gouverneur de nos armées de la Maison Royale
- 6 Appartement de M. le Marquis de Tournai
- 7 Le M. d'Artois de Prusse
- 8 des Officiers de Garde
- 9 Chambre de Prusse

Nef de la Chapelle

Chapelle de St. Louis

Chapelle de St. Anne

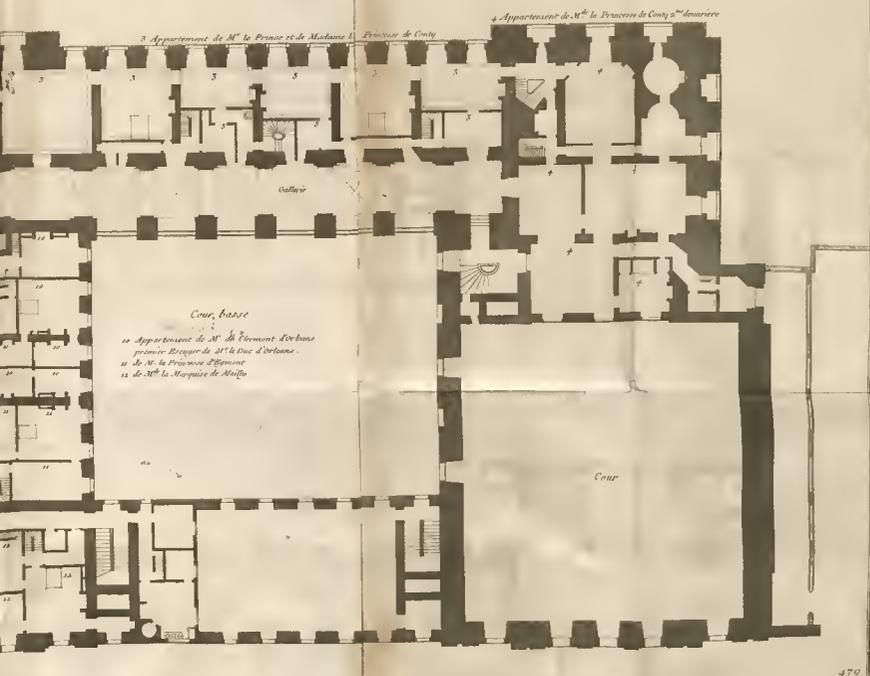
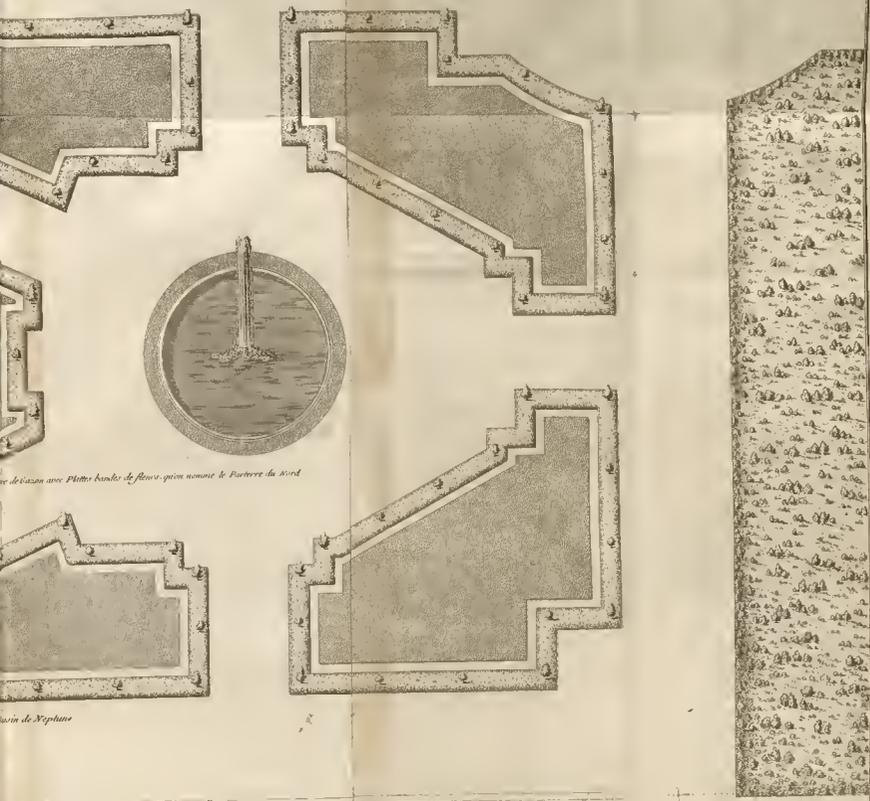
Chapelle de St. Charles

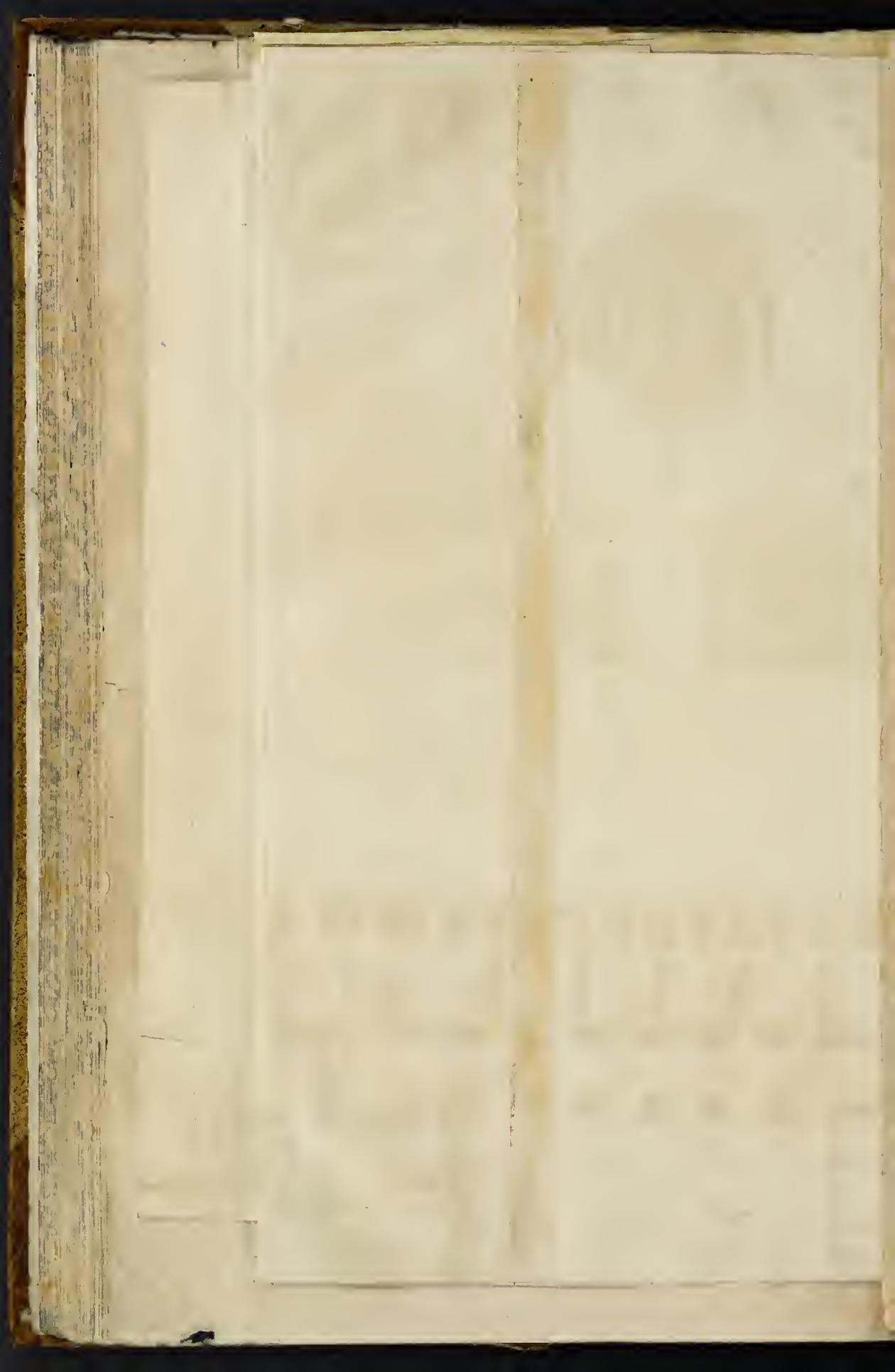
Sacristie

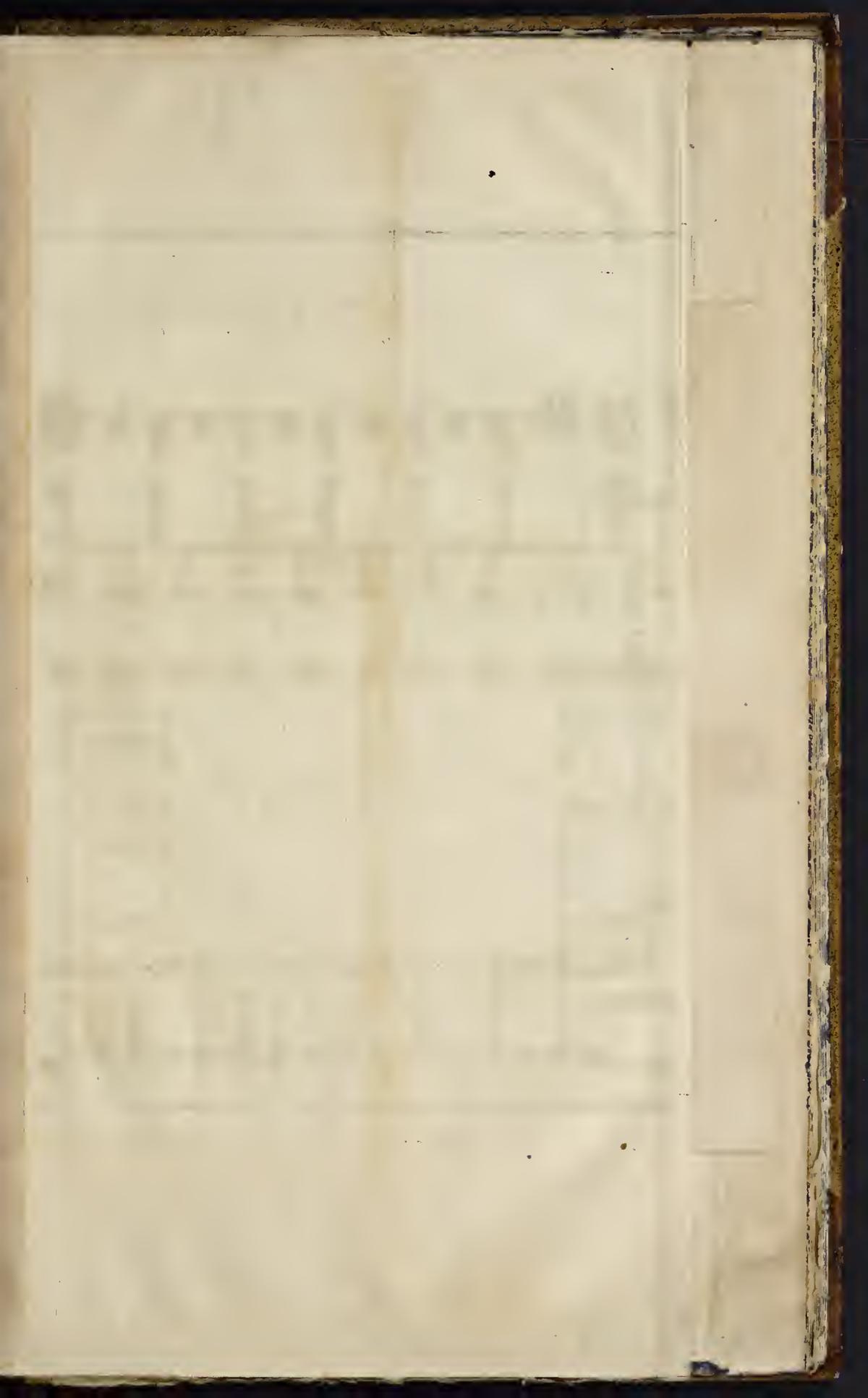
Chapelle de la Chapelle

Chapelle de St. Louis

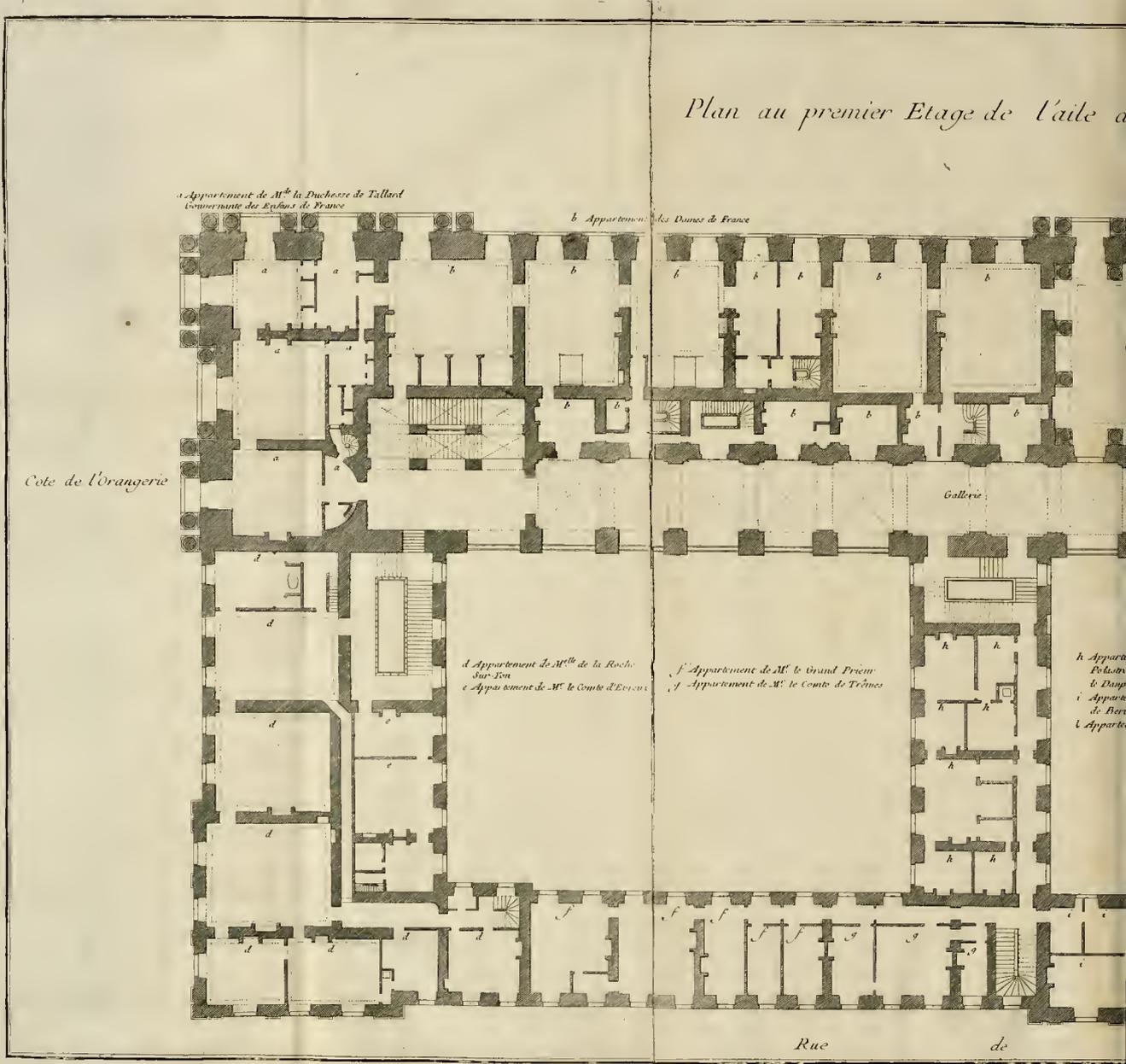
Cité du Nord



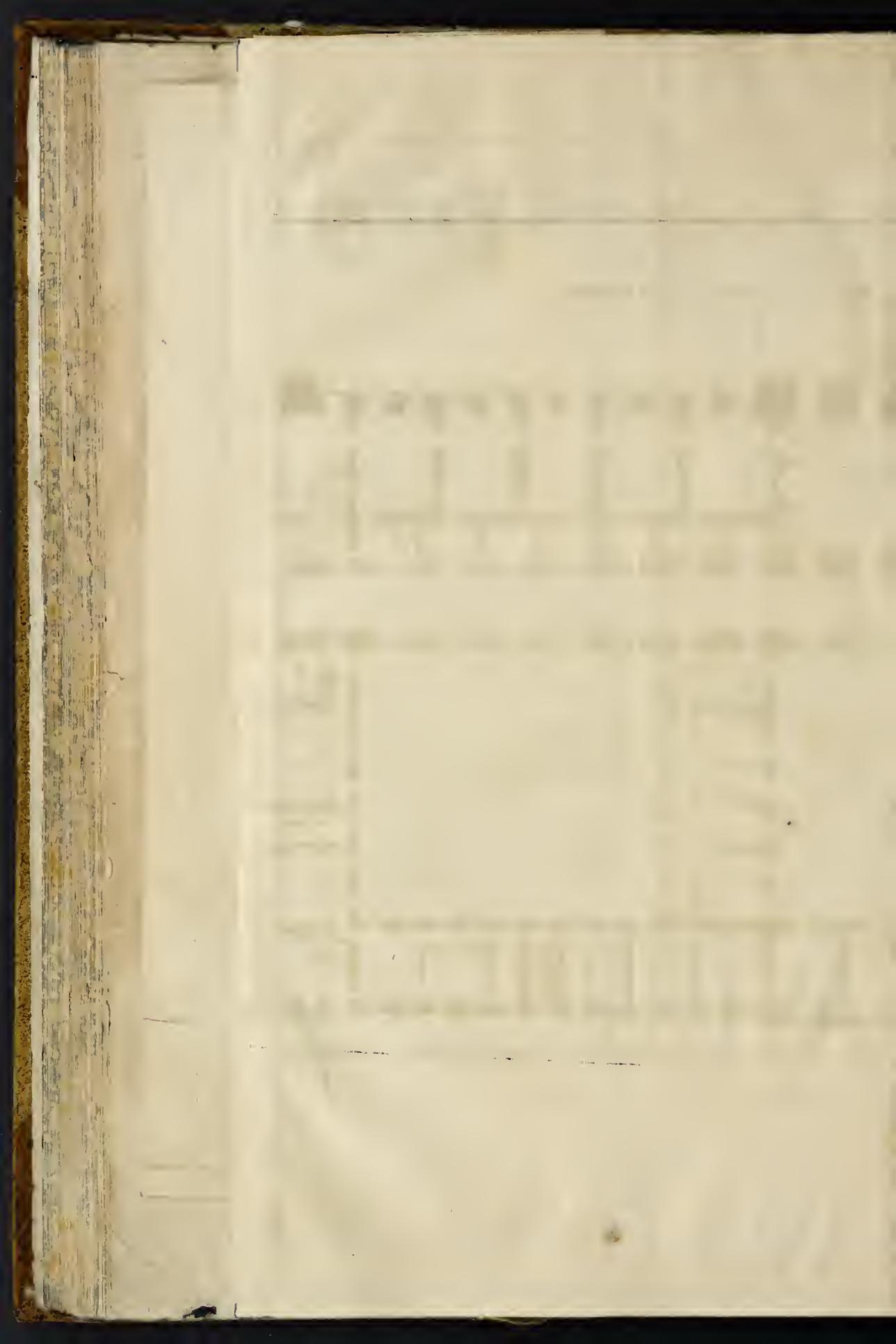




Plan au premier Etage de l'aile a

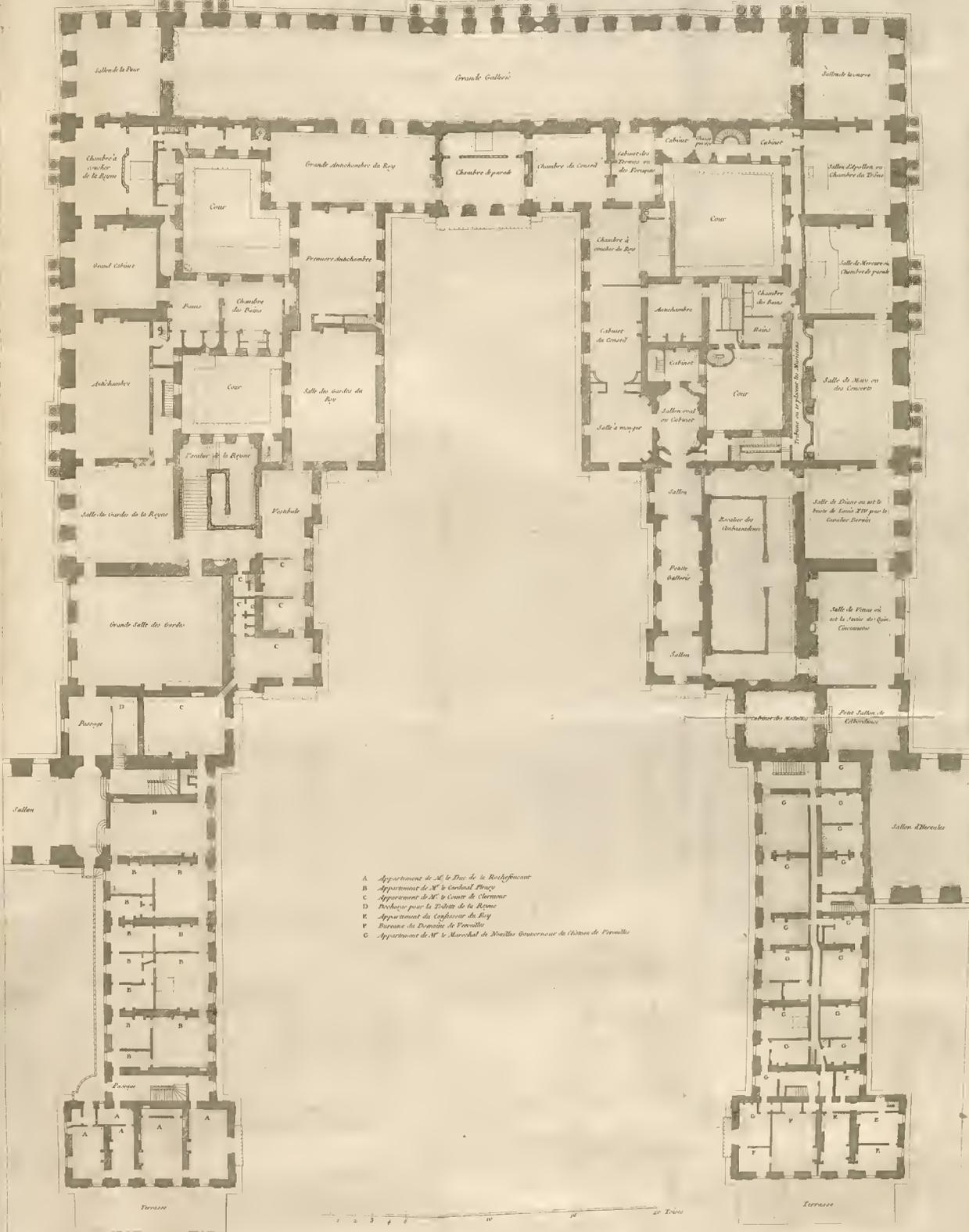






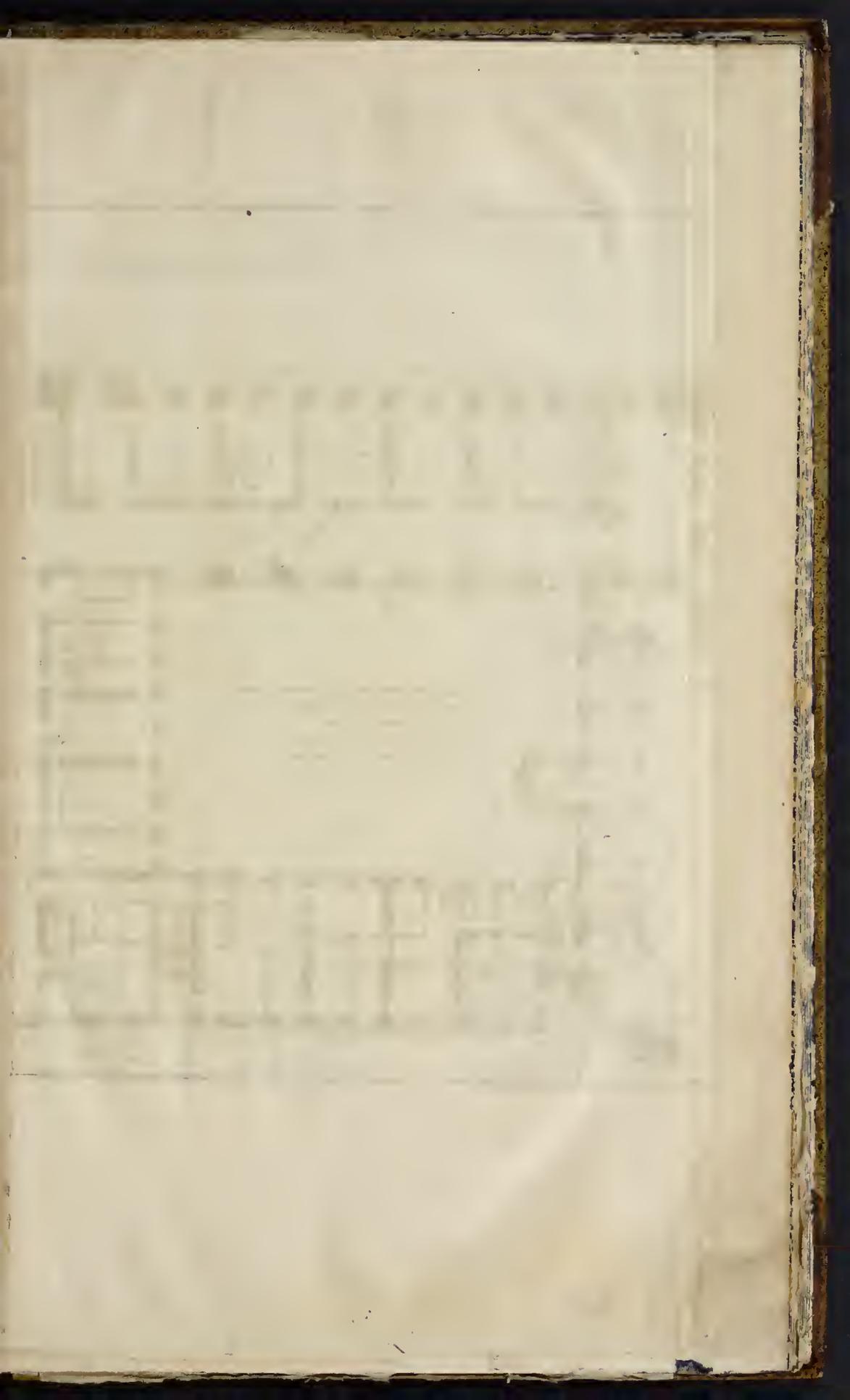
Plan au premier Etage de l'avant corps du Chateau de Versailles dans lequel sont compris les appartemens du Roi et ceux de la Reine

Len. 110. N. 1 Pl. 6.

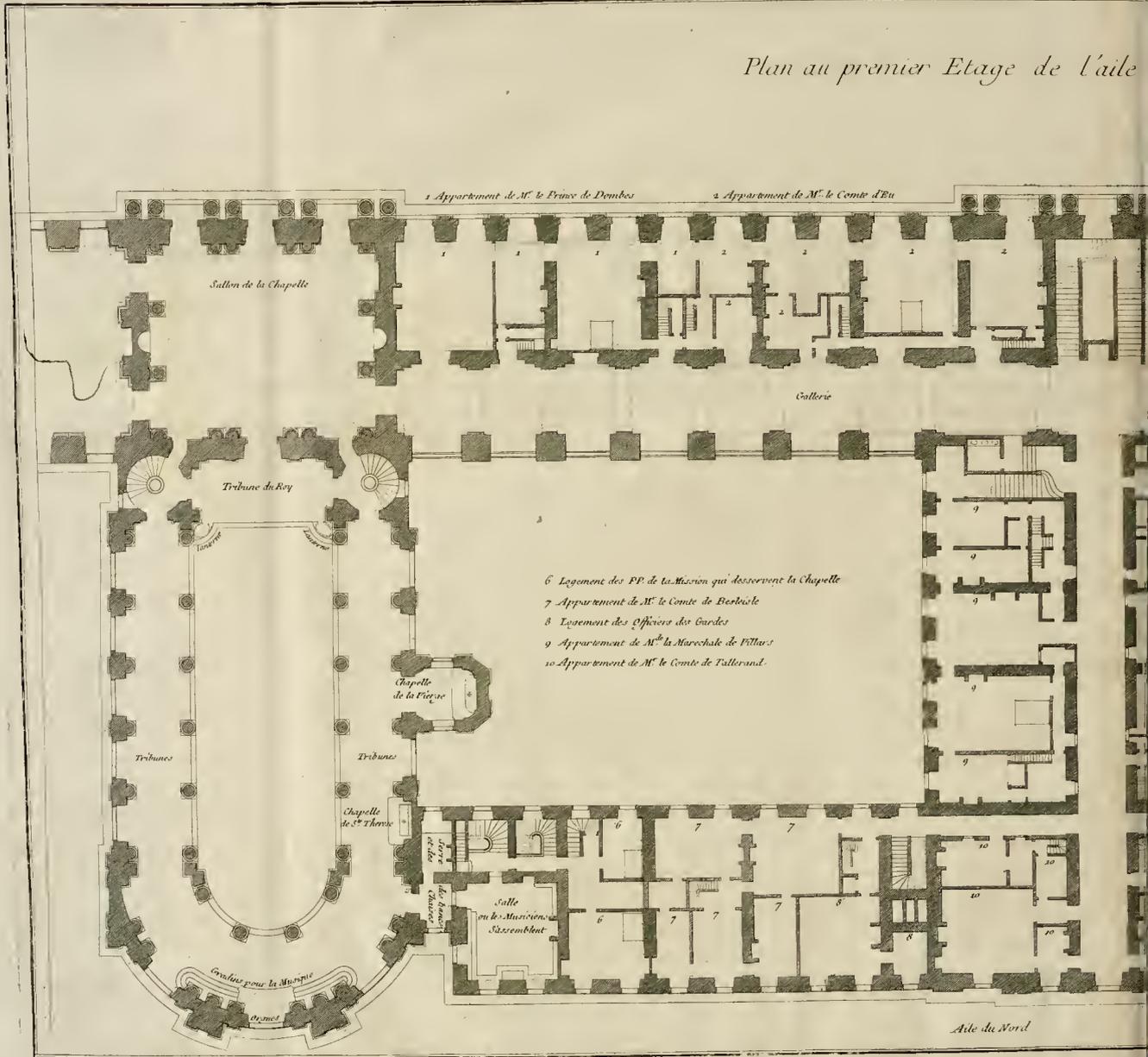


- A Appartement de M. le Duc de la Rochefoucauld
- B Appartement de M. le Cardinal Fleury
- C Appartement de M. le Comte de Clermont
- D Pavillon pour le Service de la Reine
- E Appartement de Catherine de Roy
- F Bureau de l'Intendant de Versailles
- G Appartement de M. le Marquis de Rouillac Gouverneur de l'Orléans de Versailles

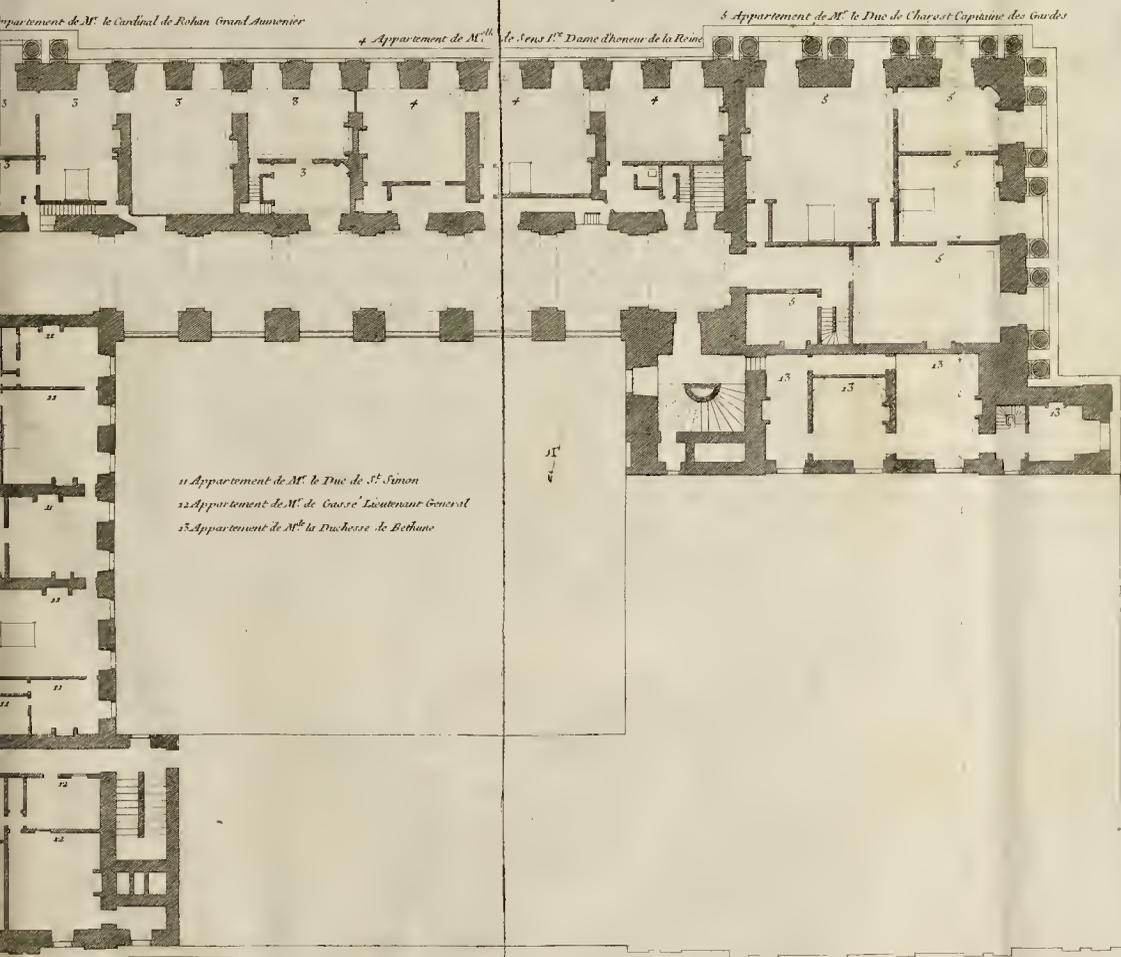




Plan au premier Etage de l'aile



Nord du Chateau de Versailles

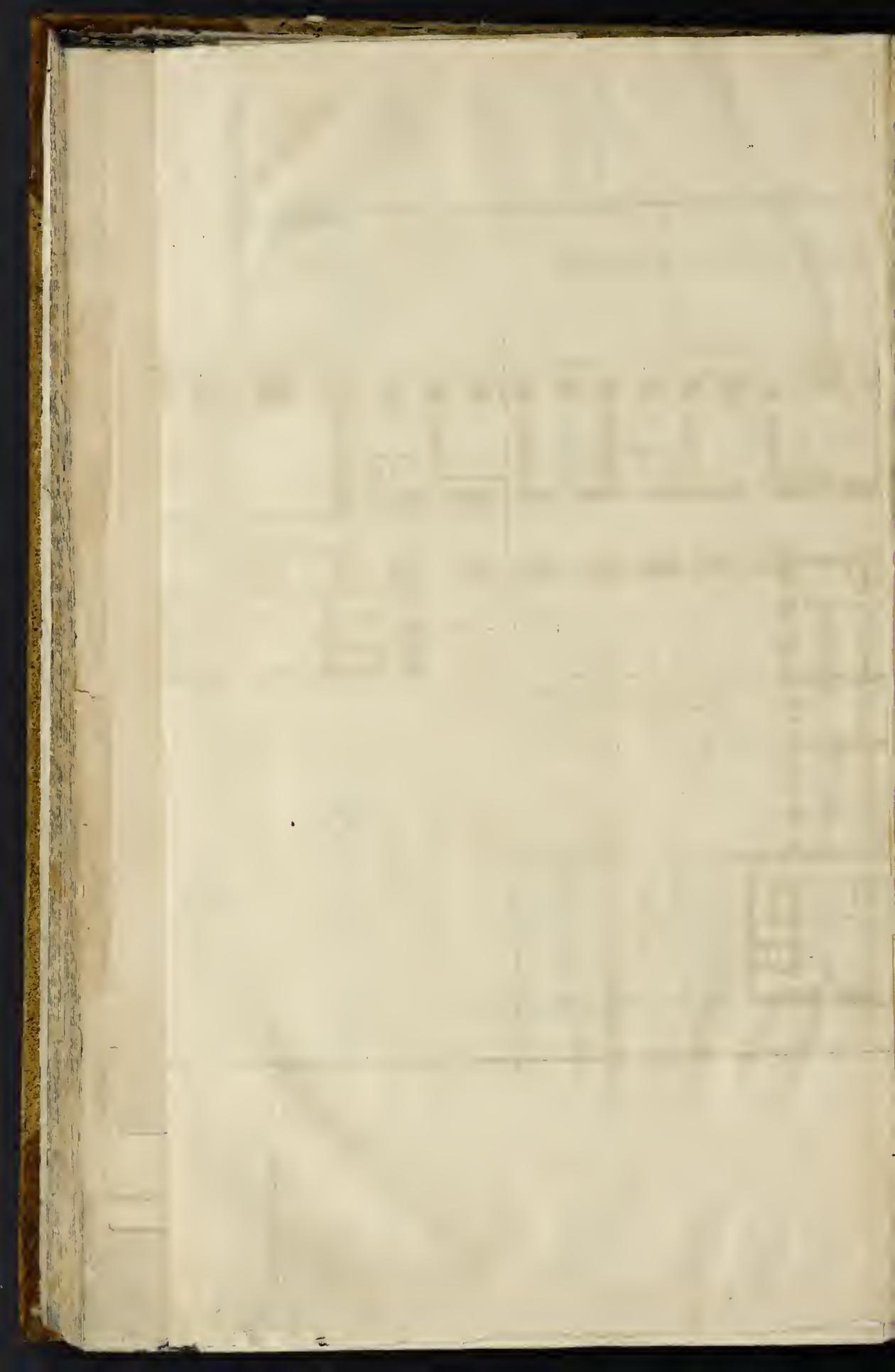


Appartement de M<sup>le</sup> le Cardinal de Rohan Grand Aumonier

4 Appartement de M<sup>le</sup> de Sens 1<sup>re</sup> Dame d'honneur de la Reine

5 Appartement de M<sup>le</sup> le Duc de Choiseul Capitaine des Gardes

11 Appartement de M<sup>le</sup> le Duc de St. Simon  
12 Appartement de M<sup>le</sup> de Casse Lieutenant General  
13 Appartement de M<sup>le</sup> la Duchesse de Bethune



## C H A P I T R E V.

*Élévation géométrale de toute la longueur du Château de Versailles du côté de l'entrée, divisée en trois planches. Planches X, XI & XII.*

## Planche X.

CETTE planche nous fait voir l'élévation de l'aile du Midi, vue du côté de la rue de la Surintendance. L'ordonnance de cette façade, non seulement est fort simple, mais d'une Architecture assez négligée. Un grand Ordre de pilastres Doriques orne cependant les trois avant-corps; mais comme cet Ordre, de vingt-un pieds de hauteur, se trouve élevé sur un piédestal qui en a près de la moitié, & que celui-ci est placé sur un soubassement qui égale l'Ordre, ce dernier paroît chétif. Ajoutons que le défaut que nous avons remarqué en parlant de l'entablement de l'Ordre Composite aux Tuileries se retrouve ici, c'est-à-dire, que l'architrave & la frise sont interrompues par les percés des croisées du premier étage. D'ailleurs la proportion lourde & massive de l'Attique, la distribution trop monotone des croisées des arrière-corps, la continuité trop répétée de leurs appuis, la maigreur des plinthes qui annoncent les divisions des planchers, la répétition des tables qui décorent les trumeaux, enfin la dimension gigantesque de toutes les ouvertures du rez-de-chaussée, sont autant de licences qui ne doivent pas nous arrêter, cette décoration n'étant point assez intéressante, eu égard à ce qu'on appelle le Château de Versailles, & relativement aux observations que nous nous sommes proposées, concernant la décoration extérieure de cette Maison Royale. Nous remarquerons seulement que les deux portes au rez-de-chaussée, placées dans les arrière-corps, & couronnées chacune d'un fronton, sont d'un assez bon goût de dessin, & que les tables des trumeaux dont nous venons de blâmer la trop grande répétition, étant construites de briques, donnent un air de richesse à cette aile de Bâtiment qui, dans l'exécution, a plus de droit de plaire, que dans la gravure que nous offrons ici. Nous observerons encore que la pente assez considérable de la rue où se trouve située cette aile, ne contribue pas peu à interrompre le rapport qu'on auroit voulu conserver entre la hauteur du soubassement & les étages supérieurs de cette façade.

Château de Versailles.

## Planche XI.

Cette façade, formant le frontispice du côté de l'entrée du principal corps de logis du Château de Versailles, présente, pour la plus grande partie, ce qu'on appelle communément, *l'ancien Château*. En effet, c'est pour avoir voulu conserver la plupart des Bâtimens que *Louis XIII* avoit fait élever, que l'on remarque tant d'irrégularités & de dissonnances dans l'ordonnance de cette façade, malgré les restaurations qui y ont été faites sous le regne de *Louis le Grand* à diverses reprises, & par différens Architectes. Dans le nombre de ces restaurations, on doit compter les colonnades pratiquées au devant des pavillons des extrémités de ce Bâtiment, & les cinq balcons portés par des colonnes Doriques d'un plus petit diamètre que celles qui soutiennent le grand entablement, mais toutes deux sont exécutées avec une irrégularité également condamnable. La balustrade, les vases & les figures qui sont posées sur l'Attique de l'avant-corps du milieu, & l'amortissement qui le couronne, sont encore des additions, aussi-bien que la plupart des combles qui, malgré les ornemens dont on les a revêtus, n'en paroissent pas plus supportables par leur excessive hauteur, ni plus convenables à la décoration de ce Palais, ayant prouvé ailleurs

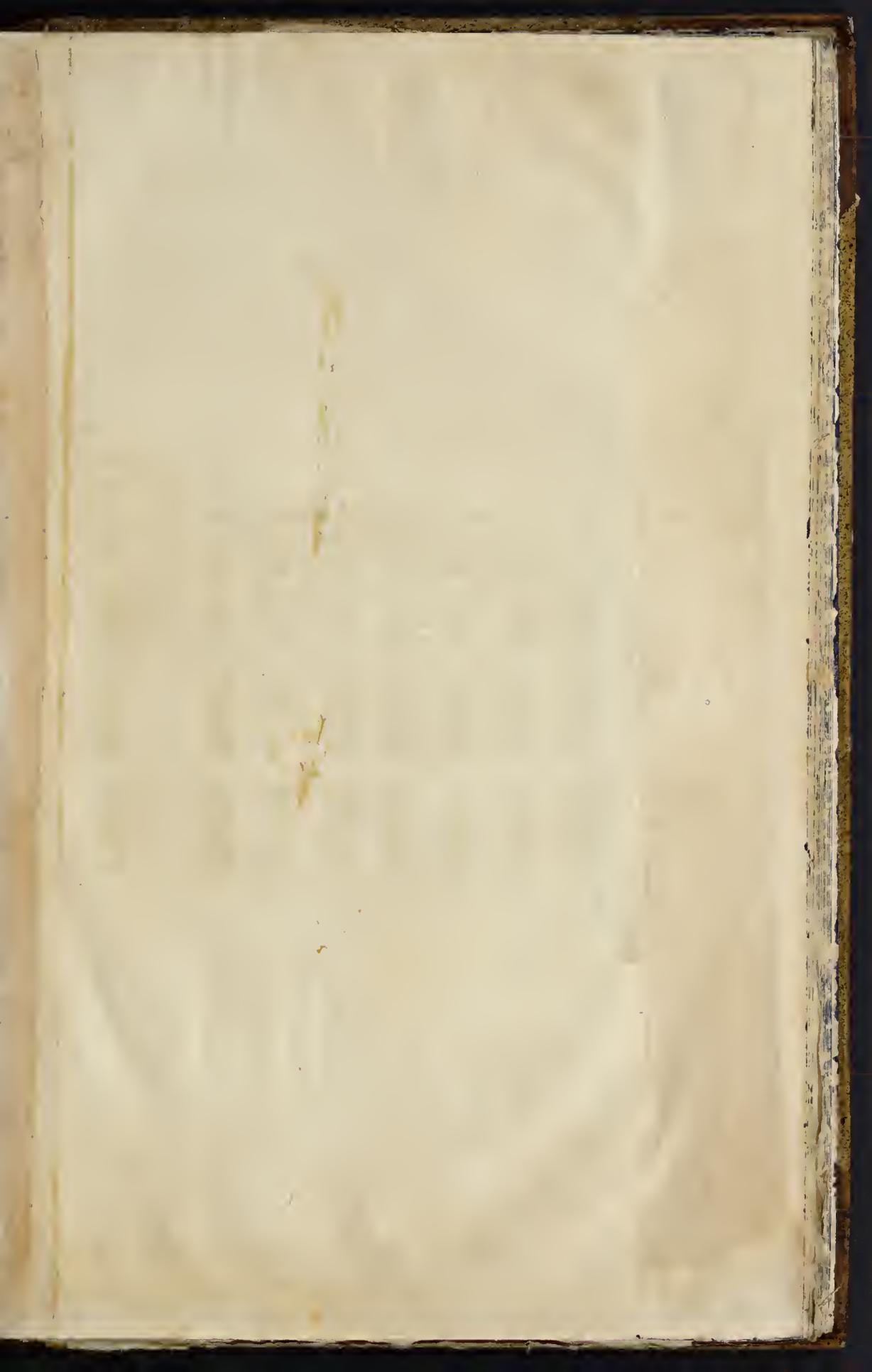
Château de  
Versailles.

combien il étoit contraire à la bienfiance de pratiquer des combles apparens au dessus de la résidence d'une tête couronnée; couverture qui ne présente toujours à l'idée du Spectateur, que des logemens en galetas, contraires à la dignité d'un Edifice tel que celui dont nous parlons, & qu'*Hardouin Mansard* a sçu éviter dans l'ordonnance de la façade de ce même Palais du côté des Jardins.

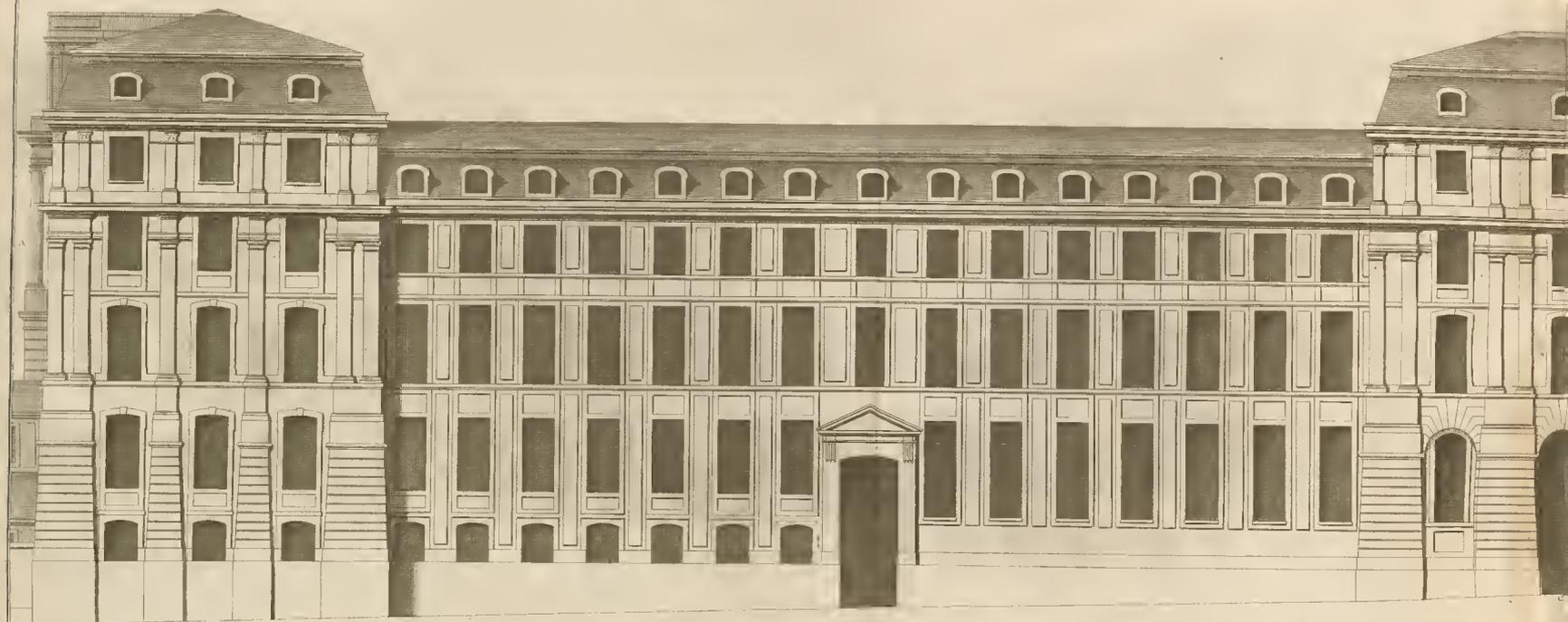
Sans doute les augmentations dont nous venons de faire mention, ont rendu cette ancienne façade plus supportable; mais il faut convenir que quelque amélioration que cela lui ait procuré, cette alliance de l'Architecture moderne avec celle *semi-gothique* qui y régnoit auparavant, forme un contraste qui présente une ordonnance trop imparfaite pour nous déterminer ici à en relever tous les abus. D'ailleurs, plus nous avancerons dans les descriptions qui composeront la suite de ce Recueil, & moins l'on doit s'attendre à trouver l'énumération des licences qui se rencontreront dans les Edifices qui nous restent à examiner. Le commencement de cet ouvrage a dû être élémentaire; à ces élémens, nous avons cru devoir faire succéder les préceptes fondamentaux de l'Art. On ne doit plus s'attendre qu'à des dissertations & à une analyse raisonnée, puisqu'il ne nous reste plus que des maisons de plaisance à traiter. Nous supposons que la lecture de cet ouvrage a dû accroître jusqu'à présent les connoissances de ceux entre les mains desquels il est parvenu. Nous éviterons par-là des répétitions sans nombre, dans lesquelles nous ne pourrions manquer de tomber, parce qu'il nous arrivera d'avoir toujours les mêmes genres de beautés à applaudir, les mêmes défauts à censurer, & les mêmes systêmes à combattre, en sorte que jusqu'à la perfection du sixieme Volume, nos observations auront pour objet les beautés reconnues pour telles, les moyens de parvenir à leur imitation, & la route nécessaire à tenir pour y arriver: & lorsqu'il s'agira des septieme & huitieme Volumes, comme la nature de l'ouvrage deviendra différente, quoique relative aux matieres qui auront précédé, nous reprendrons l'esprit de comparaison, & nous serons forcés de revenir à la discussion des préceptes.

Planche XII.

L'élévation gravée sur cette planche, assez semblable à celle de la planche X, en differe cependant à ses deux extrémités; celle A fait voir la partie extérieure du chevet de la Chapelle dont nous avons parlé, en décrivant les plans du Château, & pour laquelle nous avons renvoyé au Chapitre VIII, où l'on trouvera les développemens de ce monument; celle B donne à connoître l'élévation extérieure de la nouvelle salle de spectacle que l'on érige actuellement, & qui n'est encore élevée que jusqu'à la hauteur du premier cordon. Par cette élévation il est aisé de sentir la nécessité dans laquelle on s'est trouvé de s'affujettir à l'ancienne ordonnance; imitation peut-être préférable à un nouveau genre de décoration, lequel, quoique beaucoup plus conforme au bon goût de l'Architecture, auroit formé une disparité avec l'extrémité opposée de cette aile. D'ailleurs la décoration d'une façade de Bâtiment, doit être une, malgré l'usage varié des dedans, & à l'exception des avant-corps & des pavillons, qui peuvent recevoir quelque prééminence & quelque richesse, quoique d'une ordonnance toujours conforme au caractère de l'Edifice, il est contre l'harmonie du tout, de désigner extérieurement dans un Palais, dans une Maison Royale, ou dans tout autre Bâtiment destiné à l'habitation, les lieux consacrés au culte de la Divinité, ou ceux qui doivent servir pour les délassemens de l'esprit humain: chacun de ces différens genres de productions exigeant des symboles & des allégories qui ne peuvent se concilier avec les attributs héroïques qui doivent caractériser les décorations de la demeure d'un Souverain. Nous avons



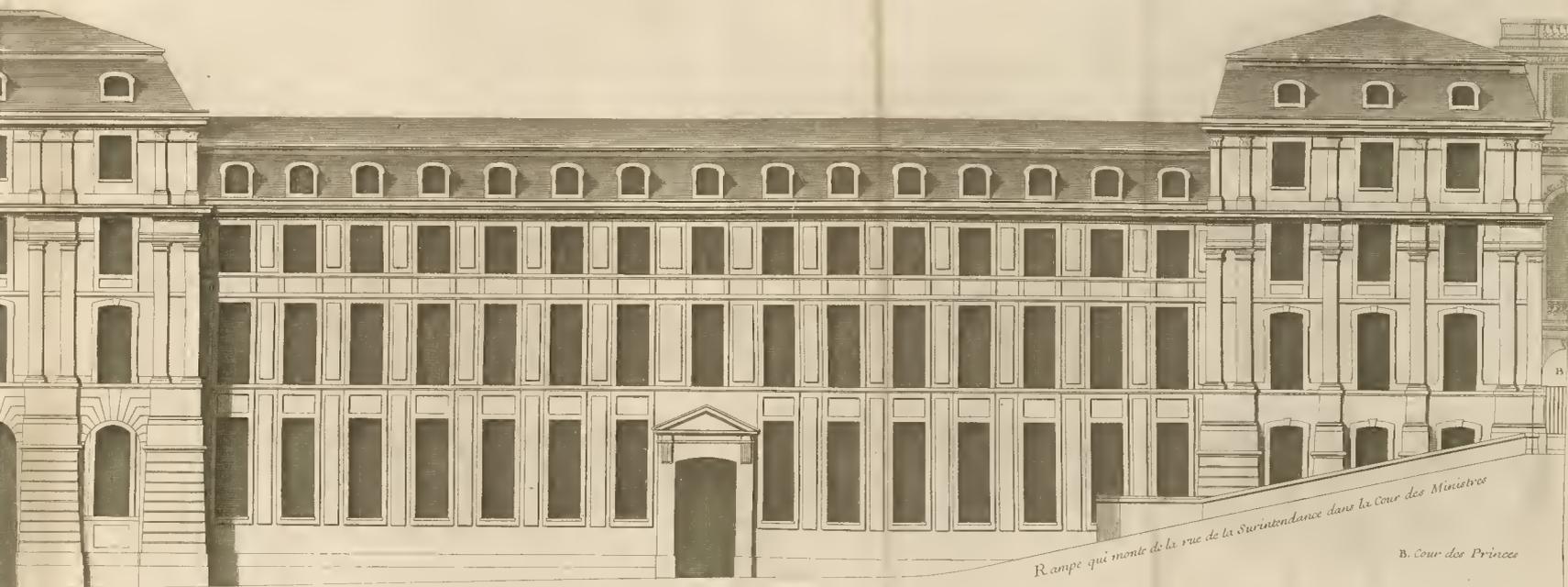
*Elevation de la façade des Bâtimens qui sont adossés à l'aile du Midi du Château*



*A Profil du Pignon de l'aile du Château  
de Versailles qui regarde l'Orangerie.*

*C. Porte d'entrée de la Cour*

de Versailles, du côté qui regarde le Grand Commun, et qui borde la rue de la Surintendance,

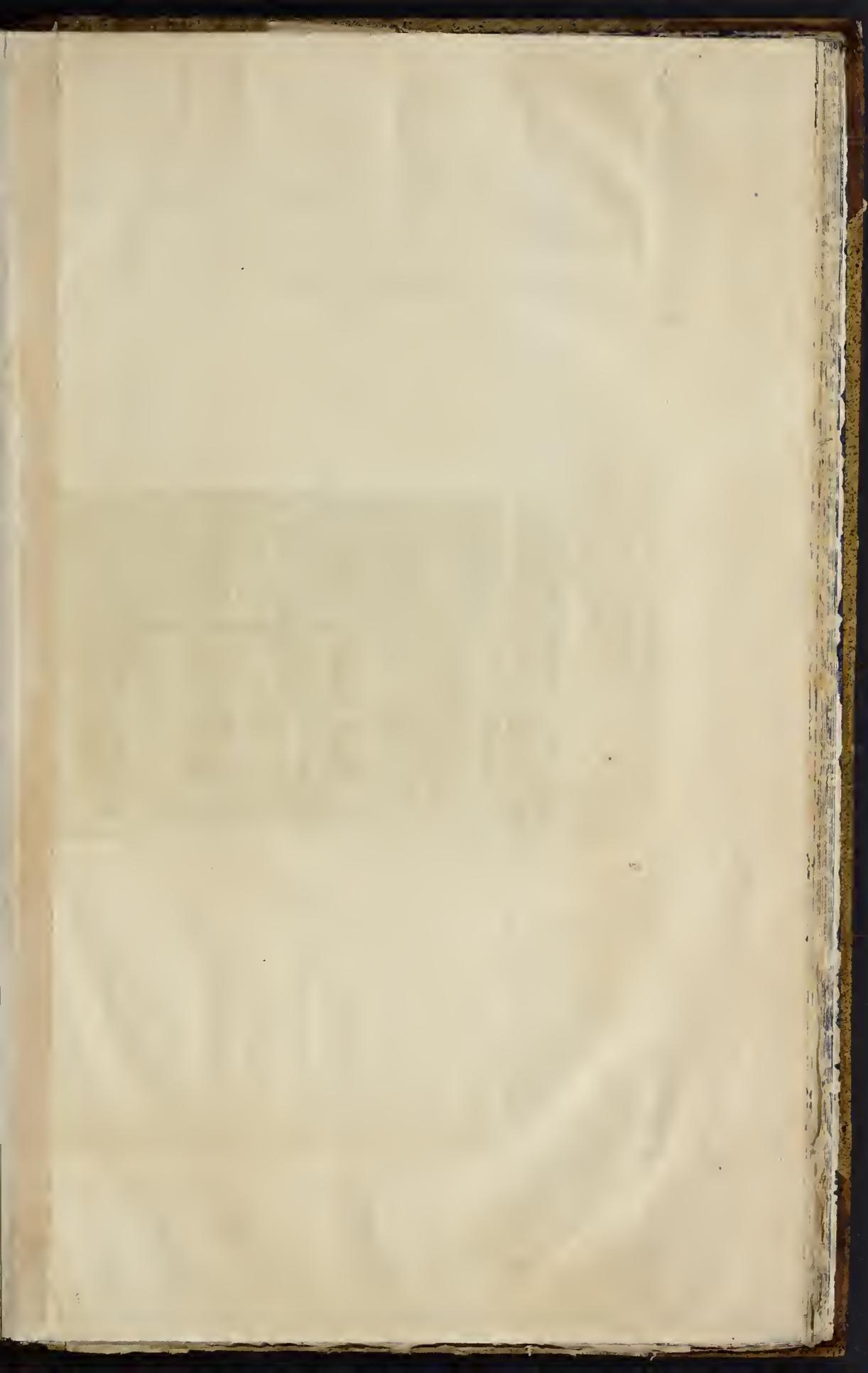


Rampe qui monte de la rue de la Surintendance dans la Cour des Ministres

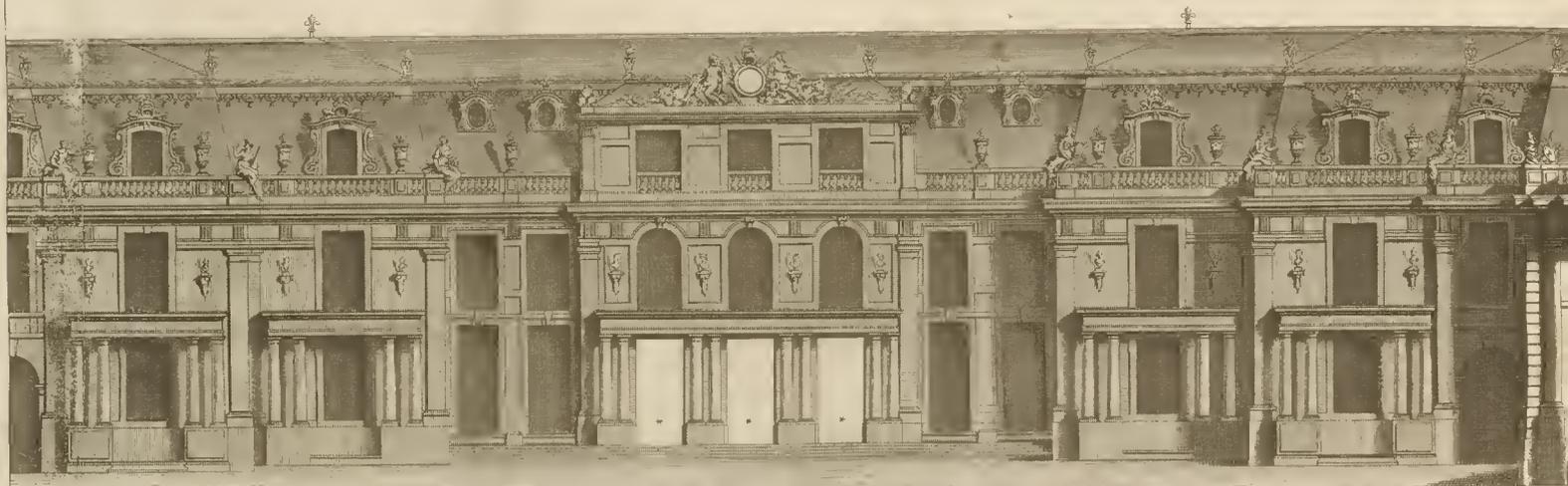
B. Cour des Princes

avant Degré découvert

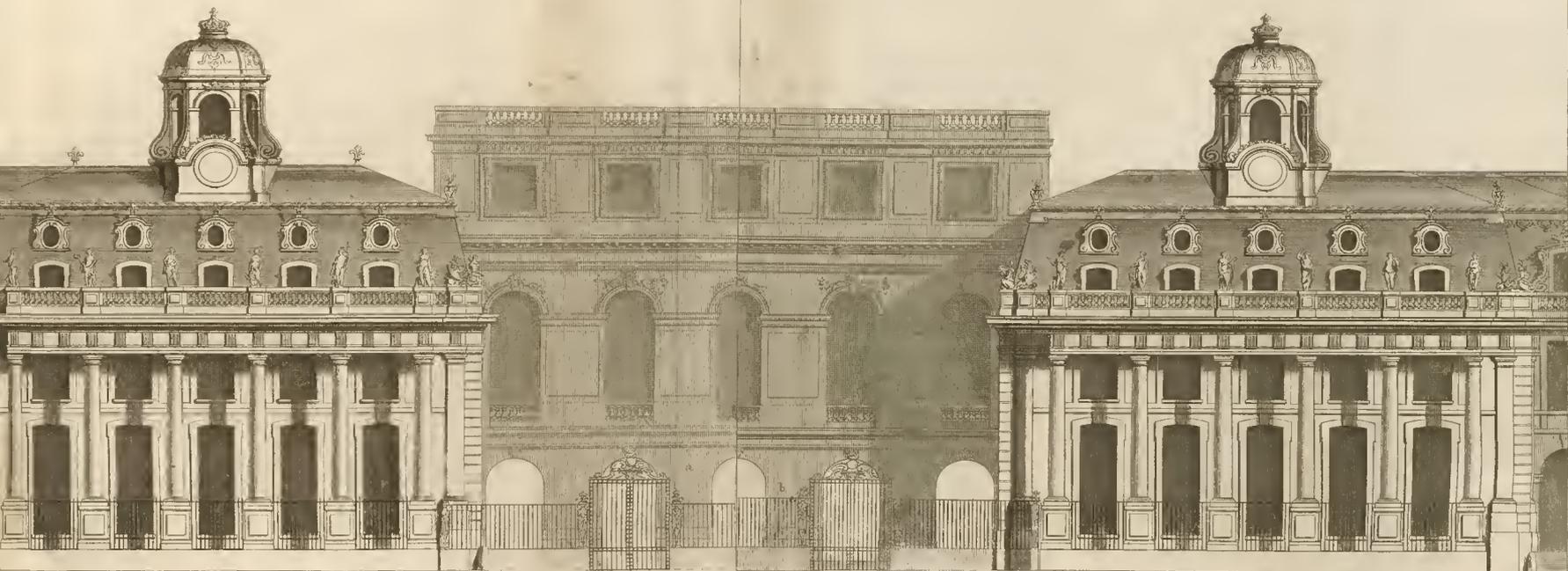




*Elevation de la façade du principal corps de bâtiment du Château de Versailles, du côté de l'entrée.*



\* Portes du Péristyle par où l'on entre dans les Jardins

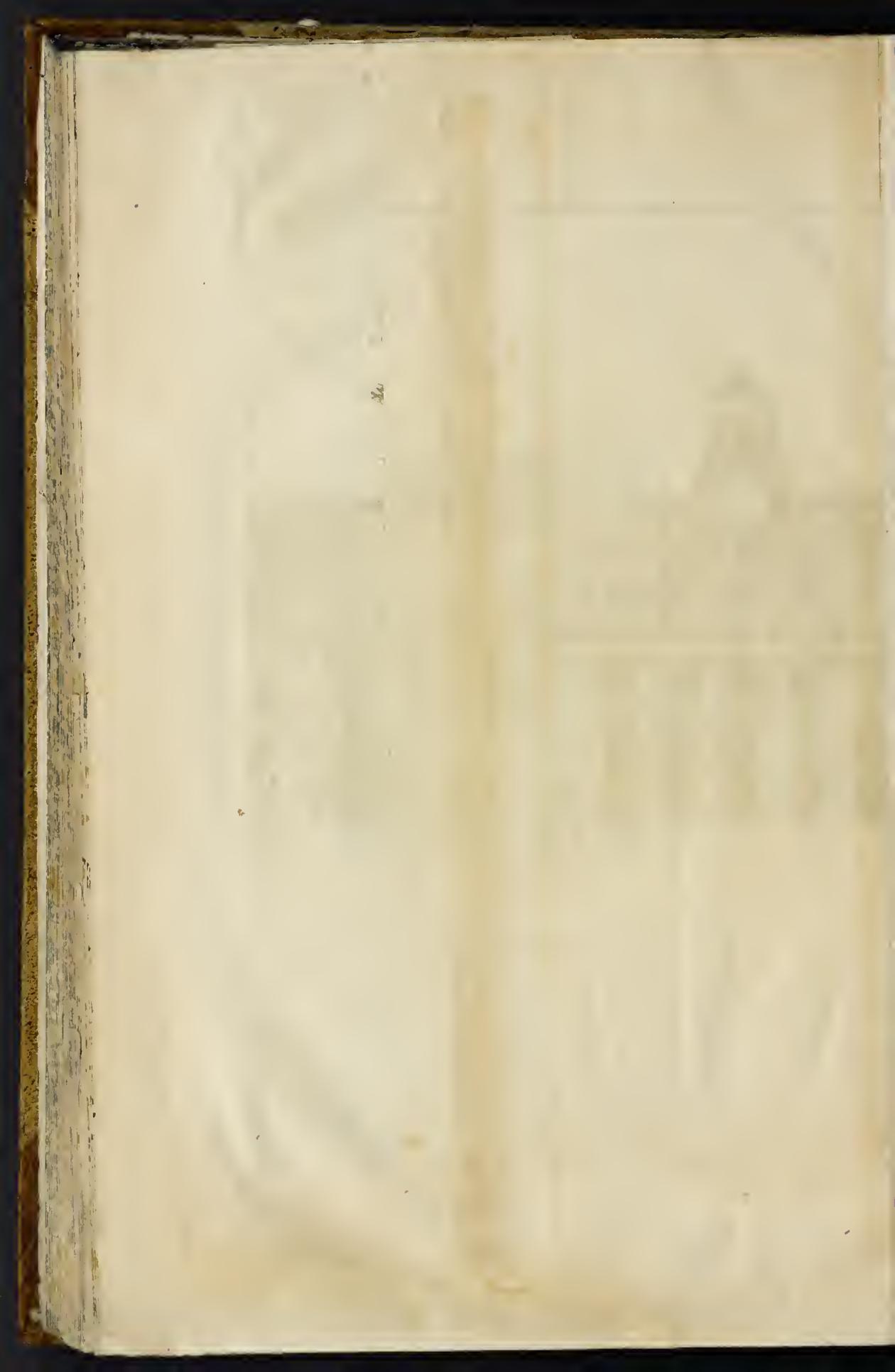


Extrémité d'une des ailes qui forment la Cour du Château

a. Cour de la Chapelle.

b. Cour des Princes.

Extrémité d'une des ailes qui forment la Cour du Château.







A

*Chevet de la Chapelle de Versailles*

*Elevation de la Façade des Batimens qui sont adossés à l'aille*



du Nord du Château de Versailles et qui a vue sur la rue des Reservoirs



B  
Pavillon dans lequel est contenue la nouvelle Salle de spectacle du Château de Versailles



déjà relevé cette inadvertence en parlant du Palais du Luxembourg, & on peut la remarquer ici à propos de la Chapelle de Versailles, laquelle, quoiqu'un chef-d'œuvre, considérée séparément, produit par sa décoration extérieure une dissonance condamnable dans l'ordonnance générale des façades du Château dont nous parlons, & un défaut de symétrie dont on s'aperçoit au premier aspect de cet édifice. *Le Mercier* avoit voulu éviter ce défaut dans le projet qu'il donna de cette Chapelle, bien avant qu'*Hardouin Mansard* fit exécuter celle qui se voit aujourd'hui. (Voyez une courte description du projet de *Le Mercier*, dans le huitième Chapitre de ce Livre).

Château de  
Versailles.

## CHAPITRE VI.

*Élévation géométrale de toute la longueur du Château de Versailles du côté du Jardin, divisée en trois planches. Planches XIII, XIV & XV.*

### Planche XIII.

CETTE planche nous offre la décoration de l'aile du Nord, connue sous le nom de l'aile neuve. L'ordonnance que l'on remarque ici, continue du côté du Jardin dans toute l'étendue du Bâtiment, qui, comme nous l'avons déjà dit, a de longueur deux cens neuf toises trois pieds, dont cette aile fait partie. Elle est composée de trois avant-corps & de deux arrière-corps. Un Ordre Ionique élevé sur un soubassement & couronné d'un Attique, y préside (1). Nous avons déjà applaudi à ce genre de décoration, comme le plus convenable à l'idée qu'on doit se former de la demeure d'une tête couronnée. Cependant, en conseillant cette imitation, nous nous trouvons forcés de relever la négligence avec laquelle cette ordonnance est exécutée.

Par ce que nous avons rapporté dans notre *Introduction* (Voyez le premier Volume de ce Recueil) concernant les rapports qu'on doit observer entre les étages en soubassement & les Ordres réguliers, & entre ces derniers & les Attiques, nous avons, d'après les exemples les plus célèbres, fixé la hauteur de ceux-ci à la moitié de l'Ordre, & celle de ceux-là aux deux tiers. Le soubassement & l'Attique dont nous parlons sont assez conformes à ce précepte; mais comme à ces rapports il faut ajouter ou diminuer à raison des parties qui accompagnent, qui soutiennent, ou qui couronnent, ce que l'on n'a pas prévu ici, il résulte que l'Ordre Ionique qui devoit présider dans cette ordonnance paroît mesquin, parce qu'il se trouve placé au milieu d'une assez grande hauteur de Bâtiment, dont il n'occupe que les deux septièmes, abstraction faite du talud placé dans cette aile, au dessous du soubassement.

Ajoutons que ce qui contribue à rendre cet Ordre chétif, c'est qu'au lieu d'être couronné par une balustrade, qui auroit donné plus de hauteur apparente à l'étage où il se trouve placé, on n'y a mis qu'un socle, & qu'au contraire la balustrade qu'on a fait régner dans la hauteur du socle de l'Ordre semble élever le soubassement. Observation qui prouve que quoiqu'un Architecte suive d'assez près les principes de son Art, s'il ne joint l'expérience à la théorie, qu'il ne consulte que la routine ordinaire, sans prévoir la relation qu'il doit mettre entre les parties & le tout, qu'il néglige de sentir que l'étendue de son Bâtiment, sa hauteur, le point de distance, & les effets de l'optique exigent de lui de fran-

(1) On n'a point exprimé ici l'extrémité supérieure de la Chapelle qui s'aperçoit au dessus de cette façade: dans le Chapitre précédent, que cet Édifice ne se fit pas aperçu des dehors du Château.

il auroit mieux valu, comme nous l'avons remarqué

Château de  
Versailles.

chir certains préceptes, partout ailleurs indispensables, il ne produit que des ouvrages médiocres, qui, bien loin de pouvoir servir d'autorités, deviennent au contraire autant d'exemples à éviter.

Certainement la petitesse de cet Ordre est intolérable dans l'étendue d'un Bâtiment aussi immense. L'étage qu'il occupe devoit annoncer dès les dehors, l'importance des appartemens qu'il contient; or, que doit-on espérer d'un diamètre de vingt-deux pouces? & peut-on applaudir à la distribution des colonnes de chaque avant-corps? Non sans doute, leur espacement est tout-à-fait à réjetter; les grands entre-colonnemens procurent des piedroits d'une largeur contraire au rapport qu'ils doivent avoir avec l'ouverture des croisées & avec le diamètre de l'Ordre; & les petits entre-colonnemens, les deux cinquièmes du grand, ne trouvent d'exemples que dans les productions de nos demi-sçavans. D'ailleurs à quoi bon la continuité des impostes dans les entre-colonnemens? Ce membre d'Architecture n'est supportable aux arcades en plein-céintre, que pour masquer la retombee de l'arc avec le coussinet de son piedroit. Encore une fois, on doit regarder comme un abus l'application de tout membre en Architecture qui ne paroît pas vraisemblable: les corniches, les plinthes, & les autres parties horizontales ne doivent être admises dans la décoration des façades, que pour désigner la division des planchers intérieurs, & à moins qu'on ne veuille annoncer des entre-fols continus dans toute la longueur du Bâtiment, ce qui ne peut être, & dont on ne doit jamais faire parade, il est inexcusable de faire continuer les impostes partout où ils ne sont ni nécessaires, ni agréables, malgré la prodigieuse quantité d'exemples que nous fournissent nos Edifices modernes. Je le répète, cette continuité de lignes horizontales raceourcit en apparence la hauteur de l'étage où l'Ordre dont nous parlons est appliqué, & ne contribue pas peu à faire paroître le soubassement plus élevé, parce qu'à ce dernier on a supprimé ce membre.

Nous n'applaudirons pas avec plus de complaisance la réitération des arcades en plein-céintre placées les unes au dessus des autres dans cette façade. Il est vrai que celles du soubassement sont sans impostes & sans archivoltés; mais il s'agit ici de la forme, qui demandoit à être variée pour éviter une trop grande monotonie; & si la nécessité des passages pour les voitures exigeoit qu'on fit des arcades au rez-de-chaussée, il ne falloit les mettre en œuvre que dans les avant-corps, & pratiquer, comme on l'a fait au péristyle du Louvre, des croisées bombées ou à plate-bandes dans les arriere-corps du soubassement, & faire les arcades des avant-corps de cet étage en céintre surbaissé; la seule occasion qu'on ait de mettre ce genre de courbes en pratique dans les Edifices de quelque importance.

L'Attique n'est guere exécuté avec plus de succès; la hauteur outrée de la balustrade qui le couronne & qui a plus du quart, semble l'écraser. Cet Attique paroît encore plus court qu'il ne l'est en effet, par la continuité du gorgerin & de l'astragale de sa corniche qui auroit dû ne régner que sur les pilastres de cet Ordre prétendu, autrement vu du sol, il semble qu'on ait affecté dans cet étage de placer des chapiteaux jusques sur les croisées de cet Attique.

Quelque estime que nous fassions d'ailleurs des talens d'*Hardouin Mansard*; nous n'avons pas cru devoir passer sous silence autant d'inadvertences; plus cette façade en impose au vulgaire, plus il nous a paru important de relever les licences qu'on y remarque. L'aspect de ce Bâtiment n'a que trop fourni d'exemples de ce genre à la plupart de nos Architectes, qui fondés sur une telle autorité, ont négligé leurs productions, & fourni à leurs contemporains des modes de la corruption de l'Art. Qu'on y réfléchisse, il faut du choix dans l'imitation; souvent le bon ne peut s'imiter, & si l'on n'a le discernement de puiser le beau avec jugement,

ment, on court risque de défigurer son original. On prend les parties pour le tout, ou celui-ci pour celles-là, d'où résulte insensiblement la décadence de l'Architecture. N'imitons donc *Hardouin Mansard* que dans la disposition de l'ordonnance de cette façade. N'admettons, ainsi que nous l'avons recommandé ailleurs, dans la décoration extérieure des Palais des Rois, qu'un soubassement au rez-de-chaussée, qui semble élever le sol des appartemens que le Prince doit habiter au dessus des humidités de la terre, & qu'un seul Ordre d'une grandeur raisonnable décore seulement le bel étage. Préférons le Dorique dans les capitales, & le Composite dans les maisons de plaisance, & qu'enfin cet Ordre, lorsque l'Edifice aura une grande étendue, soit, à l'exemple de celui-ci, surmonté d'un Attique, qui ne paroisse appelé, néanmoins, que pour préserver les appartemens du Propriétaire de l'ardeur du soleil & des intempéries de l'air. Ayons recours enfin, pour la beauté des proportions, pour la pureté des détails, & l'excellence de l'exécution, au Château de *Maisons*, par *François Mansard*, l'oncle de celui-ci, & peut-être le seul véritablement bon Architecte que la France ait possédée.

Nous ne releverons point ici une infinité d'autres licences que l'on peut remarquer dans cette façade, elles ont été reconnues ailleurs; la petitesse du dessin & la rareté de nous répéter, semblent nous dispenser d'entrer dans un certain détail, & nous renvoyons au huitième Volume, où nous donnerons des développemens plus en grand de ce qui nous paroitra mériter quelque considération; persuadés que pour arriver à la route du beau, il faut prendre connoissance des sentiers qui en écartent, & que telle Architecture, considérée comme irrégulière à certains égards, est souvent un moyen de faire éviter les médiocrités.

## Planche XIV.

Cette planche représente la façade de l'avant-corps placé au milieu de toute l'étendue du Bâtiment du côté du Jardin; son ordonnance est la même que la précédente, mais la distribution des avant-corps diffère en quelque chose: celui du milieu, par exemple, offre cinq entre-colonnemens, dont trois sont occupés par des arcades, & deux par des niches. Ces derniers sont plus petits que les autres, & approchent trop de l'écartement des premiers, en sorte que l'ordonnance de cet avant-corps n'est pas plus tolérable que celle des ailes. Il est cependant vrai que la distribution de l'avant-corps dont nous parlons, a été déterminée par la dimension du soubassement, exécuté long-tems avant qu'*Hardouin Mansard* entreprît la restauration de cette façade (u); mais si cette considération peut ici lui servir d'excuse, il n'en est pas de même de ceux des deux ailes du Nord & du Midi. Ces dernières ayant été plantées à neuf, auroient dû se ressentir de la liberté qu'il avoit d'imaginer une décoration plus conforme aux préceptes de l'Art & aux principes du goût. Certainement son coup d'essai, je veux dire le Château de *Clagny*, est de beaucoup supérieur à cette dernière production, & quoique négligé dans les détails, du moins l'ensemble en général, le mouvement que l'on remarque dans sa distribution extérieure, & les formes pyramidales qu'il a observées dans les façades de *Clagny*, doivent faire regarder cet Architecte comme un homme de génie, mais qui manquoit de sévérité. (Voyez les plans, coupes & élévations de ce Château dans le cinquième Volume de ce Recueil) Les deux petits avant-corps des extrémités de cette élévation ont la même dimension qu'une des trois parties de ceux des ailes, ils sont tous couronnés par des socles, portant des statues

(u) Voyez ce que nous avons déjà dit concernant ce soubassement, au dessus duquel étoit originellement une terrasse.

Château de  
Versailles.

qui répondent sur l'axe de chacune des colonnes de dessous. On peut remarquer ici que l'Ordre Ionique paroît moins chétif, la hauteur du soubassement étant moins considérable; différence qui provient de l'inégalité du niveau du sol sur lequel est élevée la façade de ce Palais.

Dans les deux grands arriere-corps de cette élévation, on remarque deux pilastres accouplés, dont l'un forme un retour qui produit une division vicieuse dans cette ordonnance; mais il faut se rappeler que nous avons déjà dit, qu'au dessus de ce soubassement & dans la longueur de neuf ouvertures du milieu de cet avant-corps, étoit pratiquée une terrasse qui a subsisté jusqu'au tems de la construction de la grande galerie, de maniere qu'aux deux côtés de chacun des petits avant-corps, étoient originairement deux arriere-corps composés de trois ouvertures, & flanqués dans leurs extrémités par deux pilastres accouplés, dont deux de leurs parties anguleuses ont été réunies depuis avec toute la façade. Cette réunion, qui la divise aujourd'hui en six parties presque égales, rend sans doute son ordonnance monotone, défaut que nous ne relevons ici cependant que dans la crainte qu'on ne l'imite trop servilement. Au reste, chaque milieu est marqué par un vuide, les profils sont d'une assez belle exécution, la sculpture est assez correcte; & à l'exception des chapiteaux qui sont d'un dessein mesquin, & de la négligence avec laquelle on a fûlé les colonnes, cette ordonnance n'est pas sans mérite.

Un grand perron de pierre, composé de dix marches, forme par son pallier une terrasse dans toute la longueur de cet avant-corps. Sur cette terrasse sont placées quatre belles figures de bronze de proportion colossale, & deux vases de marbre blanc d'un excellent goût de dessein; autant de beautés accessoires, mais qui contribuent néanmoins à donner un air de préminence à toute cette partie du milieu de la façade de Versailles, & qui, comme nous l'avons déjà remarqué, page 107, ayant une saillie de quarante-trois toises sur les aîles, donne à tout cet avant-corps un air pyramidal en apparence qui produit un grand effet. Certainement c'est de la saillie de cet avant-corps que dépend tout le succès de l'ensemble de cette façade; autrement la hauteur de cet Edifice, quoique assez considérable, eût paru écrasée, si on l'eût aperçu sur une seule ligne droite, au lieu que non seulement de l'extrémité supérieure de la terrasse de *Latone*, qui est le point de distance donné pour en considérer l'aspect, toute cette longueur de Bâtiment paroît divisée en trois parties, mais encore, par la saillie de cet avant-corps, il résulte qu'une partie de la longueur réelle des deux aîles paroît masquée; ressource ingénieuse, dont nous avons déjà vanté l'industrie, & que nous avons désiré qu'on eût mis en œuvre, lorsqu'on résolut d'étendre la façade du Château des Tuileries, dont nous avons donné la description dans ce même Volume.

## Planche XV.

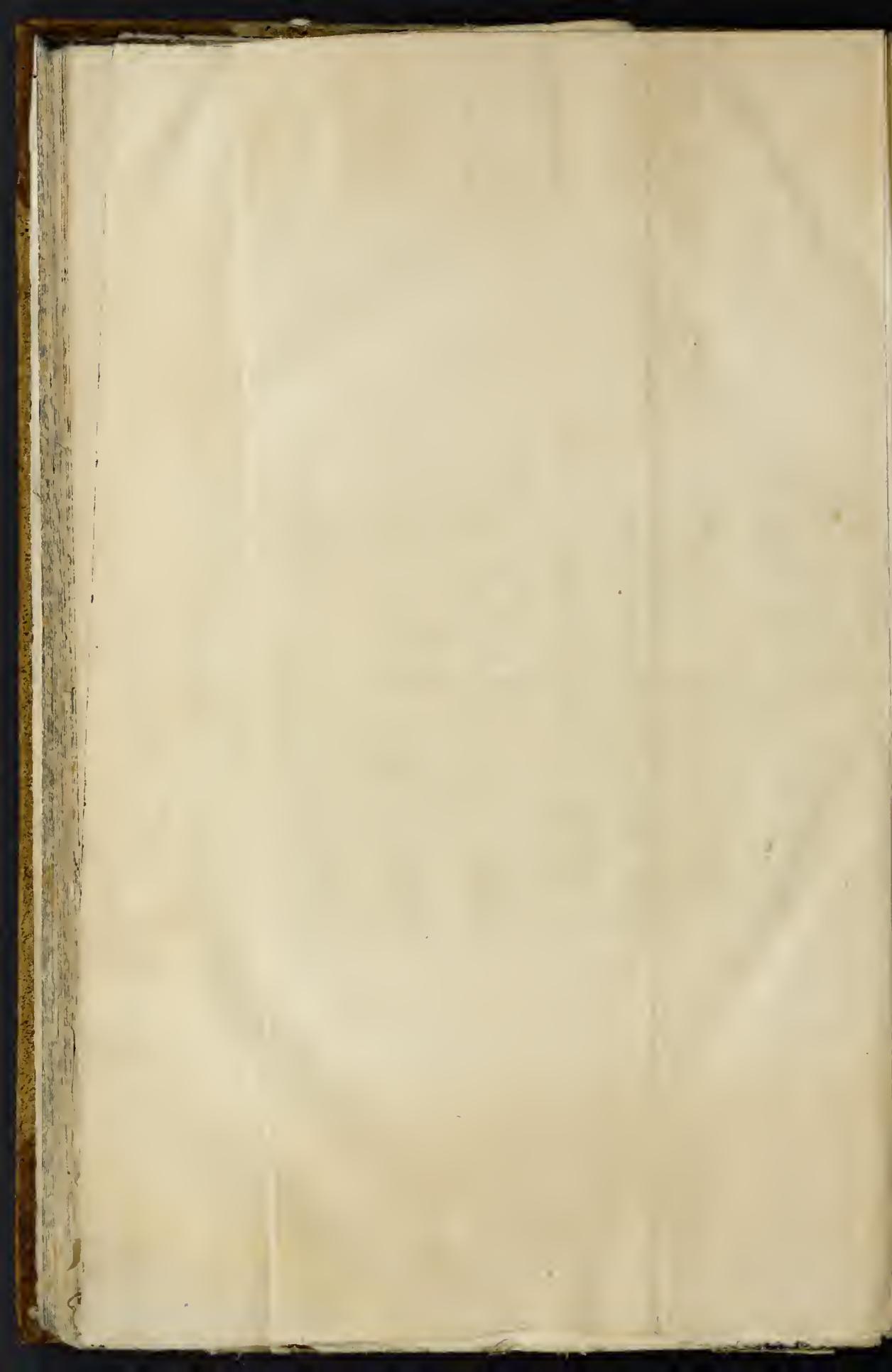
Cette planche nous fait voir l'aîle du Midi, connue sous le nom de *Passe des Princes*: sa dimension, sa décoration & son ordonnance sont absolument les mêmes que celles de l'aîle du Nord que nous venons de décrire, planche XIII, avec la seule différence que le sol sur lequel celle-ci est assise, est de niveau, se trouvant située sur une terrasse horizontale, de dessus laquelle on découvre le magnifique Bâtiment & les Jardins de l'Orangerie de ce vaste Palais.

Il nous reste à remarquer la désunion qu'on a affectée, je ne sçais par quel motif, dans les deux arriere-corps qui lient aujourd'hui les deux aîles du Nord & du Midi avec le grand avant-corps que nous venons de décrire, à l'occasion de la planche précédente. Nous avons dit ailleurs qu'originellement, à la place de ces murs



Foldout  
Not Imaged

Foldout  
Not Imaged



de face, on avoit vu des grilles de fer. Sans doute il est mieux, & plus commode pour la communication des dedans des appartemens, que l'on ait réuni ces trois corps de logis par des murs de face; mais il ne nous paroît pas excusable qu'on ait interrompu l'Ordre Ionique; & puisqu'il semble qu'*Hardouin Mansard* n'a pas usé d'exactitude pour les espacements de ses colonnes, il eût peut-être mieux valu qu'il eût cherché à accoupler des pilastres, pour occuper la largeur des trumeaux de ces arriere-corps; quoique disparates avec le plus grand nombre de ceux répandus dans cette façade, par là du moins le coup d'œil général eût été satisfait; la forme des ouvertures, la hauteur des entablemens, & les principaux membres d'Architecture étant les mêmes, mais seulement les trumeaux dissemblables.

Plusieurs Architectes ont prétendu qu'il eût mieux valu supprimer toute la sculpture qui couronne la balustrade de l'Attique. Je suis de cet avis: les trophées qui s'y remarquent paroissent lourds & pesans, & forment un contraste trop marqué avec l'élégance des vases qui sont distribués sur cette même balustrade. Ce Bâtiment, censé couvert à l'Italienne, doit annoncer une terrasse. D'ailleurs cette Sculpture, & principalement les trophées, quoique posés sur un plan différent, semblent accabler les statues placées sur les colonnes, surchargent l'Attique, & produisent un effet désagréable. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit dans notre *Introduction*: nous y avons recommandé expressément que dans tous les cas, l'Architecture annonçât la nécessité de la sculpture, que celle-ci parût faite pour celle-là, & qu'on se déterminât, toutes les fois que cette dernière, par la disposition de l'ordonnance, ne permettroit pas un amortissement heureux, ou à changer sa production, ou à supprimer la sculpture; autrement c'est vouloir allier ensemble les deux plus beaux Arts, pour ne produire au grand jour qu'une composition peu réfléchie.

## CHAPITRE VII.

*Façade latérale du côté du Midi, & coupe du principal corps de Bâtiment du Château de Versailles.*

*Décoration de la façade latérale, Planche XVI.*

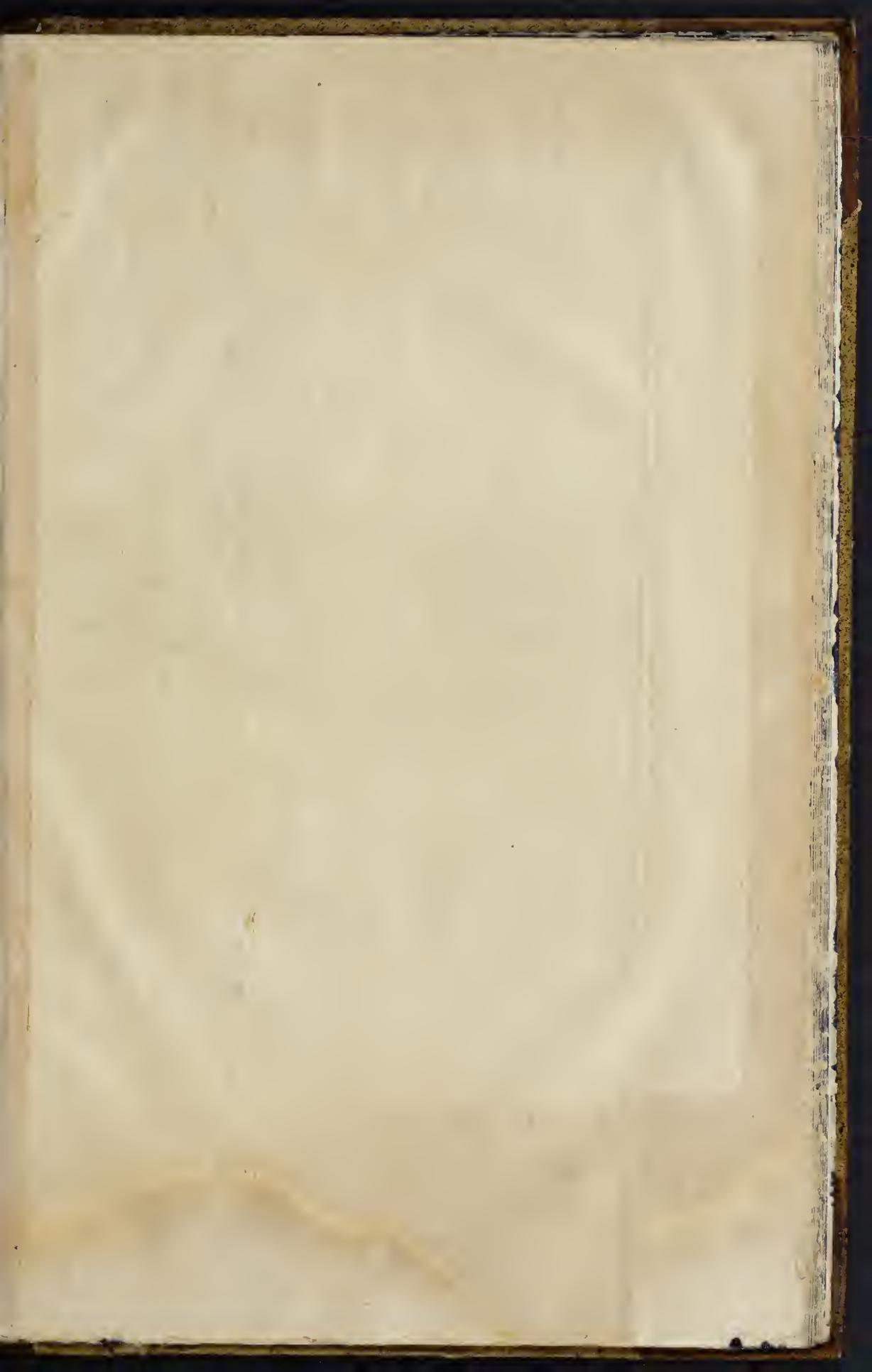
CETTE planche présente la décoration de l'un des retours de l'avant-corps de la façade de Versailles, vue du côté de l'Orangerie; l'ordonnance des trois avant-corps de cette façade est semblable à celle des avant-corps dont nous avons parlé en expliquant la planche XIV. Ces avant-corps ont occasionné quatre arriere-corps; les deux des extrémités sont aussi semblables aux retours angulaires de la façade du côté des parterres d'eau. C'est pour cela qu'on a vu précédemment l'accouplement des deux pilastres déjà cités, diviser l'ordonnance des arriere-corps dont nous avons parlé, page 138. Les deux autres arriere-corps du milieu de cette façade latérale sont occupés par des niches qui présentent un plein, où il seroit à désirer qu'on eût placé un vuide. D'ailleurs elles offrent une irrégularité dans les espacements des pilastres que nous avons blâmée dans les descriptions des planches précédentes, & produisent une disparité condamnable, dans les trumeaux du soubassement & de l'Attique, qu'il faut éviter avec soin dans toute ordonnance que l'on veut offrir pour régulière.

Château de  
Versailles.

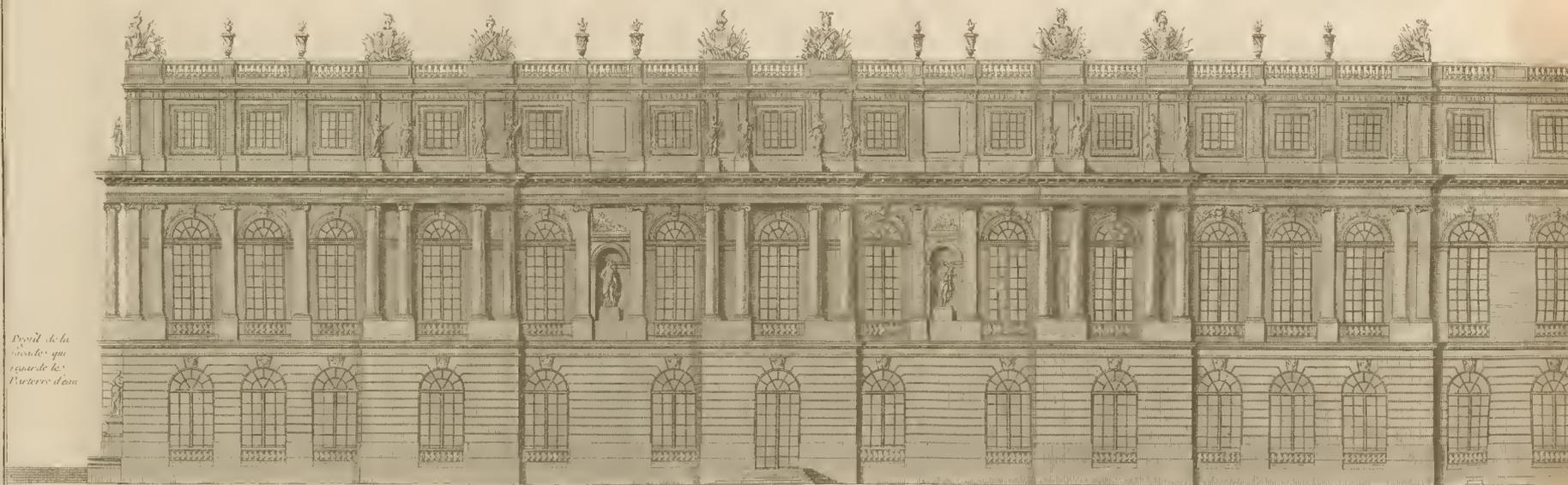
On peut remarquer dans cette planche, mieux que par tout ailleurs, la suppression mal entendue de l'Ordre Ionique, dont nous avons blâmé l'interruption dans les parties ajoutées après coup, pour lier ensemble l'avant-corps du Château avec les aîles du Nord & du Midi, & qui auroient dû être revêtues d'une ordonnance de pilastres, pour que la décoration de ces parties ajoutées parût moins dissemblables avec le reste de la façade (Voyez ce que nous avons conseillé précédemment à ce sujet.)

A la suite de ces arrière-corps, si peu faits pour être imités, se remarque le retour de l'aîle des Princes : la répétition monotone des corps qui en occupent l'étendue, présente aussi une ordonnance peu conforme au bon goût de l'Architecture. Certainement on doit regarder comme un principe incontestable, que quelque bien que fassent d'ailleurs les colonnes dans les façades d'un Edifice, il faut user avec prudence de ce genre de décoration, & prévoir principalement si les parties qui soutiennent & couronnent les Ordres, contribueront, par leur disposition, à former un tout qui soit agréable, & non des parties discordantes & mal assorties. On ne doit point douter que c'est dans l'Art ingénieux d'unir ensemble les étages supérieurs & inférieurs, les avant-corps & les arrière-corps, les masses avec les parties, & celles-ci avec les détails, que consiste l'excellence de l'Architecture. Peu d'Edifices sans doute nous présentent ces perfections rassemblées. Aussi le but de ce Recueil est-il de faire parcourir à nos Lecteurs, toutes les beautés éparses dans cette collection immense, & de leur en faire entrevoir les médiocrités. Toutes les découvertes sont faites dans l'Architecture ; il ne nous reste plus que de parvenir à mettre de l'accord dans nos productions. Pour cela évitons les contrastes, rappelons-nous les excellens modèles de l'Antiquité, concilions leurs principes avec nos usages & les découvertes que nous avons faites concernant la distribution. Partout le beau est un, mais il faut le sentir pour le mettre en œuvre. Or, pour le connoître, il ne faut pas négliger de porter son attention sur le médiocre, afin de l'éviter ; ce sont ces considérations qui nous ont porté à parler avec franchise, en approuvant les beautés reconnues pour telles dans l'ordonnance du Château de Versailles, & en faisant remarquer les licences dont il n'est pas exempt.

Dans cette planche on a exprimé aussi le retour de la façade du côté de la rue de la Surintendance, dont nous avons parlé au sujet de la planche X, & qui, comme on le voit ici, contient cinq étages, non compris les mansardes. Nous ne rappellerons point ce que nous avons dit touchant l'ordonnance de cette élévation. Nous ne dirons rien non plus de la décoration de celle de l'arrière-corps qui divise les pignons des façades du côté de la rue & du côté du jardin. Cette Architecture, comme nous l'avons remarqué ailleurs, n'étant ni intéressante, ni bonne à imiter. Nous ferons seulement observer l'inégalité du sol de ces deux façades ; inégalité involontaire, qui n'a pas peu contribué à la disparité qu'on remarque dans les deux ordonnances des façades de la décoration de ce Palais, & qui auroit pu être rachetée avec plus de succès, si l'on n'eût pas cru devoir mettre une différence considérable entre la sévérité & la richesse de l'Architecture de l'élévation du côté du Jardin, comparée avec celle du côté de la rue.



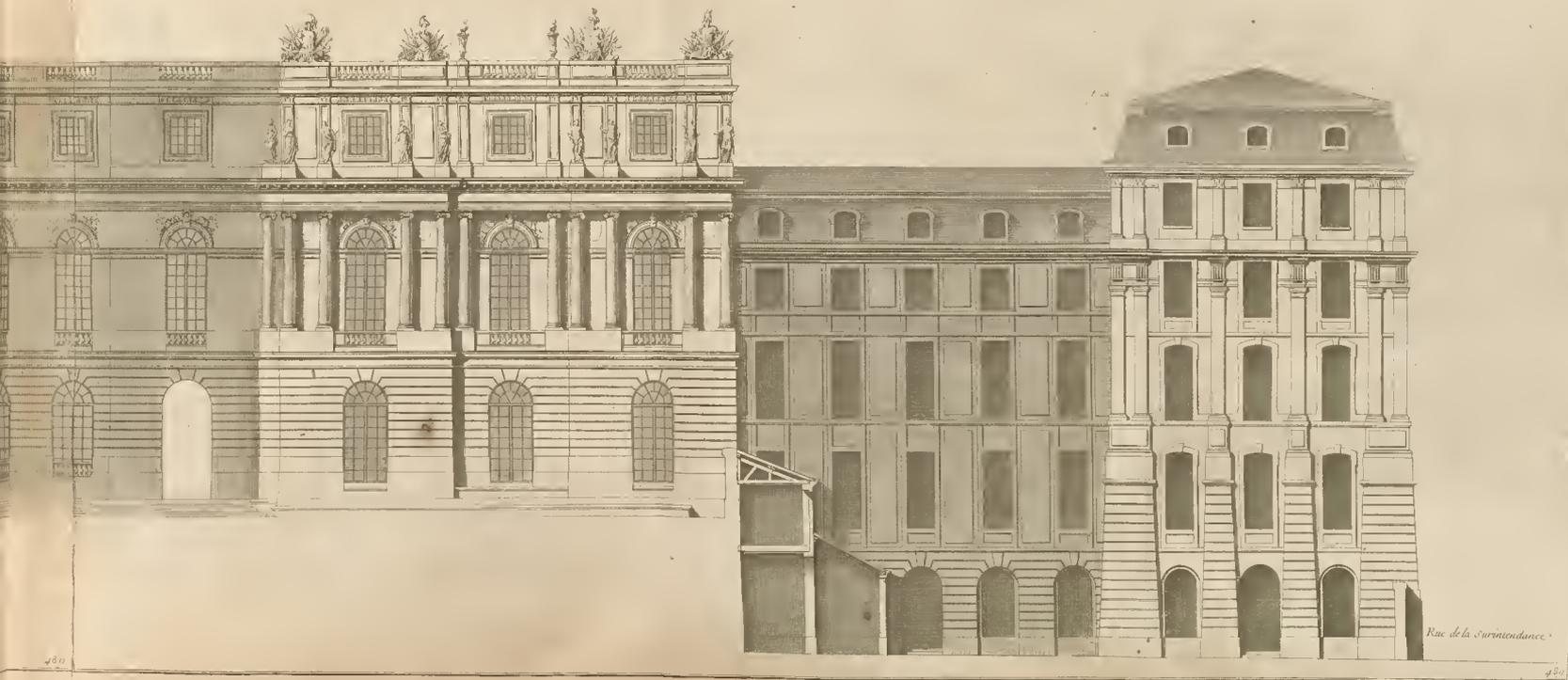
*Elevation de la face laterale du Château de Versailles, du côté qui regarde l'Orangerie.*



*Profil de la  
visite qui  
regarde les  
Portes d'eau*

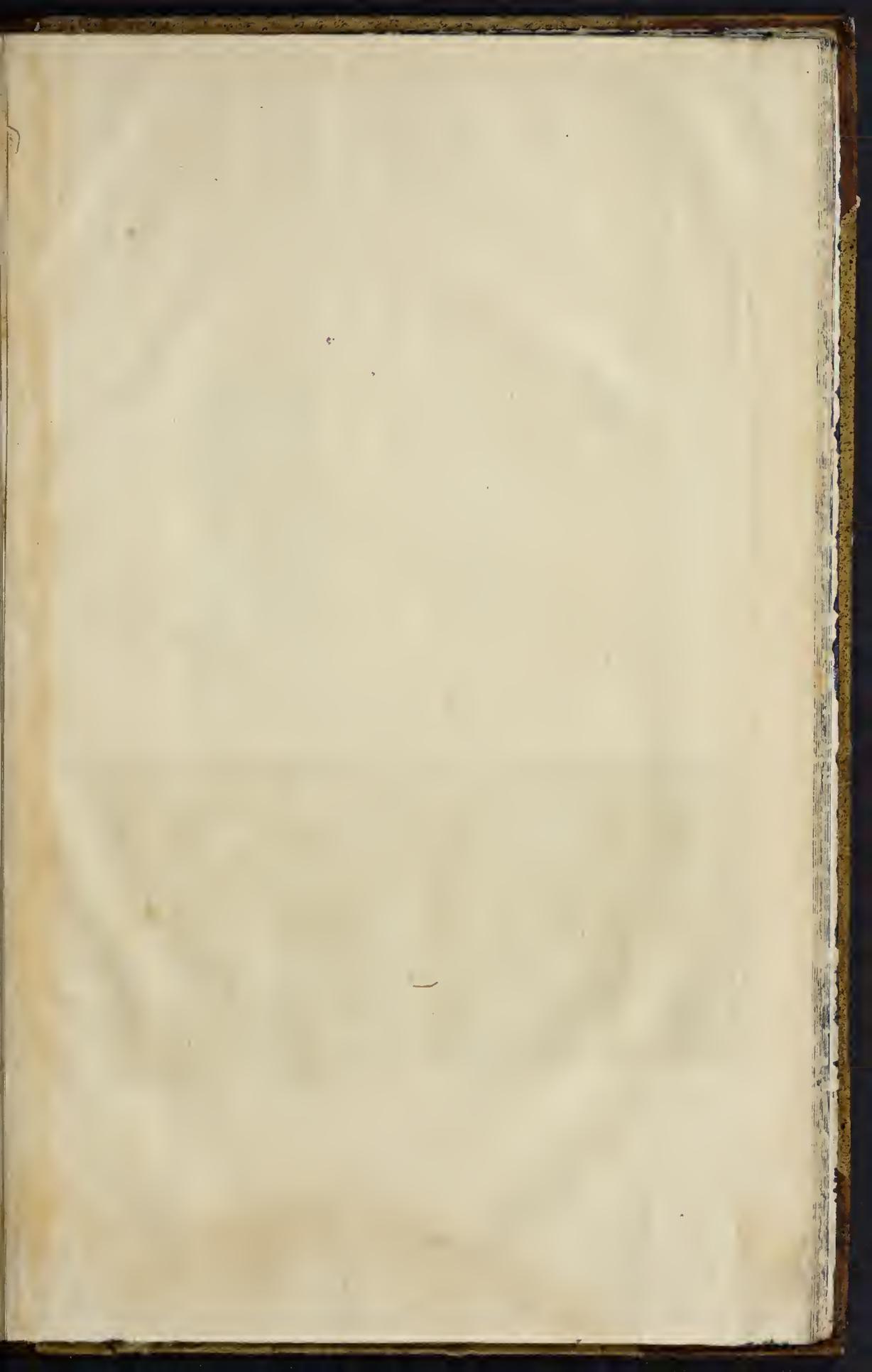
*Elevation de l'extrémité de l'aile du Midy qui fait face à l'Onaugerie*

*Elevation par le côté des Bâtimens qui sont adossés à l'aile du Midy.*



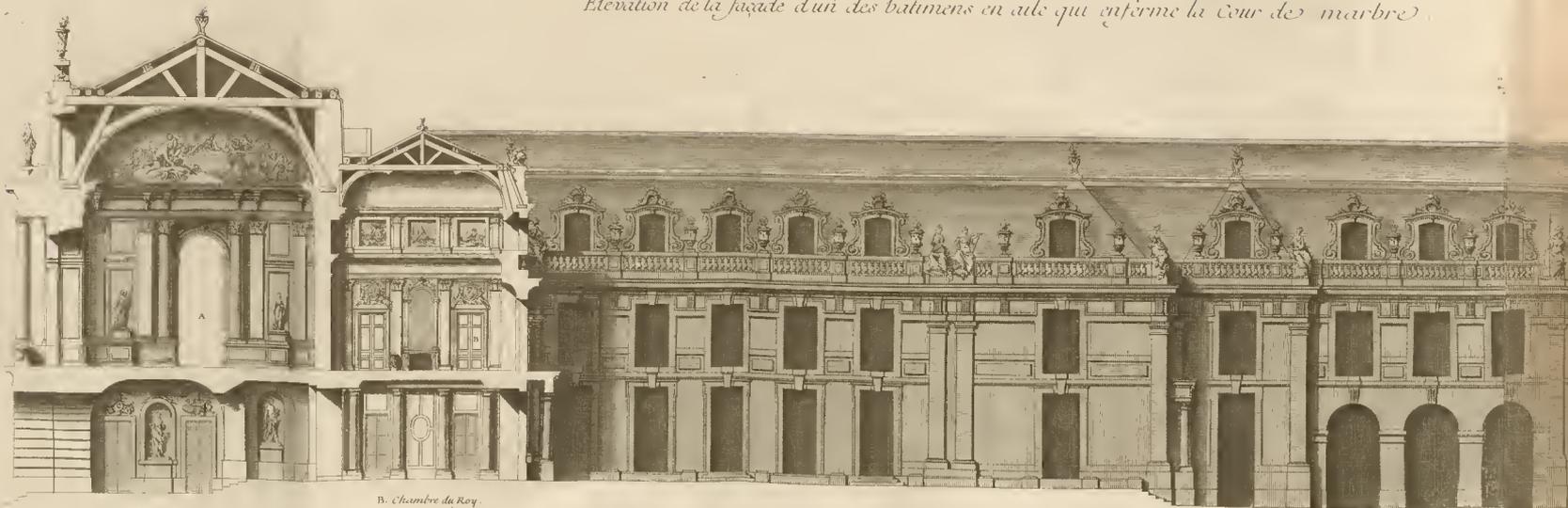
Rue de la Surintendance.





*Coupe du principal corps de bâtiment du Château de Versailles*

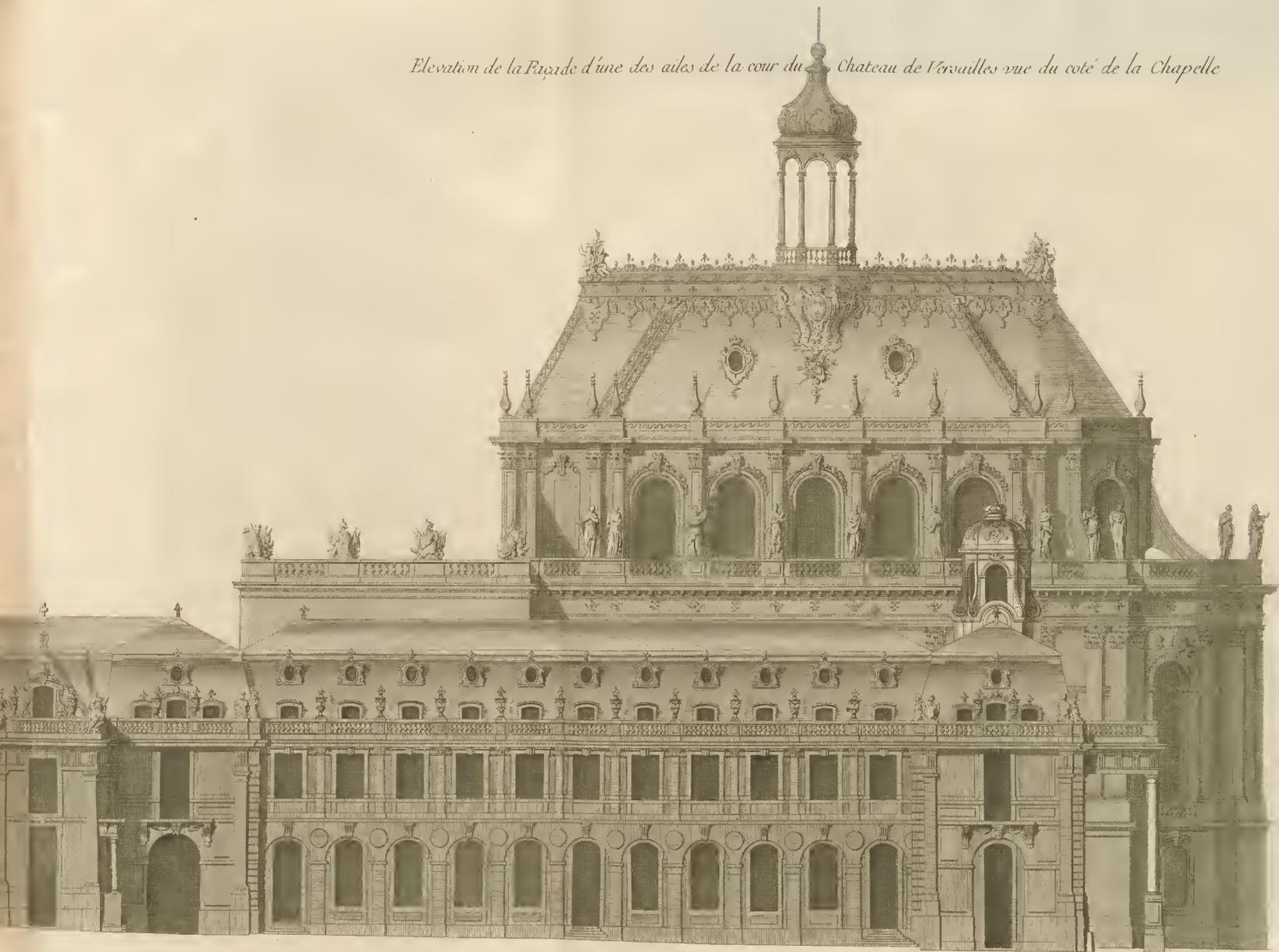
*Elevation de la façade d'un des bâtimens en aile qui enferme la Cour des marbres*



*A. Grande Gallerie.*

*B. Chambre du Roy.*

Elevation de la Façade d'une des ailes de la cour du Chateau de Versailles vue du côté de la Chapelle



Echelle de 20 Toises

Comencement de l'avant-cour



*Coupe du principal corps de Bâtimement, & élévation des aîles du côté de l'entrée du Château de Versailles. Planche XVII.*

Cette coupe, quoiqu'en petit, donne à connoître le développement de l'intérieur du principal corps de logis, situé d'un côté sur la terrasse en face des parterres d'eau, & de l'autre sur la cour de marbre. Le rez-de-chaussée du côté des jardins est occupé par le péristile dont nous avons parlé à l'occasion de la planche II, en remarquant qu'il portoit une terrasse à la place de laquelle on a construit la grande galerie dont on voit, dans cette planche, la décoration marquée A. Les changemens qu'on a faits depuis peu dans le péristile dont nous parlons, pour procurer des commodités aux appartemens de Mesdames de France, qui occupent une partie du rez-de-chaussée de ce Château, ont détruit la décoration qui se voit ici, & que nous avons laissé subsister pour donner une idée de son ordonnance lors de son édification. On doit observer que ce péristile étant compris dans la hauteur du soubassement, on l'a divisé dans sa profondeur, afin de lui donner une proportion plus convenable, & que c'est pour cette raison qu'on a aussi divisé la surface du péristile, du côté de la cour de marbre, par deux files de colonnes qui assurent en même-tems la solidité du plancher de la chambre de parade qui est au dessus. Nous remarquerons que cette chambre de parade longtemps servi de chambre à coucher pour Sa Majesté, & que quoique nous ayons déjà fait plusieurs de ces observations, en décrivant les plans du rez-de-chaussée, nous avons cru devoir les réitérer, en traitant de cette coupe; la lecture d'un Ouvrage tel que celui-ci étant souvent interrompue, & semblant exiger des répétitions sans doute condamnables dans tout autre genre de description.

Château de Versailles.

Quoique la décoration de la galerie A soit exprimée ici d'une manière assez distincte, nous renvoyons néanmoins à une coupe particulière que nous donnerons dans le septième Volume; on y trouvera aussi une partie de la décoration prise sur la longueur de cette pièce, dont l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, & les ornemens, méritent une estime particulière. A l'égard de la décoration de la chambre de parade, on peut juger de son ordonnance par l'aspect de cette planche. D'ailleurs les revêtemens de cette dernière ayant été restaurés à diverses reprises, elle n'exige pas une grande attention; sa beauté principale consistant dans sa dimension, sa grandeur, sa situation, & dans l'excellence des peintures distribuées dans les compartimens des lambris qui la décorent.

Attenant cette coupe, sont désignées de suite l'aîle du Midi, qui forme l'un des côtés de la cour de marbre, & celle qui détermine un de ceux de la cour Royale. L'ordonnance de l'Architecture de ces deux aîles est traitée dans le même goût que celle dont nous avons parlé en décrivant la planche XI, à laquelle nous renvoyons, n'ayant donné celle-ci que pour présenter une idée de l'immensité de ce Château, & non pour offrir un modèle d'imitation. Notre sincérité paroîtra peut-être un peu dure, mais tels sont les engagements que nous avons contractés avec le public; heureux, si le zèle qui nous anime ne paroît pas indiscret à quelques-uns. Mais comment concilier la vérité avec la complaisance? Et comment pourrions-nous espérer de contribuer au rétablissement du bon goût de l'Architecture, si nous eussions voulu applaudir également à l'excellent, au médiocre, & au défectueux?

Nous ne dirons rien non plus de la partie de la façade latérale de la Chapelle qui paroît ici au dessus des combles de l'aîle de la cour du Château. Nous avons déjà blâmé l'alliance des Edifices de ce genre avec la décoration d'un Palais;

Château de  
Versailles.

ainsi, pour éviter toute répétition, passons au Chapitre suivant, qui contient les développemens particuliers de cette Chapelle, laquelle, considérée séparément, renferme certainement des beautés du premier genre, & à qui il ne manque qu'une situation plus convenable au motif de son édification.

---



---

## CHAPITRE VIII.

### *Description de la Chapelle de Versailles.*

**L**A Chapelle de Versailles, monument digne de la piété de *Louis XIV* & de sa magnificence, fut commencée le 20 Mars 1699, & finie en 1710. La beauté, l'ordonnance, la richesse des matieres, l'excellence de la Sculpture & de la Peinture, l'éclat de la dorure, rien n'y est épargné: peut-être même seroit-on bien fondé à trouver trop de profusion dans ses ornemens. Mais l'intention qu'on a eu de faire de cet Edifice, quoique renfermé dans un assez petit espace, un chef-d'œuvre dans tous les genres, & la perfection des parties de détail qu'on y remarque, sont autant de motifs qui doivent faire passer par dessus la prodigalité de la Peinture & de la Sculpture. Dans tout autre Edifice de ce genre, la critique qu'en ont faite plusieurs Ecrivains de nos jours, auroit pu être légitime; mais la plupart ont jugé de cet ouvrage plutôt en hommes de lettres qu'en Artistes, & ils se sont laissé frapper de la multiplicité du tout, sans s'arrêter à considérer l'enchaînement, la liaison & l'analogie qu'on a observée entre les masses & les parties: accord qu'on a poussé à un très-haut point de perfection, & qui doit attirer l'attention des connoisseurs, & assurer à ce Temple une gloire immortelle. Cet édifice est digne surtout de servir de modèle à nos Artistes, soit par cette construction admirable, au moyen de laquelle on est parvenu à soutenir en l'air, les plate-bandes des entre-colonnemens des tribunes, soit par la régularité de la plus grande partie de sa décoration, soit enfin par la pureté de l'Architecture qui y préside, la correction des profils & le choix des formes, ou en la considérant par la beauté de la Sculpture & de la Peinture, qui s'y sont admirer.

Tout ce monument, qui a de longueur, hors œuvre, vingt-deux toises un pied, sur onze toises quatre pieds de largeur, & treize toises de hauteur sous clef, est bâti tout de pierre de liais-feraut, & appareillée avec la plus grande perfection. Mais malgré l'impartialité de cette apologie, il faut convenir cependant que toutes les parties de l'ordonnance de cette Chapelle ne sont pas d'un choix égal; la description que nous en allons donner, & les planches qui l'accompagneront, nous fournissent les occasions de relever ce que nous avons cru y appercevoir de licencieux. Il s'en faudra bien néanmoins que le nombre de nos censures égale celui de nos applaudissemens. N'y auroit-il pas en effet de l'injustice à les refuser à tant de merveilles, & surtout à ne pas entrer dans les motifs qui ont porté *Hardouin Mansard*, qui en a été l'Architecte, à introduire les licences dont nous voulons parler?

Long-tems avant que cet Architecte eût entrepris la construction de cette Chapelle, plusieurs autres avoient été chargés de donner des projets; *Claude Perrault* même avoit reçu ordre d'en composer pour la décoration intérieure de l'ancienne Chapelle érigée lors des premiers Bâtimens de Versailles, du tems de *Louis XIII*. On voit les desseins qu'il avoit fait à ce sujet, dans le premier Volume manuscrit de ses Œuvres, page 155; mais il paroît que le plan & la disposition de l'ancien Bâtimement ne lui avoient pas sans doute permis d'imaginer rien qui fût digne de la magnifi-

cence de *Louis XIV* ; ce qui en suspendit l'exécution , & détermina dans la suite à changer cette Chapelle de lieu , & à la construire à neuf. En effet , on ne remarque guere dans les desseins qui nous restent de *Perrault* , que l'assemblage assez mal assorti de moyennes niches & de grandes arcades ; on y voit des médaillons d'une proportion outrée , de petites parties , & des ornemens , la plupart , chétifs. Tant il est vrai que quelque habile que soit l'Artiste , encore est-il nécessaire , pour que ses productions ayent un certain mérite , qu'il ne soit point contraint dans les idées , & qu'il puisse être l'Auteur de l'ouvrage entier.

Des autres Architectes qui avoient pu travailler aux nouveaux projets , il ne nous est parvenu que celui de *Le Mercier* , qui fut gravé dans le tems avec la plus grande partie des nouveaux Bâtimens de Versailles. Par ces gravures , il paroît que la situation de cette Chapelle étoit la même que celle d'aujourd'hui ; elle contenoit , dans œuvre , vingt-une toises de longueur , sur quatorze de largeur , & vingt-deux toises quatre pieds de hauteur sous clef. Sa décoration intérieure étoit composée d'un grand Ordre Corinthien , de trois pieds & demi de diametre , élevé sur un socle de cinq pieds & demi , couronné d'un entablement portant une espece d'Attique , sur lequel venoit s'asseoir les retombées des arcs doubleaux qui soutenoient la voute. Cette dernière étoit percée d'une lunette dans le goût de celle des Invalides , qui laissoit voir l'intrados d'une double voute qui devoit être ornée de Peintures.

Un petit Ordre Ionique de treize pieds & demi de hauteur , élevé sur un socle de deux pieds , & qui seroit de piedroit à des arcades , soutenoit des tribunes placées dans les collatéraux , pour la Musique , & une autre en face du sanctuaire , pour Sa Majesté. La hauteur de ces tribunes étoit assujettie à celle du plain-pied des appartemens du Château. Ce projet de *Le Mercier* n'étoit pas sans beauté , son ordonnance en général étoit plus simple & plus grave que celle que nous allons décrire ; mais les détails des dedans & les façades extérieures de celle-ci , sont mieux entendus à certains égards , & plus relatifs à la magnificence qu'on a voulu donner à ce monument.

*Description du plan au rez-de-chaussée de la Chapelle de Versailles.*  
Planche XVIII.

On trouve sur cette planche , figure I , la moitié du plan du rez-de-chaussée de cette Chapelle ; & dans la figure II , la moitié du compartiment des voutes qui soutiennent les tribunes au premier étage. On a déjà vu , dans la planche VI , Chapitre III , le plan général de cette Chapelle , raison pour laquelle on n'en donne ici que la moitié , & qui a fait préférer de rapporter le dessein des ornemens du plafond des bas-côtés , pour faire connoître , quoiqu'assez imparfaitement , la richesse répandue dans toutes les parties de cet Edifice.

Cette Chapelle est composée d'une nef précédée d'un péristyle extérieur par lequel on y entre ; d'un porche intérieur placé sous la tribune du Roi , & de deux bas-côtés qui regnent au pourtour de la nef. Ce rez-de-chaussée comprend la hauteur d'un soubassement qui sert de stylobate continu à l'Ordre Corinthien qui décore les tribunes au premier étage. Au bas des croisées qui éclairent les bas-côtés , sont placés alternativement des Chapelles & des Confessionaux dont on voit les formes en petit dans la planche XXI , & dont on trouvera les desseins en grand dans le septieme Volume de ce Recueil.

Indépendamment des Chapelles dont nous parlons , distribuées dans les croisées des bas côtés , il s'en voit une nommée la Chapelle de S. Louis , pratiquée hors

Château de  
Versailles.

de l'enceinte de ce monument ; l'ordonnance de cette Chapelle , & la décoration de l'Autel, font d'un très-bon goût de dessein. On remarque sur ce dernier , un tableau de *Jouvenet* fort estimé , qui a peint ce saint Roi sur le champ de bataille, après la victoire qu'il remporta en Afrique sur les ennemis du nom Chrétien.

On remarque aussi derrière le maître Autel , une Chapelle du Saint Sacrement, ornée d'un tableau peint par *Silvestre*, qui y a représenté Jésus-Christ allant faire la Pâque avec ses Disciples. Toutes ces Chapelles sont revêtues de marbre de diverses couleurs, ornées de bas-relief de bronze, modelés par nos plus célèbres Sculpteurs, & enrichies d'ornemens d'un dessein sage, de bonne forme, & d'une proportion & d'une grandeur analogue à celle du lieu qui les contient; la Sacristie renferme aussi quelques excellens tableaux qui méritent d'être vus. Elle est d'ailleurs revêtue d'une fort belle menuiserie, & contient des ornemens d'Eglise d'un très-grand prix.

On a marqué dans la figure I le compartiment de marbre qui sert de pavé au sol de cette Eglise. Ce compartiment, de diverses couleurs & d'un dessein très-bien entendu, ne contribue pas peu à rehausser l'éclat de son ordonnance.

La figure II, comme nous l'avons déjà dit, offre la forme & la distribution des voûtes de four, des pendentifs, & des lunettes qui indiquent la construction de la voûte des bas-côtés. Nous ne dirons rien ici de la perfection des ornemens qui décorent ces bas-côtés, il faut les voir & en juger sur le lieu. Nous assurons seulement que l'Orfèvrerie n'est pas traitée avec plus de soin, & que tout ce travail en bas-relief mérite une attention très-particulière.

On a marqué aussi dans ce plan les ornemens des sophites des plate-bandes qui portent sur l'Ordre Ionique dont le péristyle extérieur est décoré. Cette pièce est ornée de douze colonnes isolées, & d'autant de colonnes engagées, à dessein non-seulement d'assurer la solidité du plancher de l'étage supérieur, qui a un grand diamètre, mais aussi pour diviser l'espace de ce péristyle qui, étant compris dans la hauteur d'un soubassement, auroit paru trop peu élevé sans les deux files de colonnes qui partagent sa largeur & sa profondeur.

*Description du plan de la tribune de la Chapelle de Versailles. Planche XIX.*

Cette planche, comme la précédente, offre la moitié du plan du sol des tribunes, figure I, & la moitié de celui des plafonds de ces mêmes tribunes, figure II. La figure I fait voir la distribution des colonnes Corinthiennes isolées qui décorent le pourtour de la nef; & les colonnes engagées adaptées au mur de face. On y voit aussi le plan de la tribune du Roi, celui de la Chapelle de la Vierge, le plan de la Chapelle de Sainte Thérèse, celui du buffet d'orgues, le compartiment de marbre qui pave tout le sol des tribunes; enfin l'un des escaliers qui y donnent entrée, aussi bien qu'au fallon de la Chapelle qui la précède; on voit aussi le plan de ce dernier marqué sur cette planche, moitié pris au dessus du sol, moitié laissant voir son plafond. (Voyez la décoration de ce fallon dans la planche XXI). Examinons séparément chacun de ces différentes parties, nous traiterons en particulier de leur décoration, en décrivant les planches suivantes.

Par la distribution de l'Ordre Corinthien, il est aisé de s'apercevoir de l'irrégularité de la distribution des colonnes du rond point, irrégularité plus frappante encore dans la répartition des plate-bandes du plafond, figure II, qui se remarque dès l'entrée de l'Edifice, & qui, bien loin de servir d'autorité, doit toujours être évitée dans quelque espèce de production que ce puisse être. Le défaut d'analogie qui se remarque entre la distribution du sol, comparée avec celle de la partie supérieure,

rière, rend cette licence tout-à-fait inexcusable, & fait connoître combien il seroit nécessaire de se passer de rond-point dans nos temples à colonnes. D'ailleurs la multiplicité de celles du mur de face, fait paroître les colonnes du devant des tribunes circulaires trop solitaires, & peu faites pour aller ensemble. Les plans rectilignes, plus réguliers que les curvilignes, devoient avoir la préférence en pareille occasion. Cette dernière forme nous vient des Goths, & dans cette partie de leur ordonnance comme dans bien d'autres circonstances, ils sont très-repréhensibles. Les Grecs en ont usé autrement, & méritent d'être imités de préférence : aussi l'inadvertence que nous remarquons n'a-t'elle trouvé aucune grâce chez les Censeurs de cet Edifice, & sans s'embarasser des beautés dont il est susceptible, ils l'ont regardé comme un exemple à éviter absolument. Moins partial que ces critiques, attachons-nous à relever les beautés d'ensemble & de détail, & laissons tomber le voile sur les parties reconnues pour licencieuses.

La tribune du Roi, posée en face du rond-point, est beaucoup plus régulière ; elle a de profondeur treize pieds & demi, & son sol est de niveau au plain-pied des appartemens, ayant sa principale entrée par le salon qui la précède. Nous disons la principale entrée, car à ses deux extrémités sont placées autant de portes donnant sur les escaliers dont nous avons parlé, mais qui ne s'ouvrent jamais, ou rarement. Cette tribune est décorée avec la plus grande magnificence, ainsi que nous le remarquerons en son lieu, en proposant quelques additions qui nous paroissent convenables, relativement à la bienséance qu'on doit observer dans un Edifice de cette espèce. Aux deux extrémités de cette tribune en sont placées deux autres fermées de glaces, dont il sera fait aussi mention en décrivant la planche XXIII.

La Chapelle de la Vierge, placée hors œuvre, & sans côté opposé qui lui symétrise, est néanmoins distribuée dans son intérieur avec beaucoup de régularité. *Boulogne le jeune*, a peint avec le plus grand succès, dans la calotte de cette Chapelle, *l'Assomption de la Vierge*, & dans les quatre panaches ainsi que sur les trois arcs doubleaux qui soutiennent cette calotte, divers sujets relatifs à ce Mystère. Le tableau de l'Autel est aussi du même Peintre, & représente *l'Annonciation* ; on ne sauroit trop faire l'éloge de celui-ci, car certainement il peut passer pour un chef-d'œuvre de cet habile Artiste. Enfin la Chapelle de *Sainte Thérèse*, près de celle de la *Vierge*, & qui ne symétrise pas non plus avec aucune autre, est cependant d'un dessein & d'une ordonnance qui méritent attention. Au dessus du coffre d'Autel est un tableau de cette Sainte, peint par *Santerre* ; c'est aussi l'un de ses chef-d'œuvres. En général, nous remarquerons, quelque apologie que nous ayons faite de la décoration de ces différentes Chapelles, que leur composition est trop uniforme, qu'on n'y trouve pas assez de variété, & que l'idée du sujet sacré qu'on a voulu qui y présidât, auroit dû porter l'Architecte à assortir son dessein aux symboles du Patron à qui chacune de ces Chapelles est dédiée. La richesse des matières n'est qu'une partie accessoire dans les productions des Arts ; l'esprit de convenance, la proportion, la symétrie, sont les objets principaux qu'on doit observer dans un ouvrage d'Architecture. Les profils, les ornemens, la peinture, la sculpture, tout doit être un, & se rapporter au motif qui a donné occasion à la main d'œuvre. Cet assortiment a seul droit de plaire à tous. C'est par lui que naît la dignité, la noblesse, & surtout la bienséance, sans laquelle toutes les productions de l'esprit humain ne présentent à l'imagination du Spectateur, qu'un cahos & qu'un désordre qui ne peut satisfaire que des hommes futiles & superficielles ; espèce d'hommes trop commune à la vérité, mais pour lesquels les ouvrages de réputation ne semblent pas être faits. Cette digression est peut-être moins bien placée ici que

Château de  
Versailles.

partout ailleurs ; mais en considérant que les grands ouvrages demandent de grandes méditations, & que c'est ordinairement sur ces modèles que se forme le goût des Artistes, il nous a paru nécessaire de prévenir le plus grand nombre, que malgré les applaudissemens dûs à tant d'égards au monument que nous décrivons, la monotonie qui regne dans l'ordonnance des différentes Chapelles que l'on voit ici est peut-être inexcusable, & le deviendroit encore plus dans tout autre lieu moins ferré & moins près de l'œil du Spectateur ; il seroit sans doute nécessaire d'y apporter cette variété que nous désirons, en évitant néanmoins de tomber dans un contraste outré, auquel s'oppose l'esprit de convenance & les règles fondamentales de l'Art que nous recommandons avec tant d'instances à nos Ordonnateurs & à nos Artistes.

Le buffet d'orgue est d'un dessein fort élégant, la forme en est heureuse, les ornemens en sont bien distribués ( Voyez le dessein de ce buffet dans le septième Volume de ce Recueil. ) Nous discuterons ailleurs la situation de ce buffet d'orgue, & celle des gradins où se place ordinairement la Musique du Roi, pendant le Service Divin.

Nous ne dirons rien ici du dessein des compartimens de marbre de ces tribunes, ils sont assez bien détaillés sur cette planche. Nous rappellerons seulement ce que nous avons dit en parlant de celui du rez-de-chaussée, que la variété des couleurs s'unit, on ne peut pas mieux, avec les sujets de peinture coloriés du plafond, aussi-bien qu'avec les balustrades placées dans chaque entre-colonnement des tribunes, lesquelles sont de marbre de brèche violette, & les balustres de bronze doré : diversité de matière qui produit un effet merveilleux à toute l'ordonnance de cet Edifice.

Les escaliers dont nous avons déjà parlé, sont enrichis de belles rampes de fer doré : en un mot tout ce qui s'appelle détail, considéré séparément, est autant de chef-d'œuvres ; tout se ressent de la capacité éminente des Artistes, & même des différens genres d'Artisans qui ont été employés à la structure de cet Edifice.

La figure II, comme nous l'avons remarqué, présente la distribution des platebandes du plafond des tribunes ; leurs sophites sont ornés de sculpture d'un travail admirable. Les calottes de chaque entre-colonnement sont enrichies de peintures, & sont de l'exécution des deux *Boulognes* ; ils y ont représenté les Apôtres groupés avec des figures & des Anges, qui sont de chacun de ces morceaux de peinture, autant de tableaux peints à l'huile sur plâtre. On remarque dans chacun de ces tableaux, une grande correction de dessein, une touche ferme, & une composition qui ne cède en rien à toutes les merveilles de ce genre qui décorent ce monument.

*Description d'une des façades latérales de la Chapelle de Versailles.*

Planche XX.

Nous ne donnons, dans cette description particulière de la Chapelle de Versailles, qu'une élévation extérieure ; celle du chevet de l'Eglise se trouvant dans la planche XII dont nous avons parlé, & qui fait partie de l'aile du Nord du Château du côté de l'entrée ; cette même aile, du côté du Jardin, masquant, pour la plus grande partie, tout le frontispice de cette Chapelle.

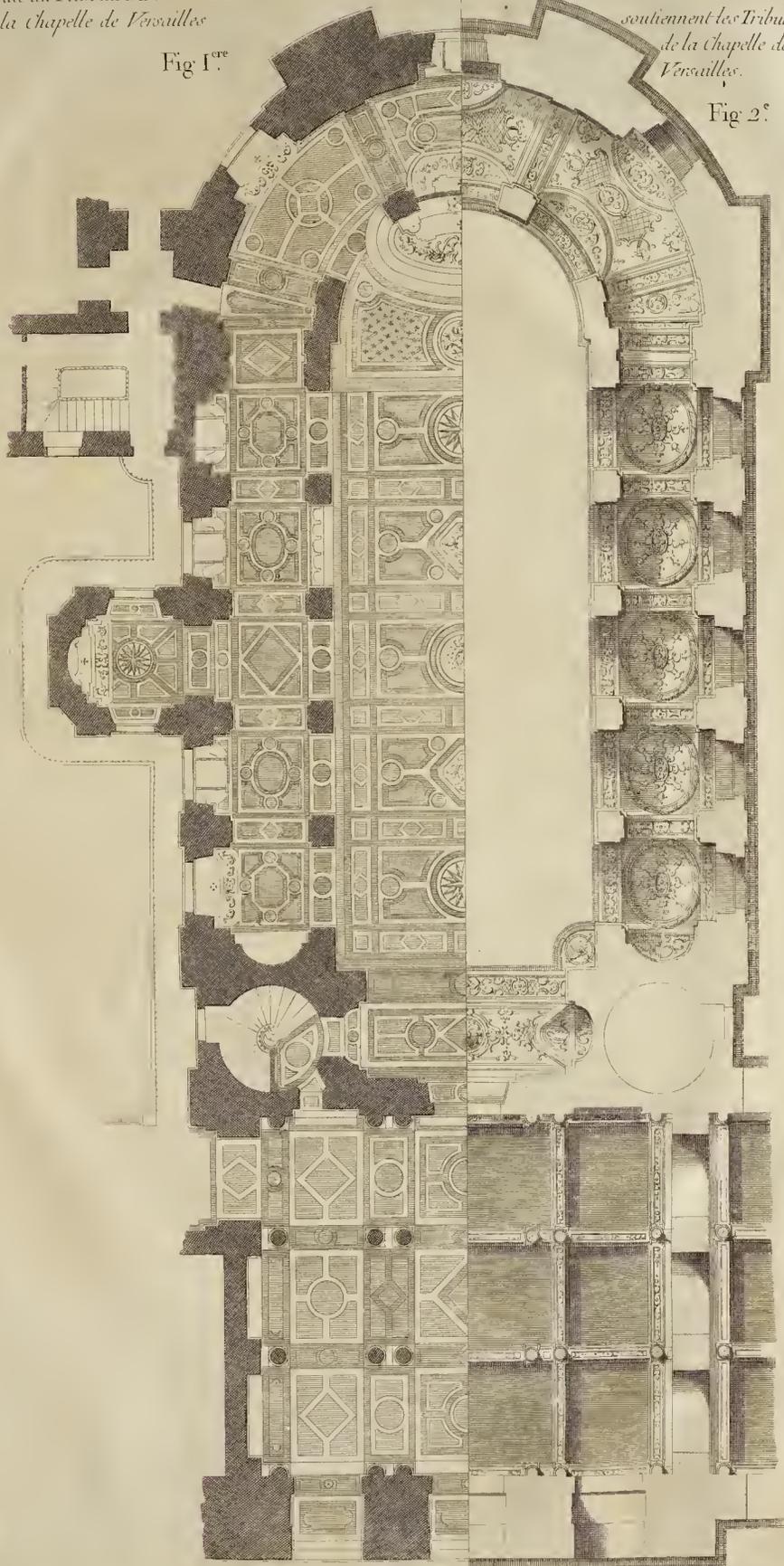
A cette façade latérale, nous avons ajouté la coupe de l'aile du Nord, dans laquelle, au rez-de-chaussée, l'on voit le porche qui précède le péristyle de la Chapelle, & par lequel les voitures communiquent des dehors dans les Jardins de Versailles. On y remarque aussi, au premier étage, la décoration du côté de la cheminée du salloon d'*Hercule*, dont nous avons parlé page 130.

Moitié du Plan au Rez de Chaussée  
de la Chapelle de Versailles

Fig 1<sup>re</sup>

Moitié du Plan des Tribunes qui  
soutiennent les Tribunes  
de la Chapelle de  
Versailles.

Fig 2<sup>o</sup>



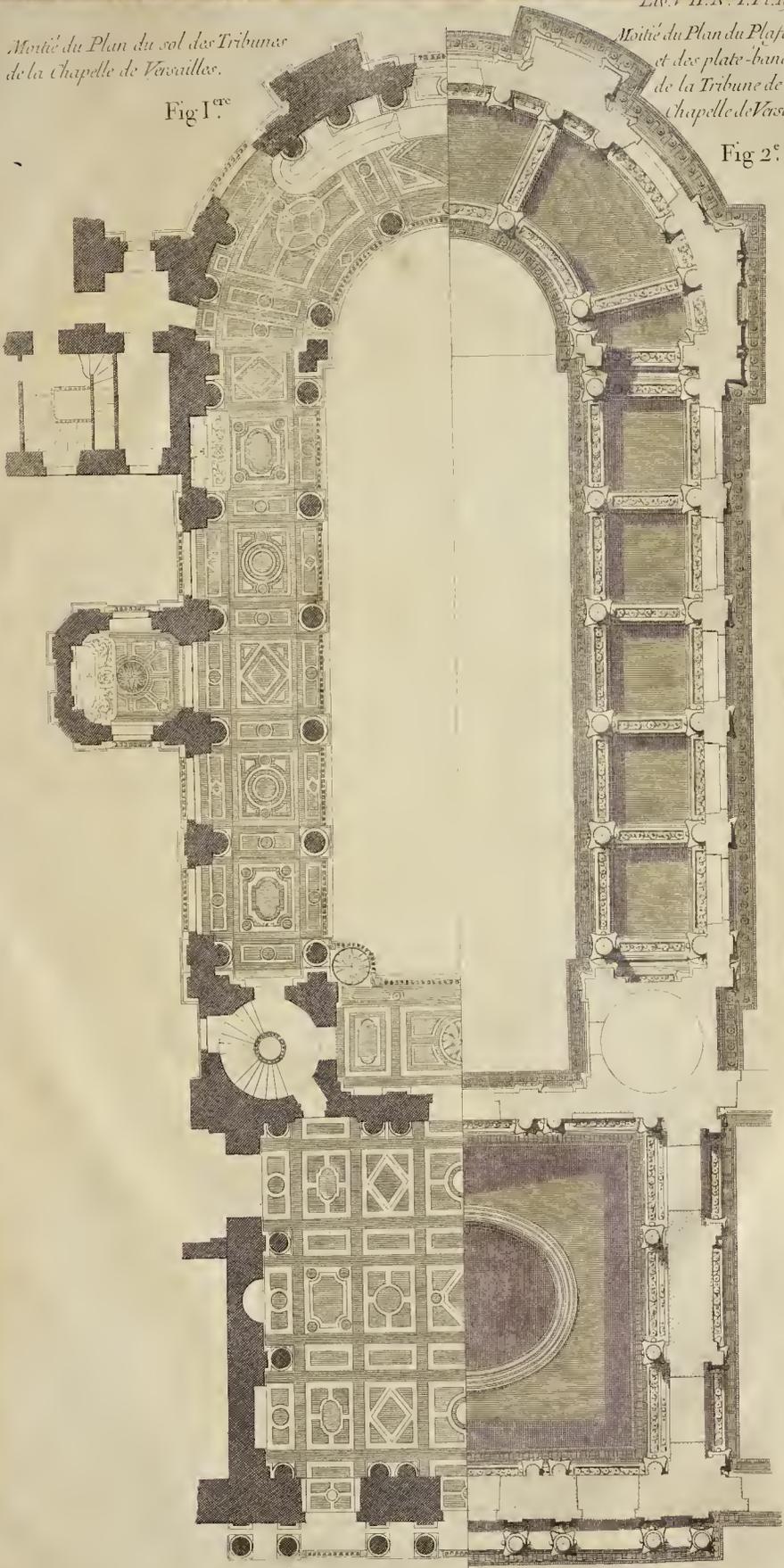


*Moitié du Plan du sol des Tribunes  
de la Chapelle de Versailles.*

Fig 1<sup>re</sup>

*Moitié du Plan du Plafonds  
et des plate-bandes  
de la Tribune de la  
Chapelle de Versailles.*

Fig 2<sup>e</sup>





Un soubassement qui soutient un Ordre de pilastres Corinthiens lequel est surmonté d'un Attique, compose la décoration extérieure de ce monument. Le soubassement est percé de croisées bombées, fermées de glaces, entourées d'un chambranle, & ornées d'un claveau en console d'où pendent des festons.

L'Ordre Corinthien, de trente-huit pieds de hauteur, y compris l'entablement & la balustrade qui sert de socle à cet Ordre, est aussi percé dans les entre-pilastres, par des arcades en plein-cintre, couronnées de Génies portant des attributs relatifs au Christianisme. Sur cet Ordre regne une balustrade sur les pedestaux de laquelle sont placées vingt-huit statues de pierre de tonnerre de neuf pieds de proportion, qui sont l'ouvrage des plus habiles Sculpteurs du commencement de ce siècle, & qui représentent des figures allégoriques à la piété.

L'Attique qui est au dessus de cet Ordre porte sur les colonnes des tribunes, & forme autant d'arcs-boutans pour soutenir la voute intérieure de cette Chapelle. Entre chacun de ces arcs-boutans, sont des croisées en plein-cintre avec chambranles, & dont les axes répondent à ceux des arcades de dessous. Ces croisées sont ornées d'un claveau d'où pendent des guirlandes. Cet Attique est couronné d'une corniche architravée, surmontée d'un socle taillé de postes, & terminé par vingt-six candelabres. Nous ne saurions trop applaudir à la beauté de l'appareil, & à la solidité inébranlable de cet Edifice : l'un a contribué à la perfection des membres d'Architecture qui le décorent : l'autre, en le rendant immuable, ne nuit en aucune manière à la légèreté qui préside dans son ordonnance, de manière qu'on est parvenu dans ce monument à concilier la sévérité des règles de l'art de bâtir, avec l'élégance des formes & la proportion svelte de l'Ordre Corinthien qui regne dans les dehors & dans l'intérieur de cette Chapelle. En effet, nous observerons que de tous les divers Bâtimens qui composent le Château de Versailles, l'Edifice dont nous parlons est celui qui exige le moins de réparations & d'entretien, quoique bâti avec une hardiesse qui tient de l'industrie des Goths pour la construction, & d'une pureté & d'une sévérité pour la décoration qui tient de la belle Architecture des Grecs.

Tout ce monument est couvert extérieurement d'un comble à deux égouts, revêtu d'ardoises, & terminé par une lanterne revêtue de plomb doré, ainsi que le faitage, les arrêtières, les noues & les lucarnes de cette couverture, dont la Sculpture & la magnificence annoncent dès les dehors, les merveilles que renferme cet Edifice. Nous remarquerons néanmoins que cette couverture est non seulement un peu riche, mais qu'il auroit peut-être été mieux, ainsi que nous l'avons déjà observé, de ne pas annoncer par les dehors, l'usage du dedans de ce monument; aucun autre genre de Bâtiment ne pouvant figurer avec cet Edifice sacré; ce qui procure à la décoration extérieure de ce Palais une disparité dans son ordonnance générale, qui ne pourra jamais se réparer : considération pour laquelle, à la façade de l'aile du Nord du côté des Jardins, nous avons négligé d'exprimer la partie supérieure du frontispice de cette Chapelle.

Nous remarquerons encore que les entre-pilastres de l'Ordre Corinthien sont trop sveltes, ce qui rend les arcades d'une hauteur outrée, & celle des claveaux excessive. Mais cette élégance, condamnable à certains égards, est devenue une nécessité ici, par la relation qu'on a été forcé de mettre entre l'axe des pilastres extérieurs & ceux des tribunes de l'Eglise, en sorte que cette élégance, permise dans le dedans, a produit involontairement une licence dans le dehors qui ne peut néanmoins servir d'autorité en toute autre occasion. D'ailleurs cet Ordre Corinthien est d'une belle exécution; la sculpture en est admirable, l'entablement surtout est profilé avec beaucoup d'art, & les ornemens y sont distribués avec une intelligence qui n'a de rivale que le péristyle du Louvre. Les pilastres cependant ont trop peu de saillie, &

Château de  
Versailles.

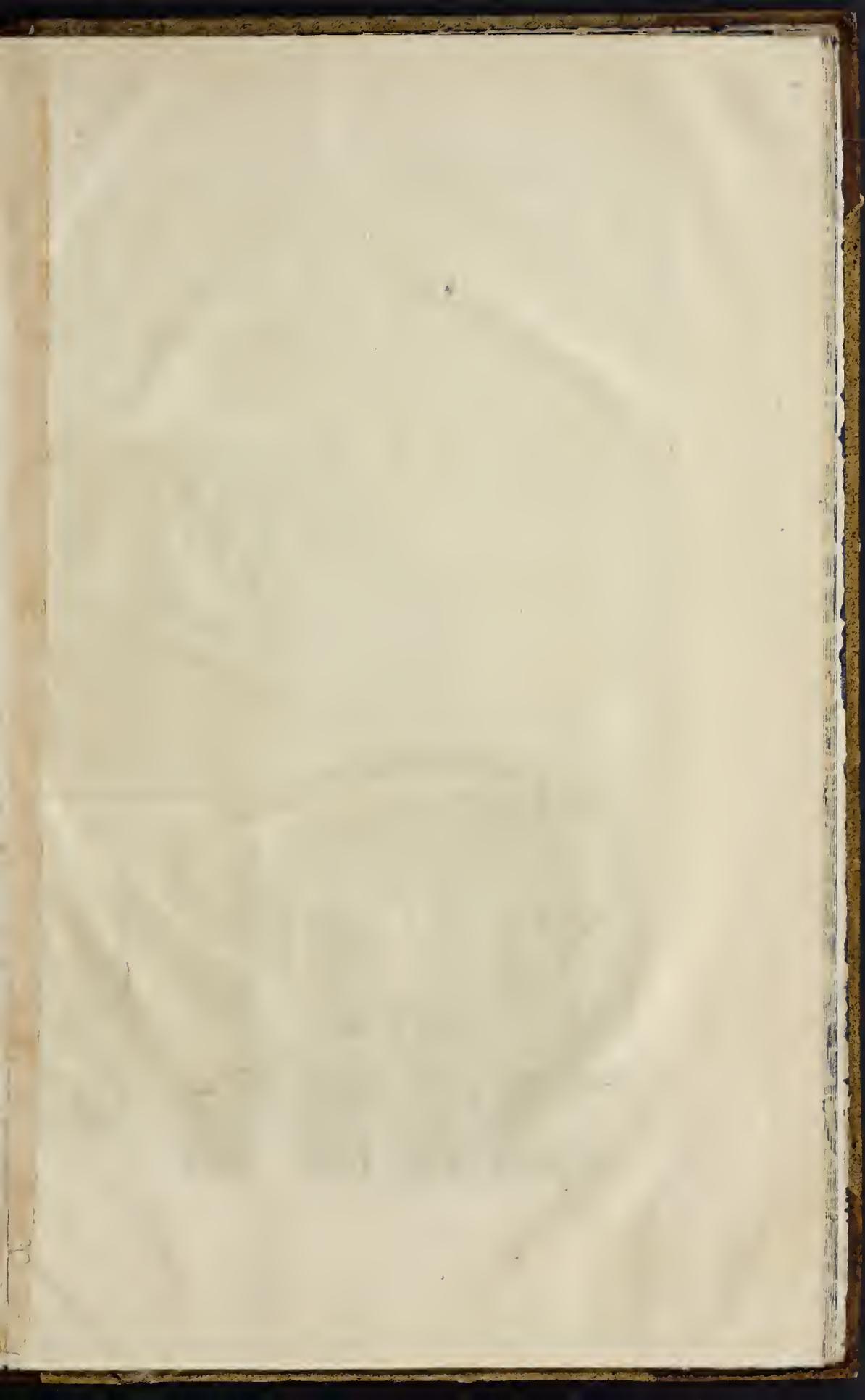
rendent toute cette Architecture trop méplate, ce qui ôte une partie de l'effet à cette ordonnance. Ce peu de saillie contribue sans doute au succès du dedans qui paroît en avoir plus de relief, & dont le mouvement & la richesse rendent son ordonnance plus éclatante. Au reste l'extérieur de cette Chapelle est si serré par les cours qui donnent sur ses collatéraux, qu'à peine a-t-on la facilité d'appercevoir ni les beautés que nous applaudissons, ni les licences que nous nous sommes trouvé forcés de relever.

*Description de la Coupe sur la longueur de la Chapelle de Versailles.*  
Planche XXI.

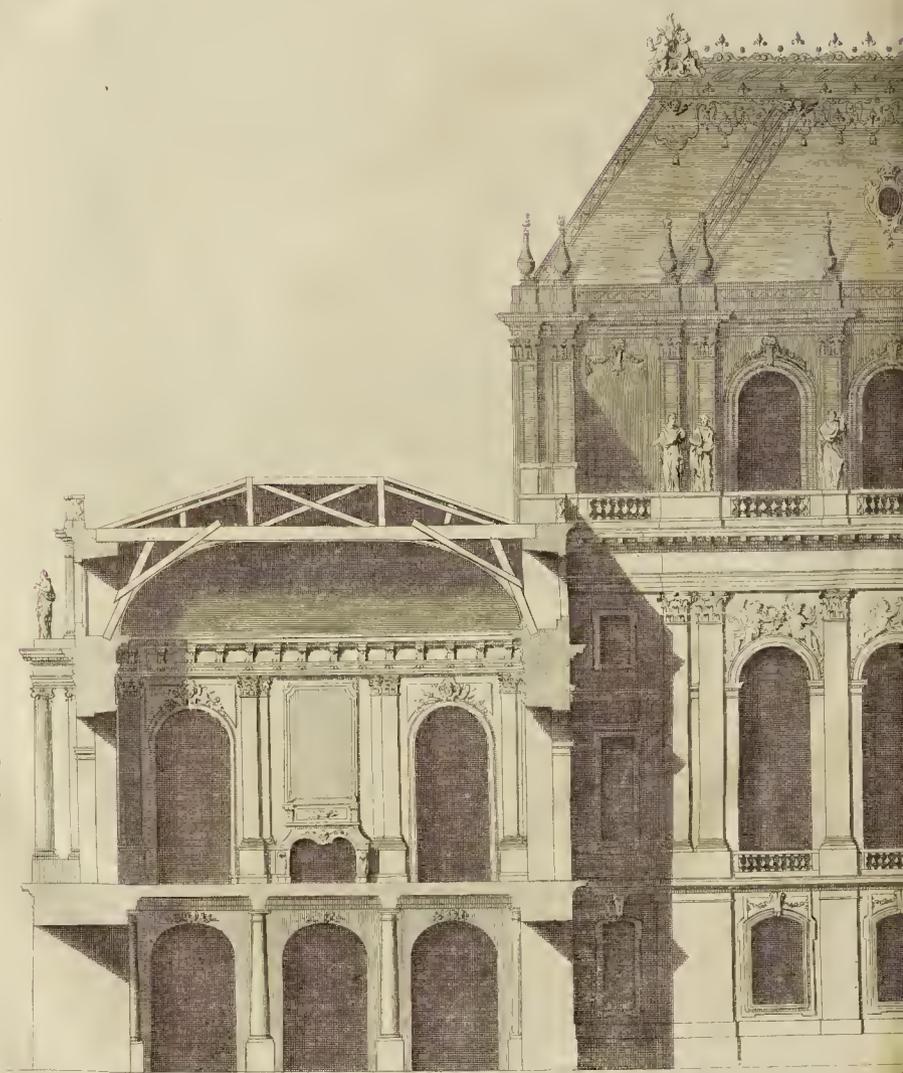
Il est aisé de remarquer sur cette planche, combien l'élégance des entre-pilastres, que nous venons de condamner dans les dehors, réussit ici, & combien elle procure de légèreté aux entre-colonnemens des tribunes. C'est sur les colonnes de ces tribunes que s'éleve la voute qui termine toute la hauteur de cette Chapelle. Dix croisées en plein-centre éclairent cette voute, & forment autant de lunettes; ces dernières étant fort élevées vers la clef, lui donnent à la vérité de la légèreté, & assurent sa solidité; cependant cette légèreté apparente nuit non seulement au coup d'œil, mais divisée en de trop petites parties les sujets de peinture qui décorent cette voute, qui d'ailleurs est de la plus grande magnificence. De riches compartimens rehaussés d'or, contiennent diverses allégories sacrées de la composition & du pinceau de *Coytel*, qui certainement s'est surpassé dans l'ordonnance, la touche & le coloris de ce grand ouvrage de peinture. Dans le milieu de cette voute, on voit le Pere éternel au milieu de la Cour Céleste, dont le sujet se réunit par des nuages peints, suaves & bien jettés, avec les attributs & les symboles de l'ancien & du nouveau Testament, exécutés en camayeux, rehaussés d'or, & en sujets colorisés, formant un ensemble d'Architecture & de Sculpture feintes si bien mariées avec la Peinture, que cette voute passeroit pour un chef-d'œuvre, si, comme nous venons de le remarquer, elle étoit composée de parties moins petites, & qu'en général il y eût moins d'ouvrage dans un espace aussi peu considérable.

Nous venons d'observer que les croisées en plein-centre qui éclairent cette voute s'élevent trop vers la clef; nous ne pouvons nous dispenser de remarquer aussi que ces mêmes croisées descendent trop bas vers l'entablement qui leur sert de base, en sorte que le piedestal qui sert de couronnement à l'Ordre Corinthien, est interrompu par les embrasures de chacune de ces ouvertures; certainement cette interruption nuit à l'accord général. Ces croisées pouvoient être d'une élévation moins considérable, & tenir de la proportion Attique, sans blesser les loix du bon goût. Alors ce couronnement, qui continue au dessus du sanctuaire & au dessus de la tribune du Roi, auroit aussi régné sans interruption au dessus des croisées dont nous parlons, & auroit offert une liaison plus intime dans cette base qui, servant de soutien à la retombée de l'arc de cette voute, paroît nécessaire. Sans doute ces embrasures élégies ainsi, ont occasionné moins de pesanteur sur les architraves des entre-colonnemens; mais il n'en est pas moins vrai que cette considération, qui regarde la solidité, pouvoit se concilier avec la décoration, en affectant de continuer ces pedestaux avec une matiere légère, telle que la menuiserie ou le carton, toute cette partie supérieure étant colorée. Sur chacun de ces pedestaux de relief & dorés à l'huile, *Coytel* a peint les Prophetes de la Loi, au dessus desquels se lit une inscription qui indique leurs noms & les principaux événemens auxquels ils ont eu part. Ces figures paroissent allises, & sont peintes d'une grande maniere & d'un coloris qui ne s'est point altéré depuis leur exécution.

Nous

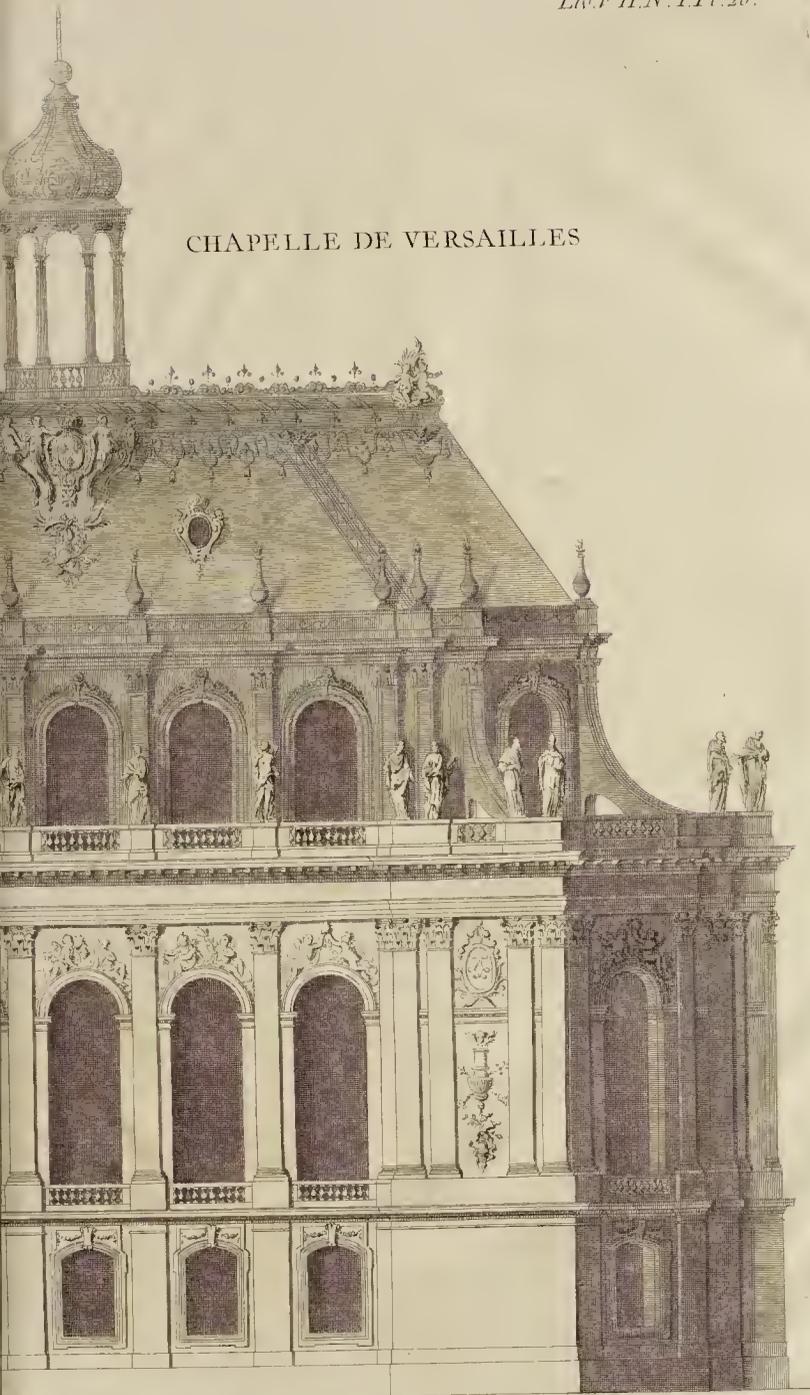


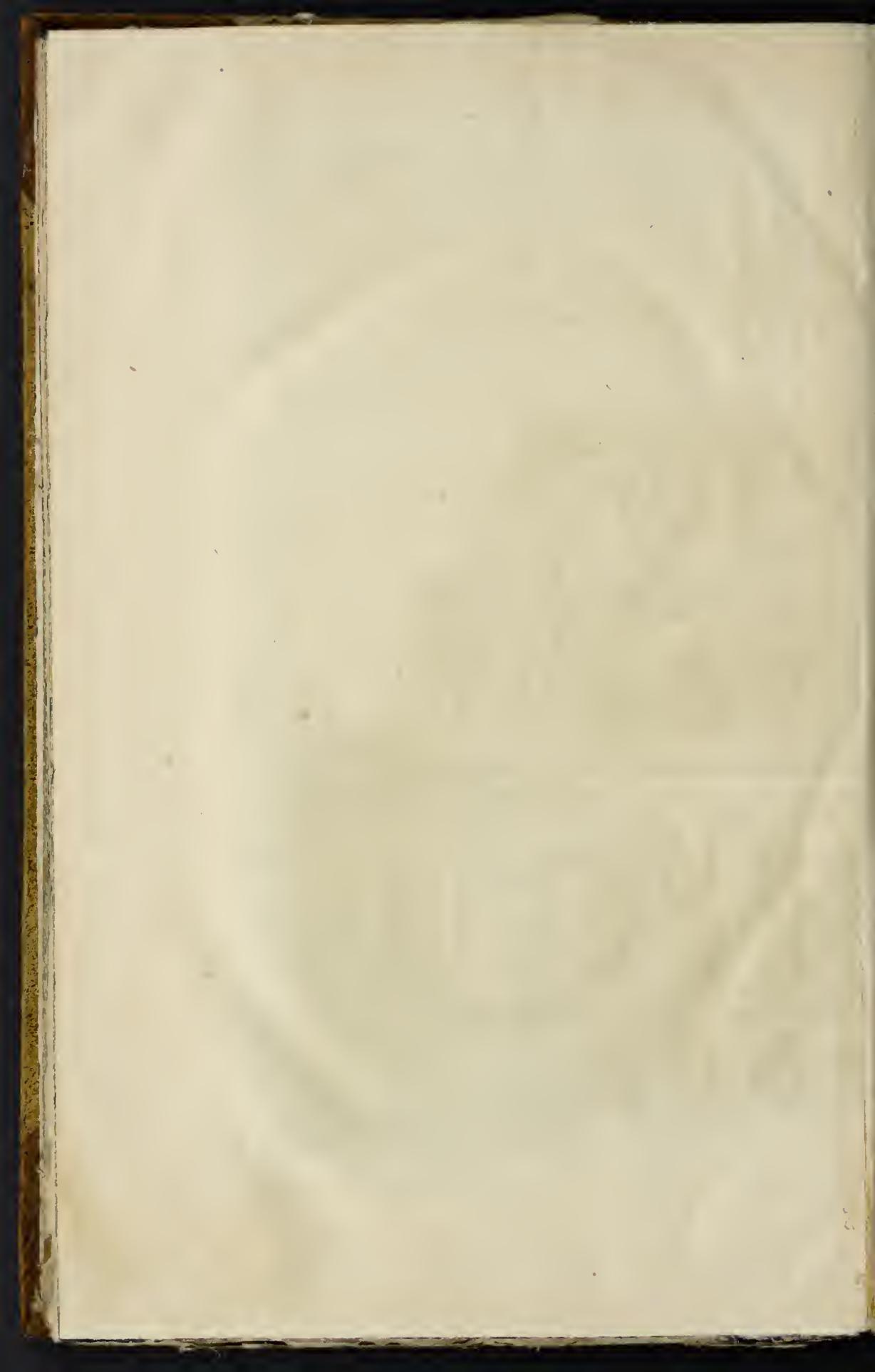
FAÇADE LATÉRALE DE LA



*Coupe de l'Aile du Nord.*

CHAPELLE DE VERSAILLES





Nous avons déjà applaudi l'Ordre Corinthien des tribunes, & parlé de l'élegance que procurent les colonnes à la décoration de nos Temples. Nous ne pouvons assez vanter ici la beauté de leur exécution: contentons-nous d'en donner les mesures générales, en attendant que nous puissions, dans le septième Volume, en offrir les détails en grand, ainsi que la plus grande partie des profils & des ornemens qui décorent l'intérieur de ce monument; les gravures, que nous offrons actuellement étant trop imparfaites, & l'échelle des desseins trop petite, pour satisfaire les amateurs & donner aux Artistes une idée distincte de ces merveilles de l'Art.

Le diamètre de cet Ordre est de deux pieds neuf pouces & demi, & sa hauteur de 27 pieds 9 pouces & demi; les entre-colonnemens ont de largeur 11 pieds, l'entablement est entre le quart & le cinquième de la hauteur de l'Ordre, le socle a 2 pieds 9 pouces de hauteur, & est orné de Trophées de sculpture enfoncés dans des tables rentrantes; tout le chapiteau est de feuilles d'olivier, la base est selon Vitruve, & toutes ses moulures sont taillées d'ornemens: le fust est enrichi de vingt-quatre cannelures séparées chacune par un listeau.

Dans chaque entre-colonnement du pourtour de la tribune, on aperçoit autant d'arcades, dont dix servent de croisées fermées de glaces, entretenues de chassis de fer doré à l'huile. Au dessus de ces arcades sont placées des figures assises, sculptées en bas-relief, représentant des Vertus caractérisées par des symboles qui leur conviennent, & dont la composition & l'expression sont de la plus grande beauté.

La tribune du Roi est aussi décorée d'Architecture & d'une Sculpture d'un travail excellent. Sur chacune des portes qui donnent sur les escaliers à vis dont nous avons parlé, sont placés autant de bas-reliefs. Celui qui se remarque ici, représente Jésus-Christ dans le Temple; l'autre, la Circoncision du Sauveur. Au dessus de la grande porte de cette tribune, en face du maître Autel, sont placés, en bas-relief, les Armes de France & leurs supports, & dans les entre-pilastres des extrémités se voient des Trophées d'Eglise, au dessus des cassolettes & des groupes de Cherubins. (Voyez cette dernière décoration en petit dans la planche XXIII, à propos de laquelle nous parlerons des petites tribunes hors-œuvre qui se remarquent dans la planche que nous décrivons).

Le soubassement qui soutient l'Ordre Corinthien, a de hauteur 20 pieds 6 pouces 9 lignes: il est percé d'arcades en plein-cintre, ornées d'impôtes & d'archivoltes. Les piédroits de ces arcades sont ornés de Trophées d'Eglise dans leur quatre faces, tous d'un dessin varié & d'un travail exquis. Au dessus de l'impôte, entre chaque archivolte, sont distribués autant de bas-reliefs allégoriques à la passion de Notre Seigneur. Chacune de ces figures a des beautés de détail sans nombre, & elles sont exécutées avec une délicatesse mesurée au point de distance d'où elles doivent être aperçues. Sur le milieu des arcades, pour claveaux, sont groupées des têtes de Chérubins de la même perfection, en sorte que l'on peut dire, en se servant de l'expression de l'un de nos Modernes; *qu'à peine est-on entré dans cette Chapelle, que les beautés qu'on y aperçoit ravissent l'esprit sans fixer les regards, & que les yeux avides & incertains de leur choix, courent de chef-d'œuvres en chef-d'œuvres, & n'ont pas la liberté de s'y arrêter.* Cette apologie me paroît aussi légitime que la critique est heureuse. Certainement on doit attribuer l'une aux beautés de détail, l'autre à la prodigalité des ornemens.

Sur cette même planche on a exprimé la décoration d'une des faces du salon qui précède la tribune du Roi: il est construit, comme la Chapelle, de pierres de liais, & orné de colonnes d'Ordre Corinthien, isolées dans deux de ses côtés, & engagées dans les deux autres, ce qui apporte une irrégularité sensible dans les

Château de  
Versailles.

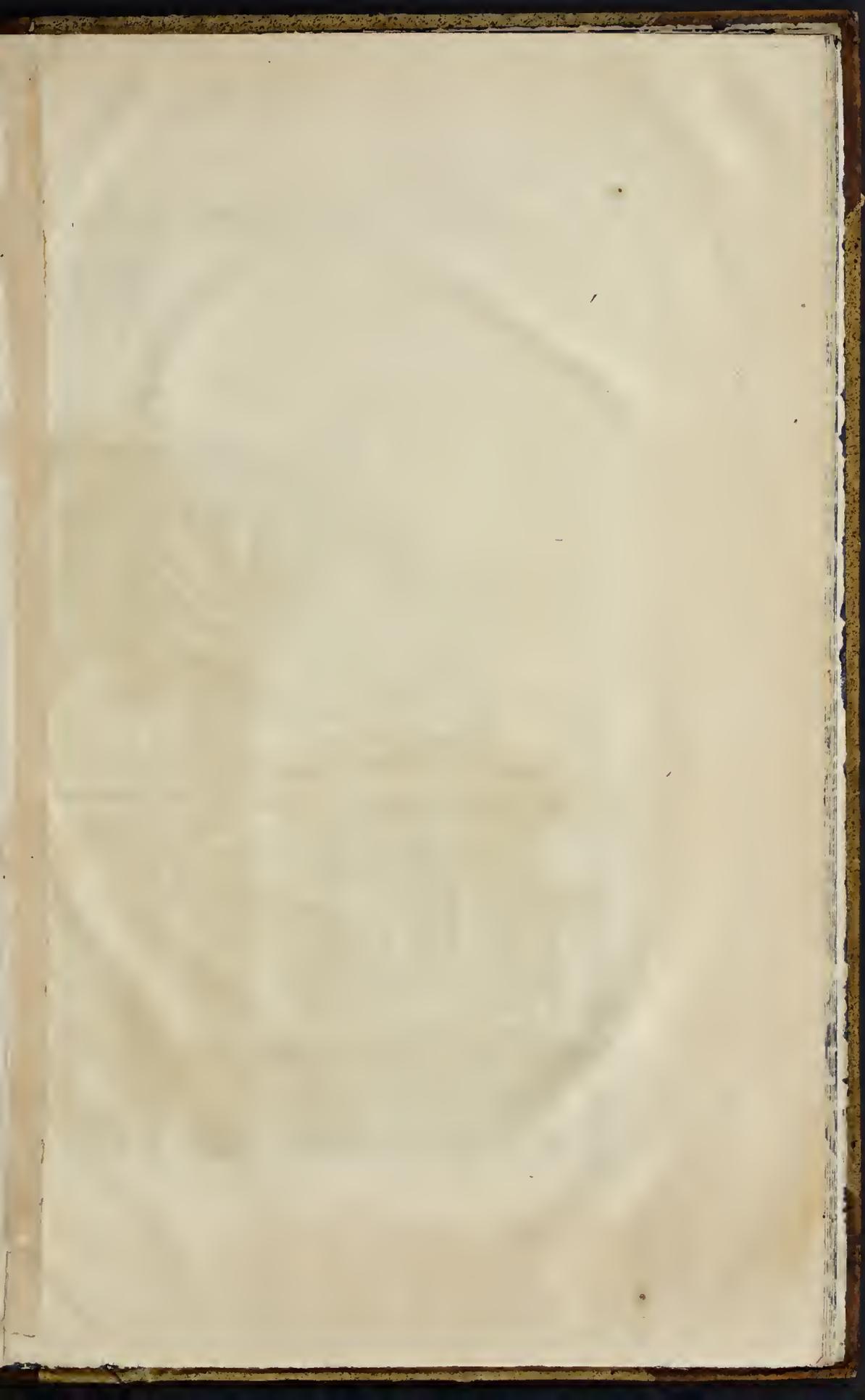
sophites des architraves (Voyez le dessein de ce plafond dans la planche XIX de ce Chapitre). Dans l'entre-colonnement du milieu se remarque une niche dont l'Architecture qui l'environne, les ornemens qui l'accompagnent, la figure & le piedestal qui la soutient, sont d'une exécution très-médiocre. Cette figure est de marbre, elle représente *la Gloire*, & a été exécutée par *Vassé*. Celle qui lui est opposée, représente *la Magnanimité*, & a été exécutée par *Bouffau*. Dans les deux entre-colonnemens des angles, sont placées de grandes portes en plein-centre fermées de menuiserie, ornées de sculpture & de dorure, & au dessus du chambranle desquelles sont des figures en bas-relief, représentant des Vertus Chrétiennes. Cette piece est terminée en calotte formant arc de cloître; dans les angles sont placées les quatre parties du Monde, & dans le milieu de cette calotte est une grande lunette de forme elliptique, qui donne occasion à une double voute prise dans la hauteur de la charpente, & qui réusit assez bien.

*Description de la coupe sur la largeur de la Chapelle de Versailles, vue du côté du maître Autel. Planche XXII.*

Cette coupe est prise dans l'axe de la Chapelle de *S. Louis*, & nous fait voir une des faces latérales de cette Chapelle & celle de *la Vierge*, le rond-point de l'Eglise où est placé le maître Autel, & la tribune pour la musique. Elle nous fait voir aussi la largeur des bas-côtés au rez-de-chaussée, & celle des tribunes au premier étage. Enfin on y remarque le cul-de-four de la voûte, le développement de la charpente, & la décoration de la lanterne qui termine ce monument.

Le maître Autel est adossé à l'arcade qui fait face à la porte d'entrée; pour cela, on n'a fait cette arcade que feinte. N'auroit-il pas été mieux de la laisser ouverte, & d'isoler le coffre d'Autel? Car malgré la richesse de la gloire céleste qui remplit cette arcade, malgré les Anges adorateurs & les autres ornemens de bronze doré d'or moulu qui l'accompagnent, toute cette sculpture paroît postiche, méplate, & tient la place d'un vuide qui eût beaucoup mieux réussi; tant il est vrai que l'Art du Sculpteur est insuffisant, lorsque ses productions sont mal dirigées par l'Architecte, qui nécessairement doit avoir l'esprit du tout, & assigner à chaque Artiste l'arrangement, la disposition, & la forme de toutes les parties qui composent l'ouvrage entier.

Le coffre d'Autel est construit de marbre précieux: il est élevé sur plusieurs gradins aussi de marbre: le marche-pied est à compartimens, d'un dessein qui imite la broderie; le tout d'un très-bon goût de dessein. Au dessus de cet Autel, dans le renfoncement de la tribune du rond-point, se remarque le buffet d'orgue élevé sur des gradins où se place la musique. Nous avons déjà condamné la situation de ces gradins au dessus du sanctuaire. En effet, il paroît contre la bienséance de remarquer au dessus de l'Autel, une multitude d'hommes vulgaires, qui, quoique destinés à chanter les Cantiques du Seigneur, n'observent pas, à beaucoup près, la décence qui convient à nos Temples. Du moins ces tribunes devroient-elles être plus éloignées du Saint des Saints. Cette considération, qui nous paroît importante, étoit une raison de plus pour isoler le coffre de l'Autel, comme nous l'avons proposé, & pour placer ces tribunes sur les collatéraux, ainsi qu'on le remarque à la Chapelle de Fontainebleau, ou, comme on le pratique ordinairement, en face du Sanctuaire, où se trouvent placés, plus convenablement, les orgues & la musique dans nos Paroisses. La convenance, si fort recommandable dans tous les genres d'Edifices, ne devoit jamais être négligée dans nos Eglises. Je l'ai dit

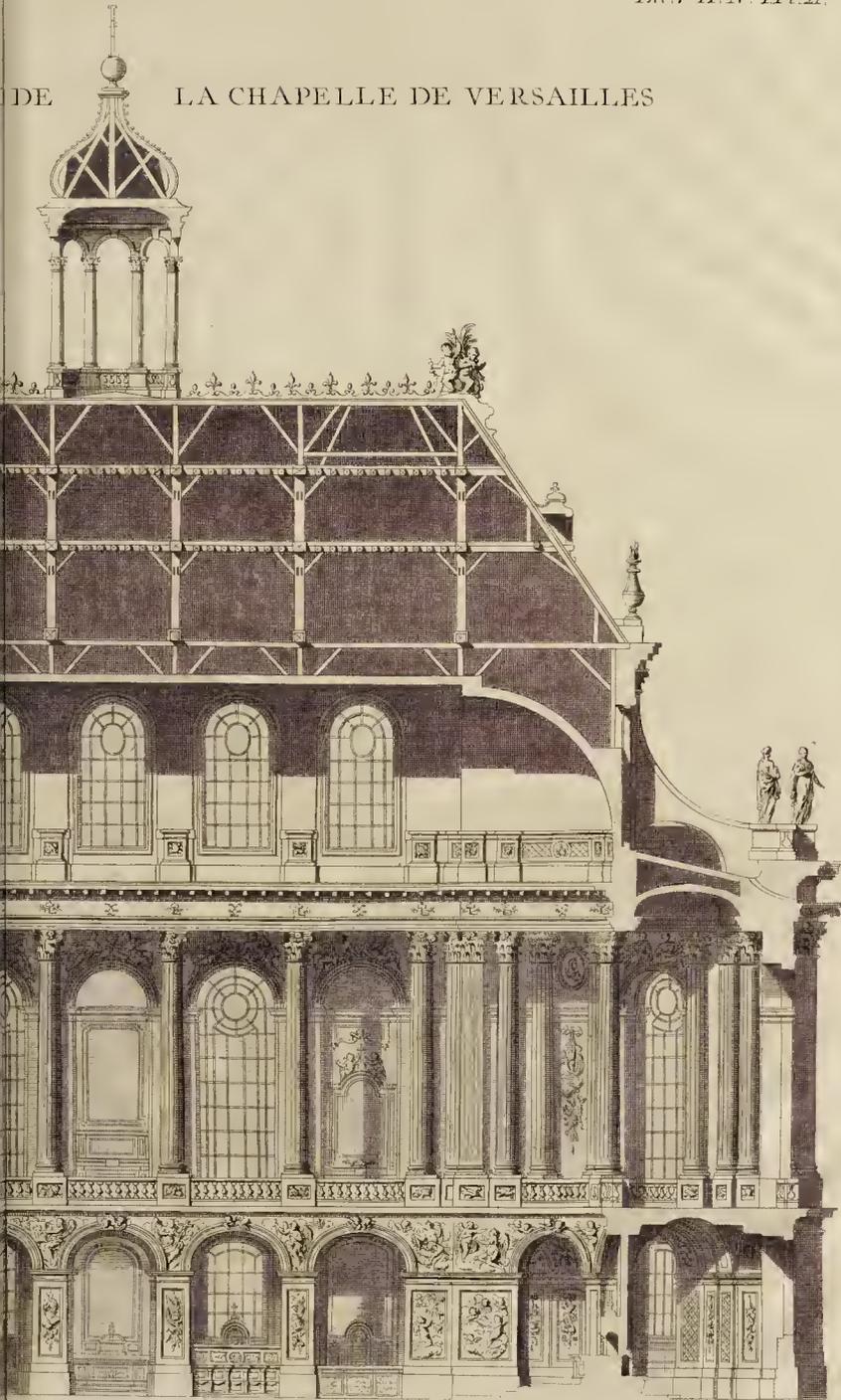


COUPE SUR LA LONGUEUR



*Coupe de l'Aile du Nord.*

DE LA CHAPELLE DE VERSAILLES





ailleurs , certainement on passe trop légèrement sur les raisons de bienfaisance. L'entoufflement de la composition , la fertilité du génie de certains Destinateurs , la passion de jouir de ses productions , l'apologie immodérée de ceux qu'on consulte , l'ignorance de ceux-ci , la paresse de ceux-là , enfin la négligence du costume , l'oubli de l'Histoire , sont autant d'inadvertences qui contribuent à toutes les licences qui se sont introduites jusqu'à présent , tant dans nos monumens sacrés que dans nos Edifices publics & particuliers.

Dans la voûte en cul-de-four qui termine ce rond-point , on voit un grand ouvrage de Peinture , par *La Fosse* , qui y a représenté *la Résurrection de J. C.* accompagnée de plusieurs groupes allégoriques à ce sujet ; ce morceau de Peinture s'accorde très-bien avec le tableau de la voûte de la nef , peint par *Coyvel* , aussi bien qu'avec celui peint par *Jouvenet* , placé au dessus de la tribune du Roi. Ce dernier y a représenté *la descente du Saint Esprit*. Dans le fond du tableau s'élève un grand morceau d'Architecture , qui indique l'intérieur du *cénacle* où *la Vierge & les Disciples* étoient assemblés. Le nom de cet habile Peintre nous tiendra lieu d'éloge pour la description de ce tableau , dont on a peine néanmoins à sentir toutes les beautés sur le lieu , étant peint sur une surface verticale située dans un lieu un peu obscur & abandonné , faute d'entretien , à la poussière & à l'humidité , qui ne laissent pas que de détruire insensiblement ce chef-d'œuvre de notre Ecole Françoisé.

Aux deux côtés de ce rond-point se remarquent les tribunes , où l'on voit en raccourci les décorations des arcades & des colonnes engagées , dont nous avons parlé au sujet de la planche précédente. On y voit aussi la forme & l'ordonnance de la décoration des Chapelles de *S. Louis* & de *la Vierge* , dont nous avons donné la distribution dans les planches XVIII & XIX.

*Description de la coupe sur la largeur de la Chapelle de Versailles , vue du côté de la tribune du Roi. Planche XXIII.*

C'est dans la partie supérieure de cette tribune , & sous la voûte en plein-ciel , qu'est placé ce grand morceau de Peinture de *Jouvenet* dont nous venons de parler , & à la place duquel il auroit peut-être été mieux de situer les orgues & la tribune de la musique. Il est vrai que pour y parvenir , il auroit fallu faire régner sur le devant de la balustrade , des colonnes semblables à celles des tribunes collatérales. Mais il semble qu'il seroit résulté plus d'un bon effet de ce changement proposé. 1°. Que la musique ne se seroit plus trouvée au dessus du Sanctuaire. 2°. Que la tribune du Roi se seroit trouvée à couvert par celle des Musiciens. 3°. Que celle qu'on y voit à présent seroit devenue moins spacieuse & moins aérée , de manière qu'on auroit pu se passer alors de celles qui se remarquent ici aux deux extrémités de la balustrade , lesquelles , quoique d'un dessein assez élégant & d'une certaine utilité pendant l'hiver , paroissent porter en l'air , & sans dignité. 4°. Que l'arc du soubassement qui soutient cette grande tribune , auroit acquis moins d'ouverture & une meilleure forme , sans pour cela nuire au dégagement du porche intérieur qui est dessous. Par ces différentes observations & les précédentes , on évitoit presque toutes les licences répandues dans l'ordonnance de ce monument , sans changer néanmoins rien à la forme générale , & sans rien détruire des beautés de détail qui ont fait jusqu'à présent l'objet de notre admiration. Peut-être que le projet de placer la musique du Roi au dessus de la tribune de Sa Majesté , trouvera des Contradicteurs , mais certainement elle est située moins convenablement au dessus du maître Autel. Au reste , nous proposons ces chan-

Château de  
Versailles.

gemens comme de simples observations. Nous avons déjà dit plus d'une fois que nous ne prétendions point que notre opinion fit loi, & que nous donnions ces remarques seulement comme le fruit de notre expérience & le résultat des conférences que nous étions à portée d'avoir en plus d'une occasion avec les Maîtres de l'Art, dépouillés de toute partialité.

Aux deux côtés de cette tribune, on voit la décoration des portes de celles placées sur les collatéraux, & au dessous desquelles, dans les bas-côtés, se remarque la coupe des voûtes de ces derniers, & le dessin des deux tribunes particulières destinées au recueillement de leurs Majestés dans les jours solennels.

On voit aussi dans cette planche le développement de la charpente qui sert de couverture à cette Chapelle; couverture qui auroit pu être supprimée dans toute sa hauteur, & être réduite à celle de la voûte en briques qui termine la hauteur intérieure de l'Eglise. La poussée de cette voûte auroit été également retenue par des arcs-boutans, qui ayant eu besoin de moins d'élevation, auroient empêché qu'on n'aperçût ce monument du côté du Jardin, ce que nous avons déjà condamné. Cette voûte alors auroit été couverte en plomb, & au lieu des croisées en plein-cintre qui l'éclaircissent, & dont la hauteur excessive nuit à l'ordonnance intérieure de la voûte, on auroit pratiqué seulement des ouvertures circulaires, dont la forme se seroit mariée également avec les compartimens qui contiennent les différens sujets de Peinture dont nous avons fait mention. De toute cette suppression il seroit résulté moins de dépense, plus de dignité, plus de convenance, & enfin beaucoup moins d'ornemens extérieurs, qui bien loin d'être un mérite dans la décoration d'un Edifice de l'espece de celui dont nous parlons, ne servent qu'à en corrompre les masses & à donner une idée frivole de l'ouvrage entier.

## CHAPITRE IX.

### *Description des Bâtimens du grand commun à Versailles.*

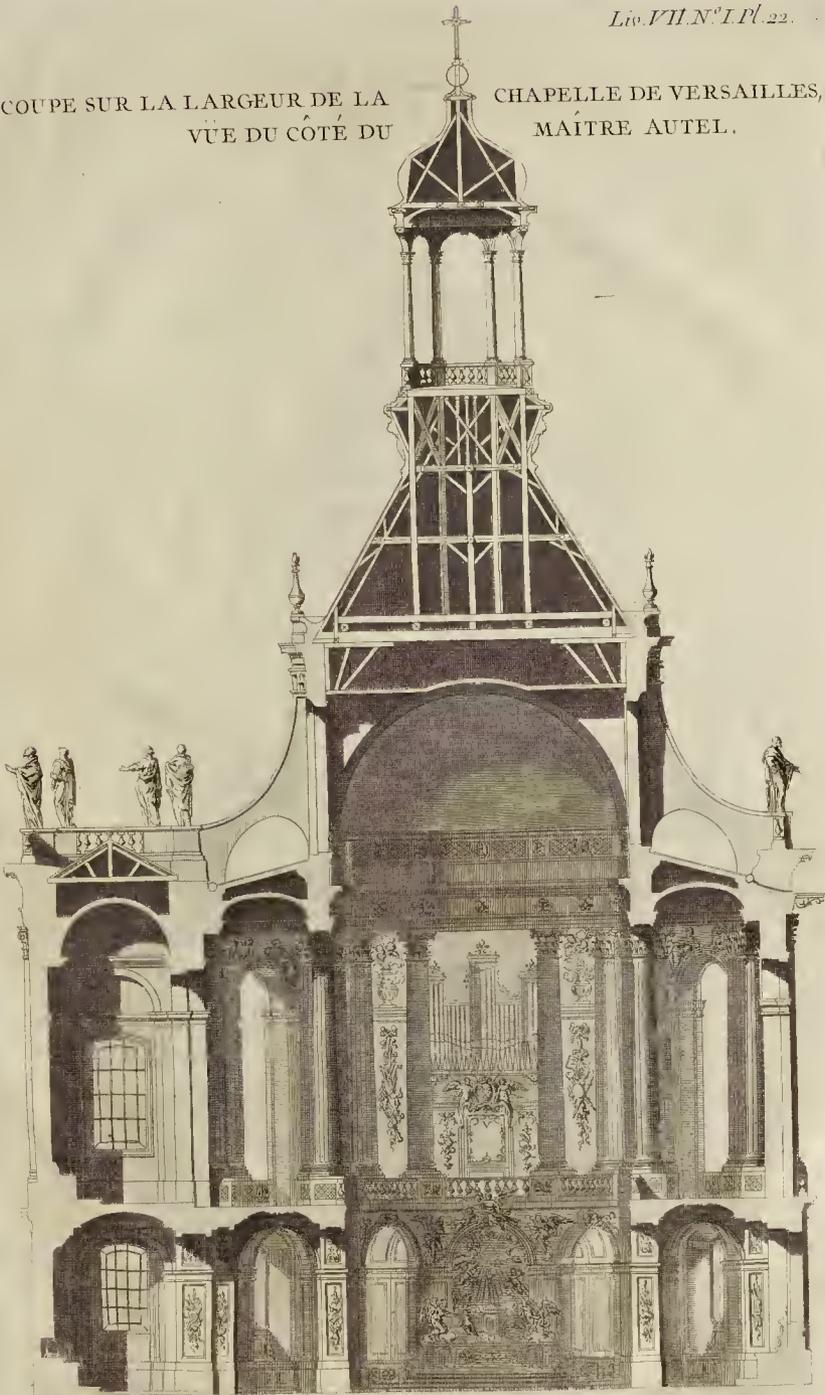
NOUS avons promis, page 100, de donner en particulier les développemens du grand commun (a) de Versailles. Pour satisfaire à nos engagements, nous allons donner le plan du rez-de-chaussée & celui du premier étage de cet Edifice, dans lesquels se trouveront distribuées les pieces les plus intéressantes de ce Bâtimens. Nous observerons seulement qu'au dessus des plus petites pieces exprimées dans ces deux plans, sont pratiqués des entre-fols qui, réunis avec les logemens compris dans le deuxième étage & les mansardes, (Voyez la planche XXVI, figure II) composent une quantité considérable d'appartemens occupés par les Officiers de quartier & destinés pour des bureaux, des logemens particuliers, &c. A ces deux plans nous joindrons une des façades extérieures (les quatre étans semblables) & une coupe prise sur la longueur de ce Bâtimens.

(a) Ce Bâtimens a été élevé sur les desseins de Jules Hardouin Mansart. Nous prenons occasion, dans cette note, d'avertir qu'il faut lire dans cette description de Versailles, *Mansart*, & non *Mansard*, comme nous l'avons écrit par inadvertance jusqu'à présent. Nous remarquerons aussi que l'on doit entendre, sous le nom de Grand commun, dans les Maisons Royales, un Bâtimens où se trouvent distribués les cuisines & offices, appellés assez communément *la bouche*, parce qu'on y apprête & dresse séparément le service des première & seconde tables. Par exemple, à Fontainebleau,

à Marly, à Choisy, &c. on appelle *la bouche du Roi*, de la Reine, de M. le Dauphin, &c. ce qu'on nomme à Versailles *grand commun* & Bâtimens y étant plus considérable que partout ailleurs, par la résidence presqu'continue que fait Sa Majesté dans cette Maison de plaisance. D'ailleurs il forme un corps de Bâtimens particulier & isolé du Château, & dans la plus grande partie de ses étages supérieurs sont compris des logemens pour les Officiers de la bouche & autres personnes destinées au service de la Maison du Roi.

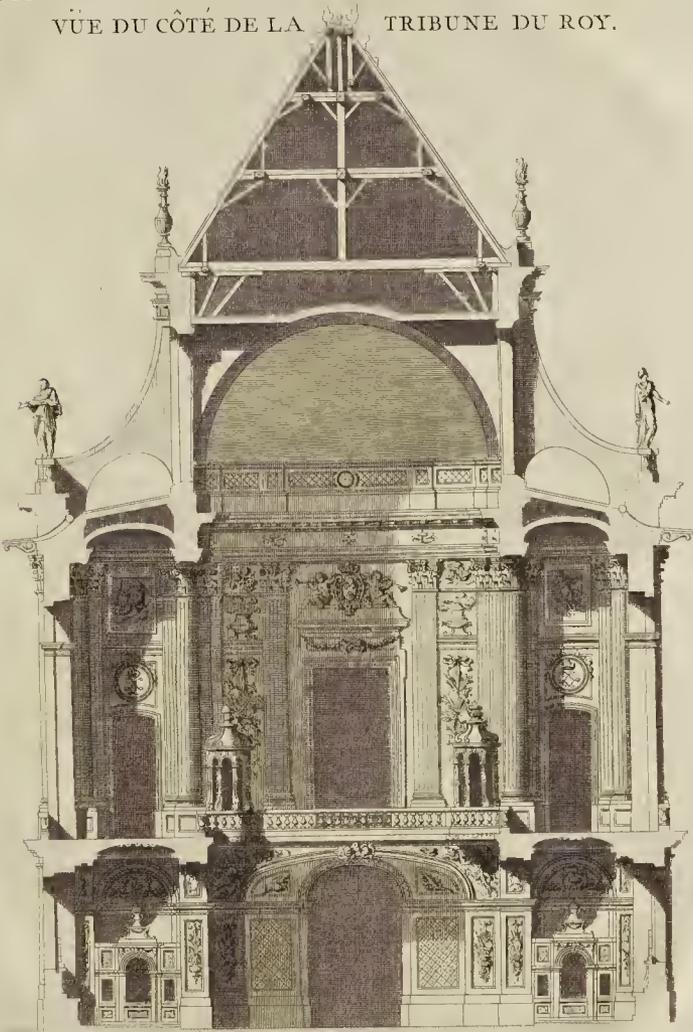
COUPE SUR LA LARGEUR DE LA  
VUE DU CÔTÉ DU

CHAPELLE DE VERSAILLES,  
MAÎTRE AUTEL.





COUPE SUR LA LARGEUR DE LA CHAPELLE DE VERSAILLES,  
VUE DU CÔTÉ DE LA TRIBUNE DU ROY.



Echelle de 6 Toises.





Cet Edifice, de forme rectangulaire, a quarante-deux toises de longueur, sur trente-neuf de profondeur, & neuf toises deux pieds d'élévation, non compris la mansarde, & la hauteur de la couverture du faux comble. Au milieu de ce Bâtiment est une grande cour de vingt-trois toises un pied de longueur, sur vingt toises de largeur, prises entre les murs de face du premier étage, sur vingt-deux toises de largeur, prises entre les murs de face du premier étage, le rez-de-chaussée ayant quatre pieds de moins sur ses deux diamètres, à cause d'un massif de deux pieds d'épaisseur qui soutient un trottoir orné d'un balcon de fer servant de communication extérieure à tout le premier étage. (Voyez ce trottoir & le massif qui le soutient, dans la figure II de la planche XXVI).

Les quatre aîles qui forment cet Edifice sont d'une distribution double, & les différentes piéces qui le composent sont éclairées par les deux murs de face, l'un donnant sur la cour, l'autre sur les rues où cette aîle de Bâtiment est située. Nous allons indiquer l'usage de chacun des départemens dont nous donnons la distribution, tant du rez-de-chaussée que du premier étage, & tels qu'ils sont numérotés sur les portes dans l'intérieur de ce Bâtiment, sans avoir égard à quelques changemens journaliers qui ne sont nullement intéressans : il s'agit ici du local général du Bâtiment dont nous parlons, & non d'un détail particulier, toujours indifférent dans une description telle que celle que nous offrons au Lecteur.

D'ailleurs nous avertissons que nous tenons la distribution que nous donnons ici, du bureau des Bâtimens du Roi, qu'elle a été communiquée au Libraire, & ensuite confiée au Graveur sans examen. Enforte que lorsque nous sommes parvenus à en faire la description, & que pour cela nous avons consulté l'Inspecteur des dehors du Château qui en a le département, nous nous sommes aperçus que ces plans levés depuis long-tems, étoient non seulement assez infidèles quant aux parties de détail, mais encore que la faille de l'empattement qui soutient le trottoir dont on vient de parler, avoit été omise dans le plan du rez-de-chaussée; inadvertence dont nous avertissons, afin qu'elle tombe sur celui à qui elle appartient, ayant été obligés de notre part de la laisser subsister, parce que nous ne nous en sommes aperçus que lorsque nous étions sur le point de mettre ce quatrième Volume au jour. D'ailleurs cette inadvertence ne nuit en rien au local que nous voulons donner, & se trouve réparée dans la coupe, ainsi que l'on peut l'observer.

*Description du plan au rez-de-chaussée du grand commun. Planche XXIV.*

Comme nous ne donnons point ici le plan des caves du Bâtiment dont nous parlons, & dont les différentes piéces qui le composent sont marquées depuis le n°. 1 jusqu'au n°. 17, nous allons suivre dans ce plan du rez-de-chaussée, l'ordre de ceux placés au dessus des portes de chaque département, tant à la droite qu'à la gauche de la principale entrée de cet Edifice, donnant du côté de la rue de la Surintendance, & situé en face de l'aîle du Château de Versailles, connue sous le nom de *l'aîle du Midi*. (Voyez la situation de ce Bâtiment, marqué M, dans le plan général des Bâtimens du Château, planche II). Mais avant que d'entrer dans ce détail, nous observerons que si d'un côté c'est une incommodité que ce grand commun soit séparé du Château par la rue de la Surintendance, ce qui oblige de faire le service de la bouche à découvert, d'un autre côté il faut remarquer que l'immensité de ce département auroit procuré beaucoup de désagrément aux logemens du Château; considération qui, dans presque toutes nos maisons un peu considérables, fait éloigner, le plus qu'il est possible, les cuisines du principal corps de logis, & qui a fait totalement rejeter celles qu'anciennement on plaçoit dans les souterrains, ainsi que nous en avons parlé ailleurs.

Château de  
Versailles.

Nous remarquerons encore qu'il n'est pas aussi indifférent que le plus grand nombre se l'imagine, de donner les plans d'un Bâtiment de l'espèce de celui dont nous parlons, ces différens départemens étant un objet important qui exige des relations qui appartiennent à l'Architecture, comme tout autre genre d'Edifice, & que faire par plusieurs de nos Architectes d'être enrés dans ce détail, la plus grande partie des Bâtimens d'importance qu'ils ont fait élever sont sans commodité, donr le service des Maîtres se ressent toujours. Enfin nous observerons que la dénomination de chacun des départemens de ce grand commun, doit être regardée ici comme une suite des dépendances du Château, & que c'est par ces additions que nous pouvons donner une idée complete de l'importance de toute cette Maison Royale, principalement lorsque par la suite nous aurons donné, dans le cinquième Volume, comme nous nous y sommes engagés, les plans particuliers des grandes & petites écuries, de l'Orangerie, de la Ménagerie, & du Château de Trianon : autant de genres d'Edifices qui accompagnent presque toujours un Palais destiné à la résidence d'une tête couronnée.

Rez-de-  
chauffée à  
droite, en  
entrant par  
la rue de la  
Surintenden-  
dance.

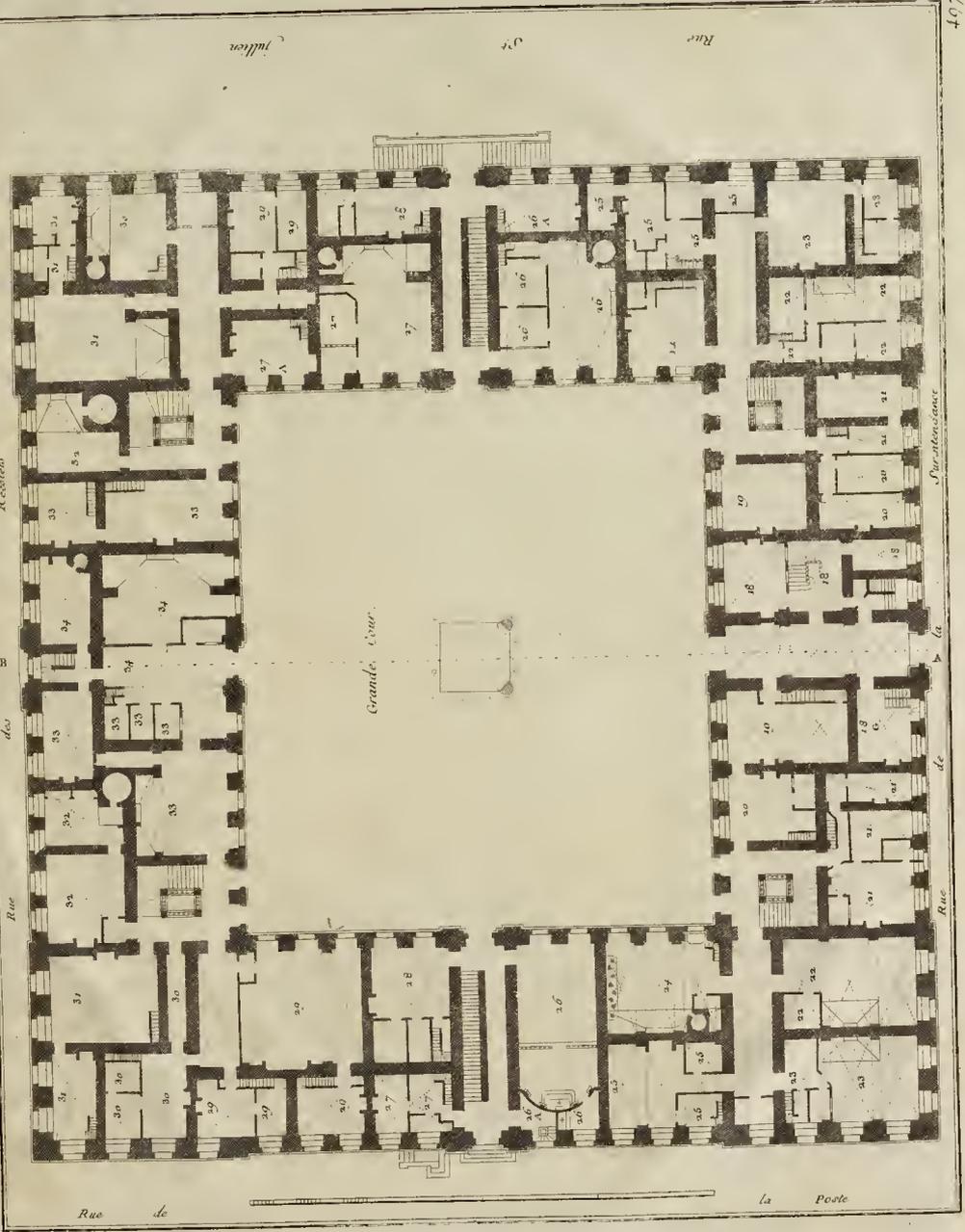
N<sup>o</sup>. 18. Logement du Concierge du grand commun. N<sup>o</sup>. 19. Serdeau de la Reine, piece destinée pour une table de douze couverts pour les Gentilshommes servans, &c. N<sup>o</sup>. 20. Laboratoire de l'Apothicairerie de la Reine, dans lequel se font les distillations. N<sup>o</sup>. 21. Echanfonnerie de la Reine, lieu où se distribue le vin pour les communs. N<sup>o</sup>. 22. Office du premier Maître d'Hôtel de la Reine. N<sup>o</sup>. 23. Bureau de la Reine, lieu où se tient l'assemblée des Maîtres d'Hôtel & Contrôleurs, pour ce qui concerne le département de la Maison de la Reine. N<sup>o</sup>. 24. Fruiterie de la Reine, piece où se distribuent les fruits pour les communs, & la cire pour toute la Maison de la Reine. N<sup>o</sup>. 25. Apothicairerie du commun de la Reine. N<sup>o</sup>. 26. Cuisine de M. le Comte de Charolois. N<sup>o</sup>. 26. coteé A. Panetterie de la Reine, piece où se distribue le pain pour tous les communs de la Reine. N<sup>o</sup>. 27. Petit commun de la Reine, piece où s'apprête la table du premier Maître d'Hôtel. N<sup>o</sup>. 27, coté A. Fourriere de la Reine, piece où se délivre le bois pour les appartemens de la Reine & pour toute sa Maison. N<sup>o</sup>. 28. Logement des Garçons de la Chambre du Roi. N<sup>o</sup>. 29. Logement des premiers Valets de garde-robe du Roi. N<sup>o</sup>. 30. Pâtisserie de la Reine, piece où se fait la pâtisserie de la table de la Reine & de ses communs. N<sup>o</sup>. 31. Cuisine du grand commun de la Reine. N<sup>o</sup>. 32. Pâtisserie des communs du Roi. N<sup>o</sup>. 33. Echanfonnerie du Roi, lieu où se distribue le vin pour les communs. N<sup>o</sup>. 34. Grand commun du Roi, où s'apprêtent toutes les tables communes de Sa Majesté.

Rez-de-  
chauffée à  
gauche, en  
entrant par  
la rue de la  
Surintenden-  
dance.

N<sup>o</sup>. 18, coté G. Logement du Suisse de la grille, la principale porte de l'entrée de ce Bâtiment du côté de la rue de la Surintendance étant fermée d'une grille de fer au lieu d'une porte de menuiserie. N<sup>o</sup>. 19. Magasin du garde-meuble. N<sup>o</sup>. 20. Lingerie du Roi, piece où l'on délivre le linge de la table du Roi, & de sa Maison. N<sup>o</sup>. 21. Cuisine des Garçons de la Chambre du Roi. N<sup>o</sup>. 22. Serdeau de M. le Dauphin, piece où mangent les premiers Officiers du Roi, de quartier chez M. le Dauphin. N<sup>o</sup>. 23. Serdeau du Roi, piece où mangent les Gentilshommes servans. N<sup>o</sup>. 24. Salle à manger pour les Aumôniers du Roi. N<sup>o</sup>. 25. Salle à manger des Valets de chambre du Roi. N<sup>o</sup>. 26. Chapelle & Scriptorie. N<sup>o</sup>. 26, coté A. Loge du Suisse de la Chapelle. N<sup>o</sup>. 27. Pieces où mangent les premiers Officiers du Roi, de quartier chez Mesdames. N<sup>o</sup>. 28. Fourriere du Roi, piece où se délivre le bois pour les appartemens du Roi & pour toute sa Maison. N<sup>o</sup>. 29. Bureau du Roi, & tables de M<sup>rs</sup> les premiers Maîtres d'Hôtel de Sa Majesté, & où s'assemblent aussi les Maîtres d'Hôtel, Contrôleurs généraux, & Contrôleurs de quartier, pour régler la dépense qui se fait dans la Maison du

Plan au rez-de-chaussée du grand commun de Versailles.

Inv. M. N. P. 47



THE  
MIDDLE  
AGE  
OF  
ENGLAND  
BY  
J. H. MURPHY  
LONDON  
1885

Plan au premier étage du Grand couvain de Versailles.

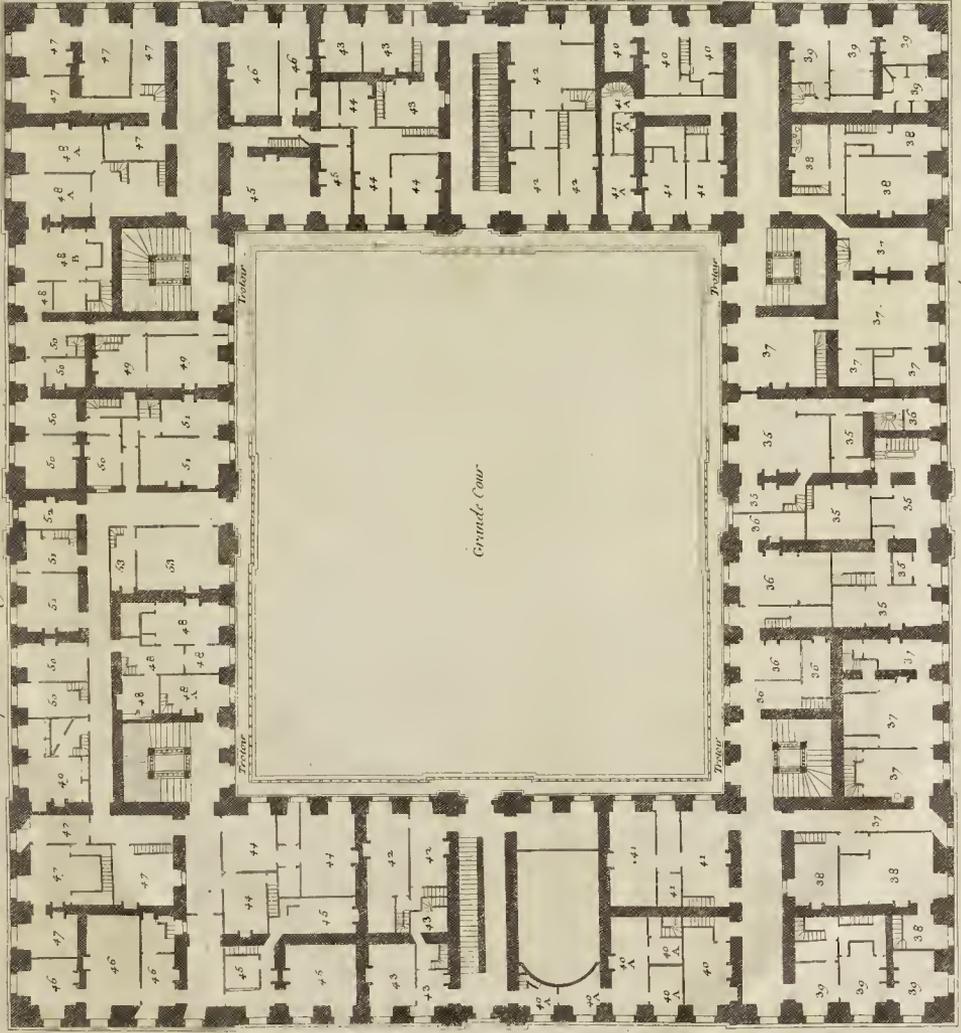


Table with 4 columns and 10 rows of faint text.

1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16
17	18	19	20
21	22	23	24
25	26	27	28
29	30	31	32
33	34	35	36
37	38	39	40

Roi. N<sup>o</sup>. 30. Café de la Maison du Roi, piece où se fait & se distribue le café & les liqueurs fraîches pour toute la Maison de Sa Majesté. N<sup>o</sup>. 31. Panneterie du Roi où se distribue le pain pour les communs de Sa Majesté. N<sup>o</sup>. 32. Fruiterie du Roi, où se distribue le fruit pour les tables du Grand-Maître, du Chambellan, & les tables communes, ainsi que toutes les cires qui se consomment pour les appartemens de Sa Majesté & de toute la Maison. N<sup>o</sup>. 33. Office du grand commun du Roi, attenant le lieu où s'apprentent toutes les tables communes de Sa Majesté, dont nous avons parlé précédemment, N<sup>o</sup>. 34.

Clâteau de  
Versailles.

Toutes les pieces dont nous venons de parler, sont voûtées, construites avec beaucoup de solidité, & munies d'eaux abondantes selon les besoins des différens départemens dont nous venons de faire mention.

Au milieu de la cour sont aussi placées des fontaines d'eau de source & de riviere, pour l'usage des personnes qui habitent les appartemens distribués dans les étages supérieurs de ce Bâtiment.

*Description du premier étage du grand commun. Planché XXXV.*

N<sup>o</sup>. 35 & 36. Magasins du Concierge du grand commun. N<sup>o</sup>. 37. Logement des fous-Gouvernantes des Enfans de France. N<sup>o</sup>. 38. Logement des Secretaires des Commandemens du Roi. N<sup>o</sup>. 39. Logement du Médecin Ordinaire du Roi. N<sup>o</sup>. 40. Logement du Major des Gardes Françoises. N<sup>o</sup>. 41. Logement vacant. N<sup>o</sup>. 41, coté A. Logement de l'Aumônier de quartier de Madame la Dauphine. N<sup>o</sup>. 42. Logement du Maître d'Hôtel Ordinaire du Roi. N<sup>o</sup>. 43. Logement des Femmes de chambre de Madame la Dauphine. N<sup>o</sup>. 44. Logement du Maître d'Hôtel Ordinaire de la Reine. N<sup>o</sup>. 45. Logement du premier Chirurgien de Madame la Dauphine. N<sup>o</sup>. 46. Logement des Femmes de chambre des Enfans de France. N<sup>o</sup>. 47. Logement du Médecin des Enfans de France. N<sup>o</sup>. 48, coté A. Logement du Secretaire des Commandemens de Madame la Dauphine. N<sup>o</sup>. 48, coté B. Logement du Confesseur du grand commun. N<sup>o</sup>. 49. Logement du Maître d'Hôtel du Roi en quartier. N<sup>o</sup>. 50. Logement du premier Chirurgien de la Reine. N<sup>o</sup>. 51. Logement de l'Aumônier de la Reine.

*Distribu-  
tion à droi-  
te, dans le  
même ordre  
que le plan  
précédent.*

N<sup>o</sup>. 35. Logement du premier Valet de Garde-robe du Roi. N<sup>o</sup>. 36. Logement du Commandant des Mousquetaires Noirs. N<sup>o</sup>. 37. Logement du Contrôleur Ordinaire de la bouche du Roi. N<sup>o</sup>. 38. Logement du Contrôleur général de la Maison de la Reine. N<sup>o</sup>. 39. Logement du Maître de la chambre aux deniers. N<sup>o</sup>. 40. Logement de l'Ecuyer de main de la Reine, en quartier. N<sup>o</sup>. 40, coté A. Logement des Femmes de chambre de Madame *Adelâide*. N<sup>o</sup>. 41. Logement du Capitaine des Levrettes. N<sup>o</sup>. 42. Logement du Maître de l'Oratoire du Roi. N<sup>o</sup>. 43. Logement du Secretaire du Cabinet du Roi. N<sup>o</sup>. 44. Logement de l'Introduccieur des Ambassadeurs. N<sup>o</sup>. 45. Logement de l'Intendant & Contrôleur des Menus-plaisirs de la Chambre du Roi. N<sup>o</sup>. 46. Logement du Secretaire des Commandemens de la Reine. N<sup>o</sup>. 47. Logement vacant. N<sup>o</sup>. 48. Logement des Garçons de la Chambre du Roi. N<sup>o</sup>. 48, coté A. Logement de l'Aumônier du grand commun. N<sup>o</sup>. 49. Logement du Chirurgien Ordinaire du Roi. N<sup>o</sup>. 50 & 52. Logement du Maître d'Hôtel du Roi en quartier. N<sup>o</sup>. 51. Logement du Lieutenant Colonel des Gardes Françoises.

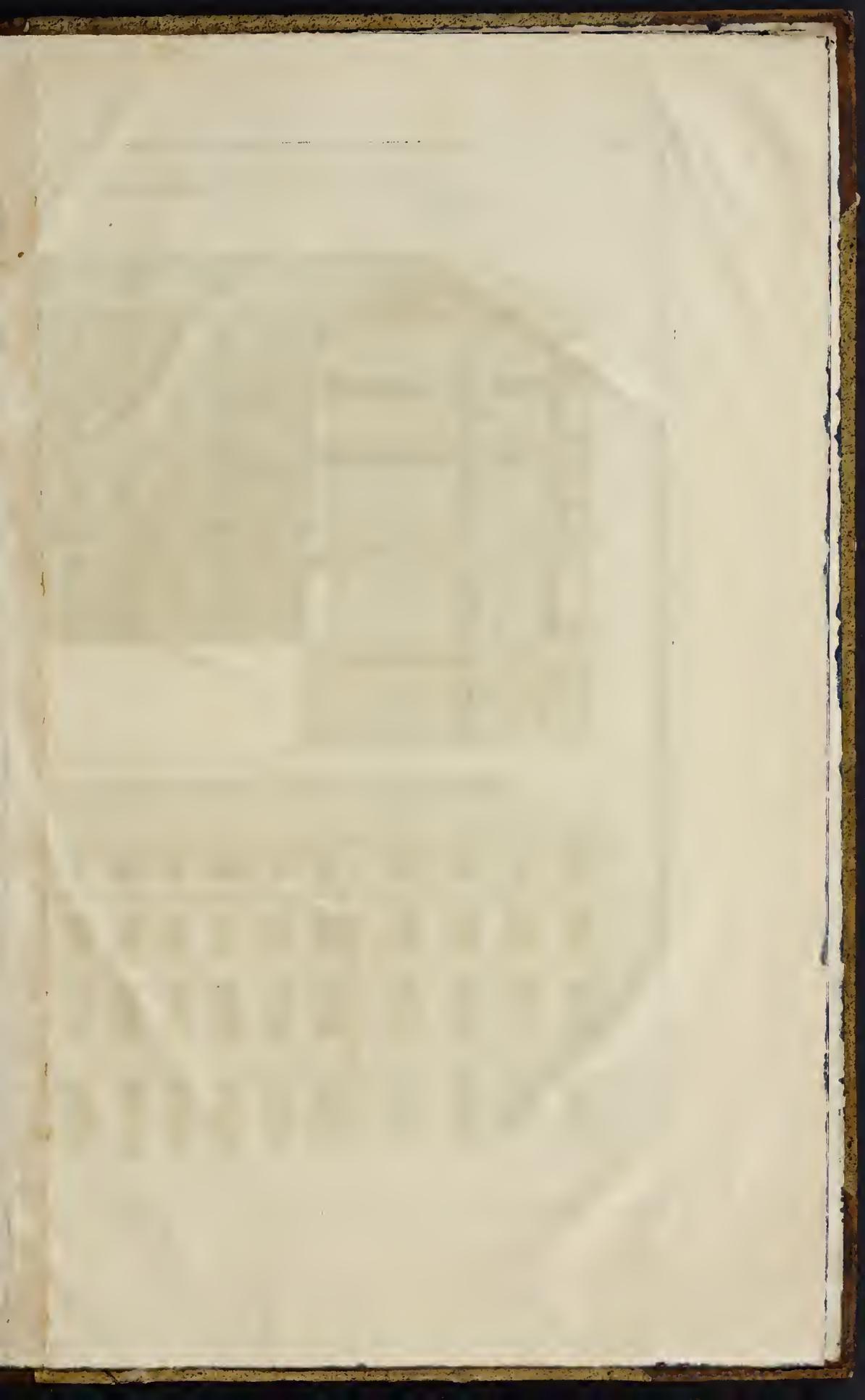
*Distribu-  
tion à gau-  
che, dans le  
même ordre  
que le plan  
précédent.*

On arrive à ces différens appartemens par les quatre principaux escaliers exprimés dans ce plan, indépendamment d'autant d'escaliers dérochés qui dégagent gent chacun de ces logemens, soit pour monter de fond, ou pour arriver à des entre sols qui en augmentent les commodités, & qui fournissent des supplémens

## Coupe &amp; élévation du grand commun de Versailles. Planche XXVI.

La Figure I offre l'élévation d'une des façades du grand commun, du côté de la rue de la Surintendance, & ne diffère des trois autres que par la porte principale qui se remarque ici, & dont l'ordonnance n'est pas un modèle d'imitation. Plus d'un Architecte a cru que tout ce qui n'étoit pas principal corps de logis, dans une maison d'importance, n'exigeoit pas une certaine attention. Il est cependant très-vrai qu'il n'est point d'ordonnance qui ne soit susceptible des préceptes de l'Art. Encore une fois, rien n'est indifférent en fait d'Architecture : tous les membres qui la composent doivent être réfléchis ; & tout, dans un Palais, ainsi que dans ses dépendances, doit se ressentir de la dignité du Propriétaire & de la capacité de l'Architecte. L'Art, par tout, doit accompagner le métier. La solidité est insuffisante si elle n'est dirigée par le goût, & tous les membres d'Architecture qui servent à la décoration d'un Bâtiment, quelque simple qu'il puisse être d'ailleurs, doivent s'annoncer pour être conçus par l'Architecte, & non par le Maçon. Au reste l'ordonnance de ce Bâtiment, en général, est assez conforme à son usage. Un certain caractère de fermeté regne dans sa décoration : les pleins sont assez bien en rapport avec les vuides ; & à l'exception de la prodigalité des tables que l'on y remarque, cette Architecture n'a rien de révoltant, quoiqu'on puisse remarquer qu'on a négligé le rapport qu'il est essentiel d'observer entre la hauteur & la largeur des avant-corps, la dimension de ceux-ci avec les arrière-corps, & ces deux parties avec l'étendue du Bâtiment. En effet, on peut observer que la pesanteur des deux pavillons des extrémités de cette façade, sert non seulement à rendre chétif & mesquin l'avant-corps du milieu de ce Bâtiment, mais aussi à forcer de mettre un plein à la place d'un vuide, sans nécessité pour la solidité ni pour la commodité de la distribution des dedans ; autant de licences que nous avons remarquées dans les ailes du Château du côté de l'entrée, & que *Mansart* s'est permises sans doute pour mettre moins de disparité entre ces additions & ce qui étoit déjà fait de Versailles du tems de *Louis XIII*, & pour donner plus de dignité à sa nouvelle décoration du côté des Jardins.

La figure II présente la coupe prise dans le plan du rez-de-chaussée sur la ligne AB, & donne à connoître la décoration d'une des quatre faces de l'intérieur de la cour & la division des principaux planchers qui partagent toute la hauteur de ce Bâtiment dans ses quatre faces. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit de son ordonnance : elle se ressent partout des mêmes défauts que nous lui avons reprochés ; & la décoration intérieure des différens étages n'offre rien d'assez intéressant pour nous étendre ici sur ce sujet. Le Bâtiment dont nous parlons ayant pour objet l'utilité seulement, il ne faut pas s'attendre à trouver de la magnificence dans ses appartemens : mais nous avons cru qu'en faveur de leur destination particulière, le peu que nous en avons rapporté dans cette description contribuerait au moins à donner une idée d'un département aussi important dans une Maison Royale.



*Coupe du grand Commun, prise dans le*

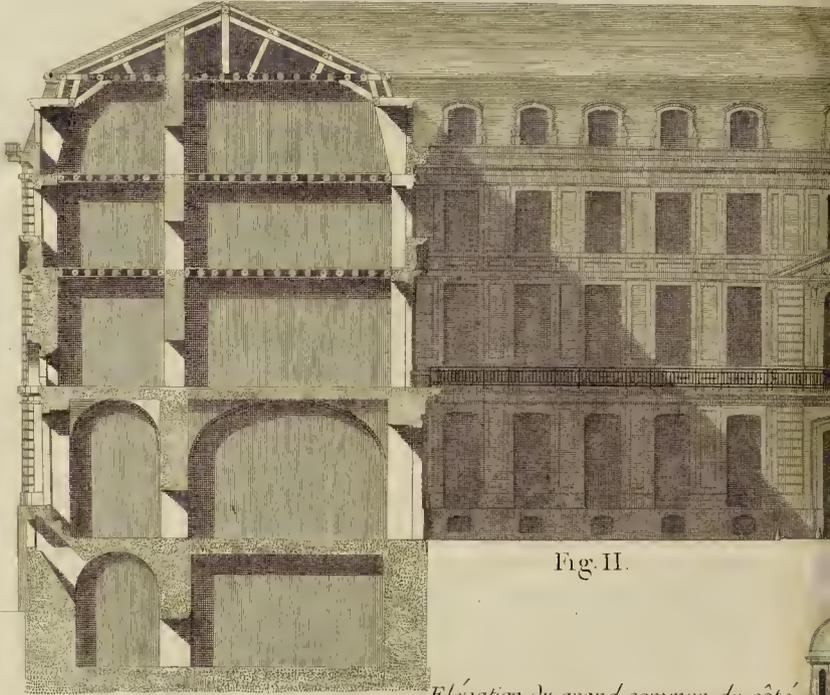


Fig. II.

*Elevation du grand commun du côté'*

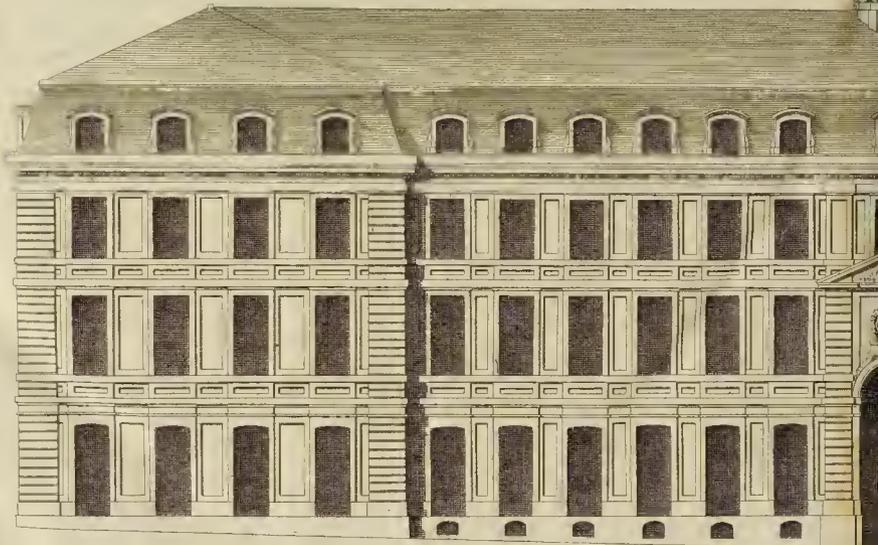
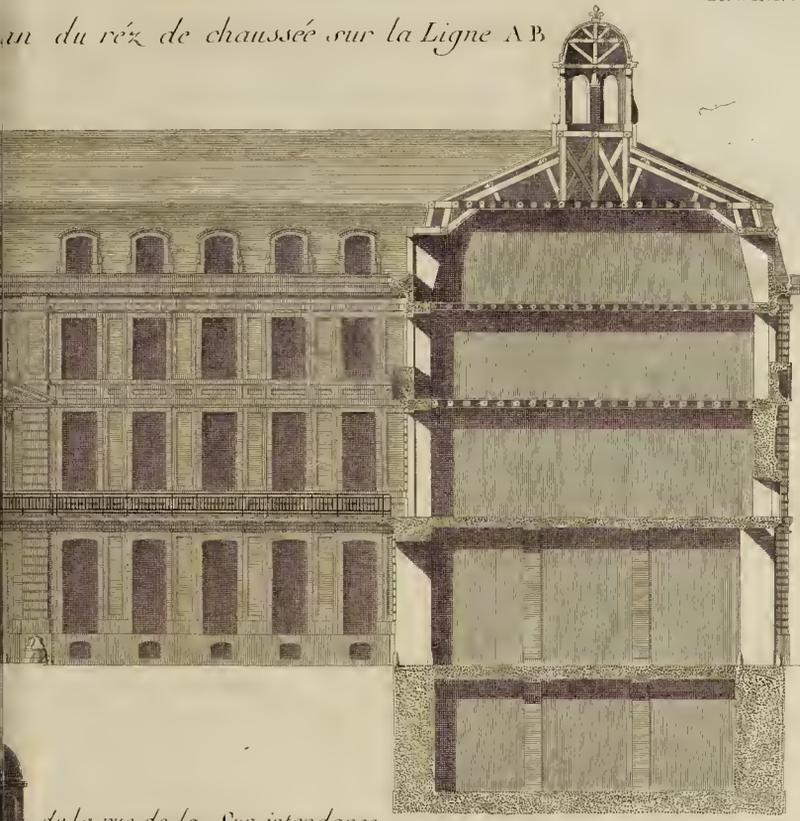


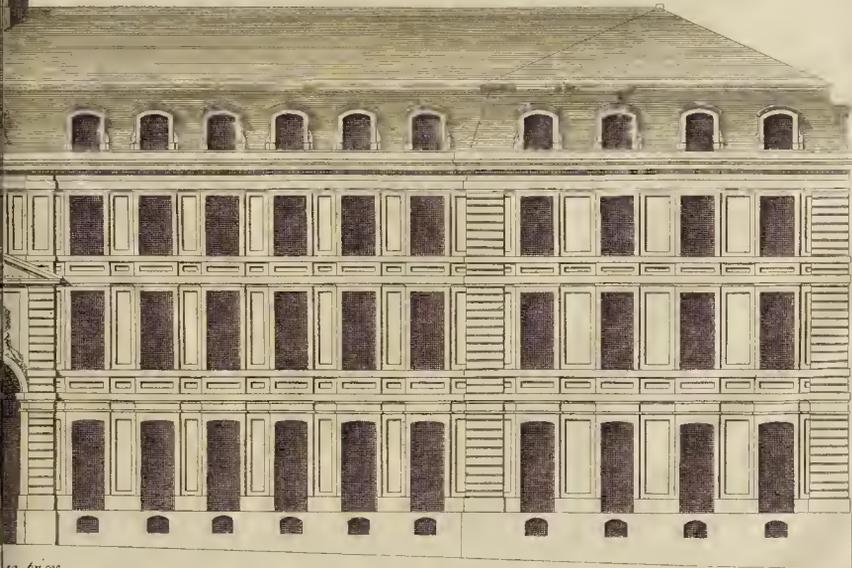
Fig. I.

*Echelle*  
1 2 3 4

du rez de chaussé sur la Ligne AB



de la rue de la Sur-intendance.

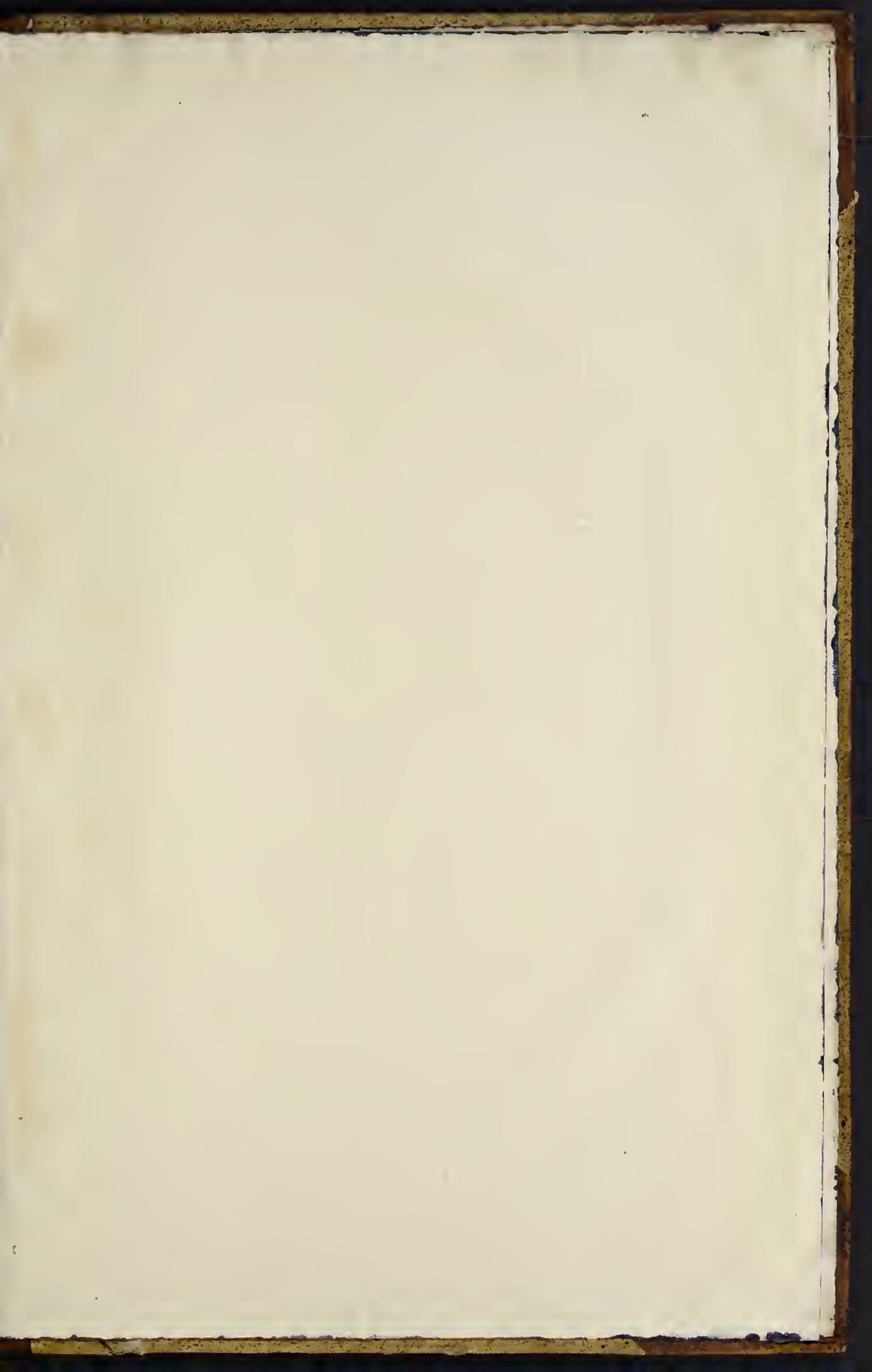


10 - toise.

10

400







SA 11  
EXERCISE  
NA  
1041  
E65  
1752  
V4  
02

67B  
434.2

